

B. LUCIEN-BRUN

LA COLONISATION

DES TERRES NEUVES DU CENTRE-TOGO

PAR LES KABRÉ ET LES LOSSO



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ET TECHNIQUE OUTRE-MER



B. LUCIEN-BRUN

LA COLONISATION DES TERRES NEUVES DU CENTRE-TOGO

PAR LES KABRE ET LES LOSSO

Ière partie

PRESENTATION DE LA COLONISATION KABRE-LOSSO,
ou LES REGIONS D'IMMIGRATION VUES DU PAYS D'ORIGINE

- 2 1er chapitre : Les données préalables
- 2 a) Les contrastes des milieux naturels
- 2 - Le pays d'origine : Un aspect particulier de la chaîne
3 togolaise
- 3 - Le terrain de la colonisation : la grande plaine du
8 Mono
- 11 - Le climat soudanien humide
- L'accès à la savane arborée des Terres Neuves
- 12 b) Le gradient démographique
- 12 - Le "réduit kabré"
- 17 - Les fortes densités du Nord
- 20 - Les terres Neuves du Centre-Togo. Essai de définition
 historique.
- 25 2ème chapitre : Le peuplement immigré
- 25 a) Les caractères d'ensemble
- 25 - L'importance des effectifs
- 27 - Distribution générale du peuplement dans la plaine
30 centrale
- La répartition des Kabré et des Losso dans les zones
 de colonisation agricole
- 32 b) Les contrastes de l'habitat
- 32 - Gros villages et hameaux
- 32 - La réduction progressive de la population villageoise
- 34 - De l'habitat clairsemé à l'habitat groupé
- 37 - Les types d'habitations familiales
- 40 c) L'attitude à l'égard de la route
- 43 3ème chapitre : La mise en valeur des Terres Neuves
- 43 a) Les terroirs
- 44 - Le "déferlement" des cultures dans la zone septentrionale
- 47 - Les types variés d'utilisation du sol dans la zone inter-
49 médiare
- Les terroirs de colonisation intercalaire dans la zone
 méridionale

54	b) Les champs
58	c) Les systèmes agricoles
58	- Les plantes cultivées
62	- Leurs combinaisons
65	- Les opérations culturales
70	- La conservation de la fertilité
75	IIe PARTIE LA "DESCENTE" DES KABRE ET DES LOSSO
76	1er chapitre : <u>Les mobiles de l'émigration</u>
76	a) Au cours de la période coloniale
76	- les conditions de subsistance au pays d'origine pendant
	la première moitié du siècle
82	- l'intervention de l'Administration
86	b) Bilan démographique de l'émigration
87	- évolution globale
88	- La population active
89	c) Les causes actuelles de départ
89	1 Dégénération de l'agriculture traditionnelle
89	- Recul des cultures
91	- baisse des rendements
94	- Une ration alimentaire à peine suffisante
95	2 Pénurie de numéraire
96	- Pour le chef de famille
98	- Pour l'épouse
99	3 Le jeune adulte et les contraintes familiales
99	- La sujétion économique
100	- Indisponibilité de la jeune épouse
101	4 Déclin d'une civilisation rurale
106	2e chapitre : <u>Les modalités de départ et d'installation</u>
106	a) Le "glissement" sur la rive gauche de la Kara.
109	b) La "colonisation Cabraise"
110	- Les trois phases de l'émigration administrative
113	- Le soutien apporté par l'Administration
114	- Le refus des Kabré-Losso
118	- Les principes d'organisation et leur application
121	c) Le mouvement spontané
121	- Premiers contacts par l'émigration saisonnière
123	- Processus d'implantation
124	- L'accueil par les autochtones
127	d) Rapport entre les deux types de colonisation au Centre-Togo.

149 CHAPITRE I : PERMANENCE DE LA PERSONNALITE ETHNIQUE

- 149 A - La règle du groupement suivant le lieu d'origine
 154 B - Le maintien des relations avec le Nord
 157 C - L'attitude vis-à-vis des autochtones
 157 1) Le contact des cultures
 162 2) Rapports d'obédience
 163 a) Règles foncières fondamentales
 166 b) L'évolution des relations

172 CHAPITRE II : DYNAMIQUE DE LA COLONISATION AGRICOLE

- 172 I - MECANISMES STRUCTURAUX DE LA PROGRESSION DES CULTURES
 172 A) Au nord de Blitta
 172 1) L'exploitation familiale
 177 2) L'expansion à l'échelle du village
 180 B) Au sud de Blitta
 180 1) Le "grand bloc de culture"
 183 2) La constitution de l'espace agricole villageois
 185 3) Le cas des terroirs mixtes
 187 C) Principes fondamentaux de l'occupation du sol
 187 1) L'itinéraire de culture
 188 2) Le groupement des cultures
 190 3) Les conditions de l'appropriation foncière
- 193 II - FACTEURS DE L'EXPANSION PIONNIERE
 193 A) L'évolution du potentiel agricole des terres neuves
 202 B) La démographie. Données de mouvement
 202 1) L'augmentation de la population
 204 2) L'instabilité du peuplement immigré
- 209 III - L'EXPANSION PIONNIERE A L'ECHELLE REGIONALE
 210 A) Dans la zone septentrionale
 213 B) Dans zone intermédiaire
 216 C) Dans la zone méridionale
 219 - Un affaiblissement du dynamisme pionnier.

221 CHAPITRE III : LES NOUVELLES DONNEES ECONOMIQUES

- 222 A - L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION FAMILIALE
- 222 1) Les surfaces cultivées
- 224 2) Les rendements obtenus
- 226 3) L'augmentation du profit.
- 227 B - LE TRAVAIL AGRICOLE
- 229 1) Le rythme du travail
- 229 - chez l'homme adulte
- 232 - les différentes catégories de travailleurs
- 239 2) Approche quantitative d'une définition du type d'agriculture
pratiquée au Centre-Togo
- 239 a) Le rapport travail/surface cultivée et le "rendement"
du travail.
- 244 b) Analyse du travail annuel : les opérations culturales
- 246 C - HYPOTHESES PRELIMINAIRES A UNE ENQUETE BUDGETAIRE
- 246 1) Commercialisation active des produits agricoles
- 248 2) Maladresse des immigrants dans le maniement de l'argent
- 248 - un apparent désintéressement pour leur rôle de consommateurs.
- 253 - Comment dépenser ?
- 255 - Peu de disposition pour de nouveaux modes de gain.

ANNEXES -

(tableaux I à XXII)

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

 Illustrations dans le texte

N°	titre de la figure	page
1	Coupe géologique du pays d'origine	2 bis
2	carte pédologique du Centre-Togo	2 ter
3	Variations pluviométriques régionales au Togo	8 bis
4	Peuplement du pays d'origine	14 bis
5	Densité de peuplement du pays d'origine par canton	18 bis
6	Peuplement du Centre-Togo à la fin du XIXème siècle	20 bis
7	Proportion Kabrè /Losso en pays d'immigration par canton	30 bis
8 - 9	Sites de villages de colonisation administrative dans la zone septentrionale 8) Kolonaboua 9) Déréboua	32 bis
10	Peuplement immigré à l'est de Gleï	32 ter
11	Types d'habitations rurales I	38 bis
11 bis	types d'habitations rurales II	38 ter
12	Les trois zones de la colonisation agricole Kabrè-Losso au Centre-Togo	42 bis
13	Périmètre des terroirs de colonisation agricole	
14	à l'est de Tchébébé (zone septentrionale)	45 bis
15 - 16	Schématisation des cultures dans des terroirs jeunes de la zone septentrionale	45 ter
	15. un village pionnier Kédjébé	
	16. un des derniers villages de colonisation administrative : Kazaboua	
17	Schématisation des cultures des villages du Moyen Anié à la latitude 8°	47 bis
18	Terres cultivées de villages de la zone méridionale	57 bis
19	Orientation des parcelles dans la zone méridionale	57 ter
20	Agencement de cultures associées au Centre Togo (exemples fréquents)	67 bis
21	Durée théorique de la jachère. Détermination par expression graphique. Exemples.	72 bis

22	Variations de la densité de peuplement du pays d'origine de 1926 à 1960 par canton 1926-1960 - 1926-1948 - 1948-1960	87 bis
23	Pyramide par sexe et âge de la population du pays d'origine en 1957	88 bis
24	Colonisation agricole des Kabré-Losso organisée par l'Administration Coloniale. Licux d'implantation	110 bis
25	Origine des chefs de famille du village de Déréboua	149 bis
26	Origine des chefs de famille des hameaux de Gbébè	149 ter
27	Origine des chefs de famille du layon "du km 17" de la zone "A" de l'Est-Mono	149 quatre
28	Subordination administrative des immigrés aux chefs autochtones	169 bis
29	Extension des terres cultivées dans la zone septentrionale -- schéma de l'avance d'un groupe d'exploitations -- schéma de l'expansion d'un terroir à partir du site d'installation original	176 bis
29 bis	Plan de propriété : A type d'exploitation peu dynamique	176 bis
29 ter	Plan de propriété : B type d'exploitation dynamique	176 bis
30	Structure schématique d'un "grand bloc de cultures" dans la zone intermédiaire et méridionale	181 bis
31	Dates d'installation des chefs de familles présents dans trois localités étudiées	202 bis
32	Comparaison des pyramides d'âge du pays d'origine et du pays d'immigration (population résidente)	203 bis
33	Localisation des villages fondés depuis 1950 dans la zone septentrionale	210 bis
34	Localités choisies pour le sondage de production agricole	221 bis

PLANCHES HORS TEXTE

- N° I Densité de population rurale
: Togo 1/500 000
- II Peuplement des zones d'immigration agricole kabrè-losso
: Togo 1/1 000 000
- III Immigration rurale des Kabrè-Losso
- densité d'occupation du sol
- importance numérique par rapport à la population totale
: Centre Togo 1/500 000
- IV Terres cultivées du Centre Togo 1/500 000
- V Village de Déréboua. Schéma foncier
- VI Hameaux de colonisation agricole fondés à partir du village
autochtone de Gbébè (Ifè)
: Structure de l'exploitation
- VII Répartition mensuelle du travail annuel sur l'exploitation
familiale (fig. 35 I, II, III)
1) pays d'origine
2) pays d'immigration zone septentrionale
3) " zone méridionale
: (diagrammes)
- VIII Fond de carte du Togo à 1/500 000 (I.G.N.)
- IX Carte pédologique du Togo à 1/1 000 000 (M. LAMOUREUX)

TABLE DES TABLEAUX

Dans l'introduction

XVI Evolution respective des populations urbaine et rurale au Togo

Dans la 1ère partie

- 18 1 Densité de la population du pays d'origine (1960)
 26 2 Destination des émigrés
 27 3 Répartition des Kabrè et des Losso au Togo (1959-60)
 31 4 Taux de mixité des deux groupes paléonigritiques kabrè et losso par village d'immigration (1959-60)
 34 5 Nombre moyen d'habitants kabrè-losso, par village (1959-60)
 54 6 Surfaces de champs au pays d'origine
 54 7 Surfaces de champs selon leur distance par rapport à l'habitation du propriétaire
 55 8 Surfaces de champs dans les zones de colonisation agricole (chez les immigrés et les autochtones)
 64 9 Types caractéristiques de rotation au Centre-Togo
 72 10 Taux d'utilisation du sol dans les zones de colonisation agricole.

Dans la 2ème partie

- 87 11 Population totale résidant dans le cadre d'origine. Evolution
 12 Comparaison entre les rendements obtenus sur champs éloignés et dans la zone de fumure (céréales et légumineuses)
 91 13 Emigration administrative kabrè-losso dans le cercle d'Atakpamé entre 1925 et 1932
 117 14 Population kabrè-losso émigrée au Centre Togo, par mode d'émigration et par région
 128

Dans la 3ème partie

- 153 15 Origine des épouses en pays d'immigration
 155 16 Fréquence des retours au pays d'origine

158	17 Choix du prénom des jeunes immigrés
170	18 Evolution de la population autochtone dans des villages mixtes
197	19 Durée des périodes de jachère
200	20 Variation des rendements obtenus par les Kabrè-Losso du Centre-Togo selon le nombre de cycles de culture effectués sur le champ
203	21 Quelques données démographiques comparées; villages d'enquête
205	22 Provenance des chefs de famille kabrè-losso immigrés - villages d'enquête
205	23 Evolution de l'effectif du groupe des "premiers arrivés " - Villages d'enquête
206	24 Descendants de la première génération d'immigrés restant au village - villages d'enquête
207	25 Destination des partants - enquête du pays d'origine
244	26 "Rendement" comparé du travail chez les Kabrè-Losso enquêtés au Nord et au Centre Togo
245	27 Nombre d'heures consacrées à chacune des grandes phases de culture, par hectare et par an
246	28 Répartition des temps consacrés à chacune des grandes catégories de travaux en pourcentage par rapport à la somme de travail annuel
250	29 Proportion des propriétaires de bicyclette
257	30 Evolution récente de la production cotonnière du Togo

En annexe de la 3ème partie

259	I	Superficie d'exploitations familiales kabrè-losso
260	II	Superficie d'exploitations familiales autochtones (Centre-Togo)
260	III	Rendements agricoles obtenus par les Kabrè-Losso, poids réel/ha
261	IV	Rendements agricoles, données globales : poids sec/ha et revenu brut/ha
261	V	Quelques rendements de champs cultivés en monoculture
262	VI	Prix de vente des produits agricoles
263	VII	Revenu brut à l'hectare sur la base des prix régionaux
264	VIII	Surfaces cultivées par les familles enquêtées, suivant les associations de cultures
265	IX	Revenu brut agricole par exploitation familiale et par personne
265	X	Consommation alimentaire par personne et par an
266	XI	Equivalent monétaire de la consommation alimentaire de produits agricoles, par an, par personne et par famille
266	XII	Equivalent monétaire des semences nécessaires par exploitation et par an
267	XIII	Equivalent monétaire des envois de vivres au pays d'origine
267	XIV	Revenu agricole net annuel par exploitation familiale et par personne
268	XV	Evolution quantitative annuelle du travail agricole, dans le cadre de l'exploitation familiale

- 268 XVI Nombre d'heures de présence aux champs par homme et par mois
- valeurs moyennes
- 269 XVII Nombre d'heures de présence aux champs par homme et par mois
- valeurs extrêmes
- 269 XVIII Temps moyen consacré à l'agriculture par homme ; par semaine et par jour
- 270 XIX Introduction de la coutume du dimanche chômé
- 270 XX Temps effectif consacré à l'exploitation familiale, par catégorie
de travailleurs ; moyenne mensuelle
- 270 XXI Part annuelle du travail de chaque catégorie de personnes actives
dans l'exploitation familiale - kabrè seulement
- 271 XXII Rapport travail annuel/surface cultivée par exploitation familiale

Dans la conclusion

- C Evolution de la population rurale dans les limites d'origine.
-

INTRODUCTION

Parmi les mutations qui s'opèrent actuellement en Afrique Noire la crise de conscience des milieux agricoles est la plus grave.

Avec l'incursion des Occidentaux l'argent est apparu. Il existait bien jadis des échanges effectués au moyen de signes spécifiques. Cependant la demande extérieure de biens locaux restait d'ordinaire insuffisante pour créer de véritables circuits commerciaux et les conditions d'une économie monétaire. Hormis quelques artisans on vivait directement des produits de la terre.

A la suite du colonisateur le "traitant" prit pied sur le continent ; leur collaboration permit d'organiser sur une vaste échelle la production et le trafic des denrées tropicales. Simultanément l'impôt était instauré. D'importantes sommes furent ainsi drainées vers un groupe dirigeant. L'Africain apprit par expérience à associer les trois notions : argent-pouvoir-vie facile. On eut la révélation d'un nouveau genre d'existence comblée et sans fatigue que seule permet la richesse monétaire. Désormais tout se paya, l'argent pénétra partout, devint un besoin.

Or, dans le système instauré les paysans se voient confinés au bas de l'échelle des revenus et doivent se rendre à l'évidence que, malgré leur travail et leur rôle de producteurs, leur bénéfice reste minime en regard de celui des agents de l'Administration, du commerce en général et des salariés de la ville. Les gens de la terre se découvrent dans la misère. Il en résulte d'une part un amer sentiment de frustration, peu propice au développement des masses agricoles, déjà défavorisées de par leur dissémination. Il s'ensuit d'autre part un désir de désengagement, lequel affecte en particulier les femmes lorsqu'elles sont traditionnellement chargées du commerce local, et surtout les jeunes, non encore pourvus d'une exploitation. Pour ces derniers le rôle démobilisateur de l'école est capital. S'échappe qui peut, comptant sur la chance et les relations, vers les centres où l'argent circule. Ou bien si, par suite de conditions particulièrement favorables en pays de plantation, le bénéfice agricole se révèle réellement intéressant, le propriétaire cède à la tentation de laisser le travail de son domaine à des salariés et quitte son état.

De nombreux auteurs - de G. BALANDIER à R. DUMONT - ont décrit et analysé cette situation. Elle n'est d'ailleurs nullement propre au continent noir. Contrecoup de l'expansion de la civilisation industrielle capitaliste, la crise a atteint les autres paysanneries du Tiers Monde. Les collectivités rurales exclues du "Progrès" végètent et se destructurent ; leur exode massif grossit le prolétariat des villes surchargées. Cependant dans l'Afrique Noire au nord de l'Equateur le malaise risque d'entraîner à plus ou moins long terme des conséquences particulièrement néfastes si l'on admet que la vocation de cette partie du continent, trop souvent privée de ressources complémentaires, est et restera longtemps encore agricole.

Même s'ils tiennent pour indispensables des opérations de diversification les responsables économiques africains sont conscients de ce que le développement de l'agriculture constitue un objectif essentiel de leur action. Il importe de mettre en oeuvre toutes les formules susceptibles d'assurer simultanément l'accroissement de la production agricole et la réhabilitation de la condition paysanne ; en un mot, au propre comme au figuré, de changer "la brousse" en "campagne".

Parmi les divers procédés envisagés - techniques, fonciers, commerciaux, etc... - l'extension du domaine cultivé constitue l'un des partis les plus intéressants pour une politique agricole.

La densité d'occupation humaine relativement basse à l'échelle du continent africain se révèle en outre assez inégale. Du fait des particularités du milieu physique ou plus souvent des circonstances historiques, le territoire de la plupart des Etats actuels comprend des zones très faiblement peuplées, parfois même totalement inhabitées. Cette situation présente a priori un aspect fort positif : d'une façon générale un programme visant à l'occupation de ces terres et à leur mise en exploitation dans les conditions les plus propices devrait :

- . procurer un accroissement de la production agricole
- . freiner l'afflux d'émigrants vers les centres urbains et permettre un rééquilibre du peuplement rural dans le cadre régional ou national

- . proposer aux paysans d'alentour une amélioration de leur rendement par la mise en oeuvre de méthodes nouvelles
- . leur apporter la garantie réconfortante d'une sollicitude active de la part de l'Etat.

Telle est à nos yeux la signification première du thème "Colonisation agricole des terres neuves" développé à l'heure actuelle par la recherche géographique en milieu tropical et dans lequel se place notre étude.

L'organisation d'une entreprise de colonisation agricole comporte dès l'abord un certain nombre d'inconnues qu'il importe de prévoir et de résoudre. Un échec aboutirait en effet à un résultat contraire au but recherché et aurait une portée désastreuse tant par la déception qu'il entraînerait chez les responsables que par l'arertume qu'il provoquerait dans les collectivités paysannes concernées. Cependant aucun des problèmes soulevés ne paraît par avance insoluble. On peut les rassembler succinctement sous cinq titres généraux :

- Assurer le bon déroulement de la migration nécessaire.

A cette fin deux conditions doivent être réunies, l'une concernant la "zone de départ" et l'autre la "zone d'accueil". Il s'agit d'une part d'intéresser au projet les habitants d'une région où par tradition se manifeste un profond attachement au travail de la terre mais où par ailleurs se révèle une propension actuelle à l'émigration. Une "animation" peut alors permettre d'obtenir les candidatures susceptibles d'amorcer le courant de départs.

D'autre part le territoire envisagé pour la colonisation, même s'il est reconnu peu fréquenté voire inoccupé, constitue toujours en Afrique le domaine de droit de groupes autochtones établis alentour. Là aussi des négociations préalables sont indispensables afin d'éviter des tensions lors de l'installation des immigrants.

- Apporter une aide matérielle aux arrivants.

Un déménagement, la construction d'une habitation, l'ouverture d'une exploitation exigent une mise de fonds importante. La création d'un réseau routier élémentaire s'impose également.

Démunis, les fondateurs ne sauraient supporter toutes les charges correspondantes. Dans ces conditions le lancement de l'opération implique un certain concours matériel de la part des organisateurs. Toutefois si ce soutien ne reste pas limité et temporaire il risque de créer chez les immigrants un état d'esprit passif et revendicatif d'"assistés".

-- Etablir les bases techniques de la production.

Il est tentant d'utiliser le paysannat immigré, jugé plus "malléable" qu'un milieu autochtone, pour généraliser des innovations déjà testées en Station agricole : l'"encadrement" sera-t-il suffisamment efficace ? Même si l'on se contente de préconiser des méthodes traditionnelles améliorées dans le détail, il appartient aux responsables de veiller à la bonne adaptation des cultivateurs (semences, façons) à un milieu physique nouveau et surtout d'observer les effets produits sur un sol jusqu'alors inexploité.

-- Reconstituer un milieu sociologique stable.

Il s'agit là d'un aspect capital de la colonisation agricole. En butte à des difficultés d'adaptation de toutes sortes hors de son cadre d'existence coutumier, l'immigré se trouve en effet soumis à la tentation "abandonniste" de retourner parmi les siens, ou bien à terme de pousser plus loin vers la ville. L'organisateur soucieux d'assurer l'"enracinement" du nouveau paysannat doit donc notamment respecter les structures traditionnelles (chefferie, groupe familial, vie religieuse) et s'efforcer de créer les meilleures conditions de confort sociologique. A cet égard la conservation de l'homogénéité ethnique paraît dans le contexte africain constituer un impératif de base.

-- Eviter un contrecoup fâcheux pour le pays d'origine.

Le bilan de l'opération serait contestable si l'on détruisait d'un côté pour construire de l'autre. L'avenir de la zone de départ se trouverait hypothéqué par un dépeuplement excessif mais également par la déconsidération dont ses habitants pourraient se croire l'objet. Il convient donc d'en garantir l'équilibre même au prix d'un ralentissement du mouvement d'émigration.

Par exemple

. en conservant au pays natal une densité d'occupation viable

et sans modifier sensiblement la structure démographique (risque d'affaiblissement des tranches d'âge les plus productives).

. en y engageant des actions propres à valoriser le genre de vie traditionnel

. en établissant des liens multiples entre les deux zones de départ et de colonisation (retours réguliers, échanges matériels etc...).

L'énoncé de ces principes fondamentaux met en évidence la nécessité d'une sérieuse étude préliminaire des conditions physiques et surtout du milieu humain.

Toutefois pour mener à bien un tel projet de mise en valeur une bonne connaissance du contexte local ne saurait suffire. Avant de débiter l'application d'un programme il importe de prévoir autant que possible les évolutions, les réactions, les revirements, les conséquences à terme. L'expérience d'opérations réalisées ailleurs dans des circonstances analogues est alors indispensable.

C'est à ce niveau que se situe notre contribution. Nous nous proposons d'exposer un cas africain de colonisation agricole de façon à permettre aux responsables intéressés d'en dégager les conclusions pratiques et de les mettre à profit lors d'entreprises semblables.

Plusieurs tentatives de ce genre ont déjà été analysées, opérations spectaculaires le plus souvent, menées "en discordance" avec les conditions de vie traditionnelles (1). Il nous a paru utile de présenter une réalisation obtenue avec des moyens plus économiques, donc plus crédible en pays africain mais également ambitieuse dans son objectif de promotion de la condition agricole. Tel est le cas de la colonisation des terres neuves togolaises par les Kabrè-Losso.

Le Togo illustre bien la situation décrite plus haut. Grâce aux données des deux derniers recensements (1959-60 et 1970) on peut suivre la rapide progression du phénomène d'urbanisation :

Evolution respective des populations urbaine et rurale au Togo

	1959-60	1970	Augmentation
Population totale	1.439.800	1.953.778	+ 36 %

(1) Telles celles du Plan des Arachides au Kenya, de la C.G.O.T. au Sénégal, de l'Office du Niger au Mali.

Population urbaine (1)	158.811	458.887	+ 189 %
Population rurale	1.280.989	1.494.891	+ 17 %

Il apparaît que la plus grande part de l'accroissement démographique est absorbée par les villes dont l'importance relative dans l'ensemble de la population togolaise s'est élevée de 1/10e à 1/4 au cours de la décennie de référence. Or on observe par ailleurs la faiblesse des atouts industriels du pays. Inversement, la population rurale se trouve en voie de stabilisation, alors que près de la moitié du territoire demeure sous-peuplée (moins de 10 hab/km²) et que subsistent de vastes zones vides. Dans cette conjoncture l'occupation et la mise en valeur des terres du Centre par les paysans des ethnies kabrè et losso "descendus" du nord prend tout son relief et constitue un fait original, un contre-courant par rapport à la tendance générale. Il importe donc de tirer de cette expérience agricole le maximum d'enseignements susceptibles de favoriser le succès de nouvelles interventions dans le même sens.

Par les formes très diverses qu'elle revêt l'expansion des Kabrè Losso offre une riche matière d'étude au chercheur en sciences humaines comme au technicien de l'aménagement.

La variété de ses aspects provient d'abord de la longue durée du courant d'émigration. Ici la collectivité installée depuis une cinquantaine d'années s'est aménagée un large terroir ; là de nouveaux venus s'organisent et défrichent en hâte.

Amorcé par les colonisateurs européens, le mouvement s'est prolongé ensuite de façon autonome et se poursuit encore à l'heure actuelle. L'Administration procéda dans l'intervalle à plusieurs "relances". Les principaux types d'immigration sont donc représentés : dirigée, spontanée, parfois entièrement organisée.

La diversité est également géographique. Certains Kabrè ou Losso se sont contentés d'occuper les abords de leur pays tandis que d'autres s'installaient dans la grande plaine du Mono à quelques 200 km vers le sud ; d'autres encore ont préféré les riches plantations de la région des Plateaux. Tantôt ils sont établis en toute indépendance sur des terres libres et tantôt acceptent la cohabitation avec des collectivités autochtones.

(1) c'est à dire la population des sept communes ainsi que celle des agglomérations de plus de 5 000 habitants prise en compte pour les deux tiers.

Dans un souci d'efficacité nous avons jugé préférable de ne pas étendre notre investigation à la totalité d'un aussi large champ de recherche. La présente étude est donc consacrée aux régions considérées comme les plus représentatives du phénomène de colonisation agricole, les plus aptes à révéler le dynamisme pionnier des immigrants.

Ainsi à notre avis la zone dite "des Plateaux" située à l'ouest d'Atakpamé ne présente pas de façon suffisamment affirmée les caractères distinctifs d'une terre neuve propre à la colonisation agricole. Sur ses reliefs montagneux les conditions pluviométriques, de type équatorial, permettent la culture du cacao et surtout du café, produits "commerciaux" par excellence. Le sol appartient aux collectivités Akposso, Akéhou et Fvke, peuplement ancien, autrefois "refugié" sur les hauteurs. Nombre de Kabré-Losso sont venus s'installer dans la région, attirés par les perspectives de gain monétaire. Engagés aux termes d'un contrat précis et étroitement contrôlés, ces immigrants ont dû se borner à accroître le capital-plantations des propriétaires autochtones. La décision ne leur appartient pas en ce qui concerne la taille ou la localisation des parcelles à aménager. Aujourd'hui d'ailleurs les gens du Nord sont surtout utilisés, comme manoeuvres salariés. Ici l'immigration agricole n'a pas rencontré les conditions d'une véritable colonisation.

Dans l'optique que nous nous sommes fixée la zone de "glissement" sur la bordure historique du pays d'origine n'offre elle aussi qu'un intérêt secondaire. L'habitat et le paysage agraire y reproduisent le plus souvent les structures locales traditionnelles. Fréquemment même les champs appartiennent à des agriculteurs de la périphérie qui s'astreignent pour les travailler à un plus long déplacement.

Ces deux zones marginales de la colonisation kabré-losso présentent en quelque sorte les cas-limites du processus. Celle-ci, trop proche du point de départ, permet difficilement de saisir les problèmes originaux et les transformations que suppose l'occupation d'un nouveau territoire. A l'inverse celle-là se trouve au point d'aboutissement ultime de l'expansion agricole étudiée ; les immigrants face à un peuplement autochtone relativement dense et structuré, se voient retirer toute latitude dans l'utilisation du sol.

L'authentique terrain de la colonisation agricole au Togo se situe dans la partie centrale que parcourent le Mono et l'Anié. Cette longue plaine représente d'ailleurs la plus vaste région ouverte à l'immigration des paysans kabré-losso et c'est là qu'ils se sont dirigés en plus grand nombre. Localement quelques groupes ethniques de faible densité occupent cet espace trop large ; aussi les arrivants ont-ils pu s'implanter sans rencontrer de contraintes majeures. Ici les "colons" sont des hommes libres, économiquement s'entend ; maîtres de leur exploitation, sinon du sol lui-même, ils s'organisent à leur gré et disposent entièrement de leur production. C'est précisément cette autonomie qui rend attachant notre sujet d'étude. Un groupe vient de fonder les bases d'une existence nouvelle : qu'a-t-il dû abandonner, voulu oublier ? Qu'a-t-il su adapter et créer ? Moins il existe d'entraves, plus l'expérience est significative.

Pour présenter ce cas de colonisation agricole nous nous proposons trois démarches successives : décrire, raconter, comprendre.

La description des domaines occupés par les Kabré-Losso aura pour but de faire saisir les différences existant entre les milieux d'origine et d'immigration et de poser concrètement les problèmes soulevés par l'occupation des terres neuves.

Le récit de la "descente" des paysans du nord permettra de remonter aux causes déjà historiques du mouvement et de relater les conditions de la transformation. Cet éclairage événementiel s'avère indispensable pour révéler les objectifs poursuivis et pour expliquer maints traits du comportement.

Enfin sur ces bases nous entreprendrons une analyse systématique de la situation nouvelle créée en pays de colonisation et de son évolution.

Au cours des années 1950 divers écrits ont fait connaître les "Cabrais" et leurs migrations paysannes. Cette ethnie est aujourd'hui l'une des plus remarquées en Afrique Occidentale. A son propos des affirmations inquiétantes ont été formulées que l'on peut résumer en quelques phrases : "Dans son pays d'origine cette population paléonigritique est victime de la surpopulation et de la faim. D'où sa massive émigration vers les "no man's lands" du Togo Central. Cependant lorsque ces paysans s'y installent ils

abandonnent aussitôt leurs excellentes méthodes culturelles traditionnelles et par leurs brûlis dévastent les sols fragiles de la savane. La mobilité de leurs hameaux atteste d'ailleurs la désertification des terrains qu'ils ont exploités'.

Si tel est le cas notre étude ne servira qu'à établir un constat d'échec et à déconseiller d'autres opérations analogues. Toutefois il apparaît que de tels cris d'alarme concernant la zone de départ et le pays d'immigration se fondent sur des appréciations qualitatives ou des observations restreintes. En fait aucune recherche rigoureuse concernant les Kabré-Losso "de l'extérieur" n'a encore été entreprise et sur un champ suffisamment étendu. Pour mener à bien notre tâche nous avons donc eu recours le plus systématiquement possible aux moyens cartographiques ainsi qu'aux examens quantitatifs, et nous sommes efforcés de résister à la tentation monographique.

1ère PARTIE

PRESENTATION DE LA COLONISATION AGRICOLE KABRE-LOSSO

OU

LES REGIONS D'IMMIGRATION VUES DU PAYS D'ORIGINE

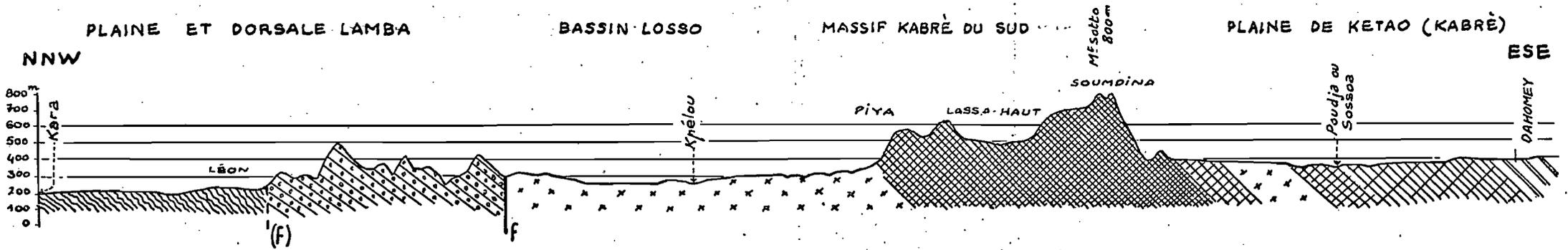
a) LES CONTRASTES DES MILIEUX NATURELS

Le pays d'origine : un aspect particulier de la chaîne togolaise.

Depuis la Basse-Volta ghanéenne jusqu'au Nord-Dahomey s'allonge une succession de chaînons qui traverse le Togo dans presque toute sa longueur. A la direction sud méridienne de cet axe orographique connaît un des plissements "saharides" caractéristiques des régions comprises entre la Côte d'Ivoire et le Dahomey, le mieux conservé sans doute. Pour discerner nettement l'unité de ces "monts Togo", il faut suivre le versant occidental très abrupt et rectiligne. Vers l'est en effet la disposition est assez désordonnée : dans la zone dite "des Plateaux" les directions de relief convergent transversalement vers Atakpamé ; plus au nord les monts du Fazao ne forment qu'une bande étroite, tandis qu'au delà de Sokodé un prolongement perpendiculaire rejoint le Dahomey, gênant l'accès du Nord-Togo. Les matériaux de la série atakorienne qui composent cet ensemble montagneux sont assez solides pour résister à l'érosion, il s'agit essentiellement de lourdes assises de quartzites précambriens ; une interstratification de schistes permis le creusement de profondes et étroites vallées longitudinales (bibl. 1 et 2) Certains éléments de moindre importance appartiennent à la série dahoméenne antérieure : en flanc-garde à l'est surgissent de la pénéplaine des îlots de roches éruptives basiques, par exemple au sud les monts Agou, Ahatzé, Haïto et au centre la montagne de Djabataouré.

La partie tout à fait septentrionale de cette chaîne représente le pays d'origine des Kabrè-Losso. Celui-ci, hormis le bastion avancé du petit massif de Djamdé, est tout entier compris à l'intérieur d'une ample courbe de la rivière Kara. Resserrés à l'extrême, les quartzites forment l'armature de la dorsale lamba, ils s'orientent vers le nord-est avant de se prolonger dans l'Atakora dahoméen. Presque inexistantes au Centre-Togo, les extrusions de roches basiques de la bordure orientale réapparaissent ici pour jouer le rôle principal : c'est d'orthopyroxénites que sont constitués les trois massifs kabrè. celui du sud, celui des Lama-Tessi et celui de Boufalé, qui se disposent parallèlement aux crêtes atakorienne. Du sud au nord leur altitude décroît en même temps que leurs formes s'amollissent. Le massif le plus méridional révèle quelques alignements NNO-SSE notamment dans le couloir qui le traverse en diagonale, mais la confusion et la lourdeur des formes caractérisent le relief des montagnes kabrè. En gravissant 100 ou 200 mètres d'un versant généralement raide on peut accéder à un replat très relatif surmonté de quelques sommets bien individualisés. L'ensemble, de façon assez spectaculaire, domine la pénéplaine migneissique où pointent encore les petits monts de Sirka et de Séméré (fig. 1) Les sols de cette région présentent pour l'agriculture un intérêt très variable. Les quartz et les schistes de la chaîne occidentale ne donnent lieu qu'à des lithosols de faible valeur.

FIG 1 COUPE GEOLOGIQUE DU PAYS D'ORIGINE



 série de Kandé-Boukrombé (schistes)
 série atakorienne (quartzites)
 série dahoméenne (gneiss d'Agbandi)

 orthopyroxénites
 orthoamphibolites
 orthogneiss à pyroxène
 granulites de Lama-Kara

série dahoméenne
(roches intrusives)

Echelle 1/200 000



Par contre, dans les massifs kabré entre les affleurements souvent chaotiques de la roche-mère, s'est élaboré un excellent sol sablo-argileux brun rouge, riche en composants chimiques (bibl. 6) il est très vraisemblable que la disposition sub-verticale des diaclases favorise la décomposition du substratum et permet la retenue de la terre arable dans une sorte de cloisonnement rocheux (bibl. 63). Autour de la montagne s'étalent des colluvions de bonne qualité mais sensibles au ruissellement. Au delà, la capacité agricole du sol décroît ; l'atténuation des pertes restreint les mouvements d'échange - sens vertical seulement - favorise le tassement et nuit à l'aération. La plus grande partie de la plaine environnant les massifs kabré, pourtant constituée en premier lieu d'ortho-amphibolites, manifeste une très nette tendance à l'induration : près de Kétao on compte trois niveaux d'une solide carapace ; la culture intensive accélère ce processus en facilitant le concrétionnement. La proportion de gravillons dépasse souvent 50 % dans l'horizon supérieur. Les sols sur schistes micacés ou granites du secteur de plaine sud-ouest ont évolué différemment ; peu profonds, sableux, acides, appauvris également par le travail agricole, ils n'offrent que peu d'intérêt. (fig. 2)

Au total, dans ce milieu d'origine très hétérogène les montagnes kabré ressortent nettement sur un fond assez médiocre ; si elles servaient de refuge, ce fut un refuge de choix.

Les Kabré-Losso ont parfois émigré à proximité de leur pays natal dans ce que nous appellerons la "zone de glissement". Ils ont trouvé là, des conditions identiques à celles que leur offraient les parties les moins favorisées de leur cadre d'origine. Au sud de la Kara se poursuit jusqu'à Bafilo l'ingrate surface aplanie dans les granulites de Lama-Kara . Les groupes d'immigration fixés au sud-est, en pays bassari, occupent un secteur de collines aux pentes accusées . Il s'agit d'un tronçon déprimé de la chaîne des quartzites atakariens dont les altitudes supérieures n'atteignent plus que 300-350 mètres ; c'est ce seuil qu'utilise la Kara pour se frayer un passage vers le réseau de la Volta. Mais le sol de ces croupes caillouteuses n'a rien de favorable, aussi quelques immigrants ont-ils franchi la barre effilée qui délimite cette zone à l'Ouest pour s'établir dans la plaine où les schistes de la série de Kandé procurent une terre plus propice à l'agriculture.

Le terrain de la colonisation agricole : La grande plaine du Mono.

Les Kabré-Losso de la colonisation ont choisi de s'installer dans la grande plaine qui à partir de SOKODE s'étend jusqu'à la mer. Bien qu'ils en aient ignoré de vastes espaces, une description d'ensemble s'impose. La caractéristique principale de cette région est l'unité, jusqu'à la monotonie, tant du point de vue de la structure que de celui du relief. Entre le Togo et le Dahomey où se prolonge la péné-

plaine on n'a trouvé aucun jalon naturel pouvant constituer un repère de délimitation ; de part et d'autre du méridien qui sur 200 km forme la frontière on trouve les mêmes formations géologiques et la même configuration morphologique. Des monts Togo au Nigéria le socle précambrien fait affleurer successivement tous les schistes cristallins de la série dahomeyenne. Entre les "migmatites de Chra" soumis à un métamorphisme profond et le groupe supérieur des "micaschistes d'Alamagney" se distinguent selon la finesse du grain et la composition minéralogique les gneiss dits de l'Ofé, d'Anié et d'Agbandi. Ces formations surmontées en discordance par l'Atakorien, se disposent très approximativement en bandes orientées NNE-SSO, suivant la direction saharide. A la limite méridionale du socle, les gneiss les plus élaborés, les migmatites, servent d'appui à la bordure sédimentaire du Continental Terminal.

Aux confins de la pénéplaine quelques rares hauteurs attirent l'attention annonçant les Mono Togo : par exemple les chaînons isolés entre Atakpamé et Palimé, parallèles à l'escarpement des quartzites, ou le petit massif de Koronga au nord de Sokodé. Certains de ces reliefs ne sont pas constitués du substratum gneissique mais des roches intrusives basiques déjà signalées en bordure de la chaîne atakorienne comme l'imposant Mont Agou, voisin de Palimé, ou le Pougba de Sotouboua. Ces reliefs sur pénéplaine peuvent être considérés comme caractéristiques à proximité d'une zone de regain orogénique. Mais dans l'ensemble les gneiss et micaschistes accusant un pendage proche de la verticale ont été complètement arasés. La chapelet de buttes résiduelles d'une centaine de mètres de hauteur constitue la seule exception notable à cet planissement, à proximité de la frontière du Dahomey, sur le "front des migmatites (1) que longe l'Ogou.

L'altitude générale s'abaisse doucement vers le sud selon une inclinaison moyenne de l'ordre de 1 % (hautes surfaces à 370 Mètres sur le 9e parallèle, à l'est de Sokodé ; à 170 mètres sur le 7e parallèle). Comme il est de règle une ébauche de dépression subséquente apparaît au contact avec les sédiments côtiers mais par suite de la remarquable perméabilité de la "Terre de barré" du Continental Terminal ce sont les migmatites elles-mêmes que déblaie l'amorce de réseau subséquent. Le système du Mono crée une très légère gouttière centrale mais si peu sensible qu'un examen détaillé des cotes est nécessaire pour la remarquer. Suivant la pente générale de la plateforme le tracé du réseau hydrographique reflète la régularité de la pénéplaine. Le Mono, guidé depuis sa source jusqu'au sud de Sokodé par la direction des lignes de faille inscrites dans le gneiss, s'affranchit ensuite de la structure et comme l'Oti ghanéen ou l'Ouémé dahoméen se dirige en serpentant vers la mer. Une portion du cours paraît plus expressive ; entre les latitudes 8° et 7°30 approximativement le réseau des affluents de gauche est conduit avec fermeté vers le SSO et le fleuve lui-même se soumet un moment à cette orientation générale, malgré l'ampleur de ses

(1) Contact des migmatites de Chra avec les gneiss de l'Ofé.

sinuosités, puis les méandres en dents de scie en amont du confluent de la Nongpoué traduisent un ancien effort pour suivre malgré les obstacles l'inclinaison dominante. La physionomie rigide du tracé hydrographique donne une idée de ce qu'a du être autrefois le relief de cette région, probablement un alignement d'escarpements de failles parallèles. L'imperméabilité de la roche cristalline accroît l'importance du ruissellement et favorise le creusement d'un réseau de thalwegs extrêmement ramifié. Dans ces conditions le modelé général de la plate-forme est directement façonné par l'érosion "normale" caractéristique d'un climat humide. Le moutonnement continu et serré des interfluves crée un paysage uniforme. Au sud d'Atakpamé, à bonne distance des Monts Togo, ce ne sont que de molles ondulations mais le relief de détail s'accroît dans la zone septentrionale avec des pentes de l'ordre de 4% au flanc des vallées secondaires (notamment dans la région des villages de colonisation proche de Sokodé, où la route côtoie les affleurements de formations atakoriennes). Ce contraste assez sensible au nord du 8e parallèle entre la surface supérieure et l'entaille des thalwegs atteste le travail actuel de l'érosion. Au sud du même parallèle la proximité du niveau de base a permis une évolution plus précoce et rapide des formes parvenues aujourd'hui à l'état de sénilité mais le sillon des petites vallées quoique moins marqué reste toujours net. D'autres signes de rajeunissement se manifestent ; les irrégularités du profil longitudinal du Mono qui se traduisent par l'encaissement marqué de son lit malgré l'allure divagante du tracé dans la région d'Atakpamé et par les seuils de son cours inférieur à la hauteur de Parahoué, témoignent des incessants mouvements de compensation qui affectent la plate-forme ; de légers séismes sont d'ailleurs périodiquement ressentis. Cette tendance à la reprise de l'érosion ainsi que les facteurs propices au drainage expliquent sans doute l'efficacité du déblaiement. Les formes d'accumulation sont en effet pratiquement absentes, réduites à une mince pellicule de colluvions sableuses de quelques centimètres d'épaisseur recouvrant ça et là les hautes surfaces et à une étroite banquette alluvionnaire bordant de façon intermittente les principaux cours d'eau(1) ; d'un ancien niveau cuirassé il ne reste que quelques témoins isolés dominant les lignes de crête. Les affleurements de roche nue ne sont pas rares.

La prépondérance quasi exclusive du gneiss dans le substratum géologique la rareté des dépôts superficiels, la monotonie du type de relief, enfin le défaut d'importantes nuances climatiques régionales confèrent à la carte pédologique de la plaine centrale une uniformité caractéristique (bibl. 4 à 11). Partout dominant les sols ferrugineux tropicaux dont on peut très théoriquement et schématiquement représenter ainsi la formation. La couche argilo-sableuse provenant de l'altération de la roche-mère cristalline se dissocie en plusieurs niveaux sous l'action brutale des averses d'été. Le sable, élément stable, se maintient en surface tandis que les hydroxydes métalliques sont entraînés en profondeur

(2) 300 mètres de large au maximum le long du Mono

et précipitent sous forme de concrétions, arrêtées seulement par les assises inférieures plus compactes.

Trois horizons principaux se superposent :

- A - sableux - lessivé - gris ou gris brun
- B - à concrétions plus ou moins nombreuses - Proportion d'argile importante. Rougeâtre.
- C - grossièrement sableux ou argileux comprenant des fragments de roche-mère en voie d'altération - grisâtre ou verdâtre taché de beige ocre ou rouge.

Ce type de sol présente des propriétés chimiques et physiques satisfaisantes dans l'ensemble : somme élevée de bases échangeables, bonne saturation du complexe d'échange en surface, p. H compris entre 6 et 7 sur tout le profil ; l'horizon supérieur, meuble et moyennement humifère offre une terre arable très convenable. Il est bien évident cependant que la marque distinctive de ces sols, l'induration, constitue en soi une donnée défavorable. Les variations de fertilité sont à mettre en rapport d'une part avec la profondeur de l'horizon concrétionné à laquelle est liée l'épaisseur de la couche humifère, d'autre part avec l'intensité de l'induration ; il arrive, mais le cas n'est pas fréquent, que se forme un niveau intermédiaire cuirassé, il en résulte alors un appauvrissement de la surface isolée de l'horizon sous-jacent nourricier et, si cet obstacle se rencontre à moins de 75 cm de fond il empêche le développement normal du système racinaire (bibl. 10).

Le bilan hydrique(1) de tels sols ferrugineux tropicaux est médiocre. Cela est considéré comme un handicap pour la mise en valeur de ces terres, rapidement desséchées après la saison des pluies. Localement néanmoins la présence d'une roche-mère plus basique peut faire apparaître l'hydromorphie qui s'accompagne généralement d'une amélioration des propriétés chimiques et d'un renforcement de l'horizon humifère. Tel est le cas dans la région de Chra et surtout dans les zones d'excellentes terres noires localisées sur des gneiss amphiboliques de part et d'autre des moyennes vallées du Mono et de l'Anié, principalement autour des zones de convergence hydrographique Mono-Ogou-Anié, (bibl. 7) et Mono-Nongpoué-Amou-Chra. La qualité de ces sols dépend aussi étroitement de leur situation topographique : on trouvera les meilleures terres sur les surfaces planes des interfluves où l'horizon A est le mieux préservé ; au contraire l'accroissement de la pente provoque à la fois une aggravation de l'érosion, par suite de l'action accrue des eaux superficielles, et une recrudescence de l'entraînement des colloïdes par les eaux d'infiltration, le lessivage oblique ajoutant ses effets à ceux du lessivage vertical. Les sols de versant sont donc habituellement minces, parfois squelettiques, souvent engorgés aux basses altitudes. Par la suite de la convexité générale du profil topographique, c'est dans la partie inférieure de la pente que l'état de ces sols devient le plus défectueux, où

(1) ou pourcentage d'eau utile retenue.

s'accumulent des gravillons superficiels et où fréquemment affleure la cuirasse.

D'un point de vue pratique l'utilisation inconsidérée de ces sols présente de l'avis du pédologue une menace grave. Avant toute culture le concrétionnement ne débute généralement pas en deçà de 20 cm de profondeur mais les passages répétés de la houe favorisent la remontée des particules grossières qui peuvent alors venir encombrer l'horizon supérieur et diminuer d'autant le pourcentage des éléments qui confèrent au sol sa fertilité. De plus, le travail agricole, nécessairement ameublissant, augmente le lessivage et active le processus d'induration en même temps qu'il disperse l'humus. Nous avons donc affaire à des sols particulièrement fragiles ; M. LAMOUREUX estime que vingt ou trente ans de jachère seraient nécessaires pour la régénération naturelle d'un sol ayant subi trois années de mise en culture (bibl. 8). Nous retenons au total que la terre de la plaine centrale est fertile à condition d'en faire un usage modéré, mais les pionniers venus d'un pays de culture intensive ont-ils su opérer la mutation des techniques indispensable pour exploiter leur nouveau domaine avec les ménagements qui s'imposent ?

Le climat soudanien humide

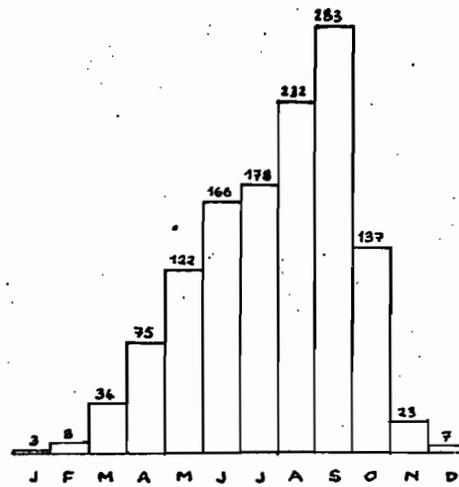
Par rapport à l'ensemble africain occidental le Togo au sud du 10^e parallèle présente une physionomie climatique spécifique qui se manifeste principalement dans la carte de la répartition des précipitations le long de l'axe méridien de notre champ d'étude. La hauteur de pluie annuelle, au lieu de diminuer progressivement depuis la côte vers l'intérieur du pays, augmente au contraire. C'est d'abord le fait de l'anomalie pluviométrique du littoral ouest du Bénin (bibl. 12 et 14) : on enregistre à Lomé 900 mm seulement (1). Puis assez rapidement le déficit s'atténue dans l'arrière pays : 1000 mm à Tsévié où sont installés les derniers émigrés vers le sud, 1250 mm dans la région du cours supérieur du Mono. Mais au nord du 9^e parallèle le rôle positif joué par l'orographie prolonge et accuse l'effet d'inversion ; le plateau d'Alédjo et les massifs kabré bénéficient de 1400 mm de précipitations. La grande plaine centrale dans sa partie togolaise correspond sur la carte à une vaste plage délimitée presque exactement par les isohyètes 1200 et 1300 qui adoptent une position approximativement méridienne imposée par l'orientation de la chaîne atakorienne. Cette uniformité pluviométrique confère un caractère supplémentaire d'homogénéité à l'ensemble de la zone de colonisation kabré-losso. Si au Togo-Dahomey, la tranche d'eau annuelle croît du sud au nord alors qu'ailleurs elle décroît, aux latitudes intermédiaires elle se trouve à peu près identique dans les deux cas ; le Centre-Togo peut ainsi être considéré comme normalement arrosé à 7°40', Tsévié-Mono : 1200 mm, Bouaké (C.d'I) 1209 mm - cependant à chacune des extrémités nord et sud de ce domaine apparaît le décalage caractéristique, dans la partie septentrionale togolaise notamment l'approche des hauts reliefs maintient le niveau élevé des précipitations tandis qu'au Nigéria ou en Côte d'Ivoire par exemple celui-ci continue de s'abaisser régulièrement avec l'éloignement de la mer.

En revanche, les variations saisonnières des précipitations correspondent aux données classiques : malgré les singularités de la carte des isohyètes la remontée annuelle du Front Intertropical ne semble nullement perturbée. Dans le secteur méridional de la zone d'immigration, à une centaine de kilomètres de la côte les deux passages, aller et retour, de la mousson sont nettement séparés et se traduisent sur le diagramme par deux maxima, en mai et septembre (mais la période de récession qui les sépare n'est plus, à cette latitude, suffisamment marquée pour caractériser une véritable "petite saison sèche" comme dans l'extrême sud du pays). Au pays d'origine des Kabré-Losso il n'apparaît plus qu'un seul maximum, très accusé, en septembre, tandis qu'au début de l'année trois mois consé-

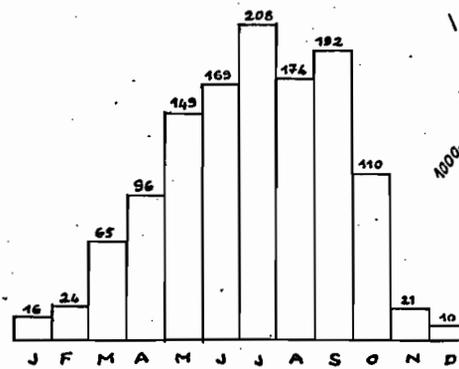
(1) Les causes du phénomène restent mal connues ; après avoir recherché des explications dans l'orientation de la Côte de l'Or en rapport avec celle de l'alizé austral puis dans le rôle attractif des reliefs proches, on présume aujourd'hui que l'étude des courants marins du golfe pourrait fournir des indications intéressantes.

FIG. 3

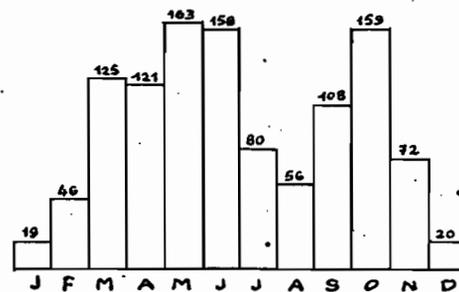
VARIATIONS
PLUVIOMÉTRIQUES
REGIONALES
AU TOGO



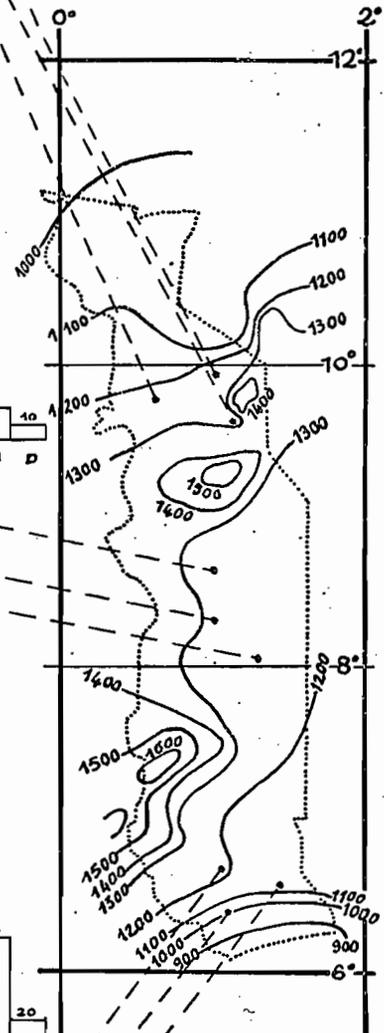
1268 mm
moyenne entre: { KANDE
LAMA-KARA
GUÉRIN-KOUKA



1234 mm
moyenne entre { SOTOUBOUA
BLITTA
KPESSI



1126 mm
moyenne entre { AGBÉLOUVÉ
TSÉVIÉ
TABLIGBO



cutifs sont presque totalement dépourvus de pluie. Entre ces deux schémas bien connus, le régime de la région centrale présente un type de transition ; les chiffres de moyennes mensuelles permettent de repérer une légère baisse de la pluviométrie en août, mais non ressentie par le paysan en année normale. Si l'on veut mettre l'accent sur les distinctions à établir entre les deux milieux écologiques, celui d'origine et celui d'immigration (1), il faut surtout remarquer au Centre-Togo l'atténuation de la saison sèche, toujours exposée aux averses : deux mois seulement reçoivent moins de 20 mm et la période des pluies commence dès mars (65mm). La plus grande partie de la zone de colonisation kabré-losso connaît donc un régime propre à la limite sud du domaine soudanien, à période pluvieuse très étalée et sans mois de pointe.

Les déplacements de la Zone de Convergence Intertropicale vont également déterminer les variations des autres données climatiques. Pendant la saison sèche, tandis que le front oscille de part et d'autre de Nuatja, l'alizé du nord-est d'origine saharienne balaie la plaine centrale ; les stations enregistrent alors des moyennes mensuelles de 40 à 60 % d'humidité relative et la température du mois le plus chaud dépasse 28 °. A l'inverse, début avril s'établit une circulation du sud-ouest ; l'invasion d'air maritime austral provoque un net rafraîchissement en même temps que s'élève le degré hygrométrique (24°3 et 85% en août)(2). En l'absence de statistiques pour le pays d'origine nous ne pouvons nous fier qu'à l'impression ressentie : il ne semble pas que les propriétés de l'atmosphère au sol y présentant des écarts sensibles par rapport à ce que l'on peut observer au Centre-Togo. Par contre une ligne de démarcation climatique se situe très vraisemblablement peu au delà de la zone des reliefs du nord ; à Mango l'air est différent surtout au cours de la saison sèche et les moyennes l'expriment clairement : en janvier l'humidité relative descend à 27 % et la température du mois de mars s'élève à 31°9. On peut valablement émettre l'hypothèse que la portion septentrionale de la chaîne atakorienne joue dans une certaine mesure un rôle d'écran à l'égard des influences sahararienne et favorise de ce fait la pénétration de l'air océanique ; cela pourrait expliquer les hauteurs d'eau relativement élevées enregistrées dans la partie septentrionale de la plaine centrale ainsi protégée côté nord.

En émigrant vers le Centre-Togo les Kabré-Losso n'ont pas vraiment changé de région climatique. Dans la pratique nous ne retiendrons qu'une nuance : la répartition plus heureuse des précipitations dans la zone des terres neuves. Elle se traduit de deux manières. C'est d'abord l'élaboration plus précoce des pluies : modification peu importante en apparence que cette tranche d'eau inférieure à 100 mm gagnée au cours des trois premiers mois de

(1) (cf. fig. diagrammes I et II)

(2) moyenne entre Atakpamé et Sokodé dont les données mensuelles sont voisines)

l'année, mais le paysan pourra en tirer un profit non négligeable pour l'organisation de son travail. C'est en second lieu la réduction du maximum d'été. L'établissement de diagrammes comparatifs à l'échelle régionale permet de l'observer : la disparition du "clocher" caractéristique restreint d'un quart environ la quantité d'eau reçue dans le Centre de juillet à septembre. Là, encore, notons un facteur d'amélioration ; le caractère massif des précipitations d'été ne représente nullement un avantage pour des gens qui ne pratiquent pas l'art d'irriguer (1), au contraire en nuisant à la stabilité des sols l'excédent des averses abondantes et répétées joue un rôle néfaste, surtout au nord lors du paroxysme de septembre. Dans son ensemble le territoire d'installation des Kabrè-Losso, du 10e au 7e parallèle correspond à la bande soudanienne pluvieuse comprise entre une zone de régime équatorial - le littoral et son arrière-pays - et une zone représentant une autre forme de climat soudanien, plus chaud et sec, à caractère continental - l'extrême nord du Togo. Sous le double aspect du confort physiologique et des exigences de l'exploitation agricole, ce domaine et particulièrement la région d'immigration, peut être jugé favorable à l'occupation humaine si l'on compare son indice d'aridité à celui de la plaine septentrionale, mais moins clément évidemment que l'étroit secteur côtier, "équatorial tempéré" comme le qualifie si justement P. PEL'SSIER (2). Par leur ample mouvement vers le sud les émigrants sont assurés de s'établir sous un ciel plus propice car ils n'ignorent pas que, comme dans toute l'Afrique Occidentale, le milieu climatique est d'autant plus accueillant que la mer est plus proche.

(1) Au Katyè les rigoles aménagées le long des pentes servent uniquement à évacuer les eaux de ruissellement.

(2) cf. "Les pays du Bas-Ouémé" (Dahomey sud-oriental) où l'auteur décrit un climat exceptionnellement bienveillant et modéré, auquel s'apparente celui du Togo méridional.

L'accès à la savane arborée des Terres Neuves

Les données climatiques ne laissent pas prévoir de dissemblances notables dans le paysage végétal; c'est l'action de l'homme, beaucoup plus ancienne et marquée dans la zone de départ, qui va créer un contraste fondamental.

Dans l'ensemble togolais, seuls les plateaux copieusement arrosés de l'est d'Atakpamé ont vocation pour porter une forêt dense. En contrebas, dans la plaine centrale, la hauteur des précipitations annuelles interdit le développement d'une formation végétale puissante; la savane qui y règne présente cependant à l'état originel un peuplement arboré abondant et fait progressivement place à une véritable forêt claire vers le 7^e parallèle avec l'allongement de la saison des pluies sur près de neuf mois. Il est en fait assez difficile de reconnaître ce type originel de la végétation des Terres Neuves altéré par la culture et, même en avant du front de défrichement par le feu⁽¹⁾ On peut sommairement décrire ainsi l'aspect habituel hors de la zone exploitée: un couvert malgré la contiguité des feuillages se déploie de façon assez lâche et permet la constitution d'un tapis herbacé peu serré dont les graminées se dressent jusqu'à un mètre; la faible représentation de la strate buissonnante rend la pénétration relativement aisée. De hauteur modeste - rarement plus de 15 m - l'arbre est bas branchu, son feuillage peu épais, son tronc tourmenté et son écorce rugueuse; il s'agit d'un peuplement résistant au feu bien caractéristique d'une savane soudannienne, où le karité occupe la meilleure place (bibl. 18 et 21).

Clairsemée sur les affleurements caillouteux et les lambeaux de carapace, la végétation arborée se fait plus dense là où la topographie favorise la concentration des filets de ruissellement. En effet par suite de l'imperméabilité du sous-sol les marigots s'alimentent essentiellement aux eaux superficielles, mais sur le relief mou des niveaux moyens l'écoulement est malaisé; les cours d'eau prennent difficilement leur départ et leur naissance est fréquemment signalée par un vallon bourbeux sans véritable lit ou par un bassin de réception engorgé d'une eau à demi stagnante longtemps après la fin des pluies. On trouve dans ces bas-fonds une forêt marécageuse assez peu dense. En aval le drainage s'organise: mieux aéré le sol des rives permet le développement d'un cordon forestier d'abord discontinu puis de plus en plus fourni. Les sombres galeries à palmiers raphias qui accompagnent tous les cours d'eau en les recouvrant parfois d'une voûte de feuillage créent bien mieux que le relief les véritables repères et démarcations dans le monotone paysage.

(1) Signalons pour mémoire les quelques importantes formations boisées conservées sur les lignes de crête, très nettement discernables sur la photo aérienne, surtout dans l'Est-Mono septentrional; N. Leneuf y observe des associations typiques d'une forêt dense humide (bibl. 9)

Au pays d'origine les précipitations abondantes permettraient de même un boisement assez dense et sans doute plus vigoureux, comme en témoignent les relicts (par exemple les bosquets sacrés qui étonnent par leur aspect luxuriant) ou certaines régénérations (par exemple sur les sommets de Boufalé où une épaisse végétation à lianes s'est développée depuis le début du siècle sur les pentes abandonnées par la culture et encore striées de gradins); les légendes font souvent état des "profondes forêts" qui couvraient autrefois le sol. Mais parler de la végétation primitive du pays d'origine n'a plus grande signification. Toute la région a été soumise à un déboisement systématique, les montagnes depuis des siècles, leurs alentours depuis une cinquantaine d'années ou plus, au point que le problème du combustible se pose et que les ménagères en sont réduites à brûler dans leurs foyers les tiges du sorgho; la plupart du temps l'exploitation fut si intensive par la suite que lorsque les cultures reculent la repousse spontanée reste aléatoire et anémique. Le paysage actuel est celui d'un parc à néré clair-semés dans la plaine; tandis que dans la montagne le piémont et en général sur tous les sites d'habitation (1) se dispersent le baobab, et le palmier aeleis. Curieuse association en vérité, mais fréquente tout au long de l'axe central que nous parcourons; que l'homme ait pu étendre aussi loin l'aire de ces arbres utiles - l'aeleis remontant jusqu'au 10^e parallèle, le baobab descendant jusqu'à la côte - illustre de façon frappante l'anomalie pluviométrique du Togo.

La rencontre avec la grande brousse (lahou) constitue pour les Kabré-Losso, habitués aux horizons largement découverts, la modification la plus apparente de leur cadre d'existence. Quand on sait le rôle protecteur indispensable que joue la végétation arborée sur un sol particulièrement fragile on peut craindre que les nouveaux défricheurs se comportent avec une maladroite brutalité à l'égard de ce qu'ils considèrent comme un obstacle.

b) LE GRADIENT DEMOGRAPHIQUE

1) Le "réduit kabre" (2)

Un coup d'oeil sur le passé du pays d'origine est indispensable pour la connaissance des populations qui ont participé à la colonisation du Centre-Togo. Mais l'histoire de la région de la Kara reste encore à demi obscure faute de gardiens de la tradition événementielle ou de familles de chefs susceptibles de transmettre les récits d'autrefois. Ainsi devons nous nous contenter pour l'instant d'un aperçu très sommaire, sans prétendre reconstituer les mouvements de populations qui ont abouti à la mise en place du peuplement contemporain. J.C. FROELICH, se fondant sur des vestiges toponymiques et archéologiques délimite une ancienne aire d'extension des "Lama". Le territoire de ces ancêtres des Kabré-Losso sans doute peuplé de façon

(1) ainsi l'agglomération de Niamtougou prend-elle l'allure d'une véritable palmeraie.

(2) L'expression est de J.C. FROELICH, elle englobe aussi les Losso. Pour tout le paragraphe cf le même auteur (bibl. 33 et 34).

assez lâche, se serait jadis étendu loin alentour, sauf vers le Nord tenu par les Somba, sur une superficie environ dix fois supérieure à celle de la zone d'occupation actuelle. Apartir du XVIIe siècle ce domaine paléonigritique diminue considérablement devant l'invasion des populations voltaïques : Gourma au Sud (Kotokoli) Bi Tyambé au sud-ouest (Bassari), Dagomba à l'ouest (Konkomba) Bariba à l'est (royaume de Djougou) ; enfin dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle des Mandé (T'okossi) venu de l'actuelle Côte d'Ivoire s'installèrent au nord-est. Facilement défaits, les groupes "Lama" se virent parfois refoulés. Ainsi les Logba (1) chassés des environs de Djougou par les Bariba se regroupèrent au début du XIXe siècle sur la haute Binah tandis que des colons militaires s'installaient sur leurs terres ; à la veille de l'arrivée des Européens ils ne résistaient aux incursions des Djerma venus du sud que grâce à l'appui de leurs anciens ennemis (2). Les Tchokossi s'installant à Mango expulsèrent de la région des Lamba qui se réfugièrent en deça de la Koumongou dans la région de Kandé. Mais le plus souvent les autochtones paléonigritiques restèrent sur place et furent englobés plus ou moins impérativement dans les nouvelles structures. Lorsque les Bi Tyambé parvinrent à l'emplacement de Bassari, ils firent alliance avec les "Lama" de Binkoujiba et reconnurent la prééminence de leur chef de la Terre. Par contre les envahisseurs kotokoli eurent moins d'égards envers les premiers occupants. P. ALEXANDRE observe qu'aucun des trois "lado ndo", ou gardiens de la Terre ne peut appartenir à un "clan aborigène" (bibl. 23). L'entassement des Kabrè sur le massif le plus proche de la Kara pourrait faire songer à un reflux à partir du sud mais personne n'en conserve le souvenir (4) ; d'ailleurs les clans autochtones constituent aujourd'hui 60 à 65 % de la population kotokoli. S'il y eut recul des "Lama" il s'opéra à petite échelle comme par exemple au sud de la Kara des plaines vers les montagnes où l'empreinte paléonigritique se remarque davantage. On aboutit à cette conclusion : les hautes densités du pays d'origine ne sont pas l'effet du refoulement. Les Logba ainsi que les Lamba de Kandé ont dû certes se replier mais ensemble ils représentent actuellement à peine un dixième de l'effectif résidant : dans ces deux cas les paysans en fuite s'installèrent à la périphérie hors de la zone des bastions montagneux. Une douzaine de générations nous séparent du temps des premières invasions voltaïques ; si dans l'intervalle le Kabyè avait accueilli des communautés "lama" refoulées l'évènement aurait laissé trace dans la mémoire populaire, au moins sous forme mythique. Or nulle part en l'état actuel de la

(1) Population d'origine "lama" à l'Est ; voisin des Kabrè, ils en sont aujourd'hui séparés par la frontière dahoméenne.

(2) cf. J. PERSON (Bibl. 85) cité par R. CORNEVIN (bibl. 28) ;

(3) La tradition ne fait état que d'un seul étranger venu de l'autre côté de la rivière un nommé Koli qui après s'être intégré aux habitants de l'actuel canton de Lama fonda chez eux Lama-Kolidé. cf. CRIDEL (bibl. 54).

recherche il est possible en écoutant les vieux de remonter dans le passé de façon très schématique. Tous, sauf certains habitants de la région de Niamtougou se disent originaires du pays. La disposition actuelle résulte de couts déplacements internes. La plupart des Lamba viendraient des montagnes du nord-est ; Kouméa a donné naissance à Landa ; plusieurs groupes kabré sont issus du Lama-Tessi, ainsi Pya , Yadè et même les Lama installés sur le promontoire montagneux le plus méridional. Cependant une bande d'envahisseurs voltaïques, les Naoudéba ou Nata, choisit d'une façon assez inattendue (1) de s'implanter à proximité immédiate des paléonigritiques entre les Monts Kabré et la dorsale atakorienne ; leur parler qui s'apparente au Mossi et leur aspect corporel plus élancé confirment les dires des anciens. FROELICH fait remonter leur établissement au XVII^e siècle. Ils durent vraisemblablement s'imposer aux autochtones de la plaine. Beaucoup de "Lama" cédèrent le terrain mais c'est vers l'Ouest qu'ils reculèrent, jusqu'à la chaîne montagneuse et la plaine au-delà ; d'autres demeurèrent et adoptèrent la langue naoudé mais aucun indice d'assujettissement ne subsiste aujourd'hui. Par la suite des Kabré émigrant du massif sud vinrent se fixer auprès de Niamtougou à côté de ces Naoudéba.

Ces indications très sommaires permettent de mieux comprendre les principales distinctions ethniques qu'il importe de faire parmi les populations du pays d'origine (fig.4).

1° Les Kabré. Ils occupent les trois massifs (1) et la plaine en contrebas. Le cours supérieur de la Kpélou limite approximativement leur domaine à l'ouest ; à l'est l'agglomération de Kétao comprend déjà un quartier logba. Ils partagent le massif le plus septentrional avec les gens de Sola (les Sorouba) qui s'apparentent à l'ensemble Somba ; ceux de Djamdé se considèrent encore comme Kabré, mais à Sirka apparaît nettement le métissage avec des éléments kotokoli.

2° Les Lamba. Le piémont oriental de la dorsale marque très précisément la frontière de leur territoire. L'ethnologue y distingue :

- les Difal, du canton de Défalé, peuplant les vallées et les zones déprimées du nord de la chaîne ; ils avoisinent les premiers villages somba (Tamberma).
- les Lamba de Kandé, diffus dans la plaine au nord-Ouest
- Les Manganassissé et les Manganapo qui occupent jusqu'aux rives de la Kara la section méridionale de la dorsale et son contrebas vers l'ouest.

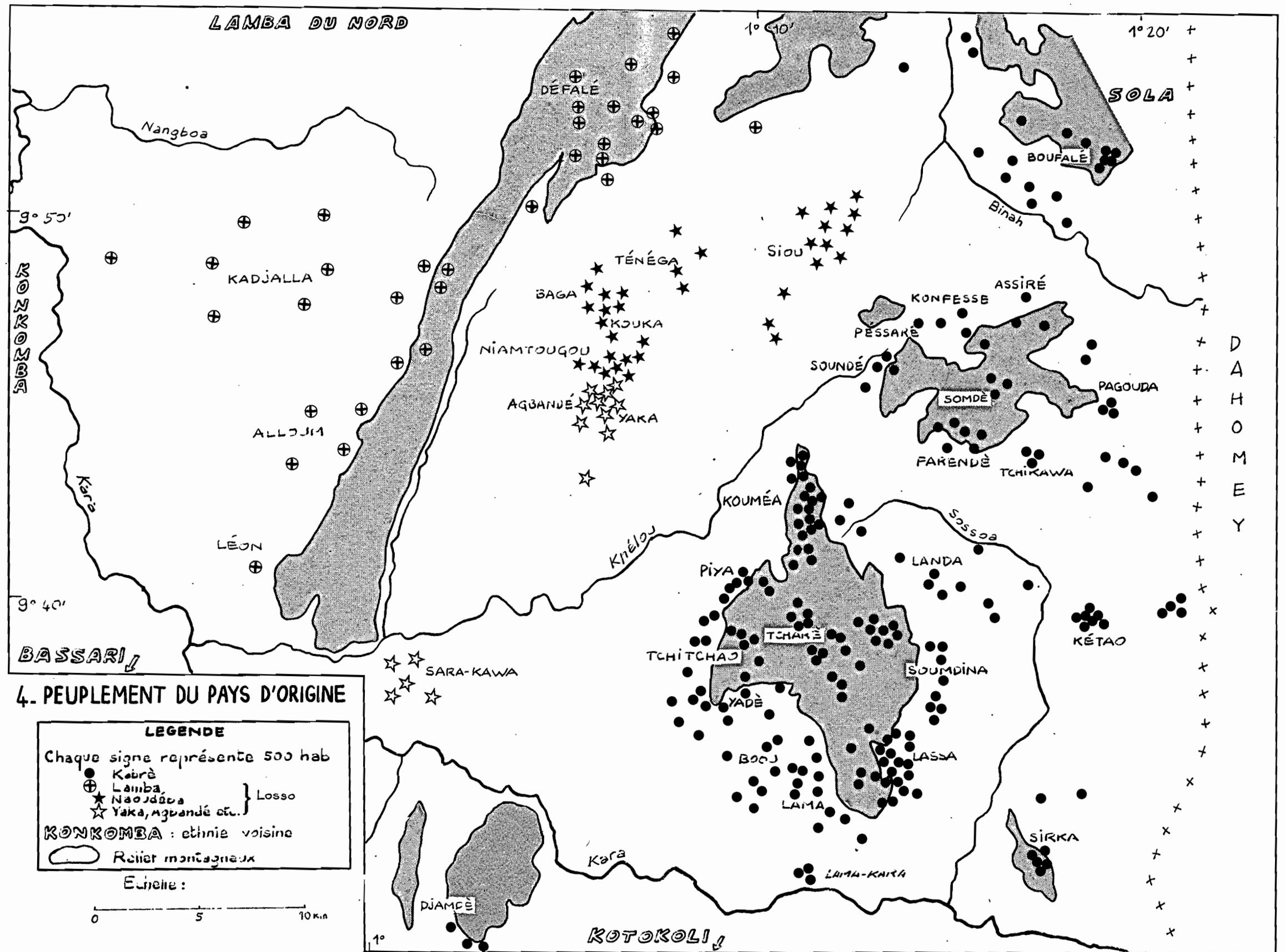
3° Les groupements d'origine "lama" établis dans la partie méridionale de la plaine intermédiaire, au Sud de Niamtougou : Yaka, Aghandé et Sara-Kawa.

4° Les Naoudéba, au nord des précédents.

L'ensemble paraît fort disparate, toutefois le géographe qui entreprend l'étude de la colonisation agricole des régions centrales n'est pas obligé de prendre en considéra-

(1) ceci laisse à penser que la densité de population était alors moins considérable qu'aujourd'hui.

(2) Dans cet ensemble ethnique les habitants des cantons de Lama-Tessi, purs Kabré habitant le massif intermédiaire, s'individualisent sous le nom de Lamadissi



4. PEUPLEMENT DU PAYS D'ORIGINE

tion toutes ces particularités ethniques. Les intéressés eux-mêmes facilitent notre tâche en se désignant de voisins à voisins par des dénominations plus larges. Le terme de "Katlè" (2), en usage dans la région d'Atakpamé et jusqu'à la côte pour désigner indistinctement tout émigré du Nord, prête évidemment à confusion ; par contre la terminologie courante des montagnards des trois massifs peut s'adopter dans la pratique : pour eux sont Kabrè ceux que nous avons regroupés en 1° et sont Losso tous les autres (3).

Ce n'est pas seulement la démarche commune de l'émigration qui permet de rapprocher ces différentes variétés ethniques et l'on est beaucoup plus tenté de mettre l'accent sur leurs similitudes que sur leurs oppositions. Il existe assurément une démarcation entre la langue naoudé et le fond linguistique "lama" : un Kabrè ou un Lamba, malgré des nuances dialectales nombreuses parvient à se faire comprendre dans tout le pays sauf entre Niamtougou et Siou. Mais dans tous les autres domaines les points d'analogie apparaissent avec évidence : par exemple, sur le plan sociologique, l'autonomie de la cellule familiale, le caractère gérontocratique du pouvoir, l'absence d'organisation politique, les cinq classes d'âge masculines ; le type d'organisation de l'espace surtout est identique : qu'il s'agisse de la plaine ou de la montagne, l'habitat familial en "Soukkala" encloses, très individualisées quoique regroupées par lignages est la règle, ainsi que l'exploitation intensive d'un domaine restreint ; tous appliquent des techniques de production très élaborées : haut degré d'aménagement du sol, association de la culture et de l'élevage, systématisation du travail en groupe. Nous reconnaissons là les éléments spécifiques d'une civilisation paléonigritique que J.C. FROELICH a méthodiquement analysés au Nord-Togo en parallèle avec les traits propres à d'autres montagnards africains (bibl. 33).

Les conditions historiques ont modelé la physionomie du pays d'origine. A partir du XVIIe siècle les Kabrè-Losso se trouvent entourés de peuples aguerris, mieux équipés et commandés par de puissantes chefferies, et qui tous se livrent à la traite des esclaves. Les paysans paléonigritiques inorganisés pour le combat sont réduits à la défensive. Mais quelle est la réalité de cette menace à la veille de l'arrivée des Européens ? Une zone de no man's land de 10 à 30 km de profondeur ceinturerait alors le pays, excepté aux confins nord, au contact des Tamberma et des Sorouba, et sur une partie de la façade orientale où les Logba avaient fait alliance avec le roi de Djougou. Des bandes tchokossi et kotokoli franchissaient parfois cette zone de séparation mais, aux dires des anciens, la seule véritable menace provenait des raids des "Sémassé", les Bariba installés à l'est ; ces guerriers armés de lances, aux montures parées de peaux de bêtes, mettaient pied à terre pour tenter

(2) La plupart des Kabrè s'appellent eux-mêmes "Kabiè" (pl. Kabièma)

(3) Ils précisent parfois "Nata pour les Naoudéba", "Mangbara" pour ceux de la chaîne et "Lamba" pour les habitants de la région de Kandé. Il convient de remarquer qu'aucun de ces dits Losso ne se nomme soi-même Losso.

de capturer les gens réfugiés sur les hauteurs. Aucun razzieur ne pénétrait jamais dans la plaine centrale (Niamtougou). De telles expéditions n'étaient sans doute ni fréquentes, ni redoutables. Il est assez significatif que pour les vieux "les guerres d'autrefois" consistaient avant tout en conflits entre groupes congénères. Les paléonigritiques contre les cavaliers étrangers venus sans armes à feu ne manquaient pas de moyens de défense ; ils ne se séparaient jamais de leur arc ni de leur poignard et s'éloignaient le moins possible de la zone de résidence de façon à se rassembler promptement en cas d'alerte en une multitude de combattants (1). Aussi les agresseurs devaient-ils se borner à de rapides coups de main. En outre était-ce l'intérêt des voisins d'aller décimer et ruiner les Kabrè-Losso quand ceux-ci approvisionnaient d'eux-mêmes les marchés d'esclaves d'alentour ? L'effectif ayant augmenté la montagne avait cessé d'être un retranchement stratégique indispensable : plusieurs générations avant le début du siècle, des quartiers ou des villages entiers descendirent pour venir s'installer dans la plaine jusqu'à deux kilomètres et plus des premières pentes, tout en conservant néanmoins leurs champs d'"en haut" ; citons par exemple Landa, Siou-Kawa, Pagonja et presque tous les Lamadissi du versant nord (exposés directement aux incursions bariba) ou encore beaucoup des Kabrè de l'actuel canton de Lama qui faisaient face aux Kotokoli (2). Certaines communications restaient même possibles avec l'entourage ; le passage était libre pour les paléonigritiques vendeurs d'esclaves ou acheteurs du fer bassari ; l'introduction du métier à tisser résulte également de contacts avec l'extérieur ; bien avant la période coloniale deux gros villages de Kabrè se sont fondés en pays kotokoli, à l'Est de Bafilo. Ce n'était donc pas l'état de siège, néanmoins la règle générale était l'isolement et les habitants avaient renoncé à toute idée d'expansion spatiale.

Sans être complètement coupé du monde environnant le pays vivait replié sur lui-même, c'est là le fait déterminant qui engendra tous les caractères spécifiques de cette civilisation. En butte à des voisins militairement très supérieurs les Kabrè-Losso résistèrent d'abord aux razzias, grâce à leur position de refuge, plus tard, c'est leur nombre qui mieux encore les protégea, créant un effet de masse et impliquant au sein des différents groupes une plus grande homogénéité sociale et une cohésion plus étroite. La capacité de défense était telle que la nécessité d'un pouvoir politique ne se fit pas impérieusement sentir (3) et que ces paléonigritiques purent préserver leur structure sociale de type égalitaire. Mais avec l'augmentation de la pression démographique c'est contre la nature qu'il

(1) Des hurlements puis la corne d'alarme signalaient l'apparition des ennemis ; la culture se limitait essentiellement aux terres proches des habitations ; aussitôt donc les hommes accouraient par centaines et se jetaient dans la mêlée.
 (2) Le cas de Kétao est différent ; c'était un important marché d'esclaves.
 (3) Il existait seulement des "chefs de guerre" pour les conflits internes ; représentants ou délégués mais nullement stratèges, ces "hommes forts" ne percevaient aucun avantage en nature. Ils faisaient la prière avant la bataille, combattaient au premier rang et si la lutte causait trop de dommages parlementaient avec les ennemis pour obtenir la paix. On s'adressait à eux pour juger les affaires graves, ils choisissaient alors des assesseurs plus âgés.

leur fallut lutter pour subsister dans ce cadre étroit ; ils s'y employèrent comme on sait. La mutation des Naoudéba est alors beaucoup moins paradoxale qu'il n'y paraît. On peut formuler à ce sujet l'hypothèse suivante : ces envahisseurs voltaïques furent les seuls qui réussirent à s'installer dans la place mais ils subirent eux aussi la loi de l'isolement ; affrontés aux mêmes difficultés, ils s'identifièrent à leur entourage en s'acculturant. Ce cas exceptionnel d'une population allogène ainsi "paléonigritisée" mérite d'être signalé.

De l'accroissement de la densité d'occupation il résulta également un renforcement des contraintes de coexistence et une aggravation des rivalités entre groupes (1) ; d'où de perpétuelles luttes locales, trait dominant de l'histoire précoloniale de ces paléonigritiques. Une insécurité constante sévissait donc, engendrée du dedans beaucoup plus que du dehors.

Les fortes densités du Nord

L'existence d'un important fonds humain au Nord-Togo permit au premier

(On ne peut comprendre l'histoire du pays d'origine sans individualiser dans l'ensemble kabré-losso des sous-ensembles de peuplement. Le rapprochement de trois caractères communs permet d'approcher la définition d'une subdivision Socio-géographique : il s'agit d'une communauté :

- dont les membres se considérant comme les descendants d'un même ancêtre légendaire ne se livraient pas entre eux à des hostilités concertées, union qui ne nécessitait pas entre eux de pacte de non-agression (de tels accords étaient fréquents entre collectivités voisines).

- à l'intérieur de laquelle se contractaient les mariages, sauf exceptions expressément reconnues comme telles.

- dont l'aire de peuplement et d'exploitation agricole se délimite assez nettement sur le terrain ; il s'agit du seul degré de subdivision comportant une signification territoriale : à l'intérieur de cette aire se dispersent et s'imbriquent les terres appartenant à des groupes de plus petite échelle (par exemple hada # quartier, ou tchédjé uyé # lignage).

Ce sous ensemble (de 2 à 10 000 habitants) représente donc la base du terroir, et vraisemblablement du clan. Pour la commodité, à l'exemple de J.C. FROELICH, nous le nommerons "tèto", bien que ce mot kabré qui signifie terre ou territoire ne soit pas employé au Kabyè pour désigner l'unité ainsi caractérisée. Il n'existe dans les langues locales aucun nom générique s'appliquant à une telle entité - les gens emploient seulement les noms propres respectifs (Yadè, Soumdina, Baga, etc...) - cependant les habitants ont parfaitement conscience qu'elle constitue l'élément fondamental de fragmentation de leur milieu humain. Au reste les premiers Européens se réfèrent directement aux "tèto", géographiquement définis, pour fixer leur découpage administratif en cantons ; l'usage du terme de "canton" comme équivalent de "tèto" présentait localement un risque de confusion car d'importants regroupements de "tèto" ont été opérés par exemple, pour former le canton de Lama-Tessi ou celui de Niamtougou.

chef le peuplement du Centre, c'est à ce titre qu'il retient notre attention. Le recensement général de la population du Togo permet une évaluation aussi précise que possible. En fait l'effectif des Kabrè-Losso résidant dans le pays d'origine ne représente pas en lui-même une masse démographique considérable : 150 000 personnes recensées en 1960 (1) ; nous verrons que ce chiffre n'a pas sensiblement varié depuis le début de mouvement de colonisation des terres neuves. Il correspond à peine à la population d'une capitale d'état africain moyen ; il ne manque pas en Afrique Occidentale d'ensembles ethniques beaucoup plus nombreux ; au Togo même les Evhé rassemblent plus de 300 000 personnes. Mais ce qui nous importe et confère un caractère particulier à l'établissement originel des Kabrè-Losso c'est leur forte densité d'occupation du sol.

Tableau 1 : Densité de la population du pays d'origine

	nbre de pers. résidentes	superficie*	densité moyenne
I - Kabrè) Massif sud	: 69 815	446 km ²	158,7 hab/km ²
) Autres régions du Kabye (nord et est)	34 188	485 km ²
II - Naoudéba et leurs voisins de l'agglomération de Niamtougou	: 22 804	328 "	69,5 "
III - Lamba (2) (plus Sara-Kawa et Djamdê)	: 23 180	1006 "	23,0 "
Ensemble	: 149 987	2259 "	66,4 "

* /calculée d'après la limite des cantons.

Il se trouve donc au nord de la Kara une remarquable concentration d'hommes, telle qu'il est rare d'en rencontrer dans l'Afrique soudanienne ; elle contraste très nettement sur un environnement dont les valeurs de densité à l'échelle régionale restent inférieures à 25 habitants/km² (3). Pour rencontrer au Togo une zone plus peuplée il faut atteindre l'extrême sud du pays, où les conditions naturelles et la situation sont autrement favorables - circonscriptions d'Anécho et de Tabligbo : 96 hab/km².

A l'intérieur du pays d'origine il convient de faire d'importantes distinctions (fig. 5). On repère trois niveaux de densité correspondant à des ensembles géographiques propres :

- Les montagnes kabrè et leur pourtour complémentaire : de 100 à plus de 300 habitants/km². Des maxima impressionnants sont atteints dans le massif sud. Une étude de détail du peuplement du Lama-Tessi qui de la Binah à la Sossoa engloberait le territoire d'exploitation des paysans installés dans la plaine mettrait de même en évidence l'attrait exercé par la montagne et son piémont ; aux confins septentrio-

(2) excepté les Lamba de Kandé : leur participation à la colonisation du Centre-Togo est si faible qu'en général nous n'avons pas pris leur cas en considération (en 1960, 4 % seulement de ces Lamba avaient émigré au Sud du 9e parallèle).

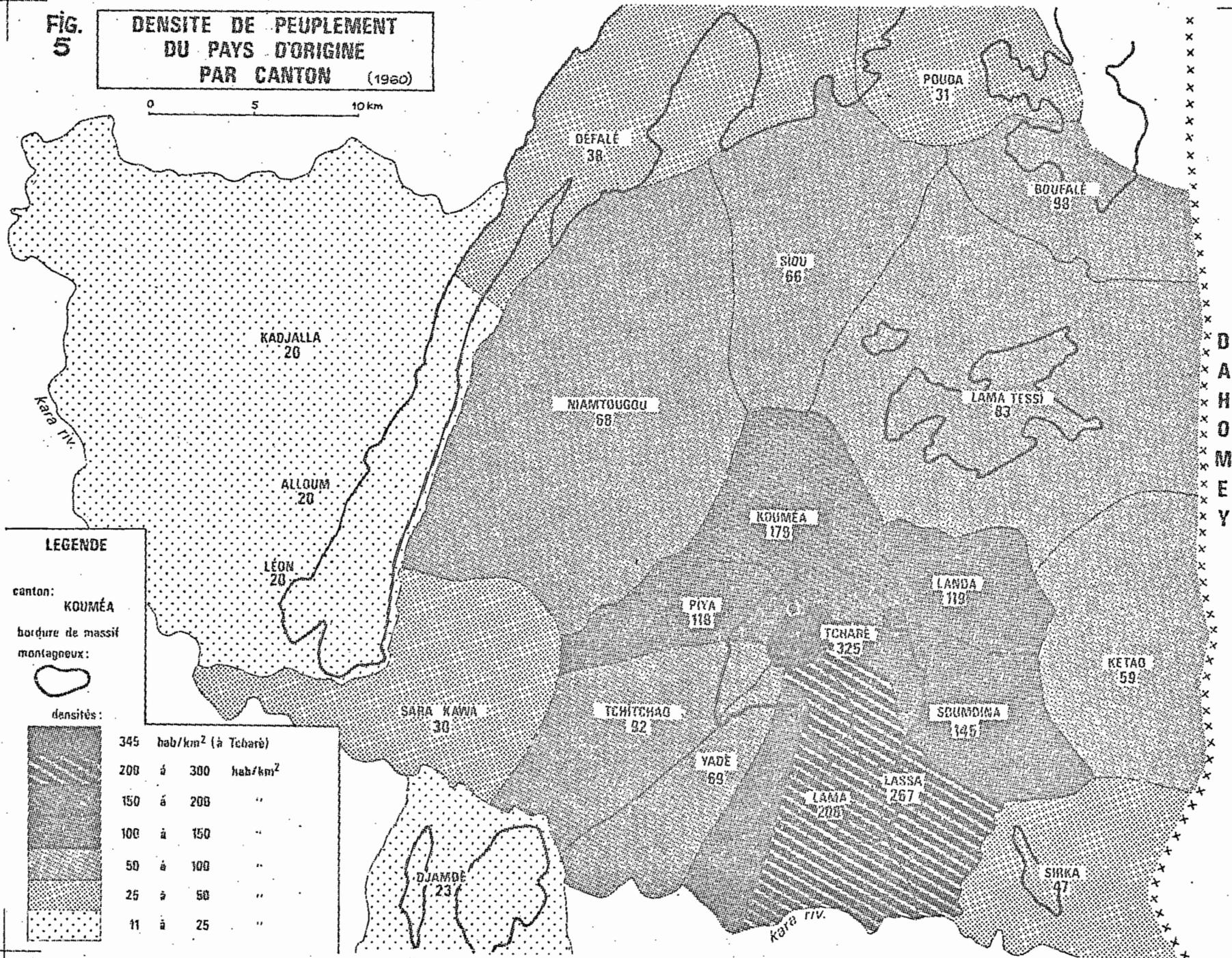
(3) Sauf chez les Moba où la densité dépasse fréquemment 40 hab/km².

(1) Aujourd'hui l'ordre de grandeur est certainement identique, peut-être légèrement inférieur car l'émigration semble s'être accrue ces dernières années.

FIG. 5

DENSITE DE PEUPEMENT
DU PAYS D'ORIGINE
PAR CANTON (1960)

0 5 10 km



LEGENDE

canton: KOUMÉA

bordure de massif montagneux:



densités:



345	hab/km ² (à Tchare)
200 à 300	hab/km ²
150 à 200	"
100 à 150	"
50 à 100	"
25 à 50	"
11 à 25	"

D A H O M E Y

naux, à Boufalé et Pouda, la tendance paraît beaucoup moins nette.

- Les régions basses de part et d'autre de ces massifs : de 50 à 70 hab/km2. A l'est (Kétao et Pagouda) comme au nord-ouest (Siou et Niamtougou)

- La zone périphérique au nord et à l'ouest : de 10 à 40 hab/km2 . C'est la partie la plus vaste du pays d'origine mais la densité y rejoint celle des populations voisines.

Sans vouloir en rien négliger le rôle des vicissitudes historiques dans la répartition des Kabrè-Losso sur leur territoire, notons l'étroite liaison existant entre la forte charge de peuplement et la fertilité de la terre. Les trois paliers de densité retenus correspondent aux trois grandes catégories de sols de valeur inégale : sur les pentes des massifs kabrè le relief active la décomposition d'une excellente roche-mère (1) ; le sol des plaines d'alentour quoique moins aéré et plus sensible à l'induration est le plus souvent constitué à partir d'un substratum encore basique donc passablement riche ; la périphérie septentrionale et occidentale médiocrement peuplée correspond au domaine ingrat des formations atakorien- nes et plus à l'ouest à la série schisteuse de Kandé. Ainsi les zones de différente densité s'organisent approximativement en auréoles d'occupation décroissante à partir d'un axe central fertile.

L'effet de l'enclavement historique qui peut en lui-même expliquer le fait de la concentration démographique, fut accentué par une capacité de reproduction exceptionnellement élevée. La première enquête sérieuse, effectuée en 1932 par le Capitaine de Marqueissac dans le Lama-Tessi montra que la proportion des jeunes de moins de quinze ans atteignait 42 % de la population résidente (bibl. 78) ; vingt cinq ans plus tard l'"Etude démographique du pays kabrè" (bibl. 72) aboutit au même résultat pour l'ensemble des circonscriptions des Lama-Kara, Pagouda et Niamtougou. Il est beaucoup plus malaisé de déterminer avec exactitude le taux de natalité : la deuxième étude citée, menée à l'aide de moyens importants et selon des méthodes aussi rigoureuses que possible, avance le chiffre à peine croyable de 71 % ; entre seize et cinquante ans une femme accouche en moyenne six fois. Il est vrai que la moitié des enfants meurent avant leur cinquième année. Le taux d'accroissement des Kabrè-Losso était ainsi fixé en 1957 à 31 % . Il s'agirait donc d'une des groupes africains les plus prolifiques que l'on connaisse. On comprend mieux dans ce contexte l'usage ancien de la traite des enfants - pratiquée seulement par les Kabrè des deux massifs méridionaux où la pression démographique était la plus forte.

Par l'importance de son effectif, surtout par le niveau élevé de sa densité et le dynamisme de sa progression, la population kabrè-losso du pays d'origine réunit les conditions démographiques pour alimenter régulièrement un courant d'hommes vers le Centre-Togo. Conditions nécessaires mais non pour autant suffisantes ; d'ordinaire l'existence d'une forte concentration humaine en milieu rural soudanien évoque des problèmes de subsistance donc une propension à l'émigration, néanmoins la présence d'un sol fécond précisément dans les secteurs les plus peuplés laisse présa-

.../...

(1) On remarquera l'augmentation caractéristique de la densité dans le massif Sud ; en rapport avec l'accroissement de l'hypsométrie ?

ger qu'ici la relation n'est pas si simple.

Les Terres Neuves : Essai de définition historique

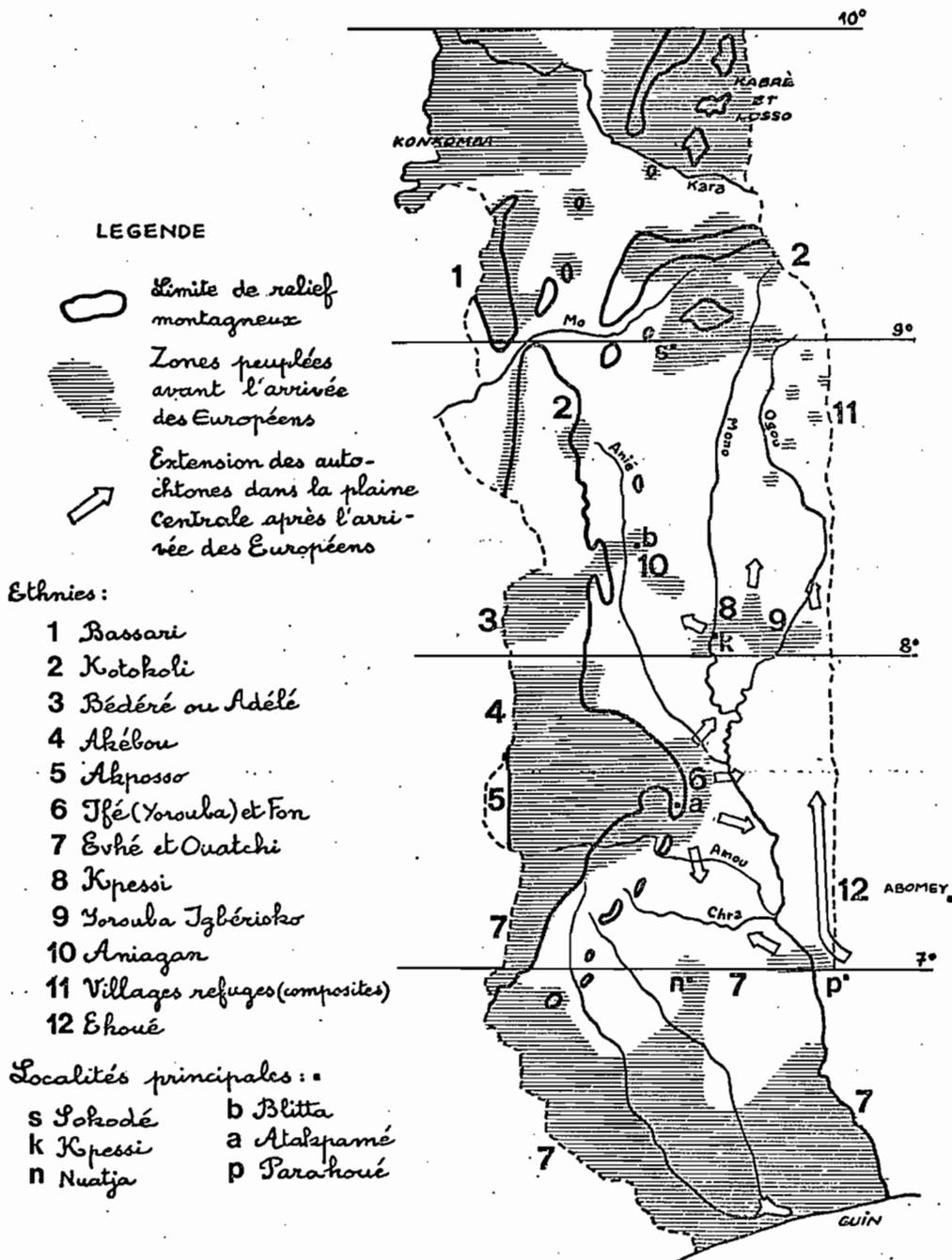
A moins de 100 km au sud de la Kara les plaines du Centre-Togo demeuraient à la fin du siècle dernier à peu près vides d'hommes, comme en témoigne la carte allemande Sprigade achevée en 1907. En l'absence d'une quelconque prohibition constatée dans le milieu écologique, c'est dans l'histoire qu'il faut tenter de trouver l'explication de cette désaffectation. L'emplacement choisi lors de leur installation par chacun des groupes habitant au sud du parallèle 9°30 exprime un évident souci de protection ; autant qu'au pays d'origine la montagne a joué ici un rôle attractif. Le fait que tous les centres bassari importants sont situés au pied d'une hauteur est à attribuer, ainsi que le remarque CORNEVIN (1) à la crainte des razzias dagomba venues de l'ouest et aux conflits entre agglomérations rivales. Les Kotokoli eux aussi ont préféré s'établir d'abord sur les chaînons atakoriens ; par la suite ils s'en éloignèrent peu en progressant vers la source du Mono ou dans les régions de l'actuelle Sokodé ; pourtant à l'époque de cette expansion leur organisation politique était si forte sous l'hégémonie du clan Mola qu'ils n'avaient plus à redouter d'incursions ennemies. Les Bédéré, petit groupe ethnique émigrant de l'ouest, s'arrêtèrent à Yégué pour faire leur fief des plateaux de l'Adélé. Plus au sud, toujours sur les hauteurs, vivent les Akébou, autochtones dont la position attira des rameaux de populations étrangères. La chaîne atakorienne à l'endroit où elle se déploie largement vers l'est est occupée par les Akposso ; ces derniers ne se sont risqués en contrebas sur la façade orientale qu'en s'établissant sur un étroit secteur arrosé par l'Amou. Des groupes yorouba avaient, après un long périple, trouvé asile à l'extrémité du promontoire qui s'avance vers la vallée du Mono, et fondèrent là Atakpamé. Sauf un court tronçon à la latitude de Blitta, tout le pourtour montagneux peu accessible est donc habité (fig. 6).

A l'inverse dans la grande plaine centrale on s'exposait au pillage ou à la domination. Deux états forts dotés d'une force armée permanente y exerçaient leur suprématie, le royaume kotokoli de Tchaoudjo qui tenait la zone nord (bibl. 23) et surtout celui d'Abomey dont l'armée contrôlait les pays du moyen Mono sur quelque 150 km en latitude et venait périodiquement livrer bataille à Atakpamé (bibl. 51) ; la plaine n'attira qu'un seul groupe important, les Evhé venus de la rive est du fleuve. Mais à Nuatja où ils s'installèrent la position était sans doute difficilement tenable et un rempart s'avérait nécessaire (2) ; lorsqu'au cours du XVIII^e siècle

(1) cf. bibl. 29 ; pour tout le paragraphe nous avons eu recours à l'Histoire du Togo du même auteur (bibl. 28).

(2) Cornevin signale également un rempart à Tado, l'étape précédente des Evhé, et à Agbogbomé autre ville à proximité du mont Haïto (bibl. 28).

FIG 6 - PEUPEMENT
DU TOGO CENTRE ET SUD
A LA FIN DU XIX^e SIECLE



Echelle 1 : 2.500.000

0 10 20 30 40 50 100 Km

cle ces Evhé dans leur grande majorité quittèrent la ville, ils gravirent les hauteurs les plus méridionales des Monts Togo encore inoccupés - les plateaux de Dayés, de Klouto et le mont Agou - ou bien se replièrent vers le sud-ouest dans l'actuel Ghana et en direction de la côte (1). Plus au nord quelques groupuscules ethniques d'origines très diverses peuplaient une trentaine de villages ou hameaux à la fin de la période précoloniale. Certains s'étaient constitués vassaux d'Abomey, tels les Akim de Kpessi et les Yorouba sis de part et d'autre de l'Ogou (bibl. 27).

D'autres, avaient su garder leur indépendance, c'étaient au sud de Blitta les Aniagan, tôt armés de fusils, qui conservent le souvenir de durs affrontements ainsi que les villages du haut Ogou pour la plupart fondés par des Bariba mais où trouvèrent refuge des errants yorouba, ashanti et même evhé. Enfin quelques campements de chasseurs kotokoli jalonnaient la piste des esclaves entre Sokodé et Blitta. Au total si l'on tient compte de l'effectif actuel et du fait que depuis l'arrivée des Allemands, en 1890, ce chiffre a pu tripler, six mille personnes seulement auraient habité dans la grande plaine centrale au nord du 7^e parallèle à la fin de la période précoloniale (2) - densité inférieure à 0,5 hab/km² - encore le plus grand nombre était-il fixé approximativement à la latitude de Kpessi. Plus objectivement que les récits d'expéditions militaires et de razzias que rapporte la tradition populaire la carte du peuplement du Centre-Togo à la fin du siècle dernier fait saisir le climat d'insécurité qui régnait autrefois, en montrant la préférence manifestée pour les sites propices à la défense - l'appréhension qu'inspirait l'établissement isolé dans les zones basses.

Cette situation de retraite en altitude, tout à fait banale en Afrique Occidentale, ne devait pas être notablement modifiée par l'instauration de la paix. Le milieu montagnard au demeurant sain et cultivable, avait permis l'enracinement des différentes populations. Il se révéla même privilégié dans sa zone méridionale, domaine des plantations de café et de cacao. L'arrivée des Allemands ne provoqua donc pas d'expansion vers la plaine. Un seul cas fait exception, le seul du Centre-Togo où se fût réalisée à l'époque une concentration démographique critique, celui des habitants de la région d'Atakpamé. Ils n'avaient pas attendu pour commencer à se propager dans le bas pays environnant que les Allemands fassent régner l'ordre et que les Français viennent à bout de la résistance du roi Béhanzin. Dans la ville d'Atakpamé s'étaient regroupés au début du XIX^e siècle, ceux que les Européens ont appelés "Ana" - les Ifé d'origine yorouba, Niamia ou Djama, et les Houdou (3) apparentés aux Evhé - puis des Fon (Mahi) originaires de Savalou les avaient rejoints, une cinquantai-

1) Les Ouatchi-régions de Tabligbo, Anfouin, Vogan - restaient proches d'Abomey mais bénéficiaient de la protection de la vallée inondable du Mono et des villages de défense que les rois de Glidji avaient établis le long de cette frontière.

2) En dehors des habitants des piémonts ou des zones bordant la montagne, donc en excluant les Ifé et Houdou, alors éloignés de la montagne d'Atakpamé. Selon un autre procédé d'estimation, consistant à se référer au nombre de cases mentionné sur la carte Sprigade - 1,5 ou 1,6 hab. par case - B. BARNIER (bibl. 46) estime que l'est-Mono dans les premières années de notre siècle n'était pas peuplé de plus de 4000 personnes 800 hab. pour le secteur de Tado et Tohoun, 300 hab. sur une étroite bande parallèle à la frontière dahoméenne et 3000 hab. dans la région de Kpessi-Kamina (dont 500 à Kpessi même.

3) La petite montagne de Glito, isolée à l'est sur la rive gauche du Nongponé n'avait pu les protéger contre les raids d'Abomey.

ne d'années plus tard, pour se fixer à proximité immédiate ; l'espace manquait au pied de la montagne. Avant la venue des colonisateurs européens de nombreuses familles avaient déjà quitté l'agglomération pour fonder des villages dans la plaine jusqu'à 10 km des premières pentes (Amoutchou, Anié p.ex). Mais après 1890 et jusqu'en 1930 la progression peut s'accélérer librement : les Niania passent au sud de l'Amou et vers l'est parviennent jusqu'au Mono que les Fon n'hésitent pas à franchir ; les Houdou occupent plus tard la rive gauche de l'Anié près de son confluent (1). Le réseau de pistes rayonnant autour d'Atakpamé figure très distinctement ce mouvement de détente. Mais il s'agit en fait d'une aire relativement restreinte, les nouveaux villages en effet ne s'éloignent pas de plus de 35 km du chef-lieu.

Au début de la période coloniale, la conjoncture change tout à fait. A la différence des populations du pourtour montagneux qui en général restent cantonnées sur les hauteurs, celles de la plaine autrefois menacées se trouvent soudain très à l'aise dans l'espace et sous l'effet de l'accroissement naturel s'étaient largement : Les villages refuges du nord-est s'entourent de hameaux ; les gens de la région de Kpessi se répandent sur la rive droite du Mono et leurs voisins Yorouba (villages de Moretan, Kamina, etc) gagnent vers le Nord ; les Adja-Evhé progressent en direction de la rivière Chra. Seuls les Aniagan, très éprouvés par leurs derniers combats restent sur leurs positions. Enfin après la première guerre mondiale l'Est-Mono méridional, autrefois interdit du fait de la proximité menaçante d'Abomey, reçoit les émigrants de la population excédentaire de la région voisine de Parahoué ; ces Ehoué longent la frontière jusqu'à la latitude d'Atakpamé.

Ainsi à l'intérieur de la grande plaine centrale, désormais terre d'accueil, s'est manifestée dès la fin du siècle dernier une très nette tendance à la propagation. Néanmoins malgré la multiplicité des mouvements il faut remarquer le caractère limité de cette diffusion opérée à partir d'effectifs peu considérables. A l'époque du début de la colonisation kabré-losso en effet de vastes zones restaient encore totalement inhabitées : 1° L'espace laissé libre entre Evhé et Ifé de part et d'autre de la Chra. 2° L'Est-Mono entre les parallèles d'Atakpamé et de Kpessi. 3° L'intervalle compris entre le fleuve et les Monts Togo depuis Anié jusqu'à quelques kilomètres de Sokodé. Par ailleurs la plupart des secteurs occupés, l'étaient de façon si lâche qu'une implantation intercalaire demeurerait tout à fait réalisable.

Dans la perspective d'une colonisation spontanée et par référence aux conditions historiques du peuplement, il importe de se représenter les réflexes des autochtones face à la demande étrangère. En Afrique, les régions inhabitées sont rare-

(1) cf. le rapport de L. PECHOUX (1932), administrateur à Atakpamé à l'époque (cité dans bibl. 24).

ment à considérer comme de "véritables" no man's lands" et moins qu'ailleurs dans le cadre relativement limité du Centre-Togo. Face à l'intrus il se trouve toujours ici un responsable autochtone pour revendiquer au nom de sa collectivité la propriété de la terre, aussi déserte et lointaine soit-elle. Mais cette prétention ne peut s'affirmer avec beaucoup de rigueur en l'absence le plus souvent de frontières anciennes et précises entre les territoires des différentes ethnies en place (1) ; au reste l'intention n'est pas d'interdire l'installation des nouveaux venus - tout au plus de se réserver le choix de leur emplacement - mais essentiellement de faire reconnaître la suprématie de la chefferie autochtone ce qui garantit l'avantage lors du règlement des problèmes de voisinage ultérieurs. Un principe fondamental éclaire de façon authentique les rapports initiaux entre possesseurs du sol et immigrants, le devoir d'hospitalité érigé au premier rang des règles morales. Ce précepte largement appliqué en milieu africain traditionnel se conçoit mieux si l'on se reporte au passé, particulièrement dans la plaine du Centre-Togo autrefois menacée. Au moment de la mise en place du peuplement kabré-losso, les temps troublés n'étaient pas loin où la loi du nombre s'imposait durement et conditionnait la survie ; l'intérêt commandait jadis d'accueillir tous ceux qui venaient renforcer le groupe étant bien entendu que les immigrants s'assimileraient rapidement quitte à former un clan subalterne. Dans les zones d'extension indiquées plus haut nous emploierons pour désigner les populations dont l'installation a précédé celle des Kabré-Losso le terme d' "autochtones" car ils ne se trouvent pas fort éloignés de leur point de départ, en fait leurs récents mouvements de glissement équivalent eux aussi à une véritable colonisation de terres neuves ; autour de leurs nouveaux villages (kopé) les paysans allaient souvent concéder des terres avec d'autant moins de parcimonie qu'ils cultivaient un sol encore neuf, et que leurs agglomérations n'en étaient qu'au début de leur croissance. Les réactions très différentes des planteurs évhé et akposso des Plateaux (cf intro) nous amènent à penser que seule la vocation du sol pour un produit d'exportation aurait pu inciter les propriétaires à se montrer réticents ou cupides devant le solliciteur venu du nord en refusant ou affermant leur fonds, source de richesse ; mais dans la plaine centrale la culture vivrière prévaut largement et "on ne repousse pas un frère qui demande une terre à travailler pour manger".

Le terme de Terres Neuves paraît incontestablement approprié au champ de notre étude. Par contraste avec le pays d'origine kabré-losso, ce domaine trop exposé qu'évitaient les grandes migrations et où dans le passé lointain n'est apparu aucun foyer humain se caractérisait au début du siècle par un peuplement extrêmement faible. Ainsi d'un point de vue purement quantitatif se manifestait un véritable gradient démographique entre les deux régions ; il reste à déterminer quel fut son

(1) La Yomabona (la "rivière des esclaves") où autrefois on lavait et rasait les captifs acheminés vers le Sud) était considérée par les Kotokoli comme la limite méridionale de leur domaine, mais du fait de l'intervention de l'Administration il n'en fut tenu aucun compte lors de l'arrivée des Kabré-Losso.

effet dynamique, c'est à dire dans quelles conditions a pu s'établir un courant migratoire. D'ores et déjà on aperçoit la portée du fait colonial : la nouvelle situation politique était propre à réduire ce déséquilibre du peuplement en suscitant un renversement des tendances : dès lors que cessaient les rapports de force les Kabré-Losso voyaient leur "réduit" désenclavé tandis que la plaine centrale, autrefois secteur centrifuge, apparaissait comme un exutoire possible et d'autant plus accessible que dans le contexte de la mentalité traditionnelle l'accueil par les autochtones semblait assuré.

En définitive cette zone de pénéplaine sur roches cristallines, à longue saison des pluies, aux sols ferrugineux tropicaux portant une savane arborée, présente sur le plan physique si peu d'originalité - excepté, à titre accessoire, l'anomalie de sa carte d'isohyètes - qu'elle pourrait servir d'exemple pour décrire les caractères généraux de la plupart des autres régions du bouclier africain situées aux mêmes latitudes. Par référence à l'ensemble continental on conçoit mieux cette monotone uniformité qui marque la grande plaine du Mono et qu'accentue ici l'opposition avec le cloisonnement étroit du pays d'origine. Entre 7° et 9° n'apparaît aucune division ou solution de continuité, la descente en latitude entraîne seulement un passage très progressif à des conditions moins typiquement soudaniennes. En tant que domaine de colonisation agricole les bas pays du Centre présentent un intérêt éminent non tant par leurs qualités naturelles que par la conjoncture très favorable qu'ils offrent du point de vue de l'installation humaine. Plus du quart du Togo s'est ouvert à l'immigration et il ne s'est guère trouvé d'autres candidats que les Kabré-Losso ; les terres libres mises à leur disposition et dont aucun indice ne permet de supposer qu'elles aient jamais été cultivées au cours des deux derniers siècles du moins représentent sans conteste des terres neuves et il faut souligner l'avantage particulier que cet état constitue dans le cas des sols tropicaux. Enfin ajoutons une considération dont l'importance se révélera par la suite capitale. La configuration générale du relief invite à une large propagation : sans rencontrer d'obstacle naturel les émigrants n'ont qu'à suivre le long couloir de plaine qu'emprunte le Mono pour parvenir loin vers le sud. Cette orientation peut avoir des effets déterminants sur les populations paléonigritiques concernées ; le Sud c'est le profit grâce au commerce, la civilisation du Bénin, la voie d'accès des influences occidentales.

CHAPITRE II LE PEUPEMENT IMMIGRE

a) Les caractères d'ensemble

- L'importance des effectifs

Le premier dénombrement systématique de la population kabré-losso immigré au Centre-Togo fut réalisé en 1959-1960 lors du Recensement Général de la Population du pays (1). Jusqu'alors les considérations fiscales intimement liées aux opérations de recensement avaient gêné l'appréciation ainsi qu'une certaine appréhension des émigrés à rompre tout lien administratif avec leur village natal en se déclarant à leur nouveau lieu de résidence ; c'est ainsi qu'au moment du compte définitif de 1960 les trois circonscriptions d'origine furent les seules du pays avec celle de Bafilo qui les avoisine (2) où l'on dut diminuer le chiffre officiel antérieur de la population tandis que par voie de conséquence toutes celles qui avaient accueilli des kabré-losso enregistraient une augmentation de plus de 50 %. On attend d'une deuxième campagne de recensement une mise à jour précise, particulièrement utile en pays d'immigration pour la détermination des données de mouvement ; nous sommes pour l'instant contraints de nous contenter pour base d'analyse de chiffres anciens de dix ans - obtenus à l'époque avec le plus de rigueur possible - nous réservant d'étudier ultérieurement la conjoncture présente du mouvement migratoire.

Ce recensement dénombrait 72 500 personnes originaires des pays kabré et losso établis au Centre-Togo. Il s'agit des résidents, la multitude des travailleurs saisonniers restant comptée au nord. Il est bien probable que dans cet ensemble la proportion des Losso - selon l'acception usuelle du terme (cf p15) - soit plus élevée qu'il n'est indiqué (50 %) car le terme de Kabré prévaut largement en milieu ethniquement hétérogène pour désigner dans le langage courant tous les émigrés paléonigritiques qu'ils soient originaires des circonscriptions de Lama-Kara, de Pagouda ou de Niamtougou. Dans le cadre national la moitié de ces émigrés ont donc choisi de s'installer entre Sokodé et Nuatja ; en fait on obtiendrait un rapport sensiblement inférieur si l'on pouvait évaluer précisément le nombre des

(1) Bibl. 91 Etude ethnographique : fasc. 3 T. 1 et 2.

(2) Secteur d'émigration kotokoli, réplique très atténuée du mouvement Kabré-Losso.

expatrié au Ghana ou au Dahomey (3). Néanmoins le courant dominant s'établit vers le Centre-Togo ; comme nous l'avons observé c'est le sens dans lequel s'établissait le plus fort gradient démographique à la fin du siècle dernier. Depuis, des directions concurrentes se sont révélées dans la ventilation générale des Kabrè-Losso, mais il apparaît dès maintenant que l'attrait de la terre productrice de vivres - zone de glissement et Centre-Togo - l'emporte sensiblement sur celui de la terre productrice d'argent - Ghana et Région des Plateaux.

(3) Tableau 2 : Destination des émigrés (+)

Emigrés du	canton de Kouméa (Kabrè)	de Lassa (Kabrè)	de Ke'ao (Kabrè)	de Pagouda (Ka. Lamadissi)	de Niamtougou (Losso)	Totaux	%
im.rurale							
- Dahomey	0	0	1	57	0	58	4,8
- Ghana	3	18	13	29	92	155	12,8
- Togo	104	67	15	403	224	813	67,6
im.dans les villes	42	6	12	22	96	178	14,8
Totaux	149	91	41	511	412	1204	100

(+) D'après un sondage très limité et d'ailleurs peu conforme à l'importance démographique relative des cantons choisis, effectué au pays d'origine sur des inventaires généalogiques.

: 18 % de l'ensemble des émigrés se sont dirigés vers le Dahomey (surtout des Lamadissi) et le Ghana (surtout des Losso).

Tableau 3. Répartition des Kabré et des Losso au Togo en 1959-1960

Région	Circonscription	Kabré Nbre, en milliers	%	Losso Nbre, en milliers	%	Ensemble Nbre, en milliers	%
Pays d'origine	Niamtougou	0,9)		40,1)		41,0)	
	Pagouda	32,6)	105,6 53%	0,2)	43, 50%	32,8)	149,2 52%
	Lama-Kara (au nord de la Kara, plus Djam- dé)	72,1)		3,3)		75,4)	
<hr/>							
Zone de glissement	Lama-Kara (au sud de la Kara sauf Djamdé)	9,7))		9,7)	
)))	
)	18,7 10%)	13,9 16%)	32,6 12%
	Bassari	7,3)		13,6)		20,9)	
	Bafilo	1,7)		0,3)		2,0)	
Centre- Togo	Sokodé (dont Sotouboua)	23,9)		2,8)		26,7)	
)	48,3 24%)	24,2 28%)	72,5 25%
	Atakpamé	19,3)		18,1)		37,4)	
	Nuatja	5,)		3,3)		8,4)	
Plateaux	Akposso	11,1)	22,2 11%	0,9)	2,5 3%	12,0)	24,7 9%
	Klouto	11,1)		1,6)		12,7)	
Sud-Togo	Tsévié	0,7))	0,4))	1,1))
	Tabligbo	0,1))	/))	0,1))
)	1,0) 2%)	0,5) 3%)	1,5) 2%
	Anécho	0,1)		0,1)		0,2)	
	Lomé	0,1))	/))	0,1))
Villes	Communes	3,6 3,6)		1,7 1,7)		5,3 5,3)	
Tout Togo		199,4	100%	86,4	100%	285,8	100%

- Distribution générale du peuplement dans la plaine centrale.

L'inégalité du peuplement ressort en premier lieu de l'examen de la carte (fig. hors texte I). Les hommes se sont principalement établis tout au long d'un axe méridien de part et d'autre duquel de grandes étendues restent inoccupées. Au pied des Monts Togo de larges secteurs presque vides se succèdent : Bas-Fazao, rive droite du moyen-Anié, région de Haïto et de la source du Haho; en face, l'Est-Mono traditionnellement inhabité présente encore des lacunes de peuplement considérables. D'après les renseignements obtenus à partir des dernières photographies aériennes (1963 à 1969) on peut estimer que la moitié de l'espace

du Centre-Togo (montagne exceptées) ne fait encore l'objet d'aucune exploitation agricole (1). A l'inverse, dans la partie médiane, l'occupation humaine est continue de Sokodé à Nuatja avec une densité moyenne de l'ordre de 20 à 30 hab/km² (carte ht. I.). Un deuxième aspect de déséquilibre est la disparité de peuplement entre les régions méridionales et septentrionales de la plaine centrale. Au sud du parallèle 8°15 proche de Blitta la population s'accroît sensiblement et couvre beaucoup plus complètement l'espace disponible. On saisit mieux ces inégalités si l'on distingue autochtones et immigrants. En effet, alors que les premiers se groupent çà et là comme nous l'avons exposé plus haut, ce sont les Kabrè-Losso qui se répandant seulement sur une étroite bande de territoire d'une trentaine de kilomètres de largeur confèrent à la représentation des zones habitées sa disposition allongée (carte h. t. III) ; or le peuplement autochtone ne débute vraiment qu'aux latitudes inférieures à Blitta où il entraîne un certain étalement de la superficie utilisée. Dans l'aire de la colonisation agricole on peut individualiser trois tronçons séparés au niveau de Blitta par un éclaircissement passer - au contact des Aniagan - et à la hauteur d'Atakparé par une brève interruption - à la rencontre des Yorouba - ; ainsi du seul point de vue de la densité d'installation distinguerons-nous du nord au sud le groupe de Sotouboua, celui de Anié-Mono, puis celui de Gleï et Chra.

L'étude de la carte peut-elle fournir des premiers éléments objectifs d'explication sur les mobiles qui ont conduit les gens du nord à se placer suivant un agencement aussi linéaire ? Il ne semble pas qu'aucun facteur naturel ait guidé cet alignement. Les variations régionales du relief et du climat, d'ailleurs peu considérables et très progressives se manifestant essentiellement en latitude or on n'aperçoit pas du nord vers le sud un relâchement ou un progrès dans l'attrait exercé sur les immigrants. Du point de vue des conditions pédologiques, il est certain que l'intérêt commandait aux nouveaux venus de jeter leur dévolu sur les zones les plus fertiles, celle des Terres noires par exemple, situées de part et d'autre des cours d'eau principaux ; la prospection en était-elle malaisée ? En fait rien de systématique n'apparaît à cet égard dans le choix des zones d'installation car si les abords de l'Anié sont généralement peuplés, ceux du Mono, également riches, restent le plus souvent déserts. Les données proprement humaines sont plus déterminantes. A priori on pourrait croire que la présence d'autochtones joue un rôle négatif : les arrivants ne vont-ils pas préférer la terre à discrétion et une autonomie plus large du fait d'un voisinage plus lointain avec les maîtres du sol ? Leur premier réflexe serait alors de combler les larges vides ménagés de part et d'autre des territoires ethniques. La question ne se pose certainement pas en termes aussi simples. Certes les Kabrè-Losso n'ont pas leur place là où la densité des premiers habitants est appréciable.

1) Mieux que la représentation du peuplement par points - insuffisamment " cou - ou par carrés de densité pondérés - nécessairement floue - une carte d'utilisation du sol (lato sensu) permet de mettre en évidence les vides de l'occupation humaine, autrement dit les Terres encore neuves. L'analyse de la photographie aérienne fournit les indications indispensables : non seulement l'emplacement des cultures mais aussi celui des surfaces susceptibles d'avoir porté des cultures (traces encore perceptibles et connexion avec l'habitat). Ces indications reportées à grande échelle sur la carte h. t. IV, et sans souci de fixer un taux d'utilisation, permettent de déterminer assez fidèlement la configuration des grandes aires d'exploitation liées au peuplement.

meure

-supérieure à 20 habitants/km²- Ainsi dans les environs proches d'Atakpamé (Yorouba, Houdou et Fon) et sur le 8^e parallèle de part et d'autre de l'Ougou (Kpéssi et Yorouba) Par contre si le degré d'occupation fléchit la coexistence devient possible. Dans ce cas la proximité immédiate de secteurs laissés inhabités nous autcrise à penser que l'amalgame est souhaité ; par exemple les immigrants se mêlent aux Evhé de Nuatja tandis les régions voisines drainées par la basse Chra et la basse Yoto n'attirent personne ; les Ifé et les Houdou les plus éloignés d'Atakpamé ainsi que les Aniagan, au sud de Blitta, accueillent les Kabrè-Losso en grand nombre mais en face la rive est du Mono demeure fort peu colonisée. Ailleurs les gens du Nord s'intallent entre eux à l'écart soit dans la zone de Sotouboua, soit le long de l'Anié, soit encore autour de Chra. La diversité de ces réactions sans exprimer, l'indifférence des immigrants à l'égard de l'environnement autochtone, laisse à penser que le contexte humain préalable n'est pas non plus l'élément conditionnant qui entraîna la disposition axiale méridienne caractéristique du peuplement de la colonisation agricole dans la plaine centrale. Il reste que cet agencement se trouve en rapport étroit avec le sens général des voies de communication. Dans la section la plus méridionale la correspondance se révèle sans exclure une certaine dispersion aux abords de la route principale que suit le rail mais à partir de la région d'Anié la tendance s'affirme nettement et le long de chacune des deux voies un moment séparées la succession des agglomérations reproduit un tracé typique en chapelet, enfin après le terminus du chemin de fer, sur un tronçon bitumé Blitta-Sokodé la même rigoureuse connexion est encore accusée par les alignements de villages suivant de courtes perpendiculaires. On observe plus distinctement ce phénomène dans la partie septentrionale ainsi qu'en bordure de l'Anié c'est à dire là où les Kabrè-Losso ne cotoient plus d'autochtones (1) Il est bien évident, d'une part qu'une liaison était de toutes façons nécessaire pour desservir le domaine de la colonisation agricole sur toute sa longueur mais que d'autre part elle n'aurait joué un rôle effectif de causalité pour la fixation des immigrants qu'à condition d'avoir précédé leur arrivée. Or l'ancien itinéraire des esclaves et du sel, longeant la montagne en rejoignant à la mer Sokodé et Atakpamé, les deux principaux marchés du Moyen-Togo, fut dès le début de la période coloniale aménagé en voie de pénétration par les Allemands donc bien avant le commencement de l'émigration kabrè-losso. Par ailleurs, la postériorité des établissements humains se traduit par leur organisation en rangée strictement conforme au tracé tendu de la route ou du rail. Les causes et les circonstances de cette attraction demandent à être précisées, néanmoins on peut tenir pour assuré que c'est la voie de communication nord-sud qui a orienté la mise en place du peuplement immigré.

(1) A l'exception de quelques Aniagan vers Pagala sur le moyen Anié.

La répartition des Kabrè et des Losso dans les zones de colonisation agricole.

Mettons à profit cette prise de contact cartographique avec le peuplement immigré pour aborder la question de la dualité kabré-losso dans les zones de colonisation agricole. Le recensement de 1958-60 dont les résultats de détail distinguent les différentes ethnies pour chaque point de l'opération permet d'apercevoir si les intéressés ont tenté de reconstituer des ensembles de peuplement homogènes ou si le brassage prévalut.

Au niveau cantonal il apparaît que, dans toutes les régions concernées la colonisation agricole les Kabrè et les Losso se juxtaposent. Le fait se trouve corroboré par l'attitude a priori paradoxale des immigrés qui, nous l'avons constaté plus haut, semblent préférer la présence de population autochtones dans la majeure partie de leur aire d'extension. Une certaine relation existe d'ailleurs sans doute entre les deux faits puisque les cantons où l'on enregistre la plus grande proportion de l'une ou l'autre ethnie - celui de Sotouboua pour les Kabré et celui de Blitta pour les Losso - sont ceux d'où les autochtones sont presque absents. La première impression est celle d'un mélange assez large entre les deux principaux groupes d'éléments paléonigritiques, sauf dans la région de Sotouboua, véritable fief kabré. (cf. fig. 7 (1) .

En l'occurrence cependant l'impression se modifie sensiblement selon l'échelle de l'observation. Si l'on descend du niveau du canton à celui du village on constate une certaine réserve réciproque entre gens de chacune des deux ethnies : sur l'ensemble des villages comptant des immigrés, dans 18 % seulement des cas le mélange Kabré-Losso est effectif avec un taux de mixité compris entre 3/4 et 1/2 et en règle générale (77 % des villages) l'agglomération est formée soit entièrement de Kabré soit entièrement de Losso. Là encore les données obtenues par le recensement sont assez différentes d'un canton à l'autre pour qu'on puisse remarquer l'homogénéité plus affirmée dans les villages du groupe de Sotouboua tandis que la tendance s'affaiblit lors de la rencontre des autochtones du Centre, Aniagan, Kpessi, Ifé et Houdou.

(1) Ces données sont fournies sous réserves car par comparaison avec nos propres observations et recensements locaux quelques divergences nous sont apparues précisément dans l'appartenance ethnique des immigrés. Cependant les résultats d'ensemble de 1958-60 correspondent bien aux conclusions tirées de l'enquête sur place.

FIG 7

PROPORTION KABRÉ/LOSSO EN PAYS D'IMMIGRATION par canton

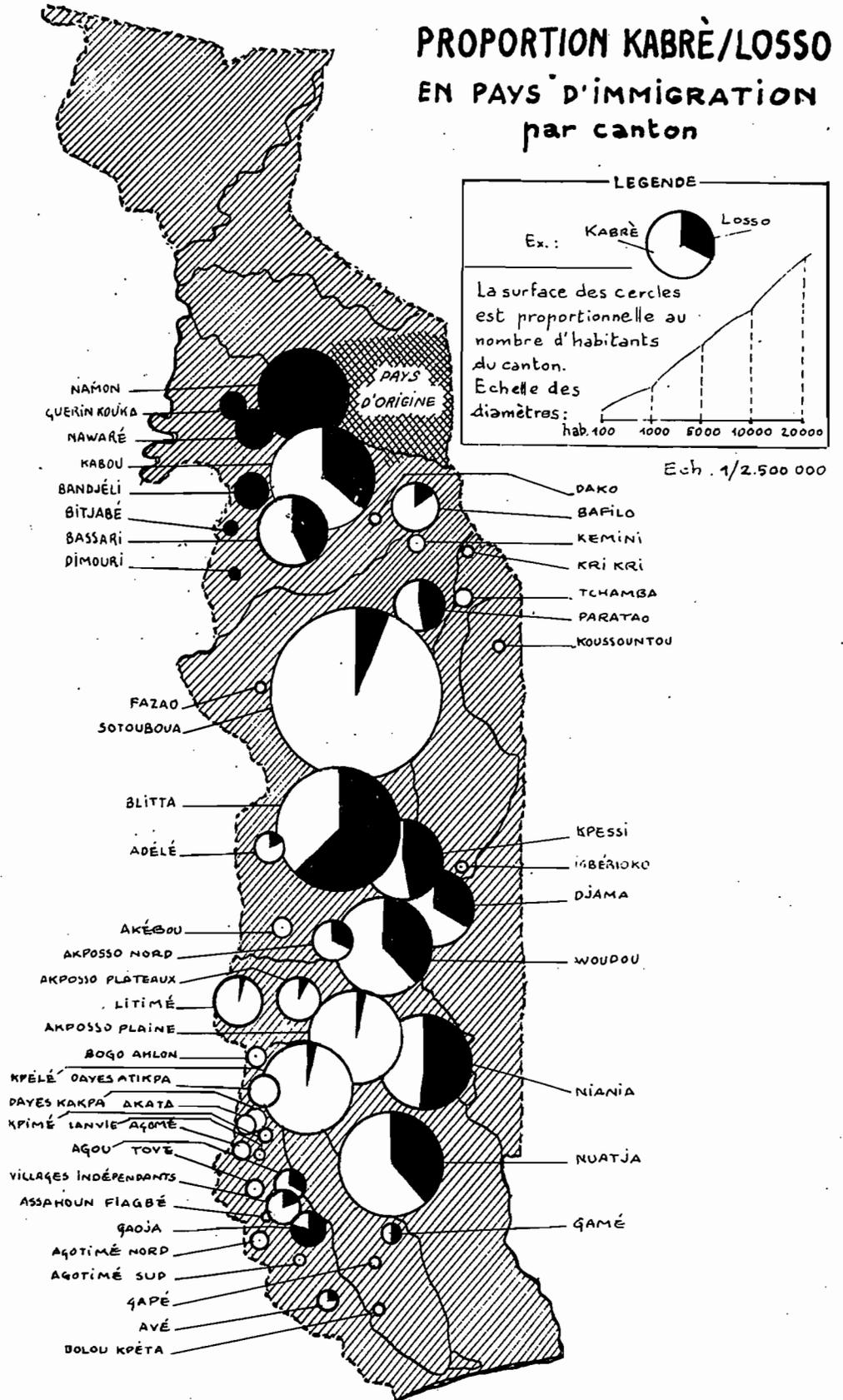


Tableau 4 : Taux de mixité des deux groupes paléonigritiques (Kabrè et Losso) par village d'immigration (1959-1960)

Cantons	Nbre total de villages	Villages entiers Kabrè ou Losso		Villages comportant une majorité de Kabrè ou de Losso			
		Nbre	%	supérieure à 3/4		inférieure à 3/4	
				Nbre	%	Nbre	%
Sotouloua	32	29	91	1	3	2	6
Blitta	47	35	74	5	11	7	15
Kpessi	34	19	56	3	9	12	35
Houdou	56	40	72	3	5	13	23
Djama	35	27	77	2	6	6	17
Niania	69	57	83	0	0	12	17
Nuatja	71	59	83	4	6	8	11
Ensemble	344	266	77 %	18	5 %	60	18 %

b) Les contrastes de l'habitat

- Gros villages et hameaux

Dans l'ensemble des quelques deux cent cinquante localités composées uniquement de paléonigritiques au Centre Togo, deux formations dominent. Le premier type correspond tout à fait à ce que l'on peut attendre des Kabrè-Losso accoutumés à un habitat semi-dispersé. C'est dans la partie septentrionale de la zone de colonisation agricole, le groupe de Sotouboua, qu'il est le mieux représenté. Il s'agit de villages importants dont la population compte souvent près de mille habitants. On distingue sur la photographie aérienne de vastes nébuleuses que traverse la route ; Sotouboua par exemple se déploie dans sa plus grande dimension sur 3 km, Kolonaboua et Déréboua sur presque 4 km (fig. 8 et 9). Une telle extension pose des problèmes de site car les terrains présentent des aptitudes très diverses pour l'occupation humaine ; pendant la saison des pluies les abords des thalweg s'engorgent facilement et les pentes peuvent être soumises à un fort ruissellement au cours des averses ; l'espace disponible se limite à l'étroite surface supérieure des interfluves. L'ensemble se morcelle donc en quartiers qui s'allongent le long des lignes de crête, si distincts parfois les uns des autres qu'on pourrait presque les croire indépendants. En s'éloignant vers le sud à partir de Blitta, jusqu'à Anié, le fait nouveau qui entraîne une diminution de l'importance des villages est la dissémination des lieux habités, particulièrement le long de l'Anié. Le hameau intercalaire, quelques habitations clairsemées, apparaît même, isolé dans la brousse. On remarque aussi que la semi-dispersion s'atténue. Néanmoins les rassemblements les plus nombreux - Oragni, Assoumakodji, Pallakoko, Agodjololo - restent tout à fait comparables par leur taille et leur configuration aux gros villages du groupe de Sotouboua.

Un type de localité très différent s'est constitué dans la partie méridionale de la zone de colonisation au delà d'Anié. Il se caractérise par son faible effectif, dix à vingt familles d'ordinaire. Le resserrement des habitations, souvent autour d'une petite place, augmente l'impression d'exiguïté. Ce hameau groupé se présente comme une forme dérivée du petit village de culture autochtone yorouba ou évhé dont il n'est jamais très éloigné. D'ailleurs fréquemment les Kabrè-Losso se sont installés auprès de leurs hôtes, en villages mixtes agglomérés. Un tel style d'habitat n'élimine pas d'emblée la disposition en ordre lâche traditionnelle, celle-ci persiste dans de nombreux cas à la périphérie de la région d'Atakpamé (fig. 10) ; mais aux abords de Nuatja la substitution est totalement achevée et le peuplement immigré se résout en petits noyaux isolés.

- La réduction progressive de la population villageoise

Ce premier schéma nous permet de dégager certains traits dominants. Ce qui frappe d'emblée c'est autant l'importance de l'évolution subie - au point qu'à l'aboutissement de son expansion l'habitat kabrè-losso est devenu méconnaissable - que sa régulière progressivité au fur et à mesure de l'éloignement du

SITES DE VILLAGES DE COLONISATION ADMINISTRATIVE
DANS LA ZONE SEPTENTRIONALE

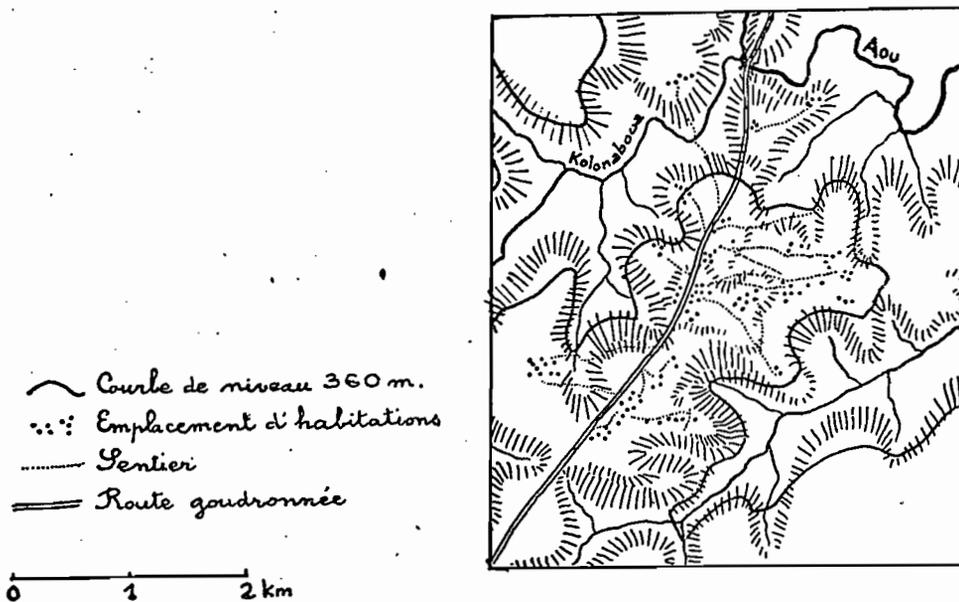


FIG 8 - VILLAGE DE KOLONABOUA (population kabré)

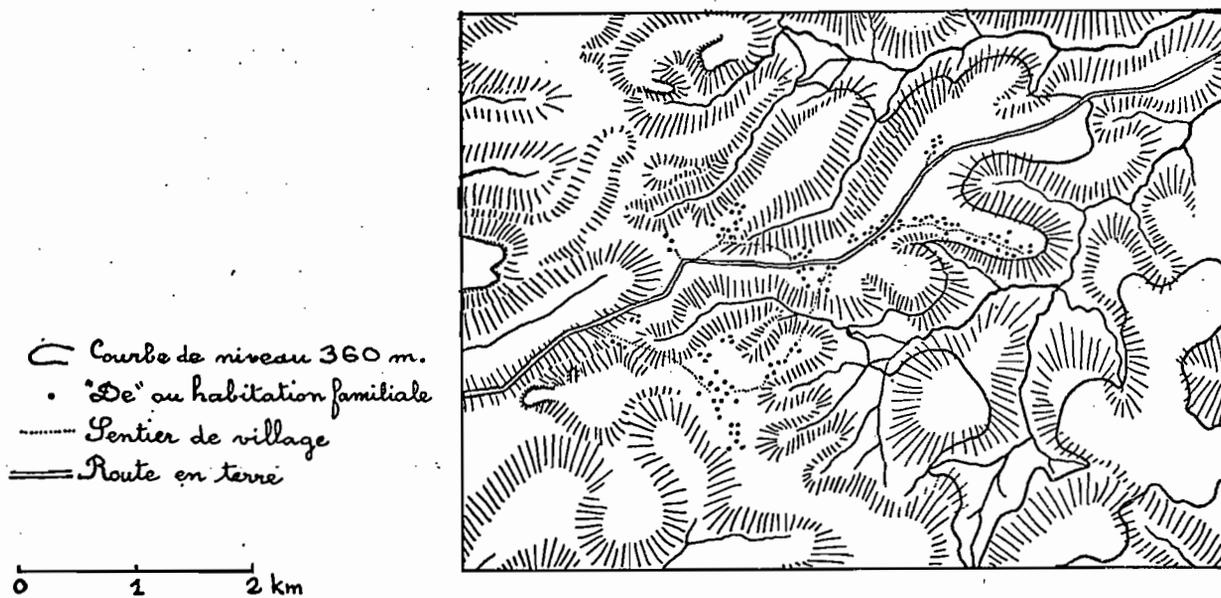


FIG 9 - VILLAGE DE DÉRÉBOUA (population kabré)

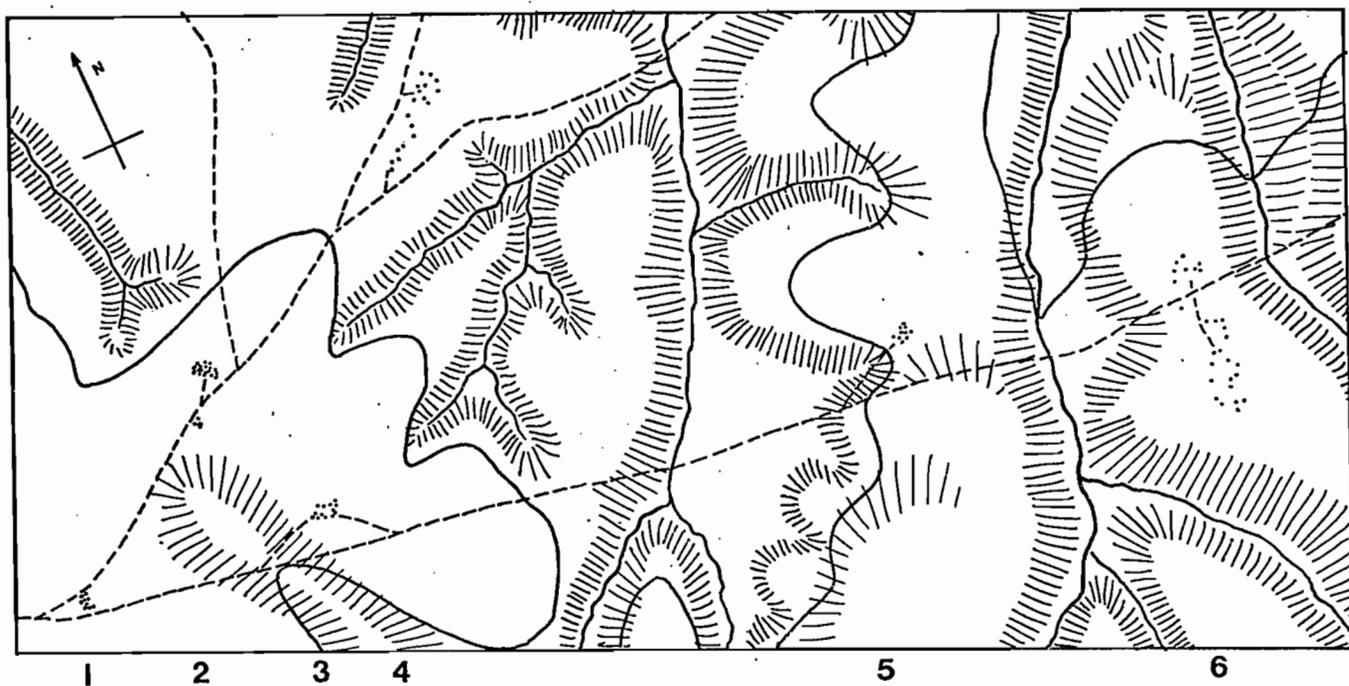


FIG 10. SITE D'HABITAT
DU PEUPEMENT IMMIGRÉ
A L'EST DE GLEÏ
(ZONE MÉRIDIONALE)

Agglomérations mixtes (Ifè + losso) :

1 ADJÉ, 2 GBÈBÈ

Agglomérations losso :

3 KASSENGÉKOPÉ

4 KOUDONG

5 TCHALLOUM

6 KARATA

Un point représente une habitation

--- Chemin ou sentier

~ Courbe de niveau 160m

0 1 2 km

pays d'origine. Cette évolution affecte en premier lieu l'ampleur du village. Si l'on se réfère aux données du dernier recensement le contraste apparaît nettement entre les gros centres de la circonscription de Sotouboua où les immigrés se trouvent en situation d'autonomie et les petits villages ou hameaux établis dans les cantons du Centre-Togo à populations autochtones. En poussant l'observation au-delà - pays kotokoli, Adélé, sud évhé - on aperçoit mieux encore le lien de causalité qui relie d'une part la coexistence avec des étrangers et d'autre part l'amenuisement des agglomérations kabré-losso. Une explication se présente : les nouveaux venus en s'installant parmi les premiers occupants n'auraient pu utiliser que des portions limitées de l'espace cultivable ; la disposition intercalaire du peuplement immigré aurait gêné son développement. Si cette contrainte spatiale théorique avait été le seul facteur de modification de l'habitat entre le 9e et le 7e parallèle, il n'eût pu aboutir qu'à provoquer une réduction sensible de l'effectif des villages du nord au sud, mais non cette chute considérable (tabl. 5). En effet l'occupation antérieure du sol par les autochtones s'était effectuée depuis Blitta jusqu'à Nuatja de façon lâche ; très inégale d'ailleurs, elle présentait de vastes lacunes - le moyen-Anié, la zone de confluence de l'Ogou et de l'Anié avec le Mono, l'intervalle compris entre Gleï et Agbatitoé de part et d'autre de la rivière Chra - or la taille moyenne des agglomérations kabré-losso établies dans ces régions auparavant libres reste très inférieure à celle que l'on évalue dans le groupe de Sotouboua. Ce n'est certes pas la densité d'occupation autochtone qui, sur le plateau de l'Adélé (moins de 10 hab/km²) interdit aux Kabré de se rassembler en véritables villages et celle des cantons évhé situés au nord de la zone de "terre de barre" n'est pas telle (10 à 20 hab/km²) qu'elle les oblige à se disperser en minuscules hameaux. Il semble prématuré de fournir une interprétation de la dualité des formes d'habitat avant d'avoir procédé à une étude historique d'ensemble du phénomène migratoire. On pressent en effet que l'agencement en collectivités plus ou moins importantes procède du degré d'organisation du mouvement : en effet la constitution d'importantes agglomérations ne peut s'effectuer que sous une ferme direction capable de rassembler de forts contingents mais aussi de concevoir et de réaliser leur installation dans un lieu écarté propice à la croissance ; au contraire la dispersion de l'initiative conduit à l'éparpillement en groupuscules obscurs établis à trop courte distance les uns des autres pour jouer le rôle de points de cristallisation et escompter ultérieurement une large expansion.

Tableau 5 : Nombre moyen d'habitants kabré losso par village.
(Source : Recensement général du Togo 1958-60)

A : Dans la zone de colonisation agricole du Centre-Togo

Nom du ou des cantons.	Maîtres du sol	Nombre de villages où sont recensés des immigrants	Population	Effectif moyen d'immigrés par village (1)
- Sotouboua (circonscription)	Kabrè-Losso	31	23 348	753
- Blitta	Kabrè-Losso et Aniagan	48	12 050	251
- Kpessi	Kpessi (rameau évhé de Kokoté)	36	5 085	141
- Houdou	Houdou	54	7 597	141 (2)
- Djama (3)	Ifé Djama	21	2 639	126
- Niania	Ifé Niania	70	5 932	85 (2)
- Nuatja	Evhé-Adja	70	7 607	109 (2)

B : A la périphérie

- Fazao, Kémini, Krikri, Paratao, Tchamba Koussountou (4)	Kotokoli, Tchamba et Bariba	20	2 844	142
- Adélé	Adélé et Aniagan	7	521	74
- Gamé, Gapé, Avé, Bolou Kpéta	Evhé	18	459	26

- De l'habitat clairsemé à l'habitat groupé.

Dans les villages nébuleuses les familles d'un même quartier ne se trouvent jamais éloignées hors de portée de voix, parfois deux ou trois habitations sont construites presque côte à côte. La notion d'habitat "clairsemé" définit le mieux ce type de disposition préféré des immigrants, intermédiaire

(1) Les chiffres concernant les régions d'habitat émiétté sont en réalité sensiblement inférieurs car les agents recenseurs ont dû parfois procéder à des regroupements dans leurs comptes.

(2) Si l'on déduit les agglomérations de marché exceptionnelles importantes d'Anié (1287 Kabré-Losso) dans le canton Houdou, de Gleï (730) dans le canton de Niania, et de Chra (783) dans le canton de Nuatja, les chiffres d'effectif moyen d'immigrés par village dans ces cantons s'abaissent respectivement à 119, 75, et 99.

(3) non compris l'"Est-Mono" où les conditions d'habitat sont particulières ; cf. ci-après dans la conclusion générale.

(4) On n'a pris en compte ni le canton kotokoli de Bafilo ni ceux de la Circonscription de Bassari ou la physionomie des villages d'immigration est impressionnée par la contiguïté de la zone de glissement.

entre le groupement et la dispersion. Il faut remonter dans la zone de départ pour comprendre cet état de choses. Le pays kabre-losso presque tout entier dégarni de sa végétation naturelle offre aux regards son peuplement de façon très expressive. On constate d'emblée que le type d'agencement est identique à celui de la partie septentrionale de la zone de colonisation agricole : un semis d'habitations tantôt étagées sur les massifs, tantôt répandues dans le piémont et la plaine environnante, suffisamment proches cependant les unes des autres pour que le contact puisse facilement s'établir entre les paysans. A l'origine cette disposition s'explique peut-être par le fait qu'il est moins malaisé de trouver dans une montagne au sol souvent chaotique une place pour édifier un seul logis qu'un espace étendu propice à la construction d'une agglomération ; pourtant l'entreprise n'était pas absolument irréalisable, d'autres ailleurs la réalisèrent (à Bandiagara par exemple) ; au reste d'importants replats constituent dans les massifs kabre des sites favorables. On peut avancer plus certainement l'hypothèse suivante : le groupement dense des habitants aurait supposé en dehors de la zone de résidence l'établissement d'une zone consacrée à la culture, or l'état d'insécurité rendait aléatoire l'exploitation d'un domaine extérieur. Si au contraire les hommes se dispersaient sur leurs terres, ils contrôlaient mieux leur espace vital et diminuaient leurs risques personnels au cours du travail grâce à la protection mutuelle toujours possible. De fait la zone de résidence se confondait avec la zone de subsistance. On touche ici au fondement réel de la forte densité de la population kabre-losso tant dans la montagne que dans la plaine. En effet cette conception d'une défense réalisée organiquement par le milieu humain exigeait un desserrement minimum, afin de créer l'effet désiré de masse impénétrable. Il fallait autrement dit réaliser une sorte de tissu d'habitat lâche dans les mailles duquel, les intrus n'oseraient s'aventurer. Plus il était étendu, plus la sécurité collective se trouvait renforcée - le massif sud par exemple se trouve peuplé presque de bout en bout. D'où il vient que les Kabre n'ont pas de mot propre pour exprimer l'idée de village en tant que lieu collectivement habité mais seulement celle de territoire (teto-terre) ou de résidence familiale (édjadé = chez le père) ; ils s'organisent certes en communautés à l'intérieur du "teto" mais celles-ci ne se trouvent pas isolées spatialement. Bien entendu, malgré le fait que depuis trois générations il ait perdu sa signification historique, l'habitat du pays d'origine a gardé sa physionomie ; une restructuration eût exigé le bouleversement d'un système d'exploitation profondément enraciné dans les moeurs. On peut aussi considérer comme un réflexe normal qu'abordant dans un premier temps la zone de glissement et plus loin le pays bassari les émigrés se soient installés suivant le même plan car à cette époque les derniers conflits étaient encore tout proches. Mais avoir reconstitué après plusieurs décennies de paix l'agencement traditionnelle au Centre-Togo et l'avoir conservé jusqu'à nos jours peut passer pour une attitude surprenante d'autant plus que la nouvelle organisation de l'espace agricole retirait désormais toute justification pratique à l'ancien mode d'habitat.

Observons de plus près ce qu'il en est dans les régions de colonisation. Au pays d'émigration où la zone des champs imbriqués dans le secteur peuplé du terroir constitue la part essentielle du domaine d'exploitation, l'écart moyen entre les habitations d'un quartier est de l'ordre de 50 à 100 m. C'est à peu près le même dans les villages du groupe de Sotouboua (1) ; pourtant le rôle de la culture intercalaire sans être négligeable n'est plus qu'accessoire. Au sud de Blitta avec la disparition des "champs de case" l'éparpillement s'atténue mais un espacement de 25 à 50 m sépare néanmoins les familles et cet intervalle subsiste dans nombre de localités kabré-losso jusqu'au 7e parallèle. On peut ainsi considérer que la disposition clairsemée, appliquée dans la grande majorité des cas représente le type d'habitat préféré des immigrants, identique à celui du pays d'origine ou peu différent. Cet immobilisme, insolite de la part d'hommes placés dans une situation propice aux changements, se conçoit pourtant, situé dans un cadre proprement humain. Accoutumés traditionnellement à vivre en ordre semi-dispersé, les Kabré-Losso se sont créés un style de relations particulier caractérisé par une certaine indépendance de la famille qu'il s'agisse, suivant les secteurs du pays d'origine, de la parentèle relevant du grand-père ou du père. On peut penser en effet que le relatif isolement de chacune a par exemple fait obstacle à l'instauration d'une autorité régissant le groupe et à l'inverse fortifié la puissance paternelle. Un rapprochement plus étroit, en multipliant les contacts et en renforçant les liens suppose l'établissement de rapports nouveaux peu souhaités en général par les chefs de famille soit qu'ils aient à craindre un affaiblissement de leur ascendant soit qu'ils déplorent plus explicitement la possibilité d'indiscrétions et d'ingérences ; maints villages groupés lors de leur fondation ont dû se disséminer après des disputes de femmes ou des affaires de sorts. Ces paléonigritiques se révèlent mal à l'aise pour effectuer la conversion de leur habitat ; ils n'y parviennent pas par eux-mêmes malgré le renouvellement des conditions naturelles lié à leur transplantation mais uniquement par l'exemple d'autochtones.

Le groupement de la population immigrée ne s'opère en effet que dans des régions de peuplement mixte et seulement sous l'influence d'une représentation autochtone suffisamment importante. Ce n'est pas le cas sur le moyen Anié ni aux alentours de Nyamassilé où les ethnies mineures des Aniagan et des Kpessi ne comptent respectivement dans la zone de colonisation entre Blitta et Anié qu'un effectif de 2 200 et 1 600 personnes. Les premiers villages groupés se rencontrent seulement sur le Bas Anié, ils rassemblent en une même agglomération des Kabré-Losso et des Ifé ou des Houdou (à Baïssankopé, Yovokopé, Alomassou). Les petits hameaux d'immigrés qui ont réussi à s'immiscer parmi les "kopé" des Ifé Djama entre Atakpamé et le Mono reproduisent le modèle autochtone ;

(1) Il va sans dire que dans la zone de colonisation où les aires de résidence se circonscrivent avec une certaine netteté et s'opposent distinctement à l'environnement de cultures et de végétation naturelle la notion de village n'est plus à mettre en question.

mais lorsqu'à la limite de son expansion ce peuplement ifé se raréfie, les gens du nord s'éparpillent à nouveau - à l'est de Gleï (fig. 10) ou autour de Chra (fig 19, cas extrême) par exemple - il suffit qu'ils se trouvent en nombre suffisant et surtout à bonne distance des maîtres du sol. Enfin, plus bas, autour de Nuatja l'ancienne métropole évhé, la pénétration en milieu étranger est trop avancée et le pays d'origine trop lointain pour que les immigrés se manifestent avec ostentation. Tout au long de la zone de colonisation agricole la relation entre la structure de l'habitat et la présence d'autochtones est donc évidente. Le seul fait de changer de territoire n'est pas en soi de nature à éveiller chez les Kabrè-Losso le désir de déranger leur cadre quotidien spécifique, par contre le voisinage de populations très différentes crée chez eux des exigences nouvelles. Le dépaysement physique est donc sur ce point moins déterminant que le dépaysement humain. Mais quel est le sens de cette mutation ? Mimétisme ou reflexe de sauvegarde ? Si l'on veut garder une vue d'ensemble de l'organisation spatiale des immigrés il faut accorder à la disposition groupée non pas une valeur de représentativité mais plutôt une signification de tendance comme celle d'un cas extrême. En effet, la condensation de l'habitat n'est vraiment réalisée qu'aux confins de la zone de colonisation agricole et n'est jamais poussée au-delà du stade d'une atomisation en modestes hameaux. Il y a peut-être là un élément de réponse à la question précédente posée par la réduction singulière de la population villageoise dans la partie méridionale de la zone de colonisation : le Kabrè ou le Losso qui finalement renonce à garder son habitation à l'écart mais continue néanmoins de répugner à vivre enserré dans une agglomération compacte peut-il résoudre sa contradiction autrement que par la solution moyenne de hameaux groupés mais dont l'exiguïté permet de conserver un certain degré d'intimité et évite de poser de façon explicite le problème de l'autorité collective ?

4) Les types d'habitations familiales.

La façon dont les immigrés organisent leur demeure doit confirmer et préciser ces vues, là aussi en effet ils ont le choix entre le modèle coutumier et l'exemple autochtone. En premier lieu observons au nord la maison traditionnelle, la "de" des Kabrè. Malgré la proximité des voisins, sa position dégagée pouvait autrefois l'exposer à devoir occasionnellement assurer sa propre défense, d'où son aspect fortifié. Les différentes pièces toutes détachées les unes des autres et formant un ensemble à peu près circulaire sont reliées par un mur d'enceinte sans défaut de la hauteur d'un homme. Le vestibule garde le seul accès ; pour pénétrer il faut franchir ses deux portes étroites (1) contourner son poteau central. L'audacieux qui aurait forcé le passage se verrait aussitôt arrêté par de multiples étranglements et chicanes dans le dédale de des constructions intérieures. De l'extérieur on n'aperçoit que la rondeur unie

(1) Si étroite qu'un évasement de l'ouverture est souvent ménagé à la hauteur de la tête pour l'introduction des charges volumineuses.

des murs de terre sèche d'où pointent les toits de paille, sans autres ouvertures que quelques orifices au ras de sol pour l'écoulement des eaux usées vers les fosses à fumier. De l'intérieur on peut surveiller tout à l'entour presque sans angle mort par les intervalles ménagés entre les bâtiments et formant créneaux. Tout est prévu pour l'état de siège : La totalité de la récolte est engrangée dans de solides greniers insérés dans le mur et le sol de la cour bien damé sert au séchage ; le coin de toilette, l'urinoir, sont aménagés dans des renforcements entre deux constructions ; la nuit rien n'est laissé au dehors, les volailles nichent sous les greniers, les chèvres et les moutons se réfugient dans le spacieux vestibule entre les meules et les grandes jarres d'eau ; les autels d'ancêtres demeurent eux aussi à l'intérieur de l'enceinte. La "de" est avant tout conçue comme une unité d'autodéfense (1). C'est dans ce cadre hérité d'un passé troublé dont maints témoins sont encore vivants qu'ont grandi les émigrés et qu'ils ont acquis l'usage de la prudence en même temps que le sens de l'autonomie et de la discipline familiales principes essentiels du comportement conservés dans les moeurs. Mais si tout est organisé pour le qui-vive, rien dans cette demeure traditionnelle n'est prévu pour le bien-être. La maisonnée vit à l'étroit dans l'espace encombré de constructions. Pas de fenêtres, des portes étriquées - surtout celle de l'épouse qui doit se glisser chez elle par une basse ouverture triangulaire. La clôture entrave la ventilation et la réverbération est intense dans les courettes aux murs resserés. Pour se protéger du soleil un petit auvent, mais seulement sur le seuil de la chambre de la femme, et pour s'asseoir un simple ressaut au bas de la façade du mari. Autrefois d'ailleurs les hommes séjournèrent peu au-dedans ; lorsqu'ils cessaient le travail au crépuscule, ils préféraient reposer leur corps las à quelques pas du vestibule sur les blocs de rocher polis sous la fraîcheur d'un grand arbre. Mais on accordait un grand soin à l'exécution et même à la finition ; à l'intérieur de l'enceinte tous les angles étaient adoucis, les surfaces - et même le sol - lissées puis imperméabilisées au jus de néré. Les murs s'ornaient de quelques motifs décoratifs. L'apparence nette et soignée des champs avait gagné le logis. Depuis une vingtaine d'années le paysan du nord a quelque peu modifié la maison de ses ancêtres mais celle-ci garde encore sa physionomie originale. Par contre l'habitat familial subit dans la zone de colonisation agricole une transformation continue et profonde.

Dans la partie septentrionale l'immigré procède d'abord à une simplification du plan. Il y parvient d'autant mieux que la transplantation encore récente eut pour effet l'"ébranchage" et la réduction du groupe familial résidant

(1) Il existe des variantes d'une extrémité à l'autre du pays d'origine. Les Lamadissi construisent une partie de leurs murs non en terre mais en pierres. Les gens de Kétao et en général les Kabré proches de la frontière dahoméenne constituent des ensembles plus importants où parfois plus de dix ménages peuvent loger. Les Losso ignorent le vestibule ; leur enceinte n'est qu'une palissade de plaques de schiste ou de gros troncs dressés.

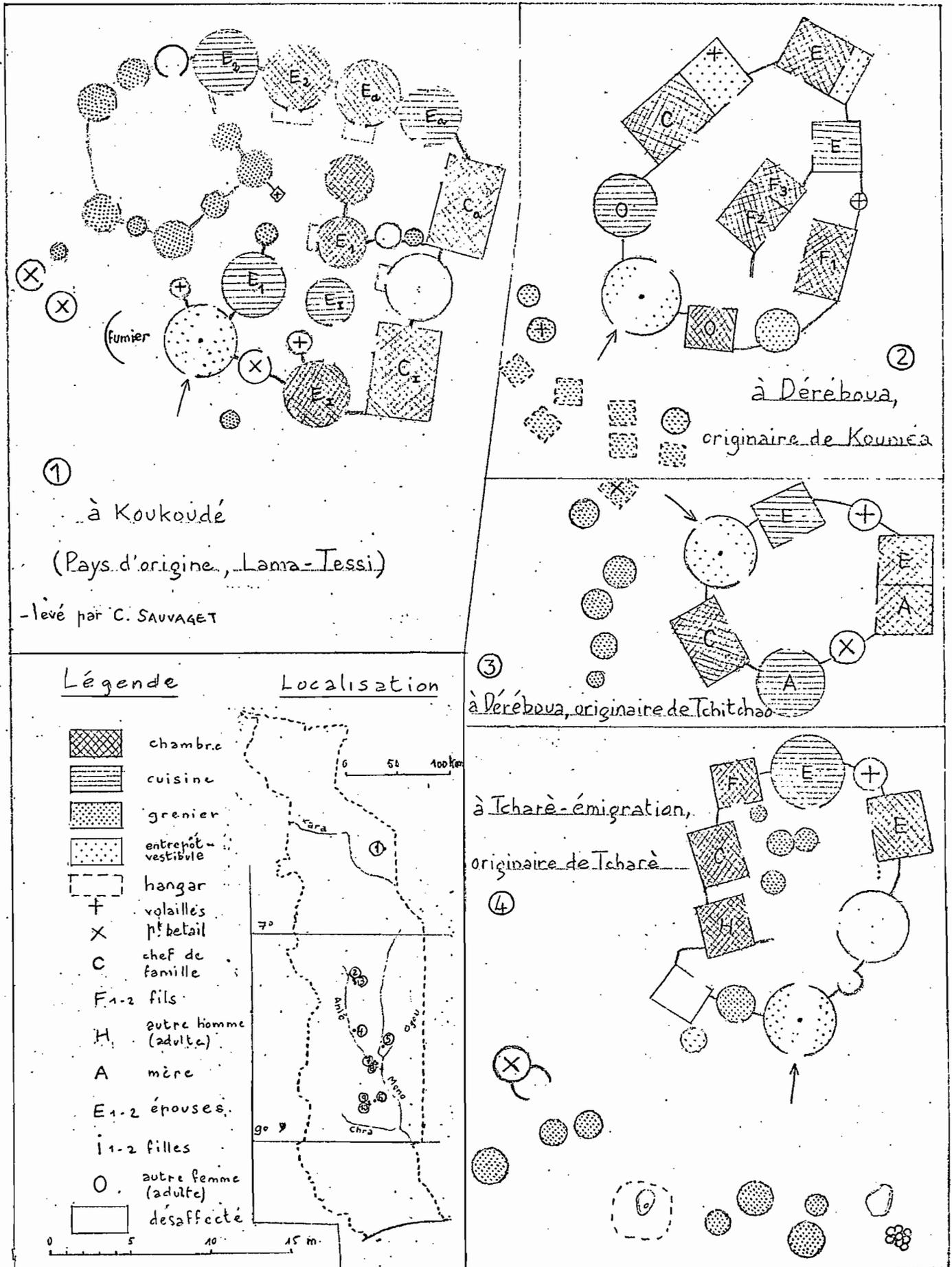


FIG 11 - TYPES D'HABITATIONS RURALES I

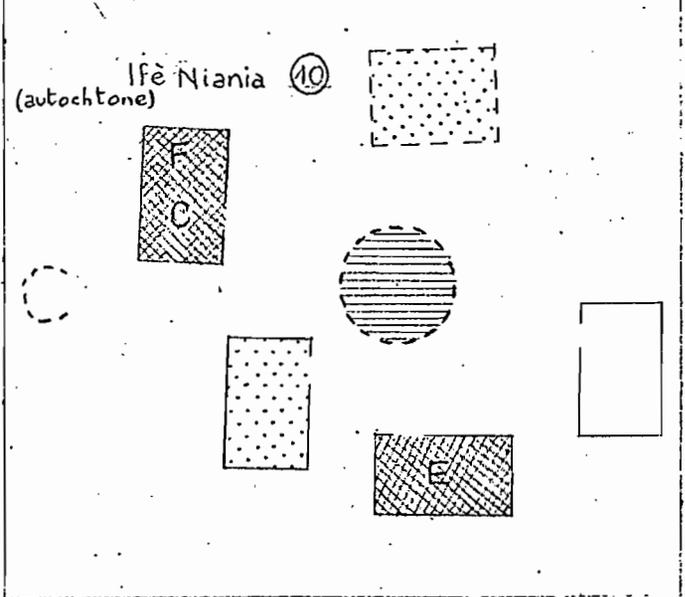
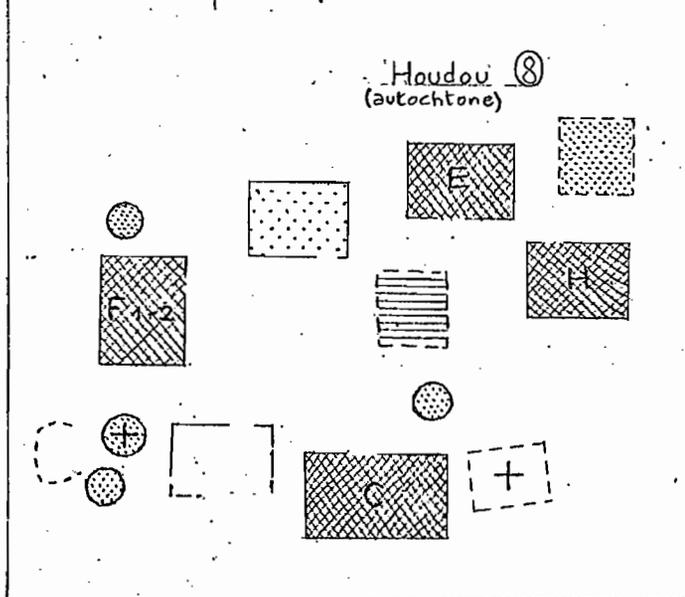
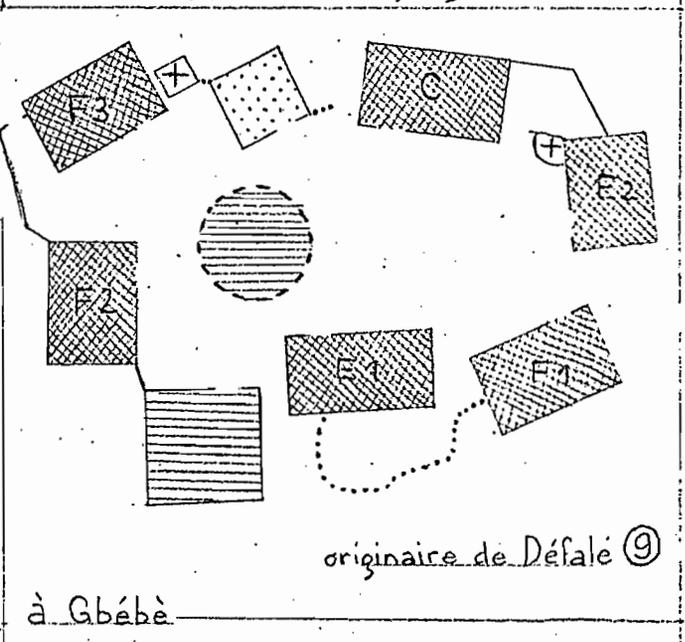
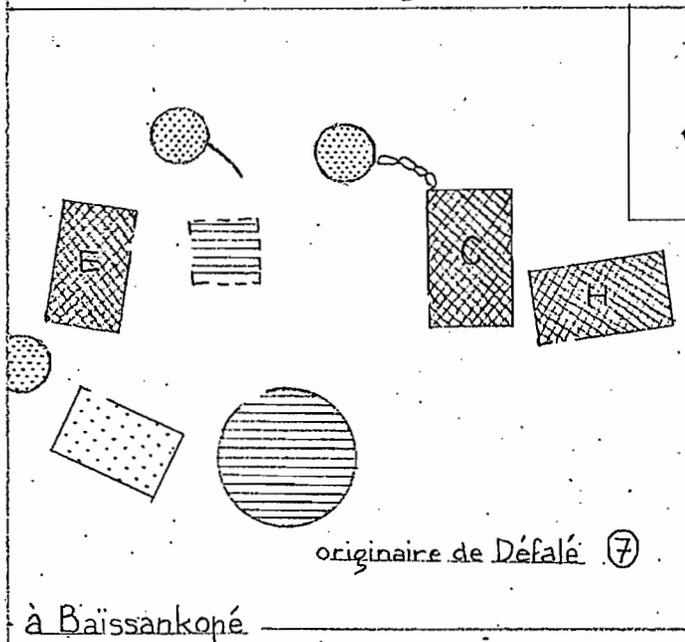
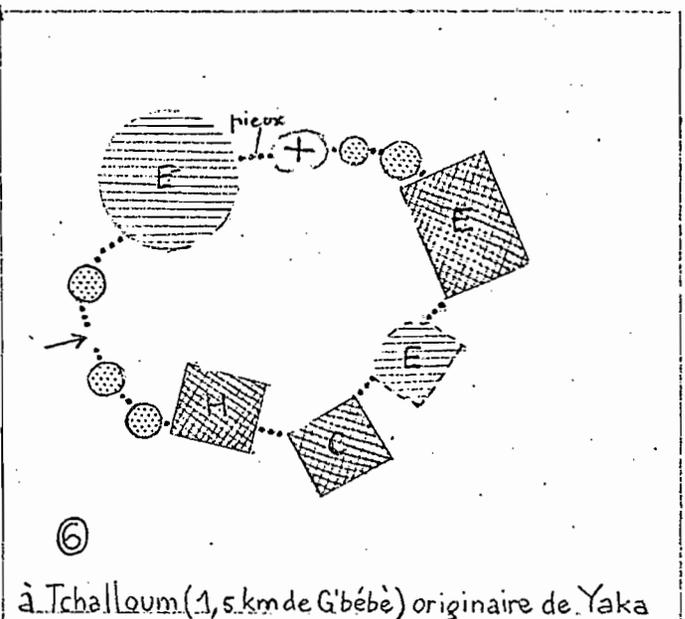
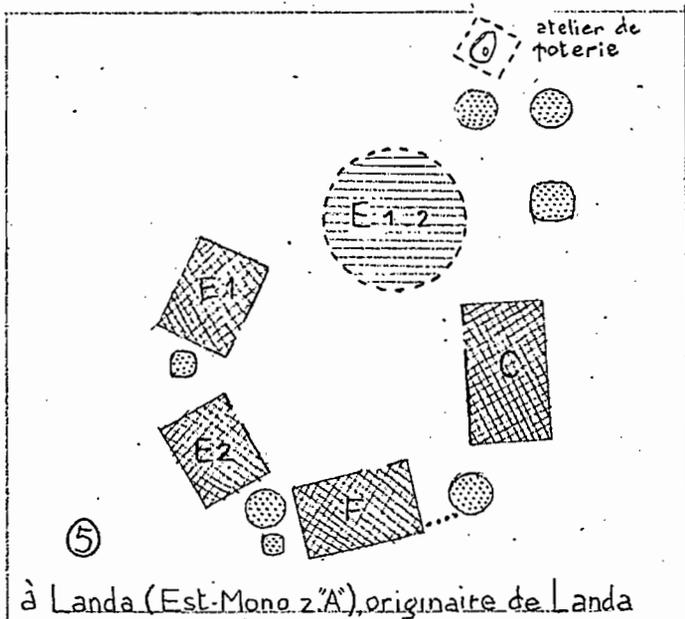


FIG 11 bis - TYPES D'HABITATIONS RURALES II (cf legende p. précéd.)

Le plan de l'habitation se régularise, la plupart des bâtiments se rangent autour de la cour ainsi plus dégagée. Simultanément le chef de famille poursuit, en l'intensifiant, le remaniement déjà en cours dans son pays natal ; il dégage des murs les greniers qui compliquaient inutilement la construction et généralise l'usage de la chambre carrée, conforme à la position du corps allongé. Mais on observe bientôt des altérations plus importantes. Les Kabrè, à partir de Kazaboua se débarrassent de leur vestibule ; des brèches commodes sont pratiquées dans le mur d'enceinte. Au sud d'Anié ne subsistent irrégulièrement que des lambeaux de clôture et la grande pièce ronde où la femme prépare la bière ; la disposition circulaire des bâtiments se disloque. Enfin aucun signe caractéristique de la "de" n'est conservé aux environs de Chra et de Nuatja, même plus la poterie sommitale (marmite pour les Kabrè, jarre pour les Losso). De même que pour la configuration générale du village, on suit la dégradation de la maison traditionnelle tout au long du chemin de l'émigration (fig. 11 et 12).

Ce phénomène, comme celui de l'évolution des autres aspects de l'habitat, ne peut être saisi et interprété que dans le contexte de la confrontation avec les autochtones. Mais cette fois les paléonigritiques se révèlent plus sensibles encore à cette présence. Ainsi ils ne gardent l'enceinte et le bastion d'entrée, ces marques ethniques du Nord, superflues et voyantes, que tant qu'ils restent sur le territoire historique des Kotokoli - qui eux aussi les construisent traditionnellement - mais y renoncent dès le passage de la Yomaboua, à quelques kilomètres au nord de Blitta, en s'installant chez les Aniagan. On verra reparaître ces deux ouvrages dans le no man 's land du Moyen Anié mais seulement dans les localités les plus isolées : la proximité des gares le long de la voie ferrée, instrument de pénétration étrangère, suffit pour faire retirer ces éléments du décor d'origine. La clôture seule résiste davantage ; plus ou moins démantelée au voisinage des Aniagan, des Kpessi ou des Ifé, elle se reconstitue solidement quand les hôtes demeurent à bonne distance et que l'habitat redevient clairsemé. Dans les villages mixtes de la région d'Atakpamé et dans toute la zone évhé à partir de Chra la mutation s'opère finalement dans le sens d'une attraction exercée par le type de construction autochtone. En effet, après s'être dépouillée de ses signes distinctifs la demeure kabrè-losso perd toute cohésion et la disposition de ses bâtiments se relâche, mais c'est pour s'organiser sur le modèle de l'habitation du Sud, au plan orthogonal ; les femmes adoptent même la typique cuisine centrale réunissant tous les foyers de la maisonnée en plein air sous un simple hangar couvert de chaume. A l'aboutissement d'une telle mutation les immigrants disposent d'un logis spacieux, aéré et plus aisé à construire. Mais la portée de cette évolution est plus large ; ne témoigne-t-elle pas d'un réel attrait exercé sur les paléonigritiques par la civilisation du Sud ? Il ne faudrait pas exagérer l'importance de la métamorphose, elle n'apparaît

achevée que dans le cas du rapprochement intime avec les autochtones ou aux confins de la zone de colonisation. Il convient également de ne pas s'abuser sur sa signification réelle. La bienséance exige des immigrants qui restent dans une certaine mesure des obligés, qu'ils ne s'affichent pas ; selon l'usage l'invité se plie aux habitudes de ses hôtes, au moins pour l'extérieur. Du reste le souci des convenances rejoint ici la simple prudence : s'ils reproduisaient à proximité des autochtones et dans les mêmes villages leurs sévères retranchements traditionnels, les Kabrè-Losso n'éveilleraient-ils pas autour d'eux une méfiance qui risquerait de détériorer les rapports interethniques et de faire échec à l'installation des suivants ? En se fondant dans le milieu humain ils évitent autant que possible la prise de conscience d'un rapport de forces entre les deux collectivités. Ceci demande assurément à être précisé par ailleurs. Quoiqu'il en soit l'attitude visiblement conciliante des immigrants exclut l'hypothèse émise plus haut qu'un réflexe de sauvegarde dans un climat de rivalité ait été à l'origine du resserrement de leur habitat sur les territoires Ifé et Evhé.

C) L'attitude à l'égard de la route.

De ce peuplement immigré le voyageur de Nuatja à Sokodé ne soupçonne nullement l'importance. Il est vrai que les abords de la route sont masqués le plus souvent par un épais et monotone rideau de feuillage, celui des tecks plantés serrés par l'Administration coloniale ; mais si cet écran s'interrompt ou si on le franchit on n'aperçoit guère plus de traces d'occupation humaine. Dans la partie septentrionale, seul apparaît le centre des plus gros villages, avec la place dégagée du zongo où s'alignent les abris du marché et parfois à quelque distance le bâtiment rectangulaire de l'école ou de la mission ; alentour on distingue par hasard au milieu de la végétation éclaircie la paroi nue d'un mur de terre ou la paille grise de quelques toits accolés ; puis, en suivant un sentier on découvre les habitations les unes après les autres. La plupart des immigrants se sont établis tout à fait à l'écart de la voie de communication sur de petits chemins adjacents ou perpendiculaires, jusqu'à plus d'1 km ; ceux qui l'avoisinent, en dehors du zongo, disposent le plus souvent leur vestibule de façon à tourner le dos aux passants. Il semble que cette attitude des Kabrè-Losso à l'égard de la route traduise plus qu'une indifférence inhérente à leur préférence pour l'habitat clairsemé. Le comportement des habitants des hameaux groupés de la zone traditionnelle indique qu'il s'agit d'une véritable réserve ; leurs petites agglomérations diffèrent de celles des autochtones surtout par la situation : au lieu de se camper sur les voies secondaires comme le font aujourd'hui les Ifé et les Evhé (1) les originaires du nord vont se poster à bonne distance et se dérobent

(1) Ce comportement des autochtones est en effet récent. Au cours de la période précoloniale, en l'absence du réseau de routes secondaires, les mêmes "kopé" se trouvaient isolés dans la brousse ; l'anneau de végétation dense dont ils continuent de s'entourer attestent l'ancien réflexe de dissimulation.

systematiquement aux regards.

La route constitue , rappelons-le, le principal facteur d'attraction dans le cadre régional, mais les immigrants ne viennent pas pour autant s'aligner sur ses bords et la carte à petite échelle ne confirme pas l'impression produite par la carte à grande échelle. Cet éloignement constitue même le seul trait commun à l'habitat de la colonisation agricole. Il s'explique d'autant moins que la voie de communication suit le plus souvent les dos de terrain qui constituent pour l'habitat les sites privilégiés. Bornons-nous donc pour l'instant à prendre acte du fait que les Kabré-Losso ne semblent pas avoir intégré dans leur vie quotidienne cet élément moderne du paysage. Le problème est posé de la véritable nature de leurs relations avec le monde extérieur.

Les paléonigritiques du Nord-Togo, longtemps confinés dans un cadre étroit, ont su s'y créer un type d'habitat parfaitement adapté aux contraintes de l'insécurité. Mais une fois hors de chez eux ils paraissent surpris et même déconcertés. Face à l'espace libre dont ils avaient à prendre possession, les émigrés font davantage preuve de retenue que d'esprit d'initiative. Au lieu de pénétrer franchement dans le nouveau domaine, ils demeurent à proximité du grand axe de communication ou bien cherchent asile dans la mouvance des autochtones, quitte dans ce dernier cas à renoncer à leurs manières d'être distinctives auxquelles pourtant ils semblent ailleurs très attachés. La colonisation agricole n'a suscité la création d'aucune forme nouvelle d'habitat ; les Kabré-Losso se sont contentés soit de reproduire leur schéma ancien à peine retouché soit d'imiter les voisins. Le souci de rester dans l'ombre qu'ils manifestent par l'attitude négative de leurs villages à l'égard de la route indique en outre de façon expressive leur propension à l'effacement. Ces traits caractéristiques de comportement traduisent bien face à l'expansion l'embaras d'une population accoutumée par sa condition historique à subir son sort plutôt qu'à le déterminer et dépourvue de l'appui efficace d'une structure politique.

A l'occasion de cette description du peuplement nous voyons s'esquisser un découpage régional en trois ensembles : la zone septentrionale (ou secteur de Sotouboua), la zone intermédiaire (ou Moyen Anié), entre Blitta et Pallakoko, et la zone méridionale (ou région de colonisation intercalaire) de Nyamassilé à Nuatja. Cette différenciation ne s'appuie pas sur de notables paliers de densité ou l'existence d'autant d'unités distinctes sur la carte de l'occupation du sol : de tels critères interviennent seulement pour déterminer des sous-ensembles (1) Ce sont les types d'habitat qui permettent l'individualisation régionale la plus

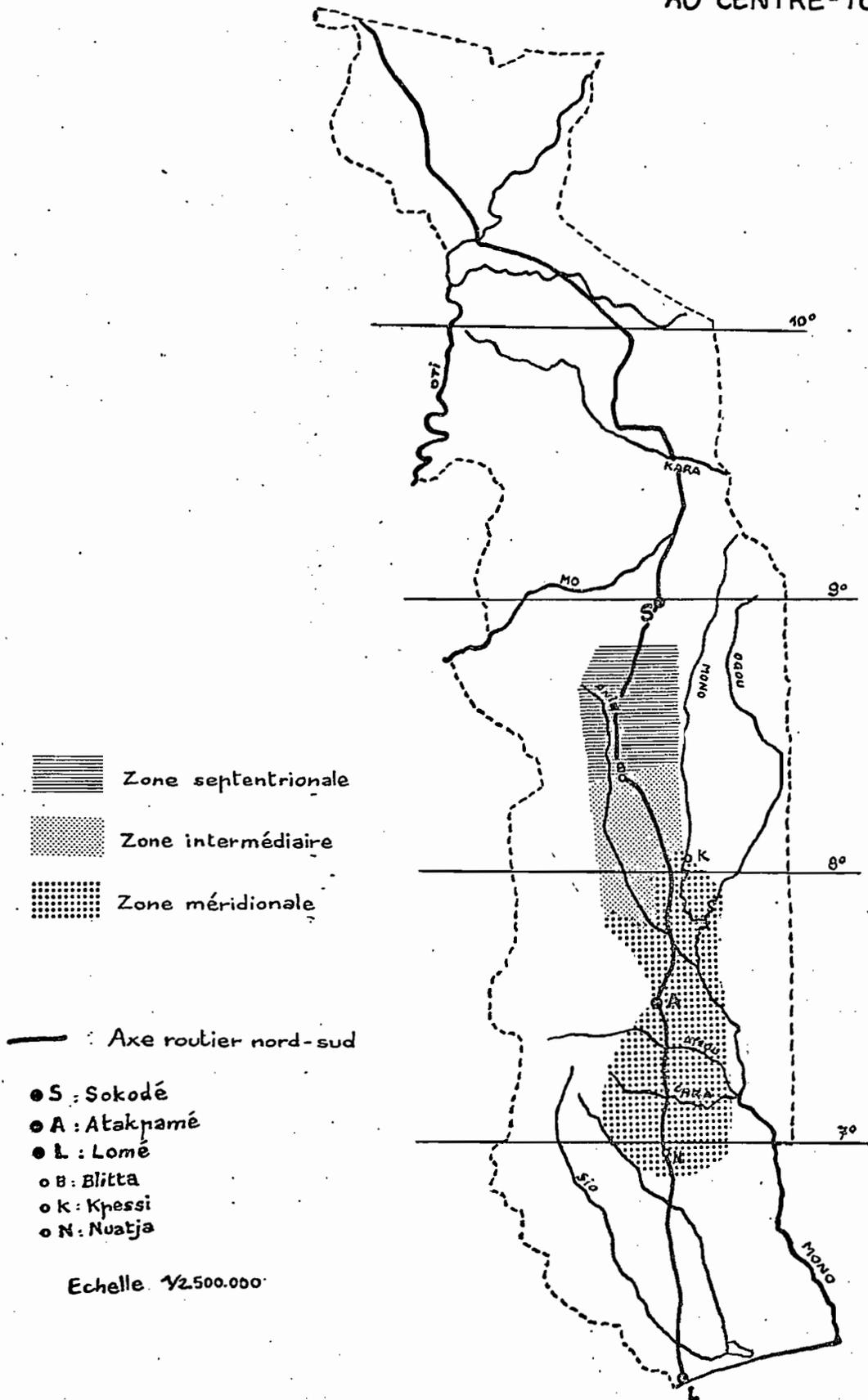
(1) Dans la zone intermédiaire, la colonisation côté route (Agbandi) et côté Anié ; dans la zone méridionale, les groupes du bas-Anié-Mono, de Gleï et de Chra.

nette , les zones septentrionale (méridionale s'opposant assez franchement et l'intermédiaire marquant la transition ; avec évidence apparaît la référence au peuplement autochtone d'abord quasiment nul, puis faible, enfin plus conséquent sinon continu (carte h.t. III).Pour être conservée, cette distinction établie à titre provisoire devra se trouver confirmée par les différences observées dans la mise en valeur du sol de la colonisation agricole.

FIG 12 . LES TROIS ZONES

DE LA COLONISATION AGRICOLE KABRÈ-LOSSO

AU CENTRE-TOGO



CHAPITRE III

LA MISE EN VALEUR DES TERRES NEUVES

Ce n'est pas sans une certaine curiosité que l'on pénètre dans l'espace agricole de ces villages de colonisation. L'excellente réputation des Kabrè-Losso tant pour l'ingéniosité des techniques que pour l'ardeur au travail laisserait a priori penser qu'ils sont particulièrement qualifiés pour assurer la promotion agricole de leur zone d'immigration. Mais au pays d'origine ces paléonigritiques excellent surtout dans la pratique d'une culture intensive, soignée. Il est hors de question qu'ils poursuivent au Centre-Togo un tel type de mise en valeur. Dès leur installation sur les terres neuves l'espace disponible et le sol encore intact les invitèrent au contraire à une utilisation extensive et moins laborieuse. Plusieurs auteurs (1) ont noté chez ces paysans la brusque mutation liée à la transplantation. Dès leur installation les immigrants auraient renoncé à leurs principes traditionnels d'organisation du domaine et de travail méticuleux, abandonné leurs procédés d'aménagement et de rendement pour se livrer à une exploitation itinérante sur brûlis. Il s'agirait d'une véritable régression technique qui ravale les Kabrè-Losso au rang de défricheurs inconséquents. Pédologues et agronomes, déplorant la dévastation du milieu écologique, soulignent le danger encouru par les sols. Certains secteurs seraient déjà parvenus à un état voisin de l'épuisement d'où, selon le sociologue J.C. PAUVERT, l'instabilité caractéristique des effectifs. Pour la plupart des observateurs la colonisation du Centre-Togo se solderait sur le plan agricole par un échec. Ce jugement d'autant plus sévère qu'il traduit une profonde déception requiert de la part du géographe une contribution spécifique et précise.

a) LES TERROIRS

Pour observer et décrire les phénomènes complexes de l'activité agricole la meilleure approche est sans doute une analyse spatiale du territoire exploité dans le cadre villageois. Les dimensions et la configuration de ce domaine liées notamment à celles de l'agglomération, présentent d'une région de colonisation à l'autre des différences sensibles selon les types d'habitat reconnus. Mais en examinant sur les photos aériennes de la plaine centrale les traces au sol de l'agriculture kabrè-losso on remarque d'emblée dans presque tous les cas leur importance et leur originalité.

(1) J.C. FROELICH, R. CORNEVIN, J.C. PAUVERT

- le déferlement des cultures dans la zone septentrionale.

Autour de la plupart des gros villages du groupe de Sotouboua ce que révèle de façon saisissante la vue verticale c'est une grande auréole de cultures. Son contour extérieur généralement net, commode pour délimiter le terroir, constitue le front pionnier, limite extrême du défrichement. La distance entre le centre de la zone de résidence et le contact avec la forêt - 4,5 km en moyenne - varie notamment avec l'âge du village, et peut atteindre jusqu'à 8 km. Il s'agit donc de vastes ensembles d'une superficie de l'ordre de 40 à 60 km². En fait le schéma circulaire est rarement réalisé, la proximité des agglomérations disposées en chaîne le long de la route y fait obstacle (1). Chaque village ne dispose généralement que d'une portion de front ; certains, situés au début d'une voie perpendiculaire se trouvent même de tous côtés coupés de la brousse intacte (Déréboua, Bodjondé). La contiguïté et l'imbrication des territoires respectifs entraîne la déformation et en général l'allongement de l'espace agricole villa-geois. En somme la disposition d'ensemble des terres utilisées dans la zone septentrionale donne l'impression d'une certaine compacité, malgré le développement des digitations latérales (fig. 13) : il y a d'un côté la forêt inhabitée, de l'autre la zone de culture, entre elles la limite sinue mais reste continue ; peu de champs écartés ou de villages isolés. Les différents terroirs, se bloquant latéralement les uns les autres, forment une masse d'un seul tenant. Par ailleurs, plus encore peut-être que celle du peuplement, la représentation cartographique des défrichements met ici en évidence le rôle essentiel de l'infrastructure routière qui oriente les axes conducteurs de la colonisation.

A l'intérieur de ce vaste périmètre la surface inutilisable représente une part minime. Elle est constituée par des obstacles communément rencontrés dans l'Afrique soudanienne. Les thalwegs et cuvettes mal drainés, ces relais entre le ruissellement superficiel et l'écoulement fleuvial sont considérés par le paysan comme impropres à la culture ; en effet le manque d'aération de leur sol engorgé entrave le développement de la vie microbienne. A l'opposé les principaux faîtes sont rarement propices : le travail de l'érosion y fait parfois apparaître la plaque stérile d'un affleurement rocheux ou plus fréquemment l'entablement d'un fragment cuirassé, au sol squelettique ou appauvri, il n'est pas rare de découvrir ces mêmes accidents sous la forme de petits épaulements au bas des versants les plus raides. Dans des conditions moyennes la proportion de surface non cultivée est comprise actuellement entre 3 et 10 % ; mais elle reste sujette à d'éventuelles fluctuations selon l'évolution ultérieure des sols et les besoins du paysan. Celui-ci pourrait-on croire, ne se montre pas très attentif

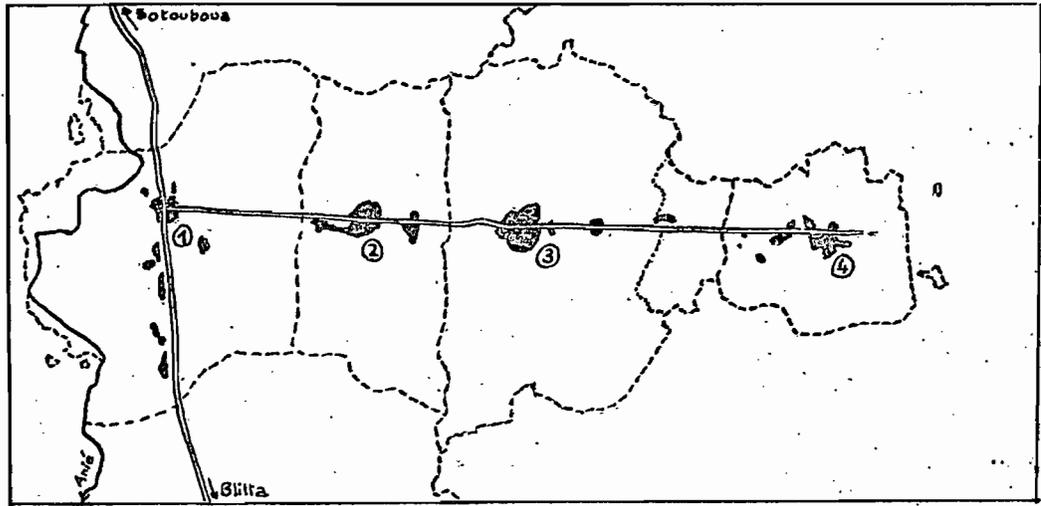
(1) Pour cela un espacement minimum de 9 km serait nécessaire entre les localités or l'intervalle moyen n'atteint pas 5 km.

aux différences locales de fertilité et défriche uniformément devant lui tout ce qui lui paraît susceptible de porter récolte. Peu familiarisé avec les terres de son nouveau domaine, il procède ainsi empiriquement. Si au cours de la première année de culture la place s'avère décevante, il n'insiste pas et nettoie l'année suivante une surface deux fois plus étendue mais il n'oublie pas les résultats obtenus tout au long de son avance pour en tirer au besoin la leçon lors d'un passage ultérieur. Au demeurant rappelons la relative monotonie du fonds pédologique sur les faibles pentes d'interfluve qui constituent la majeure partie de la surface. Ceci contribue à expliquer la progression très régulière de la frange pionnière qui se traduit dans son aspect linéaire et presque sans lacunes.

Tout annonce une assez grande simplicité dans l'organisation de l'espace agricole. Cependant on constate à première vue de telles dissemblances entre les terroirs du groupe de Sotouboua qu'il semble difficile d'en présenter d'emblée les traits communs fondamentaux. Cette diversité provient essentiellement des décalages dans l'évolution de l'utilisation du sol, aussi l'examen de différentes zones dans des terroirs de physionomies très différentes permet de reconstituer conjecturalement les phases successives de l'exploitation.

Ce qui dans la plupart des cas attire tout d'abord l'attention ce sont les cultures de la périphérie. Leur disposition caractéristique suggère de la façon la plus expressive l'attaque de la végétation naturelle dans un mouvement semblable à celui d'une vague déferlant sur le rivage. A l'extrémité des embranchements routiers vers l'est où sont établis les villages les plus jeunes - Kedjebi (fig. 14) ou Timbio - ces champs ne sont éloignés des habitations que de quelques centaines de mètres ; on peut alors fort bien observer que le départ des défrichements ne se situe pas en un centre théorique quelconque mais le long de la route. Plutôt qu'une couronne le front pionnier représente à l'origine un double alignement de part et d'autre de la voie de communication. Il ne se renfle qu'ensuite au fur et à mesure de l'installation de nouveaux arrivants à ses deux extrémités ; simultanément d'autres viennent intercaler leurs parcelles au milieu de celles du premier groupe qui ne tardent pas à se déployer en éventail (fig. 15). Ainsi se sont constitués les grands arcs de cultures limitrophes qui s'incurvent autour des villages de la génération précédente - Kazaboua ou Bofoloum par exemple. Le long de cette bande de nombreux crêneaux traduisent sans doute l'avance rapide des paysans les plus actifs, ou de ceux dont le champ est plus étroit, ou encore de ceux qui ont dû franchir un obstacle. Mais l'extension de la frange extérieure va se trouver arrêtée dans les cas les plus fréquents par la progression en sens opposé du front d'un village voisin. Alors dans les années qui suivent le contact les cultures de défrichement se résorbent peu à peu. A l'aboutissement, les confins du terroir

FIG.13 PERIMETRE DES TERROIRS DE COLONISATION AGRICOLE
A L'EST DE TCHÉBÉBÉ (ZONE SEPTENTRIONALE)



① Tchébébé ② Bodjondé ③ Kazaboua (cf fig 16 p. 45 ter) ④ Kaza

● Zone des habitations

--- Limite des terres cultivées par chaque village (d'après photographies aériennes 1963-64)

0 5 10 km

FIG 14 - EXTENSION DES DÉFRICHÉMENTS DE LA COLONISATION
AGRICOLE DANS LA ZONE SEPTENTRIONALE

Terre défrichée par les immigrants Kabré-losso *

○ Centre principal de peuplement

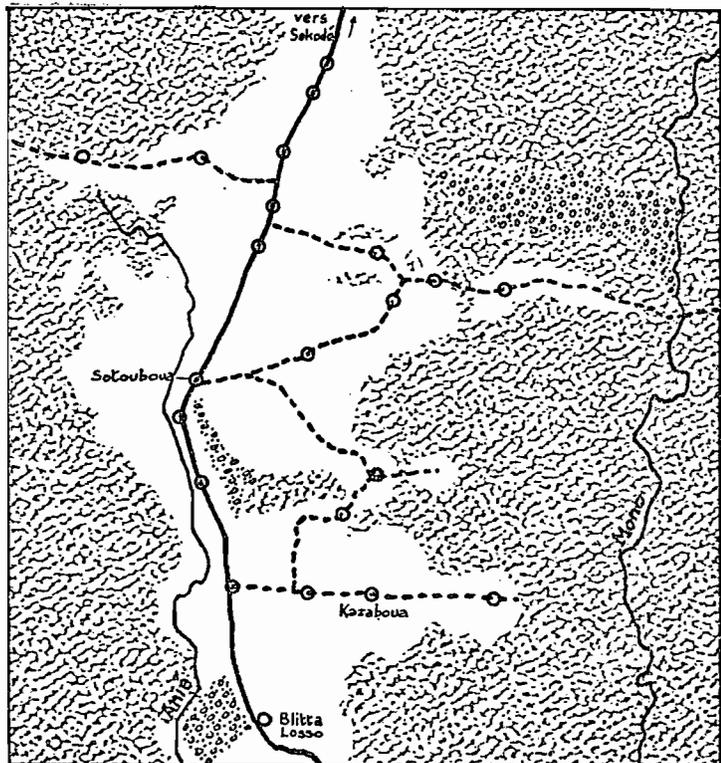
— Route principale

- - - " secondaire

Forêt classée

0 5 10 15 20 km

* d'après les photographies aériennes 1963-64



SCHEMATISATION DES CULTURES DANS DES TERROIRS JEUNES DE LA ZONE SEPTENTRIONALE

LÉGENDE

-  Zone du front (cultures et jachères récentes)
-  Cultures de retour
-  Zone des champs de village
-  Bas-fonds et forêts-galeries
-  Plaque de stérilité (rocheuse ou latéritique)
-  Terres non défrichées
-  Limite du défrichement (1964)
-  " entre les terres de deux villages
-  " entre Kazaboua et son faubourg plus récent de Bokonsimé
-  Cours d'eau temporaire
-  Route

FIG 15: UN VILLAGE PIONNIER : KÉDJÉBI

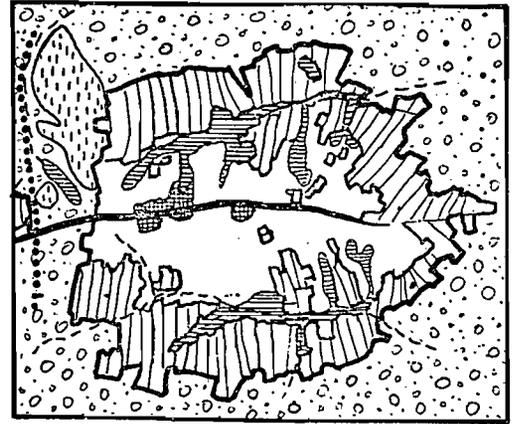
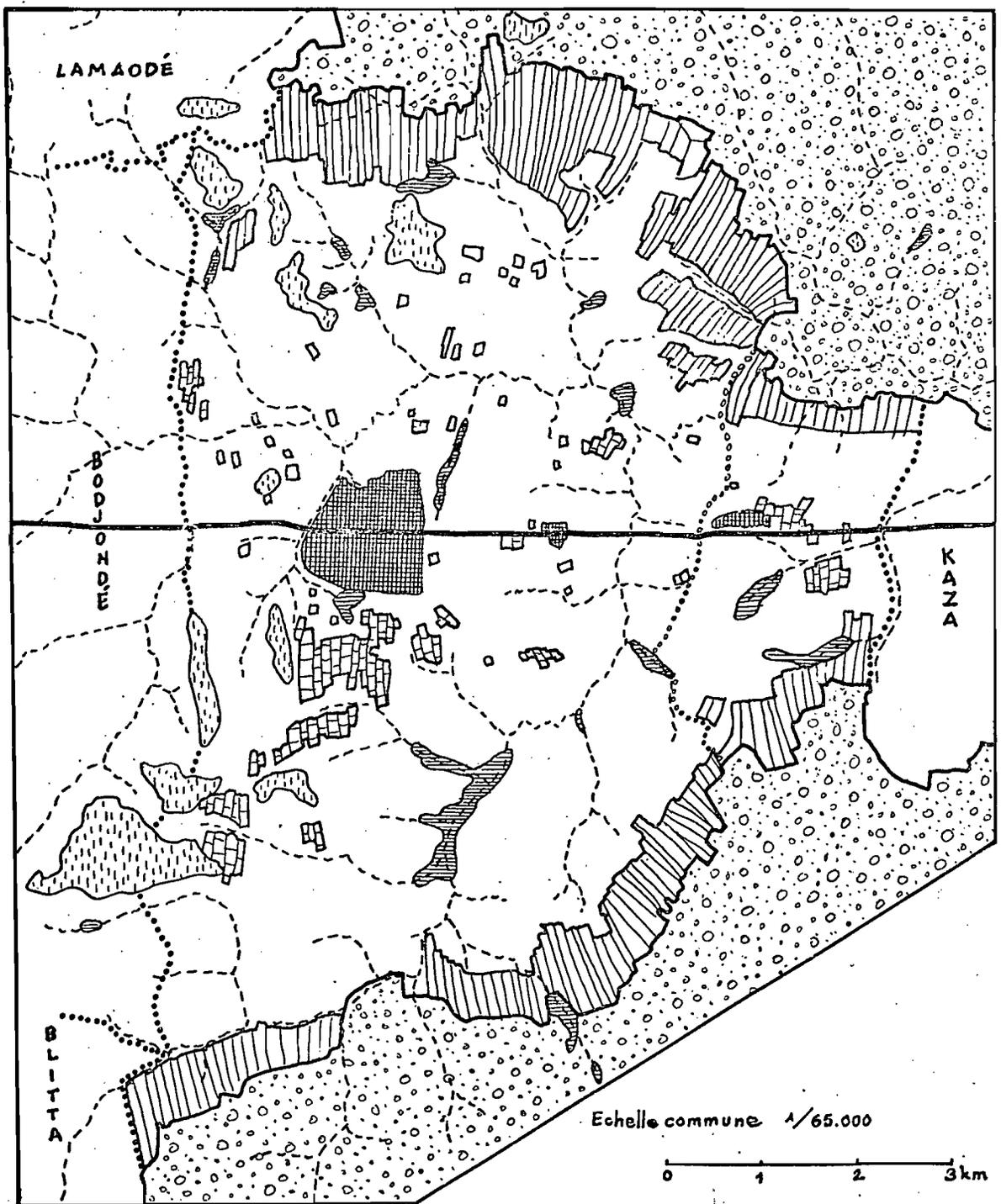


FIG 16: UN DES DERNIERS VILLAGES DE COLONISATION ADMINISTRATIVE: KAZABOUA



auparavant si nettement soulignés, ne se distinguent plus et leur exploitation se confond avec celle du reste du domaine. L'évolution est différente dans le cas d'une agglomération dépourvue de vis-à-vis, située par exemple sur le grand axe routier à bonne distance d'un carrefour - Kasséna ou Lama-Tessi ouest par exemple. Là c'est l'éloignement qui freine le mouvement. A quelque 5 km des habitations la lisière perd sa continuité. Réduit à quelques poussées sporadiques l'élan est brisé et le dense tapis de cultures de la zone périphérique se désagrège.

En deçà des champs du front, l'utilisation de l'espace est également réalisée de façons assez diverses selon l'âge du terroir. La zone moyenne paraît relativement négligée dans les débuts ; de rares parcelles se dispersent dans cet intervalle qui ne cesse de s'élargir tandis que l'effort principal s'applique sur la frange pionnière. Mais lorsque celle-ci se stabilise, soit par blocage, soit par sclérose, l'intérêt se porte sur les terres précédemment défrichées (1). Progressivement l'exploitation des différentes parties du territoire agricole s'équilibre. Au dernier stade la répartition des cultures paraît s'opérer dans le plus grand désordre, à tel point qu'il n'est généralement pas possible de distinguer, même par une observation de détail, un secteur ou un site privilégié d'exploitation (2) ; les petits groupes de champs s'éparpillent régulièrement dans l'espace cloisonné par les galeries,

Une troisième zone, celle des champs de village est également représentée. On la remarque à peine dans les localités récemment constituées où le voisinage des défrichements restreint la nécessité d'un appoint de production accessible par sa proximité. Par contre lorsque le gros des cultures s'est éloigné de plus d'1 km de l'agglomération chacun sème aux abords de sa maison. L'aire de résidence est alors presque tout entière utilisée - comme nous l'avons observé, la structure de l'habitat s'y prête naturellement. En vue verticale cet ensemble d'un seul tenant se signale par son aspect caractéristique d'une nappe de cultures finement déchiquetée et criblée de petites vacuoles représentant autant d'emplacements d'habitation. Mais il n'est pas que des "champs de case" à proprement parler, surtout dans les localités les plus anciennes ; souvent l'exploitation, en structure plus lâche s'étend au-delà du village sur plusieurs centaines de mètres le long d'un versant attenant. De ce fait la solution de continuité entre les deux zones centrales tend à s'effacer.

Au cours de leur élaboration, les terroirs de la région septentrionale

(1) On remarque dans la partie méridionale du terroir de Kazaboua (fig. 16) l'abandon d'une portion du front ; dans le même temps les cultures réapparaissent à l'arrière, mais leur disposition relativement agglomérée n'est pas habituelle dans la zone intermédiaire.

(2) Parfois une certaine préférence se manifeste pour les parties moyennes et basses des versants mais la tendance n'est jamais très marquée.

de colonisation subissent donc une mutation si profonde que si tous les états intermédiaires n'étaient représentés (1) il serait malaisé de découvrir la relation existant entre les deux types extrêmes. Dans une première phase c'est la conquête du sol qui commande l'agencement des cultures ; l'énergie et la hâte de cet effort s'inscrivent alors avec vigueur sur le terrain. Un tel dynamisme pourrait entraîner une surenchère anarchique, chacun établissant son exploitation à sa guise ; au contraire le schéma très homogène révèle péremptoirement que l'entreprise est menée dans l'ordre et la cohésion. La prise de possession achevée, la zonation disparaît, le morcellement et la dissémination du parcellaire l'emportent. Cette confusion traduit en définitive l'utilisation globale d'un espace relativement uniforme, désormais reconnu et contrôlé, ; mais il faut admettre que la morphologie d'ensemble de ce paysage agraire sans originalité offre alors peu de prise à l'analyse. A ce dernier stade on peut sans doute considérer l'évolution comme à peu près terminée ; les confins du pays kotokoli au sud de Sokodé, dont le peuplement est réalisé depuis deux siècles peuvent servir de référence : on y observe une économie générale des surfaces cultivées tout à fait comparable, avec de petits blocs de champs parsemant indistinctement toutes les parties du terroir.

- Les types variés d'utilisation du sol dans la zone intermédiaire.

Au sud de Blitta et jusqu'au pays ifé certains aspects caractéristiques de la zone septentrionale subsistent. Ainsi de grands segments de front parallèles à la route centrale soulignent par leur intermittence l'alternance des villages immigrés et des localités autochtones. Cependant on ne retrouve plus de ces terroirs largement étendus autour d'une agglomération centrale. Le territoire, généralement plus restreint du fait de la diminution moyenne des groupes immigrés, ne se développe que dans une seule direction ; à l'opposé, l'aire de résidence se situe comme un pôle origine. Côté grand' route la présence des maîtres du sol suppose une certaine contrainte spatiale qui limite les possibilités d'expansion des Kabrè-Losso et oriente leurs défrichements ; les champs de Doufouli-Boko-Losso, d'Assoumakodji, de Gbégué, par exemple, progressent loin vers le Mono mais n'empiètent qu'à peine à l'ouest sur le domaine des Aniagan (2)

Côté voie ferrée, c'est la barrière naturelle de l'Anié qui borne l'extension ; les terroirs adossés à la rivière s'allongent vers l'est, et d'autant plus que le chapelet de villages est plus serré (fig.17). On reconnaît partout, malgré sa déformation, la zone des champs extrêmes d'un seul tenant où se

(2) Retencus pourtant l'exception remarquable du grand village kabré d'Oranyi, sis au milieu des terres aniagan et néanmoins entouré d'un halo de cultures quasi circulaire.

(1) Très souvent les différents secteurs d'un même territoire ont subi des évolutions divergentes ; rarement à cause d'un échelonnement de l'âge des quartiers du village, généralement par suite de l'immobilisation prématurée de la portion de front de l'un d'eux (Cf. Déréboua, fig h;t; v).

Fig 17. Schématisation des cultures des villages du Moyen-Anié à la lat 8°

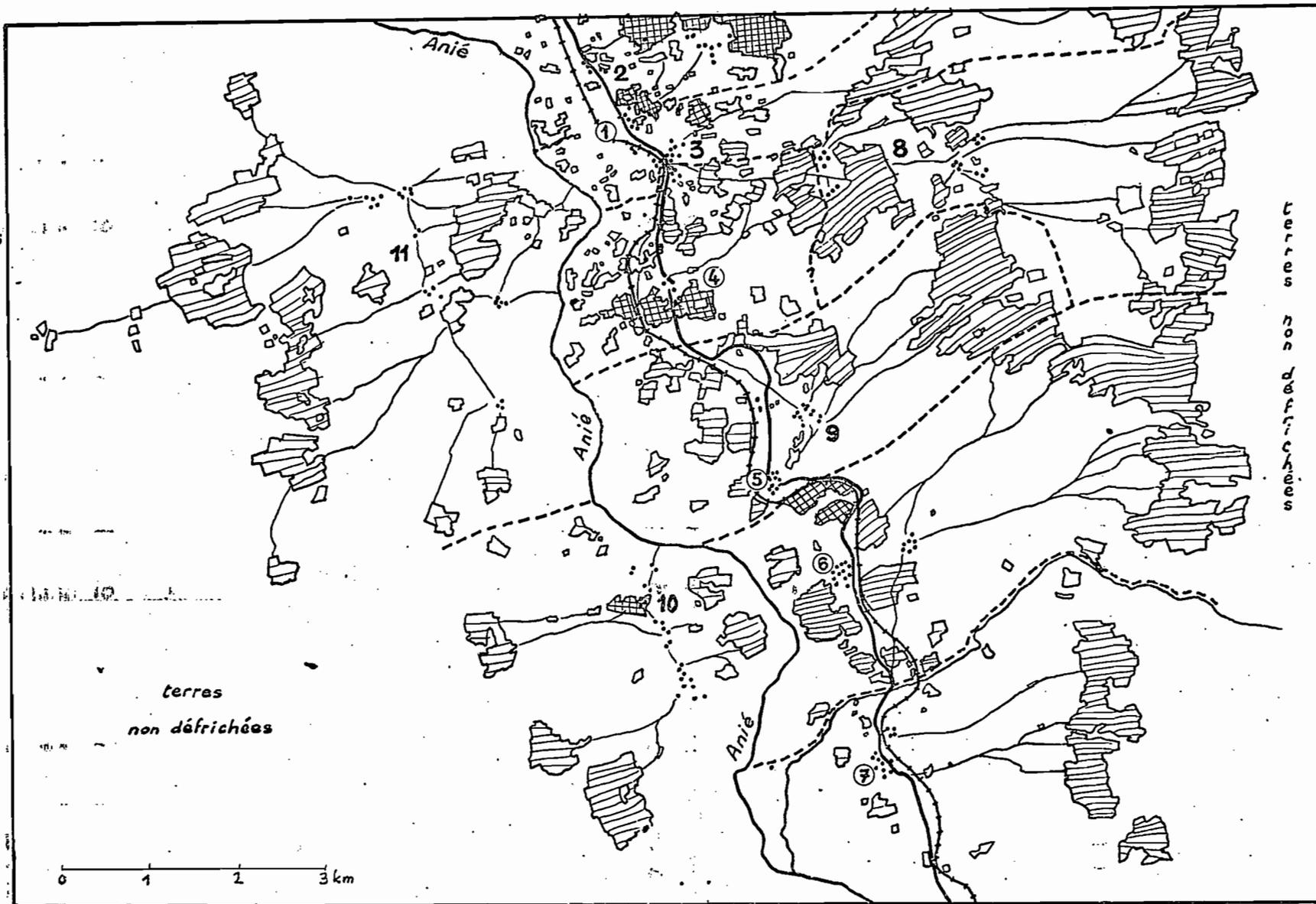
Légende

-  *Blocs* de cultures en déplacement régulier
-  Amas de parcelles non soumis à un déplacement continu
-  Limite entre les terres de deux villages
-  Sentier
-  Chemin carrossable
-  Emplacement d'habitations

Nom des villages :

- ① Tcharéboou (mixte)
- 2 Tcharè
- 3 Boou } (Kabrè)
- ④ Yadè
- ⑤ Soussoukparogan
- ⑥ Soussoukparovi
- ⑦ Dakrokonssou
- 8 Abossikopé
- 9 Fanga
- 10 Bolomkopé
- 11 Ouaoua

(encadrés : N°s correspondant aux villages installés par l'Administration (2^e phase).



terres non défrichées

rassemble l'essentiel des cultures. Sur la rive gauche de l'Anié elle ne présente pas l'apparence de cette longue bordure continue qui festonne encore presque toutes les terres défrichées dans la région de Sotouboua ; la multiplicité des petits centres de peuplement entraîne le plus souvent le fractionnement de cette bande d'exploitation en autant de tronçons en avance ou en retrait les uns sur les autres ; mais surtout l'aspect est plus massif et laisse supposer un agencement différent des exploitations familiales : dans le sens de l'avance, les cultures peuvent s'étendre sur 1 km et même parfois 2 km de profondeur. On mesure une plus faible distance entre le village et le front (très rarement supérieur à 3,5 km), en relation sans doute avec l'âge des agglomérations. Une deuxième zone de champs proches, isolés ou en groupes, se dessine dans la zone où sinuent de concert la ligne de chemin de fer et la route secondaire. Sur cette longue pente qui, transversalement, conduit à l'Anié la fréquence des affleurements rocheux prédispose il est vrai à la dispersion des parcelles. Par ailleurs la voie et ses terrassements constituent un obstacle à la progression vers l'est et dans l'étroit couloir compris entre la rivière et le rail l'exploitation tend à se désorganiser. La dissémination y est en fait rarement très poussée, sinon autour des villages-gares les plus importants, kabrè à l'origine et grossis depuis d'une notable proportion de Kotokoli et de gens du sud : Palakoko (26 % de non paléonigritiques) Tcharébaou (21 %) surtout les carrefours d'Akaba (53 %)(1) et de Pagala (80 %) ; ailleurs les parcelles de ce secteur du terroir restent pour la plupart assez largement agglomérées. Mais il ne s'agit jamais à proprement parler de champs de village : nulle part n'apparaît la zone de denses cultures mêlées à l'habitat. Dans une seconde étape de colonisation les immigrants ont franchi l'Anié pour s'établir en face des plus gros centres. Mais la disposition encore intermittente du peuplement sur cette rive droite exclut la possibilité d'un véritable front pionnier. De loin en loin de larges trouées signalent l'avance des défrichements locaux vers l'ouest. A vrai dire, le souci de constituer un espace agricole cohérent s'exprime peu. Dans le cadre villageois, le type habituel de peuplement se réduit à plusieurs blocs de culture distincts progressant soit vers la rivière, soit plus fréquemment en sens opposé ; quelques champs isolés se détachent dans les intervalles. Les éléments épars reflètent

(1) Le terroir d'Akaba, aux parcelles éparpillées dans le désordre ne présente pas du tout la même structure que ceux du Moyen Anié. La raison de cette anomalie se trouve évidemment dans la grande diversité ethnique des occupants. Il est regrettable que dans l'étude de J.C PAUVERT (bibl. 81) cette localité ait été choisie comme exemple unique de la colonisation kabrè.

tout à fait la structure lâche de l'habitat ; plus que de village il s'agit d'une juxtaposition de hameaux installés dans la zone d'accès à un gué. Au niveau des différents groupuscules s'organisent des "microterroirs" ou prévaut pour l'instant le rassemblement des parcelles exploitées.

Dans cette région du Moyen-Anié, les données spécifiques du peuplement entraînent des modifications importantes dans la définition du territoire disponible. Le trait fondamental du comportement observé plus au nord se retrouve néanmoins : la ferme résolution des immigrants dans leur emprise sur le sol, pour s'exercer dans des cadres plus restreints, ne faiblit nullement. Nous interprétons en ce sens l'aspect des puissantes formations de cultures au cours régulier et laissant sur leur passage une traînée de jachères. D'autre part, l'ordre groupé qui conditionne ce style d'exploitation semble se maintenir en général plus durablement que dans la zone septentrionale. Doit-on y voir un renforcement des liens collectifs au voisinage des populations autochtones ? le facteur ethnique joue certainement bien davantage dans la distinction à établir entre Kabrè et Losso : là où sont établis les premiers, on constate, comme dans la région de Sotouboua, la désorganisation progressive de l'ensemble initial des champs éloignés et simultanément la stabilisation d'une zone d'exploitation dispersée à proche et moyenne distance du village ; cependant que dans les terroirs losso de même âge les villageois conservent un comportement grégaire plus marqué. Mais cette propension persistante à l'agglomération des cultures ne traduit-elle pas chez l'émigré losso plutôt qu'une disposition plus marquée pour l'organisation communautaire - que rien ne viendrait corroborer par ailleurs - une moindre aptitude à se situer dans son nouvel espace agricole ? Ce que nous savons de l'agencement et de l'utilisation du domaine familial au pays d'origine incline à penser qu'un critère de "l'installation" effective du paysan paléonigritique doit résider dans l'exercice d'une certaine autonomie individuelle.

- Les terroirs de colonisation intercalaire dans la zone méridionale.

Du point de vue de l'utilisation du sol on peut considérer comme un ensemble le reste de la colonisation depuis les environs du Mono (1) à la hauteur de Nyamassilé jusqu'à Nuatja. Le fait que les immigrants doivent désormais s'insérer assez intimement parmi les autochtones confère un caractère commun à toute cette zone méridionale. Un second trait fondamental qui ne nous paraît pas directement lié au premier se trouve dans la réduction de l'unité d'habitat de référence, petit village ou plus souvent hameau. Ces deux éléments contribuent en général à un morcellement en terroirs de dimensions restreintes. Par comparaison avec les régions plus septentrionales, les surfaces ne s'articulent plus en larges forma-

(1) Pour le Secteur de Modernisation Agricole de l'Est-Mono, cf ci-dessous dans la conclusion générale.

tions au tracé parlant mais semblent se répartir de façon assez inorganisée (carte h.t. VI) Cet aspect apparemment confus provient du fait que le premier défrichement est presque partout achevé. A l'arrivée des premiers immigrants en effet l'extension des autochtones à partir de leurs aires d'occupation originales - autour de Kpessi, d'Atakpané et de Nuatja - ne laissait vacants que les secteurs relativement limités de terre vierge. Il existe cependant des zones encore intactes vers l'est, en direction du Mono mais les Kabrè-Losso, peu désireux de s'éloigner de l'axe central de communication, ne paraissent pas s'y intéresser au sud du confluent de l'Anié. Ainsi dans cette région de colonisation aux finages contigus la phase proprement pionnière est aujourd'hui dépassée.

Dans le cadre de ces terroirs de taille modeste (1) et de forme irrégulière, aucune zonation ne se distingue : pas de cultures de village ni de frange de champs éloignés. Mais si l'on veut conserver le point de vue précédemment adopté, l'alternative demeure pour les paysans entre le groupement et la dispersion de leurs exploitations. Plusieurs facteurs peuvent intervenir à ce niveau d'organisation. A la différence de la région de Sotouboua, l'ancienneté de l'établissement ne semble pas jouer de façon prépondérante ; des rassemblements de cultures se constituent fréquemment à partir des agglomérations de la grand'route où les premiers venus se fixèrent. Comme pour l'habitat c'est le degré de rapprochement avec les maîtres du sol qui influe de façon déterminante. Dans le détail les inégalités du peuplement autochtone, à peu près régulièrement compensées par l'immigration, créent une grande variété de combinaisons que pour la clarté de l'exposé nous pouvons ramener à deux types de situations.

Dans les zones de démarcation entre groupes autochtones les Kabrè-Losso disposent de domaines libres suffisamment vastes pour installer plusieurs villages de colonisation. Les conditions sont alors à peu près analogues à celles du Moyen-Anié et l'attitude des exploitants ne diffère pas. Ainsi au nord d'Anié autour d'Agodjololo, à l'écart des Kpessi et des Houdou, d'importants groupes de parcelles s'individualisent. Il en va de même au sud-est de Gleï aux confins du territoire des Ifé Niania, où plus d'une quinzaine de localités losso se répartissent sur quelque 300 km². Enfin, avant Chra, dans le "no man's land" qui subsistait autrefois entre les Ifé et le pays evhé, les surfaces aujourd'hui cultivées à Karigora, Bato, Adanka par exemple se concentrent en ensembles compacts. L'observation de détail fait apparaître un schéma de base extrêmement simple où chaque hameau se relie par un sentier à son bloc de cultures ; si l'agglomération est plus importante ce bloc s'étire en largeur et parfois se dédouble. Comme précédemment l'allure du contour permet de déceler le sens

(1) Par comparaison avec les autres terroirs de colonisation kabrè-losso, Ici les champs sont rarement éloignés de plus de 3 km.

rectiligne du déplacement des champs qui se scindent un moment au passage des galeries. Le terrain est tout entier parcouru par la culture selon un mouvement uniforme et répété de balayage dont la période doit être relativement courte compte tenu de l'exiguïté de la plupart des terroirs.

Lorsque des autochtones occupent un secteur mais sans couvrir entièrement leur territoire, il ne reste aux immigrants que des intervalles restreints, du moins à l'échelle régionale, entre les terrains déjà utilisés par chaque village. Une telle disposition de la première strate de peuplement se rencontre fréquemment dans la zone méridionale - Ouest Mono de Nyamassilé et d'Anié, environs du moyen Amou, sud de la rivière Chra. Alors les champs des Kabrè-Losso se détachent et se dispersent sans ordre dans l'espace disponible. On chercherait en vain parmi les données internes - fréquence des obstacles naturels, importance de l'agglomération, forme ou étendue du périmètre exploitable - quelque élément dont la variation aurait entraîné cette modification, mais on le trouve dans le contexte humain d'alentour. Par leur physionomie ces terroirs kabrè-losso s'apparentent de façon évidente à ceux des voisins kpressi, ifé, évhé, où un extrême morcellement des surfaces exploitées est toujours de règle. Il en va donc du type d'utilisation du sol comme des structures de l'habitat : le contact étroit avec les populations du sud impressionne les immigrants au point de les inciter à reproduire les façons de leurs hôtes. Mais chez le paysan paléonigritique placé dans de telles conditions d'évolution, alors que la transformation du village et de l'habitation, ces marques de présence nécessairement ostensibles, pouvait à la limite procéder d'un souci de discrétion, le changement de comportement agraire prouve de façon plus décisive l'acceptation des habitudes d'existence étrangères.

Les cas d'exception ne font pas défaut. En effet d'autres facteurs à titre secondaire, conditionnent cette organisation des cultures. Ainsi s'observe parfois l'influence qu'exerce la disposition du village. Autour d'une agglomération au plan relativement resserré, le parcellaire exploité gagne en cohésion ; à l'inverse, si les hommes se répandent de façon franchement dispersée, loin de toute présence autochtone, l'espacement entre leurs habitations s'oppose au groupement des champs (1) (fig. 18 et 19). D'autre part ici encore, surtout dans le groupe de Chra, se manifeste une certaine disparité du fait de la dualité ethnique des immigrants. Les Losso se résignent moins volontiers que les Kabrè à disséminer leurs cultures ; quelques blocs importants subsistent auprès de leurs hameaux dans des zones de peuplement mixte - par exemple avec les Evhé à Agbatitoé, au nord de Nuatja, ou avec les Houdou, à Agadja, à l'ouest d'Anié.

(1) Dans ce dernier cas en somme assez rare il faudrait en toute rigueur déterminer par une étude particulière la cause antérieure de l'extrême dispersion de l'habitat qui suffirait peut-être du même coup à rendre compte de l'éparpillement insolite des cultures.

Sur le plan spatial l'accueil des maîtres du sol Kpessi et Ifé (1) n'a pas seulement consisté à permettre aux Kabré-Losso de s'installer dans les interstices inutilisés. (L'examen de la configuration des terroirs de ces autochtones montre qu'ils ont accepté de céder une part importante de leur terrain de culture. Autour des villages mixtes il n'est pas rare de voir mêlés les champs des uns et des autres, et dans le cas le plus courant, celui d'un ou plusieurs villages satellites, on distingue ne serait-ce que par la direction des sentiers, que s'est effectué une sorte de partage du domaine susceptible d'être exploité par l'agglomération origine et que les parcelles des premiers occupants se cantonnent dans un secteur déterminé. Autant qu'on puisse en juger par la vue aérienne la présence envahissante des Kabré-Losso entraîne-t-elle dans ces conditions une pénurie de terre chez les Kpessi et les Ifé ? On pourrait en douter a priori car ceux-ci se bornent à mettre en valeur les seules parties proches et moyennes de leur domaine. Cependant même dans leurs zones d'établissement non touchées par l'immigration ces autochtones ne pratiquent jamais de cultures au-delà d'un rayon de 2 km. Il reste donc possible que sur leurs terroirs réduits par les nouveaux arrivants, ils éprouvent une gêne sensible sans pour autant se résoudre à rompre avec cette habitude.

L'utilisation du sol dans la plaine centrale se caractérise dans son ensemble par l'uniformité car le territoire villageois fait l'objet d'une exploitation globale : la monotonie d'un morne relief exclut la différenciation en secteurs d'inégale exploitation selon leur définition morphologique. Seuls, quelques accidents se traduisent par des lacunes peu importantes dans l'espace agricole, encore disparaissent-ils pratiquement aux latitudes méridionales avec l'affaiblissement de l'altitude relative. Quant à la diversité des sols, elle n'intervient pas en fait pour guider une distribution des cultures. Là où le pédologue distingue une mosaïque de variétés, le paysan kabré ou losso sans s'arrêter aux nuances locales ne voit qu'une surface susceptible dans toute sa longueur de supporter le passage de ses champs ; le plan du terroir ne fait nulle part ressortir de plages caractéristiques correspondant à des différenciations pédologiques. A l'origine en effet l'horizon supérieur, de qualité généralement bonne ou acceptable permet presque toujours une exploitation temporaire. En outre, dans la mesure où les immigrés préfèrent travailler côte à côte, ils ne doivent pas se montrer trop regardants sur l'état particulier de fertilité du terrain situé sur le trajet de la progression suivie. Au reste rappelons qu'au pays d'origine la nécessité a contraint les Kabré-Losso à accepter toutes les terres disponibles, aussi ingrates fussent-elles.

(1) Les Kabré-Losso s'associent moins étroitement avec les Evhé et demeurent en général à bonne distance de leurs villages.

L'homme par son action propre suffirait à rompre cette monotonie en créant dans son domaine des secteurs d'utilisation spécifique. Or le schéma des terroirs de colonisation n'exprime qu'une organisation spatiale très médiocre. Dans la région septentrionale uniquement, on distingue une zonation nette, encore celle-ci n'est-elle que provisoire ; après un certain délai il ne subsiste que l'individualisation des champs denses de village au centre d'un territoire exploité de façon lâche. L'agencement des parcelles cultivées constitue l'élément essentiel d'analyse . Sur ce point nos précédentes observations ont montré que partout les immigrants optent d'emblée pour l'ordre groupé. Cette disposition exige sans doute un sens collectif relativement développé mais les paléonigritiques sont enclins à y recourir dans la mesure où, issus d'une zone de peuplement dense, ils adoptent traditionnellement des formes communautaires d'activité. Le groupement des cultures peut se justifier de deux façons. Il assure la meilleure protection contre les animaux déprédateurs - perdrix et singes surtout - qui abondent dans la savane inhabitée. On conçoit alors qu'autour de Sotouboua l'attitude change après la période de défrichement, chacun installant à son gré son exploitation lors du second passage après la fuite ou la destruction d'une grande partie du gibier. D'un autre point de vue, et surtout dans les régions de colonisation intercalaire, la constitution d'un grand bloc de culture permet aux villageois récemment implantés de mieux affirmer leur présence sur le sol face à un nouvel occupant éventuel. C'est ainsi qu'à proximité des Aniagan, Kpessi, Houdou, Ifé, ou Evhé les champs restent en général agglomérés ; la situation de voisinage par rapport aux aires de peuplement autochtone retarde l'évolution constatée plus au nord sur des terres vacantes . . . Ce réflexe de solidarité qui retient l'immigré de retrouver un comportement individuel peut aussi laisser penser que celui-ci ne parvient pas à se sentir vraiment chez soi sous le regard des maîtres du sol. Mais s'il se rapproche encore de ces autochtones, au lieu que se renforce encore la cohésion de l'exploitation villageoise, les cultures au contraire s'égaillent, c'est alors le mimétisme qui l'emporte ; pour expliquer ce revirement assez déconcertant il faudra observer la nature des relations qui s'établissent entre les deux communautés.

b) LES CHAMPS

On peut compléter la description spatiale en prenant comme unité d'analyse la parcelle cultivée. La comparaison des surfaces nous fait d'emblée saisir que la colonisation agricole s'est effectuée avec décision. Les auteurs ont déjà noté le morcellement des cultures au pays d'émigration. Un bref sondage nous a permis de l'évaluer en 1966 :

Tableau 6 : Surfaces de champs au pays d'origine dans quelques cantons.

	Nbre de champs mesurés	Surface moyenne par champ (en ares)
Kouméa)	24	18
Lassa)	28	23
Lamadissi et) Kabyè	22	19
Kétao)		
Pays losso (sauf lamba)	21	33
Ensemble	95	23

Dans cet ensemble l'inégalité entre Kabrè et Losso est sensible. Chez les Lamba de plaine, au vu des photographies aériennes, la surface moyenne atteindrait des valeurs plus courantes en zone de savane, de l'ordre de 0,5 ha. Un deuxième facteur de variation apparaît dans l'éloignement par rapport à la "de" ainsi que nous le fait apercevoir une autre série de mesures dans les mêmes cantons.

Tableau 7 : Surfaces de champs au pays d'origine selon la distance par rapport à l'habitation du propriétaire.

Distance p. rap. à l'habitation	Nbre de champs mesurés	Surface moyenne par champ (en ares)
jusqu'à 1 km	43	21
de 1 à 2 km	11	33
plus de 2 km	6	37
Ensemble	68	25

Les partages ont entraîné un fractionnement assez poussé au point que dans la pratique la parcelle technique (où l'on cultive les mêmes plantes) se confond en général avec la parcelle foncière. Mais l'extrême micronisation

dont parle J.C. Froelich nous paraît exagérée : sur la totalité des levés effectués la surface n'est inférieure à 5 ares que dans 10 % des cas.

La taille des champs de colonisation, triple ou quadruple des précédents, suggère que l'immigré se sentait à l'étroit dans le parcellaire étriqué de son pays d'origine :

Tableau 8 : Surfaces de champs dans les zones de colonisation agricole, dans les villages d'immigrés et d'autochtones (1).

Zone	1) Immigrés			2) Autochtones voisins							
	A:Village	B:Nb de chmps Mesurés	C:Surf. moy.p champs (ha)	Ethnie	A	B	C				
Glissement vers le pays bassari (p.mémoire)	Santé-Bas	28	0,52	Bassari	Bas-sari	17	0,55				
	Kikpéou	22	0,80								
Septentrionale	Kolonaboua	22	0,56	Koto-koli	Kala-ré	16	0,47				
	Déréboua	14	1,17								
	Kazaboua	12	1,07								
Intermédiaire	Blitta Losso	17	1,00	Kpessi	Samou rékodji	14	0,86				
	Assoumakodji	13	1,00								
	Tcharé (Moy.Anié	15	0,85								
	Yadé-Boou (")	16	0,94								
Méridionale	Baïssaŋkopé	13	0,76	Ifé Niania	Baïssan Kopé	25	0,39				
	Kassengékopé	16	0,76					" "	Gbébé	13	0,40
	Yotoyo	15	0,90								
Ensemble		153	0,90	Ensemble		81	0,51				

Voisines de 50 ares à la limite nord du pays de colonisation, les surfaces moyennes dépassent l'hectare dans les environs de Sotouboua puis décroissent légèrement vers le sud. Ces modifications sont à mettre en rapport avec la disposition des champs dans le domaine villageois : le groupement des cultures joue en faveur de la taille des champs. Kolonaboua représente un type d'agglomération de la première génération où l'expansion spatiale est achevée et où les parcelles cultivées se replient vers les habitations en se dispersant ; tandis que dans les terroirs avoisinants, plus jeunes, le front est encore actif ou vient de se sta-

(1) Ce tableau renseigné par des mesures d'exploitations familiales peut prétendre refléter la réalité malgré l'étroitesse des échantillons ; l'observation des photographies aériennes permet de confirmer le sens des variations.

biliser, les paysans travaillent en ordre serré à la périphérie. Aux latitudes méridionales des valeurs élevées subsistent dans les superficies moyennes car le rassemblement continue en général de prévaloir (1). En effet, en introduisant la contrainte d'une nécessaire conjonction, le groupement gêne la diversification des cultures et favorise la formation de grandes soles homogènes. Toutefois l'amenuisement relatif des champs dans les villages des zones moyenne et méridionale pourrait s'expliquer par le fait que les blocs de cultures reviennent sur un sol déjà totalement défriché ; le dynamisme dont les immigrants font preuve dans la phase d'occupation tendrait à s'affaiblir.

D'autre part la connaissance des régimes fonciers devrait mieux justifier les différences constatées dans la zone septentrionale : est-ce la perspective de la constitution d'un patrimoine familial qui crée une forte demande de terre ? On comprendrait alors que les hommes défrichent tout d'abord de larges pans de forêt et ensemencent de grandes surfaces sans faire de détail (cf. Déréboua et Kazaboua) ; après la période de conquête ils prendront peu à peu l'habitude de restreindre leurs parcelles en les divisant pour les répartir tout à loisir dans leur domaine (cf. Kolonaboua). Ailleurs, dans le cadre de la colonisation intermédiaire, la culture d'une terre étrangère ne semble pas inviter à cette diversification qui exige de la part du paysan un certain intérêt à l'égard du sol ; la comparaison avec les différences évaluées au sud-ouest du pays d'origine (2) est sur ce point significative : à Kikpéou, en plein pays bassari, l'immigré garde un champ compact, alors que celui de Santé-Bas, indépendant, s'installe mieux sur son terrain et multiplie ses parcelles. Cette dernière attitude du paysan-chez-lui est naturellement celle des autochtones mais il faudra considérer à l'échelle des exploitations familiales le fait que partout les immigrants l'emportent sur leurs voisins par la taille des champs ne traduit pas simplement une supériorité sur le plan de la puissance de travail.

Spontanément, le Kabré comme le Losso trace des parcelles de forme orthogonale. On le distingue malaisément dans les montagnes du Kabyè où les incessants partages et les inégalités du terrain entraînent une irrégularité générale des contours, mais dans les plaines environnantes on reconnaît l'assemblage des pièces de terre rectangulaires que les successions ont disséquées en un menu quadrillage ou en fines lanières alignées, suivant les habitudes locales - chez les Naoudéba, l'allongement est le plus accusé - ou suivant les zones de culture - les champs proches des maisons gardent toujours une allure plus ramassée. Les immigrants eux aussi vont se tailler des rectangles massifs qui côte à côte constituent le front de la région pionnière ou les blocs de culture

(1) A Yadé, village kabré du Moyen-Anié on a complété l'enquête par des mesures portant exclusivement sur la rive droite à proximité de la rivière, dans la zone des cultures disséminées : B = 18 parcelles, C = 0,41 ha

(2) Dans le prolongement de la zone de glissement, où la dispersion des exploitations est générale

typiques du Moyen Anié et du Sud. Dans un cas comme dans l'autre, le trajet achevé, les parcelles en se réinstallant en-deçà conservent leur forme d'origine. De même, et plus encore peut-être, une grande régularité caractérise le dessin des champs dans les villages de colonisation intercalaire où l'exploitation dispersée l'emporte. Il est vrai que l'exemple des autochtones, si déterminant à maints égards, ne saurait inciter les Kabrè-Losso à pratiquer différemment ; on sait que les Ifé par exemple tracent systématiquement des figures à angles droits dont la largeur est calculée sur la base unitaire de l'intervalle de dix buttes d'ignames (1) ; l'allure des parcelles évhé n'est pas moins géométrique.

Comme nous l'avons vu, l'orientation au cours du défrichement suit l'avance du front soit que ce mouvement englobe des directions divergentes en large éventail comme dans la région de Sotouboua, soit qu'ailleurs il traduise un alignement parallèle des champs. Mais la structure générale du paysage agraire semble se fixer définitivement lors de la genèse du terroir. La photographie aérienne le révèle clairement pour la zone septentrionale : en suivant les axes des parcelles de la moyenne zone de culture autour des premiers villages installés on peut reconstituer les directions empruntées par la première progression. Sur le plan foncier cette opération du premier défrichement est sans doute déterminante car il apparaît qu'elle crée une situation durable. Ailleurs que dans la région de Sotouboua le Togo présente d'autres exemples de parcellaires construits sur un plan analogue où les champs se disposent en longueur selon des directions plus ou moins rayonnantes et sineuses à grand rayon de courbure - comme l'orientation de la limaille signalant un champ magnétique (cf. carte h.t. V). On trouve de ces terroirs dans des régions assez densément habitées et d'abord au pays d'origine des Kabrè-Losso eux-mêmes (2) ; les plus typiques sont ceux des Ouatchi (3) ; d'autres sont en cours d'élaboration dans la zone activement colonisée par les Ehoué venus du Dahomey (4). Si l'on veut prendre pour référence les conditions dans lesquelles s'opère actuellement le façonnement de tels paysages, il s'agirait d'un type d'occupation de terres neuves en région de forêt claire par des groupes de défricheurs nombreux dès l'installation, émigrés d'une région de culture intensive et sans doute décidés à faire souche sur place ; l'augmentation du taux d'exploitation et les partages successoraux contribuent ultérieurement à affiner la structure de détail sans modifier le schéma directeur.

Dans la zone intermédiaire au sud de Blitta le canevas se modifie

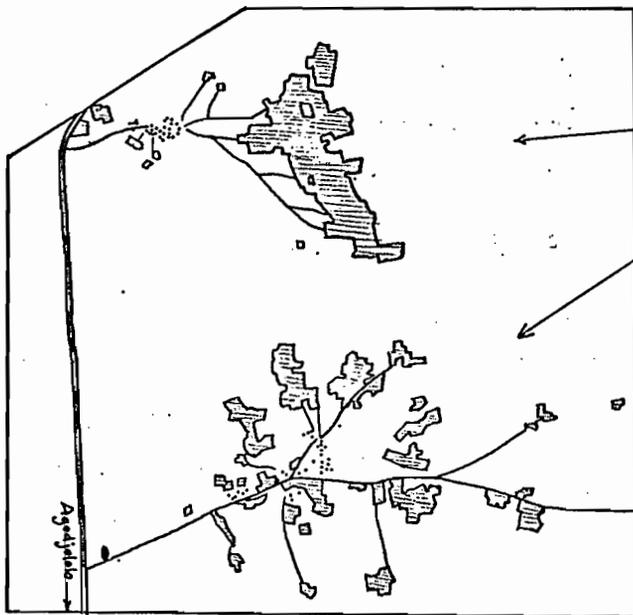
(1) Mais ils semblent avoir abandonné l'unité de longueur (10 buttes) grâce à laquelle les Yorouba du Dahomey ou du Nigéria obtiennent encore la surface traditionnelle d'un "ébi" ou "egbarou" (= mille)

(2) à l'ouest de Siou à Sara-Kaoua et à l'est dans la plaine de Kétao et le Lama-Tessi oriental jusqu'à la rivière dahoméenne Donenga

(3) de Tabligbo à Anfouin

(4) entre Nuatja et Tététou, villages d'Atiogbékopé et Kamé par exemple.

FIG 18. TERRES CULTIVÉES DE VILLAGES DE LA ZONE MÉRIDIONALE



KATANGADJOUKOPÉ
exclusivement kabré

ALABLATÉ KABLÉKONDJI
Kabré + Losso

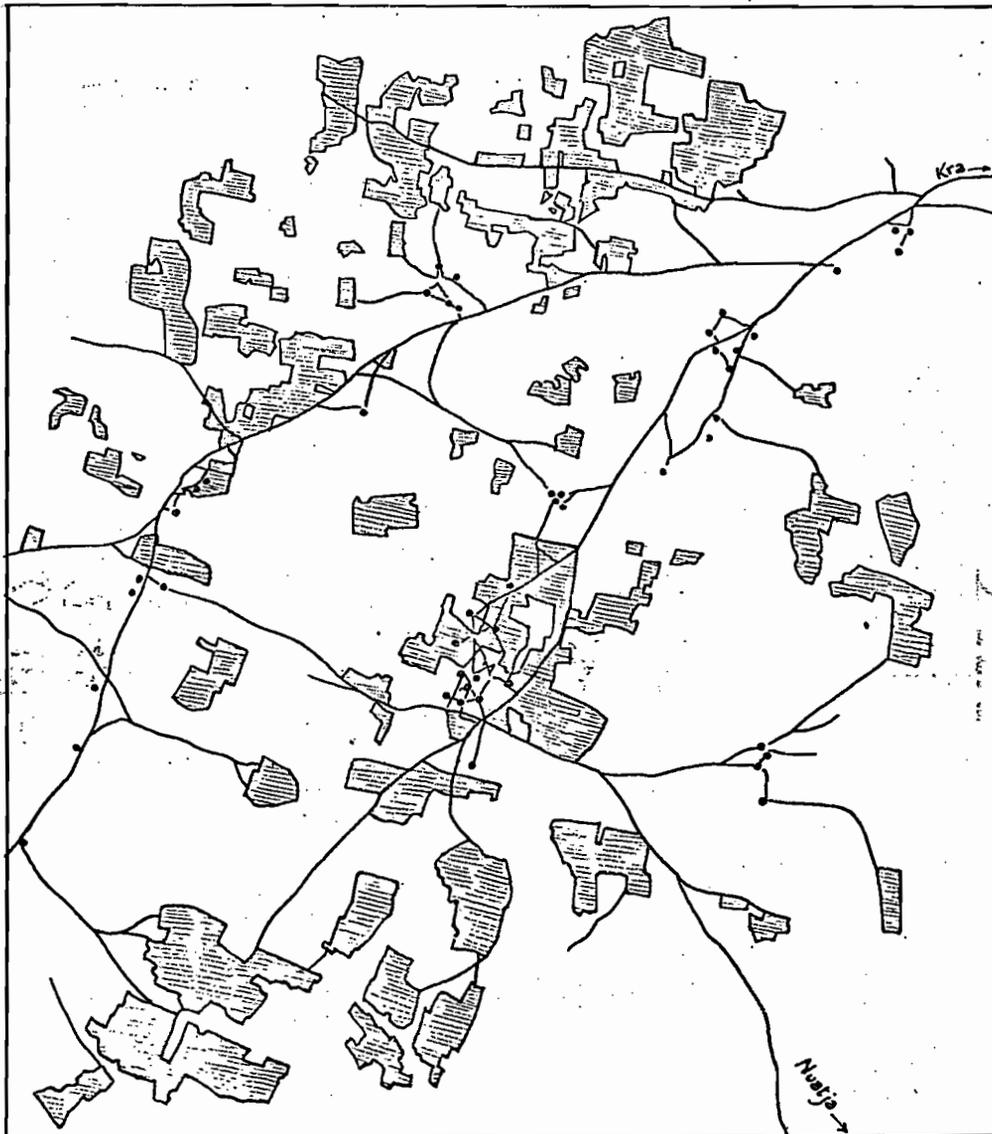
0 1 2 3 km

Localisation des représentations de terroirs
dans le texte

fig 15

fig 16

fig 17



LEMOKOPÉ
Kabré (Lamadissi)

0 500m 1km

10°
9°
8°
7°

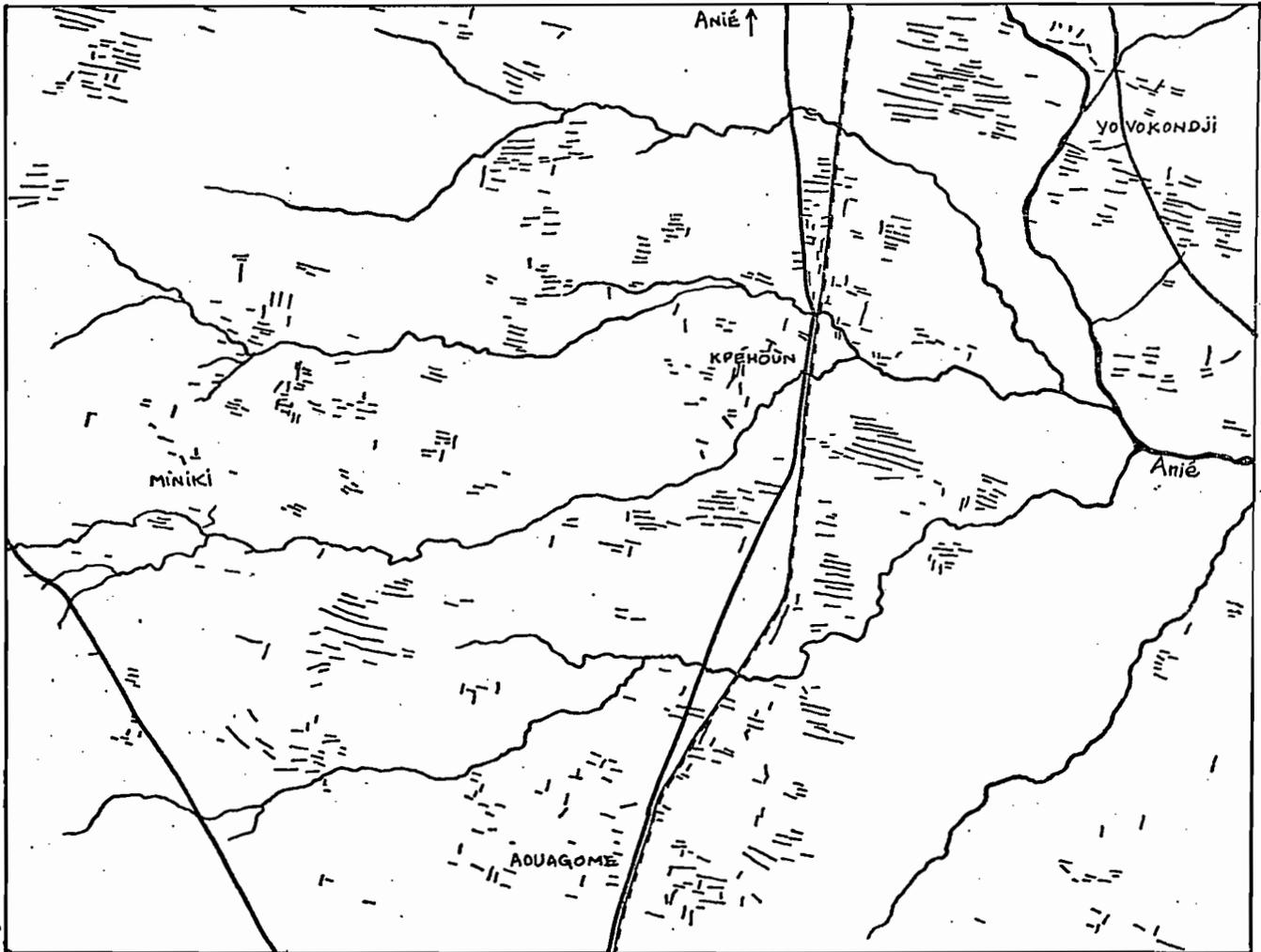
FIG 19 : ORIENTATION DES PARCELLES

DANS LA ZONE MÉRIDIIONALE

EXEMPLE
AU SUD D'ANIÉ

: CULTURES DES AUTOCHTONES
OU DES IMMIGRÉS KABRÈ-LOSSO

LÉGENDE :
— Route
— Chemin de fer
- - - Tracé de la plus grande dimension des parcelles
(parfois bout à bout)



0 1 2 km

sensiblement puisque l'alignement le plus rigoureux possible est de règle, perpendiculairement à la route centrale et à l'Anié, mais il semble là aussi être fixé une fois pour toutes.

Plus bas, lorsque les hameaux de colonisation s'insèrent entre les "kopé" autochtones, les données nécessaires pour la constitution de terroirs aussi architecturés et personnalisés que dans la zone septentrionale ne sont pas réalisées. Néanmoins l'orientation des parcelles n'est pas pour autant laissée au libre arbitre de chaque exploitant, dans l'ensemble elle exprime une direction constante définie par les coordonnées ONO-ESE (axe principal) et NNE-SSO (axe secondaire), qu'il s'agisse de blocs de culture ou de champs dispersés autour de l'agglomération à l'instar des autochtones (fig. 1, et carte h.t. VI). Sur ce point les immigrants ne font que se plier à l'ordre général. Le problème de cette orientation se pose donc à l'échelle régionale. L'étendue de la zone - depuis Anié jusque vers Nuatja - et la variété des populations concernées - Ifé, Houdou, Evhé, Kabrè et Losso - incitent à rechercher à ce phénomène une cause naturelle. S'agit-il d'une conformité à la structure physique ? La carte géologique montre en effet une disposition habituelle NNE-SSO des formations dahomeyennes et des lignes de faille mais ces éléments, peu distincts sur le terrain, ne sauraient influencer sur la structure agraire qu'autant qu'ils guident le réseau hydrographique, générateur de limites obligées, et surtout les eaux de ruissellement, qu'on veuille les évacuer ou les retenir. De fait le parcelaire exploité est le plus rigoureusement orienté là où le tracé des sous-affluents du Mono présente le plus strict parallélisme - à l'est et au sud-est d'Atakpamé. Par contre dans maints autres secteurs le paysan conserve à ses champs les mêmes axes privilégiés mais sans rapport avec les directions locales du drainage. Cette interprétation demanderait éventuellement à être confirmée par une observation systématique du sens de l'écoulement. Le cas échéant on pourrait s'étonner de l'attention accordée soudain par les immigrants à la configuration du terrain pour l'agencement de leur cultures. On doit plutôt penser qu'au moment où ceux-ci se sont inclus au milieu des autochtones une organisation pratique s'est spontanément réalisée entre les différents terroirs de façon à harmoniser la connexion de leurs exploitations sur la base de l'orientation dominante définie par la structure physique.

C) LES SYSTEMES AGRICOLES

- Les plantes cultivées

En détaillant les différentes rubriques de la production agricole efforçons-nous de dégager dans ce nouveau domaine d'analyse les options par lesquelles les paysans émigrés manifestent leur exigence d'évolution.

.../...

L'igname garde partout une place prépondérante. Plus encore qu'au Nord où l'on distingue les mâles (les premières mûres) des femelles (déterrées plus tard) il existe au Centre-Togo un grand nombre de variétés accoutumées à chaque terrain. Sélectionnées par les autochtones elles ont gardé pour les Kabré-Losso leur nom kotokoli, yorouba ou évhé : on récolte d'abord les ignames allongées comportant d'habitude une seule unité par pied - modji, angoté, édjéa par exemple. -; les tardives sont au contraire en général arrondies et multiples - kèkè, koukou, tchakatchaka par exemple. Les tubercules, à chair blanche parfois j'âtre, présentent des formes très diverses, d'une espèce à l'autre, depuis "asseu", ovoïde et de la taille d'une grosse pomme de terre, jusqu'à "laboko" régulièrement fuselée, et à l'énorme et noueuse "hèabalo" de Sotouboua dont le poids dépasse parfois 15 kg. Les plus hâtives sont récoltées avant terme de façon à permettre la repousse de la racine au cours de la même campagne, à partir du collet laissé en terre et portant le feuillage encore vert ; le deuxième tubercule obtenu à fin des pluies, plus petit et lobulé, servira essentiellement pour la semence. Comparativement au pays d'émigration, la production est supérieure dans la plaine centrale ; chaque paysan consacre une part importante de son exploitation à l'igname qui compose l'essentiel de sa nourriture. Au Kabyè et surtout au pays losso, malgré des conditions pluviométriques également favorables, on a dû renoncer à cette culture sur certains champs permanents et même dans des secteurs entiers afin de ménager la terre.

Le maïs arrive au premier rang pour les surfaces ensemencées maïs, par suite de son rendement propre, au deuxième seulement pour les quantités récoltées. Son grain tendre et blanc sur une râfle court contraste avec celui des longs épis jaunes et cornés du Nord. Le Kabré-Losso du pays d'origine connaît depuis longtemps cette céréale - elle entre dans la liste de dot traditionnelle - mais il ne lui accorde qu'une place minime, excepté dans le Lama-Tessi (1) et ne la consomme guère qu'en épis rotis dans la braise. L'immigré l'utilise surtout comme appoint pour la fabrication de la bière de mil ou comme produit de vente mais continue le plus souvent d'ignorer la pâte de maïs si appréciée des Togolais du Sud. Si cette culture est pratiquée dans toutes les régions de colonisation c'est seulement à partir de Blitta qu'elle joue un rôle dominant.

A l'inverse le sorgho représente la véritable céréale de civilisation de ces paléonigritiques tant pour la nourriture (la pâte) que pour la boisson (la bière ou "soloum"). Rustique, il s'accommode de sols peu généreux. L'espèce rousse en usage dans la colonisation se distingue des nombreuses variétés grises jaunes ou roses du pays d'origine. Cependant le déclin de sa culture est tout à fait net au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers le sud. Autour de Sotouboua

(1) où il remplace le millet précoce comme céréale de soudure (récolte en début août).

il occupe la majeure partie des terres utilisées mais diminue d'importance dans la zone intermédiaire - plus sensiblement dans les villages de la route centrale que dans ceux du Moyen-Anié. Enfin au-delà d'Anié le sorgho ne joue plus qu'un rôle secondaire ; dans beaucoup d'agglomérations mixtes il disparaît même. Nous voyons dans ce déclin progressif au profit du maïs un symptôme supplémentaire d'une tendance à l'adaptation au genre de vie des hôtes. Les populations autochtones d'Atakpamé et de Nuatja ont en effet opéré depuis longtemps cette substitution ; les Ifé conservent encore quelques champs de sorgho mais les Evhé ne le cultivent plus. J.C. PAUVERT cite alors le mot d'un immigré kabré : "si je continue à manger du mil, les gens du pays diront que je suis un sauvage".

Le millet est l'objet d'une plus grande désaffection. Il existe au Nord deux sortes de pénicillaire glabre. Le "msé" très hâtif assure la subsistance en permettant d'attendre la récolte du sorgho tardif, mais on le retrouve en pays de colonisation seulement dans la zone septentrionale sur de petites surfaces. Quant à l'"amala", mûr à la fin des pluies, il n'est conservé que dans la zone de glissement et son prolongement dans le pays bassari. Il ne s'agit certainement pas d'une limite climatique car on peut voir quelques rares champs de msé fort bien portant chez les Ifé à l'est d'Atakpamé. Même si la soudure a perdu au Centre - Togo son caractère problématique, le mimétisme joue ici incontestablement : aucun autochtone au sud de Sokodé ne consomme habituellement le millet précoce, de même la variété tardive est encore prisée par les Bassari mais point au-delà.

Des différentes espèces de haricots connues au pays d'origine les Kabré-Losso ont gardé dans toutes les zones de colonisation seulement le Vigna sp. blanc (sona) semi-tardif parce que son aire de culture effective s'étend jusqu'au sud de Nuatja ; il s'adjoint fréquemment au sorgho pour la pâte et les bouillies. Le noir précoce (kédjeï) se maintient dans les villages les plus septentrionaux parce que les Kotokoli s'y consacrent aussi. Le pois de terre, absent des champs des autochtones au sud du 9e parallèle, ne couvre que quelques lopins dans la région de Sotouboua.

Il est préférable de situer l'arachide parmi les cultures vivrières car la plus grande partie de la récolte est autoconsommée. Au cours des années trente la colonisation française a développé cet oléagineux au nord-Togo et particulièrement dans les trois circonscriptions d'origine à partir de graines importées. C'est sans doute la raison pour laquelle l'arachide tient chez les Kabré-Losso de l'immigration une place moins négligeable que chez les autochtones ; ses caractéristiques - tige érigée, coque fine - la distinguent de celle du pays d'origine - rampante, coque épaisse. Néanmoins elle représente dans le Centre une culture de deuxième plan car son usage culinaire - sauce

beignets - reste limité comme celui des lipides en général. D'ailleurs au-delà d'Anié l'arachide disparaît des exploitations kabré-losso pour y être remplacée à l'exemple des Ifé par les cucurbitacées (*cucumeropsis edulis*) aux pépins riches en huile.

L'influence du Sud se remarque aussi par l'importance croissante du riz. Mais sa présence est liée à une certaine hydromorphie du sol. A partir de Blitta les immigrés de même que les autochtones valorisent ainsi tous les terrains favorables à la conservation de l'humidité. La carte de cette céréale ferait ressortir en particulier les environs de l'Anié à partir de Pagala et au Mono à partir d'Assoumakodji, le bas Ogou et surtout la zone de confluence dans les terres noires de la région d'Anié. Au Kabyè les sols de la montagne et du piémont, assez riches en argile et bien arrosés conviennent bien au riz local, à grains blancs ou rougeâtres, ronds en général ; cependant il fait figure de céréale secondaire et tient une place restreinte dans l'alimentation, peut-être à cause de son apport relativement récent.

✕ Il n'est de culture purement commerciale que le coton. L'Allen est encore peu représenté. Il s'agit essentiellement de la variété Togo Sea Island, d type américain Barbadense à graines nues. La présence d'une espèce aussi étrangère suppose évidemment l'action des services de l'Agriculture et son extension chez les immigrés comme chez les autochtones semble indiquer dans le contexte politique actuel que son introduction est acceptée par tous. Il n'en alla pas de même au Nord d'où le coton est aujourd'hui quasi abandonné ; l'hirsutum répandu autrefois a considérablement reculé avec le déclin de l'artisanat textile traditionnel et les tentatives pour promouvoir une variété exportable se heurtèrent à l'indifférence du Kabré-Losso, peu soucieux d'accroître encore sa peine et surtout le taux d'utilisation de ses terres.

De cet inventaire se dégagent plusieurs conclusions mais aussi plusieurs questions. L'effort de la colonisation au Centre-Togo porte essentiellement sur une agriculture vivrière - igname et céréales. Il est possible que les paléonigritiques se trouvent plus à l'aise dans ce genre d'activité mais on ne doit pas y voir un choix obligé de la part d'une population particulièrement préoccupée dans le passé d'assurer sa subsistance. En effet, sur les "plateaux" akposso et évhé comme au Ghana les immigrés kabré-losso s'adonnent sans hésiter à l'exploitation du café et du cacao, n'accordant qu'un rôle subsidiaire à la production autoconsommée. Ici la nature des cultures est simplement déterminée par les conditions climatiques soudariennes. Dans la plaine centrale, à première vue, l'argent peut provenir du coton et de l'arachide (le sens de l'action officielle suffit-il à expliquer le succès de l'un plutôt que de l'autre, peu développée et réduite à un rôle nourricier au niveau local ?). Par contre on peut demander dans quelle mesure les cultures vivrières, du fait même de leur extension et de

leur abondance, ne vont pas donner naissance à un circuit commercial et devenir source de revenu. En tout état de cause, la garantie de trouver dans leurs champs tous les produits propres à assurer leur ration alimentaire constitue a priori un gage d'équilibre et de stabilité pour ces immigrés et la condition nécessaire pour l'établissement d'une véritable paysannerie ; ceci vaut d'être remarqué par comparaison avec d'autres cas de colonisation agricole - au Sénégal ou au Ghana par exemple - où la population attirée par le gain monétaire a jeté son dévolu sur une seule culture rémunératrice au préjudice de sa propre subsistance.

On découvre le premier effet de la relative similitude climatique entre les zones de départ et d'installation : toutes les plantes cultivées dans les régions d'immigration étaient déjà familières aux paléonigritiques. Le fait est positif car bien des difficultés d'adaptation furent ainsi économisées tant sur le plan des techniques de culture et de conservation que sur celui du régime alimentaire. Mais l'importance relative accordée dans l'exploitation à chaque rubrique varie sensiblement. Conservant telles de leurs cultures traditionnelles dans la mesure où leurs hôtes s'y intéressent eux-mêmes ou les négligeant dans le cas contraire (1), accordant un regain de faveur à telles autres là où leurs voisins s'y attachent, les Kabré-Losso manifestent une fois de plus leur souci d'identification à l'environnement autochtone. Il reste toutefois à élucider l'exception que constitue leur réticence à l'égard du manioc, fort estimé au sud. Qualitativement, cette évolution aboutit à un appauvrissement dans l'assortiment des produits. Le nombre annuel de récoltes, de neuf au pays d'origine (2), est ramené à cinq dans les confins méridionaux, vers Nuatja (3). Avec la disparition des petits champs de jardinage entourant l'habitation ont été supprimés nombre de légumes ou condiments, tels les taros, les patates, "cantéla" (4), "gnato" (5). Les immigrés parviennent en effet dans des régions dont les habitants, jamais affrontés comme eux à de graves problèmes de subsistance mettant en cause leur survie, n'eurent pas à pousser aussi loin la recherche de la diversification des cultures.

- Leurs combinaisons

il était vital pour les Kabré et les Losso, contraints de demeurer dans leur cadre étroit de veiller au maintien de la productivité de leur sol natal. Parmi les procédés mis en oeuvre pour réaliser une mise en culture

(1) Ainsi sont abandonnés le tabac et le fonio (céréale de faible rendement, semée à la volée par les Naoudéba et les Lamba).

(2) Igname, sorgho, deux millets, riz, arachide, haricot, pois de terre, tabac ou fonio.

(3) Igname, maïs, riz, haricot, coton.

(4) Haricot Kerstingiella

(5) Nommé aussi "plante à viande" pour la consistance de ses feuilles préparées en sauce.

permanente sans épuiser leur capital agraire, le type de rotation constitue un élément essentiel. L'igname, par ses rendements importants, présente la plus forte valeur alimentaire mais du fait de sa forte demande en composants minéraux surtout en potasse, elle ne peut occuper le terrain qu'un temps limité et doit laisser la place aux céréales moins exigeantes et requérant principalement de l'azote. En général l'exploitation au Kabyè ainsi qu'à la périphérie du pays losso s'organise donc en plusieurs soles qui reçoivent tour à tour l'igname pendant une campagne, puis du sorgho durant une période de deux à quatre années. Ces deux cultures ne représentent en fait qu'une base de production, toutes les autres dont la multiplicité diminue les risques de pénurie en étalant dans le temps le ramassage vont s'y mêler. Le cultivateur préfère en effet l'association au semis en culture pure sur un plus grand nombre de parcelles : lorsque l'une des récoltes précoces, les plus hasardeuses, se révèle déficitaire ou nulle, la terre correspondante n'est pas "perdue" cette année-là et les plantes intercalées bénéficient d'autant. Extrême est la variété des combinaisons suivant la qualité et l'usage du champ. On peut cependant remarquer les affinités les plus courantes dans le secteur du terroir nommé "dessida" c'est-à-dire celui des champs inclus dans la zone de résidence (bibl. 87). En tête d'assolement l'igname voisine presque toujours avec le haricot ; le gombo, l'arachide se voient souvent dans le même champ ainsi qu'une céréale - quelques pieds de millet précoce, de maïs ou même de sorgho - dans les endroits humides le riz s'y ajoute encore, et si la parcelle est assez écartée le pois de terre remplace parfois l'arachide. D'habitude, cette première année la terre porte de quatre à sept produits différents. Ensuite, lorsque le sorgho domine, l'association se restreint - deux à quatre plantes ; le haricot y figure d'ordinaire (1) et par ordre de fréquence le millet précoce (ou tardif, à une certaine distance de l'habitation) et l'arachide. Plus les champs s'éloignent moins on les complante ; il n'est pas rare de rencontrer dans le secteur "tarè" où la terre est moins précieuse des soles à culture unique.

A Niamtougou le sol losso, appauvri, ne permet pas un tel degré d'utilisation. L'igname est supprimée, remplacée sur le pourtour par le manioc - par exemple le année : manioc (2) + haricot, 2e : arachide + haricot + sorgho + millet tardif, 3e : fonio (+ millet tardif) ; dans l'agglomération le cycle débute par une combinaison du même type : arachide, haricot, sorgho, millet tardif qui se réduit progressivement pour se terminer la quatrième ou la cinquième année par le fonio. Mais il s'agit d'une évolution assez récente ; les Naoudéba se souviennent du temps où leur

(1) Sauf généralement la dernière année de peur qu'il ne porte tort à l'igname à venir en tête de la rotation suivante.

(2) Manioc précoce récolté la même année.

champs ressemblaient à ceux des Kabre, portant l'igname et le millet précoce.

Nous retrouverons les mêmes principes, atténués chez les immigrés (fig. 22). La rotation débute par l'igname, suivent les céréales ; l'association continue d'être de règle. Il faut seulement tenir compte des modifications intervenues dans l'importance relative des différentes cultures. Désormais le coton accompagne de préférence et fidèlement l'igname ; celle-ci, à l'origine forestière, ne requiert pas un maximum de lumière et le feuillage des arbustes complantés ne gêne pas le développement des tubercules. Placé au début du cycle, le coton est donc traité avec égard ; souvent les paysans le sèment en culture pure sur un lopin attenant ou parfois, mais c'est assez rare, sur l'étendue entière du défrichement annuel. Avec la descente en latitude il va peu à peu s'intercaler entre presque toutes les cultures en gagnant les autres soles. De façon constante on consacre la deuxième année au maïs, la plus exigeante des céréales pratiquées ici ; dans la région septentrionale on lui adjoint le sorgho puis après Blitta le haricot. Dans le secteur de Sotouboua la troisième année est réservée au sorgho, combiné à l'arachide, mais elle devient bientôt le terrain où se joue la rivalité entre les deux céréales principales. Le maïs commence à s'y installer dès Blitta qui là aussi représente une démarcation, jusqu'à la région d'Anié le sorgho y figure encore puis se trouvera relégué dans une éventuelle quatrième année ou complètement éliminé dans la plupart des villages mixtes. L'association du riz, occasionnelle, l'intéresse d'ordinaire qu'une partie humide du champ d'ignames mais dans les zones rizicoles, les poquets envahissent presque toute l'exploitation.

Tableau 9 : Types caractéristiques de rotation au Centre-Togo

I - Chez les immigrés

	1ère année	2e année	3e année	4e année
* Zone septentrionale	I C (H) (G)	M S	S A	
- Zone intermédiaire	I C (H) (G) R	M (H) C R	M S (A)	S ou A
dont région d'Anié	I C (H) (G) R	M (H) C R	M (H) CR	
- Zone méridionale	I C (H) (G) (R)	M H C (K)	M H C (K)	(S)
dont région de Nuatja	I C (H) (G) (R)	M R	(M) (S)	

II - Chez les autochtones voisins

* Z. sept. Kotokoli	I (C) (G)	M S (ou Mn)		
- Z. int. Kpessi	I C (G) (K)	M S (H) (R)	M S (ou Mn →)	
- Z. mér. { Ifé Niania *	I C (G) R	M C R	M C R Mn →	
{ Ifé Niania	I C (G) (R)	M H (K) Mn →		
{ Evhé	I C (G) R	M (C) (A) Mn →		

I = igname, C = coton, H = haricot, G = gombo, M = maïs, S = sorgho, A = arachide
 K = kaka (cucumeropsis edulis), Mn = manioc
 * Terres noires du confluent Anié-Mono.

Comme on pouvait s'y attendre, la comparaison entre les rotations des immigrés et celles de leurs prédécesseurs fait ressortir une ressemblance évidente mais pour se rapprocher des types d'exploitation autochtones les nouveaux venus n'ont pas eu à bouleverser leurs anciennes habitudes d'assolement. La conformité n'est pas cependant absolue, il s'en faut de quelques détails significatifs. La culture des Kabrè-Losso conserve certains traits du système traditionnel : par comparaison avec les autochtones les associations sont un peu plus fournies (notamment par l'adjonction fréquente du haricot) et surtout la période de travail s'allonge d'ordinaire d'un an ; l'immigré demande plus à la terre. La différence apparaît aussi dans la place privilégiée qu'il accorde à certaines cultures de rapport - coton et sans doute riz et haricot - mais on ne saurait y voir a priori un attrait supérieur pour le gain monétaire car les gens du Centre et du Sud manifestent leur préférence pour le manioc lui aussi fort lucratif.

- Les opérations culturales

C'est surtout dans les travaux des champs que l'on s'attend à découvrir des modifications caractéristiques par rapport au pays d'origine car une terre neuve réclame sans doute moins de sollicitude qu'un sol longtemps exploité de façon intensive.

La première tâche consiste à défricher, elle est facilitée par les feux successifs qui à chaque saison sèche éclaircissent la végétation devant la lisière des cultures. Pour nettoyer son terrain le paysan du Centre-Togo ne se sert pas de la hache (1) ; seuls les petits arbustes seront coupés à la machette. Mais il faut distinguer deux types de défrichement selon l'époque où on l'entreprend ; La fin de la saison des pluies est mise à profit pour effectuer une première tranche de débroussaie. Les hommes s'attaquent d'abord aux herbes ; saisissant de la main chaque touffe ils tranchent les racines d'un énergique coup de houe puis secouent la terre.

On brûle ensuite les tiges et feuilles desséchées. Restent les arbres de la forêt claire ; leurs troncs ne constituent pas une gêne très sensible pour les travaux de première année, mais leur feuillage en filtrant la lumière s'opposerait au développement des plantes cultivées. On les fait mourir en entretenant à leur pied un feu (2) qui détruit l'écorce et ronge l'aubier. Au moment des semis, des squelettes noircis se dressent encore. Attaqués par les termites, ils s'effondrent pour la plupart les années suivantes et ne tarderont pas à se désagréger sur place. Si certains arbres renaissent, ils subissent à nouveau l'épreuve. Seules sont épargnées les essences utiles pour la cueillette de produits alimentaires - karité et néré surtout - ou médicamenteux. Après ce nettoyage l'évaporation est intense il ne faut donc pas tarder à travailler

(1) Cet instrument, à tranchant étroit fiché dans une grosse tête de bois est essentiellement utilisé par les femmes pour fendre le bois du foyer.

(2) Les Kabrè disent "faire cuire" les arbres car ce feu, qui souvent besogne de la femme, est bas et continu comme celui de la cuisine.

la terre de peur qu'elle ne durcisse. Si le cultivateur préfère remettre à quelques mois plus tard le reste du défrichement il pratique un peu différemment et se contente à la fin de l'hivernage de dégager un chemin de trois pas de large sur le périmètre projeté. A l'abri de ce pare-feu la surface ne sera pas touchée par les incendies de forêt. Au début de la campagne suivante la couverture herbacée a maintenu au sol un certain taux d'humidité et on peut procéder comme précédemment ; cependant comme le temps presse on économise parfois le désherbage en mettant directement le feu à la parcelle, mais toujours à condition de remuer la terre aussitôt après. Puisqu'en fait l'essentiel du travail consiste en l'élimination du tapis herbacé, le nettoyage d'un terrain jamais cultivé ne s'avère pas beaucoup plus pénible que celui d'une jachère de durée moyenne.

Au pays d'origine cette besogne préliminaire s'impose seulement pour les champs non permanents. Mais on hésite à enflammer la végétation spontanée de peur d'amenuiser encore les provisions de bois de chauffage et de détruire dans les champs voisins la paille indispensable pour les toits ; à la ferme l'herbe est si drue qu'avant de l'arracher il faut la coucher à l'aide d'un bâton placé horizontalement. Mais en fin de compte ce travail représente très peu de chose par rapport à l'ensemble des autres tâches. Le défrichement annuel constitue une nécessité spécifique des zones d'immigration, mais non pas une lourde contrainte, un facteur négatif susceptible de freiner l'expansion des terroirs même dans les villages de la région septentrionale où les villages continuent de gagner sur la brousse intacte. C'est que ce déboisement sans abattage ni dessouchage ne représente pas une opération aussi longue et laborieuse qu'on pourrait l'imaginer. La forêt ne se dresse nullement comme un obstacle devant la colonisation agricole.

Le terrain défriché, le cultivateur y entreprend la construction de ses buttes d'ignames. Pour se développer normalement le tubercule exige une profondeur de terre meuble proportionnelle à son allongement. Il ne s'agit pas, comme dans la région très arrosée des Plateaux de l'ouest, de petits monticules à peine plus marqués qu'une taupinière mais de grands tas coniques qu'on élève jusqu'à près d'un mètre de haut pour les espèces pivotantes plus hâtives. Pour les édifier les Kabrè ont apporté du pays natal leur houe au fer long et large capable de prendre 4 à 5 kg de terre. Les pelletés sont ramassés autour de l'emplacement, jetés d'un habile tour de main d'abord horizontalement pour former l'assise puis verticalement pour édifier le sommet, enfin un coup du fer à plat tasse la pointe terminale afin de limiter l'érosion. L'ordre des buttes en quinconce assure une utilisation régulière de la place disponible, à raison d'1,50 ou 2 m de distance entre les faîtes. Dans les intervalles le sol est assez pro-

fondement creusé de telle sorte que lorsque l'horizon concrétionné se trouve proche de la surface seules les ignames tardives, aux buttes moins volumineuses sont possibles. Le ruissellement pluvial a donc tendance à se rassembler à la base en y déposant une boue d'éléments fins ; mais le paysan préfère évacuer l'eau stagnante qui pourrait entraver la croissance et la maturation de ses cultures, aussi dans la mesure du possible oriente-t-il les couloirs diagonaux dans le sens de la pente pour faciliter l'écoulement. Le moment venu de planter l'igname, le collet est introduit dans le sommet du cône qu'on protège du rayonnement solaire desséchant par un coussinet de débris végétaux. La chevelure de lianes feuillues, au cours de la croissance, s'épand alentour ou s'accroche aux troncs résiduels. Deux paires de graines de haricot sont insérées en opposition sur les flancs puis, intercalés et placés plus bas, deux autres poquets de cotonniers ; éventuellement on distribue au pied et de façon plus lâche le gombo ou la cucurbitacée "kaka". Enfin si les conditions lui paraissent favorables le paysan parsème de poquets de riz les intervalles recouverts d'un fin tapis d'alluvions. Ainsi dans les régions les plus riches - celle d'Anié par exemple - pas un pouce du champ de buttes n'est perdu, à la fin du mois d'août la terre disparaît complètement sous le vert moutonnement des cultures.

Pour la campagne suivante, l'organisation précédente est conservée, mais, amortie par le déterrage de l'igname et une année d'intempéries, les buttes se réduisent à de larges galettes évasées. Sans autre préparation le plus souvent que l'arrachage et le brûlage des vieux cotonniers, le maïs est mis en terre et par la suite les autres semences. Dans le cas d'une association nombreuse l'éminence, émergeant des pousses de riz, se couronne de poquets alternés (cf fig.20).

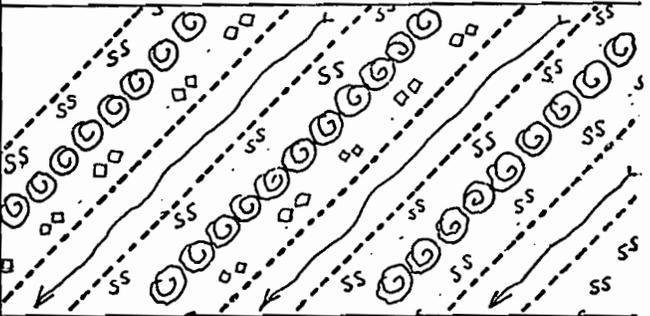
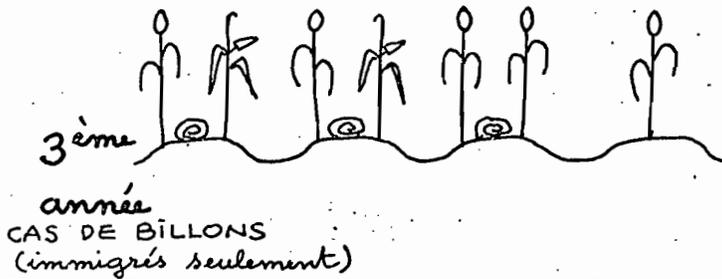
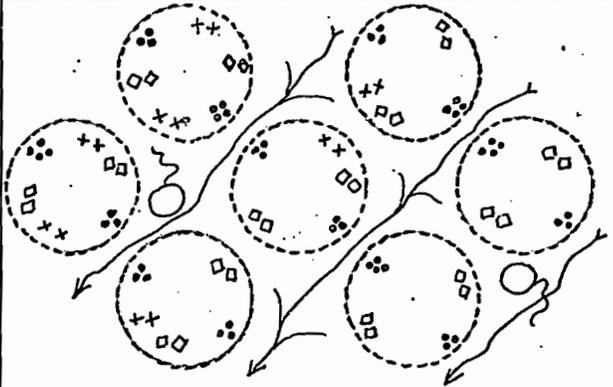
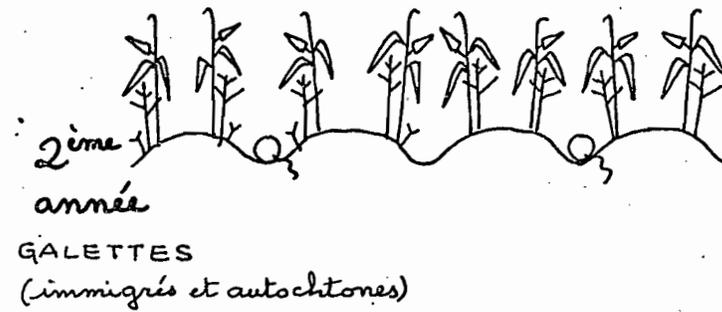
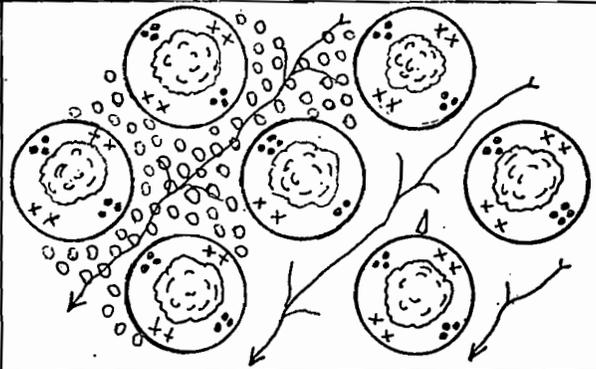
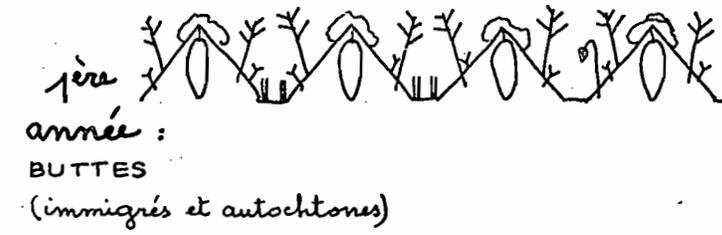
C'est seulement la dernière année de culture - c'est à dire la troisième dans la région septentrionale et la quatrième plus au sud - que l'agencement du champ subit une notable modification. Des billons sont tracés qui vont orienter la culture en longs axes parallèles. Ils ne sont pas rigoureusement droits car pour les former le paysan suit l'alignement approximatif de ses anciennes galettes, les rejoignant les unes aux autres ; l'écartement moyen de 1,50 m subsiste donc. La bande de terre porte une file de sorgho, ou parfois un rang d'arachide encadré de poquets de céréales décalés.

La terre mise en forme, le paysan entreprend une lutte incessante contre l'invasion des herbes. Peu après les premiers semis il faut débarrasser les champs de maïs dont on n'a pas remué le sol depuis la dernière campagne. La végétation spontanée est extirpée, la main libre aidant celle de la houe, du même geste que lors du défrichement, et les débris rejetés dans les intervalles où ils ne gêneront pas ; simultanément on régularise les galettes. Un deuxième nettoyage mais facultatif peut être pratiqué pendant la période du premier maximum pluvial.

FIG 20
 AGENCEMENT DE CULTURES ASSOCIEES AU CENTRE-TOGO
 (EXEMPLES FRÉQUENTS)

DE PROFIL

EN PLAN



échelle approx^{ve} : 0 1 2 m

LÉGENDE

en plan

de profil

- igname ———— (cloud symbol) ———— (cassava root symbol)
- coton ———— (dot symbol) ———— (cotton plant symbol)
- haricot ———— (x symbol) ———— (bean symbol)
- riz ———— (circle symbol) ———— (rice stalk symbol)
- gombo ———— (triangle symbol) ———— (eggplant symbol)
- maïs ———— (square symbol) ———— (corn plant symbol)
- kaka ———— (circle with dot symbol) ———— (cocoa pod symbol)
- arachide ———— (circle with spiral symbol) ———— (peanut symbol)
- sorgho ———— (s symbol) ———— (sorghum plant symbol)

Sens de l'écoulement des eaux superficielles ↘

Puis quelque temps après la moisson du maïs les tiges sont déracinées et rassemblées en tas au cours d'un troisième sarclage autour des autres cultures complantées. Dans le cas des billons destinés au sorgho il faut également compter au moins deux interventions ; ce sont cette fois de véritables binages c'est-à-dire des sarclages avec ameublissement de l'horizon supérieur : "akossa" à la houe à petit fer (1), au cours duquel le sorgho est demarié de façon à ne laisser qu'environ quatre pousses ensemble (2) puis on rehausse d'un peu de terre de pied de chaque bouquet ; "aléka" reforme en bourrelet le billon affaîssé par les pluies de septembre ; "allula" s'intercale parfois entre les deux précédents, simple nettoyage lorsque la plante dépasse 1 m de haut. L'entretien du champs de buttes se déroule suivant le même rythme. S'il s'agit d'ignames précoces elles demandent d'abord deux sarclages puis après le déterrage il faut repasser la houe pour désherber au pied des cotonniers ; les tardives, plantées seulement au début de la saison des pluies, peuvent se contenter de deux passages.

La périodicité théorique de cette sorte d'opérations reste très variable. Un terrain vierge exige moins de soins qu'un sol déjà utilisé où les mauvaises herbes prolifèrent plus aggrèsivement. Près plusieurs cycles de culture les sarclages, toujours incomplets, ont éliminé la plupart des espèces mais les plus tenaces d'entre elles reprennent vigueur et envahissent tout à loisir l'espace dégagé, des nettoyages plus nombreux sont alors nécessaires. Dans le cas des associations abondantes où la surface est plus densément occupée, spécialement avec le riz, la repousse spontanée porte un plus grand préjudice au développement des cultures et réclame un plus grand effort (3). Dans la pratique la fréquence des nettoyages est laissée à l'appréciation du paysan selon la conception qu'il se fait de son nouveau type d'exploitation ; il la fait varier en raison inverse de l'extension de ses champs, choisissant soit de limiter la surface pour veiller au rendement, soit de l'accroître quitte à négliger quelque peu les soins. Sous cet angle l'importance de l'entretien constitue un élément essentiel dans le jugement à porter sur le caractère extensif ou intensif de l'exploitation agricole des immigrants.

Par contre la durée des travaux qui concernent le traitement direct de tel ou tel produit ne paraît pas susceptible de compression ; il s'agit des opérations de semis et de ramassage. Certaines récoltes s'avèrent particulièrement absorbantes ; celle du riz, coupé au couteau par les hommes, rassemblé par les enfants et battu immédiatement sur une aire en plein champ ; celle de l'arachide et du haricot dont les femmes doivent détacher une à une les gousses ; celle du sorgho, d'abord fauché puis moissonné à terre (suit une période de séchage sur

(1) La houe de buttage lorsqu'elle est usée

(2) Après arrachage on rassemble les moins vivaces en bottes, pour les replanter, raccourcis, dans les petits champs de village.

() Dans la région d'Anié par exemple les champs de deuxième année réclament quatre passages : 1° Au moment de reformer les galettes, entre le semis du maïs et celui du riz. 2° Quand les tiges du riz atteignent 15, 20 cm. 3° A 40 cm 4° Après la moisson du riz, lorsqu'on arrache les chaumes pour favoriser la fructification des cotonniers.

le champ d'une ou deux semaines); celle du coton qui nécessite au moins deux passages de façon que les flocons soient cueillis au fur et à mesure que les capsules parviennent à maturité ; enfin celle de l'igname surtout en saison sèche - la butte est démantelée à la houe pour qu'aucun tubercule ne reste oublié en terre.

Peu intéressés par la culture du sorgho en dernière année d'assolement les autochtones du Centre-Togo confectionnent assez rarement des billons. Par contre pour l'essentiel de l'exploitation, dans les buttes et les galettes, il est impossible de distinguer avec certitude le champ d'un immigré de celui d'un paysan kpassi, ifè ou évhé ; pour identifier l'origine du cultivateur il faut se fier à la nature des cultures à l'échelle du terroir - en observant notamment la préférence soit pour le sorgho soit pour le manioc. Malgré leurs houes plus grandes qui permettent d'accélérer le rythme du travail surtout lors de la fabrication des buttes, les Kabrè-Losso de la colonisation effectuent toutes les opérations culturales de la même façon que les autochtones en particulier le défrichage.

La différence avec le travail de la terre tel qu'on le pratique au pays d'origine est plus considérable. Sur les pentes de la montagne le terrain de culture exige évidemment un modèle spécifique. La présence d'une abondante pierraille ainsi que le risque de transport des éléments fins par gravité et ruissellement représentent deux obstacles que le paysan a tournés en utilisant l'un contre l'autre ; les éclats de roche ont été rassemblés pour retenir la terre. De larges banquettes étagées soutenues par des murettes de simples gradins liserés de cailloux ou plus souvent un réseau quadrillé de lignes d'épierrement structurent le sol arable désormais stabilisé. Le cours des filets de ruissellement est interrompu par ces aménagements perpendiculaires au sens de la pente (2) , mais si la morphologie crée une concentration inévitable, une tranchée, parfois pavée ou endiguée, permet de contrôler l'écoulement des eaux d'hivernage. Dans les secteurs de forte déclivité dominant les semis de céréales et de légumineuses sur de courts billons caillouteux ; l'igname n'y semble pas à son aise, sa production régulière présente le risque d'appauvrir le sol - celui de la montagne est le plus précieux car en général le plus proche des habitations - surtout la construction de grosses buttes s'avère malaisée. Si l'on veut comparer des choses comparables on doit plutôt mettre en parallèle les techniques en pays de colonisation avec celles des zones de plaine et de piémont du pays d'origine où prévaut plus

(2) Notamment par les mailles du quadrillage dont les évidements, comme autant de petits bassins de retenue, obligent l'eau de pluie à s'infiltrer.

habituellement la rotation : un an igname, deux ou trois ans sorgho. Apparaissent alors les principales modifications intervenues chez les Kabrè-Losso au Centre Togo du fait de leur émigration : Tandis que le paysan du Nord détruit ses buttes aussitôt après la récolte de l'igname pour former des billons, celui de la colonisation conserve cet investissement un ou deux ans (les buttes deviennent des galettes), s'épargnant ainsi une astreignante remise en forme pour une part importante de la surface à ensemercer (1). D'autre part une diminution assez sensible se manifeste dans les soins apportés à la plante au cours de son développement ; au pays d'origine le cultivateur nettoie plus souvent son champ, au moins trois fois, et s'il est consciencieux jusqu'à six fois (à Kouméa). Mais plus que le nombre ou la nature des opérations effectuées, c'est la manière de les exécuter qui diffère, surtout pour le travail à la houe ; les buttes au Centre-Togo, un peu moins élevées, sont aussi moins achevées, non plus nettes et rigoureusement géométriques, mais souvent irrégulières et parsemées de brins de paille ; le sarclage plus hâtif laisse le champ moins propre. La simple observation montre donc une assez nette restriction de la contribution en travail - considérée par unité de superficie cultivée - malgré le supplément de besogne occasionné par le défrichement. On devine que l'exploitation des immigrés a perdu en profondeur ce qu'elle a gagné en étendue.

Quant aux techniques d'aménagement du terrain dans la plaine kabrè et losso, leur nécessité se fait beaucoup moins sentir que dans la montagne ; elles se résument pour l'essentiel dans un épierrement éventuel (en tas) et le guidage des ruisseaux temporaires issus des massifs, au moyen de fossés bordés souvent de deux petites levées de terre - dans le même but les champs situés dans les zones d'épandage s'entourent d'un haut billon. On ne retrouve rien de ces améliorations au Centre-Togo où pourtant les fréquents bas-fonds pourraient justifier la confection d'ouvrages semblables destinés au drainage et à la protection contre l'afflux des eaux. Mais le paysan immigré ne se soucie pas de réaliser à ce prix la valorisation intégrale de son domaine, il "saute" simplement les emplacements caillouteux ou susceptibles d'engorgement. En somme les Kabrè-Losso de la colonisation ont atténué ou abandonné maintes pratiques qui confèrent à l'agriculture traditionnelle un caractère intensif et ne trouvent leur origine qu'à l'échelle historique dans la limitation de l'espace cultivable.

- La conservation de la fertilité

Parmi les techniques qui créent la personnalité agricole de la zone

(3) Au Nord, certains Kabrè du Lama-Tessi sèment eux aussi leurs céréales directement sur les restes des anciennes buttes démolies ; mais cette pratique s'observe seulement dans les secteurs de bas-fonds (féoda) sans doute parce qu'elle assure l'exondation des cultures.

à départ la plupart visent à accroître le rendement de la terre disponible. Or, compte tenu de la forte pression démographique et de la fixité de l'établissement, l'épuisement du sol aurait été rapide et inéluctable si les Kabrè-Losso n'avaient su assurer la continuité de leur culture par des méthodes de restitution appropriées. Les détritiques organiques, mi-fumier mi compost, sont accumulés dans une ou plusieurs fosses empierrées (houdé) à côté de la maison (1) ; lorsque les premières pluies ont suffisamment humecté le contenu, les femmes vont le verser dans les champs, sur les buttes surtout. Le moyen de transport utilisé - portage par panier sur la tête - restreint le rayon d'action autour du lieu d'habitation : à plus d'1,5 km environ le sol n'est plus jamais fumé ; cette distance définit en fait la limite de la zone "dessida". Au-delà, commence, avec "taré", la zone où un temps de jachère doit être respecté (2). La période de répit est très variable, il semble actuellement que sa durée minimum soit égale à celle du cycle de culture précédent, c'est-à-dire deux à quatre ans suivant les habitudes locales ; pour les champs les plus éloignés elle dépasse souvent le triple. L'usage de l'engrais vert consiste à enterrer des herbes sous les buttes au début de la rotation et à enfouir les fanes d'arachides après la récolte (3).

On trouve encore dans la partie la plus septentrionale de la région de Sotouboua (Kolonaboua) quelques "houdé" de peu d'importance, suffisant à peine aux cultures de village. Mais dans l'ensemble des zones de colonisation, les immigrants délaissent la fumure : la jachère est adoptée partout comme le procédé le plus courant pour régénérer le sol. En évaluant le temps de repos des champs de brousse nous pouvons apprécier la signification agricole de cette donnée nouvelle que représente l'espace libre pour les Kabrè-Losso du Centre-Togo. Le rapport surface cultivée/surface cultivable pour un territoire exploité par plusieurs villages permet de déduire une valeur théorique de la période de jachère (fig. 21).

(1) Y aboutissent d'une part les ordures ménagères - résidus d'épluchage ou d'égrenage, balayures, eaux usées, cendres des foyers, même la paille noircie du toit de la cuisine lorsqu'il est hors d'usage, d'autre part on y entasse la litière des étables du petit bétail : dans la journée pendant la période de culture, les moutons et chèvres sont attachés dans le houdé de façon à y déposer leurs excréments.

(2) Dans le cas le plus fréquent où le domaine du "tèto" chevauche la plaine et la montagne et où la majorité des habitations se situent sur les hauteurs, la plupart des terres de "taré" s'étendent dans la plaine. L'inversion la plus importante est représentée par les cantons lamadissi septentrionaux dont la population installée dans la plaine de la Binah néglige de fumer les champs conservés sur le versant nord du massif.

(3) Il semble que ce soit une pratique récente.

Tableau 10 : Taux d'utilisation du sol (1)

Référence de la photo aérienne (1964 à 1969)	Région	Villages principaux	S.I+ S.T=100	S.E+ S.A=100	Durée théor. de de la jachère
N C 31 I 081	septentr.	Kanyamboua) Sotouboua)	8,5 %	20,1 %	12 ans(a)
N C 31 I 106	septentr.	Bodjondé) Kazaboua)	9,7 %	13,0 %	20 ans(a)
N C 31 II 217	interm.	Agbandi) Assoumakodji	5,1 %	10,3 %	26 ans(a)
N C 31 I 153	interm.	Tcharébaou) Dakrokonsou	3,9 %	14,4 %	24 ans(b)
N B 31 XIX XX 071	mérid.	Kolokopé) Baïssankopé	5,3 %	12,9 %	27 ans(b)
levé typographique (photo inexploitable)	mérid.	Gbébé) Karata)	8,0 %	20,5 %	15 ans(b)
N B 31 XIX XX 025 078	mérid.	Pari) Lémokopé)	2,3 %	11,8 %	30 ans(b)

+ S.I : Surface incultivable (inselbergs, affleurements de carapace, bas-fonds rivières et leurs berges, emplacements d'habitat) S.T : Surface totale. S.E. : Surface cultivée. S.A. : Surface cultivable (ST - SI).

(a) cycle de culture de 3 ans : déplacement de $\frac{SE}{3}$ par an. (b) cycle de culture de 4ans : déplacement $\frac{SE}{4}$

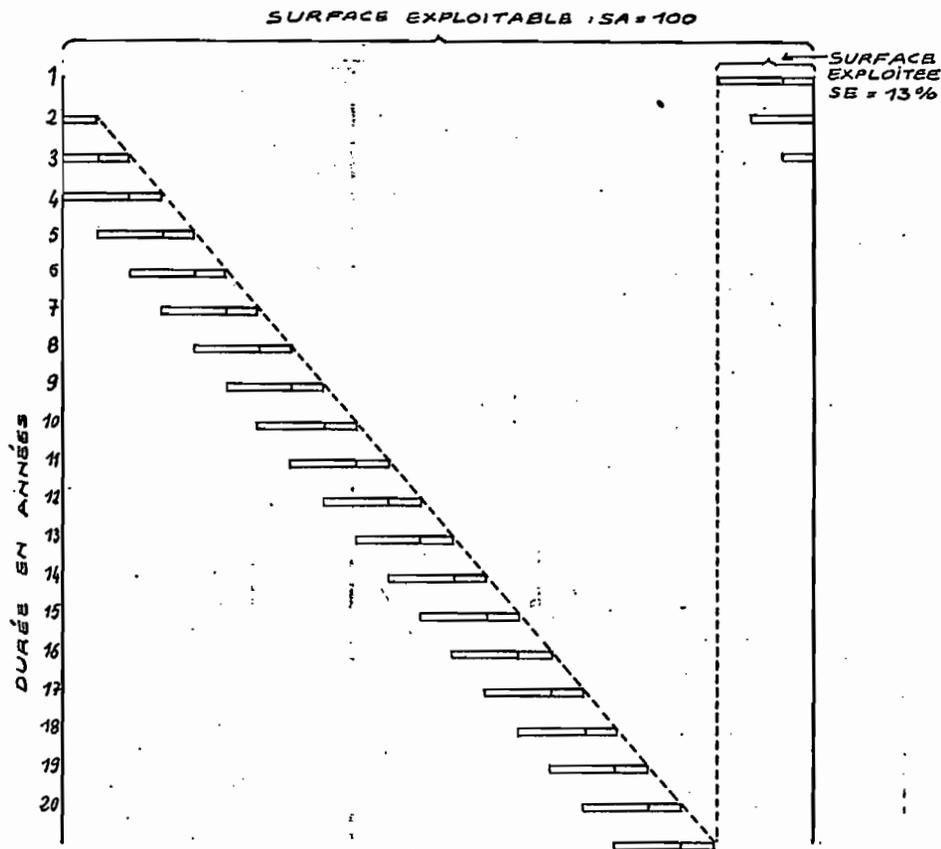
Le taux moyen d'utilisation (SE/SA) de 14,7 % calculé pour ces quelques exemples choisis dans les secteurs d'immigration les plus peuplés suppose que théoriquement la terre cultivable se repose pendant une vingtaine d'années (2). Cette durée paraît suffisante pour qu'après trois à cinq campagnes de culture se reconstitue la structure du sol et se renouvellent les éléments nutritifs. Mais on ne saurait fonder un jugement définitif sur cette appréciation générale. Le raccourcissement constaté à Kanyamboua -Sotouboua, villages de la première génération, n'est il pas l'indice d'une aggravation progressive de la situation ? D'ailleurs malgré la progression apparemment régulière des champs et l'absence habituelle de zones de culture privilégiées, des variations dans le délai de remise en culture ne s'observent-elles pas d'une parcelle à l'autre selon l'intérêt particulier qu'elles représentent pour le cultivateur ? - situation par rapport aux sentiers ou à l'habitation, fertilité propre. Sur ce point seule une étude de l'exploita-

(1) Estimation minimum, car il est possible que quelques champs récemment mis en jachère aient été confondus avec des parcelles cultivées, malgré les sondages sur le terrain pour reconnaître la valeur des tons représentés sur la photographie aérienne.

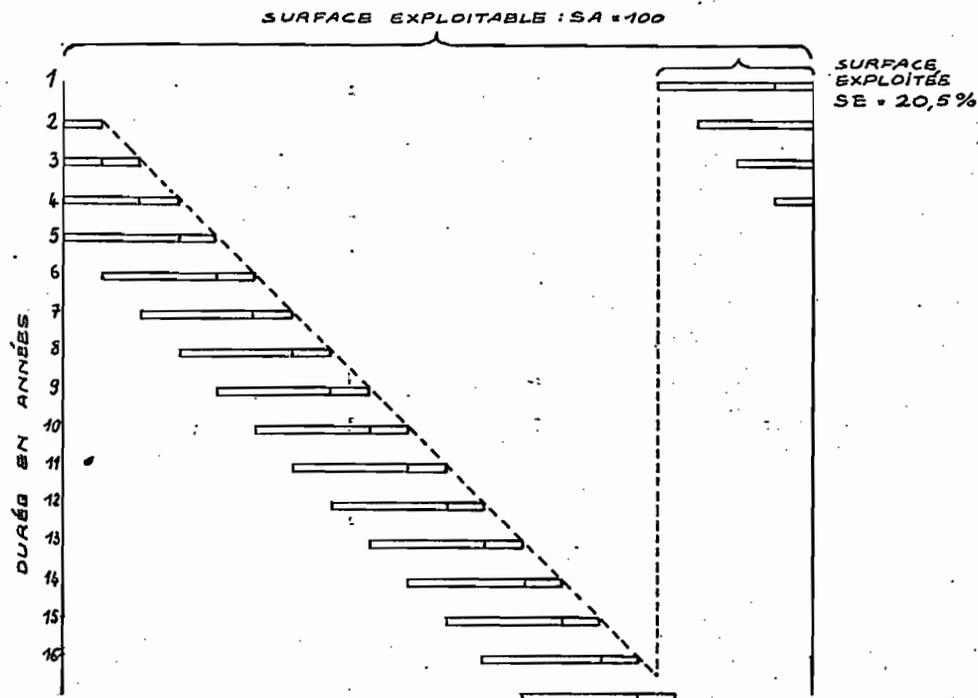
(2) Pour une période de culture s'étendant sur 3-4 ans.

FIG 21 DURÉE THÉORIQUE DE LA JACHÈRE (d'après photo-interprétation)

DETERMINATION PAR EXPRESSION GRAPHIQUE * - EXEMPLES -



A KAZABOUA ET BODJONDÉ (ZONE SEPTENTRIONALE) : 20 ANS
champs cultivés 3 ans de suite



A GBÈBÈ ET HAMEAUX VOISINS (ZONE MÉRIDIONALE) : 15 ANS ET DEMI
champs cultivés 4 ans de suite

* DETERMINATION PAR LE CALCUL EN APPLIQUANT LA FORMULE
$$NJ = \frac{SA - SE}{\frac{SE}{NC}}$$

NJ : nombre d'années de la jachère
NC : " " de culture de suite sur un même champ

tion familiale pourrait apporter d'éventuels correctifs (cf. p. 172 et 180).

Au total l'anomalie géographique du pays kabré-losso née de particularités morphologiques et historiques reste liée à son site d'origine ; hors de ce cadre la colonisation agricole s'est effectuée selon des principes très différents, conformément aux conditions d'un milieu soudanais de type courant. L'entreprise devait semble-t-il poser d'autant moins de problèmes que les zones d'installation étaient vides ou peu densément habitées : au reste on ne relève jusqu'à présent aucun indice d'antagonisme fondamental entre nouveaux et premiers occupants ; au contraire ne voyons-nous pas les immigrés se défaire successivement de tous les traits extérieurs qui traduisaient l'originalité de leur civilisation paléonigritique, au fur et à mesure que le peuplement autochtone devient plus important, pour se confondre dans l'apparence avec leurs hôtes aux abords du sud-Togo ? Il ne fait pas de doute que cette conversion soit délibérée car elle se manifeste dans des formes d'activité qui procèdent de la seule initiative individuelle. Il faut remarquer à cet égard que le Kabré-Losso se résoud plus ou moins spontanément à ces modifications suivant leur nature. Celles qui concernent les structures collectives et remettent en question les rapports à l'intérieur de la communauté villageoise semblent coûter davantage ; par exemple la dispersion des cultures et surtout la concentration des habitations, telles que les pratiquent les autochtones, ne sont admises que sous l'influence d'un rapprochement étroit avec ces derniers. Par contre à l'échelle familiale les transformations, laissées à l'initiative du seul chef de famille, s'opèrent plus naturellement ; ainsi en installant sa maison au sud du 8e parallèle l'immigré achève le plus souvent de la dépouiller de ses caractères traditionnels (1). De même pour le choix comme pour l'organisation de ses cultures il prend d'abord modèle sur les champs de ses nouveaux voisins. Il est vrai que sur ce point le climat n'exige pas un remaniement important ; l'adaptation la plus notable concerne le soin apporté aux opérations et la possibilité d'une longue jachère. Indéniablement le changement s'effectue dans le sens d'une exploitation plus extensive. Mais, alors que l'évolution de l'habitat affecte progressivement les zones de colonisation, selon l'éloignement vers le sud des groupes d'immigration, comme

() Parmi les modifications observées il convient également de faire une distinction entre d'une part l'abandon de ce qui n'a plus de raison d'être (p. ex. de l'habitation kabré où l'usage de la fumure) et d'autre part les emprunts de traits coutumiers aux populations du Centre et Sud-Togo par exemple dans la disposition du village, l'adoption de dominantes nouvelles dans le choix des cultures.

si l'exigence ne s'en faisait sentir que sous l'exemple des autochtones, la détente dans les rapports de l'homme et de son sol est si nette dès l'accès aux terres neuves que l'on peut sans peine la supposer souhaitée du pays d'origine ; ce retournement de la conjoncture agricole ne représente-t-il pas pour les paysans du nord un élément d'attraction vers le Centre-Togo ?

Pour donner un sens à ce mouvement de colonisation il importe d'abord d'en découvrir les causes. En recherchant ensuite les premières conditions d'installation nous nous efforcerons d'approfondir de nombreux points demeurés obscurs : par exemple la surprenante disparité entre les deux types principaux d'implantation - ces immigrants qui dans la zone méridionale n'ont su que se répartir en modestes hameaux, comme sous la protection des autochtones, comment ont-ils réussi à fonder la série des gros villages du secteur de Sotouboua autrefois désert ? Ou le souci de conserver une certaine homogénéité ethnique (1) - est-il à mettre en rapport avec la cohésion communautaire dont les formations caractéristiques d'exploitations étroitement associées donnent une image ? Ou bien encore la véritable nature des rapports entre autochtones et immigrants - quels intérêts respectifs mettent-ils en jeu ?...

L'objectif d'une forte production agricole subsiste malgré le relâchement de l'effort sur le plan technique. Autant qu'on en puisse juger il distingue même assez franchement le Kabrè-Losso immigré de ses voisins. La meilleure preuve n'en est pas le remarquable style offensif que révèle la photo aérienne ("les vagues" et grands blocs de culture) car il est permis de penser qu'il s'agit d'une attitude temporaire ; d'ailleurs rien n'indique que les autochtones particulièrement les Ifè n'aient pas agi ainsi lors de l'installation de leurs terroirs. La taille supérieures des champs, la plus longue durée de cycle cultural pourraient constituer des signes plus sûrs. Il semble donc que l'énergie paysanne ait résisté à la mutation. Pour sortir du domaine de l'hypothèse ces notions demandent à être précisées autant que possible par une analyse quantitative au niveau de l'exploitation familiale. L'espèce de timidité dont le nouvel habitant fait preuve vis à vis de la voie de communication et la décision manifestée dans la mainmise sur la terre attestent le caractère résolument rural de la colonisation kabrè-losso, mais on aperçoit mal son insertion dans une économie d'échanges.

(1) Cf. le faible taux de mélange entre Kabrè et Losso.

IIe PARTIE :

LA "DESCENTE" DES KABRE-LOSSO

La connaissance des conditions de l'émigration est indispensable à l'étude des Kabrè-Losso du Centre-Togo. D'une part les mobiles, dans la mesure où ils sont positifs, nous aideront à saisir l'objectif de la colonisation, et d'autre part les circonstances de la transplantation expliqueront maints faits observés plus haut. En remontant à l'origine du déplacement nous allons donc maintenant tenter de restituer la situation du candidat à l'émigration puis de l'émigrant.

Mais la première colonisation de ces paléonigritiques a aujourd'hui près d'un demi-siècle. Depuis le début de l'"ouverture" du pays d'origine jusqu'à nos jours le contexte humain - politique, social, économique, - s'est sensiblement modifié, aussi convient-il pour traiter de questions déjà historiques de discerner les variations successives de conjoncture.

CHAPITRE I LES MOBILES DE L'EMIGRATION

A) AU COURS DE LA PERIODE COLONIALE

L'argument officiel pour justifier l'émigration kabrè-losso, avancé par la plupart des responsables administratifs, et repris ensuite tel quel par la plupart des auteurs est le surpeuplement : les paléonigritiques, entassés au nord de la Kara et "affamés sur leurs rochers" (1) devaient en grand nombre quitter leur pays d'origine. Cependant nous savons aujourd'hui que des densités supérieures à 200 h/km² sont parfaitement viables dans certains milieux africains que le sol de la zone de départ, encore amélioré par les aménagements et les pratiques culturelles des paysans kabrè-losso, constitue une base très favorable pour la production agricole, enfin que d'une façon générale c'est l'attrait de l'argent qui représente le principal mobile des migrations rurales modernes. Cette question mérite donc un examen particulièrement attentif.

1) Evolution des conditions de subsistance dans le pays d'origine au début du siècle.

Quelle fut dans le passé accessible la réalité du surpeuplement ? Pour en juger bornons-nous au sens étroit du terme qui implique seulement une situation de sous-alimentation et plaçons-nous d'abord dans le contexte précolonial, car l'arrivée des Allemands entraînera sur ce plan des modifications fondamentales.

Les témoignages sont sur ce point partagés. Au dire de certains vieux

(1) J.C. FROELICH

la subsistance avant l'arrivée des Européens ne posait en général pas de problème. D'autres relatent de pénibles moments de disette : pour recevoir un peu de nourriture on tentait de se faire engager chez un voisin moins démuné, ou l'on abattait les palmiers pour consommer le coeur du tronc ; il arrivait que des gens meurent de faim ; pour que leurs parents achètent du grain des enfants étaient vendus sur les marchés de Kabou, Djougou ou Séméré. Ces deux types de déclarations ne s'opposent pas vraiment sur le plan du surpeuplement car cette notion ne met ici en question que la seule capacité nourricière du sol. En effet, de l'avis même de ceux qui évoquent des périodes de pénurie, celles-ci étaient causées seulement par l'état d'insécurité qui régnait dans le pays. C'était l'époque où un homme ne quittait jamais ses armes même la nuit et risquait sa vie en s'éloignant du territoire de son groupe. Sans être permanentes les luttes entre "teto" (2) pouvaient éclater à tout moment, à partir de l'enlèvement ou de la fugue d'une femme, d'une dispute à propos d'une pièce de gibier ou de la mise en culture d'un terrain réservé par d'autres... Les représailles étaient dures, et sévère l'"escalade" qui d'une embuscade tendue sur les champs éloignés pouvait aboutir au saccage des greniers et à la dévastation des cultures. Plus fréquemment que dans les régions de peuplement lâche où les contacts étaient moins étroits entre les divers groupes, l'économie de subsistance du Kabyè et du pays losso était ébranlée par ces périodiques conflits de voisinage. L'ennemi résidant toujours à proximité, seules les zones situées autour des habitations étaient régulièrement exploitées. Etablir des champs à plus d'un ou deux kilomètres était trop aléatoire, même pour des paysans travaillant en groupes nombreux et sous les armes comme c'était la coutume à l'époque. A la première flambée de guerre l'ennemi s'en prenait aux cultures, les jeunes ignames étaient arrachées et les tiges de céréales abattues. D'ailleurs, les limites entre terroirs n'ayant été déterminées que par d'éphémères accords, l'installation dans les régions éloignées pouvait toujours être contestée par la collectivité voisine. Quand, par suite d'une disette trop pénible, les chefs antagonistes avaient négocié la paix, on se risquait à semer à une certaine distance, à fréquenter en groupe le marché des ennemis d'hier et les restrictions disparaissaient ; mais de ces contacts naissaient de nouvelles altercations qui rallumaient la guerre (cf annexe I p. 132).

(2) cf note p

En instaurant la paix l'intervention européenne devait changer cet état de choses. Désormais et pour plusieurs décades il ne fut plus question de famine. Les vieillards s'accordent pour affirmer qu'aux premiers temps de la période coloniale l'étendue cultivée par les "teto" était plus vaste qu'aujourd'hui. A l'arrivée des troupes allemandes la paix fut rudement imposée et les "cantons" se virent fixer des limites définitives. Aussitôt les paysans gagnèrent les zones jusqu'alors dangereuses tout en conservant leur maison et leurs champs au lieu d'attache traditionnel. Ici quelques exemples sont nécessaires pour faire saisir la diversité des situations dans différents "teto".

- A Niamtougou, groupement installé au centre de la grande agglomération Iosso et qui a donné son nom au canton tout entier, la forêt avait disparu et la terre était appropriée depuis longtemps entre la zone habitée et la montagne Lamba mais par crainte des incursions ennemies on ne s'aventurait pas volontiers sur les champs éloignés. Le début de la colonisation européenne provoqua une extension remarquable des cultures au nord et au sud - dans les no man's lands, éventuels champs de bataille, qui séparaient Niamtougou de ses principaux adversaires, Baga et Agbandi - et à l'ouest jusqu'au pied des montagnes. On réserva seulement pour la chasse quelques secteurs peu fertiles. La possibilité de demeurer plusieurs jours dans des paillottes isolées pendant la périodes de travaux facilita évidemment la mise en valeur des confins.

- La moitié méridionale du terroir de Boou au sud-ouest de l'actuelle route de Lama-Kara, avait été débroussée et partagée au milieu du XIXe siècle, jusqu'à la Kara. Mais la pression des Lama y rendait l'exploitation problématique. Dès les premiers temps de l'époque allemande, tout se trouva mis en culture permanente et le défrichement de la rive gauche du fleuve fut entrepris.

- Les gens de Pagouda, descendus de la montagne il y a plus d'un siècle avaient étendu leurs champs jusqu'au Dahomey. Puis ce terrain, trop exposé aux fréquentes razzias bariba venant du nord-est, retourna à la brousse jusqu'au moment où, la sécurité assurée, chacun retrouva ses parcelles.

- C'est la fin de ces raids qui permit également aux habitants de Boufalé, retranchés sur les hauteurs, de faire reculer la forêt dans la plaine de la Binah. Comme ils n'allaient pas assez vite en besogne, ils durent accepter de partager avec leurs voisins du massif lamadissi beaucoup plus nombreux.

De l'autre côté de la rivière, les Lama Tessi ressentent semble-t-il moins de crainte à se hasarder à l'écart de leurs agglomérations. Mais la plus grande partie des terres de Péssaré par exemple, présentait à la fin du siècle

dernier l'aspect d'un parc dense où l'on chassait le gros gibier. En quelques années après l'installation de l'autorité coloniale, tout le sol fut utilisé.

- Au sud-est de Soumdina, vers la Poundja, la forêt avait déjà disparu bien avant l'arrivée des Allemands mais ce domaine restait le plus souvent inculte, et n'était d'ailleurs pas tout entier attribué. A la cessation des hostilités avec Kouméa, Kétao et Lassa la région se couvrit de cultures jusqu'à la montagne de Sirka.

- A Karè et Songdè ("tèto" de Kouméa), le défrichement de la plaine est plus récent, il s'achevait malgré l'insécurité, au moment de l'arrivée des Européens. Chaque chef de famille s'adjudgeait le terrain selon la capacité de travail des siens ; pour marquer ses droits il lui suffisait de tracer un léger fossé sur le pourtour du futur champ. A l'ouest de la Kpélou, à la rencontre des cultures losso, les champs de Kouméa vinrent, au début du siècle s'imbriquer ou s'enclaver dans ceux de leurs vis à vis. Mais à la différence des cas exposés ci-dessus, les conflits qui naissaient de cette proximité ne chassaient les cultivateurs de la plaine.

- Landa, en butte aux attaques des Lama Tessi, de Kétao et de Soumdina, s'entourait autrefois d'une vaste forêt vers le nord, l'est et le sud. C'est seulement au moment de la paix définitive qu'elle disparut. Chacun accourut pour défricher le plus de terrain possible ; on faisait acte de propriétaire en plaçant à la hâte des pierres sur la bordure avant d'attaquer la végétation. Le chef de canton nouvellement promu, espérant se tailler lui-même une bonne part se gardait bien d'intervenir pour organiser le partage, d'ailleurs il n'aurait pas été écouté. Le "rush" sur les terres éloignées fut donc général. Ensuite, lorsque tout le sol fut partagé, ce qui n'alla pas sans querelles, apparut la pratique de l'achat, inconnue auparavant. On peut s'interroger sur le sens de cette soudaine exigence puisque, de l'avis de tout les informateurs on ne manqua jamais de rien en temps de paix au pays d'origine tant jadis qu'à l'époque coloniale, jusqu'à 1945 environ. Il s'agit d'une demande avant besoin : dans l'immédiat la nécessité d'un appoint de vivres ne se faisait pas sentir mais pour ces paysans accoutumés depuis longtemps à la propriété personnelle s'offrait tout à coup la possibilité de rassembler un important capital en s'adjudgeant le plus de surface possible. Il fallait aussi penser à l'avenir : peut-être les intéressés ne songèrent-ils pas au gain démographique qu'allait entraîner l'arrêt des combats meurtriers et dévastateurs, mais certainement le chef de famille s'avisa que dorénavant tous ses enfants resteraient à sa charge et qu'à sa mort il devrait posséder un patrimoine assez vaste pour que chacun reçût un héritage suffisant. En effet, aussitôt en place, les colonisateurs interdirent le commerce des esclaves ; chez les Kabrè

l'oncle maternel dut ainsi renoncer au droit traditionnel de vendre ses neveux, droit dont il avait largement usé en cas de nécessité, c'est-à-dire d'acheter du grain en cas de disette, ou un animal pour un sacrifice.

Les terres soudain disponibles que chacun a nettoyées et cultivées essentiellement pour pouvoir en revendiquer la propriété, il est bien difficile aujourd'hui de faire préciser si dans les premiers temps de la colonisation elles furent l'objet d'une exploitation régulière ou occasionnelle ; remarquons seulement que les surplus vivriers trouvaient à s'écouler sur les grands marchés traditionnels du pays et que la bière, servie généreusement à l'époque aux équipes d'entr'aide, demande de grandes quantités de sorgho. Entre 1900 et 1925 une utilisation de plus en plus intense de toutes les parties du terroir se justifia sous l'effet de l'accroissement naturel de la population : à titre indicatif vers 1930, moment où l'effectif du pays d'origine kabrè et losso avait atteint son point maximum, la périodicité de la culture était la suivante sur les terres éloignées des sites d'habitation :

<u>Canton</u>	<u>Temps de culture</u>	<u>Temps de jachère habituel</u>
NIAMTOUGOU	3 - 4 - 5 ans	3 ans
BOOU	mise en culture permanente	
PAGOULA	3 - 4 ans	3 - 4 ans
SOUNDINA	mise en culture permanente	
PESSARE	3 - 4 - 5 ans	3 - 4 ans
KOUMEA (Karè et Songdè)	4 - 5 ans	1 - 3 ans
LANDA	4 - 5 ans	4 ans

Le rythme d'occupation du sol est actuellement beaucoup moins soutenu ; par ailleurs le domaine cultivé s'est amoindri (cf p 89).

Tous les anciens attestent également que les rendements d'alors étaient bien supérieurs à ceux de maintenant, grâce surtout à une fumure plus poussée (cf. p 93).

Or déjà en 1925, première année de la grande émigration, l'effectif démographique des pays kabrè et losso atteignait un chiffre comparable à celui d'aujourd'hui ; mais il est resté depuis à peu près étale (cf p 87).

Sachant que la production agricole suffit à peine à nourrir la population actuelle, les récoltes, notablement plus abondantes dans le premier quart

du siècle, devaient sans difficulté assurer la subsistance des habitants à la même époque. Ce raisonnement simple à l'appui duquel les chiffres font évidemment défaut est corroboré par le témoignage de contemporains autorisés : en 1918, le chef de Kouméa, la zone de montagne la plus peuplée, déclara ceci au Capitaine SIGRE : "La terre cultivable est suffisante pour la population cabraise et si tu ne vois pas de terres incultes, c'est parce que le cabrai travaille beaucoup (...) il vit sur son champ ". Le Capitaine DURAIN dans sa monographie datée de 1926, écrit : "La nourriture est en général suffisante, en quantité", une enquête alimentaire venait d'être menée dans la région. Des médecins se sont également prononcés (1) : Le major HERIVAUX juge en 1927 le paysan du Lama-Tessi "bien nourri", au contraire du Tamberma (2) "famélique et chétif", et pour le Dr LEFEVRE, chef du Service de Santé au Togo en 1935, le Kabré n'est pas "sous-alimenté" ; à cette date pourtant l'émigration spontanée et officielle avait déjà commencé mais elle n'avait entraîné de changement dans les possibilités de subsistance au pays d'origine ni par un apport vivrier, ni par une diminution de la population présente.

De leur côté les premiers immigrants au Centre-Togo confirment qu'ils ne furent pas contraints par la faim de quitter leur terre natale (3).

L'équilibre pourtant s'annonçait peu durable. On pouvait présumer au début de la période française que tôt ou tard une crise se ferait sentir. En effet la quasi totalité des terres arables étant exploitée pour les besoins locaux le rythme particulièrement rapide de l'accroissement démographique aurait dû nécessairement conduire à une surcharge si les paléonigritiques étaient restés isolés comme par le passé. Mais il était difficile de prévoir le moment critique d'autant plus qu'habitué depuis longtemps à la restriction de leurs espace agricole ceux-ci utilisaient des procédés de culture exceptionnellement intensifs. Aujourd'hui en tous cas le seuil serait dépassé ; on n'imagine pas que la zone de départ puisse subvenir aux besoins de la population totale des deux groupes ethniques dont l'effectif dépasse 300 000 personnes, soit le double du nombre des Kabré-Losso résidant actuellement au nord.

En résumé, le pays d'origine qui à la fin du XIXe siècle se trouvait dans une situation marginale créée par l'insécurité, connut une fois le calme établi une période d'aisance. On peut donc tenir pour certain que le mouvement de départ ne fut pas déclenché par des difficultés de subsistance. Néanmoins,

(1) Rapports d'activité annuels (Archives du Haut-Commissariat, à Lomé).

(2) Groupe ethnique apparenté aux Somba et habitant au nord du Kabyè dont la densité se situe à un niveau inférieur.

(3) Sauf certains originaires de Tchitchao et Pya : on verra ci-dessous que ce sont les seuls cantons où la population se trouvait en 1926 plus nombreuses qu'en 1959-60 ; peut-être s'y posait-il exceptionnellement un problème de surpeuplement.

les terroirs approchant de la saturation une menace de pénurie guettait le pays natal à plus ou moins long terme et l'on devait craindre l'apparition d'un excédent démographique voué à l'émigration.

2) L'intervention de l'Administration

Après de longues étapes dans la brousse presque toute inculte où la végétation dissimule de rares villages, et découvrant tout à coup le Kabyé couvert de champs et d'habitations, les premiers administrateurs européens, supposant des problèmes de surpeuplement prirent d'emblée conscience des possibilités qu'offrait cette masse d'hommes considérable. L'action du colonisateur en pays kabré et losso eut donc ceci d'original : le recrutement de main d'oeuvre et l'organisation de l'émigration. Les Allemands se préoccupèrent surtout d'y puiser des manoeuvres pour les Travaux Publics, notamment pour la construction des trois voies ferrées du sud, mais ils contribuèrent peu à la transplantation de la population. Dans ce dernier domaine ils se bornèrent à fixer quelques agglomérations annexes en deça de la Kara et à créer trois villages pénitentiaires sur la route centrale.

Prenant en charge le Togo l'Administration française, par rivalité avec la puissance dont elle avait pris la place, se devait d'affirmer sa compétence coloniale, d'autant mieux que, comme l'a bien souligné R. CORNEVIN(bib.28)(IV) le contrôle de la Société des Nations l'obligeait à une justification permanente. Son zèle trouva chez les Kabré-Losso un terrain propice. C'est ainsi qu'en 1924 fut entreprise par le Commissaire de la République Bonnacarrère la "Colonisation Cabraise" qui devait organiser l'émigration et l'installation au Centre-Togo des paysans déplacés. Les effets de l'intervention seront profonds et durables, pour mieux les saisir il convient de rechercher les objectifs de cette action administrative.

1° On se proposait de "décongestionner" la Subdivision de Lama-Kara : "Dans le nord du territoire, il existait une région surpeuplée dont la population agricole travailleuse et prolifique, manquait d'espace et de terres arables" (1). N'est-ce pas là un prétexte propre à conférer à l'opération un caractère inéluctable ? En réalité, il n'existe aucun rapport au sujet de cette question de la pénurie de terres ou de vivres et les rares arguments officiels sur ce point n'ont rien de convaincant : le fait que dans les années trente la monnaie togolaise circulât

(1) Lettre du Commiss. de la République Bonnacarrère au Ministre des Colonies A. Maginot, 17 mai 1929.

librement au Dahomey à tel point qu'on dût l'en rapatrier (1) ne signifiait pas que ce pays écoulait au nord-Togo ses récoltes, les transactions des colporteurs de tissus et des marchands de bestiaux suffisaient à l'expliquer - d'ailleurs seuls les habitants des régions de grande culture d'exportation et des villes sont en mesure d'acheter leur nourriture - ; la hausse saisonnière des prix agricoles sur les marchés kabré et losso avec la diminution des stocks en période de soudure (2) ne constituait pas non plus l'indice d'une crise de subsistance on constate aujourd'hui le même phénomène au Centre-Togo où les besoins alimentaires sont pourtant largement couverts. Cependant de toutes façons, à titre prévisionnel, il était légitime de songer à une évacuation car d'évidence les fortes densités et l'accélération de l'accroissement naturel évoquaient un surpeuplement à venir.

2° Un important courant d'émigration s'orientait vers la "Gold Coast" Le travail bien rémunéré dans les plantations de cacaoyers s'avérait être le meilleur moyen de se procurer du numéraire. Le mouvement avait débuté en 1915 lorsque les nouveaux colons réclamèrent l'impôt en argent et que dans tout le Togo les devises anglaises eurent remplacé le mark. En 1924, au moment où en haut lieu prenait corps le projet de Colonisation gabraise, le territoire voisin se trouvait en pleine prospérité par suite de la montée des cours commerciaux. Les méthodes britanniques d'administration indirecte, permettant d'éviter les contrôles, et l'absence de contribution personnelle facilitaient l'établissement de certains immigrants. Les Kabré-Losso n'étaient pas les seuls à prendre le chemin de l'ouest ; dans nombre de villages bassari ou kotokoli du même cercle de Sokodé on enregistrait d'un recensement à l'autre une notable diminution de population bien que l'impôt des absents fût exigé plusieurs années encore après leur départ. L'Administration ne savait trop que penser des déclarations qui lui étaient faites à ce sujet par tous les chefs du Nord-Togo et soupçonnait, avec raison certainement que bien des prétendues expatriations couvraient en fait des dissimulations de contribuables. Pourtant l'attrait exercé par le riche voisin du Togo était très réel et le resta longtemps encore. A. Gnon montre l'effet démographique très négatif produit sur la population du village bassari de Kabou (cf bibl. 35) Nous avons effectué à ce sujet en 1966 un sondage très partiel permettant d'identifier 1200 émigrés définitifs pour 28 familles généalogiques kabré et losso (cf. tab 2 p. 26) : parmi ces absents 13 % ont choisi de s'installer dans l'actuel Ghana.

(1) Projet de rapport annuel à la S.D.N. Sokodé 1932.

(2) Allocution du Commiss. de la Rep. de Guise au Conseil des Notables de Lama-Kara, 5 juin 1932.

Il fallait contenir cet exode avant qu'il ne prît trop d'importance dans la Subdivision de Lama-Kara menacée à longue échéance d'être réduite au rôle de réserve d'hommes pour l'étranger et vouée à la stagnation ; soit, en termes d'administrateur de l'époque : "Si les indigènes... sont laissés à leur propre initiative, il est inévitable qu'une partie d'entre eux soient attirés vers les colonies voisines et à peu près définitivement perdus pour nous" (1). En outre, pour des motifs d'ordre politique les dirigeants de Lomé souhaitaient freiner un courant d'émigration, qui risquait de provoquer à l'étranger des commentaires désobligeants sur la façon dont la France exerçait son mandat au Togo.

3° Le véritable but de la Colonisation Cabraise était la mise en valeur de la zone centrale qui, de Nuatja jusqu'à Sokodé, surtout au nord d'Anié pouvait être considérée comme à peu près inoccupée. Or il était possible "en quelques années et à peu de frais d'augmenter considérablement la densité de la population de cette région presque désertique" (2). Le "Cabrais" (3), très estimé de l'Administration, semble particulièrement qualifié pour mener à bien ce programme, il représente pense-t-on "une richesse qui a déjà fait ses preuves et qui pourra encore à l'avenir contribuer largement à la mise en valeur du territoire" (4). La colonisation envisagée permettrait d'utiliser des terres intactes qui conviendraient à une culture rémunératrice ; le service de l'Agriculture songe surtout à celle du coton dont le Centre-Togo serait le véritable domaine, entre le Nord où les paysans ne manifestent aucun intérêt pour ce produit destiné au commerce européen et le Sud trop humide ; après la sélection de la variété Togo Sea-Island, on réorganise alors la production cotonnière sur laquelle, considérant la pauvreté du pays en cultures d'exportation, on fonde les plus sérieux espoirs.

4° Au cours des années vingt les premières réalisations permettent de concevoir un dessein plus ambitieux : le Développement de la zone centrale doit justifier la prolongation du chemin de fer que les Allemands ont construit jusqu'à Atakpamé (cf annexe II p.135). Le désenclavement économique du Nord-Togo est alors possible. L'objectif de la première tranche de travaux est Sokodé (prévu pour la fin de 1935) ; on parle d'atteindre plus tard Dapango. Dans le projet de 1928, où il est reconnu que les chiffres de production de l'année sont loin d'autoriser un trafic rentable, on fonde les estimations de recettes sur de prometteuses

(1) Rapport Sokodé, 2e trim. 1927

(2) Rapport Sokodé, 2e trim. 1925

(3) Dans l'acception large du terme : Kabré, Losso, Lamba.

(4) Rapport de tournée. Lama-Kara 1934

perspectives d'avenir, essentiellement celle de l'accroissement des cultures kabré tant dans la région de colonisation qu'au pays d'origine, bientôt décongestionné, où le cultivateur aura davantage de terres à sa disposition. Chez les responsables le ton est à l'optimisme : "Toute une vaste superficie de bonnes terres incultes va être bientôt sillonnée de champs où les cultures vivrières, rivalisant avec les cultures industrielles vont apporter au railway un trafic qui ne fera que s'accroître lors de son exploitation très prochaine" (1).

5° Dès le début de l'expérience de la colonisation on découvre quantité d'utilisations intéressantes des immigrés . Il y a bien sûr le travail des routes ; tous les villages sont chargés de l'entretien d'un tronçon important. C'eux qu'on place sur le tracé du chemin de fer doivent ouvrir le "chemin de service", parallèle au tracé de la voie ferrée et la précédant ; en 1931, leur est confiée la construction des campements pour les manoeuvres au fur et à mesure de l'avancement des équipes ; on compte sur les récoltes des Kabré - Losso immigrés pour nourrir les ouvriers du chantier dans la vallée de l'Anié, auparavant inhabitée, que longe le rail. Dans un ordre d'idées plus général, l'Administration attend des nouveaux venus qu'ils jouent le rôle de cultivateurs pilotes : "Il faut que ces agglomérations (les villages créés) soient constamment prises en main par le personnel agricole et servent de modèles. L'exemple gagne la masse aux alentours" (1) ; une fonction particulière est parfois attribuée à tel village : Xantho multiplie les nouvelles semences de coton fournies par la Station Agricole de Nuatja, puis, après la fermeture de celle-ci, les Losso de Nawalo produiront les graines améliorées. En somme, dans l'esprit des administrateurs, cette population traditionnellement laborieuse et, du fait de sa transplantation, très dépendante de l'autorité, devait pouvoir servir de précieux auxiliaire. Par exemple, pour freiner l'émigration de tel groupe autochtone vers l'actuel Ghana le Commandant utilisa en plusieurs cas un moyen efficace, la menace d'une installation de "Cabrais" sur les terres des absents.

La "Colonisation Cabraise" était donc la grande idée de l'Administration française au Togo et la pièce maîtresse d'un programme général de Développement. L'opération aurait d'abord contribué à équilibrer le peuplement du pays. Ensuite et surtout, grâce à l'établissement de l'ethnie que l'on considérait comme la plus dynamique, le Centre-Togo accéderait à une économie prospère parce que systématiquement guidée. Enfin le nouveau chemin de fer pourrait y trouver un solide appui pour gagner le Nord, enfin tiré de son isolement. Comme nous le verrons plus loin ce calcul s'avéra exact dans ses grandes lignes.

(1) Lettre du Comt du Cercle d'Atakpamé au Commiss. de la Rép. 5 janvier 1931

(1) Note du Cmt. du Cercle d'Atakpamé à son chef de Section Agricole. 1930

B) BILAN DEMOGRAPHIQUE DE L'EMIGRATION

Dans la recherche des mobiles de départ nous devons porter une attention particulière aux conditions démographiques, en tenant compte de la densité d'occupation élevée du pays d'origine. Il convient notamment d'examiner l'évolution de la population depuis la période précédant le "temps de l'émigration" et pendant laquelle régnait dans l'ensemble une situation économique relativement satisfaisante : dans le cas où l'effectif aurait augmenté dans des proportions sensibles par rapport aux chiffres des premiers recensements, on serait amené à envisager formellement l'éventualité actuelle d'un mouvement de fuite pour échapper au surpeuplement.

- Sources - Une telle investigation pose d'abord un problème de documentation. Certes à l'époque coloniale française les recensements étaient effectués régulièrement et malgré leur objectif fiscal semblent avoir atteint un degré de précision suffisant pour permettre une évaluation globale - sans doute en raison de la difficulté de dissimuler aux yeux de l'administrateur et de ses gardes une quantité notable d'individus dans ce paysage sans brousse. Par contre l'attitude adoptée au sujet du lieu de déclaration des émigrés faussait la valeur des données officielles : l'absent, même établi au loin depuis de nombreuses années, restait généralement compté dans son canton d'origine. Toutes les parties intéressées étaient responsables de cette inertie ; l'émigré encore incertain de l'avenir dans son village d'accueil ne se souciait pas de rompre précipitamment ce lien avec le pays natal que représentait son inscription sur les listes de la subdivision de Lama-Kara ; le chef de canton, receveur des contributions et bénéficiaire d'une "remise d'impôt" proportionnelle à la recette, désirait garder sous son contrôle le plus grand nombre possible d'imposables ; l'Administration de son côté s'accommodait d'un système qui épargnait des écritures et des confusions et qui surtout permettait de représenter aux chefs indispensables recruteurs de "colons", qu'ils n'avaient pas à craindre de préjudice du fait de l'exode au moins sous sa forme organisée. La plupart des recensements opérés sous le mandat français, faussés par cette pratique, ne représentent donc qu'un faible intérêt aux yeux du géographe.

Nous avons pu cependant utiliser valablement trois points de repère démographiques successifs.

- Le premier dénombrement détaillé, daté de 1926 ; malgré quelques incertitudes il peut servir de base pour mesurer les effets ultérieurs de l'émigration car à cette date la colonisation agricole n'avait pas encore vraiment débuté (1).
- Par la suite, un compte de la population réellement présente fut établi en

(1) L'effectif des villages de colonisation créés au Centre-Togo n'atteignait pas 1000 habitants. Il faut y ajouter 5000 personnes déjà installées spontanément dans la "zone de glissement" (cf. p.106).

1948. Pour obtenir le nombre des habitants résidant il faut considérer en outre le contingent des travailleurs saisonniers momentanément éloignés du pays ; nous avons donc ajouté aux chiffres de population présente un supplément théorique correspondant : la moitié du nombre des absents dont l'effectif est par exception mentionné dans le rapport (supplément de 2 à 5 % selon les cantons).

- Enfin en 1958-60 le Service National de la Statistique fit procéder à un recensement général de la population togolaise sur la base du lieu de résidence.

- Evolution globale

Tableau 11. Population résidant dans le cadre d'origine (2)

Année repère	Kabrè	Losso(3)	Ensemble
1926	107 223	43 313	150 536
1948	117 626	40 594	158 220
1960	110 318	41 714	152 032

A considérer ces chiffres, il apparaît qu'en 1960 l'émigration n'a pas entraîné une diminution de l'effectif global du pays d'origine et n'a abouti qu'à éponger l'accroissement naturel.

- Variations régionales (fig. 22)

Dans le détail la réalité est un peu différente et la carte de l'évolution par canton fait ressortir des différences assez importantes selon les régions. En général la proportion des départs est liée à la densité d'occupation :

- Le massif méridional, le plus peuplé, s'est sensiblement dégarni ;
- sauf à Baou et Lassa où les conditions ne sont pourtant pas différentes.

- Dans les cantons avoisinants, l'occupation était moins considérable. On n'y observe pas de variations importantes ; par exemple chez les Naoudeba de Siou et Niamtougou. A Kétao la stabilité peut aussi s'expliquer par la présence d'un florissant marché ainsi que par un droit foncier plus collectif, inspiré des voisins lögba du Dahomey, qui renforce sans doute la cohésion familiale.

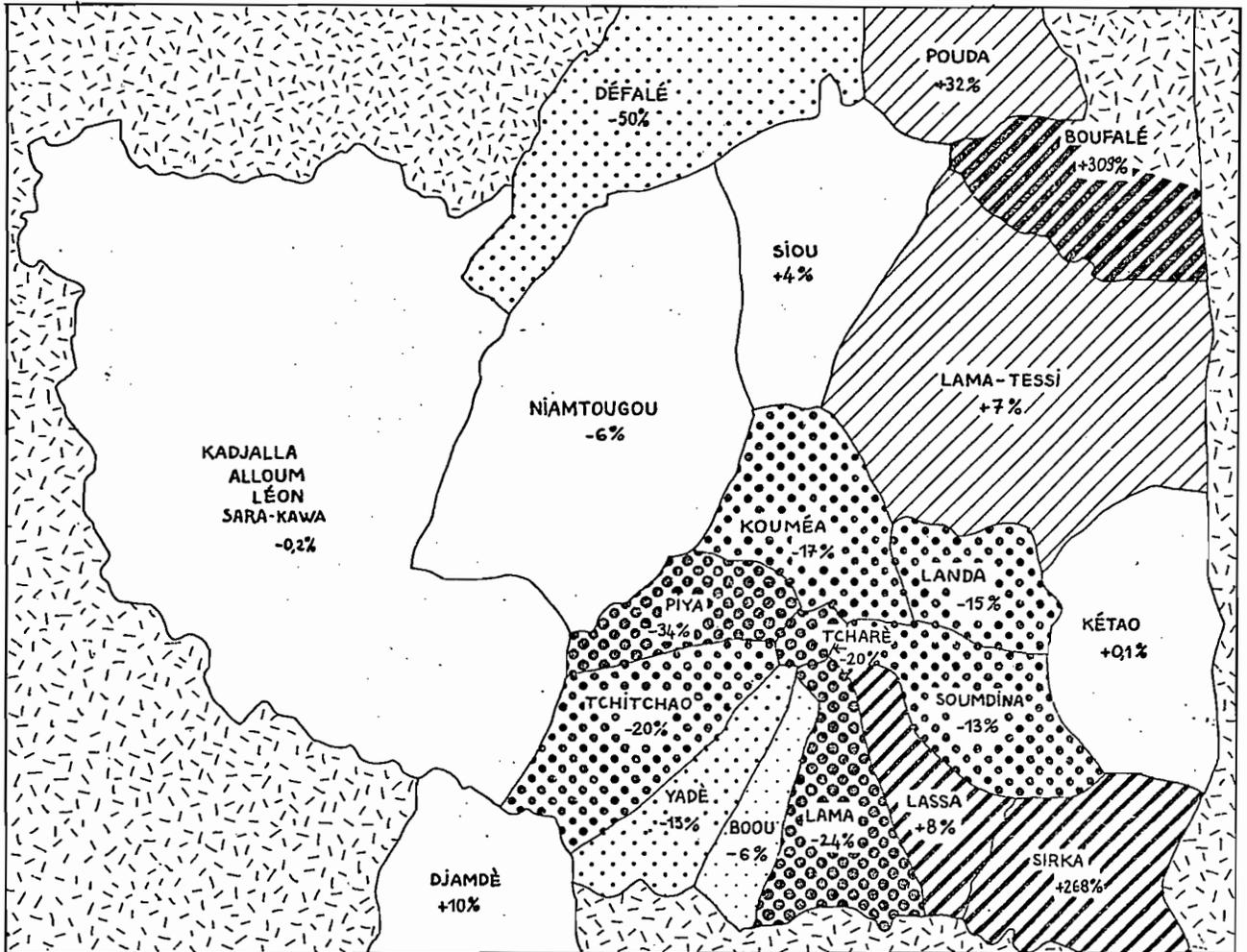
- A la périphérie, (Djamdé, Sirka, Boufalé et Pouda) aucun problème démographique ne se posait. Ces cantons furent néanmoins touchés par l'émigration mais l'effet en fut masqué par le fait qu'à des degrés divers ils jouèrent un rôle d'accueil.

Le facteur du site d'habitat est également intervenu. A cet égard une

(2) Pour atteindre l'effet comparatif souhaité on n'a pas tenu compte de la zone de glissement au sud de la rivière Kara.

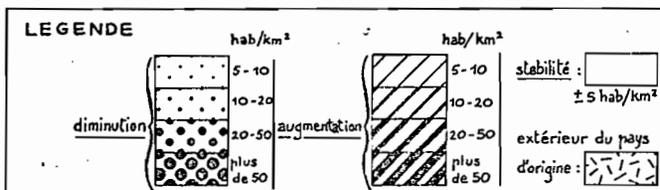
(3) Y compris les Lamba de Défalé, Kadjalla, Alloum et Léon seulement ; ceux de Kandé émigrent beaucoup moins.

FIG22. VARIATIONS DE LA DENSITÉ DE PEUPLEMENT
DU PAYS D'ORIGINE - DE 1926* À 1960 - par canton



1926* - 1948

1948 - 1960



* La date de référence est
1921 pour les cantons de
Kétau, Soumdina et Lassa
1928 pour le canton de
Lama-Tessi.

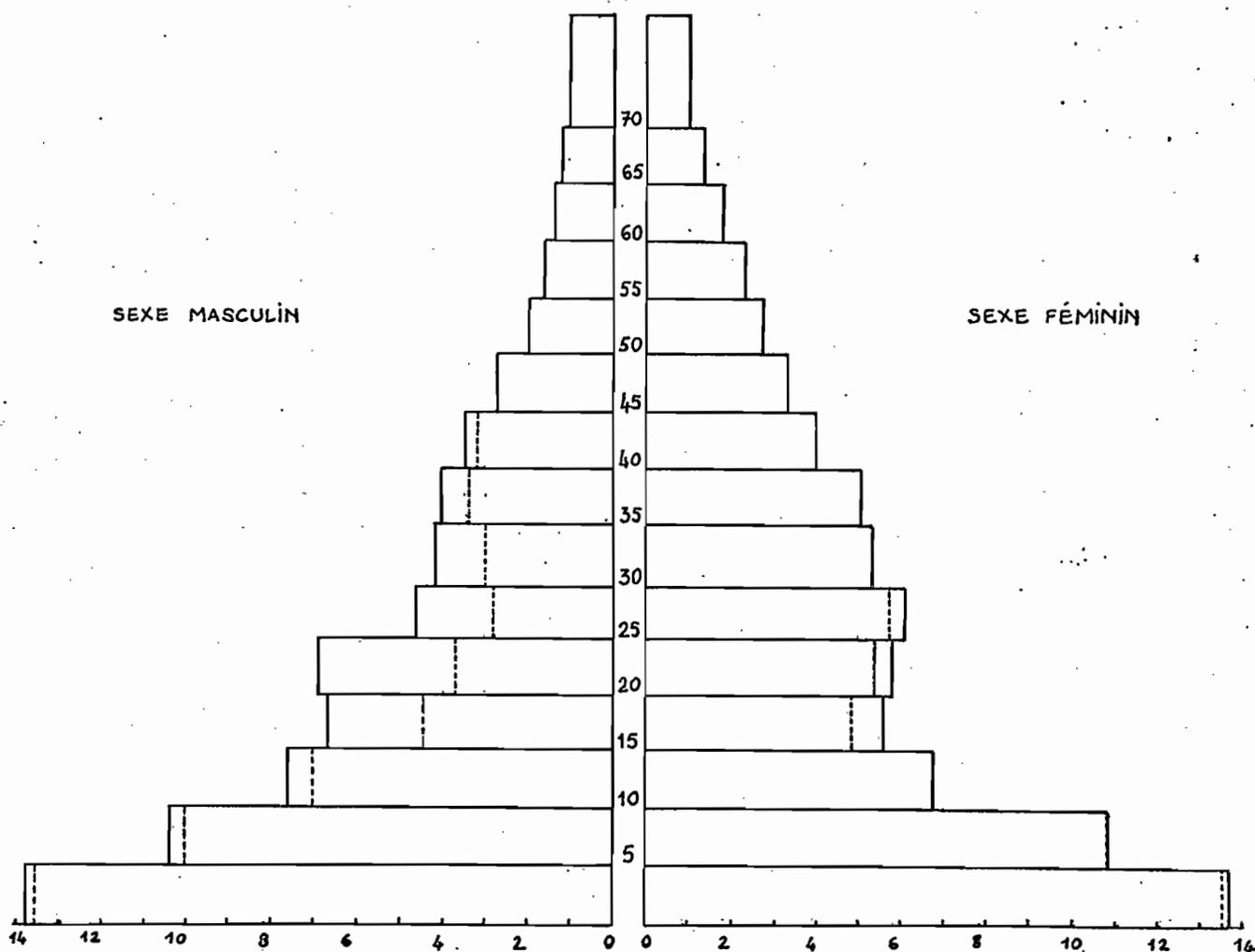
distinction essentielle peut être établie entre Losso et Kabrè. Les premiers, établis dans la plaine ou sur une chaîne peu fertile, ont cédé plus tôt aux sollicitations de l'émigration malgré que l'Administration ait davantage favorisé la colonisation des Kabrè. Ainsi les Lamba de Kadjalla, Alloum et Léon, au peuplement pourtant relativement lâche, se déplacèrent en grand nombre vers l'ouest et occupèrent même la rive gauche de la Kara (le refus de travailler pour l'entretien de la grand'route qui traverse leur région devait d'ailleurs hâter cet exode). Pour leur part les Kabrè, installés principalement sur des montagnes connues pour leur richesse agricole ont dans l'ensemble réagi avec un certain retard, surtout les Lama-Tessi qui sur leur massif se trouvaient plus au large, il est vrai que leurs congénères de Kouméa ou des monts Lama (cf. fig. 4, p. 14 bis).

- Population active (fig. 23)

La conséquence prévisible d'un mouvement d'émigration actuel pour la structure démographique de la zone d'origine est un déséquilibre entre les effectifs masculin et féminin, les femmes restant les plus nombreuses au pays natal. La tendance se manifeste dans la population kabrè et losso : les hommes âgés de 15 à 59 ans représentent 45 % de l'ensemble. En fait la tranche d'âge choisie est trop large pour permettre une observation précise du sex ratio ; plusieurs distortions l'affectent en effet, d'origine méthodologique dans les étages inférieurs - habituelles hésitations et erreurs des enquêteurs pour déterminer les âges des adolescents et des jeunes adultes - d'origine naturelle dans les étages supérieures - prépondérance féminine normale au-delà de 40 ans environ, par suite d'une mortalité moins précoce des femmes. Il est donc plus sûr de limiter l'examen de l'importance respective des sexes à la tranche 25 - 39 ans : on y compte 72 hommes pour 100 femmes. : le déficit masculin est donc évident.

C'est la seule constatation permise sans risque d'erreur à propos de l'impact de l'émigration définitive sur la structure de la population résidente. Pour ce qui est de la composition par âges par exemple, au bas de la pyramide, les échancrures caractéristiques dues à la surestimation de l'âge des garçons et plus encore des filles et des jeunes femmes rendent hasardeuse toute analyse (cf. fig. 13) ; d'autre part si dans les débuts de l'émigration, vers 1925-1935, l'exode des personnes dans la force de l'âge a pu avoir pour conséquence un excédent relatif de vieillards, le "bulbe" correspondant, au sommet du graphique s'est aujourd'hui résorbé. Malgré ces remarques de caractère général on peut tenir pour vraisemblable que, dans les cantons où la tendance au "décongestionnement" est marquée (ceux du massif sud par exemple), une pénurie de personnes actives soit ressentie ; au contact des Kabrè et Losso, demeurés sur place, cette insuffisance est un fait d'observation courante mais en réalité très accentué par les absences temporaires et saisonnières.

FIG 23. PYRAMIDE PAR SEXE ET AGE DE LA POPULATION
DU PAYS D'ORIGINE EN 1957



(Effectifs des tranches quinquennales en milliers d'habitants)

| limitation des tranches quinquennales de la population de résidence habituelle.
 | " " " " " " " présente.

Extrait de "Etude démographique du pays Kabré 1957" ^(*) I.R.T.O.
 (*) population kabré et lossò

Au total l'émigration a essentiellement joué jusqu'en 1960 le rôle d'un trop plein stabilisant la charge de population du pays d'origine. Le seul examen de l'évolution démographique globale ne conduit donc pas à diagnostiquer une aggravation dangereuse des conditions de subsistance, éventuel facteur répulsif ; au contraire dans une certaine mesure, les variations conduisent à une répartition plus équilibrée de la population dans la zone considérée. Précisément l'apparente fixité à l'échelle régionale résulte de l'interaction de tendances locales contraires, parfois de courants migratoires internes et à ce sujet nous avons décelé l'influence négative des plus fortes densités exercée à une époque récente. Au reste une disproportion symptomatique entre les sexes se manifeste dans la tranche de population la plus productive. Ces changements rendent alors probable une modification de la conjoncture économique par rapport à la situation initiale. L'accélération du mouvement perçue dans les chiffres depuis 1948 laisse présager en effet que la question se pose désormais en termes nouveaux.

C) LES CAUSES ACTUELLES DE DEPART

1) Dégradation de l'agriculture au pays d'origine.

- Le recul des cultures

Le premier changement qui frappe l'observateur documenté sur le passé de cette région est la diminution des surfaces cultivées. Il pourrait, remarquons le, se faire illusion : les étrangers visitant la contrée dans les premiers temps de la colonisation, surpris face à un paysage soudain déboisé et aménagé par l'homme, auraient laissé des témoignages d'un enthousiasme outrancier. Le chef d'une mission géologique allemande comparait les montagnes kabré aux versants couverts de vigne de la vallée du Rhin ; pour FROBENIUS, en 1909 "chaque lopin de terre est utilisé et travaillé" et le Capitaine SICRE, auteur du premier écrit en français sur le Kabyè a vu en 1918 "un immense jardin". Mais sur ce point ceux des habitants dont les souvenirs remontent au moins à une trentaine d'années sont aussi formels : par exemple au sud du Lama-Tessi, à Farendé ou Tchi-Kawa, on cultivait en contrebas de la montagne, et sans discontinuité, jusqu'à la rivière Sossoa ; tous les cantons du versant ouest du massif méridional utilisaient la plaine à 4 et 5 km des habitations, les Kidjan de Kouméa dépassant la Kpélou et les Lama atteignant la Kara.

Aujourd'hui le recul des cultures est nettement visible. Sur les hauteurs des jachères sont apparues ; parfois des pans entiers de montagne qui portent des traces de gradins ne sont plus utilisés ainsi qu'on peut le voir à Boufalé, à Tcharé ou sur les monts Lama. C'est surtout dans la plaine que l'abandon est manifeste. Une étude méthodique pourrait montrer qu'à 2 km des zones d'habitation le sol n'est plus mis en valeur que dans une proportion généralement

proche de 50 % ; au delà la part de surface exploitée diminue progressivement, excepté aux abords des thalwegs. Souvent, on ne demande à "la ferme" - c'est ainsi qu'est nommé en français le champ éloigné - que la paille pour les toits, le bois de chauffage et les graines du néré. Alors qu'autrefois la terre était l'objet de différends incessants, il est à l'heure actuelle très facile pour chacun de s'adresser à un voisin pour se faire prêter un ou plusieurs champs, généralement sans aucune autre contrepartie qu'un pot de bière ou une botte de sorgho. En 1966 nous avons interrogé à ce sujet 25 chefs de famille kabré et losso : ceux-ci faisaient état de 169 parcelles disponibles que, dans la quasi totalité des cas, ceux de la génération précédente travaillaient régulièrement ; en 1966 on n'en utilisait plus que 122, les autres n'étaient plus jamais cultivées ; encore les champs restés productifs étaient-ils presque toujours les plus rapprochés des habitations donc les plus exigus. Générale malgré des nuances locales cette décompression suppose-t-elle que la menace de crise est écartée ? Recherchons d'abord la signification de ce recul.

Il ne semble pas que l'on doive trouver une relation directe et rigoureuse entre la diminution des surfaces cultivées et l'évolution de la densité humaine : là où la population a diminué en valeur absolue les vides pourraient correspondre à des départs définitifs mais d'après nos sources cet éventuel décroît démographique atteint d'ordinaire des valeurs de l'ordre de 10 %, donc très inférieures à celles du décroît cultural que nous estimons à un tiers de la surface environ.

Dans leurs terroirs les Kabré comme les Losso distinguent traditionnellement deux zones principales : celle des champs inclus dans la zone de résidence ou l'avoisinant, c'est-à-dire suffisamment proches pour que les femmes y portent le fumier (jusqu'à à peu près 1 km de l'habitation) et celle des champs périphériques qui ne reçoivent jamais d'engrais. On remarque que le recul des cultures affecte surtout la seconde. Cette discrimination se conçoit compte tenu du moindre rapport des terres éloignées. Pour le préciser nous avons mesuré les rendements sur sept parcelles sans ignames situées à plus d'1 km de Kétao, Kouméa et Niamtougou, dans la plaine - où sont établis généralement les champs éloignés.

.../...

Tableau 12. Comparaison entre des rendements agricoles obtenus dans des champs de plaine éloignés des habitations et des rendements obtenus dans la zone de fumure (seulement champs cultivés en céréales ou légumineuses ou en céréales et légumineuses).

		Sur champs situés dans la zone de fumure (mais fumés plus ou moins régulièrement)			
			Dans la plaine	Dans la montagne ou sur le piemont	
	nombre de carrés de rendement		8	8	
	rendement moyen		1219 kg/ha (= 100)	1292 kg/ha (= 100)	
Sur champs situés hors de la zone de fumure en plaine	sans cult. de foin	5	839kg/ha	69 %	64 %
	et y compris les champs de foin	7	680kg/ha	56 %	54 %

- la baisse des rendements

Il est intéressant de rapprocher la diminution des surfaces cultivées d'une baisse notable des rendements que tous les vieux ont constatée et déplorent amèrement. Les champs éloignés de plaine sont là encore les plus atteints. Au début du siècle, en même temps que l'accélération de l'accroissement démographique exigeait une extension des cultures, le montagnard kabré se trouva libre de gagner les zones peu exploitées en contrebas ; de son côté l'habitant de la plaine établit de nouveaux champs plus loin. Mais ces terrains nouvellement mis en valeur étaient trop distants de la fosse pour recevoir du fumier. Il fallut se résoudre à laisser le sol se reposer entre les cycles de culture. Les terres de plaine, moins résistantes au travail agricole que celles de la montagne, ré-

clamaient des ménagements. L'importance des phénomènes d'induration latéritique caractérise la plupart des sols à l'est et à l'ouest du massif méridional : dans les régions de Kétau jusqu'au Dahomey et de Niamtougou jusqu'à la dorsale lamba on observe les affleurements de plusieurs niveaux cuirassés ainsi qu'une très forte proportion de concrétions dans l'horizon supérieur (plus de 50 % au sud-ouest de Farendé, bibl. 6) ; dans toute la partie méridionale du bassin losso, traversée par la rivière Kpélou, prédomine un sol sur granulites très pauvre en humus. Or ces sols non fertilisés donnent aujourd'hui des signes manifestes de dégradation. D'une part une exploitation relativement soutenue au cours de plusieurs dizaines d'années devait amenuiser leurs ressources d'autre part un déboisement sévère (1) favorisa l'érosion de la couche arable. Aussi, maintes parcelles sont-elles tombées en désuétude ; parfois le sol de certains secteurs, épuisé, refuse désormais toute culture (p ex. au S-E de Baou) ; dans ces zones "éloignées" encore exploitées, les paysans observent à l'heure actuelle des temps de jachère moyens d'une durée double de celle de la période de culture.

Aux dires des habitants, la chute des rendements est pareillement ressentie dans la zone de fumure. Comme sur les champs éloignés mais en moindre nombre il est vrai, la *Striga Rowlandis* aux fleurs mauves, plante parasite du sorgho est apparue auprès des agglomérations de la plaine et même dans la montagne. Le problème de l'appauvrissement des terres situées à proximité des habitations se pose différemment. Dans cette zone exploitée en permanence depuis plusieurs siècles, le paysan paléonigritique avait réussi à réaliser un équilibre dans la fertilité du sol grâce à des procédés appropriés. Un relâchement dans l'application des techniques de culture intensive explique la rupture de cet équilibre. Les aménagements consistant en ouvrages de terrassement, capital acquis de longue date et peu exigeant pour sa conservation, ne semblent pas présenter de signes de détérioration. Par contre les besognes à exécuter régulièrement au cours de chaque campagne, ne sont plus assurées aussi consciencieusement qu'autrefois. Il s'agit des opérations d'entretien - sarclages destinés à éviter aux plantes cultivées la concurrence et la gêne de la végétation spontanée, binages en vue d'aérer le sol et de limiter l'évaporation - et de l'apport de fertilisants. Alors qu'autrefois chaque année le cultivateur passait la houe jusqu'à six fois dans son champ de céréales à chaque campagne, aujourd'hui le premier nettoyage préliminaire (adossa) et le dernier (atoïa, lors de la fructification du sorgho) sont négligés. On en vient même à se contenter de deux passages : akossa, sarclage de fin mai et alèka (ou ébahou) en septembre où le champ est billonné en même temps qu'on enfouit les pieds de mil précoce. Cependant aux dires des cultivateurs, c'est surtout dans la façon d'exécuter ces opérations que se

(1) Par les femmes en quête de bois de chauffage ; l'Administration coloniale y contribua également en ordonnant le défrichement des galeries lors de la lutte contre la trypanosomiase dans les dernières années trente.

traduit le relâchement ; l'éradication des mauvaises herbes, comme la remise en forme de la terre sont effectuées plus superficiellement.

Un tort plus grave est causé par la décadence de l'élevage et de la fumure. Il ne s'agit pas tellement de gros bétail car dans le passé les bovins étaient la possession des familles les plus riches, d'ailleurs leur pâture pendant la période des cultures posait un problème et leur rôle pour l'engrais ne devait pas être prépondérant pour qu'on consente finalement à les confier aux Foulani (1). Ceux-ci dès leur installation aux abords du Kabyè, laquelle remonte seulement à une cinquantaine d'années ont commencé à voler les bêtes : cette espèce de chantage a réussi et aujourd'hui ces pasteurs se sont fait attribuer la garde de tout le troupeau des paysans kabré-losso. L'essentiel de la fumure est traditionnellement fourni par le petit bétail qu'on entrave dans le trou à fumier pendant la saison des pluies ; chèvres et moutons sont alors nourris de déchets et de feuilles vertes arrachées aux tiges de céréales. Or une récente épizootie et peut-être aussi une recrudescence des sacrifices (2) ont éprouvé ce cheptel à tel point qu'à en croire les propriétaires la diminution est de l'ordre de la moitié. Généralement les fosses à fumier (baou) restent à moitié ou aux trois quarts vides et jouent surtout le rôle de trou à ordures ; le compost qu'elles contiennent est évidemment moins riche que le fumier animal seul. Par ailleurs, tous les cultivateurs reprochent aux femmes, occupées par leur commerce, de délaissier les tâches qui leur sont réservées, par exemple la nourriture des animaux et l'épandage de l'engrais. Nos fiches de champ nous indiquent que dans la montagne et le piémont on n'avait fertilisé en 1966 que les trois cinquièmes d'un domaine qui l'était naguère intégralement. On n'omet pas de fumer les buttes d'ignames, en tête de l'assolement, mais le reste est traité de moins en moins fréquemment et avec parcimonie. Pourtant même un faible apport d'engrais s'avère toujours profitable à brève échéance : à l'intérieur ou à proximité du massif Kabré et près des habitations, la mesure du rendement de cinq parcelles de céréales et légumineuses après fumure nous a révélé un accroissement de 16 % par rapport à cinq autres de la même catégorie n'ayant reçu la même année aucun apport de fumier (soit respectivement 1400 kg/ha et 1206 kg/ha). A plus longue échéance, en cas d'absence de restitution la structure de l'horizon supérieur appauvri en colloïdes tend à se dégrader. Ces déboires sont plus gravement ressentis lorsque la zone de fumure est située dans la plaine à Landa, Kétau, Pagouda et dans le bassin losso. C'est à Niamtougou, grosse agglomération de 14 000 habitants, que la situation semble la plus inquiétante :

(1) nom local des Foulbé ou Peul

(2) La demande des émigrés en séjour au pays natal venant s'ajouter à la consommation locale inchangée.

les sols très sensibles à l'induration réclament impérativement l'engrais mais, après une "peste" particulièrement meurtrière il ne reste que quelques têtes d'un troupeau jadis important ; on peut dire que l'élevage même celui du petit bétail a presque disparu chez les Naoudéba. Aussi, dans la majeure partie de leurs terroirs, le manioc s'est-il substitué à l'igname, trop exigeante.

- Une ration alimentaire insuffisante

Les symptômes d'affaiblissement sont assez nets. Il en découle qu'actuellement le pays natal, parvient à peine à nourrir sa population. L'enquête est nécessaire pour vérifier et préciser les plaintes de tous les habitants à ce sujet. Nous avons mesuré les terres exploitées par 20 familles kabré (1) et losso (2) réunissant 189 personnes ; il ressort que la surface moyenne cultivée par famille ne dépasse pas 1,09 hectare, soit 11,5 ares par personne. Simultanément, sur 33 parcelles, nous tentions de déterminer le rendement moyen à l'hectare, en faisant intervenir pour 1/5e celui des champs d'ignames - ce qui correspond à la proportion des buttes dans les exploitations. Il est ainsi possible de calculer la quantité de produits agricoles disponibles "per capita" : 257 kg. Il s'agit là d'un chiffre de production brute dont on doit retrancher quelque 40kg si l'on veut estimer la consommation réelle : le chef de famille en effet commercialise une part, souvent importante, de ses arachides (récolte annuelle de 50 à 100 kg en coques) et puise largement dans son grenier le sorgho de la bière en période de fête et les jours où il invite les voisins à travailler dans son champ ; nous calculons par ailleurs un poids moyen de semences de 220 kg par exploitation, soit 22 kg par personne. Le secours vivrier apporté par les émigrés en visite au pays représente peu de chose : 25 familles kabré et losso ont reçu par an 26 sacs seulement (sorgho, igname séchée) ce qui n'augmenterait que de 8 kg la portion individuelle ; ces provisions sont en fait surtout destinées à la propre nourriture du visiteur et à la boisson dont il abreuve ceux qui participent à ses cérémonies. Très rares sont les familles qui se déclarent redevables de leur subsistance à leur proches émigrés. Le stock vivrier consommable que notre sondage nous permet d'évaluer à 220-230 kg par personne et par an est-il suffisant ?

Une enquête alimentaire menée en 1953 par J. PERISSE à Sahoudé, village situé au centre du massif méridional dans un secteur de forte densité, permit de mesurer la ration journalière d'une quarantaine de personnes en juillet, novembre et mars (15 jours). Les conclusions furent les suivantes : la consommation individuelle totalisait 233 kg de vivres agricoles par an (3) ; avec un complément

(1) à Kouméa, Lassa et chez les Lamadissi

(2) à Niamtougou et Siou

(3) cf. bibl. 40, p. 14. Répartition : Céréales 42%, féculents 48%, légumineuses 10%. Dans notre calcul de rendement global, les proportions sont les suivantes : céréales 35%, féculents 46%, légumineuses 19% (vente d'arachide à déduire).

de 9,5 kg d'autres aliments d'origine animale et végétale, cela ne couvrirait le besoin calorique que pour 92 % . Le recouplement des mesures de production et de consommation confirme donc les doléances de tous les paysans. Dès le mois de mai il faut restreindre les repas pour affronter la période de soudure et l'on attend avec anxiété la moisson du mil précoce (3e semaine de juin) ; les années à faible pluviométrie sont redoutées. Il est bien évident qu'aucun courant commercial important ne vient ravitailler le Kabrè ou le pays losso - avec quoi achèterait-on la nourriture ? Les céréales du Dahomey et du Centre Togo qui approvisionnent les places de Kétao, Lama-Kara et Niamtougou servent seulement à fabriquer la bière des marchés ou sont destinées aux salariés et commerçants des centres.

On aperçoit le paradoxe. Le desserrement des cultures pourrait évoquer a priori une amélioration de l'existence au Nord. Il n'en est rien et de graves indices font croire au contraire à une détérioration progressive de l'exploitation.

2) La pénurie de numéraire

Dans la plupart des cas de migrations rurales contemporaines étudiées jusqu'à présent, une conclusion commune se dégage : l'importance de l'argent dont la recherche est le mobile principal de départ en tant que cause "extérieure" ou "attractive". A la différence du cauri, le signe monétaire moderne joue ce rôle non seulement par la tentation qu'exercent certaines marchandises de conception étrangère mais aussi par la prépondérance de fait des produits d'importation en raison du déclin progressif de la fabrication artisanale familiale ; par ailleurs l'insertion des populations dans un état assurant ses fonctions grâce à la contribution pécuniaire de tous devait aussi créer des besoins de numéraire.

De même de nombreux Kabrè et Losso refusent aujourd'hui le dénuement et l'isolement, conséquence de la disette monétaire. Cependant les anciennes conditions économiques prédisposaient peu ces paléonigritiques à ressentir l'attrait de l'argent. Certes à l'issue de la période coloniale il existait dans toute la région des marchés hebdomadaires qui devaient être actifs pour avoir donné aux jours de la semaine kabrè les noms des localités dans lesquelles se tenaient les plus importants d'entre eux. On peut schématiser ainsi la circulation de la monnaie à l'époque : les cauris étaient fournis au pays kabrè-losso par la vente des esclaves (1) et en ressortaient pour l'achat des lingots de fer aux fon-

(1) Les neveux - chez les Kabrè des massifs lamadissi et méridional seulement - pouvaient être vendus par leur oncle utérin pour une grande corbeille de cauris ; des adultes ayant encouru le blâme public étaient également saisis (p. ex. empoisonneurs, "mangeurs d'âmes" voleurs etc.). On confiait la personne à un marchand qualifié qui la vendait sur un marché voisin à un intermédiaire, lequel la convoyait vers une localité plus importante et plus éloignée et ainsi de suite jusqu'à une destination la plus lointaine possible pour éviter les retours de fugitifs : les captifs losso étaient achetés à Siou, puis à Boufalé, puis à Djougou etc ; ou bien étaient acheminés vers Kabou d'où ils étaient vendus aux Ashanti. Les Kabrè empruntaient également ce dernier itinéraire, ou partaient pour Landa, et de là pour Kétao et le Sud-Dahomey ; ou bien encore, acquis par les Kotokoli, ils étaient conduits vers Atakpamé et le Sud-Togo, via Sokodé.

deurs bassari ; ils permettaient sur les marchés hebdomadaires un commerce intérieur de vivres, de bétail, de bière et d'objets de l'artisanat local. Certains personnages étaient considérés comme "riches". Dans le mode d'existence traditionnel, la monnaie avait donc sa place.

Mais que son rôle ait été restreint ou récent il ne paraît pas que l'usage de cet "argent" à la fin du XIXe siècle eût pénétré la civilisation du pays d'origine. Il est sans doute symptomatique que ni les Kabré ni les Losso n'aient admis le cauri comme élément important de décoration ainsi que l'utilisaient les populations d'alentour et même les Lamba placés à la périphérie du "réduit". A notre connaissance aucun service ne faisait l'objet d'un paiement en espèces, qu'il s'agît du travail de la terre ou du culte ; la dot, qui n'avait rien de symbolique, exigeait essentiellement une prestation en travail et la fourniture de vivres(1). Les paysans restaient apparemment indifférents à l'offre des marchandises du grand commerce de l'époque - armes en acier, parures de cuivre ou d'argent, tissus et vêtements (2)...

Les paysans kabré-losso sont habituellement tenus pour des gens dépourvus d'exigences matérielles et satisfaits des frustes conditions de leur existence traditionnelle. Ce jugement exact au début du siècle doit être aujourd'hui sensiblement corrigé. La nécessité de se procurer de l'argent européen pour payer l'impôt entraîna inévitablement une conversion progressive mais avec un retard significatif : ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que l'on commença à se vêtir, assez sommairement (3) ; l'installation des émigrés dans la zone du café et du cacao (vers Badou et Palimé), celle où le profit monétaire est le mieux assuré, ne s'est réalisée qu'à partir des années quarante, après que toutes les autres régions de colonisation aient été pourvues. Quelque limitée que soit l'évolution de la mentalité, elle devait faire apparaître aux jeunes surtout leur indigence sur le plan monétaire et leur incapacité d'en sortir s'ils restaient au Nord. Une analyse sommaire permet de saisir cette décevante réalité.

- La situation du chef de famille.

Pour le nécessaire, les dépenses d'un chef de famille peuvent se réduire à peu de chose. Elles se résument en trois rubriques principales, dans l'exemple banal où celui-ci doit entretenir quatre enfants dont l'un arrive à l'âge adulte :

(1) Parfois deux ou trois pièces de tissu de fabrication locale.

(2) Ce que le Kabré demandait aux marchés extérieurs : quelques perles et un bracelet d'ivoire pour sa femme.

(3) Les vieux d'ailleurs ne cachent pas leur désapprobation devant ce changement il y a là un parti pris de refus des influences extérieures sur lequel nous reviendrons (cf. la fin de la IIIe partie).

Vêtements (fripes d'importation 800 F par an environ); outils de fer, (houes de fabrication locale 400 F) impôt (deux cotes 1 600 F). Cela représente une base annuelle minimum de 3 000 F. Mais si le chef de famille prétend tenir un certain rang social dans son quartier, il sera jugé sur ses moyens : les jours de marchés il faut pouvoir rendre libéralement les "tournées" de bière ; à l'occasion, on se doit d'acheter des animaux de sacrifice, d'endosser un boubou court et brodé et de se chausser ; huisseries et petit mobilier d'une maison convenable sortent de l'atelier du menuisier de quartier, etc.

Sur quelles ressources le paysan peut-il compter pour couvrir ces frais ? La production vivrière suffisant à peine aux besoins, la vente sur les marchés ne représente qu'une proportion négligeable des récoltes (1). Il y aurait pourtant un débouché pour le sorgho qu'utilise la bière locale très estimée des Kabrè-Losso ; or à l'heure actuelle les femmes en sont réduites à acheter le grain de l'extérieur (2). Le seul surplus commercialisé est celui de l'arachide dont la culture se développa sous la pression de l'Administration au cours de la seconde guerre mondiale. Les traitants agréés par l'Office des Produits Agricoles du Togo (O.P.A.T.) l'achètent décortiquée au prix théorique de 26 F le kg, grâce à un large soutien de la Caisse de Compensation de cet organisme. Mais pour corriger le décalage entre le moment de la récolte (août) et le début de la période d'achat (janvier), une partie de la vente s'effectue avant la fin de l'année sur les marchés où s'approvisionnent les marchandes de beignets (24 F le kg, en coques). Les quantités commercialisées, très variables, reflètent la situation économique des cantons : en 1966, 15 familles de Lassa, Lama-Tessi et Kétao ont déclaré avoir vendu en moyenne pour 1 300 F d'arachide chacune, mais 10 familles de Kouméa et Niamtougou seulement pour 500 F au total ; une estimation du rapport moyen est malaisée, il paraît toutefois vraisemblable qu'il n'excède pas 1 500 F par maisonnée dans les cantons les plus favorisés. En cas d'urgence il ne reste au paysan qu'à se défaire d'une volaille ; il ne s'y résoud pas volontiers car sa basse-cour représente une réserve indispensable pour les occasions de sacrifice.

C'est aujourd'hui un axiome : L'argent se trouve au "Sud". Ainsi pour le pays d'origine l'émigration temporaire est la principale source de numéraire. C'est à peine si l'on peut la qualifier de saisonnière tant la date du départ et la durée de l'absence sont variables. Nombreux sont les types de déplacement : l'adulte qui quitte son foyer en décembre pour se procurer seulement l'argent

(1) Au début de décembre 1966, un mois après la récolte, on comptait 3 qx d'ignames sur la place de Pagouda et 2 qx à Kouméa.

(2) Notamment du maïs blanc du Centre-Togo, céréale à bon marché, qu'on mélange au sorgho pour la préparation de la boisson.

de l'impôt se contentera d'aller demander au voisin bassari ou kotokoli une "corde" (1) de terrain qu'il lui préparera ; par contre, au retour d'un long voyage vers Atakpamé ou Palimé tel jeune célibataire peut remettre à son père 5000 F ou plus après s'être lui-même vêtu de neuf. Entre ces deux exemples extrêmes la somme moyenne que rapporte un émigré temporaire doit approcher 2.000 F. Quant aux cadeaux en numéraire offerts par les proches installés au Sud, ils représenteraient un appoint presque insignifiant : on n'avait rien reçu depuis plusieurs années dans 16 familles sur 24 chez lesquelles nous avons examiné le concours apporté par les parents émigrés ; 7 familles pouvaient espérer en moyenne 300 F par an ; une seule plus de 1000 F. En résumé, celui qui ne peut compter que sur sa propre production dispose d'un pécule dérisoire, la valeur d'un demi-sac d'arachide et de quelques poulets. Le recours au travail saisonnier s'impose donc chaque fois qu'il est possible, encore que cet appoint ne permette pas souvent de sortir de l'indigence.

La situation de l'épouse.

Dans l'exposé des mobiles de ce mouvement d'émigration où l'initiative revient apparemment à l'homme, il est moins superflu qu'on pourrait le croire de considérer les exigences de la femme ; celle-ci contribue à créer un climat d'insatisfaction propice à la désertion en prenant conscience des difficultés de son existence au Nord, notamment en matière d'argent. En effet, dans la plupart des cas, le budget de l'épouse kabré ou losso est tout à fait distinct de celui du mari et celle-ci doit alors non seulement subvenir par ses propres moyens à toutes ses dépenses personnelles, mais encore prendre en charge une part importante des dépenses du ménage - habillement des enfants en bas âge, ustensiles de cuisine, ingrédients et condiments pour la préparation des repas. Pour y parvenir elle déploie une assez remarquable activité commerciale. Le rapide sondage que nous avons effectué nous indique que deux femmes sur trois (28/41) prennent place sur le marché. Comme il est fréquent parmi les populations togolaises le profit monétaire de l'épouse est souvent supérieur à celui du chef de famille. Qu'il s'agisse de la redistribution du sorgho ou du maïs apportés du sud par Kétao, de la vente de préparations alimentaires (2) ou, plus rarement, de l'écoulement de produits artisanaux (3), le bénéfice net moyen par jour de marché atteint souvent et dépasse parfois 75 F, ce qui permet un revenu annuel de l'ordre de 2000 ou 3000 F selon la fréquentation. Il faut reconnaître que, par rapport au gain réalisé, le temps consacré à cette activité est tout à fait

(1) 25ares environ

(2) Bière, pâte d'igname, bouillie de sorgho, baignets, huile, pâte de graines de néré...

(3) Poterie, tissage.

disproportionné : une marchande de beignets d'arachides doit prévoir, outre une longue séance de vente, deux jours pour le décorticage, le broyage des graines, la séparation de l'huile et la friture ; de même, la bière demande au moins deux jours de fabrication ; trois semaines sont nécessaires pour achever une pièce de tissu de Kétao valant 300 F. D'ailleurs la névente est importante sur ces marchés où affluent les vendeuses mais où les hommes viennent flâner sans acheter grand'chose ; chacune sait qu'au Sud son commerce serait plus florissant.

"Pour choisir un mari il suffit de tâter ce qu'il y a dans sa poche", ce dicton des filles kabrè traduit bien l'attirance que l'argent exerce sur elles. Le prétendant n'ignore pas que pour obtenir le consentement de son amie, les cadeaux d'importation (pagnes, foulards, pommades ou parfums) offerts directement à l'intéressée auront beaucoup plus d'effet que les vivres et l'aide en travail fournis aux futurs beaux-parents selon la coutume.

Pour chacun, se procurer de l'argent est un problème préoccupant, insoluble s'il ne dispose que des ressources locales. La situation de l'émigré paraît alors enviable dans les Terres Neuves du Centre-Togo, prodigues de coton et de produits vivriers aisément commercialisables, comme dans les plantations de café et cacao de la Région des Plateaux.

3) Le jeune adulte et les contraintes familiales

- La sujétion économique

Faut-il en outre invoquer des mobiles proprement sociologiques pour expliquer l'émigration qui fournit la colonisation du Centre-Togo ? La survivance d'un rigoureux patriarcat pourrait jouer un rôle déterminant. Dans la société kabrè et losso traditionnelle de type segmentaire les groupes ne procédaient à aucune délégation collective du pouvoir. Chefferie et conseils étaient inconnus seulement dans certains cantons, les hommes d'un âge respectable pouvaient se réunir pour juger les différends de nature à troubler l'ordre public. Toute l'organisation reposait sur l'autorité du père de famille, laquelle s'exerçait fermement et sans entraves ; ses enfants la subissaient jusqu'au moment où celui-ci devenait trop vieux pour l'exercer. Cette suprématie s'est dans le principe maintenue. Sur le plan économique notamment la coutume est contraignante : l'émancipation du fils ne s'effectue que progressivement et tardivement. Si au moment de son mariage, vers vingt cinq ans, le jeune homme reçoit une part de terre à titre provisoire, à maints égards il demeure longtemps encore dans une sujétion étroite. C'est ainsi que la culture des parcelles paternelles continue de lui incomber, à temps partiel et en compagnie de ses frères. Il ne lui est pas permis de béné-

ficier sur son champ du travail du grand groupe de culture ; il y prend place néanmoins mais doit céder régulièrement son tour à son père. D'une façon générale ce dernier garde la haute main sur l'ensemble du patrimoine et dans l'enceinte d'habitation règle tous les actes de la vie commune. La majorité économique n'est atteinte qu'à l'âge mûr lorsque l'ascendant parvient à celui de la vieillesse infirme ; une véritable indépendance ne se réalise pleinement qu'à la mort du patriarche au moment où les fils se partagent définitivement la terre. Il est probable que les exigences du jeune adulte aient joué un rôle dans la première émigration. Mais aujourd'hui la crainte de voir tous ses fils le quitter (1) a incité le chef de famille à adoucir son hégémonie autrefois rigoureuse : l'école répandant des conceptions nouvelles, une investigation systématique sur ce thème réussirait vraisemblablement à objectiver parmi la jeunesse le désir d'une autonomie plus précoce. Cependant un contact prolongé avec la population ne relève pas une détérioration notable de la traditionnelle déférence filiale.

- L'indisponibilité de la jeune épouse

Le moment du mariage est souvent celui de l'émigration. La coutume exige que la jeune épousée ne cohabite pas avec son mari dès le début de l'union mais conserve pour un certain temps son domicile chez ses parents. Cette séparation coupée de visites comporte selon les régions une durée très variable (2) et traduit la réticence de la femme à entrer dans la dépendance d'une famille étrangère. En restant au pays le jeune homme ne pourrait en rien modifier cet état de choses, quelque contrariété qu'il en ressente ; le départ pour le Sud est la seule possibilité qui s'offre à lui s'il veut décider son épouse à résider à ses côtés avant les délais d'usage car celle-ci doit alors se résoudre à quitter sa propre famille pour l'accompagner. Le mari pourra mettre cette période de dépaysement à profit pour habituer (3) sa femme à se plier aux nouvelles conditions de la vie en ménage.

Il ne convient pas toutefois de mettre au rang des causes profondes de l'émigration le désir de se dégager du joug paternel ni celui d'abréger la phase matrilocale de la vie conjugale. On pourrait citer encore d'autres types de situations contraignantes déterminées par les rapports sociaux traditionnels et pour lesquelles l'émigration représente une échappatoire (4) ; il ne s'agit

(1) La coutume semble s'être établie qu'un seul fils, l'aîné ou le dernier selon l'endroit, demeure sur le domaine pour succéder à son père, tandis que les autres garçons vont s'établir au Sud.

(2) Dans le meilleur cas, le mari ne peut envisager la vie commune avant que sa femme ne manifeste des signes certains de grossesse.

(3) Les Kabré disent "éduquer" (kpélengo) sa femme.

(4) Par exemple le fiancé évincé partant pour oublier et faire oublier son échec, ou bien la promise infidèle qui, pour fuir le blâme de l'entourage, incite celui qu'elle a préféré à s'établir ailleurs.

là semble-t-il que d'occasions de départ qui, considérées isolément, ne justifient qu'un éloignement temporaire. S'il existait dans le milieu social d'origine un malaise fondamental au point de provoquer la dispersion des Kabrè-Losso, la colonisation ne l'aurait-elle pas fait disparaître en reconstituant au Centre-Togo un nouveau mode de rapports ? - Il apparaît au contraire que fort peu de modifications ont été apportées à cet égard là où les immigrés se trouvent en nombre suffisant pour former des groupements structurés. Cependant il est toujours permis de penser qu'après leur installation ces immigrés devenus chefs de famille aient maintenu, mais cette fois à leur profit, ces conditions dont ils avaient pâti auparavant. Une enquête sociologique serait évidemment nécessaire pour déterminer avec certitude le rôle spécifique des contraintes familiales à l'origine de ce phénomène migratoire.

Au titre des motivations sociologiques, la structure générale ne constitue pas par ailleurs un contexte favorable au départ. Un long isolement ayant maintenu cette société kabrè-losso dans un état de relative homogénéité, l'absence d'aristocratie politique ou de stratification ethnique récente exclut l'hypothèse de l'hégémonie d'une caste ou d'un groupe aux prétentions desquels les émigrants chercheraient à se soustraire.

4) Le déclin d'une civilisation rurale

Tout conduit à penser que la fatalité du surpeuplement ne justifie pas entièrement le malaise dont souffre, à l'heure actuelle, le pays d'origine qui, il y a quarante ans nourrissait sans difficultés une population à peu près égale. L'explication la plus plausible semble de nature psychosociologique. A ce sujet certain nombre d'indices peuvent être rapprochés de façon significative :

1° Tandis que le paysan se plaint de ne pas manger à sa faim, il rétrécit son domaine cultivé. On sait que dans la plaine les sols non fertilisés exigent une jachère qui autrefois n'était pas respectée, cependant les champs qu'on y laisse aujourd'hui en friche sont très souvent non pas en repos temporaire mais véritablement délaissés, quoique nullement inutilisables dans la plupart des cas. Le fait est plus déconcertant encore sur les sols plus favorables de la montagne où l'on aperçoit localement des secteurs incultivés, généralement à l'écart ou sur les fortes pentes. Comme nous l'avons déterminé, il est mis en valeur à peine de quoi nourrir chichement la famille.

2° Par voie de conséquence cette récession aurait pu aboutir à une utilisation rationnelle des diverses parties du terroir, notamment pour les parcelles situées à proximité des agglomérations à un soulagement, un "délestage," que la diminution de l'engrais disponible rend très souhaitable ; ceci en observant néanmoins des temps de repos prolongés dans l'assolement des terres excentriques généralement moins riches et jamais fertilisées. En fait on assiste à un repli des cultures

vers les lieux d'habitation mais, autant que nous en puissions juger en l'absence de jeux de plans appropriés, ce reflux est beaucoup plus accentué que ne l'exigeaient les conditions agro-pédologiques sur les sols des confins du terroir : dans la montagne, presque toute peuplée, ou autour des localités établies dans la plaine, il est rare qu'on pratique la jachère, tandis que les champs de la zone éloignée sont trop fréquemment laissés à l'abandon. La routine l'emporte et le déséquilibre de l'exploitation ne peut qu'abaisser le niveau des rendements.

3°) On pourrait s'attendre à ce que tout soit mis en oeuvre pour une production maximum d'arachide, puisque la commercialisation de ce produit est assurée. Il n'est pas rare en effet qu'en Afrique la recherche du profit monétaire se poursuive même au détriment des cultures vivrières. Ce n'est assurément pas le cas au pays d'origine où cependant une portion des champs éloignés inutilisés pourrait être consacrée à l'arachide (1). Cette mise à profit d'une partie du terrain disponible n'aurait qu'une portée limitée pour l'amélioration de la condition paysanne, toutefois cette possibilité mérite d'être évoquée pour mettre en évidence que le cultivateur de la zone de départ ne tire point parti de toutes les ressources locales permettant une augmentation de son revenu en argent.

4° La diminution des soins apportés à la culture affecte les rendements. On incrimine l'école qui priverait le chef de famille de l'appoint du travail des enfants, mais le taux de scolarisation n'atteint pas 25 %. Plus justement on met aussi en cause les départs provisoires. Cette forme d'émigration qui éloigne chaque année un homme adulte sur quatre ne coïncide pas nécessairement dans le temps avec la saison sèche ; pour gagner davantage certains restent au sud pendant l'hivernage, beaucoup s'attardent plus que prévu et la famille doit s'en accommoder ; il n'est pas rare que le vieux père reste seul avec les enfants pour les premiers travaux. Cette tendance à l'absentéisme désorganise l'exploitation et oblige ceux qui restent, à cultiver superficiellement. Il faudrait pouvoir toutefois évaluer l'effort réel fourni, par le paysan demeuré au Nord. Dans ce but nous avons fait noter journallement pendant plus d'une année (en 1966 et 1967), l'emploi du temps de quelques familles kabré et losso. Au cours du mois de plus dur labeur, 11 agriculteurs dans la force de l'âge et appartenant à 9 familles différentes ont chacun travaillé aux champs en moyenne pendant

(1) La variété érigée à petites gousses cultivée par les Losso, peu exigeante, conviendrait sur les sols moins riches de la plaine ; pour ne pas déranger la reprise des travaux qui s'effectue dès la première grosse pluie, le semis serait retardé jusqu'en fin mai, après les premiers sarclages des champs vivriers : sur un demi-hectare, après une préparation de saison sèche, un travail d'une quinzaine de journées à temps plein, dont une famille dispose assurément pendant la saison des pluies, pourrait suffire à raison de deux opérations d'entretien seulement (un sarclage puis un sarclage-binage). Pour un rendement minimum de 600 kg/ha le rapport annuel correspondrait atteindrait près de 8 000 F. Le désherbage étant confié aux femmes et effectué pendant les mois creux de saison sèche, le surcroît de culture ne gênerait pas l'émigration temporaire.

41 heures et demie par semaine. Le niveau d'activité paraît assez soutenu compte non tenu des tâches et obligations annexes ; cependant les vieillards retournent que dans le passé la somme de travail était beaucoup plus considérable : l'homme perpétuellement sollicité par les groupes d'entraide ne regagnait son domicile qu'à la tombée de la nuit. Il semble bien d'ailleurs que le chiffre hebdomadaire obtenu au pays d'origine reste nettement en deça de la capacité maximum dont font preuve, par exemple, les mêmes agriculteurs lorsqu'émigrés temporaires ils travaillent pour un patron étranger depuis le lever au coucher du soleil, excepté une pause méridienne (plus de 60 h par semaine).

5° La réduction du cheptel prive peu à peu la culture d'un précieux fertilisant. La véritable raison de cette diminution ne serait-elle pas l'incurie des possesseurs d'animaux ? Ils déplorent une "peste" qui aurait atteint indistinctement ovins, caprins et bovins mais reconnaissent que les bêtes ne sont pas nourries (1) avec la même assiduité qu'autrefois. Au demeurant la faible résistance opposée au seul voleur de boeufs et finalement l'accord passé avec lui pour la garde du gros bétail ressemblent fort à un abandon.

6° La désaffection de la femme pour l'agriculture est évidente. Le mari malgré, parfois il proteste et des conflits naissent. Il arrive que l'épouse, privée de nourriture, doive subvenir elle-même à sa subsistance.

A l'origine de tous ces aspects d'un déclin on ne trouve pas une entrave ou une perturbation naturelle mais un relâchement du dynamisme producteur de la population kabré-losso : le goût et l'ardeur manifestés autrefois pour l'agriculture traditionnelle se perdent aujourd'hui. Cette tendance représente un élément essentiel dans une analyse de la situation du pays d'origine. En soi elle ne constitue pas un trait original dans une Afrique exclusivement rurale gravement désorientée et déstructurée par la pénétration occidentale, toutefois dans la perspective de la colonisation kabré et losso cette dégradation revêt une signification particulière.

Il est fort probable en effet que la colonisation agricole ait accéléré la régression économique des régions de départ. En visite au pays, ceux de l'émigration témoignèrent des avantages de leur situation par leurs dires et surtout par les signes extérieurs de l'amélioration de leur condition. Accoutumé jusqu' alors à un travail opiniâtre, le paysan du Nord tourna ses regards vers le "Sud" où, exploitée sans excès, la terre donne plus généreusement, où tous les produits rapportent de l'argent ; voyant son frère obtenir des récoltes beaucoup plus abondantes il dut se convaincre de la supériorité du rendement du travail sur

(1) Le petit bétail maintenu en stabulation pendant la plus grande partie de l'année, dépend presque totalement des humains (femmes et enfants) pour son alimentation.

les Terres Neuves et reconnu en outre, les possibilités d'enrichissement à proximité des courants commerciaux des régions centrales et méridionales. Ainsi lorsque furent connus les résultats très favorables de la colonisation agricole leur handicap économique est apparu avec évidence aux Kabrè-Losso ; cela suffit à décevoir leur confiance dans la terre des aïeux et à atténuer leur zèle à la travailler. Beaucoup cédèrent alors à la tentation de l'espace libre. Mais du même coup cette confrontation allait peu à peu affecter la personnalité économique du pays d'origine lequel présente aujourd'hui des signes certains d'appauvrissement : l'anémie dont il semble atteint n'est pas l'effet d'un processus naturel (par exemple un délabrement écologique causé par un accroissement excessif de la densité d'occupation) mais essentiellement psychosociologique, aboutissant à un déclin progressif du génie de la culture propre à ces paléonigritiques. Un relatif détachement de sa terre reproduisait chez le paysan resté au pays natal la démission effective de l'émigrant : de fait ses propos révèlent un découragement réel, aggravé d'un complexe de "laissé pour compte".

Or les conséquences d'un affaiblissement des qualités traditionnelles apparaissent particulièrement inquiétantes dans cette région où l'équilibre entre la terre et l'homme restait fragile parce que maintenu grâce à une contribution technique complexe et au prix d'un effort soutenu. Aujourd'hui le problème de la subsistance se pose au pays d'origine, créant une situation objectivement propice à l'émigration.

x x

x

Le mouvement de colonisation agricole kabre-losso est donc le résultat d'impulsions et de motivations très diverses qu'il importe de replacer dans le cadre d'un retournement des mentalités et de la conjoncture économique locale au cours des cinquante dernières années.

Dans la première phase, c'est-à-dire depuis l'arrivée des Européens jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale approximativement, le surpeuplement entendu dans son sens étroit, biologique - une pression démographique telle qu'elle entraîne une crise alimentaire - n'affectait pas à notre avis le pays d'origine. Ce jugement ne s'appuie pas seulement sur les dires des survivants et sur les déductions tirées de l'évolution comparée de la masse démographique et de la production agricole mais aussi sur les réactions négatives des intéressés placés par le pouvoir dans la nécessité d'émigrer ; car, nous le verrons, c'est l'Administration qui prit l'initiative des premiers déplacements vers le Centre-Togo et même vers la "zone de glissement" toute proche, sur la rive opposée de la Kara. La question des motivations de la première émigration restant posée, nous

n'y pourront répondre qu'après avoir retracé l'histoire de la première colonisation agricole, dans le chapitre qui va suivre.

Par contre il est possible de discerner les raisons évidentes des départs actuels. L'attrait du gain joue un rôle moteur essentiel ; le pays se trouve en effet presque totalement dépourvu de source de numéraire et si éloigné des habituels circuits commerciaux d'évacuation que dans l'hypothèse où l'on y disposerait d'un important excédent vivrier, comme dans les Terres Neuves, ce surplus ne trouverait des acheteurs à l'extérieur qu'à des prix peu intéressants.

L'autre élément centrifuge est la dégradation de l'agriculture de ces paléonigritiques. A ce sujet les inconvénients de l'appauvrissement prévisible du sol dans certains secteurs de plaine auparavant surexploités n'interviennent que secondairement par rapport aux contrecoups fâcheux de l'émigration elle-même sur le pays d'origine. A savoir un taux anormalement bas de personnes actives et surtout une grave crise de conscience ressentie par les cultivateurs kabré et losso du Nord à la révélation des désavantages de leur condition en regard des paysanneries du centre et du sud du territoire.

Après une période favorable où prévalurent la réticence et l'appréhension devant les risques de l'expatriation, la conjoncture s'est renversée : à l'heure actuelle, quand les repas sont maigres, l'argent rare et le découragement général, qu'est-ce qui pourrait retenir le jeune kabré ou losso de franchir la Kara ?

CHAPITRE II

LES MODALITES DE DEPART ET D'INSTALLATION

Le récit de l'expansion kabré-losso va confirmer les précédentes conclusions, fondées principalement sur une analyse de l'évolution de la conjoncture au pays d'origine. Le "réduit kabré" était si solidement constitué que ses habitants s'y maintinrent le plus longtemps possible et que le "décrochement" ne s'opéra que très progressivement, comme à regret. Par ailleurs en nous plaçant désormais au point d'arrivée nous nous proposons de restituer les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'implantation des immigrants et de décrire leur première organisation sur le terrain, éléments essentiels pour l'étude des rapports de l'homme et de la terre dans les régions de colonisation.

a) LE "GLISSEMENT" SUR LA RIVE GAUCHE DE LA KARA.

A l'exception du village de Djamdé, réfugié sur un chaînon isolé de la dorsale atakorienne, le pays d'origine kabré-losso se situe tout entier dans la convexité d'une large courbe de la Kara. A l'extérieur, les populations voisines, Kotokoli et Bassari, avaient laissé totalement inoccupée une large bande de territoire. Si les Kabré de leur côté allaient parfois pêcher dans la rivière, ils ne se risquaient pas au-delà, dans la zone densément boisée où ils avaient à redouter d'être capturés comme esclaves ou surpris par les fauves.

Il ne semble pas que ce soit pour des raisons de sécurité que les Allemands ont fixé Lama-Kara sur la rive gauche mais plutôt pour éviter que la présence des cultures des Lama ne pose à l'agglomération projetée des problèmes de développement et surtout pour garder la liaison avec le sud (1). De leur poste ils pouvaient observer le contraste de peuplement qui opposait de part et d'autre de la Kara le secteur méridional ou septentrional et jugèrent bon de promouvoir l'installation des Kabré sur la rive inhabitée. Dans ce but, ils eurent parfois recours à des intermédiaires. Par exemple, un de leurs gardes, réquisitionné quelques années auparavant à Boou, fut chargé d'inciter les paysans à occuper la zone inculte. On lui donna un fusil pour chasser les bêtes sauvages et on le nomma par avance chef des populations qui viendraient le rejoindre ; le garde s'établit à l'est de Djamdé dans le prolongement des champs de son village de l'autre côté de la Kara. Comme la plaine de Boou était déjà intensivement cultivée tandis que la brousse d'en face pouvait être défrichée en toute liberté, les frères du nouveau chef se rallièrent peu à peu à lui ; c'est ainsi que se fonda le village de Bounon. Mais ce fut le plus souvent la contrainte qu'employèrent les militaires allemands : leurs gardes escortaient jusqu'à l'endroit désigné un groupe de Kabré recrutés malgré eux et faisaient

(1) Il n'existait pas de pont sur la Kara, des chaînes tendues d'un bord à l'autre soutenaient une passerelle légère.

construire des paillottes. Certaines de ces nouvelles agglomérations s'intallèrent définitivement comme N'Mandé et Tchédjé, à proximité de la route de Sokodé ; d'autres disparurent lors de la défaite allemande comme Pozenda que ses habitants abandonnèrent en 1914 pour retourner à Landa.

Les Français poursuivirent l'action entreprise sur une plus grande échelle en peuplant systématiquement le bord de la Kara autant que possible avec la population des cantons qui lui faisaient face - Lama, Lassa, Soumdina - et en étendant cette zone de glissement : en 1921, cent montagnards de Lama-Bou étaient placés à Awandjélo, à 12 km au Sud de Lama-Kara, et en 1926, on acheminait cinquante hommes de Pia au-delà de Djamdé, tandis que l'ancien chef de Pozenda recevait l'ordre de faire revenir ses gens. Que "l'intervention autoritaire ait été nécessaire pour amener les Kabrè à cultiver les terres limitrophes ne doit pas surprendre si l'on considère la prospérité de leur agriculture au cours de la plus grande partie de la période coloniale.

Cependant, alors que les Allemands s'employaient à faire occuper la lisière méridionale du pays d'origine, des déplacements spontanés s'amorçaient vers l'Ouest et le Sud-Ouest. La bordure des "pays" konkomba et bassari se peuplait respectivement de Lamba et de Kabrè. Quelle est alors la signification de ces mouvements ?

Les Lamba de Pessidé, Léon, Alloum et Kadjalla étaient installés sur les collines schisteuses qui bordent la chaîne atakorienne et dont la fertilité est bien inférieure à celle des massifs et de la plus grande partie de la "plaine" du pays d'origine. Peu après l'arrivée des Européens, ils commencèrent à se déplacer vers la Kara, vraisemblablement pour étendre et renouveler leurs terrains de culture. Ce glissement s'accrut considérablement lorsque la route intercoloniale française fut tracée au pied de la chaîne : en franchissant la rivière les Lamba trouvaient non seulement des terres de rechange mais aussi un refuge commode pour échapper aux réquisitions de terrassiers et à l'impôt. Pendant et après la deuxième guerre mondiale, la culture forcée de l'arachide devait entraîner une nouvelle vague de désertions. En 1926, un tiers des gens des quatre cantons cités s'étaient ainsi portés de l'autre côté du fleuve, soit près de 5000 personnes ; en 1960, le recensement en dénombrait plus de 13 000 en comprenant les originaires de la montagne -Défalé et Anima - venus s'ajouter entre temps. L'exigence de terres plus neuves ainsi que les contraintes administratives ont poussé les Lamba vers l'ouest.

Le cas des Kabrè du pays bassari est différent. Dès le début de l'époque allemande, Sanda, le frère d'un acheteur de lingots, vint de Tchitchao avec sa famille s'établir sur le "route du fer", entre Kabou-et Djamdé ; son nom fut donné au nouveau village (Santé-Bas). Il fut bientôt rejoint par d'autres Kabrè ori-

ginaires de sa région - Tchitchaoet Pya -, tandis que ceux de Djamdé (1) en quête de nouvelles terres fondaient Santé-Haut. Puis, une fois occupée la région atakorienne qui à cette latitude se réduit à un relief de collines, les immigrants descendirent vers Kabou (bibl. 35) où les avaient précédés des Lamba. Là encore le Cercle fut mis devant le fait accompli. Cette occupation de la zone orientale du pays bassari paraît délicate à placer dans le cadre de l'interprétation générale que nous avons donnée du phénomène de l'émigration kabré-losso. En effet, les premiers arrivés ou leurs fils affirment qu'ils sont venus dans la région car ils ne pouvaient se nourrir dans leur pays d'origine faute de terres. Il est vrai que l'implantation dans cette zone peu propice des collines quartzitiques de Santé donne à penser que ce courant d'émigration fut provoqué par des causes essentiellement répulsives. Si l'endroit a convenu c'est pour les avantages appréciables mais négatifs qu'il présentait et qu'avaient reconnus les porteurs de fer et les premiers travailleurs saisonniers : le sol y était totalement occupé ; l'on s'y trouvait à peu de distance du pays natal et hors de portée des circuits "détournés" administratives qui parcouraient le "Sud-Kara" voisin. Le problème de la subsistance au pays d'origine a été abordé plus haut sur la base des données d'ensemble et notre première conclusion - à savoir que les besoins vivriers étaient assurément couverts jusqu'à l'époque de la seconde guerre mondiale approximativement - laisse place pour les cas extrêmes. Les inégalités constatées dans l'étendue des exploitations, la natalité exubérante dans certaines familles pouvaient par exemple créer des situations particulières de pénurie annonciatrices d'une crise de surpeuplement qu'à plus ou moins long terme les réalités géographiques laissaient prévoir. Il est à remarquer que Pya et Tchitchao qui ont fourni les premiers éléments et l'effectif le plus important à l'émigration en pays bassari sont les seuls cantons qui en 1926 devaient nourrir une population supérieure de 20 % ou plus à celle du dernier recensement de 1960, ce qui suggère que la situation y était moins favorable qu'ailleurs (cf. fig. 22 p.87bis). Il devait donc se trouver des individus nécessiteux dont l'émigration se justifiait dès le début de la période coloniale et pour lesquels la région voisine vers le sud-ouest offrait un exutoire immédiat. Le nombre restreint des Kabré installés chez les Bassari avant le véritable déclenchement du mouvement d'émigration (383 personnes recensées en 1926) suffit à montrer le caractère exceptionnel de ce courant de départs spontanés pendant les premières décennies du siècle.

La population de l'ensemble de la zone de glissement s'est par la suite considérablement accrue, elle représentait en 1960 l'équivalent d'un cinquième (2) de l'effectif du pays d'origine. Cette faveur exprimée avec un certain retard

(1) Le site de Djamdé est analogue à celui des Lamba de Léon et Alloum : le pied d'une "mauvaise" montagne constituée par un chaînon atakorien.

(2) soit 30 000 personnes (cf tab. 3 p. 27).

traduit l'attrait exercé sur les Kabrè par la présence de terres neuves à leur portée, à un moment où les sols de leur plaine mis en valeur intensivement depuis une trentaine d'années déjà (1) commençaient à les décevoir ; le but était non pas la quête du nécessaire mais l'amélioration du rapport de la culture que devait assurer au moins provisoirement l'exploitation de terrains jeunes et renouvelables. Dans les régions proches ce dessein se réalisait à moindres frais car un contact assidu restait possible avec la "de" familiale jamais éloignée de plus d'une journée de marche (2). En effet, Comme on le verra par la suite, ces paysans qui n'hésitaient pas à s'aventurer fort loin pour chercher du travail temporaire se montraient résolument casaniers s'il s'agissait de s'établir définitivement hors de leur domaine traditionnel. La rive gauche de la Kara représentait la destination la plus commode pour ceux que tentait déjà un type d'exploitation moins intensif mais redoutaient l'exil, ce fut donc la première région choisie par l'émigration spontanée. Ainsi envisagé le peuplement de la périphérie du pays d'origine, malgré qu'il ait été hâté par l'Administration, représente le processus naturel de l'expansion kabrè-losso. Si la présence de populations voisines n'avaient fait obstacle et si l'autorité coloniale n'était intervenue pour réaliser une transplantation plus lointaine, on peut facilement imaginer qu'après avoir gagné sur les abords l'aire d'occupation aurait continué de s'étendre de proche en proche, en "tache d'huile".

B) "LA COLONISATION CABRAISE"

Le projet du déplacement de la population kabrè-losso fut élaboré et mis en oeuvre par l'Administration française à partir de 1925. Une quinzaine d'années auparavant, les Allemands avaient procédé à quelques transferts. Il s'agissait de mettre à l'écart des prisonniers de droit commun saisis au Nord ; les détenus furent d'abord gardés à Djabataouré (Sotouboua) puis dans des villages de redressement (Verbesserungsdörfer), à Aou et Chra au milieu de zones inoccupées. (3). Mais après les hostilités de 1914, les déportés dans leur quasi totalité retournèrent chez eux. Au début des années vingt, c'est plutôt le comportement des habitants de la Subdivision de Lama-Kara qui vraisemblablement inspira l'idée d'en peupler le Centre-Togo. Présents sur tous les chantiers du Territoire et dans les plantations du littoral, les travailleurs kabrè-losso engagés au Nord

(1) cf p. 91.

(2) Les habitants des cantons d'origine que limite la Kara établissent seulement leur "ferme" - leur champ éloigné - de l'autre côté de la rivière qui reste guéable la plus grande partie de l'année.

(3) Le premier, regroupant des Kabrè Losso, Kotokoli et Bassari à 27 km au sud de Sododé servait à l'entretien de la route et vraisemblablement à la fourniture de produits vivriers. à proximité d'un fort militaire construit entre Nuatja et Atakpamé, le second rassemblait une centaine de Kabrè et de Losso qu'on laissait au contraire cultiver tranquillement, une école y avait été ouverte pour leur apprendre la langue allemande.

par l'Administration avaient depuis longtemps donné à leurs employeurs la preuve de leur aptitude au travail ; d'autre part un important courant de saisonniers vers les villages bassari, kotokoli et ifé laissait penser que ces paysans se prêtaient volontiers à la culture hors de chez eux et consentiraient à s'installer sur des terres mises à leur disposition. Les avantages d'une telle opération fondée sur une abondante réserve de main d'oeuvre, seraient à long terme considérables. (1)

1) Les trois phases de l'immigration administrative - 1925-1956 (fig. 24)

"Les premières propositions faites en ce sens, en 1922 et 1923, par le Commandant de Cercle de Sokodé, ne donnèrent aucun résultat. Ce n'est qu'en 1924 après la construction de la route en pays cabrais, que M. le Gouverneur Bonnacarrère se rendit sur les lieux et, au cours d'une longue palabre, réussit à convaincre les cabrais des avantages qu'ils retireraient des nouvelles situations à eux offertes (2)". Le Commissaire de la République, chef du Territoire, conscient de l'intérêt primordial de cette question, se révéla en effet le véritable promoteur de ce qu'on allait appeler désormais la Colonisation Cabraise. A la fin de 1924, il mettait en relations les Commandants des Cercles de Sokodé et d'Atakpamé (à cette date MM. Coez et Armand) en vue de la création des premiers villages (3). C'est à ces deux administrateurs qu'incombait l'organisation de l'opération ; le premier sous l'autorité duquel se trouvait le pays d'origine transférait les Kabrè-Losso du nord au sud de sa circonscription ou bien les confiait à son collègue d'Atakpamé. En février 1925 les premiers émigrés s'installaient à Kolonaboua, sur l'emplacement de l'ancien village allemand de Aou, et à Tsgba, à l'est de Nuatja. Le mouvement était lancé ; l'effort de peuplement allait si activement se poursuivre qu'en sept ans le programme de colonisation officielle était réalisé dans le Cercle d'Atakpamé, à l'ouest du Mono, et engagé pour l'essentiel, dans celui de Sokodé.

La carte de l'implantation opérée par l'Administration pendant cette période coïncide avec le tracé des voies de communication traversant les zones inhabitées des deux circonscriptions ; en effet le contact par la route entre le chef-lieu et les nouveaux établissements s'avérait indispensable pour permettre matériellement l'installation des colons. Par ailleurs, outre l'exploitation des terres on escomptait une utilisation secondaire des immigrés qui détermina précisément le choix de l'emplacement : Les alentours de Nuatja furent choisis pour la

(1) Cf p. 85.

(2) Note sur la création et l'organisation des villages cabrais. Bureau des Aff. Politiques, 1er oct. 1927.

(3) Lettre du Commissaire de la République Bonnacarrère au Commandant de Cercle d'Atakpamé, 8 nov. 1924.

COLONISATION AGRICOLE
DES KABRÈ-LOSSO
ORGANISÉE PAR
L'ADMINISTRATION COLONIALE*
LIEUX D'IMPLANTATION.

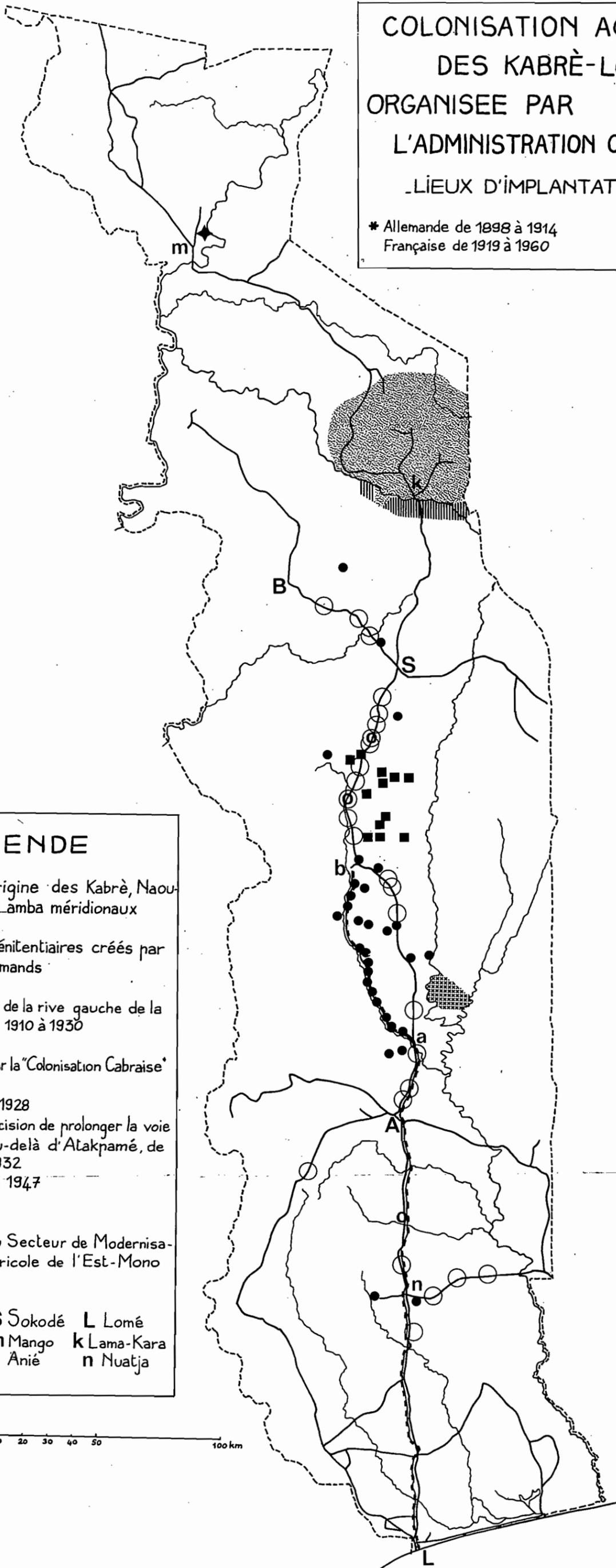
* Allemande de 1898 à 1914
Française de 1919 à 1960

LÉGENDE

-  Pays d'origine des Kabrè, Naou-déba et Lamba méridionaux
-  Villages pénitenciers créés par les Allemands
-  Peuplement de la rive gauche de la Kara, de 1910 à 1930
- Villages créés par la "Colonisation Cabraise"
 -  de 1925 à 1928
 -  après la décision de prolonger la voie ferrée au-delà d'Atakpamé, de 1929 à 1932
 -  de 1939 à 1947
 -  en 1959
-  Zone "A" du Secteur de Modernisation Agricole de l'Est-Mono

B Bassari **S** Sokodé **L** Lomé
A Atakpamé **m** Mango **k** Lama-Kara
b Blitta **a** Anié **n** Nuatja

0 40 20 30 40 50 100 km



proximité de la station agricole à laquelle sept nouveaux villages pouvaient venir en aide pour la multiplication des semences de coton "Togo Sea Island". Six agglomérations entre Anié et Blitta devaient assurer l'entretien de la route intercoloniale ; leur présence était si nécessaire que deux d'entre elles (Gbégué et Dogogblé) furent même fondées sur la demande et avec l'aide des chefs voisins qui s'étaient engagés à les prendre en charge pendant le temps de leur installation. Mais l'axe le plus caractéristique est représenté par un chapelet de villages qui s'allonge d'Atakpamé à Sokodé ; il suit le tracé du projet de prolongement de la voie ferrée depuis Agbonou où les Allemands l'avaient arrêtée, à 3 km avant Atakpamé. En juillet 1930, lorsqu'on ouvrit le chantier quatre groupements immigrés jalonnaient déjà le début de la ligne, puis chaque année en remontant vers le nord, des villages kabré ou losso sont installés au bord de l'Anié, à raison d'un tous les 2 ou 4 km, à charge pour les nouveaux venus d'ouvrir le "chemin de service" parallèle au piquetage de la voie et d'aménager les campements volants des équipes ; il était bien entendu que la construction ferroviaire elle-même restait l'affaire des "Travaux Neufs" dont les manoeuvres se recrutaient indépendamment à Lama-Kara dans ces régions inhabitées ; on attendait des "colons" essentiellement des cultrues vivrières pour la nourriture des ouvriers et ultérieurement l'apport d'un frêt appréciable au trafic du chemin de fer. Il faut souligner l'activité remarquable déployée à l'époque par l'administrateur Fréau, Commandant d'Atakpamé de 1926 à 1931, pour réaliser la majeure partie du programme de colonisation le long de l'Anié, dans une région complètement inhabitée avant l'arrivée du rail.

De son côté l'administrateur de Sokodé procéda différemment pour peupler le tronçon, qui lui incombait - où d'ailleurs la voie ferrée ne devait jamais parvenir. Après avoir fixé, à titre expérimental, Tchébébé et Kasséna, il procéda en 1927 à l'attribution simultanée de tous les secteurs libres le long de la route : "Les principaux Chefs Cabrais-Lossos réunis à Sokodé à l'occasion du 11 novembre sont allés voir sur place sous la conduite de l'Adjoint au Commandant de Cercle et ont demandé la création des villages suivants... (1)": Yaré-Yaré (pour les futurs émigrés du canton de Lama-Tessi), Kolonaboua-Sud et Sotoboua (Kouméa et Landa), Ayengré (Soumdina), Kaniamboua (Tcharè), Tigbada (Siou), Défalé et Niamtougou - le chef de Kétao avait choisi Boussalo, sur la route de Bassari. Les emplacements furent occupés l'année suivante. Il restait encore un intervalle au nord de Blitta où l'on installa des Losso en 1929.

(1) Rapport du Com. Cercle Sokodé au Com. de la Rép. 24; nov. 1927.

A partir de 1933, de façon soudaine la Colonisation Cabraise s'interrompit. Le Territoire connaissait alors les difficultés de la Grande Crise économique par l'effet de la baisse des cours des produits exportés et du renchérissement des denrées d'importation, en même temps que pour une cause inconnue du gouvernement le revenu global de l'impôt diminuait progressivement : le déficit croissant rendait problématique l'attribution des crédits nécessaires à la création de nouvelles agglomérations. La succession des villages était désormais continue d'Atakpamé à Sokodé ; l'objectif du premier projet de peuplement était donc atteint ; d'ailleurs la construction du chemin de fer, jugée trop onéreuse avait été arrêté à "Blitta-Gare", au milieu de la brousse. La prudence aussi conseillait de suspendre une opération coercitive alors que la situation politique se dégradait (1). L'aggravation de l'épidémie de trypanosomiase qui sévissait au pays d'origine depuis 1927 fut peut être la cause la plus déterminante de l'interruption de l'action entreprise ; on craignait en effet avec raison que l'émigration ne propageât la maladie du sommeil jusqu'à Lomé : en 1933, une prospection de vingt-quatre villages autochtones autour de Nuatja fait apparaître un taux de contagion de 1,20 %. Le Service de Santé insiste pour que cessent autant que possible les allées et venues de Kabrè-Losso et demande même, mais sans succès, le refoulement général dans leur pays des "colons" installés au sud d'Atakpamé.

Lorsqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale la situation financière se fût assainie et qu'après une interpellation à la Chambre des députés en 1935 on ait mis en œuvre tous les moyens propres à résorber la trypanosomiase, l'émigration officielle put reprendre mais elle se limita alors au Cercle de Sokodé, sans doute parce que les zones encore inoccupées s'y trouvaient plus accessibles, à proximité immédiate du grand axe intercolonial : l'immigration pouvait s'opérer là plus commodément et à moindres frais. Dans la partie méridionale de ce cercle, entre l'Anié et le Mono infranchissables par la route sans dépenses importantes, la place ne manquait pas ; il suffisait de tracer de courts embranchements routiers pour ouvrir à la colonisation des régions entièrement disponibles. Des alignements de villages furent disposés à partir des localités déjà existantes de Tchébébé de Sotouboua et d'Ayengré. Au cours de cette deuxième période de peuplement (1939-1949) (avec interruptions en 1940 et en 1945) on compléta aussi l'effectif des groupements précédemment mis en place par des "renforcements" massifs. Chaque année un Plan de Colonisation prévoyait la convocation des émigrés et leurs destinations.

Enfin l'organisation du "Secteur de Modernisation Agricole de l'Est-Mono en 1955-1956 donna lieu à une reprise limitée de l'immigration administrative.

(1) Lomé fut le théâtre d'émeutes et de scènes de pillage en février 1933 ; ce mécontentement dû en partie au relèvement de l'impôt risquait de se répandre dans le pays, déjà le chef de l'Akposso Nord encourageait ouvertement le refus de la capitation.

Il s'agissait cette fois de réaliser un aménagement d'un type nouveau grâce à l'assistance du F.I.D.E.S. (1). Une vaste zone jusqu'alors défendue par l'obstacle du fleuve devait s'ouvrir à la colonisation entre 7°30 et 8° lat. En fait seule la première partie du programme fut exécutée : la mise en valeur de la zone "A" au confluent de l'Ogou et du Mono, environ 1/8e de la superficie de l'"Est-Mono". Officiellement toutes les ethnies étaient admises dans le périmètre à coloniser mais le nombre des Ana et Kpessi qui se présentèrent fut infime tandis qu'affluaient les Kabrè et Losso. Après une longue pause l'opération inachevée doit se poursuivre avec l'ouverture projetée de la zone "B" sur la rive droite de l'Ogou. En fait, l'Administration n'a transféré depuis le pays d'origine dans l'Est-Mono qu'un centaine d'hommes ; cette 3e phase ne sera donc pas prise en considération dans la suite du chapitre.

En une trentaine d'années dont dix huit furent consacrées à la Colonisation Cabraise, 71 villages ont été fondés avec plus de 6000 familles "descendues" du Nord, soit au total 14 000 personnes ; mais quelle réalité recouvre ces chiffres impressionnants ?

2) Le soutien apporté par l'Administration

Pour qu'aboutît l'ambitieux programme de peuplement qui avait été conçu les instigateurs devaient fournir leur assistance aux "colons" au moment difficile de leur transplantation. Portant sur plusieurs aspects précis de l'installation, cette contribution se révéla efficace.

Les premières colonnes d'émigrés venant du Nord se déplaçaient à pied cependant au cours de la deuxième phase de la Colonisation Cabraise le transport en camion fut toujours assuré depuis Lama-Kara, ce qui, pour les responsables eux-mêmes simplifia le problème de l'acheminement. Parvenu à destination le groupe se trouvait sur un terrain relativement reconnu : après que le Commandant eût jeté son dévolu sur un emplacement disponible, le médecin de la Subdivision Sanitaire et le Chef du Secteur Agricole s'y étaient rendus et leur examen succinct du site avait donné lieu à un compte-rendu ; le futur village s'établirait bien au sec, en un lieu convenablement aéré et à bonne distance des bas-fonds, gîtes d'insectes, mais à proximité d'un point d'eau courante permanent autant qu'on pouvait en juger ; de même la prospection des sols et de la végétation d'alentour devait révéler des conditions d'exploitation propices. Des hommes de corvée recrutés dans le voisinage avaient débroussé une place et construit un hangar collectif, des poteaux soutenant un toit de paille, pour héberger provisoirement

(1) Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social, organisme métropolitain de financement dont la création fut décidée à la Conférence de Brazzaville en 1944 mais qui ne fonctionna que dix ans plus tard.

les nouveaux venus. Etait indispensable aussi la présence de la route qui permettait à l'Administration de garder ensuite le contact avec les immigrés. Quand, après avoir pourvu les abords de l'axe nord-sud dans la première phase de peuplement, on entreprit à partir de 1939 une véritable pénétration des terres neuves à l'est de Sotouboua, l'installation d'un village fut toujours précédée de la construction d'une bonne voie de raccordement.

Les Kabrè et les Losso arrivaient sur place dans un état de dénuement extrême. L'homme n'avait pas voulu se séparer de son arc et de ses flèches et portait parfois des volailles dans un poulailler d'osier ; la femme était chargée de quelques poteries qu'elle avait protégées en cours de route. L'Administration devait d'abord se préoccuper de nourrir les gens jusqu'aux récoltes. Dans la première phase de colonisation, le Cercle de Sokodé fit ravitailler chaque village par son canton d'origine ; une navette de camions permettait le transport des denrées. A Atakpamé le Commandant avait prévu une première réserve de vivres, achetée sur les marchés ou provenant des "plantations pénales", par la suite le grenier du village était régulièrement approvisionné. Il fut jugé plus commode au cours de la deuxième phase de verser une allocation vivrière - 100 frs par mois et par famille en 1946. Chaque homme reçut les objets de première nécessité : houe, coupe-coupe, marmite en terre cuite et Calebasses ; parfois l'administrateur fit aussi distribuer couvertures, mortiers et pilons, estagnons... Souvent il ajoutait deux ou trois poules et une chèvre par ménage. Le moment venu, le village recevait des semences. Le témoignage des premiers arrivés que l'on peut facilement recueillir, ainsi que les rapports administratifs de l'époque révèlent que les nouveaux venus ne manquèrent de rien d'essentiel pendant la période critique des premiers mois (1). Enfin les émigrants bénéficiaient d'un dégrèvement d'impôts pendant un ou deux ans. Il est certain que l'opération, en regard des avantages qu'elle devait procurer au pays, n'exigeait pas une importante dépense (2) : en temps normal les finances du Territoire pouvaient aisément la supporter. D'ailleurs le gouvernement qui exhortait les responsables locaux à intensifier le mouvement ne mesurait pas la contribution nécessaire : le Commissaire de la République télégraphie en 1927 à Sokodé au sujet des villages à créer l'année suivante : "Pourriez dès maintenant...demander crédits nécessaires que ne marchanderais pas pour question si importante".

3) Le refus des Kabrè-Losso

Il ne paraît pas qu'il ait été dans l'intention des promoteurs d'user

(1) Exception faite pour les têtes d'ignames destinées à la mise en terre dont la quantité laissa souvent à désirer faute d'une appréciation exacte des besoins ; les immigrants en étaient alors réduits à aller travailler dans les champs des localités d'alentour pour se faire attribuer les précieuses semences.

(2) En 1927 : 150 frs par ménage soit environ 7500 frs par village. En 1947 : 2500 frs par famille ; total de la rubrique au budget du Togo : 500 000 frs.

de la contrainte envers les populations à déplacer. D'après les indices qu'ils avaient remarqués, il leur semblait qu'au contraire les Kabrè et les Losso devaient acquiescer avec reconnaissance aux desseins de l'Administration compte tenu de l'appui fourni. Pourtant, d'emblée, c'est leur refus qui se manifesta. Il faut se replacer dans les conditions d'origine pour essayer de comprendre cette attitude. En décembre, à l'époque où se terminent les travaux des champs, le Commandant de Sokodé demandait au Chef de la Subdivision de Lama-Kara un contingent de paysans correspondant au nombre de villages à créer. Les cantons jusque là les moins sollicités recevaient l'ordre de fournir tant d'hommes à date fixée. En règle générale, aucun volontaire ne se présentait, c'étaient donc les chefs de canton et de quartier qui nommaient d'office les émigrants ; ils choisissaient les fils des familles les plus nombreuses ou les moins touchées jusqu'alors ou bien encore ceux dont ils voulaient se débarrasser. La décision était sans réplique ; en résistant on s'exposait à la cravache des "policiers" du chef. Le par-tant désigné ne disposait que de quelques jours pour se mettre en état ; il ignorait où l'on allait le conduire mais puisque ses compagnons déjà mariés étaient autorisés à se faire accompagner de leur femme et de leurs enfants il devinait qu'il s'agissait d'un départ définitif pour un de ces villages que les lances établissaient dans la brousse vers le sud. Quitter soudain ses proches, ses terres, cheminer vers l'inconnu sous la menace de gardes armés, se trouver ensuite obligé de s'installer au milieu d'une végétation dense parcourue de bêtes sauvages, cette perspective ne tentait personne et représentait même une succession de situations particulièrement éprouvantes pour des Kabrè-Losso. Il convient donc de souligner que leur refus s'adressait sans doute autant au caractère "dirigé" de l'émigration qu'au principe de l'expatriation.

Dès 1926, avant de proposer de nouveaux établissements, le Commissariat de la République ému par les premières évasions de colons télégraphie au lieutenant Durain qui commande à Sokodé : "Prière me faire connaître votre avis après consultation Conseil Notables, ces villages devant s'installer que volontairement" (1). La réponse est claire : "Le Conseil des Notables consulté a par la voix des Chefs Cabrais fait connaître qu'aucun des indigènes de cette race ne serait volontaire pour aller créer de nouveaux villages en dehors du Cercle", et le Commandant ajoute alors : "j'exprime l'avis qu'ily à lieu, les Cabrais ne se déracinant au début que par la contrainte, de les désigner d'office, si l'on tient à voir se peupler les régions riches du Territoire" (2). Mais Bonnezrrère qui redoute l'avortement de son beau programme insiste : "Suis persuadé qu'ob-tiendrez facilement volontaires si faites ressortir avantages consentis aux nou-

(1) 1er avril 1926

(2) Lettre Com. Cercle Sokodé (Lieut. Durain) à Com. de la Rep. 17 avril 1926.

villages" (1) et le remplaçant du lieutenant Durain de demander à Lama-Kara "pour chaque canton une liste des individus désirant se rendre dans le Sud" (2) Force fut de se rendre à l'évidence : dans les colonnes qui se présentaient aux bureaux de Lama-Kara, le policier du chef de canton avait lié les mains à plusieurs individus récalcitrants ; dès la prise en charge par l'Administration, les hommes s'enfuyaient les uns après les autres. La tendance était telle que si les organisateurs n'avaient dès le début pris des mesures pour maintenir sur place les paysans immigrés la plupart des villages auraient sans doute disparu. Au cours du transfert, une escorte en tête et en queue du convoi exerçait une surveillance vigilante mais une fois le groupe parvenu sur place il était plus difficile de pratiquer un contrôle efficace ; un ou deux gardes restaient affectés au village pendant l'année de sa fondation et signalaient tous les départs (3). Un colon désirait-il se rendre temporairement au pays, il devait en demander la permission à l'autorité administrative et la validité du laissez-passer qu'on lui remettait était limitée à quinze jours. Pour fonder les premiers villages on déplaça les hommes seuls, à charge pour eux de faire venir leur famille quand le logement définitif serait assuré, mais on s'avisa bientôt que la présence de la femme et des enfants devait rendre l'escapade plus problématique ; l'Administration recommanda alors de choisir des ménages. Le fugitif était recherché dans son canton d'origine et ramené ; en cas d'échec des poursuites on pouvait le remplacer par l'un de ses parents. Ainsi beaucoup hésitaient à s'échapper puisqu'à leur retour au Nord, ils se seraient trouvés à la merci de leur chef ; ils étaient dans la plupart des cas obligés de rester éloignés donc réduits à l'émigration de toute manière. Pourtant un frère dévoué venait parfois de son propre mouvement remplacer l'évadé de retour pour éviter des ennuis à la famille. La seule manière sûre mais non commode d'éviter la séparation définitive était de devancer l'éventuel ordre de départ en se rendant dès le mois de novembre dans les régions du travail saisonnier pour revenir chez soi peu après sans être inquiété.

En fait, cet état d'esprit et ces mesures de contrainte se rapportent surtout à la première phase de la Colonisation Cabraise. Pendant cette période les variations de l'effectif d'un village peuvent être schématisées ainsi : au cours du transport et de la première installation un quart ou un tiers du groupe initial disparaissait. Ensuite la fréquence des défections se réduisait progressivement tandis que les femmes et les enfants dont beaucoup étaient restés au Nord rejoignaient les chefs de famille ; ainsi entre 1930 et 1932, les villages du Cercle d'Atakpamé fondés avant 1930 ont continué de perdre chaque année en

(1) Télégramme lettre Comm. Rép. à Com. Cercle Sokodé, 5 mai 1926.

(2) Instructions générales du Com. Cercle Sokodé au Chef de la Subd de Lama-Kara 22 juillet 1927.

(3) Ils assuraient en outre la distribution des ustensiles de la terre, des semences et journallement celle de la nourriture.

moyenne 5,5 % de leurs hommes, néanmoins leur population totale s'accroissait annuellement de 6 % ; c'est également un bilan général positif qu'indique le compte suivant :

Tableau 13. Immigration administrative kabrè-losso dans le Cercle d'Atakpamé de 1925 à 1932.

I - Pointages au départ de Lama-Kara de 1925 à 1932	- hommes adultes : 1842 - effectif total : 2578(1)
II - Recensement des villages de colonisation administrative au 31 décembre 1932	- hommes adultes : 1060 - effectif total : 3190

Aussi les Kabrè-Losso paraissent fixés dans les zones à mettre en valeur, les rapports administratifs n'hésitaient pas à faire état d'une réussite. On pouvait en effet prévoir dans un troisième temps la cessation des abandons et l'arrivée de quelques familles de parents attirés par les nouveaux centres. Lors de la période 1939-1949, la mentalité des Kabrè-Losso commençant à évoluer un climat de consentement s'établit progressivement et les organisateurs purent renoncer à la plupart des mesures de vigilance car les vides créés par les fuyards se comblaient facilement grâce à l'émigration spontanée (2). Entre le moment de son pénible déracinement et la période actuelle, le revirement du Kabrè-Losso s'est spectaculairement manifesté. Encore en 1944, Mgr J Strebler Préfet Apostolique de Sokodé, pouvait écrire au Commissaire de la République "Au pays cabrais losso, la déportation et l'émigration forcée ont été pratiquées depuis de nombreuses années et cette méthode tend actuellement à nous aliéner sérieusement la sympathie de nos populations et à nuire gravement à nos propres intérêts, car elle pousse nos gens à haïr l'Administration française et à s'évader en Gold-Coast. Notre population est foncièrement hostile à toute déportation et condamne absolument la méthode actuellement employée pour désigner les partants" (cf annexe III p. 137). Mais ces mêmes paysans si mécontents autrefois de recevoir l'ordre de départ ont su assez rapidement s'accomoder de leur condition d'émigrés définitifs ; ils paraissent aujourd'hui indiscutablement satisfaits de leur nouvel établissement.

(1) Donnée obtenue en appliquant au chiffre d'ensemble précédent un coefficient calculé sur la base de plusieurs contingents où la proportion des femmes et des enfants est connue (2/5)

(2) Les gens qui furent transportés dans l'est-Mono en 1956 s'étaient faits préalablement inscrire comme volontaires.

4) Les principes d'organisation et leur application.

"L'organisation de ces villages n'a fait l'objet d'aucune directive déterminée. Les instructions données à ce sujet aux Commandants de Cercle d'Atakpamé et de Sokodé découlent entièrement des réponses faites par le chef du Territoire aux propositions contenues dans les rapports trimestriels des dits cercles" (1) ; aucune personnalité officielle, aucun expert n'élabora en effet de théorie de la colonisation agricole projetée. Le Gouverneur Bonnacarrère s'occupa personnellement de l'opération ; il se faisait tenir au courant de son déroulement par le détail et donnait les instructions en conséquence. Au cours de la première phase, la plus décisive, les responsables ont improvisé au fur et à mesure des résultats obtenus ; une ligne d'action s'est alors progressivement dégagée et prévalut jusqu'au moment de l'entreprise "Est-Mono", en 1955-56, qui fut une affaire de spécialistes.

On espérait que les nouveaux centres deviendraient plus tard des bourgs de bonne taille. L'effectif du groupe fondateur apparaît pourtant comme relativement modeste : cinquante ménages suffisaient ; puis en 1931 on se borna à une trentaine d'hommes pour les villages échelonnés le long de l'Anié, ce qui permettait une meilleure utilisation des équipes pour les tâches annexes qui incombait aux immigrants dans l'avancement des "Travaux Neufs". Les promoteurs avaient escompté un effet d'attraction, ils furent vite déçus. On mit en oeuvre alors, dans le Cercle de Sokodé une politique de "renforcements" qui au cours de la seconde phase de colonisation devait contribuer au développement des villages du groupe de Sotouboua.

Pour un esprit occidental, fonder, lorsqu'il s'agit d'un lieu à habiter, signifie avant tout en faire le plan, géométrique de préférence. Quelques jours avant l'arrivée des immigrants, dans un but d'ordre et d'esthétique, l'administrateur piquetait le terrain pour aligner les habitations. Ainsi, près de Nuatja, au village de Xantho qu'on avait conçu sur une plus grande échelle quelque deux cents familles devaient se répartir en huit blocs selon un plan d'ensemble rectangulaire ; une grande place carrée s'étendait à l'intersection des deux allées principales ; chaque ménage disposait d'un carreau de 12 m de côté. A Lomé pourtant on exprimait dès 1928 un avis plus réaliste : "La disposition en soukhalala (2) outre qu'elle plaît à l'indigène cabrais-losso, me paraît être celle qui comporte le meilleur entretien du sol, le moindre danger de propagation des épidémies, la plus sûre sauvegarde de l'esprit de famille (3)". Mais comment le créateur européen abandonnerait-il son beau plan orthogonal ? Et l'administrateur qu'il était

(1) Note sur la création et l'organisation des villages cabrais. cf note préc.

(2) cf. infra p. 34 , au sujet de l'habitat en pays d'immigration.

(3) Télégramme lettre du 10 janvier 1928 du Comm. de la Rép. au Com. de Cercle de Sokodé.

ne souhaitait-il pas une agglomération aussi concentrée que possible ? Il renonça à aligner les gens seulement lorsqu'il comprit, vers 1930, que la disposition prescrite n'obtiendrait jamais aucun succès. Le moment venu d'établir leur habitation définitive les paysans se dispersaient aux alentours sans souci de distribution harmonieuse. Le garde du village reçut la consigne imprécise de veiller à ce que personne ne s'éloigne trop de la maison du chef et de la route, et chacun se fixa autant que possible sur ses terres à proximité de son premier champ.

La délimitation officielle du terroir se réduisait à l'indication sur la route de l'extrémité des terres voisines; un arbre, l'intersection d'une rivière, parfois une butte qu'on élevait servait de repère. A l'époque les zones retenues pour la colonisation agricole se trouvaient si vacantes qu'il n'était pas nécessaire de préciser davantage. Dans les rapports et correspondances officielles jusqu'à l'opération "Est-Mono", il n'est pas question de l'agencement foncier du domaine à mettre en valeur autour du village, comme si le partage du sol était une affaire à régler entre les habitants. Selon la coutume - suivie au pays d'origine lorsque les cultures se développèrent au début du siècle - on ne peut revendiquer des droits sur une terre avant de l'avoir travaillée, aussi personne ne se permit de retenir un secteur de brousse pour son usage exclusif ; d'ailleurs pendant la colonisation administrative les immigrants à leur arrivée ne se souciaient nullement de s'approprier définitivement un terrain. Lors de l'installation du village il n'était donc pas question d'une répartition en lots. Néanmoins, le tracé du parcellaire débuta dans l'ordre. Quand fut créé le premier village, Tsagba à l'est de Nuatja, l'Administration ne s'était préoccupée ni du partage foncier ni de l'emplacement des cultures ; chacun aménagea un champ en bordure de la piste et les années suivantes défricha en s'éloignant progressivement de cette limite. La route, jugée indispensable par l'autorité administrative donc toujours présente au village, servait de ligne de départ apparente et commode. Si l'agglomération se situait sur le grand axe intercolonial il n'était pas besoin de chercher d'autre intervalle entre les exploitants que celui des poteaux télégraphiques espacés régulièrement de 100 m. Une disposition en bandes perpendiculaires à la route prévalut donc. En fait dès 1926 c'est le garde qui était chargé de délimiter les espacements ; si les poteaux faisaient défaut ; il utilisait une corde pour déterminer la largeur des bandes de terrain. Ce faisant, assisté du nouveau chef et suivi de tous les hommes, il attribuait à chacun son secteur. Il plaçait côte à côte ceux qui le désiraient et pouvait donner double part, comme au chef, à celui qui en faisait la demande, pour favoriser l'arrivée des parents. La physionomie du plan foncier ne fut pas différente de celle que les paysans lui auraient librement donnée, on peut du moins le présumer en faisant le rapprochement avec les terroirs de colonisation spontanée ; elle gagna seulement en rigueur. Mais le caractère officiel de la distribution fournit au bénéficiaire la garantie de pouvoir disposer aussi loin que possible d'un domaine personnel d'un seul tenant

ce qui devait dans l'avenir simplifier l'exploitation et limiter les risques de désaccord entre voisins.

A Tsagba et Kolonaboua, les deux "villages-tests" de 1925, on avait regroupé des Kabrè et des Losso de toutes origines ; Tchébébé (1926) est également très hétérogène. Mais l'Administration aperçut très tôt l'attachement que les immigrants gardaient pour leur pays natal ; dans le souci de ne pas provoquer de rupture qui pourrait aboutir à un échec, elle agit avec précaution en conservant autant qu'il était possible les conditions d'origine. En 1927, donc, une règle essentielle est définie : tous les habitants de chacun des nouveaux villages "seront pris dans un même canton, l'agglomération ainsi formée conservant l'attache du canton originaire (1)" "à raison d'un ou deux (villages) suivant l'importance du Canton qui serviront ensuite de point d'attraction et plus tard de déversoirs pour le trop plein de population du nord de la Kara (2)". Par la suite, le principe fut systématiquement appliqué ; tout montre aujourd'hui qu'il répondait exactement à l'idée de l'émigration telle que la concevaient les Kabrè et les Losso. Pour renforcer les liens de parenté qui devaient exister entre la localité de départ et son "annexe" de colonisation, Bonnacarrère proposa même que "les villages prennent le nom de leur village d'origine précédé de l'appellation "Cabrai ou Losso" (3). Dans le même esprit il parut souhaitable que les immigrants demeurent sous l'autorité de la même chefferie qu'auparavant dans la mesure du possible : "Les nouveaux villages ainsi formés continueront à dépendre du canton originaire et (...) les palabres, surtout celles relatives aux femmes seront toujours soumises au chef de canton(1)" lequel "pourra recevoir sur la proposition de l'Administrateur du lieu une part de remise d'impôt" prélevée sur les sommes recueillies dans le village d'émigration. En 1929, les deux Cercles intéressés organisent la visite des centres de colonisation par leurs chefs d'origine respectifs (4). En fait l'application de ce principe de l'unité de chefferie fut rendue

(1) Instructions du Com. de Cercle de Sokodé au Chef de Sub. de Lama-Kara, 15 déc. 1927. (cf annexe IV p. 140).

(2) Rapport du Com. de Cercle de Sokodé au Comm. de la Rép. 24 novembre 1927.

(3) Télégramme lettre du Comm. de la Rép. au Comm. de Cercle de Sokodé, 10 janvier 1928.

(4) C'était du même coup tenter de calmer leur prévention contre l'émigration officielle. On comprend en effet que les chefs du pays d'origine, tout en exécutant les ordres ne fussent nullement favorables à la Colonisation Cabraise qui les privait d'une partie de leurs jeunes hommes, les meilleurs corvéables. Réunis en Conseil des Notables à Lama-Kara, les "chefs-cantons" ne manifestaient jamais d'enthousiasme pour cette entreprise ; en 1949 enfin (séance du 25 juin) ils émirent un avis si nettement opposé au Plan d'Emigration 1949-50 que l'Administration préféra l'annuler (c'est d'ailleurs sur cette désapprobation que se termina la deuxième phase de la Colonisation Cabraise).

malaisée du fait des distances. Pour les affaires courantes un chef local avait été nommé dont finalement l'autorité s'imposa ; en effet, subissant comme ses compagnons la condition d'émigré et moins intransigeant que son redoutable prédécesseur, il fut accepté sans difficulté par le petit groupe. Parfois le chef de canton kabrè ou losso avait lui-même désigné ce nouveau responsable au départ de la colonne mais dans la plupart des cas c'est le garde-surveillant qui l'avait choisi en accord avec la population sans que l'Européen eût à en connaître.

Quel fut au total le rôle réel d'intervention joué par le pouvoir ? Lorsque fut lancée la Colonisation Cabraise un point d'incertitude capital subsistait la réaction des intéressés . Leur refus surprit. Cependant les promoteurs jugeaient l'opération si profitable, et même nécessaire, et les facilités offertes si avantageuses qu'ils prirent fiantement parti d'agir sans le consentement de la population, toutefois rien n'eût été possible sans l'intermédiaire des "chefs-cantons kabrè et losso qui assurèrent le recrutement avec rudesse. Ceci dit, il serait tout à fait erroné de s'imaginer qu'il ait existé dans les zones de colonisation une situation de type "concentrationnaire". A l'exception du maintien impératif de l'effectif immigré au lieu fixé, la tutelle de l'Administration s'exerça en général de façon éclairée et assez libérale ; au sujet de l'organisation du village aucun mécontentement contre l'autorité ne se manifesta de la part des "colons". D'ailleurs il faut souligner le caractère limité de l'intervention ; il s'agissait seulement de transporter et de stabiliser les Kabrè-Losso dans les régions inhabitées. Les pouvoirs publics se bornèrent donc à un rôle de peuplement et par la suite n'assurèrent ni la direction ni le contrôle de la mise en valeur des terres neuves. Une fois le groupe définitivement installé, le Commandant rappelait son garde et laissait les villageois vivre à leur guise ; une ou deux fois par an ceux ci recevaient la visite du responsable de l'Agriculture qui donnait quelques conseils ou distribuait des plants. La culture du coton, objectif essentiel de la Colonisation Cabraise ne fit l'objet d'aucune "impulsion" ; les paysans utilisaient librement les graines qu'on leur fournissait et ne connurent jamais la pratique du contingent imposé, même pendant la période de la seconde guerre mondiale (1) (cf. annexe V. p. 143).

C) LE MOUVEMENT SPONTANE VERS LE CENTRE-TOGO

1) L'impulsion

Peu de temps après les premières créations de villages par l'Administration, prit naissance un courant spontané d'émigration définitive issu des

(1) A cette époque chaque village devait seulement cultiver un champ de ricin dont l'huile était employée comme lubrifiant en mécanique.

pays kabrè et losso et dirigé vers le Centre-Togo, selon le voeu et les prévisions des responsables officiels. Doit-on penser que ce mouvement "embraya" directement sur la Colonisation Cabraise ? En observant à l'origine les phénomènes de mobilité on remarque de toutes façons le rôle préliminaire d'amorçage joué par l'émigration saisonnière.

Les premiers colonisateurs allemands exigeaient maintes corvées mais avaient renoncé à collecter une contribution en numéraire auprès de ces paysans dépourvus de monnaie européenne faute d'une économie d'échange. Par contre, à partir de leur arrivée en 1915, les Français, instituant le paiement obligatoire de l'impôt déclenchèrent une instabilité générale parmi les paléonigritiques du Nord-Togo. L'argent se trouvait dans les pays de plantation, dans le Sud-Ouest du Togo (1) et surtout en Gold Coast . La colonie anglaise en plein essor offrait des conditions d'emploi particulièrement favorables ; l'ouverture des chantiers de travaux publics, des mines et surtout le développement de la culture du café et du cacao suscitaient depuis la fin du XIXe siècle une demande croissante en main-d'oeuvre à laquelle répondirent en masse les étrangers de tous les pays d'alentour. Ce mouvement d'émigration temporaire s'amplifia jusqu'en 1930 puis l'effondrement des cours des produits d'exportation entraîné par la Grande Crise économique contribua à freiner le courant de manoeuvres salariés. Les administrateurs français du Togo s'inquiétaient de l'attrait exercé par la Gold Coast sur toutes les populations du pays et dans leurs rapports signalèrent très tôt l'installation définitive de nombre de leurs ressortissants hors des nouvelles frontières.

Comme leurs voisins, les Kabrè-Losso participèrent à ce mouvement mais leur comportement semble différent. D'une part, aucun document ou témoignage n'indique à notre connaissance qu'avant le début de la colonisation administrative ils aient commencé à se fixer sur les plantations. D'autre part, ils furent les seuls à faire cas des possibilités offertes au Togo même où le travail proposé, la culture vivrière, correspondait plus exactement à leur "spécialité" et à leurs goûts. C'était moins ambitieux pour le gain réalisé mais moins aventureux que le voyage chez les "Anglissi". Il suffisait de s'adresser à un voisin kotokoli ou bassari, ou de suivre la route du Sud vers Atakpamé et Nuatja. Les paysans du Nord ne craignaient pas de descendre jusque chez ces Ifé ou ces Evhé qui, avant l'arrivée des Allemands, employaient à leur service les esclaves kabrè et losso. Les captifs qu'une distance presque infranchissable séparait naguère de leur pays d'origine avaient accepté leur sort et donné toute satisfaction dans

(1) Le "Togoland" du mandat britannique.

le travail de la terre ; rapidement déculcurés, ils avaient le plus souvent été placés dans la condition de "familiers" parfois d'affranchis. Puis l'abolition de l'esclavage avait privé leurs patrons d'un précieux instrument pour la production de surplus vivriers commercialisables ; la demande de main-d'oeuvre subsistait, aussi les travailleurs temporaires furent-ils aussitôt embauchés.

Cette active émigration saisonnière allait, comme dans le cas de la Gold Coast, donner naissance à une émigration définitive, mais un long délai fut nécessaire. La défaite allemande de 1914 dans leur colonie avait jeté le doute sur la perennité de l'ordre colonial puis la période de transition qui s'ensuivit jusqu'en 1920 (1) prolongea ce sentiment d'incertitude. Les premiers immigrants définitifs installés spontanément déclarent aujourd'hui avoir attendu pour se fixer l'assurance "que les Français n'allaient pas repartir". Pourtant la garantie de stabilité politique ne semble pas avoir été la seule requise car il faut attendre 1927 pour voir arriver dans les environs d'Atakpamé de jeunes Kabrè-Losso résolus à s'établir sur place (2). C'est qu'à dans l'intervalle, à partir de 1925, l'Administration avait montré l'exemple en débutant son programme de peuplement du Centre-Togo à partir de la Subdivision de Lama-Kara. Au cours de notre description des processus d'installation la connexion apparaîtra cependant très étroite entre les deux formes spontanées d'émigration temporaire et définitive, la première représentant pour la seconde un préalable nécessaire mais non suffisant.

2) L'implantation

Ces immigrants volontaires quittant le pays natal dans les années trente rien ne permet de les distinguer des nombreux saisonniers en partance ("apa"), à pied, la houe et le casse-tête de bois sur l'épaule, une besace de cuir au côté remplie de galettes dures. Beaucoup n'ont pas prévenu leurs parents de leur intention de rester "au Sud" soit qu'ils aient à craindre un refus, soit qu'ils réservent eux-mêmes une décision qui va dépendre des circonstances et de l'accueil. Par prudence ils se réunissent en petits groupes pour le trajet. Au besoin, le détour par Bassari permet d'éviter le poste de contrôle sanitaire "anti-trypano" établi au pont de Lama-Kara. La nuit les voyageurs dorment sur la place des villages. En six jours ils sont arrivés près d'Atakpamé, y retrouvent nombre de leurs frères qui fréquentent chaque année la région, ouvriers des chantiers administratifs ou aides agricoles à la tâche. Sur un marché le candi-

(1) Les derniers militaires britanniques ont quitté le pays en août 1920 ; le Haut-Commissaire s'installa à Lomé en octobre de la même année.

(2) C. f. annexe VI p. 145, où l'Administrateur ne parvient pas à distinguer dans la masse des manoeuvres descendus du Nord les aides saisonniers des immigrants définitifs.

dat à l'immigration définitive se fait engager, de préférence chez un chef de village. Pendant plusieurs années, il se contentera de son état de manoeuvre - à condition de pouvoir éventuellement retourner en visite chez lui au cours de la saison sèche. Une période d'observation est en effet nécessaire tant pour le nouveau venu, soucieux d'apprécier les conditions locales, que pour l'hôte, tenu à la prudence envers un étranger. Evidemment ce dernier se montre peu exigeant et parfois même travaille bénévolement. Enfin il se décide à demander une portion de terre pour son usage personnel. Le patron, maître du sol, lui indique dans un endroit libre une limite à partir de laquelle il pourra cultiver. Mais pendant un an encore l'homme doit continuer d'aider son donateur de manière à bénéficier de la nourriture et de la semence, surtout des précieux collets d'ignames ; ensuite il cesse d'être attaché à la terre de l'autochtone pour se consacrer entièrement à sa propre exploitation. L'immigré, parvenu à l'autonomie économique mais répugnant à l'isolement, se met aussitôt à la recherche de compagnons de sa race et originaires du même canton ; il les rencontre sur le marché voisin, "apa" de passage, ou bien à l'occasion d'un voyage au Nord il convie ses frères à le suivre. Dès leur arrivée l'"ancien" présente les nouveaux au chef : il se porte garant de leur bonne conduite et se chargera d'assurer leur installation à ses côtés. En peu de temps se constitue ainsi un petit groupe d'une demi-douzaine de Kabrè ou de Losso qui s'installent à proximité de leurs cultures. En effet si la minorité s'est fixée dans le village, la cohabitation avec les autochtones se révèle souvent inconmode du fait des particularités ethniques (1) et les immigrants se voient bientôt affecter un emplacement écarté de l'agglomération d'un ou deux km. L'expérience peut se répéter selon le même processus si un nouvel aide engagé par le chef manifeste le désir de s'installer à demeure. C'est ainsi que depuis le Sud de Blitta jusqu'à Gleï maints villages aniagan, kpressi ou ifé ont satellisé un ou plusieurs hameaux de colons.

La condition essentielle de cette colonisation spontanée sous sa forme intercalaire était le caractère clairsemé de la population en place dont les villages peu importants pour la plupart n'utilisaient qu'une faible part de l'espace cultivable. Les possibilités d'accueil se restreignaient là où la densité des autochtones se renforçait ; ainsi l'immigration définitive fut-elle insignifiante à l'est d'Atakpamé, jusqu'à Akparé, dans une zone occupée par la plus grande partie des Yorouba Ifé. Par contre entre la limite sud de ces Ifé (village de Gleï) et les premiers kopé évhé de Nuatja apparaît sur une trentaine de kilomètres une solution de continuité assez nette dans le peuplement autochtone. C'est là, près de leur fort de Chra, que les Allemands avaient installé en liberté surveillée des condamnés kabrè-losso. Après les combats de 1914,

(1) On met d'ordinaire en cause les déprédations causées par le petit bétail errant.

seize familles de déportés étaient demeurées sur place. Ceux-ci n'avaient désormais de comptes à rendre à personne, malgré l'arrivée à Chra de quelques Ifé et Evhé quatre ans plus tard. Dès 1922, ils accueillait quelques congénères du Nord ; c'est alors au chef kabrè ou losso que les nouveaux venus s'adressaient pour se faire concéder un terrain. Par la suite l'affluence des immigrants fut telle (1) que des querelles éclatèrent et que certains durent quitter les lieux. Aujourd'hui les Kabrè et Losso dominent tous les environs de Chra.

Au delà, chez les Evhé de Nuatja et de Tsévié où les travailleurs saisonniers se louaient en grand nombre, les choses se passèrent encore différemment. Celui qui désirait s'installer demandait non plus au chef mais à son employeur. Ici en effet le peuplement était suffisamment ancien pour que des structures foncières plus précises ne soient élaborées ; chaque famille autochtone disposait en toute propriété de sa portion de terroir. Autour de Nuatja, certains notables possédaient des domaines étendus sur lesquels des groupements kabrè-losso purent se rassembler ; mais plus au sud, au fur et à mesure qu'augmentait la densité de la population, les paysans ne tenaient pas à aliéner une proportion importante de leur lot, d'autant moins d'ailleurs que leurs palmeraies y occupaient une place croissante. Il devenait malaisé à l'immigré d'inviter ses frères à venir le rejoindre. Le fractionnement du terroir et sans doute aussi l'éloignement du pays d'origine expliquent le déclin de la colonisation agricole passé le 7e parallèle où nous avons limité le champ de notre étude (2).

On pourrait s'étonner qu'au Nord même les Kabrè et les Losso aient été beaucoup moins tentés par une pénétration identique des milieux autochtones voisins. Après avoir pris possession de la zone inhabitée qui entourait leur pays d'origine ils entrèrent au contact des territoires effectivement occupés d'une part par les Konkomba et les Bassari, de l'autre par les Kotokoli. La densité de population des premiers (3) rendait malcommode l'intégration d'éléments étrangers, d'autant plus que les Bassari, cultivateurs énergiques, utilisent d'importantes surfaces et que les Konkomba pratiquent l'élevage du gros bétail. La rencontre avec les Kotokoli ne semble pas avoir été amicale (4) ; le commandant du Cercle de Sokodé dut à plusieurs reprises accorder son appui aux Kabrè au cours de leur "glissement" vers le sud du pays d'origine en restreignant le domaine revendiqué par les chefs de Bafilo et de Jako, néanmoins des querelles éclataient fréquemment. L'installation présentait d'ailleurs un intérêt économique limité dans ces régions septentrionales éloignées des principaux circuits commerciaux et dépourvus de cul-

(2) A Lilikové, les Kabrè attirés par un ancien manoeuvre du chemin de fer ont formé six hameaux.

(3) Aujourd'hui de 15 hab au km2 environ ; ce chiffre n'était sans doute pas sensiblement inférieur dans les années vingt et trente car depuis le début au siècle les Konkomba et les Bassari ont fourni un très important courant d'émigration vers le Ghana limitrophe.

(4) Est-ce le prolongement d'une hostilité historique ? Les vieux que nous avons interrogés gardent le souvenir d'incursions de chasseurs d'esclaves venus de l'est (les "Sémassé" d'origine bariba) mais non du sud.

(1) Au Kabyè, dans les années trente, on disait d'un homme partant pour le Sud qu'il allait "à Chra".

tures "chères". Les émigrés vinrent en nombre demander l'hospitalité dans deux secteurs seulement : la région konkomba de Namon, sur la rive Ouest de la Kara où se réfugièrent les Lamba et celle du village bassari de Kabou, actif marché, bien connu des Kabrè - étape sur l'ancienne route du fer et plus récemment sur celle du Ghana (1).

3) L'hospitalité offerte par les autochtones.

Il paraît à priori surprenant que les autochtones du Centre-Togo aient accepté aussi délibérément l'amalgame ethnique et l'abandon de portions parfois considérables de leur espace cultivable en échange d'une contribution minime. Le groupuscule immigré n'était en effet tenu qu'à de très légères obligations : trois ou quatre jours de travail agricole et parfois de petites quantités de produits vivriers - une cuvette de céréales, quelques ignames - à titre d'allégeance. Cependant cette contrepartie qui semblait insignifiante au nouveau venu ne l'était pas pour l'hôte. Pour en juger prenons le cas le plus général où les étrangers dépendaient directement du chef de village. Celui-ci s'assurait annuellement un appoint en travail de l'ordre d'une trentaine de journées à l'occasion des tâches les plus pénibles (défrichement, buttage). Immigré lui-même avec les siens depuis peu, sa promotion était le plus souvent récente ; il voyait avec satisfaction s'agrandir son village et son prestige s'accroissait d'autant (2). D'ailleurs comment aurait-il pu rester insensible à la perspective de grossir l'effectif de ses ressortissants ? Il pouvait toujours dissimuler au recenseur une certaine proportion de contribuables en les faisant passer au besoin pour des éléments "flottants" et garder pour lui-même le montant de l'impôt correspondant (3). Le nombre des justiciables augmentant, les jugements, source de rapport non négligeable, seraient plus fréquents. Le groupe autochtone dans son ensemble avait intérêt à accepter la présence des Kabrè-Losso. Ceux-ci allaient attirer leurs frères en quête d'ouvrage, ainsi les travailleurs saisonniers ne manqueraient pas. Si l'Administration demandait quelques manoeuvres ou, lorsque le moment venait de réparer la route, les immigrés apportaient un concours efficace pour ces pénibles corvées. Lors des sacrifices collectifs ils fournissaient leur contribution pour les achats nécessaires. On saisit les avantages que les villageois et leur chef en particulier trouvaient en recevant chez eux les hommes du Nord, aussi à plusieurs reprises l'Administration enregistra des demandes émanant de chefs autochtones désireux qu'on leur fournît des "Cabrais". Au demeurant les inconvénients semblaient nuls à l'époque. Les espaces encore incultes s'étendaient alentour re-

(1) Cf. l'étude de A. Gnon sur le canton de Kabou (bibl. 35).

(2) Sur la formation des hameaux chez les Ifé et l'ambition de leurs fondateurs cf. J.P. IGUE (bibl. 36 p, 236-237).

(3) C'est pour la même raison que les chefs du Nord admettaient difficilement le principe de l'émigration. Dans le cas des départs spontanés ils continuaient de réclamer aux familles l'impôt des absents.

présentaient de copieuses réserves ; d'ailleurs il était bien entendu que n'était concédé aux nouveaux venus qu'un droit d'usage sur les terres de leur secteur d'exploitation. D'autre part les problèmes de coexistence pouvaient être résolus par l'isolement des familles allogènes. Un contrat nettement formulé était inutile car c'est de la situation ainsi créée et vécue chaque jour que les autochtones comme les étrangers comptaient respectivement tirer leur profit, dans une sorte de symbiose. Chacun devait se garder de la détériorer ; effectivement au cours de la période d'installation des Kabrè-Losso les conflits n'éclatèrent pour ainsi dire jamais, les immigrants reconnaissant aisément leur absence de droits sur le sol et la prééminence de leurs hôtes. Il faut souligner que les liens personnels existant entre le chef du village et le premier arrivé, responsable de fait de ses camarades, créaient un climat extrêmement propice de confiance mutuelle. (1).

Séparés le plus souvent de l'agglomération principale les Kabrè-Losso procédèrent en toute indépendance à l'occupation du terrain octroyé. Dans un souci de tranquillité ils établirent leur hameau un peu à l'écart de la piste locale et tout naturellement le disposèrent suivant leur type d'habitat d'origine. Leur domaine n'était guère délimité avec précision, on n'avait fixé qu'une ligne de départ, d'habitude un petit thalweg. L'"ancien" désigna à chacun sa place à ses côtés le long de cette lisière, puis à partir de là tous défrichèrent de front et les parcelles s'organisèrent en bandes parallèles. Réflexe naturel ou influence de la colonisation administrative ? Question insoluble et sans doute superflue : une telle disposition s'avérait la plus commode non seulement car il était impératif de cultiver ensemble pour déloger les animaux sauvages mais aussi sans doute car cet ordre permettrait de reconnaître par la suite nettement et sans risque de litige ce qui avait été cultivé par chacun et pourrait constituer désormais un terrain réservé à son usage.

D) Rapports entre les deux types de colonisation agricole au Centre-Togo.

La relation événementielle de la "descente" des Kabrè-Losso demandait que l'on distinguât colonisation dirigée et colonisation spontanée, rapprochons-les maintenant pour saisir le phénomène dans son ensemble. Leur rapport dans le temps est évident, quelques dates le font ressortir ; 1909 : création du village de colonisation pénale de Chra par les Allemands, 1914-1922 : début de l'immigration spontanée dans la région de Chra ; 1925 : création du premier village de la Colonisation Cabraise du Cercle d'Atakpamé, 1927 : début de l'immigration

(1) Signalons pour mémoire que dans la zone la plus méridionale de l'expansion kabré-losso le propriétaire évêhé transplante ses très jeunes palmiers sur les buttes d'ignames de son immigré ; il économise ainsi dans l'exploitation de sa palmeraie la peine du défrichement et de trois années de sarclage.

spontanée dans la région d'Atakpamé. Le précédent administratif à donc apparemment joué un rôle de test et de garantie et l'exemple des Kabrè-Losso transplantés sous la contrainte, éclaireurs malgré eux a entraîné progressivement le déplacement des autres.

Il n'est pas possible de comparer d'une façon précise et continue les rythmes d'augmentation des effectifs de chacune des deux catégories de villages. De rares données globales conservées dans les archives permettent seulement d'établir les courbes très sommaires de l'évolution de la population immigrée au sud du 9e parallèle dans les anciens Cercles de Sokodé - secteur administratif - et d'Atakpamé - secteur administratif et spontané.

Tableau 14. Ventilation de la population kabrè-losso immigrée au Centre-Togo par mode d'immigration et par région.

	1932 (1)	1946 (2)	1960 (3)
I - Population des villages de fondation administrative - Circonscription de Sotouboua(4) - Circ. de Blitta, Atakpamé et Nuatja (5)	3664 } 3838 } 7502	11905 } 7700 } 18795	22874 } 11789 } 34663
II - Population des villages de fondation spontanée - Circonscription de Sotouboua(4) - Circ. de Blitta, Atakpamé et Nuatja (5)	0 } 1000 } 1000	0 } 5000 } 5000	474 } 34011 } 34485
III - Population totale de ces Circonscriptions : I + II	8502	23795	69148
IV - Proportion du secteur spontané : II/ III = 100	12 %	21 %	50 %

La colonisation spontanée s'est donc développée lentement au cours des années trente et quarante puis graduellement la progression s'est accélérée(). Une accélération analogue se constate dans le secteur de la Colonisation Cabraïse, tant par l'effet des "renforcements" que par celui de l'installation volon-

(1) Cf. fig. 31, p. 202bis, malgré que n'y soit pas indiquée l'installation des familles qui ont quitté le village de Gbébé après un séjour plus ou moins long.

(1) Rapports trimestriels des Cercles

(2) Compte général après recensement au 31 XII 1946

(3) Recensement Général 1958-60

(4) Colonisation agricole dans l'ancien Cercle de Sokodé, au sud de Sokodé

(5) Colonisation agricole dans l'ancien Cercle d'Atakpamé

taires. Il apparaît cependant que les villages créés par l'Administration ont exercé moins d'attrait que ceux qui se sont spontanément fondés ; ceci peut s'expliquer, par le fait que dans les premiers on restait en quelque sorte sous le regard du Commandant, ce qui se traduisait par des tournées de fonctionnaires et surtout une forte autorité du chef. Mais l'immigré définitif n'est pas toujours un élément stable ; pour une certaine part le secteur spontané fut pourvu par des paysans originaires des villages administratifs - fugitifs, fils des premiers "colons"... Inversement, au-delà de la date de leur création ou de leur "renforcement" l'augmentation démographique des villages administratifs résulte plus de l'immigration spontanée, branchée sur ces agglomérations par l'appel des premiers arrivés, que de l'accroissement naturel. On ne saurait donc tirer des conclusions précises à partir des précédents ; évaluations comparatives ; en fait dès après la fondation, les échanges deviennent si assidus entre les groupes de la colonisation officielle et ceux des Kabrè-Losso parvenus au Centre-Togo de leur propre initiative qu'on hésite à dresser séparément le bilan numérique de chaque "source" d'immigration.

Cependant les conditions spécifiques d'installation ont laissé dans le paysage humain des traces jusqu'à présent indélébiles. Par exemple la physionomie de l'habitat rend pleinement compte de la distinction à établir à l'origine entre peuplement dirigé et spontané. L'Administration a mis en place d'emblée de véritables villages en fixant des groupes d'une certaine importance - 97 personnes en moyenne dans le cercle d'Atakpamé (1), 165 personnes dans celui de Sokodé (2) où l'effectif grossira encore avec les renforcements de la deuxième phase de colonisation - tandis que le travailleur saisonnier qui avait choisi l'émigration définitive parvenait rarement à réunir autour de lui plus d'un dizaine de familles. Ainsi s'explique le contraste manifeste encore actuellement entre les gros centres établis sur le grand axe de communication Nord-Sud et les modestes hameaux qui se dissimulent autour d'Atakpamé et de Nuatja. Les terroirs, nous le verrons, reflètent cette disparité.

Il n'en existe pas moins des caractères communs qui confèrent son originalité à la colonisation kabrè-losso dans son ensemble. Peu soucieux de dépaysement, les émigrés souhaitaient se retrouver entre eux et se sont efforcés de reconstituer des communautés de peuplement homogènes non seulement au niveau ethnique mais le plus possible au niveau de leur origine précise au Nord - petite région, canton ou même quartier. C'est ce réflexe qui dans les zones de colonisation spontanée a provoqué le fractionnement en petits noyaux d'habitat. Il faut

(1) Sur trente trois villages (1932).

(2) sur dix sept villages (1929).

reconnaître à l'Administration le mérite d'avoir réalisé ce vœu, dans le but d'efficacité, en évitant le brassage.

Autre aspect commun aux deux modes d'immigration : l'appui réclamé par les Kabrè-Losso lors de leur arrivée. Remarquons que nulle part les paysans arrivant du pays d'origine par leurs propres moyens ne se sont établis dans une zone libre. Dans le cas d'une installation en pleine brousse, on pense aux obstacles rencontrés pour l'évacuation des produits ou pour la liaison toujours nécessaire avec le pays d'origine ; mais même les emplacements déserts en bordure d'une route ne paraissent pas avoir tenté les émigrants spontanés. Ceux-ci dans tous les cas se sont inféodés à des autochtones (1), en leur demandant d'abord du travail. Il est vrai que cette manière de procéder permettait au nouveau venu d'expérimenter tout à loisir son futur terrain, mais en fait il n'est pas de région dont les Kabrè-Losso aient jugé les conditions naturelles inacceptables (2). Il est vrai aussi que quel que soit l'endroit écarté sur lequel ils auraient jeté leur dévolu, des possesseurs du sol, ou se prétendant tels, seraient venus leur demander des comptes mais ces autochtones auraient réclamé quelque contribution non leur départ. Cette nécessaire dépendance provenait de l'impossibilité pour le premier immigrant de subvenir seul à ses besoins au moment de son installation. La nourriture de plusieurs mois, les serences, les boutures d'ignames représentaient un capital de lancement - plusieurs sacs de vivres - que le candidat à la colonisation ne possédait pas lors de son départ ; il ne pouvait pas non plus le demander à son père car à l'époque les gens du pays d'origine blâmaient l'émigration définitive considérée comme un abandon ; mais il avait sans doute la possibilité d'accumuler la somme correspondante en louant ses services au Sud ou au Centre-Togo puis d'aller s'établir par lui-même à l'endroit de son choix quitte à en demander l'autorisation au chef de la contrée. A ce stade du raisonnement on se trouve devant une faiblesse de la colonisation kabrè-losso sur laquelle nous reviendrons plus loin. Donc il parut commode au premier arrivé de s'appuyer sur le patron autochtone pour mettre en train son exploitation ; puis à son tour il put aider ses camarades. Dans le secteur officiel, c'est l'Administration qui joua ce rôle de soutien, considéré comme indispensable au "démarrage" de l'exploitation.

x x

x

(1) A notre connaissance, il n'est qu'un seul exemple de création de village autonome, celui d'Adanka entre Chra et Gleï. Un Losso de Niamtougou s'y installa seul sans consulter les Ifé ; il y eut querelle mais l'homme requit l'appui du Commandant d'Atakpamé il lui fut accordé car la zone paraissait vacante. Cette hardiesse tout à fait inusitée s'explique par le fait que le fondateur, Niassingbé, était un ancien garde de Cercle.

(2) Hormis les environs inhabités du confluent Amou-Mono et de la moyenne Yoto tout à fait au sud du domaine étudié (est de Nuatja).

On peut voir qu'il n'était pas factice de rechercher plus haut les mobiles de la "descente" des Kabrè-Losso, sans prendre encore en considération la contrainte exercée par l'Administration car ce mouvement de colonisation ne peut se concevoir sans le consentement des paléonigritiques. Dès leur premiers voyages saisonniers vers le Centre-Togo, ces paysans accoutumés à un dur labeur n'ont pu manquer d'être attirés par une terre peu exigeante et disponible à volonté, au total plus productive. Mais leur nature foncièrement sédentaire, acquise par des siècles d'immobilité les retenait d'aller s'établir dans un milieu étranger et lointain. Le colonisateur, impatient de réalisations n'hésita point à leur faire franchir le premier pas qui leur coûtait. Enhardis, quelques uns suivirent l'exemple puis progressivement le mouvement prit l'ampleur que l'on sait. On doit donc en relatant les faits mettre un accent sur le caractère impératif de l'action administrative dont le rôle d'impulsion fut décisif, mais sans méconnaître pour autant qu'en définitive dans leur majorité les Kabrè-Losso de l'émigration ont accepté ou voulu leur départ. Ce consentement progressivement obtenu des intéressés confirme de façon significative le schéma d'une mutation affectant à divers égards le pays d'origine au cours de la période postérieure à son désenclavement : ce n'est que peu à peu, au fur et à mesure de leur "ouverture" sur le monde extérieur, que les gens du Nord prirent conscience de leur dénuement et des avantages pécuniaires à attendre de l'installation au dehors, tandis que graduellement se détérioraient leurs conditions de subsistance.

Permettons-nous d'imaginer pour conclure ce qu'il serait sans doute advenu si le pouvoir ne s'était préoccupé ni de provoquer ni d'organiser le déplacement des populations du Nord. Une fois la zone de glissement comble, l'implantation dans le Centre-Togo se serait amorcée mais plus tardivement, peut-être seulement au cours d'une période de disette. Les émigrants se seraient tous tournés vers les autochtones qui ne se seraient pas privés alors d'imposer des conditions plus sévères ; dans la grande zone vide qui s'étendait au sud de Sokodé se serait peu à peu constitué un peuplement éparpillé en hameaux dominés par de puissantes chefferies kotokoli. Au demeurant la séduction de l'argent (salaires, gros revenus des plantations) aurait attiré un flux principal d'émigration vers la Gold Coast et le Togoland sous mandat britannique ; les Kabrè-Losso se seraient alors trouvés dans une situation de dépendance de l'étranger analogue à celle des Mossi d'aujourd'hui.

ANNEXE I

Au sujet de la guerre et de l'insécurité au pays d'origine à la fin du XIX siècle.

Déclarations des anciens recueillies et traduites par Mr Denis BESSEPOU (ORSTOM)
(août 1969). Extraits.

A Karé-Massada partie du "Této" de Kouméa :

"La limite de terre entre les cantons (1), les affaires de femmes étaient les causes principales de la guerre.

Les gens de Koudjané (2) ne voulaient pas que ceux de Niamtougou ou de Lamadissi fassent leurs champs à côté de leurs propres champs en touchant leur limite.

De même leurs femmes ne pouvaient pas épouser un habitant de Lamadissi ou de Niamtougou. Malgré les lois des filles allaient quand même dans ces cantons ennemis et s'y mariaient. Dans ce cas par exemple : une fille qui quittait son fiancé ou de son mari n'avait pas le droit d'épouser un autre homme du même canton - ces hommes se seraient tués si ce fait s'était produit - la fille ou la femme qui ne voulait plus de son mari devait partir complètement de son canton et se marier dans un autre village loin du sien. Ces femmes mariées ailleurs, on les appelait "Ayada", c'est à dire "femme qui pouvait apporter du secours aux blessés", ils s'agissait aussi bien des blessés de Koudjané que ceux de Lamadissi. Quand une telle femme quittait le village de son mari pour rendre visite à ses parents elle apportait avec elle des produits efficaces fabriqués dans le canton de son mari, c'est à dire du contre poison pour guérir les blessés de son canton d'origine atteints par les flèches du canton de son mari ; et pour revenir chez son mari, elle rendait aux blessés du canton de son mari le même service en leur apportant du contre poison de leurs ennemis, c'est à dire du canton de ses parents. On ne la fouillait jamais mais elle gardait les secrets de chaque canton (3). Si jamais elle avait parlé mal de l'un à l'autre on l'aurait tuée comme une biche.

Les filles vierges seules étaient autorisées à apporter de l'eau aux guerriers, surtout aux blessés. La coupable d'une faute d'adultère n'en avait pas le droit ; elle aurait fait mourir les blessés à qui elle aurait servi à boire.

(1) Terme moderne peu exact pour désigner ce que nous nommons "tèto" (cf note p)

(2) Habitants de Kouméa et Landa.

(3) A Koudé (Lamadissi) les anciens disent "elle voyait (au cours du trajet) des guerriers couchés (prêts pour l'embuscade) sans rien dire".

La guerre se faisait normalement en saison sèche. La paix était demandée dès les premières pluies. Pour arrêter temporairement les combats deux vieux de chaque camp - c'est à dire deux de Lamadissi et deux de Koudjané - devaient s'approcher les uns des autres sans garder de colère entre eux avant de prononcer les mots de la paix provisoire : "Le sol est mouillé. Et regardons derrière nous : il y a des morts et des blessés. Qu'est ce que nous laisserons sur cette terre à la fin ? Paix entre nous aujourd'hui ! ". Puis les plus vieux des quatre hommes mettaient par terre des feuilles de Kpindjan (1) entrecroisées, jetaient de la cendre dessus et versaient de l'eau à côté. Tout cela signifiait : Paix pour tous. Ensuite chacun des délégués devait faire pareillement dans son canton pour faire savoir aux villageois qu'ils ont demandé la paix avec l'autre canton et que chacun désormais pouvait aller chez ses voisins sans crainte. Les marchés s'animaient alors, comme s'il ne s'était rien passé entre les hommes de ces cantons.

Seuls les voleurs et les gens qui avaient perdu beaucoup de frères ne laissaient jamais durer la paix. Quelqu'un qui pour venger son frère mort tuait une femme qui allait au marché déclarait de nouveau la guerre. Le voleur qui prenait trop de moutons dans le canton ennemi déclarait aussi la guerre (2). Les vieux n'ont jamais souhaité cette guerre au moment des cultures, c'est parce qu'on mettait à terre toutes les cultures sans pitié.

Bien avant l'arrivée des Allemands nos parents vivaient dans la montagne ou au piémont, et les champs hors du village présentaient de grosses difficultés pour leur exploitation. L'homme n'allait jamais seul pour nettoyer son champ de peur d'être attaqué par les ennemis ; seule la hada, (3) pouvait travailler une seule journée, sous la surveillance des éclaireurs".

2) A Sédena, autre partie du "teto" de Kouméa.

"Il y avait toujours des éclaireurs qui veillaient au faite des grands arbres, pendant plusieurs jours pour voir si les Naoudéba ou les Lamadissi venaient sur leur terrain. Avant que la hada (3) travaille dans un champ d'un homme de Kouméa, deux sentinelles se mettaient dans la brousse pendant deux à trois jours avant la date prévue. Le jour venu les deux surveillants se postaient à une certaine distance du champ où la hada allait travailler. Le premier montait en haut d'un grand arbre avec plusieurs cailloux à la main ; le deuxième se tenait au pied et servait d'interprète aux travailleurs : quand le premier laissait tomber le premier caillou, celui-ci le ramassait et le lançait dans le groupe, qui travaillait. Cela signifiait : attention les ennemis très loin arrivent mais continuez le travail. Si un deuxième caillou tombait encore au milieu du groupe il signifiait

(1) Arbre qui arrête les malheurs

(2) A Sédena (Kouméa) les anciens ajoutent : "mais quelquefois ceux qui renouveauient de telles guerres par leur mauvaise conduite (vol, assassinat etc) étaient tués eux aussi par les villageois".

(3) Groupe d'"entraide," cf p. 234.

que les ennemis s'approchaient. Un troisième caillou les avertissait de se sauver précipitamment. L'interprète devait courir en même temps que la hada, mais la première sentinelle restait un peu plus longtemps au sommet pour voir si les ennemis couraient eux aussi ou bien préparaient une embuscade ; quand elle était renseignée elle pouvait descendre du grand arbre pour rejoindre ses frères. C'est cette manière qu'ils employaient avant de sarcler les champs situés à une certaine distance de la montagne".

3) A Koudé, "tèto" Lamadissi.

Nous avons eu deux ou trois famines qui ont tué beaucoup de vieux et des jeunes enfants. Il y avait quand même quelques familles qui donnaient secours aux autres plus malheureuses. Une de ces famines fut suivie d'une épidémie qui fit encore succomber beaucoup de gens. On mangeait alors des graines de baobab grillées et des fruits verts trouvés au bord des rivières(1)

(1) Dans les galeries forestières ; on a détruit au cours des années trente ces gîtes de glossines dans le cadre de la lutte contre la trépanosomiase.

ANNEXE II

Au sujet de l'argument fourni par l'immigration kabré-losso au Centre Togo en faveur du prolongement du chemin de fer Central Togolais.

Extrait du Rapport financier destiné à appuyer une demande d'emprunt adressée au Ministre français des Colonies pour la construction de la nouvelle voie ferrée.

Perspectives d'avenir - Les chiffres actuels ne justifieraient évidemment pas la dépense importante que représente la construction du tronçon Atakpamé-Sokodé si l'augmentation considérable du transit ne devait résulter d'une façon quasi certaine de la répartition actuelle des habitants dans le nord du Territoire.

Les cercles de Sokodé et de Mango représentent 433.000 habitants, soit 58 % de la population du Territoire et ne participent actuellement que pour une part infime dans le mouvement des échanges. De plus, sur ces 433.000 habitants, 187.000 Cabrais-Lossos sont entassés sur un espace tellement restreint que la densité de la population y atteint 62 habitants au km² et que la terre, très appauvrie et de qualité insuffisante ne peut pas les nourrir suffisamment ; or les Cabrais sont parmi les populations noires les plus travailleuses et l'expérience est faite de ce qu'ils sont capables de produire lorsqu'on leur donne des terres à travailler.

En effet 14 villages entre Atakpamé et Sokodé ont été créés depuis deux ans avec des Cabrais qui ont consenti à émigrer et justement sur le parcours du futur chemin de fer. Or ces Cabrais ont complètement transformé la région jadis inculte et leurs cultures s'étendent sur des espaces énormes, quadruplent au moins de la surface nécessaire à leur alimentation et à leur entretien seul.

Les autres populations : Cotokolis, Bassaris, Mobas etc... ont eux des terres en quantité suffisante ; mais les frais de transport élevés font qu'ils renoncent à s'intéresser à des cultures d'exportation.

En évaluant à 500 Frs le coût de la nourriture et de l'entretien moyen d'un Cabrais, qu'actuellement il produit juste, il n'est pas téméraire d'escompter que, lorsqu'il aura des terres à sa disposition et la possibilité d'écouler ses produits à un taux rémunérateur, sa production sera doublée, soit environ 95.000.000 frs.

Pour les autres populations admettons que l'augmentation de leur production ne sera que de la moitié soit 250 frs, et ne tablons que sur les populations rapprochées de Sokodé : Cotokolis et Bassaris (102.000 habitants) cela

représente encore 25.000.000 de produit d'échange, soit 120 millions en tout. Le prix moyen du kilo emporté a été de 3 frs (cela représenterait donc environ 40 mille tonnes à la descente sur le parcours total de 360 kms. L'enrichissement des indigènes les amènera fatalement à augmenter leur bien-être en achetant divers produits qui formeront le trafic à la montée et que l'on peut évaluer à la moitié, soit 20.000 tonnes environ.

Le prix moyen du transport d'une tonne klm de marchandises était en 1927 de Of. 56, le tout donnerait une recette de 60.000 x 360 x 0,56 : 12.100.000 environ.

(Suit une prévision de l'augmentation du trafic voyageurs : manoeuvres originaires du nord travaillant au sud, marchands ambulants, haoussas avec leurs charges. Surcroît de recette escompté 6.177.000 frs)

La recette supplémentaire sera donc de ... 6.177.000 qui ajoutés aux 12.100.000 de recettes marchandises et aux 1.540.000 de recettes totales actuelles de la ligne Lomé-Atakpamé, donnera une recette totale de 19.817.000 frs environ.

Or tous les prix viennent d'être augmentés de 10 % et sont encore très inférieurs à la parité des tarifs or d'avant guerre qu'ont seuls atteints les tarifs du Dakar - Saint-Louis, ce qui laisse une marge sérieuse d'augmentation possible.

Il faut donc tabler sur une recette, aux prix nouveaux actuels de 19.817.000 + 10 % = 21.800.000 Frs, soit une recette kilométrique de

$$\frac{21.800.000}{360} = 60.600 \text{ Frs}$$

Or le coefficient normal d'exploitation correspondant à une recette kilométrique de 60.600 Frs est de 59,7 % donnant un chiffre de frais d'exploitation de 35.800 Frs et un bénéfice d'exploitation de 24.800 Frs, soit pour la ligne Lomé-Sokodé un bénéfice d'exploitation de 24.800 x 360 = 8.928.000 Frs permettant d'amortir très facilement les dépenses de premier établissement.

Lomé, le 19 décembre 1928
Le Chef du bureau des finances

ANNEXE III

Au sujet du climat psychologique dans lequel s'effectuait le départ pour l'émigration administrative.

Extraits du "Rapport de Mgr. Joseph STREBLER
à Monsieur le Gouverneur NOUTARY
Commissaire de la République au Togo, à Lomé".

"Objet : Main d'oeuvre et émigration cabraises."

Sokodé, le 10 avril 1944

Monsieur le Gouverneur,

Le 12 mars dernier vous m'avez invité à vous soumettre un rapport au sujet de la déportation de la main-d'oeuvre cabraise et losso pour les mines d'or du Dahomey.

Permettez-moi, Monsieur le Gouverneur de vous donner simplement mon opinion privée au sujet de la réquisition de la main-d'oeuvre et des émigrations cabraises en général, sans m'arrêter particulièrement au cas spécial des mines d'or que je ne connais pas assez.

Pour de multiples raisons d'ordre social et humanitaire, la déportation même temporaire des populations, contre leur gré, dans un pays étranger est un mal et on n'y devrait avoir recours que quand le bien commun l'exige.

Au pays Cabrai-losso, la déportation et l'émigration forcée ont été pratiquées depuis de nombreuses années et cette méthode tend actuellement à nous aliéner sérieusement la sympathie de nos populations et à nuire gravement à nos propres intérêts, car elle pousse nos gens à haïr l'Administration française et à s'évader en Gold-Coast. Notre population est foncièrement hostile à toute déportation et condamne absolument la méthode actuellement employée pour désigner les partants.

I - La déportation est actuellement contraire à nos intérêts.

Le R.P. Brungard, le missionnaire en charge à Niamtugu, qui vit dans le pays depuis 13 ans et qui est le seul Européen à parler les deux langues de cette région, constate que les gens sont de plus en plus mécontents et il attribue à ce mécontentement, croissant de nombreux départs pour la Gold-Coast, départs qui vers l'époque redoutée des déportations et des émigrations ordinaires - en Novembre et Décembre - prennent le caractère d'une véritable fuite.

(Suit une description du courant d'émigration vers la Gold-Coast).

A mon humble avis, Monsieur le Gouverneur, ce serait faire de la bonne politique française et sociale que de laisser les esprits se calmer afin que la confiance puisse renaître. Dans ce but, pendant quelque temps, aucune déportation ni aucune émigration forcée ne serait à recommander. Il y a du travail sur place : l'effort de guerre demandé aux cultivateurs et l'entretien des routes exigent tous les bras valides du pays.

II - Plus de méthode pour désigner les partants

Il n'est pas impossible que la manière dont le choix des partants est fait ne soit quelquefois en partie responsable pour le mécontentement et l'opposition que l'on constate.

A mon avis, ce choix est trop laissé à l'initiative des petits chefs de village et même des chefs de quartier et des policiers, qui sont enchantés d'avoir cette occasion de se débarrasser de leurs sujets moins souples et d'assouvir ainsi des vengeances personnelles. La manière d'agir de certains chefs en 1943 nous amène à cette constatation. Aucune considération humaine ne compte pour eux. Tout jeune homme qui a le malheur de déplaire à un de ces petits tyrans est mis d'office sur la liste des partants au prochain convoi, et il est dirigé au hasard de la demande, soit sur un village d'émigration, soit sur un chantier de travail rémunéré, loin du pays. En cas d'hésitation c'est la cravache et d'autres moyens semblables qui font plier les natures les plus revêches.

La déportation du 14 février 1944 a eu le malheur d'avoir été précédée en décembre 1943 d'un départ important de jeunes recrues (familles de jeunes mariés) pour l'Emigration de la Subdivision de Sokodé. La panique qui se manifesta quand le nouvel ordre de départ arriva, cette fois pour le Dahomey est partiellement due à la proximité du départ précédent : le mécontentement causé par ce départ n'était pas encore dissipé quand cette nouvelle levée d'hommes mariés vint encore l'aggraver. J'ai vu moi-même dix partants chrétiens (sur 40 appelés) en route pour Lama-Kara et Diougou : Ils étaient entièrement découragés et démontés. Ils étaient unanimes à blâmer la conduite inutilement sévère de leur policier de Siou, qui les a pourchassés sans pitié, refusant même à plusieurs la permission d'emporter une petite réserve de nourriture pour la route. (...)

Sur dix partants, deux seulement savaient, lors de leur passage à Yadé, qu'ils partaient pour le Dahomey. Les autres croyaient qu'ils devraient aller à "Chra", ou dans un village d'émigration et ils ignoraient s'ils reviendraient jamais au village natal. A mon avis, recruter les gens dans de telles conditions est une faute psychologique qu'on doit éviter. Si on avait informé ces gens proprement (...) le départ eût été moins tragique, et le policier à la cravache eût pu rester chez lui - on se servir de son instrument simplement comme insigne

inséparable de sa dignité. L'autorité des petits chefs est trop souvent tyrannique sans raison et leur maladresse, très souvent porte seule le blâme de beaucoup d'histoires regrettables. Il me semble que la désignation des partants devrait être le résultat d'une décision motivée et que le chef du village ne devrait avoir que voix consultative dans cette affaire.

(Suit un éloge du programme de colonisation agricole, puis une demande d'exemption temporaire en faveur de certaines catégories de chrétiens).

Je tiens à profiter de cette occasion pour louer hautement devant vous la bonne volonté, la bienveillance et le dévouement admirables de Monsieur le Commandant du Cercle du Nord et de Messieurs les Administrateurs des quatre subdivisions.

Avec des hommes de cette trempe, je ne prévois pas de difficulté sur cette question. Cependant, j- suis convaincu que sur une question aussi grave que celle que je soulève, ces Messieurs autant que moi-même désireront que la ligne de conduite soit tracée par le Chef lui-même.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Signé : J. STREBLER

Préfet Apostolique de Sokodé

ANNEXE IV

Au sujet de l'organisation matérielle de l'émigration administrative

" Lettre de l'Administrateur Commandant le Cercle de Sokodé
à Monsieur le Chef de la Subdivision de Lama-Kara

Sokodé, le 15 décembre 1927

Comme suite à mon 789 du 24 novembre adressé à Monsieur le Commissaire de la République et dont je vous ai envoyé copie pour information, j'ai l'honneur de vous donner ci-dessous des instructions complémentaires en ce qui concerne les Villages Cabrais d'émigration à créer en 1928 :

1°/ Village Losso d'Agou - J'ai averti le Chef-lieu que vous mettriez en route 100 individus, femmes et enfants compris, le 3 janvier prochain.

2°/ Villages d'émigration du Cercle d'Atakpamé - L'Administrateur de cette Circonscription a demandé :

a) 250 hommes et 125 femmes environ pour la création de nouvelles agglomérations ;

b) 60 hommes et 20 à 25 femmes pour renforcer la population des villages de Tsagba et d'Adakakpé qu'il a fondés cette année.

Il serait heureux d'être prévenu de l'arrivée de ces contingents 15 jours à l'avance.

Je vous serais reconnaissant de lui donner satisfaction

Tous les Cabrais et Lossos destinés aux Cercles du Sud devront emporter des vivres pour le voyage et si possible partir avec une petite somme d'argent.

3°/ Par lettre 2115 du 4 décembre, Monsieur le Commissaire de la République vient de me faire connaître que le crédit qui sera alloué à Sokodé pour les villages à créer en 1928 dans le Cercle sera de 60.000 frs. L'installation d'un Cabrais revenant environ à 150 francs, c'est donc 400 hommes que nous pourrons établir dans les régions désertiques de la Circonscription. Or aux termes de ma Lettre sus-visée dont les propositions ont reçu l'approbation, les villages à créer sont au nombre de neuf ainsi répartis : Koutaho un à Boussalo Lama-Tessi un près de Yaré-Yara - Kodjéné deux : un près de Kolonabois, un près de Djabatauré. Ssundina un à Ayengré - Tcharé un à Kaniaboa - Ssiou un à Tigbada - Niamtougou un près de la frontière d'Atakpamé - Défalé un au même emplacement.

Nous aurons donc des villages de 30 à 50 hommes en raison du chiffre maximum à ne pas dépasser. Je vous laisse le soin de fixer le nombre d'individus à fournir par chaque Canton. Vous pouvez mieux le faire que moi connaissant plus

par le détail les volontaires pour l'émigration. Je souhaiterais toutefois que les nouveaux villages aient au minimum 30 individus. Ces gens devront être rassemblés au début de Janvier pour qu'ils aient le temps de construire les cases avant les premières pluies.

Il demeure bien entendu que tous les indigènes de chacun des nouveaux villages seront pris dans un même Canton ; l'agglomération ainsi formée conservant l'attache du Canton originaire. Avant leur départ, les individus de chaque agglomération désigneront parmi eux un Chef qui sera nommé avec votre assentiment celui du Chef de canton et celui du Chef de province. L'homme ainsi désigné sera responsable des gens de son village vis-à-vis de son Chef de Canton.

Vous ferez savoir aux indigènes s'installant dans le Cercle de Sokodé que je leur donnerai au passage des plants d'ignames de façon à ce qu'ils puissent les mettre en terre dès leur arrivée et en avoir une récolte au cours de l'année 1928.

Les émigrants devront tous emporter une houe et une petite hachette indigène. Ils devront se munir d'une charge de vivres pour assurer leur alimentation pendant les premiers jours de leur installation et les femmes qui les accompagneront devront emporter avec elles les ustensiles en terre nécessaires à la préparation des aliments du groupe.

Vous aurez à prévoir dans chaque canton créateur de nouveaux villages, les dépôts de vivres destinés aux émigrants et qui seront faits à proximité immédiate des routes carrossables de façon à ce que je puisse les faire prendre par camion au fur et à mesure des besoins. Il serait même souhaitable de pouvoir en faire transporter deux ou trois jours avant le départ de façon à être assuré de ne pas manquer de vivres. Vous aurez également à prévoir la fourniture des semences suivantes : petit mil blanc, arachides, haricots noirs, pois de terre, gombos, petit mil rouge, le reste (riz, sorgho, maïs, piment) leur sera fourni par mes soins.

Il serait désirable que les émigrants soient visités sur place par Monsieur le Médecin, Chef de la Subdivision Sanitaire de façon à ne pas laisser partir des individus tarés ou trypanosomés.

Vous voudrez bien dans une réunion de Chefs leur faire part du contenu de mes instructions pour que ceux-ci connaissent les mesures prises et rassurent ensuite dans les villages les vieux qui craignent toujours de voir partir au loin leurs enfants. Vous insisterez spécialement sur ce fait que les nouveaux villages ainsi formés continueront à dépendre du Canton originaire et que les palabres, surtout celles relatives aux femmes seront toujours soumises au Chef de Canton. Il faut que les Cabrais-Lossos une fois installés dans leurs nouveaux emplacements continuent à se sentir solidaires de leur agglomération d'origine et qu'ils soient prévenus à l'avance qu'ils auront toute liberté de retourner

ensuite visiter leurs parents en pays Cabrais lorsqu'ils le désireront ou qu'ils auront besoin de s'y rendre pour affaires.

Je vous serais reconnaissant de m'accuser réception de ces instructions de me rendre compte de toutes les mesures de détail que vous aurez prises pour assurer la descente de ces Cabrais-Lossos que je désirerais voir achever au plus tard le 10 janvier .

Signe illisible

(Annotation de la main du Commissaire de la République Bonnacarrère)

Bien. Mais il faut préciser aux administrateurs des Cercles de Sokodé et d'Atakpamé :

Les villages cabrais et lossos créés par l'Administration hors de leur pays d'origine dans les cercles de Sokodé et d'Atakpamé resteront sous le contrôle du chef de leur canton de provenance. Ce chef pourra les visiter et s'occuper des affaires intérieures du groupement pour la part qui n'incombera pas directement au chef du village. Il pourra recevoir sur la proposition de l'Administrateur du lieu une part des remises d'impôt. Naturellement ce chef de canton devra pour toutes les affaires intéressant le village originaire de son canton agir d'entente avec l'Administrateur du lieu ou selon les instructions de ce dernier.

Il y aurait intérêt à ce que les villages prennent le nom de leur village d'origine précédé de l'appellation "cabrai" ou "losso".

Je ne verrais qu'avantage une fois formé le village des premiers immigrants à ce que vous autorisiez l'installation des familles qui suivraient, en soukhalas convenablement situées dans les environs du groupe central...

ANNEXE V

Au sujet des conditions d'émigration et d'installation au cours de la première phase de la Colonisation Cabraise (1932).

Récit de Sondo, Chef du village de Boou (Moyen-Anié), août 1968.

"A l'époque où l'on est venu nous chercher je me trouvais dans les champs sur l'autre rive de la Kara. Ceux qui cultivaient à cet endroit ne revenaient pas chez eux pendant toute la saison des pluies car la rivière était grosse ; ils ne reparaissaient à Yadé que pour prendre de la farié de temps à autre.

Dans mon champ, j'arrachais hanom - cette plante gluante dont les pépins sont bons dans la sauce - attendant une paysanne qui devait battre les fruits pour en prendre les graines.

Une femme est alors venue me trouver. En pleurant elle m'annonça que j'étais désigné. Autour de moi les autres m'exhortaient à me sauver, mais je dis "je veux bien aller là où l'on m'emmène".

Dans la même journée, je suis parti et suis arrivé dans ma maison. Je n'avais pas encore bu que le policier du chef de canton est venu me chercher. Je l'ai immédiatement suivi chez le chef.

Lorsque je fus arrivé chez lui, le chef ne m'a pas parlé. Il sortit de sa chambre et le policier lui dit : "Je l'ai amené". Le chef lui répondit : "C'est bien, laisse-le aller. Il reviendra demain". Le lendemain il me dit "Tu es venu. Va te préparer on va t'emmener dans la brousse. Tu vis derrière la Kara et quand on appelle des gens pour les travaux, on ne te voit jamais". Je répondis "Bien, je m'en vais".

A cette époque, lorsque le policier nous faisait savoir que l'Européen avait besoin de nous et que le chef de canton nous expliquait qu'on allait nous installer, beaucoup protestaient, beaucoup disaient "Je ne veux pas"; mais il n'était pas besoin de les battre ou de les attacher : le chef disait "Je veux, tu iras". Si quelqu'un se sauvait on prenait son frère ou son cousin à sa place.

Au départ nous étions donc trois groupes, ceux de Yadé, de Tcharé et de Boou. Quand tous furent prêts nous avons marché à pied jusqu'à Lama-Kara. Alors on a appelé les gardes ; un devant, un derrière et en route.

Nous avons mangé à Bafilo et dormi à Aledjo. Nous avons passé la nuit suivante à Kédéa, puis à Sokodé, Yaré, Aou, Ayengré, Sotouboua, Tchébébé, Blitta Agbandi, Langabou et Nyamassilé. Là nous avons pris la piste d'Akaba (1) et sommes parvenus ici. Chaque nuit on nous donnait un logis, c'était soit la maison

(1) Les Losso qui avaient fondé l'année précédente Soussoukparo, le village voisin, avaient parcouru cette dernière étape de nuit : en les désorientant leurs responsables diminuaient les risques ultérieurs de fuite.

d'un habitant sur la demande du garde, soit une case de passage (malaké) - il y en avait plusieurs dans chaque village, construites par ordre du Commandant.

Arrivé sur place j'étais content. D'abord il y avait déjà un hangar fait par l'Européen. Là nous vivions en groupe, ceux de Boou et de Tcharé ; ceux de Yadé avaient été mis à part sous un autre hangar. Il y avait un garde à chaque extrémité.

Plus tard on nous a construit trois hangars semblables (pour Yadé, Tcharé et Boou) c'est à dire à toit de paille et sans mur ; seulement de la paille protégeait le bas. Nous y dormions bien.

Et puis il y avait des tas d'ignames pour nous ; c'était un garde qui devait les distribuer. Si vous aviez une femme on divisait l'igname en deux une moitié pour vous , l'autre pour Madame ; si vous aviez cinq enfants on divisait l'igname en cinq. Mais il y avait plus de célibataires que de mariés. Le reste de la nourriture se composait de piment, d'huile de palme et de sel ; pas de céréales ni de viande. Aux premières pluies seulement nous avons reçu du sorgho.

Enfin un garde a désigné à chacun sa place pour construire sa maison, d'abord en paille. En suivant une ligne on a fixé l'écartement en comptant les pas ; à chaque nombre on plantait un piquet. On était classé par quartier du village d'origine.

Aux premières pluies nous avons reçu les semences. Chacun exploite la terre devant son habitation, mais c'était seulement pour le maïs et le sorgho sur des parcelles de taille moyenne. Pour l'igname tous les gens de Boou avaient un seul immense champ. C'est le garde qui avait fait mettre tous les collets dans un champ commun. Lorsque les ignames furent mûres le chef du village surveilla la répartition. C'est seulement la seconde année que chaque cultivateur put vraiment défricher de très grands terrains.

En ce temps-là, les rails arrivaient déjà après Soussoukparo ; Ceux d'entre nous qui voulaient s'engager sur le chantier en avaient le droit, à condition de revenir chaque soir dans le village. Lorsque nous sommes arrivés, le chemin de service était déjà fait, il fallait seulement le nettoyer, mais pour cela on ne nous payait pas".

ANNEXE VI

Au sujet de l'immigration spontanée

Circulaire aux commandants de Cercle de Lomé, Anécho, Klouto et Atakpamé (1).

Objet : Exode des Cabrais-Lossos

Lomé, le 2 août 1927

L'exode individuel et désordonné des Cabrais-Lossos dans les Cercles du Sud commence à prendre des proportions inquiétantes pour la stabilité de l'important groupe ethnique du Cercle de Sokodé, au moment surtout où de nouveaux villages cabrais sont sur le point d'être méthodiquement créés dans diverses régions.

Arrivés dans les Cercles du Sud, les Cabrais-Lossos émigrant individuellement échappent en effet complètement à tout contrôle, au paiement de l'impôt et forment une population flottante, vagabonde ne remontant même plus parfois dans leur contrée d'origine ou même gagnant le Gold-Coast où ils sont attirés par les gros salaires offerts.

Il en résulte, pour les chefs de village ou de canton de la région Cabrais-Losso la quasi impossibilité d'évaluer leur population et l'Administration locale éprouve les plus grandes difficultés à obtenir des recensements approximatifs.

Pour mettre fin à cet état de choses, je vous prie, de vouloir bien faire :

primo - procéder à un recensement des Cabrais-Losso se trouvant dans votre circonscription (manoeuvres ou ouvriers isolés d'une part, groupements stables déjà organisés et administrés régulièrement par vous d'autre part).

secondo - grouper les indigènes isolés en agglomérations régulières, avec des chefs de leur race que vous désignerez.

tertio - aviser les chefs des groupements autochtones qu'ils ne doivent pas accueillir dans leur village des Cabrais-Losso nomades sans vous en prévenir immédiatement afin que vous puissiez aussitôt les rattacher à un groupe.

Vous voudrez bien me rendre compte dans chaque rapport trimestriel sous

(1) Bien entendu les Administrateurs ne purent appliquer cette circulaire. Ce document révèle seulement l'ampleur du mouvement spontané et la contrariété qu'il provoqua chez les responsables de la Colonisation Cabraise alors en butte aux réticences des émigrés d'office.

la rubrique "Statistique et Recensement" des résultats du recensement prescrit et des mesures que vous prendrez en la circonstance. Ces renseignements seront, par mes soins, communiqués au Commandant de Cercle de Sokodé qui pourra ainsi plus facilement contrôler l'élément nomade de la population de son cercle.

Le Commissaire de la République :

signé : Bonnecarrère

IIIe PARTIE

LES POTENTIALITES DE LA COLONISATION AGRICOLE AU CENTRE-TOGO

La physionomie générale de la colonisation agricole kabrè-losso s'esquisse progressivement : les contrastes observés au Togo dans les données humaines à l'échelle régionale entre le 10e et le 7e parallèles autorisent et prescrivent même un réajustement du peuplement dans ce cadre physique relativement homogène. Malgré son caractère autoritaire l'initiative prise autrefois par le pouvoir d'organiser le transfert d'une part de la population paléonigritique devait par la suite susciter un actif courant d'émigration spontanée. Ainsi se trouva considérablement accélérée la conquête des terres neuves du Centre-Togo, désormais mises en valeur avec décision par les Kabrè-Losso, paysans énergiques, traçant leurs terroirs à larges traits.

Si l'exposé des situations et des faits précédant l'établissement des immigrés a permis de résoudre plusieurs questions posées par l'examen préliminaire des documents de base - en particulier celle de la dualité des nouvelles structures - une troisième phase d'analyse est nécessaire pour approfondir autant que possible notre connaissance et notre compréhension de la colonisation agricole kabrè-losso. Cette dernière partie dégagera systématiquement les caractéristiques principales du phénomène et devra à l'aboutissement laisser deviner les directions de son évolution, au moins à moyen terme. Un tel objectif exige la modification des moyens de recherche employés ci-dessus pour l'étude de la zone d'immigration et la généralisation des méthodes d'enquête mises en oeuvre au pays d'origine, à savoir une investigation conduite au contact étroit des immigrés et une prospection en vue de déterminer des données chiffrées sur des bases restreintes mais sûres.

Ier CHAPITRE : PERMANENCE DE LA PERSONNALITE ETHNIQUE

a) La règle du groupement suivant le lieu d'origine

Sur les indications du Recensement de 1958-1960 nous avons remarqué plus haut que le secteur de Sotouboua excepté, il n' existe pas au Centre-Togo de régions de colonisation ethniquement homogènes, les Kabrè et les Losso ayant occupé simultanément la plus grande partie de la zone d'immigration. Par contre à l'échelle du village la tendance au regroupement selon l'appartenance à l'une ou l'autre ethnie s'affirme nettement (1) ; les nouveaux venus ont-ils dans la mesure du possible tenté de conserver leur environnement humain traditionnel ? S'il s'agit véritablement d'un parti pris, nous accorderons à ce trait de la mentalité de l'immigré l'importance qui lui revient car ses effets ne devraient pas manquer de se faire sentir dans maints domaines.

Il est donc intéressant d'examiner et de préciser cette hypothèse de la fidélité des Kabrè-Losso transplantés à leur milieu d'origine. Les bases d'observation les plus adéquates sont, pour le cadre de référence d'origine, le "tèto" (2) plus particulier que l'ethnie, et, pour le cadre d'immigration, le village et ses nombreuses subdivisions. Le relevé cartographique de la provenance des habitants effectué pour des agglomérations de types très différents met en lumière un principe essentiel de la colonisation kabrè-losso : le groupement selon l'origine.

L'exemple de Déréboua que nous avons choisi (fig 25) représente à cet égard le cas le plus courant rencontré dans la région de Sotouboua, celui d'une localité exclusivement kabrè où peuvent figurer deux ou même trois cantons du Nord mais où d'ordinaire un seul d'entre eux domine. Il est de règle que les immigrants s'y rassemblent suivant leur provenance formant alors deux ou trois quartiers ou groupes de quartiers qui malgré leur fréquente contiguïté se distinguent nettement sur un schéma. Puisqu'il s'agit dans ce cas de villages de création officielle on serait tenté de croire que cette disposition reflète seulement les directives d'une Administration soucieuse de ne point occasionner aux paysans d'inutiles bouleversements. De fait dans le premier lotissement sommaire en parcelles qui détermina le plan initial de construction le garde

(1) cf p. 30

(2) Les limites et l'appellation du "tèto" sont dans la plupart des cas celles du canton ; deux exceptions de taille : le canton de Niamtougou comportant six "tèto" (Kouka, Baga, Niamtougou, Ténéga, Yaka et Agbandé) et celui de Lama-Tessi réunissant une douzaine de "tèto" (Assiré, Konfess, Farendé, Kagnissi Koudé, Pagouda, Pessaré, Tchikaoua, Somdé, Songdè, Tcharè). (cf. note (1) p. 17).

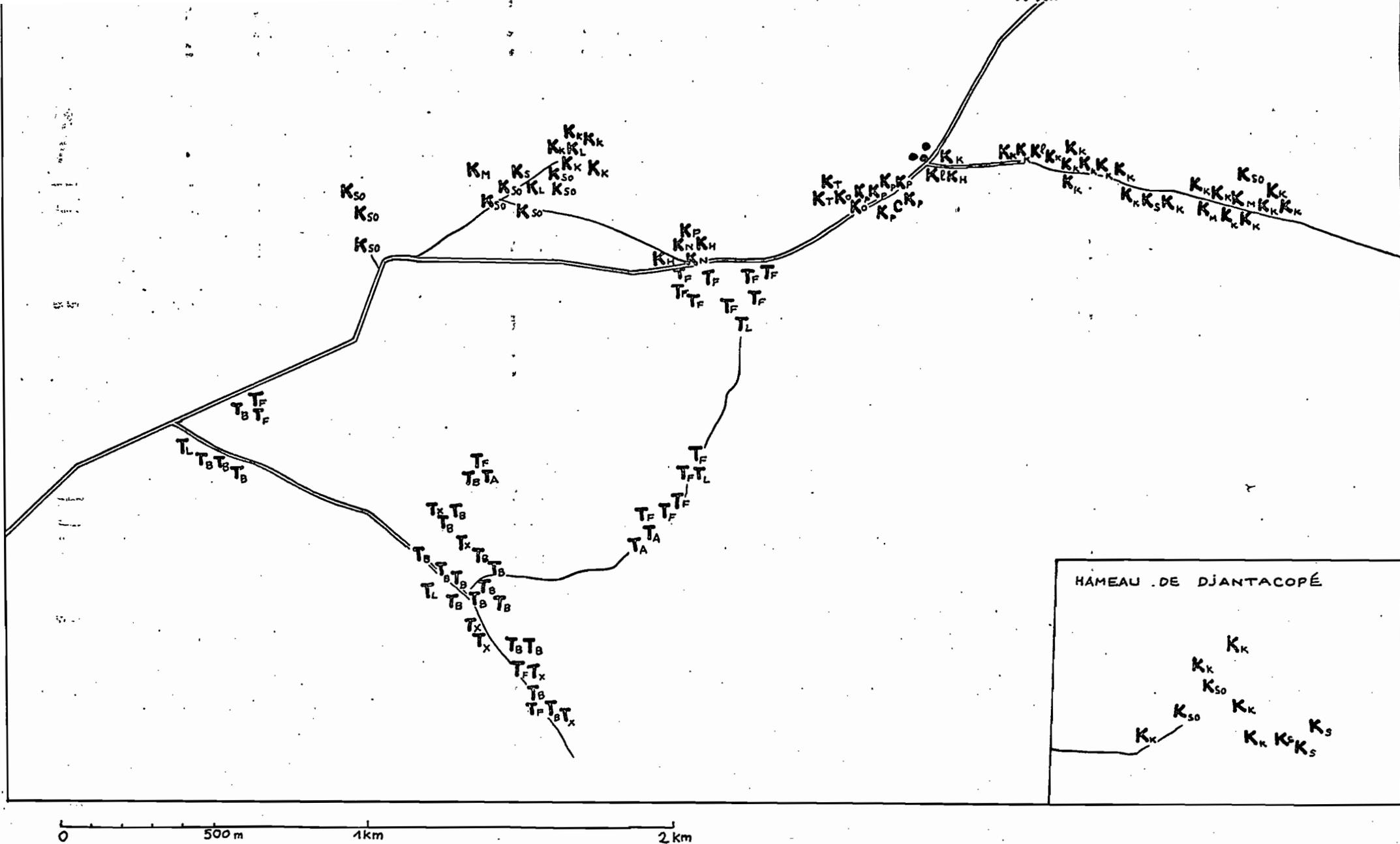


FIG 25. ORIGINE DES CHEFS DE FAMILLE DU VILLAGE DE DÉRÉBOUA (Zone sept.)

LÉGENDE

- K** = "Têto" de Kouméa
quartiers de Kouméa : so = Songdé, m = Mandela, l = Lohou, s = Sédema, k = Karè, p = Kpadaïo, n = Nam, h = Houdé, t = Tchoidé, l = Lacoua
- T** = "Têto" de Tchitchao
quartiers de Tchitchao : l = Lohou, b = Bohou, a = Hazé, f = Fatou, x = autres quartiers
- C** = "Têto" de Tchare
o = ethnie kotokoli

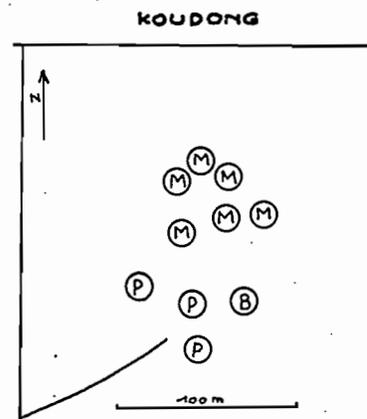
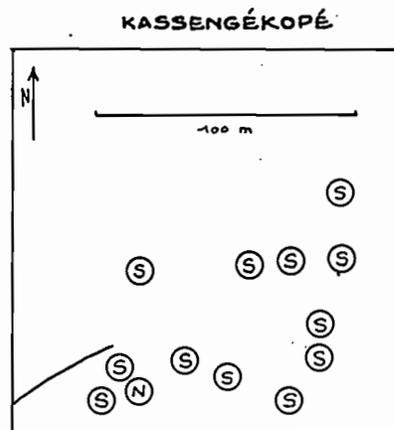
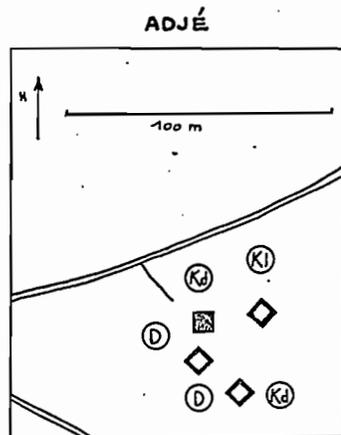
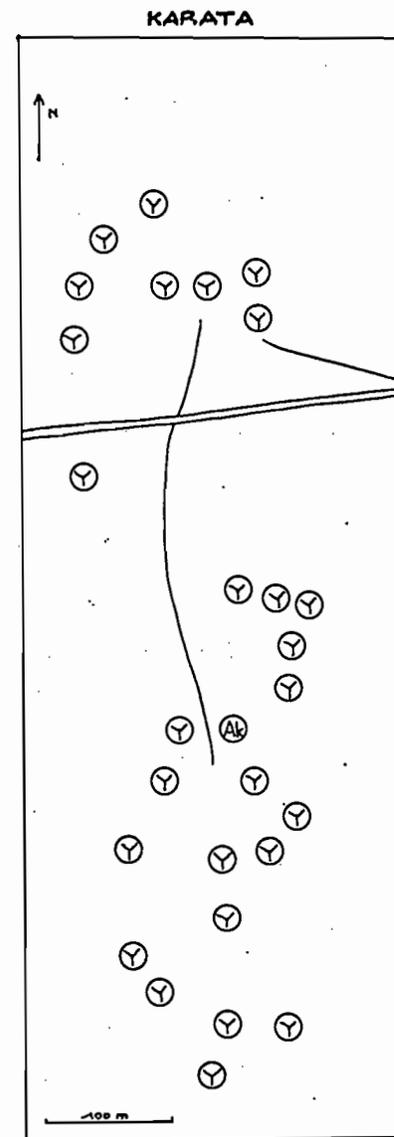
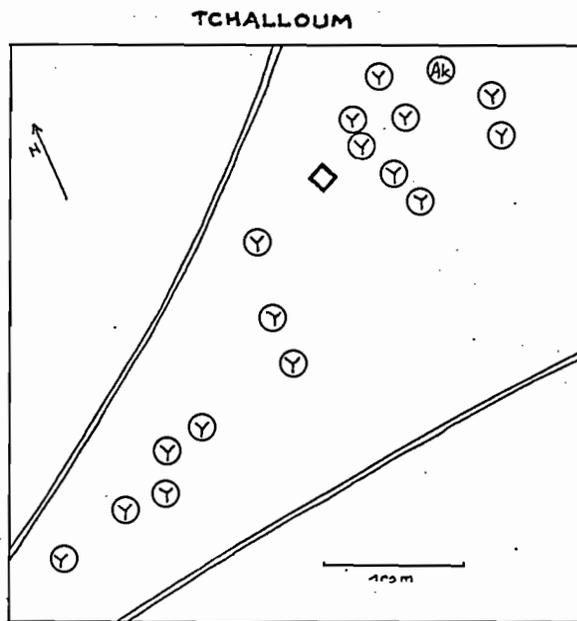
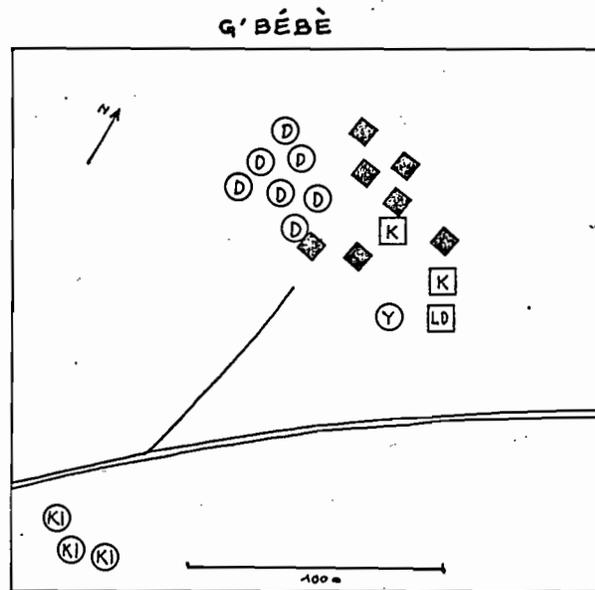
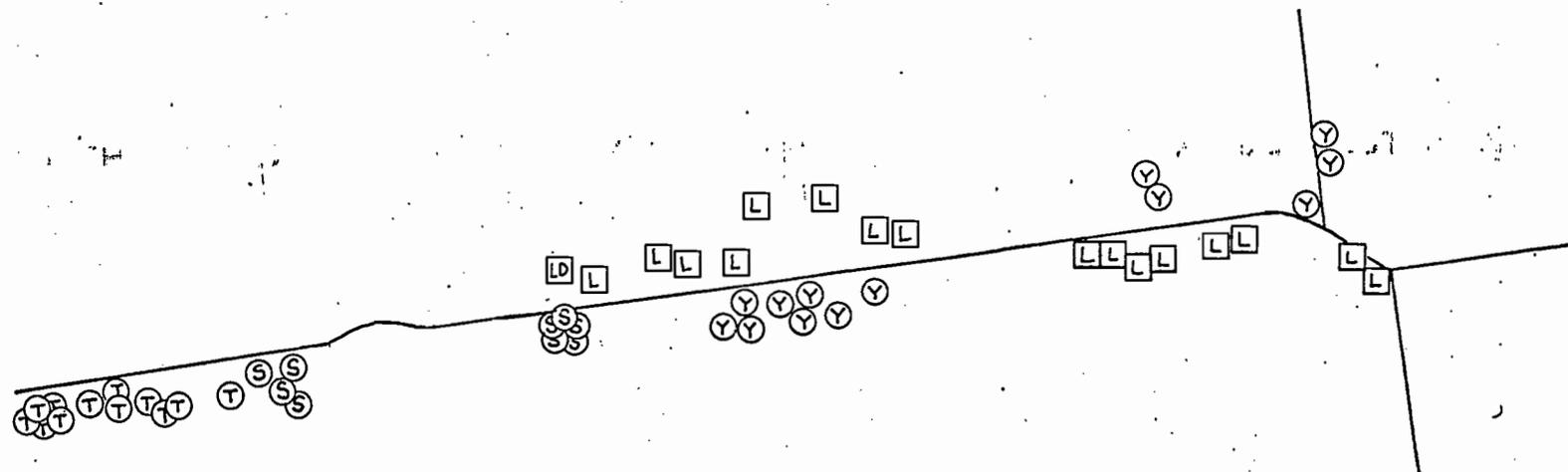


FIG 26. ORIGINE DES CHEFS DE FAMILLE DES HAMEAUX DE G' BÈBÈ (zone Mérid)

LÉGENDE

□ Kabrè,	○ Losso,	◇ Descendants d'esclaves kabrè,	◊ Ifè (Niania),	◻ Fon.
Origine des Kabrè: K: Kétao, LD: Lama-Dissi.				
Origine des Losso: - Y: Yaka, Ak: Agbandé				
- Lamba de	D: Défalé,	K: Kadjalla, Kd: Kandé,	S: Siou, N: Niamtougou, B: Baga, M: Massédema, P: Pouda.	

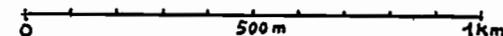
FIG. 27



ORIGINE DES CHEFS DE FAMILLE DU LAYON "DU KM 17" DE LA ZONE "A" DE L'EST-MONO

LÉGENDE

- Kabrè ○ Losso
- Origine des Kabrè : L Landa, LD Lamadissi
- Origine des Losso : Y Yaka
 : Naoudéba de : T Ténéga, S Siou



Kabrè lui-même évitait toujours de mêler des gens de "tèto" différents. Ainsi lors de la création de Déréboua, en 1942, les habitations des familles de Tchitchao furent alignées sur le bord méridional de la piste, en face de celles de Kouméa. Mais cette séparation correspondait exactement aux aspirations des intéressés car ils l'accentuèrent au cours de leurs déplacements ultérieurs : les gens de Tchitchao se trouvent aujourd'hui à 1 km environ de leurs anciens vis-à-vis, excepté un petit groupe fixé par le voisinage du zongo. Dans cette région de Sotouboua de gros centres comme Kazaboua, Bofouloum, Kaniamboua, Ayengré ou Yaocopé sont d'ailleurs d'origine unique. En descendant vers le sud on ne trouve plus de localité d'importance comparable qui se soit formée à partir d'un seul "tèto" du pays d'émigration - par exemple, Assoumakodji vient de Baga, Siou et Défalé ; Agodjololo de Yaka, Agbandé et Défalé ; Adanka de Siou, Ténéga, Baga, Niamtougou, Anima, Yaka et Agbandé - mais dans l'agglomération les paysans provenant de chacun de ces "tèto" se répartissent toujours en autant de quartiers.

Dans les petits villages et les hameaux qui caractérisent l'habitat immigré de la zone méridionale on aperçoit toujours très distinctement le regroupement par canton d'origine. Ici cependant, l'administrateur colonial n'intervenant pas pour limiter le nombre des pôles d'attraction, personne ne joua son rôle de "rassembleur" ; les différents groupes prirent alors leurs distances les uns à l'égard des autres. Dans le cadre de ces collectivités restreintes une relative homogénéité est d'ordinaire aisément réalisable. Le cas de Gbébè et des localités losso environnantes dont il a permis l'établissement (fig. 26) nous a paru propre à illustrer la façon dont se traduit le désir réel que manifestent les immigrés de se retrouver entre paysans déjà voisins en pays natal ; il faut souligner que dans cette région peuplée d'éléments très divers on ne saisit cette réalité qu'au niveau d'ensembles d'une ou deux dizaines de familles. Gbébè et Adjé, villages-hôtes fondés par des Ifè ou leurs anciens esclaves assimilés, se situent sur un passage obligé (la route de pénétration vers l'est) et jouent en quelque sorte le rôle de places d'attente où les arrivants demeurent avant de réunir un nombre suffisant d'immigrants venus d'un même "tèto" pour pouvoir former une agglomération séparée. A Koutong, hameau voisin, apparemment composite, tous les habitants sont de langue naoudé et proviennent de cantons limitrophes de même qu'à Kassengékopé. En effet chez les Losso, des mélanges se remarquent assez fréquemment entre Naoudéba de "tèto" différents, entre gens de Yaka et d'Agbandé, entre Lamba ou même parfois entre ces trois familles. L'aspiration vers la spécificité ethnique paraît plus vive chez les Kabrè : dans un petit village ou un hameau, il est extrêmement rare de rencontrer des paysans venus de plusieurs cantons du Kabyè. En l'état actuel de la connaissance ethnologique de la zone d'émigration cette différence de comporte-

ment ne peut recevoir aucune explication satisfaisante ; il est vrai qu'elle est peu considérable : le principe de la référence à l'origine reste largement valable pour l'agencement des agglomérations losso comme pour celles des Kabrè.

Alors qu'un coup d'oeil synoptique, une statistique régionale pourraient faire croire à un brassage de tous les éléments paléonigritiques, on aperçoit en observant de près leur disposition qu'en fait les émigrés répugnent à s'isoler de leurs frères de coutume. Profonde hétérogénéité d'origine dans l'ensemble, pureté dans le détail ; le terme de "mosaïque" cité par J.C. PAUVERT (1) décrit le mieux cette organisation complexe. Dans la diaspora kabrè-losso du Centre-Togo, chacun des quelques vingt-sept "teto" du Nord est ainsi représenté par un certain nombre de points d'immigration - village entier, quartier ou simple "grappe" d'une dizaine d'habitations parmi d'autres. En voici plusieurs exemples : Les émigrés du "teto" de Kouméa forment pour moitié les centres de Kolonaboua, Sotouboua et Déréboua et en totalité les trois villages de Bodjondé, Kazaboua et Kaza situés à l'est de Tchébébé, on les rencontre aussi chez les Aniagan à Défalé et Tchangaïkopé et plus bas le long de l'Anié à Akaba et Palakoko ; c'est à Yaokopé, Kolonaboua (deuxième moitié) et Tapendé que résident surtout les gens de Landa ainsi qu'à Chra (le quartier fondateur) ; ceux de Tchitchao peuplent le secteur de Santé en pays bassari, la deuxième moitié de Sotouboua et de Déréboua, enfin à l'ouest de Chra, le village de Haïto et ses environs ; ceux de Soumdina sont à Ayengré et au sud de Blitta (Ouragni, Yalambia et Ye loun) ; le canton de Lama-Tessi a donné naissance à Yaré-Kabrè, à la succession Bofouloum-Titigbé-Sessaro (Est de Sotouboua) et à nombre de petites localités parsemées autour de Chra ; les émigrés naoudéba de Siou sont installés à Tigbada, Assoumakodji (un quartier) au bord de l'Anié en amont d'Akaba à Niama-Niama, Soussoukparovi et Dakrokonsou, ainsi que dans un quartier du gros village losso d'Adanka ; etc.

L'étroite affinité culturelle existant entre ces paléonigritiques du Nord Togo dont l'impression s'impose d'une extrémité à l'autre du pays d'origine (ets'accuse même dans les zones de colonisation agricole du fait de la confrontation avec des autochtones de civilisation différente) ne semble pas avoir créé un sentiment de communauté suffisamment fort pour rapprocher les individus et autoriser un véritable mélange. Cette affinité serait due aux conditions identiques de leur évolution historique plutôt qu'à une familiarité née de contacts habituels. Les conflits toujours renaissants entre groupes voisins et le défaut de structures collectives au niveau de la tribu ou même à celui des alliances

(1) Extrait du rapport d'un administrateur au Centre-Togo (cf. bibl. 81, p. 73).

militaires durables dénotent l'extrême cloisonnement du pays kabré et losso dans le passé. Chaque "tèto" vivait sur soi avec ses champs et ses santuaires, et l'usage du mariage intraclanique accusait ce repliement. Ainsi prirent naissance les multiples variantes qui malgré les courtes distances différencient aujourd'hui les coutumes et les langues de Lama-Kara à Boufalé et de Sara-Kawa à Massidéna. Fils de paysans qui au cours des générations n'avaient connu d'autre environnement humain que celui de leur étroit "tèto", les émigrants kabré-losso en se regroupant dans leur nouvel espace recherchèrent naturellement par priorité la compagnie de ceux qui du fait du voisinage d'origine leur étaient le plus proches par les habitudes, le parler et souvent la parenté.

Apparemment il ne s'agit pas d'un réflexe commandé par une certaine appréhension, pourtant assez normales chez de nouveaux arrivants en pays inconnu

on aurait assisté au cours des années suivant l'installation à un rapprochement et à un "mixage" progressif entre les branches de l'ethnie. Or les villages ont gardé leur pureté d'origine et la mosaïque a conservé son aspect contrasté. Pour en juger revenons à nos précédents exemples. En vingt six ans d'existence tout ce que reçut Déréboua en sus des immigrants des deux cantons d'origine fut un petit groupe de cinq Kotokoli (1) dont deux sont repartis et un jeune homme du village voisin de Kanyamboua (Kabré de Tcharé) qui accompagna sa mère venue épouser en seconde nocces un habitant du quartier Kpadaïo. La façon dont se sont progressivement formés les hameaux issus de GBèbè est également probante : La petite agglomération des Ifè Niania née à la fin du siècle dernier accueillit dès 1928 des saisonniers losso de Baga, Siou, Yaka et Défalé. Selon le processus habituel d'installation, ceux-ci se firent accorder les uns après les autres la permission de cultiver pour leur propre compte tout en demeurant à proximité de leurs patrons. Mais, le moment venu de s'établir aux alentours, ces premiers arrivés losso n'essaimèrent pas tous ensemble malgré l'intimité créée par plusieurs années de promiscuité ; ils se séparèrent selon leur lieu de naissance ; ainsi se fondèrent successivement et de plus en plus loin Kassengékopé (1933), Tchalloum, Koudong, puis Karata (vers 1953), tous ethniquement très distincts. Il ne reste auprès des Ifé qu'un reliquat composite et instable. Dans la zone "A" de l'Est Mono l'attrait des conditions d'accueil très favorables ménagées par l'Administration nuisit à une disposition des "colons" suivant le critère ordinaire ; de l'empressement des intéressés à s'approprier tous les lots il résulte parfois dans le détail un certain désordre ethnique. Sur la route principale ou sur le l'ayon Ogou I par exemple (2) on s'étonne de rencontrer fréquemment trois ou quatre émigrés de cantons différents placés côte à côte :

(1) Les habitants de la partie septentrionale du pays kotokoli - Aledjo et surtout Bafilo - dont la situation économique d'après l'aspect des photographies paraît souvent comparable à celle du Kabyè voisin émigrent aussi vers le Centre-Togo et parfois demandent asile à des Kabré : cela ne pose pas de problème car les hôtes n'ont pas à craindre l'invasion d'une masse excédentaire importante et savent que ces Kotokoli, moins grégaires qu'eux, se contentent de vivre en noyaux très restreints et épars.

(2) Extrait du rapport d'un administrateur au Centre-Togo (cf. Bibl. 81, p.73)

les agents des services de l'Agriculture ont installé les gens à la suite au fur et à mesure de leur présentation ; mais on distingue aussi notamment sur les layons de l'Ouest (km 12 et km 17, cf fig. 27) des séries de colons de même origine qui correspondent aux arrivées de convois officiels venus du Nord ou de groupes formés spontanément dans les régions d'immigration du Centre. D'ailleurs dans la mesure du possible les chefs de l'Est-Mono contribuent à renforcer l'homogénéité ethnique en choisissant des remplaçants parmi des individus de leur canton lors des successions en cas de vacance du lot.

Cette homogénéité ne découle pas seulement de l'origine des chefs de famille. Le choix des femmes se fait systématiquement au Nord, dans le "têto" natal. Le mariage intraclanique était autrefois une coutume impérative - d'innombrables conflits naquirent à la suite de la fuite d'une jeune fille dans le "teto" voisin - mais aujourd'hui tend à tomber en désuétude. Il est significatif que les émigrés, jouissant d'une plus grande liberté sociale, conservent scrupuleusement cette règle traditionnelle.

Tableau 15 : Origine des épouses en pays d'immigration

Villages	Nombre d'épouses originaires :			Total
	I du r ^o de "toto" que leur mari	II d'un autre "têto" de la même eth- nie	III d'ailleurs	
Déréboua				
quartier Kouméa :	117	6	0	122
quartier Tchitchao :	93	10	0	103
Baissankopé :	18	5	0	23
G'Bébè et environs :	123	0	0	123
Layon Km 17 (Est-Mono):	90	1	0	91
Total en % :	95	5	0	100

La seule observation de l'agencement des Kabrè-Losso au Centre-Togo nous permet de discerner un net refus des individus de se fondre en une masse immigrée. Ce réflexe de ségrégation surprend surtout dans les régions de colonisation spontanée ; on s'attendrait en effet à ce qu'accoutumés aux chemins de l'émigration par le travail saisonnier, expatriés de leur propre initiative et isolément, les arrivants prennent leur parti d'un mode d'existence

désormais plus ouvert. Mais ces paysans semblent disposés à élargir le moins possible le milieu quotidien de leur vie de relations, aussi étroit fût-il à l'origine, et cet état d'esprit particulariste pour se manifester dans le cadre restreint d'isolats n'en est pas moins systématique. Malgré l'apparence, le Centre-Togo ne se présente nullement comme un "melting pot".

b) Le maintien des relations avec le Nord

Ce souci de préserver l'identité ethnique se manifeste aussi dans le désir de maintenir des rapports personnels avec le pays natal. Les Kabrè-Losso gardent au Nord de solides points d'attache. Autrefois le jeune homme partait souvent pour le "Sud" comme on s'enfuit, démuné, sans avertir personne ; il obtient sans peine aujourd'hui le consentement de ses parents ; ceux-ci le conseillent, lui remettent ses outils et s'efforcent de réunir une petite somme d'argent ; mais de toutes façons, à moins qu'un grave conflit avec les siens ne soit cause de son départ, l'émigrant ne songe nullement à se dégager définitivement du réseau de liens familiaux et religieux où il se situait jusqu'alors. Toutefois, ceux-ci ne conservent leur réalité sur le plan social que par la fréquentation de la parentèle et sur le plan spirituel que par la proximité d'un certain nombre de "points de rencontre" - sites sacrés, prêtres voisinage des sépultures... Nous verrons comment les Kabrè-Losso du Centre-Togo ont su pour leur vie quotidienne pallier l'éloignement ; ils continuent néanmoins de ressentir profondément le besoin de contacts. Les retours coûteux et contraignants à maints égards prennent le plus souvent un caractère obligatoire à l'occasion d'un événement grave ou important : en cas de décès d'un proche survenu dans le village même ou au Nord, il faut "remonter" dans l'année pour la cérémonie commémorative ; l'état de santé d'un membre de la famille immigrée est-il sérieusement menacé ? Le voyage s'impose. Plus rarement un pèlerinage peut avoir pour objet un sacrifice ou la célébration d'une fête coutumière - passation de classe d'âge par exemple. Les raisons d'intérêt matériel n'interviennent qu'exceptionnellement. Voici les motifs invoqués dans 61 cas de retour du chef de famille : funérailles (32), maladie (9), simple visite (8), classe d'âge (4), sacrifices (3) divers (5). Le séjour est de toutes façons l'occasion de rencontrer parents et amis, au besoin de régler en commun quelque problème familial, et de procéder par acquit de conscience à des sacrifices sur les divers autels.

Parfois inquiet après une succession de présages funestes - rêves où figurent des défunts, cauchemars, mictions nocturnes, rencontre d'animaux de mauvais augure - ou bien à la suite d'une circonstance dommageable, l'homme part quelques jours, seul et précipitamment (1). Mais d'ordinaire le déplacement, prévu pour une durée de plusieurs semaines, se prépare à l'avance ; souvent la femme et quelques enfants y participent. Le cas échéant un manoeuvre provisoire est engagé pour assurer les travaux des champs; on choisit donc de préférence une période de faible activité agricole, en saison sèche entre la récolte du coton et les premiers semis, comme le fait ressortir un sondage sur 118 voyages individuels ou collectifs :

mois d'absence : J F M A M J J A S O N D
 nombre de cas : 11 15 31 20 12 6 9 8 1 1 1 3

Tableau 16 : Fréquence des retours au pays d'origine

Village d'immigration	I			II	
	nombre de cas	nombre moyen de mois depuis le dernier retour		nombre de cas	nombre moyen de mois entre le dernier et l'avant-dernier retour
Kolonaboua	5	20	} 20	5	26
Déréboua	5	10		5	14
Kazaboua	5	29		4	30
Blitta-Losso	5	50	} 38	5	47
Assoumakodji	5	50		5	36
Tcharé (Anié)	5	42		4	23
Yadé (Anié)	9	34		9	31
Est-Mono	3	19		2	28
Baissankopé	5	42		5	45
Hodé, Akakai	6	42		5	38
G'Bébè	5	29		5	46
Yotoyo	3	30		3	41

A la suite d'une enquête précise la fréquence des retours au pays d'origine s'avère moins élevée qu'il n'y paraît après une investigation superficielle. Le spectacle de l'incessante navette de camions aménagés pour le transport des personnes, où s'entassent familles d'émigrés et travailleurs saisonniers peut inciter l'observateur non averti à surestimer l'importance du mouvement de voyageurs. D'autre part les intéressés se plaisent à exagérer

(1) S'il estime compte tenu des autres nécessités qu'il importe de retarder le voyage, il fait le serment sous forme de prière de s'acquitter de ce devoir dans les meilleurs délais.

l'assiduité de leurs relations avec le Nord (1). La période moyenne entre deux retours peut être évaluée à trois ou quatre ans ; en fait elle varie beaucoup suivant les individus et présente d'une extrémité à l'autre de l'aire de colonisation une inégalité assez sensible. La fréquence plus élevée des voyages observée dans la région septentrionale (2 - 3 ans) (2) s'explique par la proximité de la zone de départ mais certainement aussi par la discrétion de l'influence autochtone car c'est à partir de Blitta - dès le premier contact avec les populations du sud - que l'intervalle entre deux voyages s'accroît pour fréquemment dépasser cinq ans. De la périodicité moyenne des retours et de l'effectif total des immigrants au Centre-Togo on déduit qu'environ 10 000 personnes reprennent chaque année le chemin du Nord.

Pour désigner ces séjours les jeunes francophones utilisent parfois le mot "ongé" ; le terme trouve évidemment son sens dans la cessation temporaire du travail et la joie des retrouvailles. Il semble pourtant que les Kabrè-Losso conçoivent le déplacement autant, sinon plus, comme une nécessité que comme un agrément. Plusieurs facteurs négatifs contribuent à créer cet état d'esprit : l'importance des dépenses occasionnées, le dérangement du voyage (3), la contrariété devant les demandes des parents, l'impression ressentie par les émigrés de ne plus retrouver leur place - on les classe désormais parmi les "étrangers" (égom) et ils doivent craindre certaines jalousies. De fait, ceux-ci s'estiment de moins en moins concernés par les problèmes de leur communauté d'origine, ainsi que le montrent le peu d'empressement qu'ils manifestent en général pour aider leurs proches demeurés au Nord et le manque d'intérêt qu'ils manifestent pour les champs qu'ils ont autrefois cultivés (4). Ces freins, du reste très compréhensibles, et l'absence d'une véritable solidarité matérielle mettent en valeur la persistance de liens essentiellement spirituels, fondés sur l'importance de la filiation familiale et de l'obéissance religieuse. Les retours périodiques sont donc l'effet d'une conscience de groupe singulièrement marquée ; permettant une régulière réimprégnation ethnique, ils assurent le maintien d'un profond sentiment d'appartenance.

(1) Cette tendance se manifeste ici dans la distorsion entre les deux séries de résultats du tableau 16 : dans les moyennes on devrait obtenir $II = I \times 2$. Seule explication valable de cette anomalie : les interrogés ont rapproché volontairement ou non la date la plus ancienne, moins contrôlable et moins précise dans leur souvenir, peut-être pour se donner bonne conscience.

(2) Mains paysans du secteur de Sotouboua regagnent chaque année leur pays natal.

(3) Les Kabrè-Losso profondément sédentaires, redoutent l'insécurité d'un long trajet ; avant de se mettre en route beaucoup offrent une volaille en sacrifice à leur génie en prononçant ces mots : "Protège-moi du grand danger de ce voyage et je te récompenserai aussitôt après mon arrivée".

(4) La plupart regagnent leur village du Centre-Togo sans s'être seulement enquis de l'emplacement où se trouvent cette année-là les buttes ; après la mort du père ils abandonnent leur droit de propriété sur leur part d'héritage.

c) L'attitude vis-à-vis des autochtones.

Apparemment une telle volonté de sauvegarde se concilie mal avec le progressif renoncement à l'organisation matérielle du genre de vie traditionnel remarqué dans un premier temps d'observation. Ainsi se trouve posé le problème du comportement des nouveaux venus face aux populations autochtones. Cette question doit permettre de saisir le sens de la colonisation agricole dans son cadre socio-culturel. Nous tenterons d'y répondre en choisissant comme repères un certain nombre de critères habituellement révélateurs de l'assimilation d'une part, de la sujétion d'autre part, sous leurs divers aspects.

I - Le contact des cultures

Les langages du Nord restent généralement utilisés dans les rapports quotidiens entre émigrés. On s'attendrait qu'il en fût autrement : ces paysans pour leur grande majorité sont nés dans la zone de départ et la structure de l'habitat dans la zone d'accueil en noyaux de même origine favorise la conservation du parler maternel (1). Cependant la nécessité se fait sentir d'un moyen de communication à un niveau de relations plus large. Entre les nouveaux villages ou hameaux aux dialectes différents - variétés de Kabrè, naoudé, mangbara... - les échanges s'établissent en Kabrè plus ou moins mêlé de Korokoli (2). Pour les contacts avec les autochtones dans les régions de colonisation intercalaire, les immigrants, aussitôt installés, ont appris la langue locale (Aniagan, Evhé à Kpessi et au sud de Chra, Houdou et Yorouba autour d'Atakpamé) et la pratiquent à peu près convenablement malgré un fort accent ; ils l'utilisent toujours pour correspondre avec leurs hôtes, même dans les secteurs où les éléments kabrè-losso l'emportent de beaucoup en nombre. Chez les jeunes de toutes races le bi- ou trilinguisme prévaut. Il n'est pas rare par exemple qu'un petit Kabrè parle le langage d'Atakpamé dans la cours de son école où ses camarades ifè forment le gros de l'effectif. Retourné le soir dans son petit village mixte, il emploie le parler d'origine pour se divertir avec les congénères de son âge ; si les enfants ifè sont minoritaires, ils se joignent à son groupe sans vergogne pour plaisanter et chanter des choeurs^{en}/kabrè. Mais parvenu à l'âge adulte, l'autochtone ne s'exprimera plus dans la langue des immigrants qu'en cas de nécessité, tandis que pour converser avec lui le Kabrè-

(1) Sensiblement appauvri par l'éloignement du foyer culturel.

(2) Langue véhiculaire du Nord-Togo très proche du Kabrè mais beaucoup plus simple.

Losso élevé dans la zone de colonisation utilisera le Yorouba ou l'Evhé avec une telle aisance que personne ne saura déceler par là son origine.

Le choix du prénom exprime superficiellement une intention d'acculturation. Aussi avons-nous effectué quelques sondages en ce sens. Certes on déclare à l'enquêteur l'appellation officielle et la personne est parfois désignée autrement par ses proches. Mais en l'occurrence le nom le plus significatif est bien celui que l'on juge suffisamment présentable pour être porté devant tous.

Tableau 17 : Choix du prénom des jeunes immigrés

Origine du prénom	à Déréboua (Kabrè)	à Baissankopé (Losso)	à l'Est-Mono	
	zone septentrionale hommes 15-30 ans	ville mixte, zone mari. Deux sexes : 0-28 ans	(zone "A") garçons nés en 1966 - 1967 Kabrè Losso	
Kabrè ou losso	44 % (1)	7 %	21%	51%
Ifè ou évhé	9	56	62	29
Européenne (fr.)	47	37	17	12
Musulmane	0	0	0	8

Comme il est normal, les immigrés de la zone méridionale subissent davantage l'attrait des peuples du sud. Celui-ci s'exerce plus vivement depuis l'Indépendance, à l'encontre d'une influence européenne encore importante dans la région de l'ancienne colonisation administrative (2) mais surtout au détriment de la volonté d'appartenance culturelle au nord. L'attitude diffère suivant la diversité des situations locales mais placés dans des conditions identiques les Kabrè paraissent faire preuve de plus d'évolutivité que les Losso (à l'Est-Mono, implantation ou réimplantation récente à l'écart des autochtones).

Au plan religieux une modification du comportement sous l'influence des autochtones constituerait un indice autrement révélateur, car en principe elle suppose une adhésion plus profonde et amorce une conversion culturelle globale, même si, dans le cas présent, il ne s'agirait pas du choix exclusif d'un nouveau système cosmogonique mais de l'adoption de protecteurs spirituels supplémentaires. Les émigrés dans leur ensemble restent attachés aux valeurs

(1) Effectif total pour chacune des colonnes : 99, 43, 84, 53.

(2) Comme, au pays d'origine, dans une moindre mesure ; il faut relier cette évolution à l'introduction de la religion catholique.

ancestrales, fidélité qui les rend, nous l'avons vu, tributaires du pays d'origine. Il est cependant assez délicat de juger des conséquences entraînées par l'expatriation sur la vie spirituelle des Kabrè-Losso, en l'absence d'une bonne connaissance de la question très complexe des croyances et pratiques religieuses dans le Nord-Togo paléonigritique (1) ; aussi sans prétendre à une véritable analyse nous nous contenterons de noter un certain nombre de faits aisément observables.

Pour l'émigrant le problème consiste d'une part à préserver la continuité de la communauté spirituelle familiale, d'autre part à bénéficier d'une "couverture" surnaturelle suffisante contre l'adversité. Ces préoccupations bien que liées dans leurs fondements suscitent des formes d'expression religieuse distinctes. Dans le premier ordre d'exigences la mort donne lieu de la part des proches à des manifestations significatives ; on remarque que l'éloignement du pays d'origine ne constitue nullement un obstacle à leur déroulement. Décrivant l'enterrement traditionnel, J. Delord signale la conception très immatérielle de la survie chez les Kabrè. (cf. bibl. 38 bis). Ceux-ci, de même que les Losso, accordent peu de considération à la dépouille mortuaire ; dans les régions de colonisation, l'inhumation a lieu sans cérémonie dans un cimetière discret, à l'écart du village. Certes le vieillard préférerait mourir dans son pays natal mais il est exceptionnel qu'il demande qu'on y transporte son corps. A quelque temps du décès les funérailles se déroulent nécessairement au Nord devant les parents réunis : à cette servitude spatiale il ne faut pas chercher d'autre raison que la meilleure possibilité pour un large rendez-vous familial. Mais l'esprit du défunt survit au corps et au principe vital et se trouve désormais complètement dégagé de la matière, au point que l'individu né par la suite "à la place" de l'aïeul et qui lui doit un culte assidu, pourra établir n'importe où, indépendamment de la tombe, son "koumodé" (2). L'émigré peut donc pratiquer ces dévotions usuelles loin de ses pénates d'origine.

Certains esprits d'ancêtres, particulièrement puissants, constituent un recours efficace contre telle ou telle forme du mal (3) pour la famille, le lignage ou le "tèto" entier. Ces "egoloma" ont au nord leurs sanctuaires et leurs desservants attitrés. Dans les régions de colonisation la communication avec ces puissances est plus aléatoire. Il n'est pas certain qu'elles consentent à suivre la migration, même si l'on emporte un fragment du sanctuaire. Souvent l'initiative de la fondation de l'autel revient à l'esprit qui, par un signe, manifeste son désir d'être vénéré au nouvel emplacement. Aujourd'hui chaque

(1) Il n'existe aucune étude systématique à ce sujet (cf. bibl. 57, 58, 58 bis, 64, 65, 80 et 93)

(2) Petit autel - boule de terre de la taille d'une motte - où il offrira libations et sacrifices.

(3) Maladie, folie, foudre, mauvaise récolte, sécheresse, mort des animaux domestiques, difficulté de trouver une épouse, stérilité, mauvais sorts, danger du voyage, guerre etc.

chef de famille dispose ainsi de plusieurs protecteurs particuliers et spécialisés, le quartier, le village ont aussi le leur. Toutefois le choix de ces "égoloma" est moins varié et leur garantie moins sûre que dans le pays d'origine dont en dernière instance tous les Kabrè-Losso restent dépendants. Pour élucider une situation mystérieuse, déchiffrer un message surnaturel, on consulte un voisin doué du pouvoir de divination ; celui-ci indiquera l'attitude à tenir, la forme et le destinataire du sacrifice. Au total on doit reconnaître une relative autonomie des immigrés en matière religieuse. Leur rassemblement systématique en collectivités de même coutume compense dans une certaine mesure l'isolement redouté. Selon ce principe, les Kabrè de la zone septentrionale massés en gros villages, paraissent plus à l'aise ; ils célèbrent même sur place la grosse fête de "Habié" (1). Par contre dans les agglomérations plus modestes des zones moyenne et méridionale la communication avec les "égoloma" s'avère plus problématique et leur nombre diminue ; les Losso installés dans ces régions réservent pour leurs retours tout sacrifice requérant plus d'une volaille.

Mais pour autant aucune attirance ne se décèle pour les mythologies autochtones. Si les nouveaux venus, attentifs à s'assurer une protection efficace, font appel le cas échéant à un augure ifè ou évhé, si - une enquête minutieuse pourrait le montrer - certains groupes immigrés ont introduit dans leur panthéon quelque divinité étrangère (2), la règle générale reste l'imperméabilité aux influences religieuses extérieures. Cette apparente indifférence ne doit pas être tenue pour de l'incrédulité. Les Kabrè-Losso ont conscience de pénétrer dans des régions hantées par des esprits nouveaux, mais insolites et peu accessibles pour eux ; aussi le commerce avec leurs interlocuteurs spirituels familiers leur paraît plus opérant. Au demeurant personne ne leur conteste le droit de pratiquer un culte traditionnel. Cependant les immigrés des régions de colonisation intercalaires se trouvent bon gré mal gré concernés par les croyances de leurs prédécesseurs dans les lieux. Ils sont tenus notamment de respecter les interdits collectifs du groupe ethnique autochtone (3) et en particulier ceux du groupe familial fondateur de l'agglomération dont ils dépendent, sous peine de faire affront aux divinités locales et de provoquer leur mécontentement. Dans un village mixte lorsqu'il s'agit d'une démarche d'intérêt général les Kabrè-Losso sollicités cotiseront pour offrir un sacrifice important, par prudence religieuse autant que par égard envers leurs

(1) Fête traditionnelle répétée de trois en quatre ans, au cours de laquelle la mort est chassée du village. A cette occasion les gens du secteur de Sotouboua vont quérir au Nord certaines racines nécessaires à la cérémonie et le grand prêtre ("djodjo") du tètò d'origine délègue ses fonctions à un parent émigré.

(2) Même dans la zone septentrionale ; ainsi Boukou, le grand "égolomie" de Kazaboua, est venu du Sud ; à Déréboua on demande la pluie à Kaougourou, fils du génie kotokoli Pougba vénéré sur la montagne de Sotouboua.

(3) Ainsi personne en pays ifè ne peut consommer ou vendre les ignames nouvelles avant qu'elles n'aient été présentées au génie Tchangpana, le jour fixé par le grand prêtre.

hôtes. L'acceptation par les paléonigritiques d'un rôle essentiellement passif écarte d'habitude toute tension d'origine religieuse entre les deux communautés cohabitantes. Mais si l'isolement leur permet d'échapper aux regards des autochtones et dans la mesure où cette obéissance aux usages constitue une contrainte pour les immigrés, ceux-ci se montreront moins scrupuleux ; la clandestinité d'un hameau écarté les incitera à en prendre à leur aise avec les interdits prescrits (1).

La même réserve se manifeste au moment du mariage. Nous savons déjà, par leur souci évident de prendre femme non seulement dans leur propre ethnie mais encore dans leur "têto" d'origine, qu'il n'est pas question pour les émigrés de demander la main d'une autochtone. Cette seule question provoque d'habitude des rires gênés dans le groupe interrogé. Mais cette fois la prévention est réciproque : de leur côté les premiers occupants ne peuvent oublier que leurs grands-pères achetaient les gens du Nord pour les faire travailler sur leurs terres ; il était alors impensable de donner sa fille à l'un de ces captifs étrangers, l'unionⁿ était tolérée qu'avec leurs descendants, rares mais tôt assimilés. On conçoit dans ces conditions que les immigrants ne jouissent chez leurs anciens maîtres que d'une médiocre considération. Par ailleurs la possibilité de conserver des liens étroits avec le pays d'origine compromet leur intégration culturelle : en milieu rural, tant au Nord qu'au Centre-Togo personne n'oserait présenter à sa famille un conjoint gauche ou ignorant, voire même réticent au sujet des coutumes : à la ville au contraire le fonctionnaire kabrè ou losso représente un parti recherché. Dans certains villages composites la cohabitation journalière a occasionné quelques tentatives d'alliance, malgré l'usage ; mais il s'agit là de très rares exceptions. La prohibition des mariages mixtes, d'autant plus stricte que chacune des deux communautés y est résolue, constitue pour l'instant un obstacle considérable sur la voie d'un authentique rapprochement.

A l'issue de ces observations nous comprenons mieux la façon dont les Kabrè-Losso ont conçu leur insertion dans le cadre de la colonisation agricole. Accoutumés à une existence communautaire dans un milieu humain dense et homogène, ils s'efforcèrent dès le début de lutter contre l'isolement par l'installation à proximité des voies de communication et la constitution de groupes de même souche ; le désir de préserver leur individualité est évident. Les Kabrè y parvinrent sans peine dans la région septentrionale (2) précédemment vide

(1) C'est pourquoi à l'entrée de certains de ces hameaux les autochtones ont tenu à placer une de leurs statuettes traditionnelles ("legba") qui rappelle aux habitants leurs devoirs dans le nouveau contexte religieux.

(2) Aujourd'hui certaines cérémonies de passation de classes d'âge s'y déroulent : en juillet celle des Efala - on organise à Sotouboua et Ayengré les luttes traditionnelles entre jeunes des villages environnants - et celle de Sangaïn en fin d'année. Dans la zone méridionale par contre l'effectif des agglomérations, en général trop restreint, ne permet pas d'assurer ces rites de promotion.

avec l'appui de l'autorité administrative qui sut prévoir le rassemblement à grande échelle des émigrés, mieux sans doute qu'ils ne l'auraient fait eux-mêmes sans chefs reconnus. De ce point de vue les conditions étaient moins favorables dans les régions plus éloignées qu'ils abordèrent en ordre dispersé et où la présence de maîtres du sol les mettait dans la position de solliciteurs. Là, plus ils se trouvent rapprochés des autochtones, plus les Kabrè-Losso s'appliquent à effacer leurs traits distinctifs ; nous avons vu progressivement disparaître, comme par pans successifs, leurs principaux caractères d'origine. Cette attitude semble dictée par le souci prudent de calmer les appréhensions des hôtes souvent surpassés en nombre mais aussi par une certaine timidité des immigrants à manifester face aux gens du sud leur extraction paléonigritique qui ne saurait leur attirer aucune estime. Mais ces concessions n'affectent que l'apparence, point la conscience collective profonde. Les langues, les convictions religieuses résistent à la transplantation, et le refus des mariages mixtes traduit un dessein arrêté de sauvegarder l'identité raciale. Les Kabrè-Losso n'auraient-ils pas trouvé au Centre-Togo de civilisation assez prestigieuse pour s'imposer à eux ? Il ne semble pas que là soit la question : l'Islam lui-même rencontre aujourd'hui aucun succès tant dans la zone d'origine, pourtant entourée de peuples musulmans, que chez les paysans installés au voisinage des Kotokoli ou des Bassari islamisés. Il serait faux par ailleurs de voir dans cette irréductibilité l'effet d'un contentieux historique créé par l'ancien esclavage car la même imperméabilité s'observe malgré leur proximité entre des centres de colonisation respectivement peuplés de groupes ethniques paléonigritiques différents. Il s'agit plutôt d'un réflexe de défense acquis au cours de plusieurs siècles de complète autarcie culturelle. La capacité de résistance des Kabrè-Losso à l'assimilation par l'entourage étranger - inertie plutôt que réel sentiment de supériorité - confère donc à leur immigration agricole les caractères d'une véritable diaspora mais pose toutefois le problème de son enracinement.

II - Rapports d'obédience

Ces conclusions doivent trouver leurs prolongements dans les faits si l'on examine l'évolution des relations qu'entretiennent les deux communautés. Les immigrants, conscients de former un ensemble important et distinct, rassemblés en groupes homogènes, vont-ils continuer à accepter la subordination aux autochtones ? Cette alléger-
ce doit se traduire pratiquement par des obligations matérielles, de nature locative, et par la reconnaissance de la chefferie autochtone. Avant d'exposer la situation actuelle sur ce qui concerne le premier point critique il convient de préciser les conditions foncières en vigueur dans les secteurs de colonisation intercalaire par comparaison avec celles des autres régions d'installation.

1) Les règles foncières fondamentales

Comme la plupart des paléonigritiques et d'une façon générale les populations de forte densité et d'établissement ancien, les Kabrè-Losso connaissent dans leur pays d'origine la propriété personnelle. Sans considérer les fondements religieux de ce droit, disons qu'en fait chaque chef de famille dispose d'un certain nombre de parcelles qu'il exploite en toute indépendance ; il peut les prêter à diverses conditions, les gager, les vendre même malgré sa répugnance à aliéner son domaine familial. A la mort du père, ou lorsque celui-ci s'estime trop âgé pour continuer à travailler, ses enfants se partagent ses terres (1), déjà lors de leur mariage ils se sont fait attribuer par avance les lots nécessaires à la subsistance de leur foyer. L'héritage favorise souvent le premier garçon - par exemple chez les Lamadissi à Pagouda et Tchikaoua - ou le dernier - à Niamtougou, Kouka, Kadjalla, soit par tradition, soit le plus souvent pour assurer la continuité de l'exploitation du domaine familial en y intéressant davantage l'un des successeurs qui s'interdit alors d'émigrer.

Un plan cadastral d'une région du Kabyè ou du pays losso ferait seulement ressortir une distribution très approximative des propriétés selon les différents quartiers de "tèto" mais les partages et cessions successifs ont dans le détail créé un tel enchevêtrement des exploitations qu'on ne saurait distinguer de limites à peu près nettes entre groupements qu'au niveau du "tèto" (2) qui constitue ainsi la seule unité foncière géographiquement cohérente. Dans les zones cultivées "depuis toujours" - montagnes et environs proches des habitations de plaine - il n'est plus possible de retrouver dans quelles conditions on procéda jadis à la répartition du sol. Par contre pour les terres les plus éloignées dont la mise en valeur est relativement récente on peut reconstituer le processus d'occupation ; l'installation des cultures s'effectua dans le plus grand désordre en l'absence d'une autorité compétente et chacun s'adjugea là où l'espace était libre des parcelles aussi nombreuses et étendues que possible. Mais le principe suivant fut alors respecté : la terre appartient à qui l'a cultivée le premier ; tout au plus toléra-t-on qu'au début de la saison sèche le postulant délimite pour la retenir la surface où il se propose de débrousser et de semer dans les jours suivants.

(1) Il reste çà et là des traces de filiation matrilineaire : c'est encore parfois l'oncle qui dote en terres l'aîné de ses neveux utérins (cas à Kétao) ou le fils aîné de sa soeur cadette (à Songdè, est du pays lamadissi) ; les Naoudéba de Ténéga gardent le souvenir de cet usage. On trouve aussi chez beaucoup de Kabrè de Kétao une influence logba : la propriété au niveau de la famille étendue, sous l'autorité du frère aîné de la génération des grands-pères ; l'unité d'habitation qui réunit dans la même enceinte toutes les familles restreintes descendantes s'élargit de même.

(2) 2 000 à 12 000 habitants (cf. note (1), p. 17).

Il semble normal dans ces conditions que les Kabrè-Losso de l'émigration aient eux aussi souhaité disposer de leurs terrains de culture en toute liberté suivant les coutumes ancestrales.

Cependant les conditions d'accession à la propriété foncière ne sont effectivement réalisées que dans la seule région septentrionale du domaine de colonisation. Il est vraisemblable que les immigrants se trouvent là sur le territoire des Kotokoli (1). Est-ce parce que les nouveaux venus se sont installés ici très à l'écart de la zone habituellement fréquentée par les autochtones qu'ils ont pu se permettre d'ignorer les droits fonciers de leurs prédécesseurs ? Cela est peu probable, et cette situation paraît artificielle dans le contexte africain traditionnel ; il a fallu que ces immigrants aient bénéficié d'un appui extérieur en l'occurrence celui de l'Administration pour qu'aucune contrainte ou restriction dans la disposition du sol ne traduise la moindre allégeance de leur part. Dans cette région de Sotouboua, conformément au critère qui avait prévalu au pays d'origine et dans la zone de glissement, le fait précède et fonde le droit : personne n'admettrait qu'un homme s'attribue d'avance une surface par le seul acte d'un bornage ; c'est seulement lorsqu'il a travaillé une terre que le paysan peut la considérer comme sienne. Il l'exploite alors à son gré, peut y planter des arbres utiles, la léguer à ses enfants, en concéder une part à un immigré plus récent. Rien ne s'opposerait à ce qu'il la vende, et l'opération serait certainement conclue avec moins de réticence que dans le cas du patrimoine transmis par les aïeux, mais aucune demande ne s'exerce en ce sens - on se trouve ici hors de la zone des plantations commerciales à gros rapport et pour les cultures vivrières la surface ne fait pas défaut.

Ce régime ne s'applique plus dans les zones intermédiaire et méridionale, même pas sur les terres colonisées par les paléonigrétiques autour de Chra, pourtant complètement inhabitées au moment de leur établissement. On peut s'étonner surtout de ce que le domaine privé fasse défaut également autour des villages créés dans ces régions lors de la première phase de la Colonisation Cabraise, où le Commandant à l'époque a tenu à installer les immigrants en toute propriété sur leurs terres, le long du moyen Anié ou sur la route centrale (2). Nous nous efforcerons de trouver l'explication de cette apparente anomalie dans le cadre de l'analyse dynamique des terroirs (cf. p. 192) : le sens de

(1) Nous savons par R. Cornevin (cf. bibl. 28) que ce territoire était sévèrement gardé notamment jusqu'à la rivière Yomaboua, sur sa façade méridionale réduite au rôle de glacis de protection et traversée seulement par la voie d'échanges avec le sud.

(2) Gros centres losso - par exemple Assoumakodji, Gbégué, Agodjololo - intercalés entre des agglomérations autochtones.

leur propriété, bien affirmé chez les Kabrè-Losso au nord de Blitta ne s'estompe-t-il pas de toutes façons sous l'effet du rapprochement des autochtones ? De la sorte se trouverait contrariée au sud la formation d'un véritable "home land".

Il est par contre aisément concevable que les Kabrè-Losso ne puissent revendiquer l'appropriation de la terre lorsqu'ils se trouvent dans la mouvance immédiate de maîtres du sol. Autorisé par les autochtones à cultiver à proximité de leur agglomération, un homme du Nord ou ses congénères installés par la suite à ses côtés commettraient une infraction flagrante en plantant un arbre productif : cet arbre apparaît ici comme un bien immeuble qui justifierait une prétention à demeurer longtemps sur place pour en assurer l'exploitation et créerait ainsi un lien durable entre l'homme et la terre. Le principe peut s'assouplir avec l'accroissement de la distance séparant les établissements des deux communautés : dans le cas d'une juxtaposition, celui des villages mixtes, les immigrants s'en tiennent le plus strictement à leur condition "d'invités" ; par contre, autour des villages satellites les plus éloignés du centre autochtone, là où le sol ne fait l'objet d'aucune sorte d'utilisation de la part des hôtes, une sorte de droit d'usage personnel tend à s'établir à la longue, chaque exploitant prenant peu à peu l'habitude de pratiquer ses rotations de culture sur les mêmes parcelles dans la mesure où il est satisfait de leur rendement ; les conditions nécessaires se trouvent à vrai dire rarement réalisées - stabilité de l'effectif, ancienneté relative de l'établissement, dégageant de l'orbite autochtone - ; toutefois, le cas échéant, cette fixation constitue peut-être une étape sur la voie d'une appropriation progressive.

Il convient de souligner la faible valeur juridique de ces principes car par suite de la jeunesse du mouvement de colonisation il n'est pas encore possible d'énoncer des règles foncières précises et définitives ; la coutume est en cours d'élaboration. Ainsi, là où la propriété est méconnue, nombre d'exploitations restent sous l'autorité du père premier immigré dont les descendants parviennent seulement à l'âge adulte ; dans une ou deux générations les usages en matière de succession seront sans doute plus assurés et uniformisés. L'accroissement rapide de la densité d'occupation risque de renforcer à moyen terme les droits du propriétaire kabrè-losso et ses exigences en cas de cession. Au sud du 8e parallèle les rapports avec les autochtones depuis les premiers contacts ont subi des modifications non négligeables et sont encore susceptibles d'évoluer. L'intérêt essentiel des observations que l'on peut faire à l'heure actuelle réside dans les indications qu'elles peuvent donner pour apprécier le degré d'attachement de l'immigré à sa terre d'élection. Pour l'instant une seule remarque s'impose : de même que l'analyse des photographies

aériennes fait reconnaître deux types d'utilisation au-delà de la phase de défrichement, l'examen sommaire des liens existant entre les Kabrè-Losso et leur nouvelle terre permet de distinguer une dualité fondamentale de statut qui oppose le nord et le sud de la zone de colonisation. Une relation générale s'établirait ainsi : la tenure d'un domaine par chaque paysan en toute autonomie encourage l'évolution du terroir vers une exploitation équilibrée (zone septentrionale) tandis que la simple permission de cultiver une terre étrangère (colonisation spontanée), pas plus que l'usage d'un terroir appartenant globalement au nouveau village kabrè-losso (colonisation administrative au sud de Blitta) ne constituent une base de garantie suffisante pour décider les immigrés à relâcher leurs blocs de culture collectifs. Cette situation foncière diversifiée exprime l'importance géographique des droits sur la terre au Centre-Togo, plus déterminants sans doute que les facteurs physique pour l'adaptation des paysans immigrés à leur nouveau milieu.

2) L'évolution des relations

La conjoncture créée lors de la première installation dans les secteurs de colonisation spontanée (1) devait progressivement se modifier. Dans les années qui suivirent la deuxième guerre mondiale l'instauration par l'Administration des Travaux Publics d'un service d'entretien mécanisé pour l'entretien des principales routes permit de remplacer efficacement le travail obligatoire des villageois ; de ce fait la présence des Kabrè-Losso perdit beaucoup de son intérêt aux yeux des autochtones. A la même époque les Akposso et les Evhé des "Plateaux" de l'ouest - dont la zone d'occupation confine à la ville d'Atakpamé - commençaient à étendre leurs plantations de café et de cacao, pour une bonne part grâce au concours de la main d'oeuvre extérieure : la besogne des saisonniers et les gros fermages payés par les métayers kabrè-losso assuraient aux maîtres du sol d'importants bénéfices ; comme il s'agissait de cultures purement commerciales, les propriétaires estimaient légitime de retenir une quote-part substantielle sur la production des étrangers. Les autochtones du Centre-Togo s'avisèrent alors de revendiquer un prélèvement plus avantageux sur les récoltes de leurs immigrés ; les produits en question ici sont d'usage vivrier, mais néanmoins destinés aux marchés et source de profits non négligeable, d'ailleurs s'y ajoute le coton. A l'issue de la période coloniale on put croire les Kabrè-Losso plus vulnérables : les administrateurs français passaient auparavant pour leurs protecteurs, ne les avaient-ils pas les premiers encouragés à la colonisation agricole du pays ? Au reste les Européens ne cachaient pas leurs préférences pour ces travailleurs émérites excellents producteurs de coton.

Ceci explique que dans les années 1958-1960 les hôtes accrurent

(1) cf. supra p. 126.

107

leurs exigences réclamant non plus des paniers mais des sacs de produits - notamment de riz, céréale de bon rapport et en pleine extension - parfois un loyer en argent fut demandé. Mais en réalité, depuis leur installation les immigrés avaient amélioré leur position ; partout de nouveaux hameaux s'étaient fondés et n'avaient cessé de croître sans que les maîtres du sol aient pu depuis leur kopé soumettre à un contrôle l'accroissement des effectifs. Le processus était désormais irréversible. Enhardis, les gens du Nord refusèrent net les revendications des autochtones et firent comprendre aux requérants qu'ayant élevé leurs enfants et enterré leurs parents dans leur village de colonisation ils ne devaient plus être considérés comme de nouveaux arrivants imposables à merci. Certains, prenant prétexte de l'Indépendance, cessèrent même leurs versements ou leurs corvées annuelles sur les champs des hôtes. En fait, plus que l'ancienneté de l'établissement ou la personnalité du premier installé, porte parole du groupe, la loi du nombre engendra une assez grande variété de conditions. Ainsi, par exemple, telle famille kabrè isolée près de Kpakpo (Ifè Niania, au sud-est d'Atakpamé) doit payer chaque année 2 000 F CFA au chef du kopé voisin - le cas est exceptionnel - ; les villageois de Tchangaïkopé travaillent trois jours par an chez le chef aniagan de Blitta et lui portent à l'occasion une volaille ; les habitants du hameau de Yotoyo, à côté de Nuatja, fournissent à leur patron évhé une dizaines de tubercules d'ignames et une cuvette de maïs ; à Baïssankopé (Ifè Djama, au sud-est d'Anié) les immigrés doivent au chef autochtone quatre jours de travail ; le chef niania de Gbébè, entouré de nombreux hameaux losso, a dû renoncer à requérir des plus éloignés un appoint en main-d'oeuvre. La contribution reste donc très légère. Il est rare qu'elle soit exigée, comme une redevance fixée par contrat ; au contraire on doit remarquer le caractère amiable, bienveillant presque, que de part et d'autre on donne à l'arrangement ; les Kabrè-Losso apportent leurs produits comme un cadeau volontaire ; de son côté, pour convoquer les travailleurs, le chef ou le patron fait savoir qu'il aurait besoin qu'on vienne l'aider et fait préparer le jour dit la bière de sorgho pour offrir aux champs, comme s'il s'agissait de l'invitation ordinaire d'une équipe de travail communautaire. Il faut comprendre ainsi la signification de leur contribution dans l'esprit des immigrés : conscients de ne pas gêner l'activité agricole des autochtones les Kabrè-Losso se sont fermement opposés à toute tentative d'exploitation, mais ne songent nullement à se dérober à un acte d'allégeance à condition de lui accorder une valeur aussi symbolique que possible. Ces paléonigritiques en effet gardent un sens trop profond du "tèto" ancestral pour nier le fait que leurs cultures sont établies sur une terre étrangère ; dans le cas contraire leur mauvaise foi les exposerait gravement à l'irritation des divinités locales. D'ailleurs, de leur propre aveu, peu importe aux immigrés la propriété du sol puisqu'on leur en concède l'usage le plus large (1). A priori, cette

(1) Comme les Kabrè-Losso de la colonisation se désintéressent de l'exploitation du palmier, l'interdiction de planter leur coûte peu.

apparente indifférence n'est pas le gage d'un véritable "enracinement" sur place et constitue plutôt un signe négatif au plan de la colonisation. Au total, les controverses à propos de la redevance traduisent des divergences assez normales sur le montant à payer et le principe même du paiement, mais en aucun cas il ne faudrait y voir un désaccord plus radical sur le défaut de véritables droits fonciers reconnus aux nouveaux occupants. Le peu d'insistance que mirent dans leur renchérissement les autochtones, rassurés au fond, explique l'absence de conflits caractérisés à ce sujet.

Sans rejeter le principe de leur soumission les Kabrè-Losso ont su marquer leurs distances à l'égard de la chefferie en place et ne font point figure de ressortissants à part entière. Ainsi ils tiennent à régler eux-mêmes leurs propres litiges. Ce parti pris d'autonomie judiciaire ne procède pas, semble-t-il, du désir de leur responsable de s'attribuer les mises des plaideurs mais de l'inefficacité du recours à un arbitre ignorant de leurs coutumes - d'ailleurs les différends conjugaux se tranchent souvent au pays d'origine. Théoriquement il n'existe en matière privée aucune juridiction constituée et exclusive ; les parties peuvent s'adresser d'un commun accord à un personnage de leur choix, avisé et suffisamment influent pour cautionner publiquement l'accord à intervenir. Le chef autochtone, médiateur ordinaire pour les habitants de son kopé, ne revendique donc pas la compétence dans les affaires entre ses étrangers. Ceux-ci lui reconnaissent seulement un rôle de juge d'appel, mais à titre généralement honorifique. On recourt à son jugement si une affaire oppose des représentants des deux communautés (1) cependant le doyen des immigrés doit alors être désigné comme assesseur. La distinction des ressorts, "ratione personæ", s'est donc imposée sans esprit de rivalité. Un autre indice peut mettre en évidence l'intention des Kabrè-Losso de se dégager de la tutelle autochtone, il s'agit de la remise de l'impôt. La collecte des fonds est une opération lucrative car si le responsable apporte sans retard le montant aux services administratifs il peut obtenir une gratification au prorata de la somme réunie. Mais cette fonction revêt une signification importante : c'est aujourd'hui un rôle essentiel du chef, celui-ci manifeste ainsi sa connivence avec l'Etat, nouveau fondement de son autorité ; en lui remettant sa cote, l'individu fait acte de subordination et le reconnaît comme organe intermédiaire du pouvoir, et canal de l'exécutif grâce aux listes d'imposables. Pour de nombreuses agglomérations kabrè-losso cette voie hiérarchique fut écourtée soit par une prise de contact directe des administrés avec une instance supérieure (chef de canton ou bureau de la Circonscription) soit par le renoncement du chef autochtone lui-même à sa tâche fiscale auprès des immigrés ; en effet souvent ,devant l'augmentation^{et}/les fluctua-

(1) Les dégâts commis par le petit bétail dans les cultures des voisins occasionnent de fréquents procès.

tions de l'effectif des hameaux environnants, celui-ci ne pouvait assurer une collecte rigoureuse et risquait d'être inquiété en cas de contrôle. A partir de ce moment les liens de dépendance avec le "kopé" des premiers occupants se relâchent rapidement. Dans le secteur de Gleï, à titre d'exemple, (v. fig. 28) les villages ou hameaux devenus indépendants se caractérisent par leur éloignement de l'agglomération d'accueil (Okouta, Béré, Atakpara, Karata) ou seulement par leur importance (Atiémé) mais parfois la corrélation est moins évidente (Zolou comprend six familles kabré seulement) ou illusoire (Adanka, cf 191 et note p.130). l'explication doit alors être recherchée dans la chronique locale. L'évolution de la situation aboutit donc à l'émancipation des groupes de colonisation intercalaire. Certes tous n'y sont pas parvenus, toutefois on ne peut manquer de remarquer la tendance ; celle-ci^{se} manifeste dans les village encore dépendants par le choix d'un responsable des immigrés, intermédiaire nécessaire pour tous les rapports avec l'extérieur - perception des impôts, transmission d'un avis officiel ou d'une demande de main-d'oeuvre par l'autorité cantonale pour une besogne d'intérêt public par exemple. Dans un premier temps le chef autochtone perd ainsi le contact direct avec ses nouveaux administrés. Puis après un délai variable selon les circonstances locales ceux-ci rompent une attache fondamentale en obtenant de verser directement leurs contributions à l'Administration. Enfin le stade ultime de cette évolution serait atteint par la nomination d'un homme du Nord à la tête du canton : le dernier découpage territorial a ainsi permis aux immigrés de recevoir le commandement des secteurs de Chra, de Gleï et de la zone "A" de l'Est-Mono (1) où leur représentation est largement majoritaire. Dans cette dernière éventualité la situation devient plus alarmante pour les maîtres du sol car les Kabré-Losso, assurés d'une instance de recours favorable, ont alors une plus grande latitude dans tous les domaines.

En fin de compte on n'observe pas une fusion progressive des deux communautés mais une distinction croissante. A l'arrivée des premiers immigrants isolés totalement démunis et dépendants sur le plan matériel, les autochtones ont songé sans doute à reconstituer grâce à cet appoint de main d'oeuvre une strate de peuplement susceptible de remplacer dans une certaine mesure les esclaves dispersés. Mais les nouveaux occupants loin de répondre à cette attente tièrent de cette situation le meilleur parti. Forts de leur nombre et d'une foi profonde dans leur civilisation paléonigritique, ils ont su en se groupant résister à la sujétion sous toutes ses formes et maintenir les valeurs de leur héritage culturel. Les habitants de certains villages de colonisation officielle dans les zones moyenne et méridionale durent au moment du départ du personnel français d'administration coloniale se défendre avec la même détermination contre



FIG. 28 -

0 1 2 3 4 5 km

**SUBORDINATION ADMINISTRATIVE
DES IMMIGRÉS
AUX CHEFS AUTOCHTONES (A L'EST DE GLEÏ)**

- LÉGENDE -

- agglomération autochtone (Ifè Niania)
- ▽ " kabré ou losso remettant l'impôt à un chef autochtone
- agglomération kabré ou losso remettant l'impôt directement à l'Administration

des tentatives pour remettre en question leur statut particulier (1). Mais, soulignons le encore, cette résolution s'exprime sans arrogance ; le respect scrupuleux des conditions foncières définies lors de leur installation et les modifications apportées dans leur présentation extérieure en conformité avec le voisinage, dénotent un souci de légalité et de discrétion inspiré par le sentiment réellement ressenti d'occuper une terre d'emprunt.

Il en résulte une certaine amertume chez les hôtes, déçus dans leur prévision et surpris par l'afflux des étrangers. Une étude approfondie des conséquences de l'immigration menée en milieu autochtone pourrait mettre en évidence des répercussions généralement négatives surtout chez les Aniagan et les Houdou-Ifè. A la lisière des territoires ethniques, dans des régions de peuplement originel lâche ou récent particulièrement visées par la colonisation agricole, l'effet le plus manifeste nous paraît une propension des premiers occupants à céder progressivement la place. En maints endroits on observe une substitution de population ; par exemple, au moins quatre des "kopé" fondés par les Kpessi de Nyamassilé sont aujourd'hui habités exclusivement par des Kabrè-Losso (2) ; de part et d'autre de Baissankopé les Houdou des deux villages d'Adjaro et de Yovokopé ont quitté les lieux au profit des immigrés ; de même à Atiémé, au nord-est de Gleï. Mais, comme nous avons pu l'observer dans les secteurs de nos villages d'enquête, cette désaffection se traduit plus souvent par la stagnation ou l'amenuisement des agglomérations existantes.

Tableau 18 : Evolution de la population autochtone de deux villages mixtes (Ifè-Niania)

Village (et date de fondation)	Gbèbè (en 1900 env.)	Baissankopé (en 1930)
Nombre de chefs de famille fondateurs	8	21
Descendants arrivés à l'âge du mariage	17	
dont a) émigrés	8	
b) décédés au village	1	
c) résidents en 1968	8	
Descendants tous âges de c) : d) émigrés	indéterminés	28
e) résidents	14	15
Effectif total { en 1968 (1)	28	36
Autochtone { en 1940	40	70

(1) = c) + e) + épouses + autres enfants à charge

(1) On relate des difficultés passagères à l'époque de l'Indépendance à Blitta-Losso, Assonakodji, Agrama par exemple ; mais la contestation des autochtones ne se manifesta jamais violemment. Les principes étaient en jeu, non des intérêts immédiats. Par contre à Patatoukou seul village de colonisation administrative installé dans la zone du café-cacao, la terre était précieuse : jusqu'à une époque récente les voisins venaient arracher les plantations des Kabrè pour les contraindre au départ.

(2) Agokpé, Dafolégnamé, Edjérékopé et Alégblé.

Cependant il ne faudrait pas assimiler ce mouvement de la population autochtone au processus ancien d'essaimage décrit par J.C. Pauvert (1) ; les partants ne fondent aucun "kopé" mais rejoignent des parents installés dans un autre village - c'est ainsi que s'explique chez les Aniagan la croissance d'Agbandi et de Pagala - ou bien gagnent Atakpamé ou Lomé et le phénomène aboutit à l'accélération de l'exode rural.

(1) Cf. Biblio. 81 p. 11 ; l'auteur applique à tort ce processus à la colonisation kabré-losso. Cf. aussi l'analyse plus récente de O.J.P. IGUE, bibl. 36 p. 234.

IIe CHAPITRE : DYNAMIQUE DE LA COLONISATION AGRICOLE

Les précédents développements sur l'histoire de la colonisation agricole et sur l'importance des relations ethno-sociales vont contribuer à mieux faire comprendre les rapports entre les immigrants et leur nouvelle terre. Nous nous proposons donc d'aborder l'étude des divers faits de mobilité agricole qui caractérisent l'exploitation extensive du sol par les Kabrè-Losso, de façon à envisager en bonne connaissance de cause les possibilités d'expansion dans les terres encore inutilisées du Centre-Togo. Analytiquement, cet exposé fait suite à la description de l'occupation du sol entreprise dans notre première partie, d'un point de vue statique et cartographique, au cours de laquelle s'était ébauchée une distinction régionale fondamentale.

I - Mécanismes structuraux de la progression des cultures

A) Au nord de Blitta

1) L'exploitation familiale

Elle s'organise suivant un plan très simple tant pour l'agencement des champs que pour la constitution du territoire disponible.

Les parcelles correspondant aux surfaces défrichées d'année en année se suivent régulièrement; ignames en tête, céréales ensuite. Cette disposition groupée présente des avantages immédiats : surveillance et protection plus aisée contre les animaux déprédateurs, gain de temps dans la communication entre les parcelles (1), lieu de stockage unique pour les produits conservés au champ (maïs). D'une façon générale, l'ensemble se présente comme un train de cultures allongé dans le sens de la progression ; chaque année le paysan défriche environ 1 ha en avant et abandonne une surface équivalente à l'arrière. Ce schéma élémentaire est commun à toutes les exploitations familiales de la zone septentrionale, pendant la phase de conquête du sol ; et à la plupart de celles des zones de colonisation situées au sud de Blitta. Il faut seulement y ajouter pour la région de Sotouboua les petits champs de village - 1/20e à 1/10e de la superficie totale mise en valeur - ; ces parcelles d'appoint sont essentiellement consacrées à la culture du mil précoce (m'sé) et au repiquage des plants de sorgho démariés.

La progression s'achève nécessairement après un délai plus ou moins long (2), lorsque la distance entre les champs et l'habitation est jugée

(1) Notamment lors de la plantation des collets d'igname qu'il suffit de transférer des anciennes buttes aux nouvelles édifiées sur la surface de défrichement attenante.

(2) 15 à 30 ans suivant l'étendue du terroir.

excessive ou que la bordure de tête rencontre celle d'un cultivateur du village suivant. C'est alors que le comportement diffère du nord au sud. Le paysan de la zone septentrionale, assuré désormais de la propriété d'un ample territoire adopte une attitude individualiste. Il reprend la culture où bon lui semble, indépendamment de ses voisins. Bien renseigné sur les variations locales de fertilité, il se montre plus exigeant et néglige les endroits moins propices - tel sommet d'interfluve parsemé d'éclats de quartz, telle pente recouverte de gravillons, telle cuvette bourbeuse - ; l'ensemble de ses parcelles doit se scinder au passage de ces sols ingrats. D'autre part le sens de l'avance annuelle de la tête de sole subit des fluctuations. En effet le paysan a pris de l'âge au cours de la période du premier défrichement ; les longues marches nécessaires pour gagner et quitter son lieu de travail le fatiguent davantage ; aussi va-t-il déterminer en conséquence la position successive de ses cultures. Une fois atteinte leur limite, certains ramènent leurs champs près du village et recommencent un cheminement mais plus court que le premier ; d'autres reprennent le départ à mi-distance, réservant pour leurs vieux jours les terrains les moins éloignés ; d'autres encore, les plus nombreux, songeant que leurs forces vont décroître avec les années réinstallent leurs buttes à 1 km environ de l'extrémité de leur domaine pour les rapprocher progressivement des habitations.

Le régime foncier de l'exploitation familiale joue un rôle déterminant dans la mesure où il permet de délimiter le cadre de ces mouvements. A proprement parler, cette question n'intéresse que la zone septentrionale, la seule où l'immigré se comporte en maître d'un domaine. Comme les faits fonciers se réfèrent d'abord à des notions juridiques on touche ici à l'aspect le plus stable de la civilisation Kabrè-Losso, celui des données spécifiquement humaines, au contraire de celui des fondements matériels dont on observe la dégradation progressive au fur et à mesure de l'éloignement du pays d'origine. D'emblée en effet une différence essentielle apparaît au Centre-Togo entre les principes fonciers admis par les paléonigritiques et les autochtones. D'une manière générale ces derniers ne reconnaissent que la propriété collective, au niveau du lignage ou de la famille étendue ; la terre reste indivise entre tous les habitants d'un hameau ou d'un quartier de village. Les paysans aniagan, houdou, ifè ou évhé disposent d'un large secteur pour faire évoluer leur exploitation. Lors de l'établissement du "kopé" ; ils s'étaient serrés côte à côte pour débiter le défrichement puis cette organisation s'est plus ou moins disloquée ; la parcelle d'ignames peut s'établir en début de campagne sur n'importe laquelle des faces libres du bloc familial. Le cheminement de culture des autochtones suit ainsi un tracé irrégulier et autour de l'agglomération les champs présentent une apparence peu ordonnée.

Pour les Kabrè-Losso au contraire les droits fonciers se définissent à l'échelle individuelle ; les conditions d'installation dans la région de Sotouboua ont permis une application intégrale de cet usage. Au début de la "Colonisation Cabraise" il ne semble pas que l'Administration se soit heurtée à la désapprobation des chefs kotokoli ; au contraire, les autochtones, heureux du concours efficace apporté pour les travaux d'aménagement routier "dépannèrent" leurs nouveaux voisins. De toutes façons le commandant de Cercle signifia clairement aux immigrants que leurs droits sur le sol étaient garantis sans restriction. Chaque chef de famille entreprit alors de se tailler un domaine personnel. La mise en exploitation constituant aux yeux des paysans et dans leurs rapports mutuels la seule justification de l'appropriation (cf p164) le premier trajet suivi par les cultures a donc déterminé la configuration de ce territoire familial. La forme en est généralement celle d'un long couloir à peu près rectiligne. Lors de la création des villages, l'intervalle marqué par le garde pour fixer la largeur des champs au départ de la route fut assez variable selon l'agglomération et le quartier ; ainsi à Déréboua les originaires de Kouméa reçurent chacun 40 m, ceux de Tchitchao 60 m et les hommes du "renforcement" acheminés l'année suivante 45 m. Par la suite cette dimension s'agrandit du fait de nombreux abandons au cours des dix premières années. Certaines irrégularités sont parfois intervenues dans la direction des bandes de propriété : s'il était malaisé de "sauter" une rivière rencontrée de biais, le train de cultures obliquait pour la longer, de même on contournait généralement une butte latéritique ; dans ces cas la déviation d'un seul entraîne l'infléchissement de ses voisins. La superficie du domaine familial reste celle du premier défrichement, elle est habituellement de l'ordre de 20 ha c'est-à-dire l'espace utilisé pendant une vingtaine d'années. Là encore on constate d'un secteur à l'autre d'un même terroir des inégalités importantes en relation avec les possibilités d'extension en longueur. Certains paysans moins favorisés, bientôt stoppés par la rencontre de terres déjà appropriées, doivent se contenter de quelque 15 ha, tandis que d'autres mieux placés bénéficient du double ; bien entendu les plus récemment installés n'ont pas achevé leur progression. Il n'est besoin d'aucun bornage pour signaler les limites de la propriété, les intéressés ont une fois pour toutes repéré d'un coup d'oeil sûr tous les détails naturels pouvant servir de jalons.

Dans la même zone septentrionale l'ambition de chacun de se constituer son patrimoine foncier le plus étendu possible apparaît souvent dans les tentatives d'élargissement de sa bande au cours de la phase pionnière. Un cultivateur est-il moins énergique au travail ou momentanément affaibli ? Ses voisins en profitent pour dévier vers lui leur bordure, resserrant sa portion. Si l'homme se trouve empêché pendant plus d'une année d'avancer ses champs, il risque de se voir bientôt contraint de renoncer à toute extension car les exploitations

attenantes se rejoindront bientôt devant lui. De temps à autre un retardataire laisse un tronçon incultivé pour éviter d'être distancé. Par contre l'individu qui dans des conditions normales prétendrait ouvrir une parcelle en avant du front de défrichement s'exposerait à une hostilité déterminée de la part du possesseur du train de cultures progressant vers lui (1). Une rivalité avouée mais de bon aloi se manifeste donc entre les villageois qui traduit de façon significative leur désir d'accaparer le maximum de terres.

Le but de l'exploitant n'est pas seulement de disposer pour son propre usage et celui de sa descendance d'une ample superficie cultivable mais d'en faire profiter des proches venus après lui au pays. Le premier arrivé se ménage ainsi une collaboration dévouée pour ses invitations de travail et pour de multiples services ; surtout, une clientèle reconnaissante assure sa notoriété tant au village qu'au pays d'origine. Le plus souvent il n'attend pas d'avoir achevé sa première progression pour accueillir à ses côtés l'ami ou le parent en quête d'une place. Il le loge chez lui et le laisse cultiver sur son terrain puis saisit la première occasion où il pourrait élargir sa bande pour faire signe à son protégé ; celui-ci vient alors discrètement établir son champ de buttes en biseau à côté de l'exploitation de son "patron". Très rapidement au cours des années suivantes le nouveau, désormais propriétaire à part entière, trouvera le moyen de pousser le voisin afin d'obtenir pour son train de cultures une largeur normale. Plus tard, lorsque le premier cultivateur juge son avance suffisante, il peut témoigner sa faveur à un autre solliciteur en lui cédant son droit de défrichement sur le front de ses cultures ; la demande est si pressante que souvent deux candidats en serrant un peu leurs parcelles au début, parviennent à s'installer dans le prolongement du terrain de leur prédécesseur ; mais c'est là normalement la place du fils.

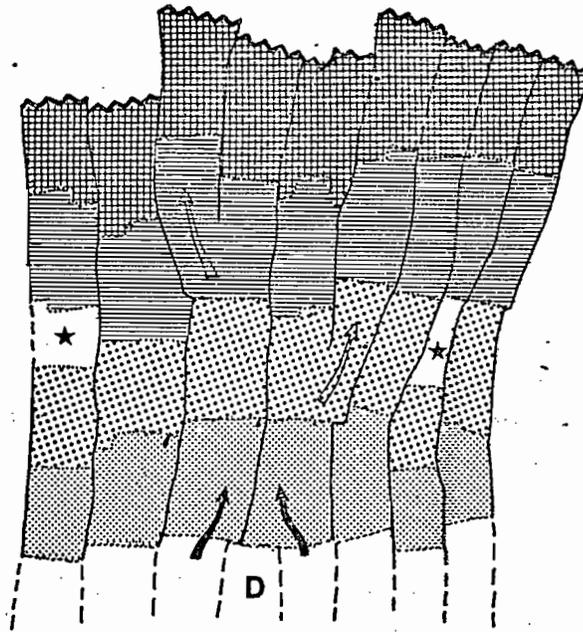
A ce moment, en sus des champs du premier arrivé, d'autres de taille plus modeste s'étendent habituellement sur le domaine. Par exemple ceux de quelque parent ou même d'une simple connaissance (2), attendant de trouver un emplacement définitif dans le village ou dans une localité voisine ; quelle que soit leur origine on nomme de tels postulants "égoma" (étrangers) tant que le sol leur est seulement prêté pour la culture ; s'ils n'obtiennent pas une bande de terre en propre ils partent bientôt ailleurs. Le travailleur temporaire ("apa") est fréquemment rémunéré en nature : s'il accepte d'aider l'exploitant pendant toute la campagne l'auxiliaire se voit octroyer un champ provisoire dont la

(1) Cette éventualité se rencontre seulement au cours des combinaisons précédant la rencontre des fronts de deux villages.

(2) Ainsi se font recevoir dans les villages kabré quelques Kotokoli originaires des cantons de Bafilo ou d'Alédjo.

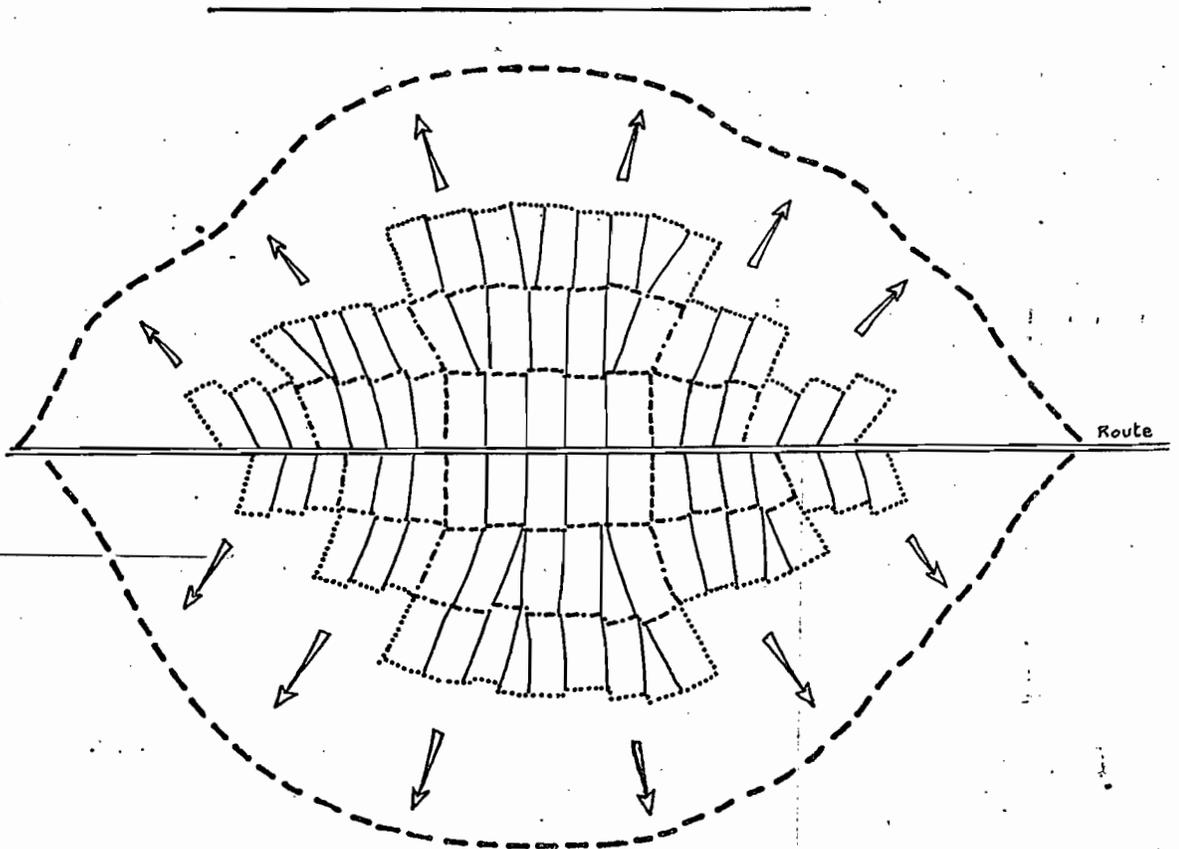
récolte (sorgho) lui reviendra. Les immigrants préfèrent ce mode de paiement qui ne leur coûte pas cher ; les manoeuvres par contre n'apprécient guère de ne recevoir aucun argent, aussi fréquentent-ils moins cette zone septentrionale que celles situées plus au sud ; cependant ce type de contrat leur convient davantage les années de la fête de "Habié" où la bière doit couler abondamment. D'une façon générale le nouveau propriétaire ne se montre pas regardant pour prêter sa terre, d'autant moins qu'aucune contrepartie n'est exigée de l'"égom". (fig. 29).

C'est d'un tout autre point de vue qu'il faut considérer l'attitude de l'immigré à l'égard de son fils au moment où ce dernier, parvenant à l'âge adulte, peut prétendre à l'indépendance économique. Le garçon d'une dizaine d'années s'exerce sur quelques mètres carrés à monter des buttes. Puis il garde ensuite un petit lopin d'ignames ; sa mère lui vend ses tubercules au marché si le père est conciliant. Il attend ainsi d'avoir 19-20 ans, l'âge approximatif de l'entrée dans la première classe d'âge des adultes (kondona) ; à cette époque il reçoit l'autorisation de cultiver une certaine surface dans les jachères et son père lui remet semences et collets. Le jeune homme tire désormais quelque rapport de sa récolte mais il ne peut travailler à ses cultures que les jours de repos - dimanche et jour de marché - ; tout le reste de la semaine il doit s'occuper des champs paternels et y conduit régulièrement son association de travail, car ces champs fournissent la nourriture de toute la famille. A partir de son mariage le fils reçoit le terrain nécessaire pour établir de grandes parcelles et se consacre entièrement à son exploitation ; une cour distincte, attenante à l'habitation principale est affectée au ménage où la jeune femme dispose d'un foyer réservé à son usage. En revanche le nouvel exploitant se doit alors de participer au ravitaillement de tous ; chaque semaine, le jour de distribution des vivres il approvisionne non seulement son épouse mais sa mère et éventuellement ses belles-mères. En somme, malgré son passage à l'âge adulte, le fils reste inclus dans l'ensemble socio-économique familial dont le fondateur entend demeurer le chef, comme au pays d'origine, et ce dernier ne se fait pas faute de manifester cette exigence au cours de la vie commune en distribuant ordres et remarques. Cependant les enfants élevés en émigration ont toujours connu leur père indépendant et, au sortir de l'adolescence, comprennent mal la nécessité de leur sujétion à l'autorité patriarcale. Les occasions de conflits ne manquent pas ; par exemple avant le mariage, si le père estime que le jeune homme accorde trop de temps à son champ ou si, alléguant que la dot en vivres est régulièrement versée aux futurs beaux-parents, il lui refuse l'autorisation de partir pendant un an travailler comme manoeuvre afin de gagner l'argent des pagnes et autres cadeaux non traditionnels destinés à la fiancée.



- | | | | |
|--|-----------------------------------|--|--|
|  | 1 ^{ère} année de culture | D | Décès sans succession ou départ d'un exploitant |
|  | 2 ^e " " " |  | Empiètement des voisins à la suite d'une défection |
|  | 3 ^e " " " |  | Accession à la propriété d'un "client" |
|  | 4 ^e " " " |  | Surface "sautée" |
|  | limite d'exploitation |  | Front de défrichement |
|  | limite durable de propriétés |  | limite durable de propriétés |

SCHÉMA DE L'AVANCE D'UN GROUPE D'EXPLOITATIONS



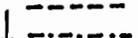
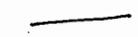
- | | |
|---|--|
|  | } Limites successives du défrichement au cours des trois premières années de mise en culture |
|  | |
|  | |
|  | Limites entre les exploitations |

SCHÉMA DE L'EXPANSION D'UN TERROIR À PARTIR DU SITE D'INSTALLATION ORIGINEL

FIG 29 BIS. PLAN DE PROPRIÉTÉ A: Type d'exploitation peu dynamique ZONE SEPTENTRIONALE. VILLAGE DE DÉRÉBOUA

Quartier: Kpadayo

Age du propriétaire: entre 55 et 60 ans (en 1968)

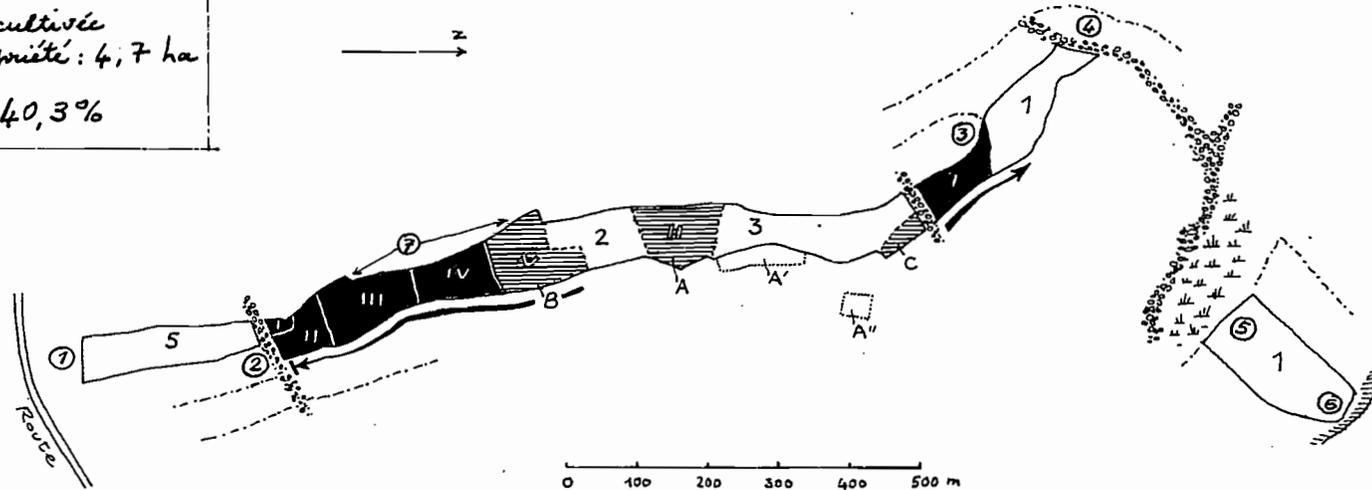
Arrivé en 1942 lors de la fondation du village par l'Administration (désigné pour faire partie du premier contingent), avait alors plus de 30 ans.

Apparence: Peu vigoureux et hésitant.

Composition de la famille: 2 épouses: 40-45 ans et 35-40 ans

7 enfants: fils 29, 10, 7, 4 et 2 ans, filles 15, 12 ans

I Superficie totale: 11,7 ha
II Superficie des cultures du propriétaire: 2,6 ha
III Superf. totale cultivée sur la propriété: 4,7 ha
Rapport $\frac{III}{I} = 40,3\%$



Légende

- Limite de la propriété
- - - " de propriété voisine
- Parcelle cultivée par le propriétaire
- ▨ Parcelle cultivée par une autre personne sur la propriété
- IV Années de culture dans le cycle de cultures
- Sens de progression annuelle des cultures actuelles
- 3 Nombre de cycles de cultures déjà effectués dans la section
- ④ Péripétie significative et ayant entraîné des résultats durables.
- ▨▨▨ Forêt-galerie
- ▨▨▨ bas-fonds marécageux
- Itinéraire de culture concurrent d'un groupe de cultivateurs d'un village ou d'un quartier voisins

- ① Départ dans les limites relativement étroites fixées par la garde
 - ② Élargissement après le départ (fuite) du voisin de droite
 - ③ Élargissement après le "saut" du voisin de droite vers les terres du quartier de Kari Kagrinao
 - ④ Arrêt sur le marigot car le nouveau voisin de gauche a été contraint d'infléchir son itinéraire de culture le long du cours d'eau.
 - ⑤ "Saut" vers le secteur encore libre le plus proche
 - ⑥ Blocage du front de défrichement devant un talus formé par une cuirasse latéritique (au-delà le sol était déjà occupé)
 - ⑦ Empiètements au-delà de la limite initiale après la mort du voisin de gauche sans successeur.
- N.B. Dans les débuts le cultivateur a hésité à progresser face à la forêt (nombreux retours en arrière) d'où un certain retard et un blocage prématuré du front de défrichement

- A Cultures du fils adulte sur la terre de son père
- A' et A" Parcelles d'igname du même cultivées sur la terre du propriétaire voisin
- B Cultures de fin de sole par une famille ayant demandé assistance
- C Parcelle de sorgho consentie à titre de rémunération à un travailleur saisonnier de passage

FIG 29 TER. PLAN DE PROPRIÉTÉ B: Type d'exploitation dynamique
ZONE SEPTENTRIONALE . VILLAGE DE DÉRÉBOUA

Quartier : Karè Kagninao

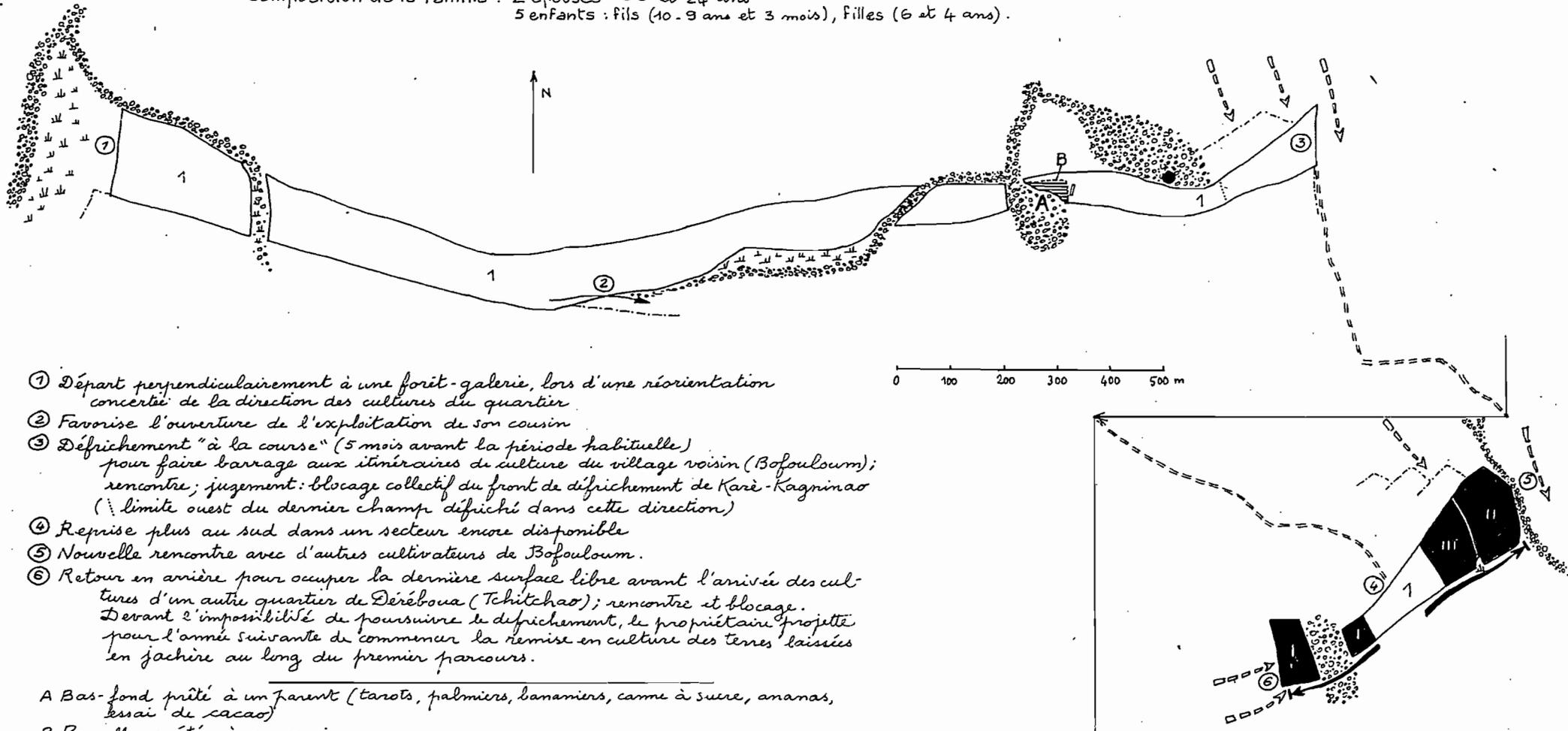
Age du propriétaire : 46 ans (en 1968)

Arrivé en 1943, lors du renforcement de l'effectif du village par l'Administration, accompagnant son père, avait alors 21 ans
 N'a pu débiter son exploitation personnelle que 6 ans après

Apparence : Très robuste et résolu

Composition de la famille : 2 épouses 39 et 24 ans

5 enfants : fils (10-9 ans et 3 mois), filles (6 et 4 ans).



- ① Départ perpendiculairement à une forêt-galerie, lors d'une réorientation concertée de la direction des cultures du quartier.
- ② Favorise l'ouverture de l'exploitation de son cousin.
- ③ Défrichement "à la course" (5 mois avant la période habituelle) pour faire barrage aux itinéraires de culture du village voisin (Bofouloum); rencontre; jugement: blocage collectif du front de défrichement de Karè-Kagninao (limite ouest du dernier champ défriché dans cette direction)
- ④ Reprise plus au sud dans un secteur encore disponible.
- ⑤ Nouvelle rencontre avec d'autres cultivateurs de Bofouloum.
- ⑥ Retour en arrière pour occuper la dernière surface libre avant l'arrivée des cultures d'un autre quartier de Déréboua (Tchitchao); rencontre et blocage. Devant l'impossibilité de poursuivre le défrichement, le propriétaire projette pour l'année suivante de commencer la remise en culture des terres laissées en jachère au long du premier parcours.

A Bas-fond prêté à un parent (tarots, palmiers, bananiers, canne à sucre, ananas, essai de cacao)

B Parcelle prêtée à un ami

● Essai de culture du café par le propriétaire enquêté.

I Superficie totale : 24,6 ha

II Superficie des cultures du propriétaire : 3,6 ha

III Superf. totale cultivée sur la propriété : 3,8 ha

$$\text{Rapport } \frac{\text{III}}{\text{I}} = 15,5\%$$

Légende : Cf p. précéd, Fig 29 bis A.

Une fois le ménage fondé le chef de famille laisse souvent passer encore plusieurs années avant de permettre à son fils de se consacrer complètement à une exploitation personnelle. Il ne semble nullement qu'on puisse attribuer ces réticences devant la promotion économique des descendants à un souci de ménager l'utilisation du domaine mais plutôt au fait que l'immigré n'a pas renoncé à l'hégémonie que la tradition lui reconnaît le droit d'exercer dans le cadre de la maisonnée. Seulement les circonstances nouvelles ne se prêtent plus au maintien de telles relations de subordination : le jeune Kabrè épris d'indépendance se fera héberger chez un voisin conciliant dans l'espoir d'en obtenir une propriété ou plus souvent gagnera par la route toute proche un des nombreux villages du Centre-Togo où il peut escompter un accueil cordial.

2) L'expansion à l'échelle du village

Les mouvements étroitement conjugués des exploitations familiales permettent de comprendre l'évolution du terroir dans son ensemble. Dans l'ordre des facteurs mis ici en jeu, la primauté de l'humain est évidente ; malgré l'étroite parenté des systèmes de culture dans toutes les zones d'immigration, les processus de développement du territoire agricole à partir de l'agglomération se présentent très différemment selon le degré d'attachement du paysan à sa terre, très fort dans la région septentrionale, médiocre ailleurs.

Les bandes de propriété ouvertes perpendiculairement à partir de la route devraient selon un schéma théorique engendrer un plan de terroir à peu près rectangulaire. Ainsi dans la zone "A" de l'Est-Mono la photographie aérienne révèle l'aspect très strict et régulier des surfaces d'exploitation, partagées "en lattes de plancher" ; cet agencement ne fut possible que dans le cadre d'un règlement selon lequel les immigrants s'engagèrent à ne pas excéder au cours de leur progression la largeur initialement concédée ; d'ailleurs par mesure de précaution les arpenteurs du Secteur de Modernisation Agricole veillèrent pendant les dix premières années au parallélisme des parcelles. Mais dans la région de Sotouboua l'Administration s'est seulement préoccupée du peuplement du village et de la position du premier champ. Par la suite les paysans s'organisèrent très librement. En s'écartant pour faire place entre eux aux nouveaux venus ils modifièrent la disposition initiale au fur et à mesure de l'éloignement de la ligne de départ ; les bandes s'orientèrent plus ou moins obliquement par rapport à la route et divergèrent, conférant au territoire défriché une allure approximativement circulaire. (fig. 14 p. 45 bis).

Certaines différences importantes observées dans le type d'évolution du terroir sont à mettre en relation avec l'âge de l'agglomération. Les immigrants

de la première phase de la Colonisation Cabraise, installés malgré eux au sud de Sokodé dans une zone alors inhabitée, ne semblent pas avoir manifesté tout d'abord le désir d'étendre très loin la limite de leur domaine ; par ailleurs les parents témoignaient peu d'empressément à venir les rejoindre. Il résulte pour les villages les plus anciens que, d'une part le front est normalement distant de la ligne d'origine (1) et que d'autre part le plan foncier d'ensemble reflète une disposition assez régulière. Cependant après une période de stagnation relative, une deuxième vague d'immigrants provoqua un regain d'activité du front ; aujourd'hui aux confins encore libres de ces terroirs règne un certain désordre (pointes avancées, parcelles isolées en avant des autres) (2). Les villages fondés au cours de la seconde phase d'immigration officielle ont en général élaboré des terroirs dont l'allure plus dynamique pourrait traduire l'adhésion croissante des Kabrè-Losso à la colonisation agricole. Les photographies aériennes de 1964 montrent par exemple qu'en 24 ans les cultures de Bodjondé et de Kazaboua ont parcouru un cheminement plus long (4 à 5 km) que celles de Kanyamboua en 35 ans ou de Kolonaboua en 38 ans. Cette attitude s'est exprimée dans le détail par des défrichements annuels plus étendus mais aussi par des "sauts" plus fréquents ; par ailleurs la disposition rayonnante des bandes de propriété dénote l'afflux des proches venus ensuite du pays. Le plan foncier devient donc plus complexe.

Déréboua constitue un exemple représentatif de la façon dont les paysans de cette deuxième série d'agglomérations ont conçu et réalisé l'expansion de leur territoire agricole (cf. fig hors texte V (3)). En 1942, à l'arrivée du premier contingent d'immigrés le chef du canton de Sotouboua reçut de Sokodé l'ordre de procéder au partage des terres selon les principes habituels. Celui-ci notifia d'abord aux hommes réunis la limite avec son propre terrain, aussi loin de Sotouboua que possible ; puis à partir de là chacun se vit octroyer une largeur de champ, ceux de Kouméa au nord du dernier tronçon de la piste, ceux de Tchitchao au sud - car on ne devait pas mêler des gens d'origine différente. Les seconds, moins nombreux, reçurent de bonnes parts, tandis que leur vis-à-vis devaient se serrer. L'année suivante un deuxième contingent, venu de Karè (Kouméa), prit place à côté des paysans du même canton. Dès lors les grandes

(1) 4 km en moyenne à Kolonaboua, ce qui suppose théoriquement une avance annuelle moyenne de 105 m.

(2) Ceci concerne notamment toutes les terres exploitées sur le côté ouest de la grand'route de Sokodé à Blitta. Mais dans le secteur occidental du terroir de Sotouboua la traversée de l'Anié par les cultures a entraîné sur la rive droite la désorganisation de la structure initiale ; l'expropriation de nombreux habitants accentua le dérangement lors de l'établissement de la ferme-école : en 1947 les maisons furent rasées et les champs interdits au nord-ouest de l'agglomération entre la route et l'Anié.

(3) Ce schéma a été dressé au cours de multiples cheminements ; les indications des villageois et l'observation de la photographie aérienne permirent de le préciser.

lignes du développement du terroir semblaient fixées, il s'étendrait vers le nord et le sud dans une direction parallèle à la ligne de démarcation avec le village voisin ; les nouveaux s'aligneraient à la suite en prenant le départ dans le prolongement de la piste. Les choses se passèrent ainsi pour la plupart des habitants des quartiers de Kouméa qui progressèrent jusqu'à la rivière Boufouloum puis la franchirent ; leurs frères arrivés au cours des premières années ouvrirent les uns après les autres leur exploitation en déterminant leurs repères de départ sur la nouvelle route construite vers le nord-est, de façon à cultiver d'emblée sur le même front que les premiers. Cependant dès 1947 ceux des quartiers de Tchitchao jugèrent bon de changer l'ordonnement initial (nullement imposé). Leur position en effet était mal commode : pris entre la limite de Sotouboua et les champs de village des paysans du "renforcement"; ils ne pouvaient installer leurs parents du Nord que sur leurs propres domaines ; mais surtout, le projet officiel de créer de nouveaux villages d'immigration à peu de distance vers le sud hypothéquait un développement dans cette direction, déjà l'Administration avait recruté les hommes de Déréboua pour aménager une route du sud-est. Tous les habitants originaires de Tchitchao abandonnèrent leur première exploitation pour prendre un second départ depuis la démarcation fixée par le chef de canton et s'avancèrent alors vers l'est. Cette initiative inspira aussitôt les cultivateurs du quartier Karè-Kagninao (Kouméa) menacés sur leur droite par la fondation récente de Bofouloum ; à l'exemple de leur responsable, quelques-uns des premiers arrivés cédèrent leur place à des "égoma" et suivis par d'autres immigrants récents allèrent adosser leur parcelle d'ignames à un marigot proche au cours méridien et l'orientèrent vers la brousse libre. Enfin, après quinze ans de progression régulière les cultures de Karè-Pouda se heurtèrent aux reliefs latériques où la Bofouloum prend sa source ; l'obstacle fut "sauté" par tous les habitants augmentés des nouveaux qui avaient rejoints entre temps, mais voyant alors avancer vers eux les champs de Kanyamboua ils obliquèrent et reprirent leur défrichement face à l'est. La croissance du terroir procède donc d'un ensemble de manoeuvres préméditées, inspirées par le souci de constituer un territoire aussi étendu et cohérent que possible.

Dans le même esprit, la rencontre avec un front issu d'une agglomération voisine donne lieu à une véritable course. Il s'agit pour les défricheurs d'avoir couvert au moment du contact une longueur maximum, et, si leurs antagonistes progressent dans une direction perpendiculaire, de couper leur itinéraire. Déjà, à une distance d'environ 1 km les uns des autres, les paysans des deux villages opposés précipitent leur avance : on prête de larges pans de sa bande de terre à des "étrangers" pour doubler l'allure ou bien on les laisse s'installer en avant ; on passe plus fréquemment des espaces entre les parcelles du train de culture (réserves à utiliser après la stabilisation) ; l'année pré-

cédant la jonction on défriche et on lutte hâtivement bien avant la date habituelle afin de devancer le vis-à-vis sur le sol convoité. Enfin tout est mis en oeuvre de part et d'autre pour gagner du terrain. Ces procédés, parfois peu licites dans le droit coutumier peuvent occasionner de vives contestations entre groupes rivaux. Il n'est pas rare que les chefs respectifs organisent une entrevue sur les lieux de la controverse et conviennent d'une limite définitive ; mais certains litiges réclament l'arbitrage de l'autorité cantonale. Le blocage accompli, les premiers arrivés, nantis d'une exploitation de bonne taille, reculent pour remettre leurs jachères en culture ou défrichent leurs surfaces laissées en réserve ; quant aux derniers venus, jugeant insuffisante l'étendue de leur domaine, ils le complètent en débutant un deuxième tronçon dans un secteur encore inexploité et disponible.

Une assez grande confusion caractérise le plus souvent la distribution foncière des derniers recoins. A Kazaboua, agglomération formée entièrement à partir de Kouméa, les cultivateurs de la façade méridionale laissèrent s'intercaler entre eux des jeunes arrêtés sur le front nord par la rencontre avec Lama-Wédé ; par contre à Déréboua malgré les perturbations occasionnées par les ultimes répartitions, les exploitants des deux communautés d'origine différente ne mêlèrent jamais leurs champs. En 1968, ce dernier village ne disposait plus d'aucune portion de front ; côté septentrional, le contact s'est effectué sans histoires avec Kanyamboua, de fondation bien antérieure ; au sud le contact des champs des quartiers de Tchitchao avec ceux de Tapendè (installé en 1948) fut plus compliqué mais fait l'objet d'un arrangement entre les responsables ; une vive concurrence opposa ceux de Kouméa aux Lamadissi de Bofouloum (installé en 1947) pour délimiter leur longue frontière commune - en 1965 les chefs de Sotouboua et d'Ayengré appelés en arbitres, vinrent régler un différend grave entre les deux communautés. Il ressort de ces observations qu'une forte revendication, ^{ainsi qu'} /un vif esprit de compétition animent aujourd'hui les immigrants de la zone septentrionale dans leur mainmise sur le sol et se manifestent tant au niveau des individus qu'à celui des grands, villages et subsidiairement quartiers.

B) Au sud de Blitta

1) Le cas du "grand bloc de culture"

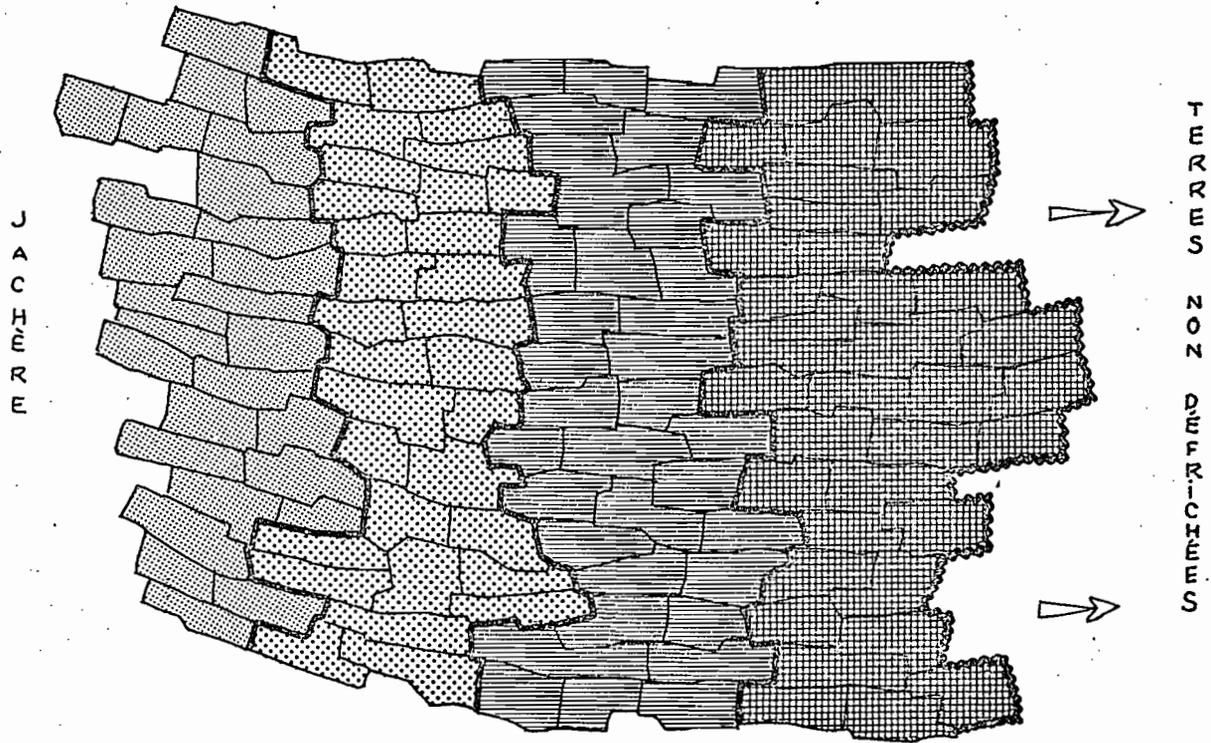
Au sud de Blitta le précédent schéma des champs familiaux se retrouve auprès de maints hameaux (cf; carte h.t. VI à Koutong et Kassengékopé) mais une variante affecte fréquemment cette structure agraire. A côté des rassemblements de cultures de taille moyenne, réunissant côte à côte les trains de plusieurs villageois on remarque en effet d'autres blocs plus déve-

loppés dans le sens de l'avance. Dans ce cas, l'exploitation familiale, fractionnée, n'a plus de signification géographique mais seulement économique : les différentes parcelles de chaque paysan du groupe se détachent les unes des autres mais restent agglomérées, par année d'assolement, à celles des compagnons. Une progression régulière se poursuit ; en tête les champs d'ignames, puis ceux de maïs, enfin le sorgho ferme la marche. On peut toujours parler d'un train de culture mais à une plus grande échelle, celle du village ou du quartier. Ainsi se sont constitués les grands ensembles de culture caractéristiques de nombreux villages de la zone méridionale et surtout du Moyen Anié où ils atteignent parfois 200 ha. Cet agencement répond souvent à la nécessité de trouver de la place sur une étroite façade de progression. Tel est le cas pour les terroirs allongés à partir de la rive gauche de l'Anié (fig 17 p.47 bis). Dans cette région de colonisation administrative (1929-1932) les premiers arrivés ont commencé par défricher en rang pour le défrichement mais l'espace vint bientôt à manquer pour ajouter aux extrémités les nouveaux arrivants. Ceux-ci durent chercher un emplacement dans le bloc de culture, non pas entre les trains de cultures des premiers villageois (ce qui aurait entraîné un étirement exagéré des parcelles), ni non plus à l'arrière (où le sol utilisé pendant trois à cinq ans exigeait un certain temps de régénération), mais en intercalant leurs champs au milieu de ceux des prédécesseurs (fig 30). Parmi nos villages d'enquête Karata, à proximité de Gleï, offre un exemple du même phénomène : au cours du défrichement les Losso s'étaient installés çà et là au fur et à mesure de leur arrivée, mais à la fin du premier parcours de culture le responsable jugea que la mise en exploitation manquait d'organisation ; pour le deuxième passage il aligna ses quatorze compagnons le dos à la rivière que le chef ifè de Gbèbé lui avait fixé comme limite de départ et tous reprirent la culture sur des portions égales disposées de front. Cependant le village s'accroissait encore - en 1968, il comprenait vingt-neuf familles - ; or faute d'une largeur suffisante il était désormais impossible d'accorder aux nouveaux venus une place distincte, on les laissa donc répartir leurs champs à l'intérieur de l'aire de culture déjà constituée.

La pénurie d'espace nécessaire pour permettre le déploiement de tous les exploitants de front n'est sans doute pas la cause déterminante de la constitution de ces grands blocs de culture. Il se trouve des formations de ce type dans des zones où la place ne manque pas : sur la rive droite de l'Anié par exemple elles se développent à bonne distance les unes des autres, progressant vers l'ouest face à la brousse libre ; c'est que l'habitude prise dans les premiers terroirs sur la rive gauche s'est maintenue après le passage de la rivière. Dans une telle situation cette structure araire était de la façon la plus significative de la tendance naturelle aux groupements des cultures chez les Kabrè-Losso immigrés dans les Terres Neuves.

FIG 30

STRUCTURE SCHEMATIQUE D'UN "GRAND BLOC DE CULTURES"
DANS LES ZONES INTERMEDIAIRE ET MERIDIONALE



Cultures de 1 ^{ère} année :	
" 2 ^e "	
" 3 ^e "	
" 4 ^e "	

Limite entre les parcelles 
Limite entre les soles 
Front de défrichement 

Il importe de souligner que la disposition des parcelles dans le cadre de ces ensembles complexes est incompatible avec la constitution d'un domaine personnel. Du fait que le paysan doive en chaque début de campagne se rendre en avant du front pour y nettoyer un nouveau champ, son exploitation prend un aspect très dispersé. Même si l'homme gardait un souvenir précis de tous les emplacements échelonnés (quinze à trente) où il a successivement travaillé au cours d'un trajet, il ne pourrait de toute manière en assurer le contrôle. La propriété familiale disparaît donc dans les zones où s'élaborent les grands blocs de cultures. On ne saurait a priori s'en étonner pour les secteurs de colonisation intercalaire où le sol appartient aux autochtones, mais le fait paraît singulier dans le Moyen Anié, région autrefois déserte peuplée par l'Administration.⁽¹⁾ Néanmoins sous prétexte qu'au sud de Blitta la terre n'est pas attribuée aux individus, les candidats à l'immigration ne pourraient de leur propre autorité venir installer leurs cultures parmi celles d'une agglomération déjà constituée ; ils se heurteraient à une hostilité déclarée du groupe tout entier. Comme condition essentielle d'admission il est implicitement exigé de même que dans la zone septentrionale, que le nouveau provienne d'une origine identique - à celle des paysans en place - au moins le même canton du Ter. Puis un contact préliminaire est nécessaire ; pendant une ou plusieurs années le postulant reste logé chez le villageois qu'il a choisi pour "patron" en venant se présenter à lui. Au cours de cette période probatoire l'"étranger" devra donner l'assurance qu'il est de bonne compagnie et ne se livre pas à des pratiques de sorcellerie susceptibles de troubler la paix du village. Il apporte son aide à l'hôte mais peut aussi entretenir une parcelle de taille restreinte ; dans le Moyen Anié on lui laisse cultiver un terrain d'attente dans la zone des champs proches où les vieux paysans se sont déjà repliés. Quand la permission de s'incorporer au groupe lui est donnée, à la suite de l'intervention du patron auprès du chef des immigrants (2) l'homme peut aller butter à côté des autres paysans dans la zone des grands champs ; trois ans après, toutes les parcelles de son exploitation seront intégrées dans le bloc de culture. Puisque le sol est le bien soit de la collectivité villageoise (Moyen Anié) soit des autochtones, il n'est pas question pour un particulier d'employer des manoeuvres-exploitants comme dans la zone septentrionale (3). Quant aux fils des immigrants leur promotion ne se trouve nullement facilitée par la disparition de la propriété familiale, du moins théoriquement. Nous avons vu comment

(2) Dans les régions de colonisation intercalaire, l'acceptation du chef autochtone n'est requise que pour être reçu dans un village mixte.

(3) Alors que les Ifè recourent fréquemment à ces longs contrats aux termes desquels le saisonnier se paye en cultivant pour son propre compte un champ de sorgho semé après l'arrachage du manioc ; dans ce système les propriétaires entre autres avantagés s'assurent une certaine stabilité de la part de la main d'oeuvre temporaire.

(1) Cf. *ibid.* p. 190 : Les conditions de l'appropriation foncière.

l'immigré de la zone septentrionale maintient une certaine suprématie sur ses descendants en les installant sur son domaine mais dès lors qu'il ne dispose plus de terre en propre pour les y fixer le chef de famille s'expose à perdre sur eux tout contrôle s'il leur donne l'autorisation d'établir des champs personnels aussi s'efforce-t-il de garder ses enfants le plus longtemps possible auprès de lui, assurant leur entretien après le mariage jusqu'au-delà de trente ans. Dans ces conditions les jeunes prennent le large au moment de fonder un foyer sans doute plus fréquemment encore qu'au nord de Blitta (cf. tableau 24 p. 206). Notons à ce propos que selon leurs usages traditionnels les Ifè adoptent une attitude contraignante identique à l'égard de leurs fils et que ces derniers réagissent de la même façon que les Kabrè-Losso de la nouvelle génération.

2) La constitution de l'espace agricole villageois

Au cours de la formation du terroir , le comportement des immigrants des zones intermédiaire et méridionale est assez nettement différent de celui qu'on peut observer dans la zone septentrionale. Au sud de Blitta l'enjeu est moins stimulant ; il ne s'agit plus d'accaparer le maximum de terre mais simplement d'exploiter dans des conditions spatiales acceptables. Partant, les paysans manifestent moins de hâte et d'ardeur au cours de la phase d'occupation du sol. On assiste plus à une course serrée entre villages. Cela explique l'allure modérée de l'avance (les parcelles contigües ne se laminent plus mutuellement, les intervalles "sautés" se font rares) et l'absence de mouvements destinés à couper la marche du groupe voisin (la progression reste rectiligne) enfin l'insertion de nouveaux dans l'aire cultivée allonge seulement le bloc sans entraîner comme dans la région de Sotouboua, la compression des champs attenants puis une divergence générale dans le plan d'ensemble.

La rencontre des terroirs du Moyen Anié ne semble pas, dans ces conditions, devoir poser de problème. Elle se trouve en fait rarement réalisée car dans la plupart des cas les champs lointains n'ont pas encore achevé leur premier trajet de culture. On peut cependant tenir pour significative l'attitude des paysans de Tcharé (au Nord de Tcharébaou) : à l'aboutissement de leur progression ceux-ci ont jugé prudent de laisser un espace non utilisé entre la ligne extrême de leurs cultures et les jachères de leurs voisins losso d'Atikpaï.

On doit insister sur les modalités particulières de ces contacts dans les zones de colonisation intercalaire. Il s'agit, rappelons-le, de terroirs d'aspect beaucoup moins "organique" en ce sens que le terrain d'exploitation n'apparaît pas développé aussi immédiatement à partir de l'agglomération : d'une part celle-ci se trouve souvent nettement décentrée dans l'espace agricole d'autre part le cadre généralement restreint de cet espace abolit la nécessité

de constituer une zone distincte de champs proches soulignant les liens entre les lieux de résidence et de travail ; en outre l'orientation assez constante des parcelles ONO-ESE dans toute la région d'Anié à Nuatja semble retirer à l'habitat son rôle directeur dans la constitution du terroir. A la différence des paysans de Sotouboua, ceux de la région méridionale décident après un premier trajet de reprendre leur progression en ordre groupé ; quelle que soit la structure du bloc - assemblage de "trains" familiaux ou amas de parcelles organisé par années d'assolement - le domaine reste tout entier ratissé par la culture d'un mouvement régulier et de même sens. Mais peut-on parler encore d'un véritable domaine ? Au moment de l'établissement du hameau, lorsque le chef autochtone a conduit hors de son village le premier immigré et ses frères il ne fixa aucun périmètre pour leur exploitation, se contentant de signaler comme repère de départ tel sommet d'interfluve, tel thalweg au-delà duquel "ses étrangers" pourraient cultiver aussi loin qu'ils le voudraient. Cette attitude peu contraignante de la part des autochtones correspondait à leur propre comportement à l'égard du sol : dans les zones à l'origine faiblement peuplées où se sont installés de préférence les immigrés, les villages ifè, Kpessi ou aniagan n'étaient pas séparés les uns des autres par des frontières nettes ; la distance maximum des champs limitait de facto leur territoire. Au reste, en ce qu'elle avait d'imprécis la convention agréait aux prêteurs comme aux utilisateurs : les maîtres du sol s'abstenaient de définir sur le terrain la moindre démarcation susceptible de donner aux nouveaux venus une impression de "chez soi" et de favoriser leur incrustation, enfin d'amorcer un processus de reconnaissance de droits fonciers ; quant aux Kabrè-Losso, dans l'immédiat, leur besoin de terre libre y trouvait son compte, ils gardaient ^{ainsi} toute latitude pour accueillir auprès d'eux leurs congénères.

Par la suite les nouveaux terroirs ne parviendront pas à se circonscrire exactement. Par exemple (cf fig h.t. VI (1)), les hameaux losso d'immigration dépendants de Gbèbè - Kassengékopé, Tchalloum, Koudong, Karata - établirent d'abord leurs champs à l'endroit désigné par le chef ifè puis chaque bloc de culture s'éloigna vers l'est jusqu'à buter sur les parcelles d'un autre groupe. Une rangée de manioc, jalonnement temporaire, fut alors plantée sur la ligne de rencontre afin d'éviter les confusions au cours de la période d'utilisation. Les habitations restèrent au point de départ de façon à se trouver le plus près possible de Gleï (marché important sur la grand'route). Au retour des cultures les anciennes jachères ne furent pas considérées comme des acquis déterminant désormais une aire d'exploitation réservée pour les gens du hameau ; de préférence, et si c'était possible ceux-ci défrichèrent à gauche et à droite

(1) Les surfaces cultivées ont été déterminées par le levé de terrain.

tandis que les voisins n'hésitaient pas au cours de leur propre avance à déborder sur des terrains auparavant utilisés. En effet en règle générale un trajet de culture n'est achevé que lorsque le bloc se heurte à d'autres champs ou à des jachères trop récentes. Il arrive même que le secteur exploité se déplace complètement, d'autres immigrants jettent alors leur dévolu sur le terrain libéré ; ainsi Kassengékopé a d'abord cultivé à l'emplacement actuel de Koudong avant d'occuper le sud de la route d'Odoli, jugé moins humide. Cette instabilité, ces incertitudes, correspondent à une période de tâtonnements. Les premiers arrivés et leurs compagnons d'abord logés à Gbébè pendant parfois plus d'une dizaine d'années commencèrent par se répartir tant bien que mal la terre aux alentours de ce village et durent alors s'accomoder d'une exploitation relativement flottante dont ils gardèrent ensuite l'habitude ; par la suite d'autres facteurs de déplacement intervinrent : l'augmentation des effectifs immigrants, inégale selon les agglomérations, et la connaissance du terrain peu à peu précisée. Et puis comment se défendre des empiètements en l'absence de toute délimitation préalable ? Nul Losso ne souhaite d'ailleurs porter une réclamation de ce genre devant le chef ifè, seul juge en la matière. En fait cette situation floue est propice aux arrangements de sorte que les rivalités se manifestent peu ; les paysans des hameaux se retrouvent régulièrement au marché de Gleï où ils peuvent à loisir débattre leurs affaires. Mais aujourd'hui chez les immigrants les plus éloignés de l'agglomération-mère s'exprime une ferme intention de se garder un territoire nettement défini, pour leur usage exclusif. Il est probable que dans quelques décennies, au fur et à mesure des rencontres périodiques des fronts de champs le principe de limites définitives sera reconnu et respecté.

Ces considérations demeurent valables pour la petite région de Chra bien que les Kabrè-Losso s'y trouvent en situation d'autonomie . En effet après le départ des Allemands l'immigration spontanée s'opéra exactement comme dans les régions voisines et Chra, jouant le même rôle qu'une agglomération autochtone accueillit sans distinction paléonigritiques, Evhé, Ifè ou Fon. On saisit à travers cet exemple que sur le plan du droit foncier l'appui de l'Administration lorsqu'il fut assuré aux immigrants s'avéra plus déterminant que l'état de vacance des terres : la caution d'une autorité morale indiscutable et la justification nécessaire d'une appropriation immédiate du sol.

3) Le cas des terroirs mixtes.

Le dessein plus ou moins affirmé mais habituel chez les paléonigritiques de se constituer un territoire propre s'atténue au contact direct des autochtones. L'évolution des terroirs des agglomérations mixtes en témoigne.

Lorsqu'ils furent acceptés comme exploitants les Kabrè-Losso de ces villages se virent concéder un secteur de culture bien distinct de celui des premiers occupants, et s'en contentèrent un certain temps. Les Losso de Badji par exemple (fig. 28 p.169) arrivés après ceux de Gbébè, respectent encore une telle séparation ; mais si elle s'avère durable il est probable que les immigrés quitteront l'agglomération pour se rapprocher de leurs champs ainsi que l'ont fait en 1966 ceux d'Adougbénan, aux terrains toujours à part après quelque vingt ans de cohabitation avec les Ifè. En effet dans la plupart des cas que nous avons observés, les Kabrè-Losso après s'en être tenus à l'exploitation de leur secteur demandent la permission de cultiver aussi sur les jachères de leurs hôtes. L'autorisation leur est donnée d'autant plus volontiers que les autochtones ont abandonné plus tôt leur alignement originel. Il s'ensuit une grande confusion dans la répartition des parcelles : chaque villageois cultive où bon lui semble à la seule condition pour les immigrés d'avertir le premier défricheur de l'endroit ou le chef lors de leurs changements de place. On note cette situation à Gbébè et Adjé (fig h.T. VI), comme à Zolou, à l'ouest de Gleï ; dans cette région la présence de nombreux Fon et saisonniers-exploitants augmente encore le désordre. Une évolution caractéristique de terroir de village mixte est par exemple celle de Baïssankopé, fondé en 1930 à 4 km au S-E d'Anié par quelques familles ifè accompagnées d'un Losso : deux ans après l'installation le chef s'efforça d'organiser la formation du domaine ; après avoir tracé une ligne parallèle au cours de l'Anié tout proche, il distribua à chacun des siens une bande de terre dont la largeur était proportionnelle à l'effectif de la famille. Le reste fut laissé aux immigrés paléonigritiques dont le nombre augmentait sans cesse ; ceux-ci se rangèrent également en bandes alignées au long des premières. Aujourd'hui ce partage a perdu toute signification, les champs du village se sont rassemblés en trois blocs lâches où se mêlent les champs des deux communautés. Les cultures de l'agglomération voisine, Assigan (Houdou et Lamadissi) offrent la même disposition. Ainsi les Kabrè-Losso accueillis dans le "kopé" se sont également immiscés dans le terroir autochtone. Autant que nous ayons pu en juger cette évolution est à mettre en rapport avec le degré de familiarité entre les groupes cohabitant plus qu'avec leur rapport numérique (1). Les immigrés des villages mixtes doivent s'accommoder définitivement de l'absence de droits sur la terre car le côtoiement des maîtres du sol rend impensable une modification ultérieure de leur statut d'"invités". Néanmoins ils tirent parti de la prodigalité des hôtes pour accroître leur espace agricole ; au reste ces empiètements leur permettent de cultiver plus à l'aise car ils

(1) Les villages mixtes suffiraient à constituer le sujet d'une étude interdisciplinaire particulière, non pour leur importance quantitative dans l'ensemble de la colonisation agricole, mais pour la situation qu'ils créent, très propice à l'analyse des rapports entre les collectivités en présence.

accèdent ainsi aux terrains peu distants de l'agglomération que les autochtones s'étaient tout d'abord réservés.

C) Principes fondamentaux de l'occupation du sol

1) L'itinéraire de culture

Les deux principaux types de structures agraires - qu'il s'agisse d'exploitations familiales continues et accolées ou du grand bloc de cultures - sont conçus en vue d'un cheminement régulier ; les petits groupes de parcelles des villages mixtes suivent aussi une progression mais autant que le leur permet la disposition assez désordonnée des surfaces mises en exploitation. En général les immigrants restent attachés au principe d'un itinéraire de culture rencontrant successivement et indistinctement les divers terrains. Ainsi, lorsque ses champs atteignent un bas-fond le paysan sème du riz, plus loin il s'en abstient ; selon la situation des parcelles, les différentes récoltes varient - surtout celle du haricot, parfois nulle - et se compensent les unes les autres. On ne peut manquer de remarquer là une certaine inadaptation au contexte physique. Près d'un demi-siècle de colonisation agricole n'aurait-il pas constitué un délai suffisant pour que les Kabrè-Losso se familiarisent avec la culture de variétés nouvelles sur un sol nouveau ? Il ne s'agit pas de l'inexpérience des immigrants ; aucun n'ignore que, par exemple, les dépressions humides conviennent mieux au riz, les sols légers aux ignames tardives et aux légumineuses, les terres plus lourdes et profondes aux ignames précoces et au coton. Dans la zone septentrionale le souci de se constituer un territoire cohérent par un défrichage pourrait justifier lors de la phase pionnière une apparente indifférence du paysan à l'égard des variations pédologiques ; mais par la suite l'évolution reste peu importante et se manifeste seulement par le refus de certains emplacements défectueux, jamais par la dissociation des différentes cultures sur des secteurs du domaine aux aptitudes spécifiques. Dans les zones de colonisation intercalaire d'autre part il est vraisemblable que le fait de travailler un sol étranger et considéré souvent comme un instrument de production provisoire ne stimule pas l'effort d'initiative de la part des occupants pour réaliser une organisation judicieuse de leur exploitation respectant les particularités locales du terrain.

Une des causes déterminantes de cette inadaptation apparaît dans la docilité des immigrants à imiter les techniques agraires des populations environnantes. Kotokoli, Kpessi, Ifè, Houdou et Evhé fournirent l'exemple de ces

"trains de culture" que l'on observe dans les régions de colonisation agricole. Les nouveaux venus ont même souvent dépassé le modèle en ce qui concerne la régularité de la progression et la disposition en file des parcelles familiales,

Par ailleurs on retire l'impression que les Kabrè-Losso ont d'autant plus facilement renoncé à une utilisation diversifiée de leur terroir et simplifié à l'extrême leur exploitation que l'objectif de leur activité agricole était quantitatif : nous exposerons plus loin que ces paysans recherchent surtout une production abondante essentiellement fondée sur l'étendue des surfaces cultivées (1). Le travail de vastes champs requiert une certaine uniformité car il ne laisse pas le loisir de s'arrêter aux données de détail. L'état d'esprit que traduit cette désinvolture délibérée à l'égard des contraintes physiques représente sans doute un indice révélateur de l'orientation extensive de l'agriculture paléonigritique. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter l'absence totale d'aménagement du sol : les paysans, travaillant pourtant côte à côte, ne se rassemblent jamais pour creuser une rigole afin de drainer un bas-fond ; ils négligent le plus souvent de tirer hors de leurs champs les troncs gisants qui les encomrent ; quant à la démarcation entre les parcelles des différents cultivateurs elle n'est pas signalée sinon au contact des terroirs par une rangée de manioc.

Enfin le dessein de maintenir agglomérées les cultures du groupe s'oppose directement à un ajustement, tant pour un choix des sols les plus convenables que pour une discrimination de zones spécialisées.

2) Le groupement des cultures

La tendance générale au groupement des champs pose un autre problème. Prédominant dans toutes les régions et propre aux immigrés, ce trait structural apparaît comme caractéristique de la colonisation kabrè-losso en son état actuel. Malgré quelques avantages pratiques on ne saurait y voir l'effet des nouvelles techniques culturales ; en effet le type d'exploitation reste identique sur les parcelles isolées s'il s'en trouve quelques-unes à proximité. Tout porte même à croire que la concentration des cultures représente par certains aspects une contrainte pour des hommes accoutumés à une gestion très "individualiste" de leur exploitation : dans le paysage agraire d'origine aucune coalescence n'apparaît sinon celle à laquelle aboutit par endroit un fort taux d'occupation du sol et un extrême éparpillement prévaut très largement, tout à fait compatible par ailleurs avec le travail communautaire occasionnel. De plus comme nous venons de le remarquer cette disposition grégaire retire au paysan

(1) Cf. chap. III p. 221 et notamment tableau XIV p. 267.

l'initiative du choix des sols en l'obligeant à se contenter du tout-venant.

L'ordre groupé est adopté par les immigrés comme une attitude contre deux sortes de menaces . Essentiellement lors du trajet de culture initialé sur un terrain vierge les cultivateurs redoutent les inconnues d'un milieu encore inexploré. Les animaux peuvent commettre d'importantes déprédations sur les premières récoltes. Ce sont parfois des buffles mais surtout les bandes de singes voraces qui hantent la forêt et déterrent les ignames à leur portée ; ceux-ci ont tôt fait de saccager un champ isolé en avant du front. Une ample surface de culture permet un guet plus facile en même temps qu'elle impressionne les animaux sauvages - car pour s'y aventurer ceux-ci doivent se "découvrir" davantage. En janvier-février les feux et la chasse (1) , menés conjointement à l'intérieur du périmètre de défrichement, éloignent peu à peu les bêtes. Pour la remise en culture les lieux sont devenus familiers et l'espace agricole, régulièrement fréquenté, se trouve débarrassé de la plus grande partie de la faune nuisible. Ainsi le paysan de la région de Sotouboua reprend ses jachères à l'endroit qui lui semble le plus indiqué, sans se soucier désormais d'accoler son champ à ceux de ses voisins.

Une autre appréhension détermine la formation de grands ensembles agraires. En effet les Kabrè-Losso exploitent au sud de la latitude d'Anié des terres défrichées depuis plusieurs dizaines d'années où les blocs caractéristiques figurent toujours malgré plusieurs cycles de culture. Il faut essayer de se représenter la situation aléatoire des cultivateurs de ces régions. Nantis de la seule permission d'utiliser un sol appartenant à d'autres, sans même la garantie d'une délimitation, les immigrés des hameaux de colonisation intercalaire ne se trouvent-ils pas démunis juridiquement devant d'éventuelles intrusions ou exactions, dans un milieu humain passablement cosmopolite ? Ils ont recherché une certaine sécurité de fait en agglomérant leurs parcelles de façon à affirmer nettement leur solidarité d'exploitants face aux individus mal-intentionnés ; et puis un homme sur son champ peut aisément surveiller ce qui se passe chez ses voisins absents. Néanmoins on observe qu'autour des villages mixtes, et fréquemment dans les terroirs d'immigrés situés à proximité d'établissements autochtones, le groupement des cultures se relâche. Le fait est significatif : la méfiance ne s'exerce pas vis-à-vis des hôtes ; ceux-ci se contentent une fois pour toutes de la part de terre qu'ils se sont attribuée. Le réflexe de coalition joue contre les localités de colonisation environnantes dont le voisinage est bien davantage concurrentiel et susceptible de créer des difficultés : les agglomérations de colonisation se montrent autrement exigeantes en surface cultivable et d'autant plus que leur effectif s'accroît constamment. En outre,

(1) Les jours de chasse, les hommes du quartier se postent en ligne, chacun tenant un tison pour mettre le feu devant soi ; les animaux débusqués sont assommés au casse-tête de jet. L'incendie des épaisses galeries forestières procure les meilleurs tableaux de chasse.

à l'échelle des groupes, les paléonigritiques n'oublient pas leurs implacables luttes passées. La notion d'ennemi héréditaire est tenace. Loin de leur pays les anciens adversaires se trouvent à nouveau côte à côte, prêts à recouvrir cette fois, en cas de querelle, aux armes de la sorcellerie.

La protection dont peut s'équiper le champ exprime cette double menace qu'appréhende le paysan immigré : contre les animaux, des pièges métalliques tendus sur les bords exposés ; contre les hommes, des talismans déposés à terre - tessons portant des signes magiques ou petites calebasses contenant des plantes maléfiques. Le rassemblement des parcelles constitue toutefois la meilleure des sauvegardes. Au niveau de leurs petites communautés ethniquement homogènes reconstituées au Centre-Togo, les Kabrè-Losso retrouvent instinctivement l'efficacité de la densité d'occupation, principe de défense traditionnel. Mais une application plus stricte de cette règle est imposée par les conditions inhérentes à la colonisation agricole : en général, une moindre humanisation du milieu et, très fréquemment, la faible importance des agglomérations ainsi que leur isolement (1). On remarque qu'en préférant comme structure d'adaptation ces plages de cultures les immigrés ont adopté un comportement peu conforme à leurs habitudes car ils s'obligent ainsi à une uniformisation de leurs exploitations (assolement, rythme de progression). Une évolution vers un agencement plus naturel est donc a priori prévisible. Un tel changement se trouverait contrecarré dans les régions de colonisation intercalaire par l'incertitude du statut foncier des nouveaux occupants ; en revanche il s'annonce dans les terroirs du Moyen Anié par l'apparition d'une zone d'exploitation secondaire aux parcelles éparses ou peu agglomérées - cultures provisoires des "étrangers" ou des paysans âgés, champs d'appoint pour une petite réserve de sécurité d'accès facile. Les premiers secteurs colonisés, dans la région septentrionale parviennent à un stade de transformation plus avancé, c'est que la mutation y est à la fois plus ancienne et, du fait de l'appropriation individuelle de la terre, plus rapide.

3) Les conditions de l'appropriation foncière.

En étudiant la "physiologie" des terroirs de colonisation agricole nous avons en plusieurs occasions remarqué la portée du fait foncier. Ses implications se font sentir dans l'élaboration des structures agraires comme dans le rythme d'évolution. S'il parvient à se constituer un territoire et qu'il y conduit son exploitation en complète autonomie, l'immigré se trouve au plan

(1) Puisque la seule base de solidarité reconnue reste l'appartenance à un même "têto" d'origine non la condition commune de paléonigritiques immigrés.

foncier dans la situation la plus proche de celle qu'il a connue dans son pays d'origine. Il apparaît alors que le Kabrè-Losso exerce son activité agricole dans les meilleures conditions de confort là où il lui est loisible de s'installer en toute propriété. Car en définitive une conversion générale du genre de vie n'était nullement souhaitée, malgré le fait de la transplantation. Certes on discerne que devant les populations étrangères les paléonigritiques ont perdu contenance et abandonné maints signes extérieurs de leur origine dans le rapport de civilisations ils ont accepté d'avoir apparemment le dessous. Néanmoins, hors de la présence des autochtones un parti pris de conservatisme se manifeste franchement comme nous l'avons remarqué à plusieurs reprises autour de Sotouboua, en notant même la persistance d'éléments du cadre traditionnel que le contexte de la colonisation ne justifie plus (formes de l'habitat, cultures incluses dans le village par exemple); les immigrants n'ont alors recherché d'autre changement que celui de l'augmentation de leur production agricole. Or le passage à la culture extensive adoptée comme la meilleure garantie de cette augmentation n'exclut nullement la base d'une propriété foncière personnelle (1), donnée caractéristique de la civilisation agraire kabrè-losso. Il convient donc de préciser les conditions requises pour l'acquisition d'un domaine individuel.

Seules les contrées autrefois vides sont susceptibles d'autoriser d'emblée l'appropriation de la terre par les immigrants, c'est à dire la zone septentrionale, le Moyen Anié et le secteur de Chra. Mais pour une démarche aussi importante les intéressés procédèrent avec circonspection : aux abords de Chra, région de peuplement spontané, ils ne se jugèrent pas habilités à lotir le sol. La protection apportée par l'Administration fut-elle alors tenue pour indispensable ? Il n'est pas douteux que cet appui constituait une justification et une garantie précieuse des droits de la collectivité, cependant il ne représenta pas une condition déterminante de l'appropriation foncière au niveau des chefs de famille. Sur ce point l'exemple d'Adanka est révélateur. A peine ce village était-il installé, à la limite sud de l'expansion ifè, que les habitants de Gleï enjoignirent aux Losso de venir s'établir auprès d'eux. Le chef losso eut alors une réaction assez inhabituelle ; il réclama, et obtint, le soutien du Commandant de Cercle d'Atakpamé (2) . Il fut reconnu que les nouveaux venus seraient désormais indépendants et l'on entreprit même de tracer le périmètre de leur terroir mais par la suite ceux-ci ne fixèrent pas entre eux de limites de

(1) Celle de l'homme seulement.

(2) De même que les autochtones de Gleï souhaitaient bénéficier chez eux de l'aide des Losso pour les travaux de la route, le Commandant voyait dans la fixation d'immigrants à Adanka le moyen de s'assurer définitivement une équipe de terrassiers sur un tronçon peu peuplé.

propriétés familiales. De même dans le Moyen Anié la terre reste indivise entre les villageois, malgré l'intervention plus directe de l'autorité administrative - désignation de l'emplacement de résidence, première répartition effectuée à partir du "chemin de service" longeant la voie ferrée. Par contre le paysan de la zone septentrionale, installé exactement dans les mêmes circonstances que celui du Moyen-Anié lors de la Colonisation Cabraise, eut aussitôt le réflexe de réserver pour son usage exclusif les terrains qu'il défrichait.

Pour comprendre cette différence de comportement il faut mettre en évidence les dissimilitudes de l'environnement humain. Doit-on accorder une influence à la plus ou moins grande proximité des éléments autochtones ? Dans les années vingt la grande plaine centrale à l'ouest du Mono restait fort peu fréquentée par les Kotokoli entre Sokodé et Blitta, tandis que les villages de colonisation jalonnant le chemin de fer furent créés dans une zone encadrée par les territoires Houdou, Akposso, Akébou, Adélé, Aniagan et Kpessi. Il est possible que les nouveaux occupants n'aient pas jugé dans les deux cas le sol également disponible. Relevons aussi la plus grande homogénéité ethnique du groupe de Sotouboua ; du sentiment de se trouver en forte majorité les Kabrè ont-ils retiré l'assurance suffisante pour se décider à une installation définitive ? Ces circonstances ne pouvaient intervenir que dans un sens favorable à un engagement plus résolu chez les immigrants de la zone septentrionale. Cependant le dépaysement résultant du contact entre civilisations différentes devait à notre avis exercer une action prépondérante. En traversant le pays kotokoli les premiers contingents d'immigrants ne furent pas surpris par les façons de leurs voisins : les demeures du type "soukkala", environnées de champs de sorgho se distinguaient peu des leurs, la langue demeurait intelligible ; en somme on restait dans la même aire de civilisation soudanaise. Mais passé la rivière Yomaboua (1) ; limite historique des Kotokoli, les Kabrè-Losso abordèrent des régions tout à fait différentes : celles des paysans du maïs, aux habitations ouvertes, au parler incompréhensible. C'était l'inconnu, déjà le "Sud". Donc au-delà du territoire aniagan les nouveaux arrivés, déconcertés, prirent davantage conscience de leur situation d'étrangers - d'où leur effort d'adaptation. Dans ces conditions, la première intention fut-elle de s'établir d'abord "à l'essai". Une mainmise immédiate sur le sol parut malséante, au moins prématurée. Or l'attitude adoptée dès le début de l'occupation devait fixer le régime foncier pour longtemps car non seulement les premiers actes constituaient des précédents, mais le critère simple reconnu habituellement pour identifier le propriétaire, l'auteur du premier défrichement, ne pouvait valoir que s'il était retenu comme tel

(1) La "rivière des esclaves" (cf. note p. 23) a dans une certaine mesure gardé de nos jours un rôle de frontière à la latitude de Blitta ; depuis 1940 elle représente une limite administrative, d'abord entre Cercles, puis entre Circonscriptions et même entre Régions.

au cours de la phase de conquête du sol.

Une évolution à long terme vers la constitution de domaines familiaux n'est cependant pas exclue dans les régions où le processus ne s'est pas enclanché dès la fondation du village. Les Kabrè-Losso, estimant avoir réussi leur insertion dans le nouveau milieu, manifestent souvent leur désir de s'attribuer le contrôle d'une terre à titre personnel et définitif. Si l'irrigation des champs dans les terroirs à bloc de cultures étendu repousse cette échéance, en revanche le projet paraît mieux réalisable lorsque l'exploitation familiale reste organisée en train de cultures. Ainsi, à l'est de Gbébè, malgré le voisinage des Ifè, maîtres du sol, les Losso de Tchalloum et de Kassengékopé s'efforcent de retrouver à chaque trajet les limites de leurs champs précédents afin de s'assurer à la longue sur la bande de terrain parcourue une sorte de droit de culture reconnu tout au moins dans le cadre de leur hameau.

II - Facteurs de l'expansion pionnière

A) L'évolution du potentiel agricole des Terres Neuves.

Dans maints ouvrages traitant du Centre-Togo on peut lire que l'exploitation imprévoyante des Kabrè-Losso cause au sol un grave préjudice. Cette affirmation fait peser sur la colonisation agricole une lourde hypothèque ; à ce titre elle doit être présentée dans le cadre des motifs de déplacement et d'expansion.

A la suite de notre recherche sur les causes de l'instabilité du peuplement immigré (cf. p. 204), nous ne croyons pas devoir retenir la conclusion de J.C. PAUVERT à ce sujet, (bibl. 81 p. 72 et 73), à savoir qu'un épuisement rapide des terres cultivées aurait pour une grande part entraîné la mobilité des immigrants, forcés à bref délai de se mettre en quête d'un nouvel espace disponible. Lorsqu'on se renseigne sur place tant au nord qu'au sud Blitta, l'appauvrissement du sol n'est jamais donné comme raison des départs isolés ; la corrélation serait pourtant aisément remarquée par les intéressés, toujours très loquaces sur le sujet des capacités de leur sol et tout naturellement enclins à se présenter comme défavorisés. L'auteur cite l'origine du peuplement de la Zone "A" de l'Est-Mono comme une illustration de l'échec de la colonisation agricole antérieure : la majeure partie de l'effectif du Secteur de Modernisation se compose d'éléments Kabrè-Losso précédemment installés au Centre-Togo, non d'immigrés en provenance directe du Nord comme il était initialement prévu (1)

(1) Sur 144 familles installées en 1968 le long des layons du KM 17 et d'Ogou I, 57 étaient arrivés directement du pays d'origine.

Mais ces paysans de deuxième migration expliquent leur déplacement par des raisons très plausibles : tantôt la difficulté d'obtenir une surface suffisante dans l'ancien village tantôt l'assurance donnée par l'Administration de recevoir un domaine personnel en toute propriété (1) ; enfin il convient de souligner l'attrait exercé par les sols riches de la boucle Ogou-Mono et aussi une certaine propagande menée auprès des Kabrè-Losso de la zone méridionale après que les chefs du pays d'origine aient manifesté leur réticence pour organiser le recrutement des volontaires (2).

Parfois, mais le fait est assez rare, la population entière d'un hameau s'est déplacée ou dispersée. Si la cause en était l'épuisement du terrain, le site délaissé n'attirerait personne de longtemps. Or toutes les agglomérations dont J.C. PAUVERT signale la disparition autour ou au sud d'Akaba, sont remplacées par de nouvelles. De même les habitants de Tchalloum au nord-est de Gbèbè ont pris la succession d'un groupe losso naoudé, peu après son déménagement. Quant au départ de tout un quartier de Sotouboua, invoqué comme exemple d'abandon d'un lieu d'habitat après dévastation des environs, il fut provoqué par l'Administration dans le but d'installer une station Agricole ; les habitants, priés de partir, reçurent une indemnisation et reconstruisirent leur maison à proximité, vers Kanyamboua ; depuis Sotouboua n'a cessé de s'agrandir.

Les arguments des pédologues par contre sont sérieux ; leurs prévisions pessimistes se fondent sur des principes maintes fois vérifiés sous climat soudanien. D'une façon générale, le bouleversement des horizons supérieurs provoque une diminution de la stabilité structurale du sol, les éléments colloïdaux risquent de se trouver entraînés en profondeur par le lessivage ou latéralement en surface par l'action des agents de transport. Particulièrement dans les sols ferrugineux tropicaux, le danger s'accroît avec l'enrichissement en oxydes de fer de l'horizon moyen à concrétions - à la fois par migration ascendante et par lessivage ; l'érosion de l'horizon supérieur, et de toutes manières le brassage de la couche arable, font apparaître en surface une proportion importante de granules d'induration qui diminuent d'autant le potentiel agricole. L'ameublissement constitue donc en lui-même une cause de dégradation pédologique or au Centre-Togo, au cours d'un cycle de culture de trois ou quatre ans la terre est remuée plus ou moins profondément de dix à quinze fois. D'autre part le manque d'égards envers la végétation naturelle

(1) Parmi les familles venues du Centre-Togo, rares sont celles qui se trouvaient auparavant dans la zone septentrionale où la propriété individuelle est reconnue (5 seulement dans le compte de la note ci-dessus).

(2) Ces chefs de canton, toujours opposés à une diminution du nombre de leurs imposables, appréhendèrent en 1954-55 une relance massive de la Colonisation Cabraise ; compte tenu de l'évolution politique du Territoire à cette époque, l'Administration préféra alors les ménager.

créé des circonstances aggravantes. La régénération normale du sol se trouve retardée par la destruction presque complète du peuplement forestier lors du défrichement. Puis les feux de brousse font obstacle à la reconstitution de la couverture végétale. L'arbre fera défaut dans son rôle d'abri contre l'insolation, de protection contre l'érosion et dans ses multiples fonctions de pédogénèse, notamment le renouvellement de l'humus par apport de matières organiques. Ainsi se trouve engagé, par suite du déséquilibre écologique, un processus de dégradation malheureusement classique en milieu tropical. M. Lamouroux écrit à propos des sols ferrugineux tropicaux, dominants au Centre-Togo : "Au bout de 3 ans (de culture) la structure est détruite et le sol épuisé est abandonné à la régénération naturelle. Avec les feux et l'érosion il met 20 ou 30 ans à se régénérer sur faibles pentes, il se cuirasse ou se concrétionne sur pente trop forte" (1). Dans la région de Sotouboua, N. Leneuf note : "Une exploitation intensive, sans ménagements ni méthodes culturales antiérosives, sur ces sols amène rapidement la disparition des deux horizons superficiels, une dessiccation plus profonde de la zone d'accumulation ferrugineuse et le profil n'est plus constitué que d'une masse de concrétions stériles parfois plus ou moins cuirassée que l'exploitant doit abandonner (secteur d'Ayengré - Déréboua)" (2). Enfin d'un point de vue plus général M. Bergé et M. Lamouroux signalent que autour des villages installés se développèrent des cultures extensives qui eurent tôt fait, avec les nouvelles méthodes culturales qu'adoptèrent les colons de détruire complètement la végétation puis les sols autour des agglomérations (3). C'est la certitude que les Kabré-Losso étaient en passe de ruiner tout le centre-Togo qui incita les responsables administratifs à créer dans l'Est Mono un Secteur de Modernisation Agricole au cours des années cinquante.

Il est certain que les impératifs de la culture et la sauvegarde de l'intégrité pédologique sont ici fondamentalement contradictoires. Cependant si l'on ne peut contester la nécessité du retournement de la couche arable ou du défrichement - les plantes cultivées, surtout les céréales ne pourraient se développer convenablement sous un ombrage - on doit critiquer deux pratiques fort déprédatrices mais non strictement indispensables : d'une part la technique de nettoyage où le feu attaque inexorablement le pied des troncs, interdisant le recrû, d'autre part les désastreux incendies de brousse allumés en pleine saison sèche, au moment où ils s'avèrent les plus dévastateurs (4). Ainsi

(1) Lamouroux - Carte des sols du Togo - Notice explicative éd. prov. 1962 (bibl. 8 p. 9).

(2) N. Leneuf. Prospections pédologiques dans le Centre-Togo - Reconnaissance pédologique de la région de Sotouboua - Mono - Goubi - Cercle de Sokodé, 1952 (bibl. 9).

(3) M. Bergé et M. Lamouroux. Utilisation et conservation des sols et savanes arborées du Moyen Togo - Congrès des africanistes de l'Ouest. Sao Tomé, 1956. (bibli. 22).

(4) Le renoncement à ces deux pratiques entraînerait toutefois un surcroît de travail en ce qui concerne le déblaiement de la végétation spontanée lors du premier parcours de culture ou de la mise en exploitation.

vingt ans après le défrichement peut-on observer les effets durables de l'élimination de la strate arborée ; le couvert continue de présenter un aspect débile tant par la stature que par la densité (phot.). Cette hypotrophie de la végétation naturelle, maintenue par les feux dans un état anémique a pu faire croire à la stérilisation du sol après un premier cycle de culture, et l'éloignement constant des champs à son abandon par les paysans (dans le Moyen Anié par exemple ou dans la région de Sotouboua,) alors qu'il n'en est rien si l'on approfondit tant soit peu l'analyse des terroirs. Une certaine exagération constatée chez beaucoup de techniciens dans leur appréciation du dommage causé au potentiel agricole des sols de colonisation nous amène à rechercher des observations menées en liaison avec l'activité paysanne de telle sorte qu'elles permettent d'en évaluer les conséquences pratiques. Il n'existe à notre connaissance que deux études de ce genre, encore concernent-elles des secteurs particulièrement favorables. La première, de B. Dabin, traite de l'état des sols ferrugineux tropicaux formés sur gabbros à l'emplacement de la ferme école de Sotouboua abandonné par ses premiers habitants (1). Après avoir décrit "un spectacle de désolation", l'auteur reconnaît que la plupart des pentes offrent encore des conditions d'exploitation convenables et que le sommet des interfluves présente "un excellent sol de culture" ; les rendements en ignames (10 T/ha) et en sorgho (850 kg/ha) obtenus sans engrais six ans après le départ des Kabrè sont en effet très satisfaisants. Dans la seconde M. LAMOUREUX, examinant les argiles noires de la Station de l'I.R.C.T. d'Anié-Mono, conclut : "Il n'est pas possible de mettre en évidence un fléchissement des taux en éléments minéraux ou organiques dans des terres ayant subi plusieurs années de culture. Après deux ou trois ans de culture ces terres noires semblent être aussi riches chimiquement qu'avant la culture". La question de l'évolution des possibilités agricoles des sols de colonisation reste donc ouverte, pour la résoudre objectivement il faudrait disposer d'une plus grande somme d'analyses systématiques dans le but de mesurer comparative-ment les différentes données définissant la fertilité des terrains avant exploitation, aussitôt après le passage des cultures et après une certaine période de repos - de façon à déterminer dans le temps un seuil de reprise.

Dans ces perspectives, notre contribution consistera à apporter des précisions sur la durée des jachères, à présenter le point de vue des cultivateurs intéressés et à fournir quelques chiffres de rendements comparés.

(1) B.Dabin. Etude pédologique de la Ferme Ecole de Sotouboua 1955. (bibl.4) C'était en réalité le territoire occupé par les habitations, la nappe des champs de village dont l'exploitation intensive ménage peu le sol mais se maintient néanmoins grâce à la dissémination des déchets domestiques. Il s'agit donc d'un cas particulier, révélateur surtout de la difficulté de juger du degré de fertilité d'un terrain d'après le seul aspect de sa surface.

Il n'est pas étonnant dans le principe que les valeurs de temps de jachères obtenues par le renseignement sur le terrain (durée effective) soient toujours inférieures à celles calculées d'après les photographies aériennes (durée potentielle ou maximum, cf, tableau 10 p. 72) (1). Mais une telle distorsion entre les deux séries de données (tabl. 19) appelle un commentaire.

Tableau 19. Durée des périodes de jachère.

	Durée potentielle (tabl. 10)		Durée effective		
	Village du secteur considéré	Nombre d'années	Villages d'enquête	Nbre de champs * Nbre d'années moy. de la précédente période.	
Zone Sept. **	{ Kanyamboua Sotouboua }	12	Kolonaboua (Kabrè)	9	6 1/2
			Kalarè (Kotokoli)	14	8
			Blitta-Losso (Losso)	11	17
Zone moyenne	{ Agbandi Assoumakodji }	26	Assoumakodji (Losso)	13	17
			Samourékodji (Kpessi)	18	19
			Tcharébaou Yadè	24	Tcharè (Kabrè)
Dakrokonssou Yadè (Kabrè)	19	7			
Zone mérid.	{ Gbébè et ses hameaux }	15	Kassengékopé (hameau) de Gbébè, Losso	14	6 1/2
				Yotoyo (Kabrè)	15
			Nuatja (Evhé)	13	9 1/2

* Sauf "champs de village"

** Villages les plus anciens seulement.

Les décalages font ressortir que le paysan immigré se comporte sur le terrain de façon assez libre sans s'appliquer à ne réutiliser le sol qu'après une durée de repos maximum. Par exemple après le premier trajet de culture les Kabrè de la zone septentrionale reprennent le plus souvent l'exploitation à mi-chemin de leur itinéraire ou bien effectuent le deuxième parcours en sens inverse en le débutant à faible distance des derniers champs ; une bonne partie de la surface cultivable reste donc disponible, en réserve, généralement à moyenne distance de l'agglomération. Dans la région de colonisation intercalaire, des espacements entre les blocs de culture sont ménagés dans la mesure où les villageois ne souhaitent pas laisser leurs champs en contiguïté avec ceux des agglomérations voisines tout au long du parcours ; par ailleurs une position médiane dans le terroir est préférable si le paysan est désireux

(I) Il est possible qu'une appréciation trop étroite de la surface incultivable, déterminée d'après le seul examen stéréoscopique, ait entraîné une surévaluation de la durée potentielle de jachère qui en est déduite. Mais autant que l'expérience du terrain nous permet d'en juger cet éventuel coefficient d'erreur par excès n'atteindrait certainement pas 10 %.

d'acquérir une priorité de culture sur le terrain qu'il a exploité : ce droit lui sera d'autant mieux reconnu que sa bande est plus aisément identifiable donc plus continue. Ainsi dans la plupart des cas au nord comme au sud du pays de colonisation le domaine villageois n'est pas méthodiquement mis en valeur dans sa totalité. Traditionnellement affrontés à des problèmes d'espace vital les Kabrè-Losso ont eu le réflexe de se tailler le territoire le plus vaste possible afin d'être assurés pour longtemps de pouvoir pratiquer une culture extensive ; mais ils s'y trouvèrent au large, d'où la prodigalité manifestée à l'égard des "étrangers" ou des saisonniers. Les intentions n'étant pas distinctement formulées on peut aussi vraisemblablement, et sans contradiction, supposer le raisonnement inverse : l'ambition d'être en mesure d'accueillir nombre de parents et d'amis pour former un jour un groupe plus vigoureux aurait incité les premiers immigrants à se réserver un espace momentanément disproportionné. Quoi qu'il en soit, si des difficultés sérieuses s'étaient présentées lors de la remise en culture du fait d'un appauvrissement du sol, les immigrants n'auraient-ils pas éprouvé la nécessité de proportionner plus strictement la durée de leur rotation à l'étendue de la surface exploitable de façon à tirer profit du plus long délai possible de régénération ?

La durée considérée comme minimum avant de réutiliser une terre est habituellement fixée par l'exploitant à 6 ans dans la zone septentrionale et à 5 ans dans la zone méridionale. S'il ignore la date du début de la jachère l'observation de la végétation spontanée lui fournit des indications suffisantes sur le renouvellement des possibilités culturales. La taille des rejets arbustifs est prise en considération mais beaucoup plus significatif est l'état du tapis herbacé. Une fois que le défrichage et les binages ont rasé la strate végétale inférieure, les espèces les plus hâtives profitent du dégagement pour repeupler rapidement les parcelles dès la première période de culture et obligent^à des sarclages. Il s'agit de plantes adventices assez courantes :

- Andropogon Gayanus Kunth (gram.), en Kabrè Ehoundé
- Rottboellia exaltata Linné f. (gram.) en Kabrè Kpangala
- Digitaria adscendens Henrard (gram.) en Kabrè Kanea
- Eclipta alba Hasskarlh (compos.) en Kabrè Koutolong-Gniou

La multiplication des "mauvaises herbes" s'explique de deux façons : d'une part la protection involontaire de l'homme permet leur expansion pionnière, d'autre part une baisse de fertilité du terrain au cours même du premier cycle favorise leur développement. Ces espèces peu exigeantes, se complaisent en effet sur un sol formé en surface d'une proportion notable d'éléments grossiers (sables et gravillons), très aéré, donc sensible au lessivage.

Elles se raréfient progressivement ensuite, au cours de la jachère où une concurrence végétale naturelle peut à nouveau s'exercer et où la terre retrouve sa valeur. Un délai de cinq ans est d'habitude requis pour une résorption apparente et c'est précisément ce retour à la normale qui constitue pour le paysan la condition de remise en service de l'emplacement. Cependant le premier trajet de culture qui, en rompant l'équilibre, a permis la prolifération des herbes citées améliore plus durablement leur situation parmi le peuplement herbacé, de façon latente et discrète ; un stock de graines plus important subsiste qui suscitera une repousse plus abondante après le nettoyage suivant. On pourrait déduire également de cette présence plus envahissante lors des passages ultérieurs que le préjudice subi par le fond pédologique exige un temps de réparation plus long que l'intervalle fixé entre les cycles de culture. Il y aurait donc un déclin de la fécondité mais de quelle portée pour l'exploitation agricole ? Interrogé sur un affaiblissement de leurs récoltes les immigrants établissent d'emblée la relation avec le problème de l'invasion herbacée, ils semblent toutefois préoccupés bien davantage par la gêne provenant de l'apparition des herbes adventices que par une dégradation pédologique : Sans jamais jouer un rôle prohibitif pour la culture (1), ce foisonnement constitue une contrainte dommageable sous un double aspect : d'une part la lutte indispensable accroît le travail d'entretien - à partir de la troisième rotation le paysan doit faire passer la houe une fois de plus chaque année que lors de la première mise en exploitation - d'autre part les plantes inutiles en prélevant leur part des réserves nutritives nuisent à la productivité ; l'importance de cet emprunt s'impose à celui qui néglige les sarclages, ses cultures jaunissent avant d'arriver à maturité et il n'obtient que des récoltes indigentes. La satisfaction des débuts s'est nuancée d'une certaine déception, mais il y entre peut être une part d'attitude devant l'enquêteur.

Une des façons, la plus probante, d'aborder la question des effets de la culture sur le sol est de comparer les rendements atteints lors de la première mise en culture à ceux que l'on obtient par la suite. Mais ce genre de mesure est si délicat qu'il est pour ainsi dire impossible d'échapper à la critique. Nous nous y sommes néanmoins risqués à titre exploratoire. La première difficulté consiste à présenter des résultats cohérents pour des surfaces où sont cultivés en association des produits très dissemblables (coton, vivres en tubercules, grains, gousses...) ; le cumul des différentes quantités récoltées reste néanmoins possible à condition de prendre en compte seulement des

(1) Comme l'imperata au Sud-Togo par exemple.

composants solides extraits du sol, en déduisant l'eau contenue (1), et de répartir les données par familles d'associations - c'est à dire par année d'assolement. Le deuxième obstacle réside dans l'impossibilité pratique de suivre les variations d'un cycle à l'autre sur la même parcelle ou seulement sur des parcelles rapprochées. Il faut alors pratiquer les mesures dans le cadre d'un sondage en tenant compte de l'existence des deux principaux groupes pédologiques - sols ferrugineux tropicaux et argiles noires.

Tableau 20 : Variation des rendements obtenus par les Kabrè-Losso du Centre-Togo selon le nombre de cycles de culture effectués sur le champ (cycles de 3 ou 4 années de culture (a)).

	1ère année (ignames)		2e année		3e année		4e année	
	I	II	I	II	I	II	I	II
Lors du premier cycle de culture (après défrichement) *	11	3 314	6	1288	4	977	3	640
Lors du 2e cycle de culture **	9	2 780	4	1666	4	1 579	-	-
Lors du 3e cycle de culture (ou plus)***	5	3 769	2	1591	4	1 201	2	1101

- I : nombre de "carrés" de sondage
- II : kg de produits secs/ha (cf notes p. 224).
- * sur sols ferrugineux tropicaux à Kolonaboua, Déréboua, Blitta-Losso, Assoumakodji et Hodé ; sur argiles noires dans la zone "A" de l'Est-Mono (secteur traditionnel) et Hodé.
- ** sur sols ferrugineux tropicaux à Kazaboua, Karata et Yotoyo ; sur argiles noires à Baïssankopé.
- *** sur sols ferrugineux tropicaux à Kolonaboua, Assoumakodji et Kassengékopé ; sur argiles noires à Yadè (Anié).
- (a) Pour chacune des 3 ou 4 années de culture les rendements ont été mesurés la même année sur des parcelles contigües.

Dans le tableau récapitulatif (cf tableau 20) la diminution constatée au fur et à mesure des quatre années de culture d'un même cycle peut s'expliquer bien normalement par une baisse des réserves du champ au cours de la période de mise en culture ; on doit cependant très largement prendre en considération deux autres facteurs : la nature des denrées - les rendements des associations à base de céréales, en 2e, 3e et 4e années, ne peuvent par exemple rivaliser

(1) Le pourcentage de matière sèche est en effet assez différent selon les denrées. J Périssé et S. Le Berre le déterminent aussi précisément dans leur "Table de composition des aliments du Togo"(cf. bibl. 41 pp. 76-79) d'où nous avons tiré les valeurs moyennes suivantes :

Ignames précoces	35 %	Haricot	87 %
Ignames tardives	45 %	Pois de terre	86 %
Mais	86 %	Arachide	85 % *
Sorgho	90 %	Gombo frais	12 %
Riz	87 %	Coton graine	90 % * * Evaluation

avec ceux des associations à base d'igname, en tête d'assolement - et l'espace-ment progressif des poquets en vue de ménager le sol. Ce sont les différences de rendement liées au nombre de parcours de culture dont il faut attendre des indications significatives. Si les reproches adressés aux méthodes de l'agriculture kabrè-losso au Centre-Togo étaient entièrement justifiées on devrait à coup sûr malgré le peu d'ampleur de notre sondage apercevoir un amenuisement général de la production, or les valeurs obtenues ne reflètent nullement une évolution inquiétante. Au contraire, après le premier cycle se manifeste un certain progrès que nous attribuons à une exécution plus consciencieuse des sarclages (sur des champs en général moins éloignés). Rien n'indique qu'une enquête agricole approfondie menée dans le but d'une véritable appréciation statistique permettrait de déceler une tendance d'ensemble différente. Cependant cette constatation rassurante ne saurait faire croire à la solidité du capital arable. Les sols, surtout les ferrugineux tropicaux de la région septentrionale seraient menacés dans le cas d'une exploitation trop assidue ; ainsi la *Striga Rowlandi* (en Kabrè, dolo), herbe parasite considérée comme indicatrice d'une terre usée, est apparue depuis 1948 à proximité de la grosse agglomération de Sotouboua où sévit un fort taux d'utilisation du sol (1). Un tel cas d'abus est révélateur mais tout à fait exceptionnel.

Les jugements sévères portés sur les bases techniques de la colonisation agricole au Centre-Togo paraissent excessifs. Aucun fait ne nous autorise à affirmer qu'un processus d'appauvrissement rapide est actuellement en cours. Les théories pédologiques se rapportant à l'usage des sols tropicaux et l'afflux d'espèces herbacées caractéristiques conduisent à penser qu'un tel processus s'est amorcé mais il ne se poursuit pas à un rythme tel qu'on puisse prévoir à bref délai une situation alarmante. Au reste la question ne concerne pas spécifiquement les Kabrè-Losso puisque leurs techniques agricoles dans la région d'immigration - en particulier la pratique du défrichement aussi intégral que possible et la durée du temps de jachère - sont identiques à celles de leurs voisins autochtones. Il serait intéressant pour envisager les conséquences et les limites de l'utilisation des sols du Centre-Togo de prendre pour éléments de comparaison les rendements obtenus à 200 km de là par les paysans yorouba dans les régions du Nigéria situées aux mêmes latitudes ; ainsi, autour d'Oyo, dans le pays d'origine des Ifè, le milieu physique, les plantes cultivées et le type d'exploitation sont analogues à ceux des environs d'Atakpamé, tandis qu'un taux d'utilisation du sol généralement très supérieur constitue la seule variable importante (2).

(1) La plupart des champs de cette zone proche ont subi six périodes de culture espacées par des temps de jachère inférieurs à cinq ans ; mais relevons cette remarque habituelle des paysans : "Le sol est encore bon, c'est seulement dolo qui nous ennuie".

(2) Par exemple à Isségni : densité d'occupation 80 h/km² environ, période de culture : 5 ans de suite dont 1ère et 3e années en ignames. Exemple cité par J.P. Igué, bibl. 36 p. 169).

B) La démographie. Données de mouvement.

1) L'augmentation de la population

- L'intensité actuelle du courant d'immigration.

Il est malaisé d'estimer l'activité du mouvement de "descente" au cours de la dernière décennie. Une enquête démographique appropriée ou le prochain recensement national pourraient seuls permettre de l'apprécier avec exactitude. Les villageois de la colonisation assurent que l'afflux n'a pas cessé mais ne peuvent fournir d'indications sur les variations depuis l'Indépendance. Il ne semble pas que cet événement en soi ait apporté quelque changement à la conjoncture générale. Ce que nous savons de l'état d'esprit, qui règne actuellement au Nord nous incline à penser que l'accélération du phénomène, constatée précédemment se poursuit selon une progression à peu près uniforme. Un compte très limité effectué en 1966 au pays d'origine le confirme :

Date du départ :	1920-29	1930-39	1940-49	1950-59	1960-66	
	3	5	15	35	71	Total 129

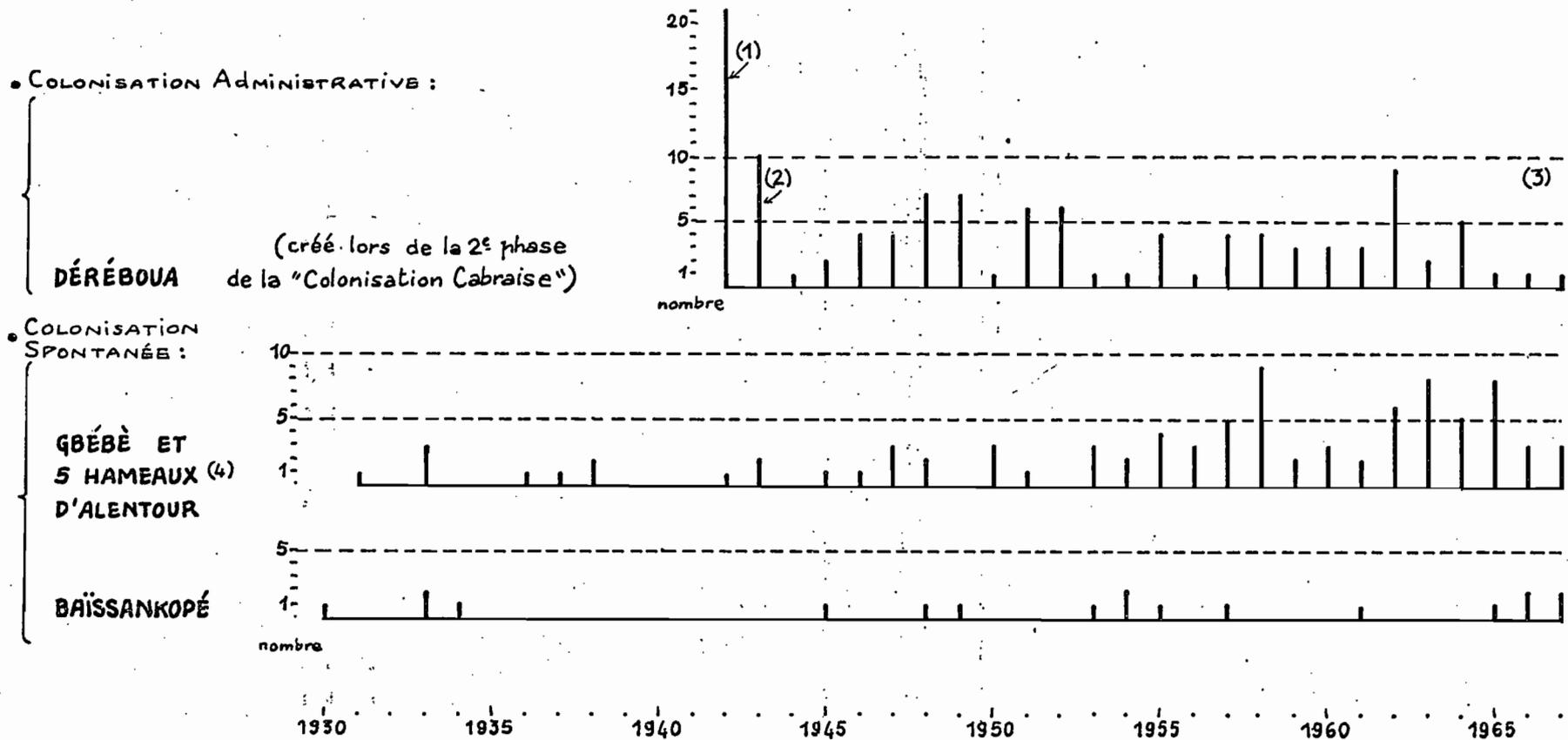
Les données recueillies en 1968 à l'occasion de nos recensements de villages au Centre-Togo le montrent également (fig 31)(2). L'accélération peut-elle persister compte tenu des réserves humaines de la zone de départ ? Comme nous l'avons observé, la part de l'émigration ne dépassa pas celle de l'excédent naturel au pays d'origine jusqu'en 1960 au moins. Or il est très probable que cet accroissement se soit amplifié récemment de façon sensible ; en effet l'implantation de nombreux dispensaires au cours des années cinquante contribue à coup sûr à faire reculer la terrible mortalité infantile. Mais il reste néanmoins vraisemblable qu'une régression de la population des pays kabré et losso s'amorce aujourd'hui avec le départ quasi-systématique des jeunes. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la diminution du nombre des imposables entre 1961 et 1967, de 9 % dans la circonscription de Lama-Kara et de 5 % dans celle de Niamtougou (3).

(1) Dans les cantons de Kouméa, Lassa, LamaTessi, Kétao et Niamtougou. Repérage par établissement de tableaux généalogiques.

(2) Cette représentation graphique n'est pas très significative à vrai dire car 1° la date d'arrivée des chefs de famille partis depuis pour un autre village n'a pu être relevée, 2° l'évolution est localement affectée par des circonstances particulières - sauf dans le cas plus étendu des hameaux de Gbébé - 3° les derniers arrivés ne payant pas l'impôt sur place et encore logés chez leurs parents ou amis ne se déclarent pas comme immigrés définitifs.

(3) Renseignements aimablement communiqués par Mlle JEAN, auteur de l'étude socio-économique (rédigée en 1969, encore non publiée) du Projet de la Kara (FAO).

FIG. 31. DATES D'INSTALLATION DES CHEFS DE FAMILLE PRÉSENTS dans trois localités étudiées



(1) Survivants du contingent fondateur (2) Survivants du "renforcement" (3) Blocage des fronts de défrichement du terroir
 (4) Adjé, Kassengékopé, Tchalloum, Koudong, Karata.

- L'accroissement démographique dans les régions de colonisation.

L'immigration ajoute ses effets à ceux d'une forte augmentation démographique motu proprio dans la zone d'installation. Le taux de natalité effective (1) est très élevé dans les trois villages d'enquête. On doit accorder à cette donnée une valeur relative du fait de la proportion importante de femmes en âge de procréer (cf tabl. 21). Cependant l'indice belge (2) pour l'ensemble traduit une incontestable vigueur démographique.

Tableau 21. Quelques données démographiques comparées

	Effectif total	Taux de natalité effective (1)	Sex-ratio (15-49 a)	Indice belge (2)	Age moyen des adultes à p. de 15 ans)	
Zone de colonisation	Déréboua	910	56 %°	75 %	137 %	33 ans et 2 mois
	Gbébè (+ hameaux)	518	54 %.	97 %	181 %	32 ans et 9 mois
	Layon km 17 (Est-Mono)	413	58 %.	56 %	215 %	35 ans et 3 mois
	Total + Baïssankopé (3)	1 925	54 %.	79 %	162 %	33 ans et 8 mois
Pays d'origine	Lama-Tessi 1954 (4)	21 906	47 %.	9 %	177 %	-
	Ensemble 1957 (5)	151 795	71 %.	85 %	131 %	37 ans et 5 mois
	5 localités 1968 (6)	4 666	-	91 %	132 %	-

Nous ne savons que penser au sujet d'une éventuelle évolution du dynamisme démographique chez les Kabrè-Losso de la colonisation. JC Pauvert en 1955 constatait un relatif affaiblissement de la natalité, mais en se fondant sur une base quantitative très étroite (village d'Akaba et une partie de ses hameaux soit 386 personnes ; bibl. 81). Rien ne nous permet de conclure dans le même sens. Plusieurs faits justifieraient l'hypothèse contraire : une population adulte un peu plus jeune que celle du Nord donc plus prolifique, un sex ratio plus ^{disproportionné} à l'avantage des femmes, un moindre pourcentage de femmes sans mari - 12 % de célibataires, divorcées et veuves dans l'ensemble des immigrées de plus de 20 ans recensées en 1968, contre 22 % au pays d'origine selon l'enquête INSEE-IRTO (7) - enfin sur un autre plan l'intérêt pour les

(1) Enfants nés dans les douze mois précédant le recensement/1000 habitants.

(2) Enfants de 0 à 14 ans inclus/100 femmes adultes à p. de 15 ans

(3) Le nombre d'immigrés dans le village mixte de Baïssankopé (84) est trop restreint pour fournir isolément des indications significatives.

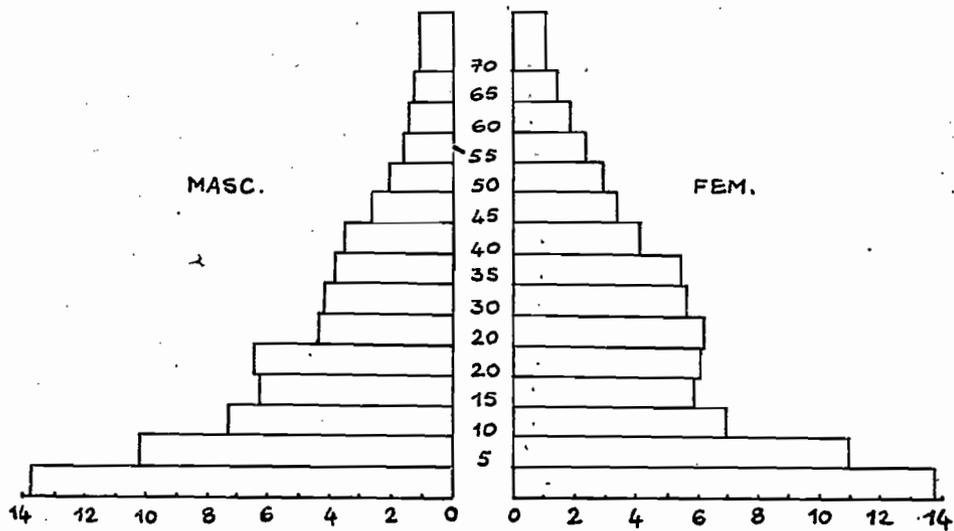
(4) Sondage démographique comparatif en pays Kabrè. Bibl. 47

(5) Etude Démographique du pays Kabrè. Bibl. 72

(6) Cf. note (3) p. précéd. Il s'agit des localités de Kadjanva et Kpalayo (Kabrè) et de Sara-Kawa, Ténéra et Anima (Losso).

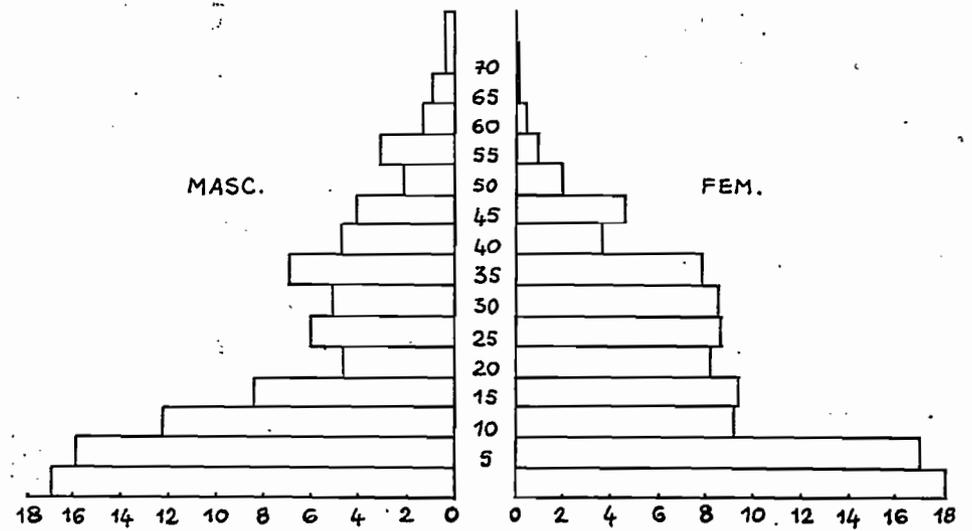
(7) Cette réduction s'explique en partie par une faible représentation des femmes âgées, souvent veuves, dans les zones de colonisation. Chez les hommes la proportion de non mariés reste à peu près stable, 13 % contre 16 %.

FIG 32. COMPARAISON DES PYRAMIDES D'AGE
DU PAYS D'ORIGINE ET DU PAYS D'IMMIGRATION
(POPULATION RESIDENTE)



(unité : millier d'habitants)

SUBDIVISIONS DE LAMA-KARA ET DE NIAMTOUGOU
EN 1957 ⁽¹⁾



(unité : dizaine d'habitants)

VILLAGES D'ETUDE AU CENTRE-TOGO
EN 1968

⁽¹⁾ Cf fig 23

Kabrè-Losso du Centre-Togo de former des groupes nombreux, d'ailleurs les termes de comparaison dans la zone de départ est encore insuffisant (1). Nous avons renoncé à recueillir les données plus délicates concernant la mortalité adulte ou infantile qui exigeraient une enquête appropriée ; l'état actuel des connaissances ne permet pas de conjecturer une modification notable par comparaison avec le pays de départ (taux de mortalité globale 1957 : 42 %) sinon un léger abaissement provoqué par une moindre proportion de vieillards. En effet par rapport au Nord le progrès des conditions de vie au Centre n'est pas évident, particulièrement sur le plan alimentaire ; la meilleure disponibilité en vivres a supprimé chez les immigrés les difficultés de soudure mais un déséquilibre préjudiciable apparaît dans la répartition des catégories d'aliments (2) ; d'autre part les ressources en eau potable presque toujours satisfaisantes au Nord, s'avèrent problématiques en saison sèche dans maints villages de colonisation.

Au total le caractère nettement progressif de cette population d'installation récente et de tradition très prolifique est incontestable ; à défaut de données chiffrées précises déterminant le mouvement général de la population nous tenons un taux d'accroissement naturel de 2 % pour vraisemblable (3). La physionomie de la pyramide des âges établie d'après les échantillons d'enquête confirme la prospérité démographique des Kabrè-Losso du Centre-Togo (fig. 32).

2) L'instabilité du peuplement immigré.

Outre la croissance rapide de la population une certaine instabilité caractérise sur le plan démographique les Kabrè-Losso du Centre. Les villageois se plaignent : "Nos enfants ne veulent pas rester près de nous" ; les autochtones disent des immigrés : "Ils ne font que passer". Nous avons donc recueilli à l'occasion de nos recensements quelques faits susceptibles d'exprimer cette incertitude de l'établissement. On la constate à plusieurs niveaux.

L'immigrant ne se fixe pas sans hésitations, il accomplit souvent plusieurs étapes de colonisation :

(1) Le taux de natalité reste indéterminé. L'Etude Démographique de 1957 avança le chiffre de 71 % qui paraît excessivement élevé et contraste exagérément avec un indice belge médiocre (132 % calculé d'après la même enquête) ; trois ans auparavant, le Dr Bezou (bibl. 47) fixait ce taux à 47 % pour les Lamadissi.

(2) cf. Périssé : La couverture des besoins caloriques s'améliore sensiblement (92 % au pays d'origine à Houdé, 103 % à Akaba sur le moyen Anié) ; mais évoluant du type "soudanien", à base de céréales et légumineuses, au type "guinéen" où prédominent les féculents (igname), l'alimentation dans les régions d'immigration laisse à désirer par un déficit protidique important.

(3) En retenant le taux de natalité de 54 % fourni au tableau 21 et en adoptant un taux de mortalité d'environ 35 % inférieur à celui du pays d'origine pour tenir compte seulement d'une moyenne d'âge moins élevée dans les régions d'immigration.

Tableau 22 : Provenance des chefs de famille kabrè-losso

Localité	!Nbre	Amenés du pays d'origine par l'Administration *	100 immigrants spontanés		} provenance les plus fréquentes
			venus du p. D'or.	v. d'ailleurs	
Déréboua, quartier Kouméa (kabrè)	74	39 %	73 %	27 %	1) rég. sep. 2) zone de glissement
Est-Mono (layon km 17 + Ogou I) (kabrè et losso)	146	14 %	31 %	69 %	1) vallée de l'Anié 2) Sud d'Atak- pamé
Gbébè + 5 hameaux (losso)	84	0 %	45 %	55 %	1) Sud d'Atakpamé 2) Toutes zones sauf sept.

* ou leurs descendants.

On peut dire dans l'ensemble qu'au moins la moitié des immigrants spontanés effectuent deux ou trois déplacements. Mais la tendance s'est peut être accentuée depuis les débuts ainsi qu'on peut le noter en interrogeant les vieux sur le sort de leurs premiers compagnons :

Tableau 23 : Evolution de l'effectif du groupe des "premiers arrivés" *

Localité	Année de référence	Nombre de chefs de famille	Présents en 1968	Décédés au village	Partis du village	dont retour- nés au Nord
Déréboua (entier)	1942-43	94	30	27	37 (= 39%)	14
Trois hameaux de Gbébè	1940 env.	35	10	10	15 (= 43%)	6

* A Déréboua ce sont les paysans désignés pour les premiers contingents (création et renforcement), dans le secteur de Gbébè ce sont les frères de Podjo, Odotipa et Karata, fondateurs des hameaux de Tchalloum, Kassengékopé et Karata-kopé.

Le même calcul effectué pour la deuxième génération fait apparaître encore un pourcentage assez considérable de pertes ; à Déréboua, parmi les enfants des immigrants administratifs restés sur place,

28 garçons sont partis - dont 6 vers le Nord - pour 99 vivants demeurés au village

et 28 filles sont parties - dont 5 vers le Nord - pour 85 vivantes demeurées au village.

Mais ce compte ne peut convenablement révéler l'importance du phénomène car la plupart des enfants restés au village sont encore trop jeunes pour quitter la maison paternelle tandis que presque tous les absents sont parvenus à l'âge adulte. En faisant intervenir l'âge des descendants fourni par le recensement on approche de plus près la réalité.

Tableau 24. Descendants de la première génération d'immigrés, restant au village.

Localité	Hommes de plus de 45 ans			Leurs descendants mâles de plus 20 ans résidant au village
	Présents	Décédés au village	Total	
Déréboua	53	>29	> 82	37
Gbébè + 5 hameaux	28	>10	> 38	8

La plupart de ces descendants aujourd'hui adultes habitent encore chez leurs parents ou leur frère aîné et n'ont donc pas encore fait choix d'un lieu d'établissement. Le taux de remplacement familial au village est donc certainement déficitaire, et plus faible dans la région de colonisation intercalaire (Gbébè).

En nous fondant sur les déclarations des habitants au sujet des mouvements de leur maisonnée nous avons pu déterminer un certain nombre de départs au cours de la décennie 1958-68 : 67 à Déréboua, 43 à Gbébè, et depuis l'arrivée des immigrants respectivement 203 et 101 ; mais compte tenu de la complexité de ce genre d'investigation, ces chiffres sont au - dessous de la réalité et pourraient très vraisemblablement être augmentés de moitié.

Tableau 25. Destination des partants, en %.

Localité	sexe	Pays d'or.	Zone de Gliss ^t .	Zone sept.	Z.moy. et méri.	Z. des plateaux	Ghana	Villes	Indét.	Nbre total de personnes
Déréboua	masc.	23 24	1	19 44	25	11 18	7	8	6	%
	fém.	19 19	0	38 54	16	7 10	3	17	0	%
	ens.	23		47		15		11	4	% 203
Gbébè + 5 hameaux	masc.	30 30	0	0 41	41	11 13	2	11	5	%
	fém.	34 45	11	0 40	40	2 4	2	9	2	%
	ens.	37		41		9		10	3	% 101

Cette instabilité des Kabrè-Losso ne s'apparente que superficiellement à celle des autochtones. Autant qu'on en puisse juger elle ne revêt pas la même ampleur. Mais surtout elle ne traduit pas un véritable attrait pour la ville et de ce fait n'occasionne qu'une faible perte dans la masse rurale. Il s'agit essentiellement d'échanges entre les différentes régions d'immigration agricole, secondairement d'un courant de retour vers le pays d'origine (cf tableau 25).

Le phénomène rencontré des circonstances favorables. Les migrations saisonnières précédant souvent le départ définitif ont habitué les gens du Nord à un nomadisme du travail à long parcours. La plupart des manoeuvres prennent la route du sud sans destination précise et pendant plusieurs mois leur famille ignore où ils se trouvent. Il suffit en effet à l'"apa" de s'arrêter en saison sèche sur un marché de la région des Plateaux, du Centre ou Sud-Togo pour être sollicité ; au cours de ses périples il explore les secteurs les plus propices à l'emploi mais aussi évalue les conditions d'établissement et noue localement des amitiés. D'autre part chaque Kabrè ou Losso dispose entre Sokodé et Nuatja ou Palimé de tout un réseau de parents prêts à l'accueillir.

Les mauvais esprits, les décès survenus dans la famille sont donnés par les plus anciens émigrés comme motifs habituels de déménagement. En fait l'échec d'une première installation s'explique en général par le caractère récent du peuplement. Aux éventuelles contrariétés d'ordre privé qui se révèlent lors de l'organisation d'une collectivité ou de l'adjonction à un groupe déjà constitué, aux incertitudes d'ordre religieux, il faut ajouter les exigences économiques.

Sur ce plan en effet, comme nous le montrons ci-après (cf. IIIe partie, 3e chap.), la colonisation présente des avantages évidents. La première émigration permet de toutes façons de sortir de la stagnation du milieu traditionnel et d'assurer un progrès appréciable puis un deuxième déplacement vers un endroit plus favorisé peut améliorer cette promotion ; ainsi doit-on interpréter le sens général des mouvements qui prolonge la "descente" vers le sud. Les jeunes semblent particulièrement sensibles à cette recherche du meilleur profit. D'une façon frappante on les voit reproduire la conduite du père au même âge ; beaucoup d'adolescents élevés au Centre-Togo s'absentent d'abord pour des tâches saisonnières puis quelques années après quittent leur famille pour s'établir dans une autre région. Mais au niveau de cette deuxième génération intervient l'influence des relations familiales ; comme fréquemment au Nord, il s'agit d'un désir d'émancipation que nous avons eu l'occasion de préciser en considérant la place du fils dans l'exploitation (cf. ci-dessus p.175).

Pour les jeunes filles le mariage occasionne souvent le départ, surtout dans les petites agglomérations de la zone méridionale : le choix d'un fiancé n'est guère possible parmi les quelques jeunes gens d'un village d'une centaine d'habitants ; le marché local permet de prendre contact avec les célibataires des hameaux environnants, s'il s'en trouve du même "teto" d'origine. Cependant le plus sûr moyen de trouver un mari est de séjourner quelques temps dans la famille du Nord à l'occasion des cérémonies d'initiation des filles ("Akpéma", vers 14-17 ans) ; la jeune épousée regagnera ensuite le Centre-Togo en compagnie de son conjoint. Un certain nombre d'hommes aussi reprennent parfois le chemin du Nord. Si un aïeul meurt au pays, dont tous les enfants sont partis, l'un des fils doit en principe revenir afin que la terre ancestrale ne reste point abandonnée. Vers la fin de sa vie, quand il ne travaille presque plus, l'émigré ressent plus profondément la nostalgie de son pays natal et aspire à y terminer ses jours, à condition cependant d'y avoir construit une maison ou de trouver l'hospitalité chez des parents directs.

Les causes immédiates et les manifestations de l'instabilité sont multiples mais de cette diversité se dégage l'impression nette que le peuplement immigré ne s'est pas encore fortement enraciné sur son nouveau terrain. Le fait, corroboré par la dépendance constante du pays d'origine est capital pour l'avenir de l'entreprise de colonisation agricole. A un niveau de causalité plus général plusieurs hypothèses se présentent : le concept de territoire était si parfaitement représenté par leur "tèto" natal que les Kabrè-Losso se sont malaisément satisfaits d'une solution de remplacement . Après des siècles d'un genre de vie sédentaire et même confiné, l'émigration lointaine provoqua une rupture, un ébranlement tels qu'ensuite

une seconde fixation était compromise. D'ailleurs les autochtones eux-mêmes ne donnent-ils pas aux Kabrè-Losso l'exemple d'une grande mobilité ?

III - L'expansion pionnière à l'échelle régionale (fig. h.t. IV).

Il ressort de la recherche des facteurs objectifs d'expansion que les seuls faits démographiques - accroissement numérique et instabilité du peuplement - pourraient déterminer la création de nouveaux établissements. Cependant si nous nous fondons sur les renseignements recueillis à l'occasion de nos recensements, il est apparu que le courant important de départs observé à l'échelle du village n'aboutit pas dans des secteurs encore inhabités : la deuxième étape d'immigration est généralement représentée par un village installé depuis quelques dizaines d'années où l'accueil est assuré. L'augmentation actuelle de l'effectif de colonisation aurait donc surtout pour effet de renforcer l'occupation de zones déjà peuplées. Il faut reconnaître toutefois que la source d'information utilisée - les indications de voisins concernant l'ancien cohabitant - ne présente pas les garanties d'exactitude suffisantes. Plusieurs éléments de vraisemblance viennent alors étayer cette première conjecture.

C'est d'abord le sens général du mouvement dans le cadre spatial de la colonisation agricole. Les immigrés en déplacement se dirigent surtout vers les zones intermédiaire et méridionale, les plus riches sans doute - part accrue des cultures de rapport dans la production, telles le riz et le haricot - mais aussi les plus "bouchées" du point de vue des possibilités pionnières. A l'inverse aucun courant de remontée ne s'oriente vers la zone septentrionale encore très largement susceptible d'extension (cf tableau 25 p.207) D'un autre côté rappelons l'exploitation "au large" des cultivateurs kabrè-losso dans leurs amplexes terroirs taillés en quinze à trente ans de progression continue. Enfin l'accueil très hospitalier réservé aux proches, postulants à l'immigration, atteste que les villages de colonisation demeurent des milieux ouverts. Au reste les paysans en provenance directe du pays d'origine ne pourraient de toute façon s'établir en pleine nature pour leur première installation, estimant que l'aménagement d'une exploitation requiert l'aide préalable d'un "patron" paléonigrétique ou autochtone auquel ils demandent hébergement (1). Ces considérations convergentes permettent d'ébaucher une présomption assez sérieuse, sans fournir la certitude que l'occupation des

(1) Les raisons de cette dépendance ne sont sans doute pas exclusivement matérielles. Il est probable qu'un premier "stage" représente une condition nécessaire pour que le nouveau venu se considère ensuite habilité à s'établir à son propre compte et pour qu'il s'initie à la culture extensive.

des Kabrè-Losso au Centre-Togo gagne plus aujourd'hui en densité qu'en étendue.

A) Dans la zone septentrionale

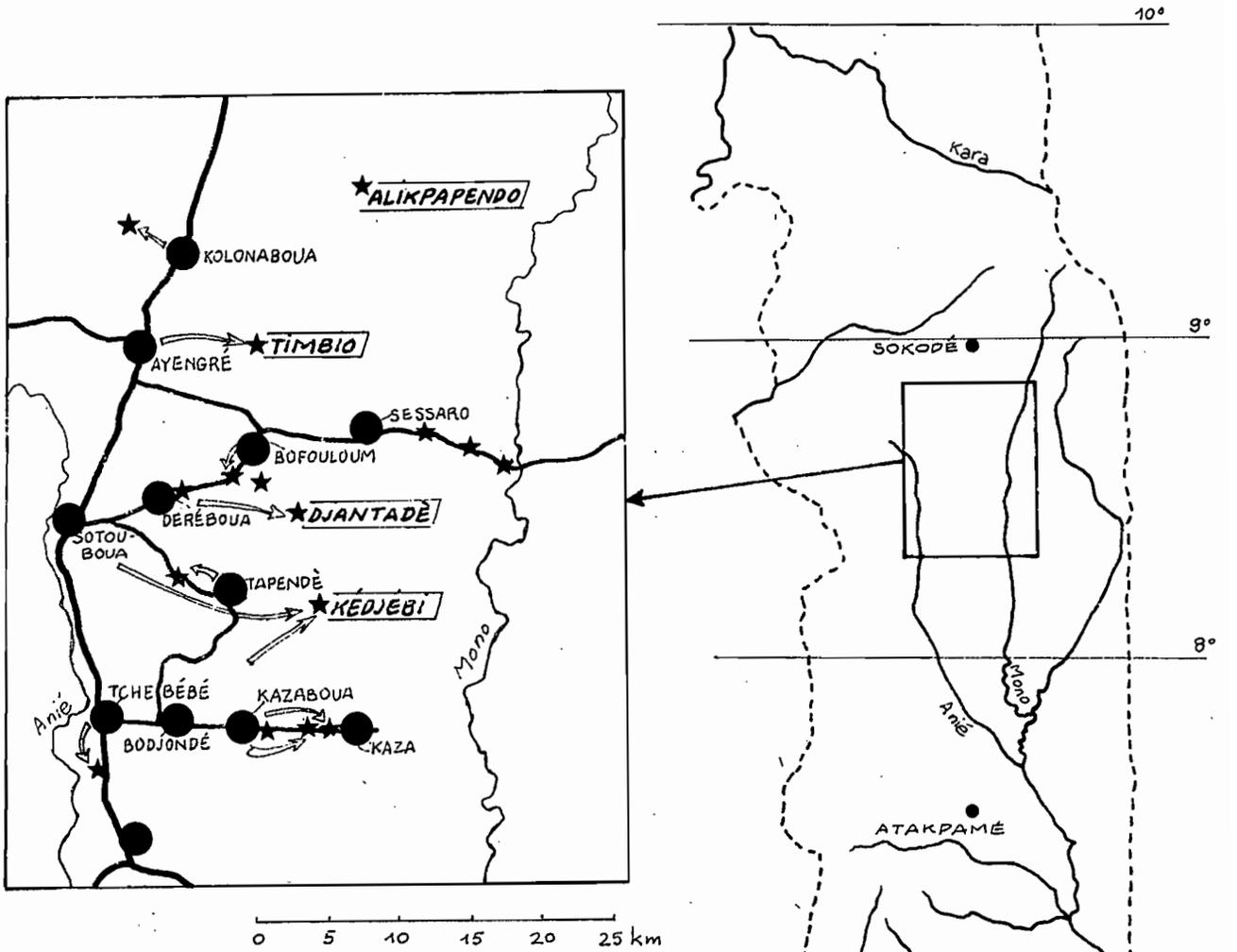
Seule une enquête exhaustive réalisée en vue de repérer les agglomérations de fondation récente tout au long du périmètre des territoires mis en valeur permettrait d'apprécier les progrès actuels de la colonisation agricole. Nous avons dû borner à la zone septentrionale notre recherche systématique sur ce point. Il s'agissait en fait d'identifier tous les établissements réalisés après 1950, donc sans le concours de l'Administration. La signification plus ou moins pionnière de leur position permet de ranger en plusieurs catégories ces villages et hameaux :

- Après un certain délai, chaque centre de "Colonisation Cabraise" s'est éparpillé en un certain nombre de quartiers séparés, distants les uns des autres de quelques centaines de mètres à près de 2 km (cf fig 9 p. 32 bis, fig. 15 p.45, fig 25 p.149) et approximativement allongés dans le sens de la route. On ne saurait tenir ^{ter} cette disjonction pour un véritable essaimage car elle n'entraîna pas une modification du terroir ; la mise en place définitive avait pour les villageois le double avantage de les situer dans un schéma plus conforme à celui de leur disposition traditionnelle et de les rapprocher du point de départ de leur exploitation. Parfois, l'installation assez récente de faubourgs nettement à l'écart de la route traduit une évolution plus marquée de l'habitat, en liaison avec la progression du front sans sortir du périmètre de défrichement (par exemple Kadjandadé à 4 km à l'ouest de Kolonaboua et quatre hameaux issus de Bofouloum fondés côté sud).

- Certaines agglomérations sont venues s'intercaler entre des localités de colonisation administrative. Pour avoir pu fonder spontanément ces villages les habitants n'étaient pas venus directement du Nord mais d'un autre lieu d'immigration où ils avaient pris contact avec les nouvelles conditions d'existence et accumulé les réserves nécessaires pour un deuxième "lancement" (vivres et semences). Ainsi Boualé, entre Bofouloum et Déréboua représente une partie du trop-plein de Titigbé ; entre Sotouboua et Tapedé, Alidé est formé principalement d'immigrés entrés en conflit avec leurs anciens hôtes kotokoli près de Tchalo (sud de Sokodé) ; les Kabrè d'Aleyadé, entre Tchébébé et Blitta, étaient avant 1961 fixés au Dahomey. Il faut reconnaître que l'installation de tels villages, situés sur la route et encadrés de prédécesseurs, ne contribue pas à l'extension de la colonisation agricole ; elle permet seulement de combler quelques vides (fig. 33).

- Enfin quelques villages se sont fondés dans la forêt à une certaine distance du front de culture. Ils n'étaient qu'au nombre de quatre en 1968.

FIG 33. LOCALISATION DES CENTRES DE PEUPLEMENT FONDÉS ENTRE 1950 ET 1968 DANS LA ZONE SEPTENTRIONALE



LÉGENDE

- ★ Faubourg implanté dans le terroir d'origine ou à proximité sur la même route.
- ★ **TIMBIO** Village créé hors des limites d'un terroir d'origine et indépendamment de la route existante.
- Village de référence
- ➡ Relation d'origine

C'est peu de chose pour l'ensemble de la zone septentrionale sur plus de quarante ans, aussi ces cas particuliers sont-ils significatifs. Alipapendo fut créé en 1953 environ à l'est de Kolonaboua par un paysan doué d'un esprit d'entreprise peu commun, utilisant systématiquement les manoeuvres saisonniers pour la production cotonnière ; son désir d'isolement s'explique par le fait que ses vastes champs exigeaient de grandes surfaces disponibles.

La création de Timbio revient au chef d'Ayengré. Vers 1955, comme deux familles d'immigrants venaient lui demander de la terre, il les conduisit vers l'est à 7 km de la route, estimant que jamais les champs de son village ne parviendraient jusque là ; pendant la première année, il subvint personnellement aux besoins de ses protégés.

C'est un paysan de Déréboua qui fut à l'origine de Tchantadè (1966, cf. Fig. h. t.V). L'homme aimait suivre des chasseurs kotokoli qui parcouraient la région. Exercé à la lutte contre les gros animaux et familier des lieux, il commença à cultiver sur place et incita ses compagnons du village à venir le rejoindre ; ceux-ci hésitèrent d'autant moins qu'une poussée des champs de Bofoloum avait bloqué leur progression.

Kedjebi prit naissance à la suite de luttes politiques entre les gens de Bodjondé au moment de l'Indépendance (1958) et avec l'aide du chef de canton de Sotouboua qui désigna l'emplacement et fit prolonger la route de Tapendé. On doit remarquer que les habitants de Bodjondé employèrent tous les moyens, y compris les voies de fait, pour obliger les dissidents à rester (1).

Ces quelques villages pionniers ont tous été fondés de vingt à trente ans après la création de leur agglomération d'origine, c'est-à-dire approximativement le délai nécessaire dans la zone septentrionale pour un premier trajet de culture. D'emblée ils connurent un certain succès : après deux années d'existence Tchantadè comptait déjà 57 personnes, Kedjébi près de 300, et après quinze ans Timbio dépassait 600 habitants. Leur rôle attractif est évident tout comme celui des autres localités naissantes ; ainsi Tapendé le dernier village de colonisation administrative (1948) vit affluer par la suite quantité de Kidjan (2) de la région ; Kaskété et Mono inaugurés dans le prolongement de la route de Sessaro par les autochtones établis de l'autre côté du grand fleuve, reçoivent de plus en plus de Kabrè-Losso. On

(1) Le cas de Pagouda est différent en ce sens que les fondateurs firent preuve de moins d'initiative ; il n'y eut jamais de solution de continuité avec le terroir voisin de Sessaro. L'Administration avait calculé juste la largeur des parcelles dans le secteur réservé aux Lamadissi, de Bofoloum à Sessaro ; les immigrants spontanés, en surnombre, se rangèrent le long du sentier conduisant au Mono, à la suite des derniers installés vers l'est en se conformant tout naturellement au plan de colonisation prévu par l'Administration.

(2) On nomme ainsi les originaires des "tâto" de Kouméa et Landa.

commettrait une grave erreur d'appréciation en concluant que les immigrés de la région de Sotouboua se trouvent à l'étroit sur leurs terres : les individus fixés par ces quelques localités nouvelles représentent une partie de l'effectif en partance pour des raisons sociologiques que nous avons signalées au titre de l'instabilité du peuplement - fils en quête d'un domaine personnel, "égoma" refoulés ou déçus, immigrés en conflit avec leurs voisins ou inquiétés par un funeste présage. Quoi qu'il en soit un courant d'émigration globalement important s'oriente vers les autres régions de colonisation alors que s'offrent à proximité immédiate de grandes étendues de terres vierges.

Le dynamisme pionnier semble manquer aux Kabrè-Losso de la zone septentrionale. Ils se trouvent ici, soulignons-le à nouveau, dans le contexte le plus favorable au maintien des attitudes traditionnelles, tant par la situation au nord de la Yomaboua que par la conservation la plus fidèle possible du cadre d'habitat originel - importance numérique et homogénéité ethnique des agglomérations. Or l'histoire pré-coloniale donne de ces paléonigritiques l'image d'un peuple profondément sédentaire ; cotoyés par les migrations, puis tenus en respect par les populations d'alentour, leur effort, essentiellement défensif, consista au cours des siècles à faire de leur pays une position imprenable, un milieu conçu pour l'occupation définitive ; il s'y étaient si bien fixés que, la paix venue, il fallut l'intervention de l'autorité administrative pour faire défricher la forêt voisine, sur l'autre rive de la Kara (zone de glissement). Les paysans de la région de Sotouboua ne montrent guère plus de propension que leurs pères à s'implanter seuls en pays inconnu. Nous avons remarqué le développement moins rapide des premiers terroirs de colonisation dans la zone septentrionale ; on peut aussi comparer l'extension des cultures à Kazaboua (1939) et à Kaza (1942) (cf. fig. 13 p45bis) : dans ce dernier village relégué à l'extrémité de la chaîne le front avança beaucoup plus prudemment. Le même rapprochement vaut pour Bofouloum (1947) et Sessaro (1942). La rareté, le caractère exceptionnel des villages de création pionnière indiquent la circonspection devant l'espace libre. Les tempéraments de fondateurs font défaut. Pour établir un hameau écarté, il ne suffit d'ailleurs pas d'un promoteur, l'adhésion d'un premier groupe d'hommes relativement audacieux est nécessaire. Plusieurs occasions ont ainsi avorté faute de volontaires. Par exemple au sud de Bofouloum s'étaient basés vers 1955 quelques chasseurs kotokoli accompagnés d'un Kabrè qui seul cultivait l'endroit ; les chasseurs partirent puis le paysan mourut sans qu'aucun des habitants de Bofouloum ne l'ait rejoint ; ces derniers auraient pourtant réalisé alors une manoeuvre avantageuse face à l'avance de Déréboua dont la rivalité territoriale se faisait déjà sentir, mais ils préférèrent garder en deça leurs champs en ordre compact ; c'est seulement quand leur front de culture atteignit l'emplacement désaffecté que s'y établit un faubourg avancé (Egbamé, 1965).

A cet égard une influence négative est exercée par la collectivité villageoise dans son ensemble, désireuse selon les anciens principes de rassembler la plus grande masse d'individus possible dont elle tirera force et fierté.

La sécession en bloc d'une minorité passerait pour un acte d'abandon antisocial, une rupture (1). Le déplacement est donc individuel ou bien on s'efforce de maintenir les partants dans l'orbite du village : Ayengré garde un contrôle étroit sur Timbio ; à Tchantadè le chef du quartier Karè Kagninao de Déréboua a délégué un homme d'un certain âge pour s'imposer à la tête du hameau annexe et éviter que la séparation n'aboutisse à l'indépendance, d'où conflit avec le fondateur. Cependant ces appréhensions et ces contraintes que le paysan se trouve maladroit à vaincre, un commandement efficace pourrait les surmonter, d'une part en couvrant de son autorité le départ d'un groupe pionnier, de l'autre en organisant son installation - tracé d'une voie de communication locale par exemple. Mais la chefferie, structure non traditionnelle, paraît peu opérante dans ce domaine et se borne à ses tâches administratives et judiciaires. Un rôle de stimulation, en contradiction avec les dispositions de la population, s'avère plus délicat encore depuis les remous politiques de l'Indépendance qui suscitèrent d'âpres oppositions autour des chefs de ces gros villages septentrionaux ; l'élection des remplaçants après le décès des premiers, nommés par l'Administration, fait souvent naître d'autres rivalités paralysantes.

Le contraste est évident entre la pusillanimité native des Kabrè-Losso face à l'isolement et l'assurance des autochtones établis de l'autre côté du Mono, dans la région du haut Ogou ; les habitants des "villages-refuges" - surtout Yorouba et Bariba - pénètrent hardiment dans la brousse pour aller fonder de petits écarts loin de tout lieu habité (parfois 10 km).

B) Dans la zone intermédiaire

Au sud de Blitta, le comportement des immigrés se modifie subitement. Les villages de la "Colonisation Cabraise" égrenés le long de la voie ferrée dans la zone intermédiaire ont donné naissance à de nombreuses localités nouvelles. Ce sont parfois de simples faubourgs proches, destinés à décongestionner l'habitat de l'agglomération principale, mais souvent aussi des hameaux ou de petits villages fondés en dehors de l'aire de culture, apparemment dans le cadre d'un actif mouvement d'essaimage. L'expansion se poursuit simultanément vers l'est, à la rencontre des terroirs de la grand route et vers l'ouest au-delà de l'Anié. Soussoukparogan, village de colonisation administrative créé en 1932, fournit un exemple du schéma général de diffusion dans la région du Moyen-Anié : l'agglomération se dédoubla d'abord en constituant le faubourg de Fanga (1937 environ), puis successivement

(1) Pour traduire le fait de quitter l'agglomération on emploie fréquemment et d'une façon péjorative, le verbe "s'enfuir".

deux groupes se séparèrent, Atikpaï s'installa vers 1942 côté oriental à 4 km, au-delà du front de défrichage, et Bolomkopé se logea dans une boucle de l'Anié sur la rive opposée (fig. 17 p. 45bis).

Divers facteurs peuvent justifier ce changement d'attitude. C'est d'abord, d'une façon générale, le voisinage des populations non soudaniennes ; les Kabrè-Losso se sentent ici davantage "transplantés" et contraints d'acquiescer de nouveaux réflexes, ainsi que nous l'avons remarqué en maintes occasions. Le principe traditionnel de la protection par le nombre perdrait alors de son importance et, la contrainte du groupe se relâchant, une certaine autonomie individuelle serait concevable.

Dans le cas du Moyen-Anié, le rôle de la structure de l'habitat apparaît plus directement déterminant. Soucieuse de promouvoir un peuplement régulier tout au long du chemin de fer et de s'assurer des relais commodes de main-d'oeuvre pour la réalisation du "chemin de service" l'Administration a conçu une succession de villages assez rapprochés (2 à 4 km) - dans la zone septentrionale l'espacement moyen est de 6 km. De plus la présence de l'Anié astreignit les habitants à orienter leur itinéraire de culture vers l'est seulement, tandis que dans la région de Sotouboua les deux bords de la route étaient utilisés. La limitation des terroirs dans les deux dimensions devait réduire les possibilités de développement des agglomérations correspondantes. A Soussoukparogan, aucune querelle, aucun événement particulier n'a provoqué les départs ; la seule explication fournie est la recherche de terres, il faut comprendre le refus de s'inclure dans un bloc de culture démesuré et la préférence pour une exploitation moins entravée. Au surplus l'obstacle constitué par le cours de l'Anié empêche pendant la saison des pluies une communication régulière entre les deux rives ; la culture des terrains situés sur la rive droite, tout proches du premier établissement, oblige donc les paysans intéressés par leur exploitation à s'installer définitivement près de leurs champs. Tel n'est pas le cas dans la zone septentrionale pour les villages placés dans la même situation ; en effet à la hauteur de Sotouboua le débit de la rivière, proche de sa source, est encore peu important, aussi l'habitat n'a pas suivi les cultures ; les gens ont seulement construit de légers hangars pour demeurer quelques jours lorsqu'une crue rend le passage dangereux.

Faut-il penser que cette plus grande mobilité de l'habitat procède des particularités du système foncier ? Il est vrai que la propriété personnelle fait désormais défaut pour mieux attacher le paysan à son terrain comme à un bien immeuble acquis. Cependant cette considération n'a qu'une valeur théorique. Il apparaît en effet au cours de l'enquête que d'ordinaire ce ne sont pas les premiers arrivés qui partirent peupler les hameaux d'alentour. L'essaimage affecta essentiellement les strates d'immigration ultérieures

les "égoma" mal intégrés et le plus souvent d'origine différente. A Yadè par exemple les Kabrè accueillirent un Naoudé ; assez rapidement celui-ci rallia autour de lui quelques autres Losso puis partit avec eux s'établir en avant du front pour fonder le village autonome d'Abossékopé. De la même manière les centres kabrè de Pallakoko et d'Akaba se sont entourés de plusieurs hameaux losso. Si les nouveaux venus arrivaient d'un précédent village d'immigration ils ne séjournèrent pas dans l'agglomération principale mais demandèrent d'emblée de s'installer à l'écart ; la permission leur fut accordée - "on ne refuse pas la terre" - moyennant l'engagement de payer l'impôt au village. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'"éclatement", de mitose. La première agglomération sert de support temporaire, de lieu de regroupement pour les éléments fondateurs du nouveau hameau, jugés difficilement assimilables pour des raisons territoriales ou ethniques.

De ce point de vue le phénomène est très différent de celui de la dispersion en "kopé" (1) à partir d'une agglomération-mère, observé chez les prédécesseurs Aniagan, Kpessi, Ifè ou Evhé. Le "kopé" autochtone est créé par des résidents à part entière qui d'ailleurs gardent souvent des relations actives avec le village de leurs ancêtres (contacts familiaux, dépendance des santuaires principaux) ; le fondateur accompagné de sa famille déjà nombreuse est animé de l'ambition d'asseoir sa notoriété en faisant la preuve de son esprit d'initiative et de ses capacités de chef. L'avantage sur le terrain consiste à rapprocher le domicile des cultures ; d'autre part, ainsi que le remarque O. Igué (2) cette disposition correspond à une ancienne conception défensive : fractionner l'habitat de peur d'offrir aux razzieurs fon la proie tentante d'une grosse agglomération. D'ailleurs la portée des déplacements est notablement supérieure chez les autochtones ; par exemple pour fonder leurs "kopé" les paysans des agglomérations-mères de Nyamassilé, Kokoté et Kpessi sont partis respectivement jusqu'à 9, 13 et 19 km (3), ceux d'Amoutchou (Ifé-Niania) jusqu'à 17 km, et dans tous ces cas aucun "kopé" ne s'est établi à moins de 4 km. Or pour les Kabrè-Losso de la zone intermédiaire un éloignement de 4 km représente un maximum rarement atteint (4), et leurs hameaux installés au-delà de l'Anié ne s'écartent guère de la rive (1-2 km). En somme, il est bien probable que les immigrés se soient inspirés du type

(1) Appellation évhé : hameau de culture.

(2) cf. bibl. 36 pp. 236-237.

(3) cf. les cartes dressées par J.C. Pauvert : bibl. 81, pp. 12-15.

(4) La situation de Garbadé, à 8 km à l'ouest d'Akaba est tout à fait exceptionnelle.

d'habitat de leurs voisins, mais leur dissémination, si elle apparaît analogue ne présente ni la même signification, ni le même processus, ni la même ampleur que celle des prédécesseurs.

C) Dans la zone méridionale.

De même, comme nous l'avons déjà exposé (p. 124), les villages autochtones de la zone méridionale n'ont joué qu'un rôle passager d'accueil pour les hameaux kabrè-losso. Aujourd'hui la colonisation intercalaire ne semble d'ailleurs plus guère susceptible de progrès. La fixité de l'habitat l'atteste en effet. Les établissements immigrés se caractérisent par leur stabilité, bien conforme aux tendances profondes des paléonigritiques ; la fondation revêt une valeur définitive, ainsi qu'en témoigne le désir des paysans de déterminer autant que possible les limites de leur exploitation personnelle. Au contraire le "kopé" autochtone dans sa définition traditionnelle fait preuve d'une certaine mobilité ; les premiers administrateurs français, en tournée de recensement dans les régions du Mono, durent apporter de très nombreuses modifications à la carte dressée par les Allemands en 1905 ; on repère assez facilement sur la photographie aérienne l'emplacement des villages disparus car subsiste pendant un certain temps le rempart de végétation arborée. Il faut remarquer que cette mobilité est actuellement freinée dans les régions de peuplement mixte par le fait que les Kabrè-Losso sont venus occuper les secteurs disponibles ; autour d'Anié (1), de Gleï, de Chra on observe des cas d'abandon mais les dernières créations que nous avons enregistrées remontent aux années 1930. La place manque de même aux immigrés pour fonder de nouveaux hameaux. L'expansion n'est donc désormais possible que dans certaines directions sur le pourtour de la zone méridionale de colonisation agricole.

Les terrains encore libres se trouvent à l'est. La carte des terres cultivées du Centre-Togo (carte h.t; IV) fait apparaître deux vastes lacunes au sud-est et au nord-est de Nuatja, la première constituée approximativement par le bassin inférieur de la Yoto et celui du Blado et la seconde par la région de confluence de la Nongpoué, de l'Amou et de la Chra avec le Mono. Enfin la plus grande partie de l'Est-Mono et de l'Est-Ogou à la hauteur d'Anié reste vide. La première explication du sous-peuplement de cet ensemble est d'abord historique ; le déficit n'a pu être comblé par l'accroissement des populations du Centre, encore trop peu nombreuses. Par contre les fortes densi-

(1) Exception faite pour la zone du confluent Ogou-Mono.

tés du sud auraient pré autoriser un mouvement de colonisation agricole ; or les Ouatchi (Tabliglo) n'ont jusqu'à présent accordé aucune attention aux terrains bordant la "terre de barre" ; seuls leurs voisins Ehoué dahoméens (Parahoué) se tournèrent vers ces confins inoccupés de leur pays d'origine mais limitèrent leur pénétration à deux axes précis, vers Nuatja et le long de la frontière en remontant vers le nord. Ces régions inhabitées semblent particulièrement désignées pour une expansion des Kabrè-Losso aujourd'hui mêlés aux autochtones de Nyamassilé jusqu'à Nuatja.

On doit d'abord se poser la question : pourquoi, depuis l'établissement de la frontière, les autochtones n'ont-ils pas réoccupé ce glacis autrefois abandonné face aux razzieurs d'Abomey ? L'absence d'intérêt pour les terres de l'est au sud de la latitude d'Atakpamé, peut s'expliquer par une raison d'ordre physique. En effet les lacunes de peuplement correspondent à des secteurs relativement déprimés, donc d'exploitation plus pénible. Intermédiaire entre les deux espaces inoccupés, un seuil, emprunté par la route de Nuatja à Tohou, a fait l'objet d'un défrichement récent. Vers le sud le bassin inférieur de la Yoto offre sans doute des sols nettement hydromorphes car il occupe la partie la plus accusée de la légère gouttière subséquente qui se développe au contact des assises du continental terminal. Vers le nord l'autre zone vide correspondant à la convergence des affluents du Mono représenterait peut être une ancienne dépression structurale ; les contours n'en sont plus, ou à peine, repérables par l'hypsométrie et seule la partie centrale, à l'endroit de la confluence, forme cuvette. Une relation étroite entre la pédologie et une variation des données géologiques se traduit dans la netteté de la limite orientale des cultures et son orientation SSO (Nuatja) - NNE, prolongée exactement par le cours rectiligne de la Nongpoué. La cessation brusque de l'activité agricole exprime un refus des conditions pédologiques ; il pourrait s'agir là aussi de sols, lourds qu'habituellement dédaignent les autochtones, mais non pas les Kabrè-Losso, accoutumés dans leur pays d'origine à travailler des terres généralement plus argileuses qu'au Centre-Togo, et munis d'une houe à large fer.

Néanmoins les établissements de colonisation paléonigritiques restent extrêmement rares sinon inexistantes dans les régions orientales. Ces terres apparemment vacantes sont la propriété des populations environnantes, or l'attitude des autochtones à l'égard des immigrants a progressivement changé. La coexistence est maintenant suffisamment ancienne pour que les maîtres du sol se soient avisés qu'ils ne devaient pas attendre un bénéfice substantiel en contre-partie de leur hospitalité. Accepter un "Kablé" c'est s'exposer à voir arriver ses semblables en grand nombre ; sur les villages fondés dans les

parages tout contrôle devient bientôt impossible, surtout si le peuplement des premiers occupants est clairsemé, En fin de compte les autochtones retirent l'impression d'avoir livré leur sol aux étrangers. L'appui politique souvent fourni aux gens du Nord les rend plus inquiétants car la chefferie cantonale est alors à leur portée ; ils se sont ainsi annexé la zone "A" de l'Est-Mono (1). Aussi les chefs des villages encore non concernés par la colonisation se montrent-ils aujourd'hui peu favorables sinon hostiles à l'implantation d'immigrés chez eux.

Il ne semble pas d'ailleurs que les Kabrè-Losso aient sollicité avec insistance leur admission sur les terres disponibles, refusant l'idée de se trouver coupés des voies de communication et des marchés. L'isolement économique peut être considéré comme un facteur négatif pour le peuplement de toute la partie orientale du Centre-Togo (p.247). Aussi les seuls endroits où s'amorce une implantation sur la rive gauche du Mono sont-ils placés dans une situation favorable pour la production agricole et son écoulement : sur les riches terres noires en bordure du fleuve et surtout à proximité des marchés d'Akparé, d'Atchinédji et de Kolokopé. Seul ce dernier emplacement paraît vraiment propice à une pénétration à cause de l'éloignement de toute localité autochtone sur la rive est et du voisinage de la zone "A" où les Kabrè-Losso sont en position forte, à cause aussi du rapprochement de la grand'route et du gros centre d'Anié ; mais la façon dont les paléonigritiques prennent pied dans cette région complètement inhabitée est tout à fait caractéristique : les hameaux se fondent à courte distance les uns des autres comme pour se protéger et se rassurer mutuellement. En

(1) Un contrat de bail fut signé pour une durée de cinquante ans (renouvelable ensuite) entre le Commissaire de la République Française d'une part, les chefs du village de Dégou (Ifè-Djama) et du canton de Kpessi (propriétaire de la terre") d'autre part, aux termes duquel il était reconnu à l'Administration l'usage et la jouissance du sol de la zone "A" pour en organiser la colonisation agricole. L'Assemblée Territoriale du Togo approuva cette convention le 5 septembre 1956. Mais à cette date la plupart des "colons" étaient déjà installés et les responsables administratifs leur avaient "attribué le terrain en toute propriété aussitôt l'occupation et la mise en valeur" (Note de l'Adjoint au Commandant de Cercle d'Atakpamé, 3 octobre 1954). Depuis, la zone "A" soustraite au commandement du chef ifè-djama se vit érigée en canton dont la chefferie fut confiée à un Kabrè.

amont des cultivateurs immigrés ont installé leurs champs en ordre serré sur la rive gauche de l'Ogou à parfois à plus d'un km du bord, cependant ils préfèrent continuer à habiter auprès de leurs frères dans les villages établis de l'autre côté de la rivière.

- Un affaiblissement du dynamisme pionnier

A l'issue de cette analyse nous pouvons conclure à une médiocre activité pionnière actuelle des Kabrè-Losso. Notre enquête sur le terrain date de 1968, les vues aériennes examinées remontent au début de 1966 ; néanmoins il est fort peu probable qu'un revirement notable se soit manifesté depuis ou se produise à bref délai (1). La conquête des Terres Neuves ne s'opère présentement qu'en certains secteurs limités : dans la zone septentrionale les Kabrè ne s'aventurent qu'exceptionnellement hors de leurs terrains de culture ; en aval de Blitta, les Losso se sont déployés un peu plus résolument de part et d'autre de l'Anié (2) ; enfin dans la zone méridionale, après avoir occupé dans les années cinquante la boucle Ogou-Mono, d'abord spontanément puis à l'appel de l'Administration, les immigrés des deux groupes ethniques continuent aujourd'hui cette avance vers l'est mais seulement à la hauteur d'Anié. Après une période de fondation avec l'appui de l'Administration ou de populations-⁺ôtes, la colonisation des paléonigritiques a très sensiblement ralenti sa progression spatiale et se trouve actuellement dans une phase de "remplissage". On en aperçoit les raisons dans la réticence des autochtones devant l'infiltration des gens du Nord et d'une façon plus générale dans un refus de l'isolement manifesté par les Kabrè-Losso, tant par tempérament que par crainte de se couper des circuits commerciaux. Au reste le taux d'occupation du sol encore peu élevé, n'oblige d'ordinaire nullement à une expansion.

Paradoxalement cette relative fixité des immigrés, en comparaison de la mobilité des premiers occupants ne traduit pas une plus faible demande de terre. Partout où ils trouvent devant eux le sol libre les Kabrè-Losso poursuivent toujours la progression de leurs cultures ; leurs champs s'éloignent jusqu'au delà de 7 km des habitations, plus que chez aucun de leurs voisins. La différence de comportement procède d'un contraste psychosociologique

(1) Ni à Sotouboua, ni à Kazaboua (4664 et 1328 hab. en 1960) on n'envisageait en 1968 la création d'un hameau annexe.

(2) Il ne faudrait pas croire que la zone intermédiaire sert de déversoir pour un excédent des Kabrè de la zone septentrionale ; les nouveaux hameaux fondés entre Blitta et Anié sont presque tous losso. En effet le partage de 1927 (cf. p. 111) fit de la région de Sotouboua un ensemble de peuplement quasi exclusivement kabrè ; elle reçoit donc surtout des émigrés de la Circonscription de Lama-Kara tandis que ceux de la Circonscription de Nimatougou s'orientent principalement vers la zone intermédiaire où la prédominance losso, déjà sensible après la première phase de la Colonisation Cabraise, s'est nettement accusée par la suite.

entre les immigrés et les autochtones. Les "kopé" furent créés par des hommes entreprenants, mus par un désir de promotion sociale et n'hésitant pas pour s'émanciper à s'établir en toute autonomie largement à l'écart du terroir d'origine. Les Kabrè-Losso au contraire limitent leurs exigences individualistes à la vie privée et les réalisent dans le cadre de leurs "nébuleuses" villageoises ; en revanche, face à la nature, un "milieu humain" leur est indispensable, même si cet environnement n'est pas constitué de population paléonigritiques, aussi l'objectif actuel des immigrés est-il d'accroître autant que possible leurs agglomérations et s'ils amorcent une progression de peuplement leur avance s'effectue prudemment par établissements placés en relais rapprochés dans le terroir même ou à faible distance du front.

Lorsque les Kabrè-Losso du Centre-Togo se trouveront à l'étroit sur leur actuel territoire (1) leur expansion devra s'accélérer. On peut aisément prévoir qu'au nord de la latitude d'Anié elle s'opérera par le déplacement des habitants excédentaires vers la bordure des cultures où se fonderont de nombreux villages annexes de façon à assurer une présence humaine continue selon un mouvement de glissement semblable à celui que l'on peut observer sur le pourtour disponible du pays d'origine. Quant aux immigrés en surnombre dans la zone méridionale ils se trouveront alors devant le choix suivant : entreprendre une remontée vers les régions encore inhabitées ouvertes aux Kabrè-Losso dans les autres zones de colonisation ou rechercher de nouvelles formules d'accommodement avec les autochtones pour s'installer à l'est.

Ce mode de progression à partir des voies de communication et en vue de "couvrir" le terrain est finalement très avantageux car il évite un émiettement lâche peu propice à la commercialisation de la production. D'autre part le maintien d'un certain niveau d'occupation humaine au fur et à mesure de l'avance autorise une éventuelle intervention en faveur des populations immigrées ; il justifie notamment la construction d'un réseau cohérent d'infrastructure (routes secondaires et marchés) dont l'intérêt est essentiel pour valoriser la colonisation agricole.

(1) Avant une quinzaine d'années pour les localités de la zone septentrionale situées sur la grand'route compte tenu d'une densité de 20-30hb./km² en 1960.

IIIe CHAPITRE : LES NOUVELLES DONNEES ECONOMIQUES

Une question reste en suspens que la seule enquête menée au pays d'origine ne nous a pas permis de résoudre clairement à savoir le mobile essentiel de la "descente" des Kabrè-Losso. L'hypothèse la plus plausible est que l'attrait d'une production plus aisée et plus importante a finalement décidé les paléonigritiques à quitter leurs terrains du Nord-Togo. La question se pose donc ainsi : les immigrants manifestent-ils dans les faits leur désir de tirer le maximum de profit du nouveau contexte économique ? Une série de mesures comparatives va nous permettre d'en juger.

Onze points de sondage ont été choisis au Centre-Togo (cf. fig. 34) répartis tout au long du domaine de colonisation agricole de façon à représenter différents types régionaux selon le mode d'implantation.

Quatre villages de colonisation administrative dans la zone septentrionale (3 kabrè, 1 losso) : Kolonaboua et Blitta-Losso, créés lors de la première phase de la "Colonisation Cabraise", Kazaboua et Déréboua, fondés au cours de la deuxième phase.

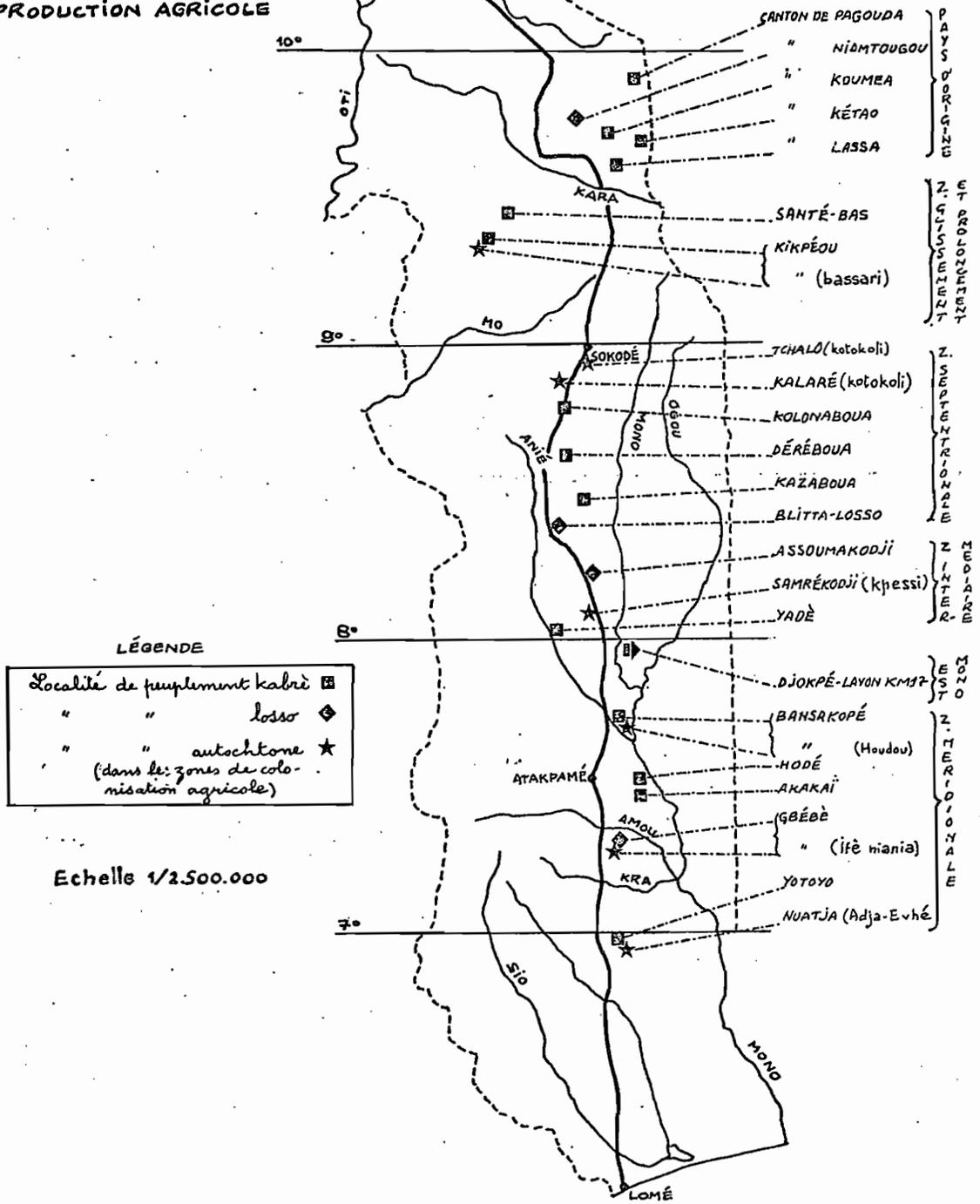
- Trois villages de colonisation administrative dans la zone intermédiaire (2 kabrè, 1 losso) : Tcharé et Yadè, au bord de l'Anié, et Assoumakodji sur la grand'route.

- Quatre localités de colonisation spontanée dans la zone méridionale (2 kabrè, 2 losso) : trois hameaux-satellites, Hodé, Kassengékopé et Yotoyo respectivement à la hauteur d'Atakpamé, de Gleï et de Nuatja ; un village mixte, Baïssankopé, sur le bas Anié. Et, dans le Secteur de Modernisation Agricole de l'Est-Mono (zone "A"), le layon du "km 17".

Le pays d'origine est représenté par cinq points de sondage, nécessairement plus rapprochés : pour les Kabrè, les cantons de Lassa et de Kouméa (massif sud), de Pagouda (massif Lamadissi) et de Kétao (plaine de l'est) ; pour les Losso, le canton de Niamtougou. On y ajouta deux villages kabrè de la zone de glissement au contact du pays bassari : Santé-Bas, fondé à l'écart des premiers occupants, et Kikpéou-Naboboué, situé au contraire entre les groupements autochtones de Kabou et de Bassari.

Enfin pour mieux apprécier la situation économique des paléonigritiques immigrants, une comparaison avec les populations voisines est souhaitable ; pour être tant soit peu valable sans étendre considérablement le cadre de l'enquête elle doit s'appliquer sur des villages autochtones les plus

FIG.34 -
LOCALITÉS CHOISIES
POUR LE SONDAGE DE
PRODUCTION AGRICOLE



proches possible des localités de colonisation considérées. Nous avons donc choisi Bassari, Kalarè (le dernier village kotokoli vers le sud (1)), Samrékodji (Kokoté (2)), Baïssankopé et Gbébé (Ifè), enfin Nuatja (Adja-Evhé).

A) L'accroissement de la production familiale

1) Les surfaces cultivées.

A chacun des points de sondage nous avons effectué le levé des champs cultivés par cinq familles. Le choix du parcellaire familial comme donnée élémentaire de mesure s'imposait en effet, non seulement pour la raison pratique que les moyen d'enquête interdisaient une base plus large - par exemple l'ensemble des cultures du village, pour évaluer ensuite par le calcul la surface par habitant ou par homme adulte - mais parce que la cellule familiale constitue réellement l'unité fondamentale de production, chacun des membres collaborant à l'ouvrage par sa tâche spécifique sous la direction du père (3). Les variations d'importance entre les exploitations ne sont pas considérables aussi pourrions-nous déterminer une grandeur moyenne. En effet le nombre des participants correspond très généralement à celui de la famille conjugale ; peuvent s'y ajouter un parent âgé ou un jeune neveu confié par ses proches du pays d'origine. Le cas d'un ou plusieurs fils continuant après leur mariage de travailler en association avec leur père, sans être exceptionnel, reste en fait assez rare : au moment de fonder un foyer le jeune adulte revendique sans ambages son émancipation économique (cf. p.177). Quant à la taille de l'exploitation familiale elle se trouve uniformisée par la très large suffisance de terre : chaque chef de famille défriche en saison sèche la surface maximum qu'il pourra travailler au cours de la prochaine campagne. Les champs sont limités dans le seul cas des postulants à l'immigration, les "égoma" ; mais le caractère transitoire de leur situation permet d'écarter ceux-ci de l'enquête.

Au pays d'origine nous avons cru déceler des contrastes plus marqués ; un examen approfondi serait justifié pour présenter de façon nuancée les données caractérisant l'exploitation familiale au Nord ; mais tel n'est pas notre dessein. Nous cherchons à obtenir des ordres de grandeur à l'échelle

(1) On trouve quelques agglomérations kotokoli parmi les villages de la zone septentrionale, mais elles se sont établies après le début de la Colonisation Cabraise.

(2) Assimilés usuellement, mais à tort, aux Kpessi.

(3) Qu'il soit propriétaire du sol ou non, celui-ci dit, parlant de l'exploitation familiale, mon champ ("ma" haïm).

régionale dans le seul but de faire saisir le progrès accompli du fait de l'émigration.

La première question se pose ainsi : quel est l'accroissement des surfaces cultivées ? Nos levés de parcelles cultivées apportent un élément de réponse. Les exploitations familiales mesurées au pays d'origine excèdent à peine 1 ha chacune (pour une maisonnée de 9,5 personnes), tandis qu'en pays de colonisation elles atteignent à peu près 3 ha (pour 7,3 personnes) et, sauf exception, dépassent notablement les exploitations autochtones voisines (cf. en annexe tableaux I et II). En moyenne la famille immigrée, sensiblement moins nombreuse que celle du Nord, cultive donc une superficie presque trois fois supérieure : les Kabrè-Losso ont largement tiré profit des disponibilités d'espace libre qui leur sont offertes au Centre-Togo.

Un état plus détaillé ferait apparaître un facteur de variation secondaire : les dimensions de l'exploitation sont dans chaque zone approximativement proportionnelles à l'effectif familial. C'est ainsi par exemple que les familles de Hodé, exceptionnellement nombreuses ; sont en mesure de mettre en valeur 5 ha - effectif correspondant : 10 personnes dont 3,4 hommes adultes au lieu de 7,3 et 1,6 en moyenne pour les autres familles immigrées au Centre-Togo.

On remarque une légère diminution de la taille de l'exploitation familiale au sud de Blitta. A ce sujet deux types d'explication se présentent : l'exemple des autochtones, en général moins préoccupés de l'étendue de leurs cultures, aurait-il modéré le dynamisme des paléonigritiques ? Le cas du village mixte de Baïssankopé où les familles losso ne cultivent que 2 ha pourrait le confirmer. A notre avis les possibilités d'appropriation foncière sont plus déterminantes. Dans les conditions normales, les plus fortes valeurs s'observent dans les villages septentrionaux chez les exploitants effectuant leur premier parcours de culture ; pour ces paysans en effet le défrichement avant le buttage comporte une double signification, celle d'une simple opération culturale en vue de la prochaine récolte mais aussi celle d'un acte d'acquisition du sol or tel n'est pas le cas au sud de Blitta (cf. P. 190). Il est normal que les mesures de surface dans la région de Sotouboua traduisent le surcroît d'activité déployé pour reculer les limites du domaine personnel. On retrouve le même réflexe dans la zone "A" de l'Est-Mono, le seul endroit de la zone méridionale où la propriété individuelle de la terre défrichée soit garantie aux immigrés : au cours de la première progression les

les champs familiaux s'étendent sur 3,40 ha (1). Une fois l'avance terminée, le facteur de stimulation représenté par l'objectif foncier disparaît ; ainsi peut-on par exemple interpréter la réduction des surfaces mesurées à Kolonaboua, l'un des plus anciens villages de colonisation (2).

2) Les rendements obtenus

Dans la comparaison entre l'exploitation agricole du pays d'origine et celle des régions d'immigration les rendements constituent de toute évidence un facteur essentiel, susceptible de modifier très notablement la signification des données de superficie. La seule méthode de mesure pratique a consisté dans les conditions de l'enquête en l'établissement de "carrés" (2 ares) où les quantités récoltées sont à convertir en kg/ha. En chaque point de sondage on a déterminé les rendements atteints pour les associations de culture dominantes - au Nord : base-igname et base-céréales ; au Centre-Togo : 1ère année (ignames précoces et ignames tardives) 2e, 3e et 4e années (3). La nécessité de données globales - un seul chiffre par hectare - s'est faite sentir du fait de la complexité créée par le morcellement des résultats et du fait aussi d'une certaine variété dans la nature des associations culturales même après le classement de celles-ci en quelques grands types (4). Pour présenter de façon à peu près cohérente des résultats cumulés concernant les différentes denrées on a donc eu recours en définitive

(1) Chiffre de 1964 fourni par l'"Avant-Projet d'Action Complémentaire sur la zone "A" de l'Est-Mono" (Ministère togolais de l'Economie Rurale). Nous avons pu en 1968 confirmer l'exactitude de cette donnée ; certaines exploitations atteignaient plus de 5 ha.

(2) Quatre cultivateurs parmi les cinq désignés pour notre sondage avaient déjà cessé leur avance au moment de l'enquête.

(3) Dans chacun des "carrés" les principales opérations furent les suivantes : délimitation et matérialisation de la portion de 2 ares, puis, pour les différents produits, comptage des points de mise en terre ; marquage sur pied de l'échantillon (à récolter séparément) ; récolte et pesage de l'échantillon de façon à fixer un poids moyen par unité.

Etat des produits et importance de l'échantillon : igname (contenu de 20 buttes) simple nettoyage après déterrage ; arachide et pois de terre (40 pieds) en coques après séchage ; haricot (100 gousses) égrené ; riz (30 poquets) maïs (30 épis), sorgho et millet (40 épis) battus ; gombo (20 gousses) frais ; coton-graine (contenu de 100 capsules).

(4) Ainsi parmi les chiffres du tableau III on ne saurait accorder de valeur représentative aux données concernant les légumineuses, le coton (2e et 3e années surtout) ou le gombo, dont la présence dans l'association de culture n'est pas constante. Les moyennes prennent en compte à la fois des champs comportant ces cultures et d'autres où elles ne figurent pas ; les résultats dans les rubriques correspondant à ces produits se situent alors en dessous des rendements qu'ils autorisent normalement tandis que s'accroissent ceux des produits plus régulièrement représentés.

à deux sortes de mesures : le poids sec/ha et le revenu brut/ha (1) (cf. en annexe tableaux III et IV).

Nous n'avons pas connaissance de mesure de rendement effectuées dans un milieu comparable et permettant de cumuler dans une seule donnée toutes les quantités récoltées la même année sur un même champ. Il n'est donc guère possible d'apprécier rigoureusement la capacité productive de ces terres togolaises dans l'ensemble tropical ou africain ; cependant compte tenu de l'importance des chiffres totalisateurs on peut penser qu'elle se situe à un niveau élevé. Cette valeur provient sans doute de l'usage d'associer les cultures lequel permet dans le temps un étalement de la période agricole annuelle et dans l'espace une utilisation plus complète et simultanée des différentes parties du sol tant en surface qu'en profondeur (2).

Grâce aux unités de mesure choisies ici on pourrait cependant établir une comparaison quantitative de la productivité du sol dans le cadre de systèmes agricoles très différents. En effet en appliquant un coefficient d'importance à chacune des associations de cultures pratiquées dans la zone considérée (3), la compilation des résultats obtenus sur les différents champs de l'exploitation devient possible et permet de dégager une seule donnée par exploitation ; selon l'étendue et la profondeur du sondage on atteint ensuite une valeur de portée géographique plus large, à l'échelle de la zone ou de la région. Nous pouvons donc apporter une réponse à la seconde question posée dans le déroulement logique de notre développement, celle des niveaux comparés du rendement agricole moyen au Nord et au Centre-Togo.

Dans les familles enquêtées un hectare-type fournit au paysan kabré-losso resté au pays une production de 1460 kg (poids sec) valant 39 400 F. CFA ; en pays de colonisation il procure 1810 kg, soit 39.500 F. CFA. Ainsi selon le type de mesures (4) le rapport de la terre au Centre-Togo est donc égal

(1) La destination vivrière des produits aurait pu permettre également le cumul des valeurs en calories/ha (en utilisant les tables de composition de J. Périssé et S. Le Berre, bibl. 41 pp. 76-80) mais il aurait fallu omettre le coton.

(2) En culture pure, généralement le manque à gagner est net. A ce sujet nous avons mesuré quelques rendements de champs en mono culture (cf en annexe tableau V) mais le déficit n'est-il pas dû pour une bonne part à une inexpérience du cultivateur kabré-losso, peu accoutumé à "couvrir" le sol en un seul semis ?

(3) Place moyenne occupée dans l'exploitation par chacun des types d'associations culturales : au pays d'origine : base-ignames 1/5, base céréales 4/5, dans les zones d'immigration : 1ère année 2/7, 2e année 2/7, 3e année 2/7, 4e année 1/7.

(4) Supérieurs en poids les rendements du Centre sont équivalents en valeur à ceux du Nord. La discordance provient des prix : les récoltes des immigrés comprennent une plus importante option de denrées bon marché (igname : 10 F/kg riz : 12 F/kg) aux dépens des produits "chers".

ou supérieur à celui du pays d'origine. On doit alors souligner l'importance des pratiques extensives - essentiellement l'itinéraire de culture laissant au terrain un large temps de repos - qui permettent à des sols de qualité moyenne de rivaliser avantageusement avec ceux de la zone d'émigration, réputés excellents à juste titre et souvent fumés(1), mais utilisés intensivement - en permanence ou après une courte jachère. Normalement la différence de la contribution en travail accordée par unité de surface devrait donner à cet avantage tout son relief (cf. p. 239).

3) L'augmentation du profit

Les précédentes données permettent de poser une troisième question, ambitieuse mais capitale pour la compréhension du phénomène étudié : quel surcroît réel de revenu correspond à l'accroissement des surfaces chez les immigrés du Centre-Togo ? Sur la base des familles enquêtées, en combinant les mesures de parcelles et de rendements on peut esquisser au plan de la production un bilan économique de la colonisation agricole kabrè-losso.

Méthodologiquement cette tentative exige plusieurs opérations :

1°) Le calcul des rendements traduisant les valeurs réelles de revenu à l'ha au Nord et au Centre, établies sur la base des prix régionaux (cf. en annexe. Tableau VII).

2°) Le produit de ces valeurs de rendement, correspondant aux principales associations culturelles, par les surfaces cultivées effectivement consacrées à ces associations. De façon à obtenir un revenu agricole annuel brut. (cf. en annexe Tableaux VIII et IX).

3°) Le calcul du revenu agricole net, par déduction des dépenses nécessaires de produits. Il s'agit de la consommation alimentaire domestique, des semences et des envois de vivres à destination du pays d'origine (2) Dans le premier cas l'enquête alimentaire de 1955 (3) fournit des indications indispensables, dans les deux autres les renseignements proviennent des

(1) Dans notre enquête 18 "carrés" du Nord, soit un peu plus de la moitié avaient reçu dans l'année du fumier ou du compost.

(2) Ces vivres font à notre avis l'objet bien davantage d'une consommation personnelle lato sensu que d'un secours en nature à la famille. En réalité la part la moins importante de ces envois est destinée à être remise en cadeau aux parents. Il s'agit pour la plus grande part de produits à utiliser au cours du séjour au Nord (alimentation des émigrés en visite et surtout nourriture et boisson pour les assistants aux cérémonies).

Les fournitures au titre de la dot sont par contre à considérer comme des quantités échangées entre familles. Cette pratique devient d'ailleurs facultative surtout s'il s'agit d'écoliers, appelés à quitter la terre en cas de réussite. Dans la zone septentrionale où la dot est le plus souvent pratiquée les parents de l'enfant ou de l'adolescent doivent donner chaque année à ceux de la jeune fille une trentaine de kg d'ignames et une quarantaine de kg de grains (pour les vivres seulement) ; à la veille du mariage le versement atteint environ 120 kg d'ignames et 100 kg de céréales.

(3) Bibl. 40.

familles enquêtées elles-mêmes (cf. en annexe tableaux X, XII, XIII). Les chiffres de revenu net n'expriment de réalité qu'au niveau familial : comme nous le verrons plus loin la disposition des recettes agricoles revient exclusivement au père lequel en assure la répartition très inégalement entre les membres de sa famille.

On aperçoit de façon évidente l'augmentation de rapport engendrée par l'installation sur les terres neuves: alors qu'au Nord les conditions d'alimentation sont aléatoires et le profit insignifiant, les Kabrè-Losso du Centre-Togo ne connaissent plus aucune difficulté de subsistance et enregistrent des gains intéressants (60 à 80 000 F CFA par famille moyenne et par an). Il est clair que l'essor économique est lié seulement à l'augmentation des surfaces cultivées puisque les rendements restent à peu près inchangés - calculés en valeur, selon le point de vue ici adopté. De même la supériorité du bénéfice des immigrés paléonigritiques sur celui des autochtones voisins provient de la différence de taille entre leurs exploitations respectives.

Cette conclusion sur les profits agricoles comparés, à vrai dire attendue dans sa ligne générale, ne laisse cependant pas de surprendre par l'écart très accentué qu'elle met en évidence. Nous n'en découvrirons la véritable portée que par les réponses à deux questions annexes. La première concerne les conditions humaines d'une telle amélioration : l'accroissement de la superficie mise en culture ne nécessite-t-il pas un surcroît équivalent ou au moins très sensible du travail agricole ? La seconde vise à donner la véritable dimension économique du progrès réalisé : dans quelle mesure et dans quelles circonstances la production est-elle effectivement commercialisée ?

B) Le travail agricole

Dans un contexte technique où tous les travaux sont effectués à la main on peut se demander quelle est la contrepartie exigée de l'homme pour obtenir ^{une} plus-value de recettes aussi considérable ? Quoique non comptabilisable pour un calcul de prix de revient, la somme du travail manuel nécessaire n'en constitue pas moins un authentique élément de l'analyse économique. Cependant il ne faudrait pas voir dans le problème envisagé une question de pure forme posée dans un souci de recherche exhaustive. Toujours placés devant l'alternative de l'émigration, qu'il s'agisse de quitter leur pays natal ou de juger de la valeur de leur installation dans leur village de colonisation, les paléonigritiques doivent tenir globalement compte du niveau de leur effort physique. Pour ce faire le paysan sait à sa façon évaluer sa peine : durée moyenne de

la journée de travail d'après le mouvement du soleil, nombre de façons culturelles nécessitées par chaque campagne etc.

D'autre part, toujours dans le cadre d'un parallèle entre la condition agricole de la zone d'émigration et des zones d'immigration, la variation de la relation Travail-Surface doit apporter une indication essentielle pour faire saisir la modification du type de mise en valeur - intensive ou extensive. A ce sujet il est exclu que du Nord au Centre-Togo le labeur exigé varie proportionnellement à la superficie exploitée ou à la production ; certes actuellement au pays d'origine les anciens dénoncent autour d'eux une certaine baisse de l'énergie manifestée par les cultivateurs (cf. p.103) toutefois le degré d'activité reste tel qu'une augmentation du triple ou même du double apparaît impossible.

Nous avons donc tenté au cours de notre enquête d'évaluer la somme du travail annuel dans plus d'une vingtaine de familles paysannes kabrè-losso en divers points de sondage (1).

De telles mesures sont à utiliser avec discernement ; ainsi l'indication des données brutes de travail annuel dans le cadre familial n'aurait qu'une portée très limitée, déformée d'une exploitation à l'autre par les variations de l'étendue mise en culture, du nombre des membres actifs

(1) Note méthodologique.

L'entreprise est assez malaisée. Elle consiste à faire noter ponctuellement pendant au moins un an les tâches accomplies par tous les membres actifs de plusieurs familles ; l'observation doit s'effectuer de telle façon qu'à l'issue de l'enquête on soit en mesure de déterminer autant que possible des données précises et chiffrées sur la nature et la durée des opérations culturelles. Or pour plusieurs raisons, il est inconcevable de faire suivre par des enquêteurs toutes les personnes examinées : outre que l'opération nécessiterait de très importants moyens d'action, elle imposerait aux travailleurs une surveillance insupportable ; par ailleurs la présence sur le champ d'un étranger oisif constituerait un élément de perturbation tel que les conditions de la mesure entraîneraient la modification du fait observé. Si l'on parvient en interrogeant les cultivateurs à reproduire assez fidèlement leur emploi du temps peut-on tenir les horaires obtenus pour l'expression exacte d'une activité physique assidue ? En toute rigueur on doit présenter seulement des comptes de temps consacré à l'agriculture en présumant que l'énergie dépensée y est proportionnelle.

Pour la conduite de l'enquête nous avons utilisé des écoliers dans leur cadre familial ; occasionnellement travailleurs eux-mêmes, ils s'avéraient tout à fait qualifiés pour consigner le détail des besognes journalières et surtout en estimer la durée, d'après les indications des intéressés. Au moment de la rémunération, à intervalles réguliers, des questions de contrôle étaient posées aux parents sur la base des notations portées les jours précédents. On peut objecter que les familles choisies n'étaient pas représentatives par le fait qu'elles comprenaient presque toutes un écolier ce qui constitue un facteur d'exceptionnalité. De fait, au pays d'origine seulement, il nous a semblé que les ressources de ces familles dépassaient souvent la moyenne mais sans que leur système de production agricole soit modifié.

et de la durée de la période climatique. Pour présenter des données cohérentes et significatives nous établissons essentiellement trois sortes de rapports :

- "Le temps de travail/par unité de temps dans la période agricole/par personne" représente un rythme de travail et a une valeur sur le plan humain.

- "Le temps de travail annuel/par unité de surface" représente une modalité d'exploitation et a une valeur technique.

- "Le revenu brut annuel/par le temps de travail annuel/par unité de surface" représente un rendement et une valeur proprement économique.

1) Le rythme de travail

- chez l'homme adulte

Pour apprécier l'intensité de l'effort fourni par le paysan kabrélo-losso au Nord et au Centre-Togo il convient au préalable d'envisager la seule période où le paysan se rend effectivement aux champs. On est donc amené à tenir compte de l'inégalité de la durée de la campagne agricole entre les deux régions considérées : le nombre de mois où la somme de travail fourni dépasse la moitié de la moyenne mensuelle est de 8 - 9 au pays d'origine contre 9 - 12 dans le pays de colonisation (cf. en annexe tableau XV).

Les causes de cette différence sont diverses. On songe d'abord, et à juste titre à l'allongement de la saison pluvieuse en relation avec la descente en latitude. Cependant si nous limitons à 50 - 60 mm la hauteur de précipitations mensuelles "utile" pour l'accomplissement du cycle végétatif des cultures nous remarquons que cet allongement n'atteint qu'un mois et que la durée de la période agricole excède assez largement celle de la saison des pluies.

La nature des cultures est à considérer. Le coton, inexistant au Nord, exige dans le Centre une importante contribution en travail au cours de la saison sèche - récolte en janvier-février, arrachage des tiges aux premières averses. Par ailleurs la taille de l'exploitation, très supérieure au pays d'immigration, entraîne un prolongement de la campagne agricole sur le premier trimestre de l'année suivante, où les derniers travaux se trouvent repoussés - par exemple la longue besogne de l'arrachage et du transport des ignames de fin de saison.

Afin de donner une mesure du rythme de travail reflétant une réalité nous avons éliminé le "creux" trop prononcé de saison sèche c'est-à-dire que pour le calcul de la moyenne mensuelle nous avons exclu de la période de référence le moment d'inactivité situé entre deux campagnes. Dans nos comptes cette période s'étend donc sur onze mois au pays d'origine mais couvre l'année entière au Centre-Togo où aucun relâchement comparable ne s'observe

dans l'intervalle séparant les récoltes des semis (cf diagrammes annuels, planche h. t. VIII).

En effectuant dans ces conditions la comparaison au niveau du travail fourni par l'homme adulte (cf en annexe tableau XVI). On peut constater qu'il n'existe qu'une différence assez peu considérable de ce point de vue entre les paysans du Nord : moyenne sur 11 cultivateurs = 110-120 heures par mois et les immigrés au Centre-Togo : moyenne sur 19 cultivateurs = 130-140 h. par mois.

Cette différence s'amenuise encore si l'on considère que la mesure de ces temps consacrés à l'activité agricole inclut la durée du trajet aller et retour entre le village et le champ et qu'en pays de colonisation les terrains cultivés se trouvent plus éloignés de l'habitation ; dans les régions d'immigration on doit compter d'habitude plus d'une heure de marche pour se rendre chaque jour sur le lieu de travail et en revenir, tandis qu'au pays d'origine ce laps de temps excède rarement un quart d'heure. Remarquons que dans notre mesure s'intègre également le nécessaire temps de repos que le cultivateur observe sur place lorsque le soleil est au plus haut de sa course (1) ; or au pays d'origine dans la plupart des cas le champ est suffisamment proche pour que l'homme puisse regagner son domicile à la mi-journée.

Les résultats de l'enquête nous permettent d'avancer que la somme de travail annuelle et le rythme de travail agricole demeurent à peu près inchangés dans le pays de colonisation malgré les conditions nouvelles. Le paysan immigré au Centre-Togo fournit en effet un effort équivalent à celui du Nord : après déduction des délais de déplacement leur travail hebdomadaire peut s'évaluer en saison d'activité moyenne à respectivement 28 et 26 heures (4h20 et 4h 30 par jour) et en période de "pointe" à 41 h 30 et 44 h (7h-5 et 7h 20 par jour) cf. en annexe tableau XVIII.

Une telle cadence peut sembler singulièrement lente. Il est vrai que la capacité de travail de ces paléonigritiques a diminué par rapport à l'époque d'"avant l'émigration" ; toutes les personnes d'un certain âge peuvent en témoigner et nous voyons là l'un des symptômes d'une certaine renonciation aux impératifs socio-économiques traditionnels tant au Nord qu'"en émigration" (cf. P. 103). Dans les régions de colonisation la baisse se décèle notamment par la facilité avec laquelle les immigrés adoptent la coutume du dimanche

(1) Les heures mentionnées par les enquêteurs sont celles du départ et du retour au domicile ; il est apparu en effet que le décompte des temps de déplacement et de pause, au niveau de l'annotation, eût entraîné des erreurs importantes.

chômé (1) ; au reste, les occasions de rester au village ne manquent pas - jour de marché, de forte averse, retard des premières pluies, déplacements, indispositions... - (ainsi se trouve amenuisée dans notre quotient final la durée ordinaire de la journée de travail au champ (5 à 10 heures).

Pourtant les Kabrè-Losso représentent sans conteste l'ethnie la plus laborieuse du Centre-Togo. On le devine à l'examen des photographies aériennes en apercevant sur le sol les traces plus fermes et plus larges de l'exploitation des immigrés ; on le discerne en comparant par rapport aux populations voisines les mesures de surface cultivée par famille et les types de mise en valeur (2) ; on¹ observe directement en séjournant dans les régions de peuplement mixte. D'eux-mêmes les autochtones reconnaissent d'ailleurs aux paléonigritiques une supériorité indiscutable sur le plan de l'énergie au travail.

Enfin nous devons faire observer que les moyennes présentées n'expriment pas la totalité du travail fourni. Pour apprécier plus justement l'effort des paysans il faut ajouter aux opérations proprement culturelles nombre de tâches que nous n'avons pas prises en compte mais qui s'avèrent cependant nécessaires pour la bonne marche de l'exploitation ou inhérentes au genre de vie rural - par exemple la reconnaissance des lieux avant le défrichage, la surveillance du champ après les semis afin d'éloigner les oiseaux, la pose et le contrôle des pièges alentour, le traitement de la plupart des produits après la récolte (3), leur transport (3), les activités d'élevage (4), de

(1) Cf. en annexe tableau XIX. La proximité d'une mission chrétienne peut favoriser l'introduction de cette habitude ; c'est le cas dans le pays d'immigration, par exemple de Kolonaboua à Blitta ou au nord d'Atakpamé c'est à dire dans la zone de rayonnement des missions de Sotouboua et d'Anié ; par contre au pays d'origine la nouvelle^{coutume} rencontre peu de succès malgré la présence de missionnaires à Yadè, Farendé, Pagouda, Niamtougou, Siou et Lama-Kara.

(2) Cf. Tableau 9 p. 64 , remarquons que la culture du manioc en dernière année, usuelle chez les autochtones au sud de Nyamassilé, présente l'avantage d'être fort peu exigeante en travail : une fois les forceaux de tige piqués en terre, la plupart des cultivateurs se préoccupent plus de sarcler jusqu'au moment de la récolte.

(3) Il s'avère délicat de définir systématiquement le départ entre la culture proprement dite et les occupations connexes, aussi avons-nous dû opérer des distinctions. Par exemple un seul cas de battage fut considéré comme tâche agricole, celui du riz, car il présente les particularités suivantes : On l'exécute sur le champ et immédiatement après la coupe ; c'est en fait le deuxième temps de la récolte car lorsque dans le premier temps les hommes ont moissonné ils ont tranché les tiges au pied sans en séparer les épis ; on peut ensuite saisir de petites gerbes qu'on anime d'un mouvement de flagellation sur l'aire à battre aménagée à proximité. De même un seul cas de transport fut compté, celui des ignames lorsqu'il s'agit de boutures apportées d'une parcelle dans l'autre, entre le déterrage et la mise en terre.

(4) Petit élevage essentiellement : chèvres, moutons (ramassage des feuilles de sorgho sur pied) et volailles (recherche des termites pour la nourriture des poussins)

cueillette (1) ou la construction (2). A elle seule, cette dernière rubrique exige par semaine 3h30' au Nord et 2h06' au Centre-Togo (où l'habitation et le grenier sont simplifiés). Ainsi la journée moyenne de travail de l'homme adulte excède certainement 6 heures.

- Les différentes catégories de travailleurs.

D'un point de vue qualitatif, précisons à la suite de l'enquête le rôle de chacun sur l'exploitation familiale au Centre-Togo. Les jours de travail, le père part le premier dès le lever du soleil ; à la main sa matchette, à l'épaule sa houe et le fléau portant les poulaillers de vannerie. Dans le champ certaines tâches reviennent à l'homme en particulier, en revanche aucun interdit ne s'oppose à ce qu'il participe à toutes les opérations culturales. Peu après, le jeune garçon muni d'une houe plus légère rejoint son père. On lui confie surtout la monotone mais simple besogne des sarclages et des binages. A l'époque de la germination il reste seul de longues heures pour chasser du champ les oiseaux déprédateurs. Sur un carré attenant il s'exerce à monter des buttes, travail qui requiert de la vigueur et une certaine adresse ; vers 16-17 ans seulement il participera à la préparation de la parcelle d'ignames.

La mère ne prend le chemin du champ qu'après avoir donné les soins au dernier-né et mis de l'ordre dans le logis. Accompagnée de la fillette, elle apporte de l'eau potable. Si aucune tâche ne la retient sur place elle ramasse une charge de bois mort ou des plantes pour la sauce et s'en retourne au village vaquer à la préparation du prochain marché ou aider une amie. Selon les coutumes ethniques la condition féminine est assez différente : la femme kabrè ne doit pas remuer la terre ; la femme losso au contraire manie la houe au côté de son mari et ne lui laisse que la seule besogne de l'édification des buttes d'ignames. On peut remarquer, dans le contexte d'une évolution générale actuelle, que l'épouse losso elle aussi se désin-

(1) Par exemple : gousses du néré (pour la "moutarde"), régimes de palmistes, fruits du baobab, diverses feuilles pour les sauces.

(2) Edification de la maison : rassemblement des matériaux - différentes sortes de terres, eau, montants de bois, paille - pétrissage, maçonnerie, crépissage, damage, tressage des cordes pour l'assemblage des longues bandes de paille du toit, couverture. Construction des greniers, aux champs ou autour de l'habitation (plates-formes surélevées dans les régions de colonisation ; réserves en "poterie" au Nord et encore souvent dans la zone septentrionale). Eventuellement réfection de la voirie dans les environs.

téresse progressivement des travaux champêtre au profit d'activités commerciales plus directement rémunératrices. Néanmoins, et quelle que soit l'appartenance ethnique, deux séries d'opérations continuent de mobiliser sur les champs toutes les femmes et les filles du village, les semailles et les récoltes (portage compris) ; suivront d'interminables séances d'égrénage ou de battage au pilon à domicile.

La fillette suit sa mère, l'imitant en toute occasion ou surveillant le bébé à l'écart (1).

Tous les membres de la famille participent à ces travaux soit isolément sur leur exploitation, soit en coopération, chacun se réunissant à d'autres travailleurs de sa catégorie. Dans ce dernier cas, le groupe se rend successivement sur les champs de tous les assistants, à raison d'une journée consacrée à chacun, selon une période variable. Cette coutume du travail collectif n'est nullement particulière aux Kabrè-Losso mais prend chez eux une importance remarquable.

Dans le passé, les conditions d'existence spécifiques au pays d'origine donnaient tout leur sens aux associations d'entraide : elles permettaient d'organiser sur les champs de la périphérie du terroir une certaine défense les jours de culture (cf. annexe I, p.132) ; de plus elles constituaient une structure d'assistance aux déshérités, ainsi tout le quartier aidait régulièrement un vieillard demeuré seul sur sa terre. Aujourd'hui les paysans ont conservé jusqu'en pays d'immigration l'usage des communautés de travail, trouvant dans ce cadre le double avantage d'une besogne moins fastidieuse - en général d'une vie de relations intensifiée - et d'une stimulation propice à l'avancement de l'ouvrage. Par ailleurs, comme le travail représente dans les conventions passées entre ces paléonigritiques le terme d'échange par excellence (2), les associations apparaissent comme les organisations appropriées pour un tel mode de rétribution et s'ouvrent aux débiteurs. Il existe deux systèmes d'entraide collective les travailleurs du sexe masculin.

(1) Dans l'ensemble ces indications restent valables pour le pays d'origine ; il faudrait seulement supprimer pour les garçons la surveillance contre les animaux pillards, mais leur ajouter le ramassage du fourrage et par ailleurs mentionner le transport-épannage du fumier incombant aux femmes.

(2) En voici quelques exemples connus : le paiement de la dot est assuré par les livraisons réglementaires de vivres mais aussi pour une part indéterminée par la contribution personnelle du jeune fiancé aux travaux champêtres de sa future belle-famille. Dans le passé lorsqu'une famille connaissait la disette, le père venait supplier tel voisin plus aisé, susceptible d'assurer la subsistance des siens jusqu'à la prochaine récolte ; en contrepartie le solliciteur lui offrait ses bras à volonté. Au cours des années trente, pour échapper à l'émigration certains paysans venaient trouver leur chef de canton, lui promettant de travailler sur son exploitation s'il ne les choisissait pas comme partants ("ainsi ils devenaient ses enfants").

a) Hada(1), large association. Un paysan fait savoir autour de lui qu'il aurait besoin d'aide pour ses cultures. Au jour fixé ses voisins se rendent à l'"invitation" ; on se réunit sur le champ au milieu de la matinée. Les hommes se disposent en rangée et progressent de front, rivalisant d'ardeur. Le soir les travailleurs exténués se retrouvent dans la cour du paysan demandeur pour se faire servir la bière réparatrice. On appelle hada essentiellement pour les opérations de buttage et de binage-sarclage, celles qui se font entre hommes. Pour cette convocation tous les chefs de famille ont les mêmes droits - deux ou trois hada par campagne dans la pratique - à condition seulement de fournir la boisson en abondance (2). Mais la compagnie est plus ou moins nombreuse suivant la notoriété de la personne : tout le village accourt sur le champ du chef, tout le quartier sur celui de son "sopabi" (3); une dizaine de voisins seulement se rendront chez un homme de peu de poids, moins encore si ce dernier s'est montré sourd à leurs précédents appels. En effet le jour de sa hada, le paysan enregistre les noms des présents et jusqu'à l'heure de leur arrivée, soucieux de rendre ultérieurement à chacun l'équivalent de sa contribution. Mais parvenu à un certain âge le cultivateur délègue son grand fils dans la mesure du possible et ne se déplace sur les terres d'autrui que dans les occasions importantes ; inversement tous ses obligés -débiteurs, "égoma" ou anciens "égoma", fiancés de ses filles - viendront grossir le nombre des travailleurs le jour où ce sera son tour de convoquer.

b) Ekpade, équipe restreinte. Son fonctionnement est plus strict. quatre ou cinq jeunes gens de même âge travaillent ensemble successivement chez chacun d'eux par roulement régulier. Garçons et jeunes adultes (11 ans jusqu'au mariage) apportent dans ce cadre la quasi totalité de leur contribution sur les champs de leur famille. Au début des pluies se constituent les équipes pour la nouvelle campagne ; elles représenteront pendant la période d'activité agricole la structure ordinaire de travail des célibataires. Ceux-ci ne cultiveront isolément qu'un jour par semaine (dimanche ou marché) mais il suffira qu'un seul membre fasse accidentellement défaut pour que le rendez-vous quotidien soit annulé.

(1) En langue kabré ; "kpabié" en Naoudé. Hada signifie simplement travail. Le groupe que nous décrivons délimite et dans une certaine mesure définit le quartier : au Nord comme dans les gros villages de colonisation de la zone septentrionale on nomme aussi "hada" l'ensemble formé par les maisons dont les habitants se réunissent pour travailler. Bien entendu le schéma de localisation de ces hada du pays immigration se calque sur celui de la répartition ethnique ; à Déréboua il s'en trouve quatre : deux pour les originaires de Kouméa -Karé (Kagninao et Pouda) et Kpadayo (le reste) - deux pour les originaires de Tchitchao -Kpéleng (Fatou) et Tchitchao (le reste).

(2) Sur ce point les règlements sont différents : Les Kabré boivent seulement après le travail, beaucoup de Losso transportent un premier pot de bière sur le champ et servent un dîner à la maison, parfois la journée se termine avec des danses.

(3) Chef de quartier, aux fonctions de collecteur adjoint des impôts et d'assesseur en justice.

Les femmes aussi se rassemblent pour travailler ; avec moins d'assiduité cependant que les hommes. Au moment des semis et surtout des récoltes chacune fait signe à quelques amies et parentes du voisinage. Mais leur association s'organise d'après le type de hada dans le seul cas du damage du sol de l'habitation - tâche nécessairement rapide donc exigeant un effort collectif.

Les autochtones du Centre-Togo connaissent des formes d'organisation proches de hada et d'ekpadè mais nous l'avons observé dans les zones de peuplement mixte, ils y recourent plus rarement que leurs voisins paléonigritiques : par leur goût pour le travail collectif les immigrants se distinguent encore de leur entourage. Pourtant cette collaboration présente certains aspects négatifs, comme les contretemps que représentent pour le respect du calendrier agricole de l'exploitation familiale les nombreuses séances sur d'autres champs du village - ce qui explique que seuls les célibataires, encore dépourvus d'un domaine personnel, puissent adhérer à ekpadè - ou comme la qualité défectueuse des résultats par suite de la précipitation manifestée par les participants, pressés d'en finir - au point que le paysan qui reçoit hada doit souvent se consacrer exclusivement à la surveillance des travailleurs. Mais ces inconvénients sont peu déterminants face aux avantages exposés ci-dessus. Au reste l'habitude du travail communautaire, sans doute acquise jadis par nécessité s'est maintenue d'autant plus solidement qu'elle traduit de façon concrète l'affinité des Kabrè-Losso pour la vie de groupe, c'est donc la confirmation d'un trait plusieurs fois signalé au long de cette étude.

L'engagement d'ouvriers temporaires représente une part non négligeable quoique très variable et épisodique du travail fourni sur l'exploitation de l'immigré. Les jeunes gens quittent généralement le pays d'origine au mois de décembre, au moment du déclin de l'activité agricole, pour se rendre dans les régions du pays situées au sud du Kabyè ou au Ghana. Partout une forte demande de main-d'oeuvre se manifeste, plus pressante cependant de la part des autochtones (1). Mais les différentes régions de colonisation attirent très inégalement les travailleurs temporaires ; ceux-ci fréquentent surtout la zone méridionale et les pays de plantations (café-cacao) en

(1) On peut le percevoir à une sensible différence des rémunérations consenties. Un élément d'explication se présente - mais nous verrons plus bas qu'il n'est pas le seul - : déjà au cours de la période précoloniale ces autochtones étaient accoutumés à recourir à la main d'oeuvre agricole extérieure, les esclaves d'origine paléonigritique principalement. Signalons à ce sujet que des Kotokoli de la Circonscription de Bafilo s'adonnent également au travail temporaire mais évitent dans la mesure du possible de se louer aux Kabrè-Losso du Centre-Togo.

fonction des deux mobiles de l'émigration provisoire : d'une part le dépaysement momentané qui excite la curiosité des jeunes et leur confère du prestige auprès des camarades de classe d'âge, d'autre part un appoint de numéraire pour aider leur famille et témoigner à bon escient de l'attachement à leur fiancée, toujours sensible aux cadeaux. Pour remplir cette double condition d'une expatriation véritable et d'une recette monétaire substantielle il faut dépasser Blitta et pénétrer franchement dans les régions de peuplement mixte ; on sait en effet qu'à bien des égards la zone septentrionale ne représente qu'un prolongement assez fidèle du pays d'origine et que le paiement en nature est le mode de rétribution pratiqué d'ordinaire par les propriétaires du secteur de Sotouboua - tandis qu'au sud le manoeuvre reçoit plus souvent de l'argent.

Du point de vue de l'émigré, on doit distinguer entre travailleur saisonnier et temporaire. Le premier ne prévoit pas de s'absenter du pays pour une durée supérieure à trois mois, au début de l'année, c'est-à-dire à la période de faible activité en saison sèche. Il se hâte, pour rassembler le plus d'argent possible pendant ce court laps de temps. Sur une place de marché il se présente et trouve sans difficulté un employeur. A cette époque on lui confie une tâche de débroussaie où de buttage ; travaillant sans relâche (10 h et plus par jour, dimanche compris) il s'en acquitte en une ou deux semaines puis se met en quête d'une autre embauche.

Parmi les seconds, les manoeuvres temporaires, on reconnaît deux types particuliers. Les uns commencent leur périple à n'importe quel moment de l'année et, de place en place, le poursuivent pendant plusieurs mois sans se soucier du rythme des saisons au pays d'origine ; pendant les pluies ils trouvent toujours aussi facilement de l'ouvrage (binage-sarclage dans les pays de colonisation, cueillette du café ou du cacao dans la région des Plateaux). Les autres se présentent avant les pluies chez un patron - un immigré originaire du même têtô de préférence ou un autochtone - pour l'aider pendant toute la campagne. Dans les deux cas, le jeune homme manifeste qu'il se désolidarise de sa famille demeurée sur l'exploitation et accomplit ainsi une expérience préliminaire avant de se résoudre à l'émigration définitive. Mais il convient de rappeler par ailleurs que des manoeuvres de toutes catégories se recrutent également parmi les fils de cultivateurs déjà installés dans les zones de colonisation (cf. p.208).

Les paysans du Centre-Togo n'hésitent pas à payer cher l'aide ainsi fournie. Parmi les différentes bases de calcul de salaire l'employeur propose

le plus souvent la formule du travail "à la tâche" . Ainsi on évalue en "cordes" (30 x 30 m à 50 x 50 m) la superficie à défricher; ou s'il s'agit de préparer un champ d'ignames on compte les buttes édifiées (1). Le manoeuvre peut alors escompter un gain journalier de 200 F, comparable à un salaire urbain (2). Toutefois pour les contrats de longue durée le patron reprend l'avantage car le profit n'est plus la seule motivation de l'embauché - ce dernier attend souvent son intégration dans le village ; la rétribution annuelle ne dépasse pas alors 10 000 F chez un immigré (3), 12 000 F chez un autochtone. Il est malaisé de fixer la durée moyenne d'emploi d'ouvriers agricoles par exploitation parce que les immigrés hésitent à avouer cet appoint révélateur d'une amélioration du revenu et que le souvenir exact du compte des journées de travail est peu durable d'une année sur l'autre. Il apparaît cependant que le plus grand nombre des immigrés recourent lors de la saison sèche aux services de travailleurs extérieurs, et que la portée de cette collaboration varie notablement du nord au sud du pays de colonisation : 10 à 15 journées dans la zone septentrionale, 20 à 30 dans la zone méridionale, peuvent passer pour des ordres de grandeur habituels.

La question de l'aide reçue de son entourage par le père de famille revêt une importance fondamentale car elle donne la dimension économique de l'exploitation. En effet la disposition de terre libre en propriété ou en usufruit, est si large qu'aucune limitation de la surface cultivée ne pourrait intervenir de par la densité d'occupation ou les conditions foncières. L'étendue des champs d'un immigré dépend essentiellement du nombre de personnes susceptibles de s'y consacrer. Dans les nouveaux villages, chacun connaît la source de la richesse : les paysans les plus aisés sont ceux qui possèdent de nombreux enfants et engagent beaucoup de manoeuvres. Les garçons conduisent régulièrement ekpadè et hada sur les terres familiales ; encore faut-il veiller à garder ceux-ci sous l'autorité paternelle. Devant la situation créée par la promotion adulte de ses fils, l'attitude traditionnellement réticente du père ne traduit pas seulement un ombrageux souci de sauvegarder son hégémonie patriarcale (cf. p. 176) elle est simultanément dictée par l'intérêt.

(1) 1 à 2,5 F la butte, de hauteur variable selon l'espèce d'igname cultivée.

(2) Par contre, dans le cas d'un paiement forfaitaire, par journée de travail le salaire ne dépasse jamais 75 F (par exemple, pour la formation de billons ou le sarclage) car ce système de rémunération n'incite pas à l'effort à moins d'une surveillance de la part du patron.

(3) Plus exactement 8 000 F auxquels s'ajoutent des gratifications diverses (vêtements, pagne, chaussures ou remboursement du voyage, de l'impôt...).

Nous pouvons saisir la contribution respective des principaux participants à la tâche commune.

Après l'homme adulte dont la contribution est évidemment primordiale, le garçon s'avère le plus assidu sur l'exploitation familiale et, autant que nous ayons pu l'observer, même dans le cas où la fréquentation scolaire entraîne une baisse notable de son activité aux champs (1). Chez les Kabrè, la femme est occupée avant tout par les tâches domestiques, son rôle de cultivatrice reste secondaire ainsi que pour la fillette. Par contre la coutume *losso* en levant l'interdit féminin du travail de la terre crée de meilleures conditions de production agricole. En théorie l'apport réel des voisins par le travail collectif serait nul puisque il ne devrait représenter qu'une restitution de l'aide fournie à l'extérieur par les membres de la famille : toutefois il faut tenir compte des services en travail "non remboursable" rendus par les obligés qui viennent se joindre à *hada*.

Tentons de poursuivre ici la comparaison entre les paléonigritiques du Nord et du Centre-Togo (cf, en annexe tableau XX et XXI). La part relative de travail fournie par les hommes adultes dans l'exploitation restant inchangée (2/3 environ du temps consacré aux champs familiaux) nous n'observons pas dans nos comptes une variation sensible dans le rythme de travail des autres membres de la famille considérés globalement. Toutefois on pourrait déceler une augmentation de la part fournie individuellement par les femmes et les enfants, compte tenu de leur nombre généralement plus restreint dans le groupe familial. En réalité pour l'essentiel cet écart tient à la différence de la durée du trajet de la maison au champ. Par ailleurs dans les familles kabrè enquêtées les écoliers se montrent plus actifs et les femmes s'adonnent plus volontiers au travail communautaire ; d'une façon générale il apparaît que l'installation sur les terres neuves contribue à réactiver dans une certaine mesure l'usage de l'entraide en travail (2).

Si l'on considère la distribution mensuelle du travail dans les exploitations enquêtées du pays d'origine et du pays d'immigration une différence assez sensible apparaît : le nombre d'heures de travail fourni par exploitation dans le mois de plus forte activité agricole représente au

(1) Il met alors à profit la première heure du matin et les jours de congé pour cultiver ; lors des grandes vacances il prend place dans une équipe d'*èkpadè*".

(2) Ce renforcement traduit sans doute l'existence d'obligations informelles d'*"égoma"* ou anciens *"égoma"* à *"patrons"*.

Centre-Togo 155 % du nombre d'heures mensuel moyen (1) et 195 % au Nord. La "pointe" des travaux d'été s'accuse davantage au Kabyè, conséquence normale d'un "creux" plus marqué en saison sèche. Si nous devons en déduire une plus grande irrégularité dans le rythme annuel du travail agricole il s'agirait là d'une contrainte spécifique au milieu d'origine, les maxima se traduisant par de plus pénibles périodes de "surchauffe". Or on ne constate rien de semblable au niveau des individus. Nous avons posé le même rapport H. Max./H.moy. concernant l'homme adulte et obtenu des résultats tout à fait comparables pour les paysans enquêtés au Centre et au Nord-Togo (respectivement 161 et 152 %) : l'accélération de la cadence du labour de l'homme adulte reste semblable en émigration et le supplément de travail observé au pays d'origine pendant les mois pluvieux est fourni par une mise à l'ouvrage momentanément plus résolue des autres membres de la famille dont le rôle est saisonnier sinon occasionnel.

Les résultats de l'enquête menée aux lieux de départ et d'aboutissement mettent en évidence dans leur ensemble une constance du volume et du rythme de travail. La connaissance de la colonisation agricole kabrélo-losso ne saurait donc contribuer à élucider une question générale que soulève notre thème de recherche et qui est de savoir si parmi les facteurs économiques susceptibles de déclencher et d'orienter les migrations de populations paysannes à bas niveau de vie il faut compter la contrainte variable du travail-à-fournir ou si intervient seule la perspective du gain-à-réaliser — à tout prix en quelque sorte. Sachant, que les immigrés kabrélo-losso, libres de leur action, se sont fixés une contribution de travail semblable à celle qu'exigeait leur milieu traditionnel, dans le cas présent on ne peut se prononcer que sur ce point: Le niveau d'effort fourni au pays d'origine ne représente pas un mobile de départ. A notre avis ce n'est pas le rythme mais le rendement du travail qui est ici considéré.

2) Approche quantitative d'une définition du type d'agriculture pratiquée au Centre-Togo.

- a) Le rapport Travail/Surface cultivée
et le "rendement" du travail.

(1) Cf. pour mémoire le rapport H. max./H.moy. du tableau XV en annexe. H moy. est ici calculé sur 12 mois pour le Centre-Togo mais sur onze mois d'activité pour le pays d'origine.

Pour caractériser un type d'agriculture - intensif ou extensif - le géographe, faute de renseignements suffisants, doit souvent se contenter d'indices approximatifs, par exemple la mobilité de l'espace cultivé ou le volume des rendements. Cependant même si le déplacement des champs peut être compris comme une façon de tirer profit des disponibilités spatiales pour sauvegarder la productivité du sol et épargner en fin de compte les frais d'une technique de restitution, il ne constitue pas en lui-même le critère certain d'une agriculture extensive, particulièrement dans les cas de jachère améliorée (1), car il ne permet que de préjuger indirectement des procédés culturaux mis en oeuvre. Le niveau des rendements agricoles n'est pas non plus une indication valable car ses variations régionales ne reflètent pas nécessairement des variations de l'effort de culture ; la comparaison entre les deux ensembles kabré-losso doit précisément nous mettre en garde à ce propos.

La culture se distingue de la cueillette par le fait que ses produits sont "provoqués" et améliorés par l'homme tandis que la cueillette se contente de récolter des produits spontanés. Ce discriminant de l'intervention humaine permet également de différencier sur le plan technique plusieurs sortes d'exploitations agricoles selon leur degré d'artificialité par rapport aux conditions naturelles. Une façon rigoureuse d'appréhender cette notion d'intervention à travers la diversité de ses niveaux et de ses effets, serait de l'évaluer quantitativement puis de l'intégrer dans une classification générale des types de production agricole. Il importe donc d'essayer de comptabiliser, toutes les opérations et transformations effectuées par l'homme sur le sol de culture - comme autant d'investissements destinés à apporter une plus-value de rapport - qu'il s'agisse de façons culturales, d'aménagements ou d'apport de produits traitants ou enrichissants. Entre l'extrême extensif (semis-récolte) et l'intensif poussé (modifications profondes des conditions climatiques et pédologiques, contrôle de la nutrition de la plante) chaque système d'exploitation examiné se situerait dans une typologie méthodique.

Tentons d'appliquer ce principe d'analyse à l'objet de notre étude afin d'apprécier sûrement la mutation technique entraînée par la colonisation. En milieu africain traditionnel l'action du paysan au cours de la campagne agricole consiste essentiellement en opérations manuelles. Pour évaluer

(1) Par pâturage ou par semis d'une plante "de couverture" dans le cadre d'un programme de modernisation agricole (cf. Est-Mono, ci-dessous dans la conclusion générale).

Notes méthodologiques.

(1) La sommation des temps bruts consacrés à l'exploitation par des individus aux capacités inégales nécessite évidemment quelques corrections préalables. En fait le véritable discriminant n'est pas la seule vigueur physique mais plus pratiquement le résultat obtenu dans un certain laps de temps : la question de pouvoir comparer le travail des différents membres de la famille ne se pose pas à propos des tâches très pénibles (buttes par exemple), car l'homme dans la force de l'âge est seul à s'en charger, mais à propos des besognes courantes, accessibles à tous. Or dans ce cas il nous est apparu que toutes les personnes adultes pouvaient atteindre un rythme de travail comparable, la conduite de l'ouvrage exigeant surtout de l'endurance à la fatigue, de la patience et du "tour de main"; l'enfant par contre est désavantagé. Dans ces conditions nous avons établi un barème où la jeunesse du travailleur est la seule variable prise en compte, exprimée par un système de coefficients réducteurs :

Adultes . $T \times 1$

Garçons . 10-12 ans $T \times 0,50$; 13-14 ans $T \times 0,66$; 15-16 ans $T \times 0,75$

Filles . 10-12 ans $T \times 0,50$; 13-14 ans $T \times 0,75$

(T représentant le temps annuel consacré aux champs familiaux).

En totalisant les valeurs individuelles corrigées on obtient la valeur annuelle collective recherchée à l'échelle de l'exploitation.

(2) Rappelons que pour consigner le travail quotidien la nécessité s'est imposée de s'adresser à des écoliers devant opérer dans leur propre famille. Mais alors compte tenu du fait qu'au Nord les enfants scolarisés appartiennent en général aux couches les moins pauvres, l'enquête -"travail" pour sa partie "pays d'origine" s'est déroulée chez des familles au niveau de vie supérieur à la moyenne. A notre avis cette anomalie ne devait pas entraîner de singularité notable dans les habitudes paysannes de ces cultivateurs ; par contre il s'avéra le plus souvent que l'étendue de leur exploitation dépassait les dimensions ordinaires. Dans ces conditions nous procédâmes à un nouveau choix de familles pour la phase de l'enquête "levé des parcelles" de façon à fournir des données plus représentatives des superficies habituellement exploitées au Nord.

le degré de l'intervention humaine on peut alors se borner à mesurer la durée des travaux exécutés puis de rapporter cette somme à la surface exploitée. Il est vrai que les Kabrè pratiquent la fumure au pays d'origine, cependant le rôle du cultivateur ne consiste pas à se procurer l'engrais - contenu du trou à ordures, litière et excréments du bétail au lieu de stabulation - mais à le transporter dans les champs ; la valeur de l'investissement correspondant s'estime donc là encore en temps consacré à l'ouvrage.

De nos précédentes observations on pourrait conclure immédiatement que, du Nord au Centre-Togo, pour une contribution en travail à peu près inchangée la superficie mise en valeur a presque triplé et qu'ainsi l'investissement des paysans Kabrè-Losso est trois fois moindre sur les terres neuves. Imposons-nous cependant de progresser avec plus de rigueur en modifiant sur deux points les valeurs utilisées. En premier lieu le temps de travail doit être pris en compte à un niveau plus global : à l'échelle annuelle et collective . En second lieu pour représenter une certaine réalité le rapport "travail agricole familial/surface cultivée de l'exploitation familiale" doit mettre en relation deux données obtenues dans les mêmes familles .

Une fois opérées ces corrections nous obtenons des valeurs de T/ha (1) apparemment peu homogènes dans chacun des deux ensembles comparés. Le contraste semble s'estomper entre le Nord et le Centre (cf en annexe tableau XXII). Il convient donc d'interpréter d'abord les variations observées dans l'un et l'autre cas, de façon à tenter de dégager ensuite des ordres de grandeur significatifs.

Au pays d'origine nous trouvons T/ha = 1 100 à 3 500 heures, Au vu des chiffres l'écart provient de la diminution plus ou moins importante de la contribution individuelle qui ne s'accompagne pas toujours d'une restriction du domaine cultivé. C'est la manifestation du phénomène général de mutation décrit précédemment (cf. 2e partie p. 103) : le relâchement progressif d'un comportement traditionnel rigoureux fondé sur des valeurs

(1) Travail annuel toutes catégories de travailleurs/par hectare de l'exploitation familiale.

autochtones en voie de dépréciation, relâchement qui affecte inégalement les individus. La dégradation de l'ancien équilibre, accélérée par la fréquentation des étrangers, se traduirait en particulier par un délaissement des pratiques de culture intensive. Notre connaissance personnelle des familles enquêtées nous permet de discerner là un facteur d'explication des variations observées au pays d'origine (cf. en annexe tableau XXII) :

les quatre valeurs inférieures du rapport correspondent à des familles en contact particulièrement rapproché avec de nouveaux aspects de civilisation (1) alors que les trois autres concernent des familles encore placées autant que possible dans le contexte ethnologique ancien (2).

Le premier type de résultats peut éclairer sur le sens de l'impact produit sur ces paysans par la mise en présence de modèles "modernes". Mais le second type doit assurément être tenu pour le plus représentatif dans un milieu encore assez peu pénétré par des influences provenant directement de l'extérieur. Nous retenons donc pour T/ha un ordre de grandeur de 3000 heures comme le plus proche de la réalité au pays d'origine.

Au Centre-Togo un effet de transition se manifeste, peut-être accentué dans notre étroit sondage du fait d'une coïncidence hasardeuse : T/ha passe progressivement de 2000 à 600 heures. On y reconnaît du nord au sud du pays de colonisation l'adoption graduelle de façons plus cursives. Aucun facteur naturel ne provoque cette mutation, au contraire la période arrosée dure davantage. La raison principale réside dans les avantages propres à la terre "neuve" : une meilleure reconstitution de la fertilité due aux plus longs délais de régénération et une moindre prolifération des herbes adventices pendant le temps de culture (cf. p. 198). L'exemple des autochtones, chez q
les immigrés
/ont travaillé lors de leur arrivée, joue dans le même sens. Après déduction du temps consacré aux déplacements (1/8e environ) le nombre annuel moyen d'heures d'activité sur un hectare cultivé est de 1100 pour les treize familles immigrées de l'enquête.

D'un point de vue quantitatif l'orientation extensive de l'agriculture pratiquée en pays de colonisation se traduit ainsi : l'investissement en travail par unité de surface n'y représente d'après nos observations qu'un tiers approximativement de celui que fournit le paysan kabrè-losso demeuré sur sa terre natale. De la part de l'immigré il s'agit assurément d'un ajustement réaliste de son effort de production aux conditions nouvelles. Cette adaptation tourne sans conteste à son profit : comme l'a montré P.Gourou

(1) N° de sondage 2 la maison jouxte les bâtiments de la mission catholique de Niamtougou. N°5 : ancien combattant redevenu cultivateur. N°6 : famille chrétienne exceptionnellement pratiquante et dont 4/5 garçons sont scolarisés. N°7-8 Ménages de deux frères habitant sur le "zongo" de Pagouda ; les épouses ont abandonné toute activité agricole pour se consacrer à leur commerce.
(2) Il est significatif que dans les 3 cas (n°1-3-4) aucun des enfants du chef de famille n'a été scolarisé ; l'écolier annotateur est soit un neveu résidant soit un voisin.

pour les pays tropicaux, la colonisation agricole s'accompagnant d'un retour au système extensif se traduit en général par une valorisation très nette du travail fourni (cf tableau 26) et au total par une augmentation du revenu global.

Tableau 26 : "Rendement" comparé du travail chez les Kabrè-Losso enquêtés au Nord et au Centre-Togo.

Région	Revenu brut /ha; (cf.p.)	T/ha	Revenu approx. d'lh. de travail
Pays d'origine			
- système intensif	39 400 F CFA	3000 h.	13 F CFA
Pays de colonisation agricole			
- système extensif	39 500 F CFA	1100 h.	36 F CFA

b) Analyse du travail annuel : les opérations culturales.

Les données numériques présentées ci-dessus introduisent une question corollaire. Sachant que par un effort identique à celui du cultivateur du Nord l'immigré parvient à mettre en valeur des surfaces bien supérieures, nous devons considérer la nouvelle part relative des diverses opérations culturales. Nous avons précédemment proposé une typologie des modes d'exploitation selon l'importance de l'intervention humaine ; ne pourrait-on la préciser au second degré en analysant cette intervention ? Quels renseignements tirer de bilans comparés du travail annuel présentant une ventilation des tâches ?

Dans le cadre de l'enquête de tels bilans ont été dressés au Nord et Centre-Togo. La signification qui s'en dégage est évidente.

Une première conclusion découle du calcul du temps consacré à chaque grande phase de culture : les différentes sortes d'opérations sont toutes accomplies au Centre-Togo à un rythme plus rapide qu'au Nord. Choisissons pour le montrer un point de sondage moyen par zone :

Tableau 27 : Nombre d'heures consacrées à chacune des grandes phases de culture, par hectare et par an.

Point de sondage	N° de sondage	Préparation du sol (sauf défrich ^{tx})	Semis ou plantations	sarclages-binages	Récoltes
Pays d'origine : (Koumèa)	3-4-5	524	313	862	480
Zone septentrionale et intermédiaire (Blitta-Losso)	15-16	254	102	371	279
Zone méridionale (Hodé)	20-21	120	96	259	295

✕ afin de ne comparer que les tâches communes au Nord et au Centre-Togo.

On conçoit que la cadence du travail à la houe puisse être accélérée à condition évidemment d'y mettre moins de soin. Ainsi les billons du pays d'immigration sont-ils plus irréguliers, les buttes moins géométriques dans leur forme et leur alignement, parsemées de touffes d'herbes mal retournées : au pays d'origine un champ préparé de cette manière serait un objet de confusion pour son propriétaire ; plus hâtifs, les sarclages diminuent de fréquence (p. 70). Mais aussi sont abrégés semis et récoltes, opérations qu'on aurait pu croire moins susceptibles de "compression". L'activité agricole a changé de signification, ce n'est plus une oeuvre consciencieuse dont on tire fierté mais une course au gain. D'ailleurs le concept de champ diffère aussi : le paysan va-t-il traiter avec les mêmes égards le pan de brousse anonyme qu'il vient de défricher et sa part de terre patrimoniale travaillée, aménagée par ses ancêtres vénérés ? Celle-ci se situe dans la zone des habitations ou à proximité ; l'homme entouré de ses voisins, cotoyé par les passants y vaque à sa culture tout à son aise avec patience et application. Dans la région de colonisation par contre, pour se rendre à son champ l'immigré doit sortir largement du cercle du village ; éloigné de ses compagnons et peu enclin à prolonger son isolement (1), il s'acquitte promptement de son ouvrage.

Le calcul effectué en pourcentage permet de ventiler plus précisément l'emploi du temps agricole. Désireux de cultiver à moindres frais les Kabrè-

(1) Dans le temps total consacré à l'agriculture par l'homme adulte le travail communautaire ne représente qu'un tiers environ (cf. en annexe tableau XX).

Losso du Centre-Togo ne restreignent pas uniformément le temps de travail consacré à chacune des opérations culturales. Une distinction s'opère selon le degré de nécessité. Des actes consistant à faire la place aux plantes cultivées en éliminant la couverture végétale naturelle, à mettre en terre les semences, à ramasser les produits, sont évidemment considérés comme fondamentaux ; ceux qui produisent effet plus indirectement, comme le façonnement de la terre arable (1) ou la lutte contre la repousse herbacée, sans être tenus pour superflus, passent au second plan. Par exemple au sud de Nyamassilé on néglige de former les billons pour la troisième année de culture ; le labour se borne à réformer rapidement les "galettes" de l'année précédente.

Tableau 28 : Répartition des temps consacrés à chacune des grandes catégories de travaux, en pourcentage par rapport à la somme du travail annuel.

Zone	référence des diagrammes (année)	Défrichement	Semis plant.	Récoltes	Autres préparations	Sarclages Binages
Pays d'orig.	A, B, C	2	+ 10	+ 22 = 34	24	+ 42 = 66
Z. de gliss.	D	10	+ 10	+ 21 = 41	21	+ 38 = 59
Septentrionale	E, F, G	5	+ 11	+ 25 = 41	23	+ 36 = 59
Méridionale	I, J, K	7	+ 11	+ 37 = 55	17	+ 28 = 45

Il ne semble pas que la multiplication des points de sondage eût modifié le sens général de nos conclusions. Ainsi à plusieurs niveaux d'analyse se trouve confirmée l'évolution extensive de l'agriculture kabrélosso au Centre-Togo, notion essentiellement mesurable.

C) Hypothèses préliminaires à une enquête budgétaire.

1) Une commercialisation active des produits agricoles.

Si nous n'avons pas craint de calculer le revenu agricole net d'après la valeur marchande du surplus de production, c'est en particulier parce que l'écoulement s'effectue sans problème.

(1) L'aménagement du sol au pays d'origine ne saurait faire l'objet d'aucune rubrique particulière. La construction des terrasses et des différents ouvrages d'épierrement est complètement arrêtée. Quant à la restauration elle s'effectue en même temps que le sarclage mais n'exige qu'une contribution insignifiante : "Les pierres ont été disposées par nos ancêtres et restent ainsi. Si un cailloux se détache on le replace en passant la houe".

De la part du vendeur l'offre est insistante. Si, du fait de leur installation ancienne, antérieure à la construction des axes de circulation, certains autochtones demeurent à l'écart des zones de contact économique et pâtissent de leur isolement (1), tel n'est pas le cas des immigrants installés plus récemment. Certes l'Administration créa systématiquement ses villages de colonisation sur les voies de passage mais dans leur mouvement spontané les nouveaux venus ont également pris garde de ne jamais s'éloigner des routes. Certains traits spécifiques de comportement contribuent à expliquer cette attitude - nous avons notamment reconnu une évidente appréhension pour les espaces inoccupés ainsi qu'un refus de couper les relations avec le pays d'origine - cependant les exigences commerciales viennent s'adjoindre à ce complexe causal qui canalise les Kabrè-Losso le long de la grande artère méridienne centrale, et selon toute vraisemblance y jouent le rôle principal. L'adoption immédiate de cultures exclusivement destinées à la vente (coton et riz à grains longs), le degré de fréquentation et l'activité des marchés des zones de colonisation dénoteraient suffisamment chez les immigrants le désir de tirer argent de leur production agricole, s'il en fallait chercher d'autres symptômes que l'abondance des excédents. Lorsque la famille réside hors d'un village-marché se pose la question du transport. L'épouse emporte parfois à plus de 10 km de distance une charge d'une vingtaine de kg ; si le mari possède une bicyclette il peut y fixer un demi-sac de marchandise : longues navettes entre le grenier et le zongo commencées parfois la veille du jour fixé. C'est la femme qui se charge de vendre sur le marché ; elle s'assied devant sa large cuvette et débite les denrées au bol ou en petits tas. Cette offre au détail si elle rapporte le bénéfice le plus élevé ne suffit pas à assurer l'écoulement de toute la production, mais les structures d'achat viennent alors pallier les insuffisances de celles de vente.

Une forte demande se manifeste également. Les villes du Sud réclament en effet d'importants contingents de victuailles que les régions méridionales ne peuvent seules fournir ; la côte procure le poisson et le plateau de "terre ^{de} barre" du maïs, du gali (2) et de l'huile : non seulement ce choix est incomplet mais encore les quantités s'avèrent insuffisantes compte tenu des fortes densités rurales dans les zones productrices. Le Centre-Togo bien que plus éloigné, mais bien situé sur la ligne maîtresse des échanges togolais, dispose au contraire d'abondantes ressources exportables ; ainsi se trouve éminemment valorisée sa vocation vivrière. Maïs, igname, riz, haricot

(1) Villages refuges de l'Est-Mono septentrional, Yorouba de la région du bas Ogou (Dadja-Igboloudja) et de la Nongpoué (Glito) Adélé, Kotokoli du Mo-Fazao.

(2) Semoule obtenue par rapage et cuisson à sec de la pulpe de manioc.

sont fournis à volonté. Par son rôle d'approvisionnement des populations urbaines la colonisation agricole kabrè-losso prend une dimension nationale. Une part des surplus est même acheminée vers les pays voisins, Dahomey et surtout Ghana (par Badou ou Lomé).

Des acheteuses établies dans les villes secondaires louent des camions (1) à la journée - plusieurs femmes par véhicule - et se rendent dans les marchés hebdomadaires des environs pour traiter directement avec les paysannes ; leurs sacs remplis elles retournent à la ville revendre leurs marchandises à des commerçantes de la capitale. A ce niveau Sokodé occupe la fonction de relais pour le Nord-Togo mais Atakpamé, mieux placé et achalandé, tient un rôle beaucoup plus important de centre collecteur régional (2) et évacuateur - en liaison par la route et le rail avec la côte. Les acheteuses de Lomé utilisent le chemin de fer pour se ravitailler sans intermédiaires sur les marchés-gares de Nuatja à Blitta. Les procédés de prospection et d'achat expriment l'importance de la demande. Les femmes peuvent se contenter de s'arrêter sur la place du marché pour y ramasser les denrées apportées mais elles préfèrent souvent diriger le camion affrété jusqu'à une petite agglomération voisine et le remplir sur place. Pour la collecte des ignames en particulier, si les conditions le permettent le véhicule s'achemine même jusqu'au champ où les tubercules ont été rassemblés en grand tas. Dans ces deux derniers cas c'est donc l'acquéreur qui va à la rencontre du producteur ; le contact est pris quelques jours auparavant, cette fois avec le paysan lui-même, de façon qu'il présente ses produits dans les conditions requises (égrenage des céréales, déterrage des ignames). Il suffit que l'itinéraire soit carrossable ; or au prix de quelques risques pour le transporteur (3), la pénétration de la brousse défrichée s'avère presque toujours possible selon certains axes en saison sèche à partir de janvier.

2) La maladresse des immigrants dans le maniement de l'argent.

- un apparent désintéressement pour leur rôle de consommateurs

(1) L'investissement-type pour les planteurs de Badou, Palimé et Atakpamé.

(2) Le circuit des marchés suivi par les acheteuses est le suivant : lundi à Bouko, mardi à Gleï, mercredi à Akparé, jeudi à Anié, vendredi à Kpakpo. Samedi et dimanche, les affaires se traitent à Atakpamé. De Sokodé à Blitta les marchés se tiennent au rythme de la semaine de six jours que pratiquent Kabrè, Losso, Bassari et Kotokoli.

(3) On utilise des camions légers, chargeant de 2,5 à 5 T, capables de franchir sans l'aide d'un pont le lit sableux des petits marigots alors à sec.

Jusqu'à ce point de notre progression dans la connaissance de la colonisation kabrè-losso nous avons reconnu des bases économiques extrêmement favorables grâce auxquelles se produit une amélioration très sensible du revenu par rapport au pays d'origine. Cependant l'observateur cherche en vain les signes habituels d'un progrès de ce genre dans l'environnement domestique des intéressés, et en premier lieu une recrudescence de la demande en marchandises du commerce d'importation, symptômes d'un mieux-être matériel. On pourrait objecter que nombre de ces biens n'éveillent qu'un faible intérêt auprès du paysan paléonigritique - ainsi les postes de radio à transistors, propagateurs de propos en langues étrangères et de musique insolite - et que d'autres se trouvent à meilleur marché à l'étal des fabricantes locales spécialisées - le savon par exemple. En revanche maints produits de boutique s'avèrent d'une indéniable utilité et irremplaçables : la bicyclette, les tôles pour toiture, les couvertures... d'autant plus que, les vocations artisanales résistant rarement à l'émigration, la fabrication des objets traditionnels subit en pays de colonisation un très net déclin (1). Une enquête précise serait indispensable pour comparer par exemple la fréquence d'emploi d'un certain nombre d'objets ou denrées-types chez les Kabrè-Losso du Nord et du Centre-Togo ou pour établir un parallèle d'après l'état des dépenses annuelles entre quelques familles choisies dans les deux ensembles de peuplement ; mais ce genre d'investigation paraît ici particulièrement ardu. A titre provisoire nous enregistrons donc les données de l'observation quotidienne : d'évidence l'aspect extérieur des villages reflète la même pauvreté - dans la construction des maisons le ciment, la tôle (2) restent exceptionnels - et la mise des individus le même dénuement ; la part de nourriture demandée à l'extérieur est infime. Le fait étonne d'autant plus que le contraste avec les autochtones est plus frappant : ceux-ci logent fréquemment dans des maisons au toit "tôlé", aux murs décorés de moulures et peints, se drapent dans de larges pagnes multicolores, achètent régulièrement le poisson séché aux revendeuses. Par rapport à sa famille restée au Nord la seule amélioration visible chez l'immigré consiste en l'acquisition d'une bicyclette pour gagner

(1) A Kanyamboua (secteur de Sotouboua) et au ès de Tcharèbacu, les originaires du canton de Tcharè continuent leur activité de forgerons et de potiers pour la vente aux paysans kabrè des environs ; les femmes losso immigrées autour de Langabou (zone intermédiaire) façonnent toujours leurs grandes jarres oblongues. Cependant une évidente désaffectation pour les produits caractéristiques de l'origine paléonigritique se manifeste, surtout dans la zone méridionale (parallèlement à l'abandon progressif des formes coutumières d'habitat).

(2) Dans trois villages d'enquête nous avons fait le compte des toits recouverts de tôle. La proportion par rapport au nombre de bâtiments (déduit de l'effectif du village sur la base ordinaire de 1,6 hab par bâtiment) est la suivante : Déréboua : 2/573, hameaux de Gbèbè : 0/321 ; Kazaboua (20/830) fait figure d'anomalie.

le marché ou les champs éloignés (1).

- Un comportement de type traditionnel et paysan.

Cette faiblesse présumée de la consommation comporte plusieurs explications. La première paraît résider dans le fait qu'au cours de leur histoire et jusqu'au début de l'émigration ces paléonigritiques ont constitué un milieu humain compact, très peu accessible aux apports extérieurs. Si l'on excepte le minerai de fer et quelques objets de parure, le pays se suffisait tant pour la production des denrées naturelles - pour la nourriture, échange entre "têto" en cas de disette de guerre - que pour la fabrication des instruments usuels. Si quelque rubrique non absolument essentielle s'avérait insuffisante, on se résignait apparemment à la déficience - pour le vêtement par exemple ou pour le sel, malgré le succédané obtenu par incinération de végétaux. Dans leur monde clos, les Kabrè-Losso s'accoutumèrent à de rudes conditions d'existence ; plus que d'autres populations tôt en relation avec les courants d'échanges interafricains, ils sont aujourd'hui enclins à considérer comme superflus les biens de consommation proposés par le grand commerce. C'est ainsi qu'au vin et à la bière de fabrication européenne on préfère "soloum", la boisson de sorgho fermentée, filtrée ou non. Inutile d'acheter le poisson du sud, pourtant fort goûté des autochtones - le petit élevage, de toutes façons nécessaire pour les sacrifices, fournit la famille en viande (poulets, pintades, chèvres). Ni le sucre, ni le lait, ni aucun aliment de conserve n'ont trouvé place dans le menu. Les fumeurs, hommes et femmes, utilisent le tabac local cultivé dans les champs de village.

Cette espèce d'indifférence à l'offre de marchandises étrangères est accentuée du fait de l'âge des acheteurs. C'est le père qui garde l'argent des récoltes et décide des acquisitions. De son côté l'épouse dispose des sommes provenant de son commerce personnel et gère un budget d'importance très variable selon ses capacités mais beaucoup plus réduit que celui de son

(1) Tableau 29. Proportion des propriétaires de bicyclette

		I	II		III	
		Nbre de proprié- taires de bicy- clette	Nbre de chefs de familles enquêtées	$\frac{I}{II=100}$	II + nbre d'hommes de 25 ans et plus	$\frac{I}{III=100}$
Z. sept.	Déréboua (qu. Karè)	25	43	58%	61	41%
	Est Mono (layon km 17)	31	55	56%	60	51%
Z. Mérid.	Hameaux de Gbèbé	52	87	60%	106	49%

La proportion au Nord est beaucoup plus faible mais cela tient en partie à ce qu'au Kabyè le relief fait obstacle à l'usage de la bicyclette

mari. Adultes conscients de leurs responsabilités l'un et l'autre veillent à ne pas dépenser inutilement leurs réserves, se bornent aux achats indispensables et le moins onéreux possible; l'homme renouvelle les outils et les vêtements - pour lui et ses garçons - (1) ; la femme se procure de la vaisselle émaillée, des pagnes - pour elle et ses filles - (2) et se ravitaille en condiments (sel, "moutarde" de néré) ou en ingrédients ménagers (pétrole, savon). Les jeunes gens de la nouvelle génération, célibataires de quinze à vingt cinq ans, seraient seuls tentés par les dépenses de prestige (3), pour l'illusoire promotion qu'ils pourraient en attendre; or, nourris et habillés par leur père, ils n'ont accès aux fonds provenant de l'exploitation familiale que dans la mesure où ils justifient du bien-fondé et de la modicité de l'achat envisagé et ne disposent en propre que des faibles sommes retirées de la récolte de leurs ignames. Par conséquent seuls les consommateurs les plus réticents, essentiellement les chefs de famille, ont voix au chapitre à propos des dépenses.

En pays de colonisation agricole, les Kabrè-Losso adoptent un comportement typiquement paysan, pour ce qui touche la fortune. Chacun s'efforce de masquer autant que possible l'importance de ses revenus et de conserver l'apparence d'un pauvre hère. L'homme ne fait jamais état de ses bénéfices - surtout pas devant l'enquêteur - se plaint ostensiblement de son dénuement et saisit toutes les occasions de simuler la plus extrême pauvreté, recevant par exemple le plus minime présent avec des démonstrations de reconnaissance exagérées. De même il veille à se vêtir sans recherche, même les jours de marché et de fête ; il rapporte du Nord une tunique courte en grosse cotonnade et choisit ses habits dans les ballots du marchand de fripes d'importation ; pour le travail il porte des haillons (4). Quant à sa maison elle restera en terre et en paille. Cette austérité ne coûte nullement au Kabrè-Losso habitué à vivre dans l'inconfort. Celui-ci trouve même dans les préceptes conformistes une justification de cette attitude ascétique. "Pour les ancêtres, avant tout paysans et guerriers, le courage au combat et l'ardeur au travail représentaient les vertus cardinales ; que leur importait l'inconfort d'une vie proche de la nature ? Au demeurant cet inconfort n'était-il pas nécessaire afin d'endurcir leur corps contre la douleur et

(1) 1000-1500 F par an environ pour chacune de ces deux rubriques, selon les renseignements obtenus dans dix familles.

(2) Moyenne sur les familles interrogées = 500-600 F pour les ustensiles et 2500-3000 F pour les vêtements et sandales.

(3) Par exemple récepteurs de radio et autres objets à piles électriques, habits de tergal, boissons en bouteille.

(4) Un sac de jute décousu pour le passage de la tête et des bras fait souvent l'affaire.

la fatigue ? Pour rechercher des conditions d'existence plus faciles et des compensations agréables il n'est que certains jeunes influencés par la civilisation du Progrès, ceux-là précisément qui rechignent à prendre la houe et guettent la première occasion de quitter leur condition paysanne". Ainsi s'expriment les hommes d'âge mûr, principaux responsables de la dépense.

Souci de dissimulation, détachement sincère, quelle est la cause la plus déterminante de cette réserve devant les améliorations à attendre des biens proposés par le commerce ? Il ne semble pas que nous devions croire à la lettre les professions de foi rigoristes, presque puritaines, inspirées de la morale traditionnelle. En effet s'il s'agissait d'un simple parti pris de refus face aux sollicitations d'un mieux-être jugé moderniste, on comprendrait mal d'une part pourquoi les immigrants auraient dépassé aussi ambitieusement le seuil de production correspondant à la seule satisfaction de leurs besoins essentiels et manifestement recherché le profit, d'autre part pourquoi il leur tiendrait tant à coeur de construire, mais sur leur terre natale, une belle maison nouveau style (1). Malgré les allégations nostalgiques il s'agit sans doute d'une ferme résolution du paysan immigrant de ne pas assumer publiquement les conséquences de l'accroissement de sa fortune. Plutôt qu'une jalousie latente entre voisins, il faut chercher à l'origine de cette attitude une pression exercée par la collectivité de façon qu'aucun de ses membres ne fasse usage de sa richesse pour s'imposer au groupe. Autrefois il existait, paraît-il, quelques hommes nantis au pays d'origine mais la coutume leur interdisait d'accaparer le pouvoir, lequel ne devait appartenir à personne. Aujourd'hui par contre, après l'institution de la chefferie par les Européens un villageois peut prétendre se faire nommer à vie pour exercer une véritable suprématie sur ses semblables (2). Le personnage riche, nécessairement sollicité, se trouve en mesure de rendre des services, d'accorder des faveurs susceptibles de lui rassembler une nombreuse clientèle de candidature. Mais s'il joue ouvertement ce jeu il se heurtera aux susceptibilités d'une communauté traditionnellement égalitariste et devra craindre les manoeuvres de sorcellerie dirigées contre lui ; aussi préfère-t-il laisser vanter son expérience et son équité mais ne pas exhiber sa fortune.

(1) Rectangulaire, peinte, "tôlée", à fenêtres et volets, sur soubassement de maçonnerie.

(2) Collecter l'impôt, désigner à l'Administration les corvéables, rendre la justice, parler à tout étranger au nom de l'agglomération et même à l'occasion fournir aux autorités des renseignements concernant les particuliers.

- Comment dépenser ?

La forme de l'échange est peu favorable à la grosse dépense. Contrairement aux régions dites de plantation où le profit est comparable mais où le cultivateur est payé en un seul versement, la commercialisation de la production s'échelonne ici sur une assez longue période de l'année. On compte une dizaine de fournées successives entre la vente des premières ignames (laboko) en juillet et le marché de coton en mars (1). L'écoulement de chacune des marchandises ne s'effectue pas en une unique expédition soit à cause de l'étalement de la récolte (les différentes variétés d'un produit arrivant à maturité les unes après les autres : ignames, gombo), soit de toutes façons à cause de la lenteur de l'écoulement sur le marché (vente à la cuvette d'une proportion importante de la production). L'argent rentre donc progressivement, en plusieurs paiements principaux et à la semaine. Le fait n'est pas mauvais en soi car il atténue la tentation de l'achat irréfléchi et disproportionné. Nous remarquons toutefois qu'un tel fractionnement de la recette peut contrarier la constitution d'une somme importante, condition ordinaire de l'achat de biens d'équipement, car il risque d'entraîner une dispersion semblable des dépenses.

Le respect des coutumes et des convenances fournit maintes occasions où les dépenses sont parfaitement admises, cette fois non "provocantes" et conformes à la conduite traditionnelle. Le paysan immigré consacre donc d'importantes sommes sur ce chapitre : achat d'un animal (porc, chèvre) destiné au sacrifice, coûteux retour au Nord en famille (2), invitations à consommer de la nourriture préparée par les cuisinières du marché, généreuses "tournées" de bière de sorgho... Ces rubriques ne sauraient cependant absorber les ressources disponibles, alors se pose le problème de l'investissement.

Problématique en effet est le placement des capitaux : comment immobiliser son argent sans attirer l'attention ? Un troupeau de boeufs représente un bien trop visible même s'il est confié à un Peulh campant aux alentours du villages (3) ; on envisage donc de laisser les bêtes au Nord, toujours aux soins des Foulani, et sous le contrôle superficiel d'un parent. Les émigrés lambda pratiquent activement ce genre d'élevage par personne interposée et dans une moindre mesure ceux des cantons de Niamtougou, Siou et Lama-Tessi. Mais on tient l'opération pour hasardeuse car le risque est

(1) Ignames précoces, arachides, maïs, ignames de saison, haricots, pois de terre, riz, sorgho, ignames tardives, coton.

(2) Le montant global des dépenses dépasse parfois 25000 F à cette occasion.

(3) Dans tout le pays de colonisation deux petits troupeaux de village nous ont été signalés auprès de Kolonaboua et de Kazaboua (7 familles). Par contre les autochtones de la zone méridionale et des Plateaux recourent fréquemment aux services des Foulani

grand de voir détourner les animaux par le gardien étranger aussi bien que par le parent responsable. Par ailleurs les Kabrè originaires du massif méridional où le gros bétail s'est considérablement raréfié s'intéressent beaucoup moins à cette forme de capitalisation et achètent les bovins avant leurs cérémonies. Il reste les investissements de type moderne. Les affaires considérées par les autochtones comme les plus avantageuses - installation d'un moulin à moteur mise en service d'un camion - ne retiennent pas les paléonigritiques, rebutés par les difficultés de la gestion et de l'entretien, étant bien entendu que de toutes façons, ils devraient les entreprendre dans une région suffisamment éloignée de leur village d'attache pour écarter d'eux les soupçons.

La faveur des immigrés se porte sur la construction au pays d'origine d'une grande maison de facture nouvelle ; sa forme allongée et nette, son toit étincelant contrastent avec les "dea" d'alentour ; il s'en édifie en nombre croissant et les Kabrè-Losso demeurés sur place s'inspirent de leur plan moderne au point que l'habitation du pays de départ se trouve aujourd'hui en pleine mutation. Que recherchent ainsi les émigrés ? Sur le plan économique l'avantage est nul : l'argent est employé certes mais à fonds perdu. La portée pratique est incertaine car le propriétaire résidant au Centre-Togo n'utilise pas lui-même son logement neuf - beaucoup de ces maisons restent vides - et ne s'y installera éventuellement que sur ses vieux jours. La signification de ce geste n'est-elle pas essentiellement symbolique ? Il incombe au psychosociologue, après avoir défini la place qu'a conservée l'émigré dans son milieu d'origine, d'expliquer la remarquable inversion manifestée dans l'évolution des formes de l'habitation des Kabrè-Losso "de la diaspora(1)".

Un surplus substantiel demeure fréquemment en fin d'exercice . Les confidences recueillies au hasard des contacts dans les villages de sondage révèlent en effet l'importance des pratiques de thésaurisation. Les excédents annuels se cumulent pour constituer parfois une somme de l'ordre de plusieurs centaines de mille F.CFA que l'homme cache soigneusement - enfouie au fond du grenier de terre. Cette réserve n'est pas superflue. On l'emploiera en cas de décès pour assurer de dignes funérailles ou si l'établissement de la famille se trouve remis en question (2) pour permettre le déménagement de la famille et sa réinstallation.

(1) L'émigré vers la ville, salarié, plus encore que le rural s'efforce de faire construire une belle maison au Nord.

(2) Cf. p. 207 . L'instabilité du peuplement immigré.

Habitué à une vie fruste à l'écart des courants d'échange, les Kabré-Losso se montrent médiocres consommateurs et même fort peu entreprenants sur le plan de l'investissement. Ce manque d'aisance à s'insérer dans la circulation monétaire est corroboré par une maladresse évidente à acquérir de l'argent autrement que par les activités de production traditionnelle.

La transformation des produits agricoles offre des occasions de gain particulièrement favorables. La coutume veut que les tâches de ce genre reviennent à la femme. Celle-ci s'acquitte sans sourciller des besognes auxquelles elle fut habituée au pays d'origine durant son enfance par exemple l'égrenage de l'arachide ou le décorticage du riz (1). De même un grand nombre de femmes vendent de la bière de sorgho fabriquée avec du grain acheté (2).

En revanche lorsqu'il s'agit de s'initier à des méthodes nouvelles les paléonigritiques manifestent une certaine réticence. Ainsi à l'égard de la préparation du gali, technique d'introduction récente répandue au Centre-Togo vers 1930 par les Fon Mahi d'Atakpamé lesquels la tenaient de leurs frères dahoméens de Savalou. Les autochtones fon, ifé et adji-évhé l'ont adoptée avec un empressement tel que cette production est devenue aujourd'hui leur première source de revenu. En revanche les immigrés ne surent pas tirer profit du gali (3) ; rares sont ceux qui s'y consacrent. Ils disposent pourtant sans restriction du terrain nécessaire pour la culture du manioc, d'ailleurs fort peu exigeante. Par ailleurs l'exemple de leurs voisins suffisait à enseigner aux femmes kabré losso les procédés de fabrication de la semoule. Il s'agit bien là d'une carence d'adaptation.

Quant au palmier, fournisseur du vin et d'alcool, les maîtres du sol accordent parfois aux Kabré-Losso la permission d'en planter - moyennant cession de la moitié de la plantation. Cependant ceux-ci ne profitent jamais de l'occasion pour se livrer, comme le font les autochtones de la zone méridionale, à la lucrative fabrication du "sodabi", cet alcool de distillation du vin de palmier. Même les immigrés du secteur de Chra pourtant libres de disposer de la terre ne paraissent pas encore intéressés par l'établissement d'une palmeraie, hormis quelques rares exceptions. (4)

(1) Achetant le paddy à un cultivateur du village, son mari par exemple, pour le revendre décortiqué (au moulin ou manuellement) augmenté de la moitié de sa valeur initiale.

(2) En général elles débitent leur boisson une fois par semaine, soit le jour du marché, soit un autre jour de la semaine où chacun saura qu'il peut venir consommer à domicile.

(3) Semoule de manioc.

(4) voir note page 257

Les femmes kabré-losso dont le rôle marchand se bornait traditionnellement à écouler sur la place voisine l'éventuel excédent de la production familiale s'évèrent incapables de rivaliser pour les activités proprement commerciales - achat-revente - avec leurs voisines kotokoli, ifè ou évhé. Ces dernières, étonnement entreprenantes, n'hésitent pas à s'aventurer seules sur les marchés éloignés et dans les villages reculés, vont traiter directement avec les hommes (1), engagent des portefaix et les commandent avec autorité, gèrent une comptabilité souvent complexe. L'épouse Kabrè-Losso, soucieuse avant tout de bien tenir son foyer et de secourir son mari suivant la coutume, se refuse à mener une vie aussi indépendante. Accaparant les échanges et imposant leurs prix, les revendeuses réalisent au Centre-Togo des profits commerciaux fort intéressants (2) auxquels les paléonitiques n'ont aucune part (3). Le négoce des marchandises de consommation importées échappe de même aux immigrées car celles-ci hésitent à demander au chef de famille le petit capital de lancement nécessaire, remboursable sur les premiers bénéfices.

Aux confins de cette étude nous "passons la main" à l'économiste pour supplément d'information. De la précédente juxtaposition d'observations se dégage d'emblée l'impression que par rapport à leurs voisins les Kabrè-Losso manifestent une aptitude très limitée au maniement de l'argent et ne parviennent pas de ce fait à réaliser l'aboutissement logique de leur ambition de producteurs. En insérant dans notre conclusion générale ce trait caractéristique de la colonisation agricole au Centre-Togo nous verrons qu'une promotion économique plus authentique exige sans doute un plus long délai d'adaptation. Cependant comment éviter qu'une telle mutation ne s'opère finalement au détriment de la personnalité ethnique ?

-
- (1) Mettant en oeuvre, dit-on toutes les ressources de leurs charmes au cours de la négociation.
- (2) Par exemple le prix des ignames triple entre le village et la capitale.
- (3) Excepté pour l'achat du coton : mais cette opération ne comporte aucun risque car les conditions de commercialisation sont strictement réglementées et contrôlées. Les marchés se tiennent en des lieux convenus et à date prévue le coton est apporté sur place par les cultivateurs ; l'Office de Commercialisation des Produits agricoles du Togo (O.P.A.T.) rachète aussitôt toutes les quantités collectées. Parmi les "acheteurs" patentés il se trouve quelques immigrés, lesquels rassemblent sans difficulté une clientèle dans leur propre village et dans les agglomérations de colonisation voisines.

Par contre, les difficultés de l'opération Allen ne semblent nullement dues à une opposition particulière des immigrés kabréloso. L'objectif général de cette opération consiste, rappelons-le, en une augmentation de la production cotonnière du Togo, par la vulgarisation d'une variété à haut rendement. Au cours des années 1960 la recherche a permis de mettre au point l'Allen 333 (2 T/ha aux essais) et de déterminer ses conditions de culture (engrais nécessaire et traitements insecticides).

Cet objectif exige trois conditions fondamentales :

- 1) Une rentabilité évidente pour l'agriculteur, une fois déduits les frais de culture.
- 2) La mise en place de structures appropriées tant au niveau des organismes centraux qu'à celui de l'animation de base. Il importe notamment de disposer d'un corps d'encadreurs susceptibles de faire connaître et pratiquer les nouvelles méthodes (culture pure sur petits billons, épandage d'engrais, calendrier précis pour les six traitements...)
- 3) La délimitation des secteurs d'aptitude, offrant simultanément :
 - a - une certaine densité d'occupation de façon à permettre les travaux prévus en groupe ;
 - b - une disponibilité en eau permanente suffisante pour effectuer les traitements ;
 - c - une desserte routière convenable.

La rentabilité a clairement été démontrée compte tenu du meilleur prix de vente (35 F/kg au lieu de 27 F pour le "Mono") : 1500 kg/ha rapportent 30 000 F de revenu net/ha au producteur ; en outre, les arrière-effets de l'engrais profitent aux céréales de l'année suivante.

Les principales difficultés rencontrées dans l'opération de vulgarisation proviennent du fait que la deuxième condition n'a pu être réalisée de façon satisfaisante. L'Allen, semble-t-il, n'a pas vraiment "pris" au Centre-Togo, à l'exception de la région de Nuatja. Le frein mis par ailleurs dans la distribution des graines du "Mono" n'a pas joué le rôle escompté d'une incitation à semer la variété nouvelle et c'est l'ensemble de la production cotonnière qui se trouve affecté :

	<u>Production cotonnière</u> (en tonnes)			
	1966/67	1968/69	1971/72	
Région Centrale				
Mono	1066,0	649,6	319,0	
Allen	51,0	498,0	488,1	
Total	<u>1117,0</u>	<u>1147,6</u>	<u>807,1</u>	
-----				baisse en
Région des plateaux				1972/73
Mono	7858,3	3010,1	872,4	
Allen	83,0	408,1	4967,7	
Total	<u>7941,6</u>	<u>3418,2</u>	<u>5840,1</u>	

<u>Production totale Togo</u>	9417	5306	7065	

A N N E X E S

Tableau I. Superficie d'exploitations familiales kabrè-losso

Agglomération	Nbre d'exploitations familiales	Superficie moyenne (ha) par exploitation.	Zone	Superficie moyenne (ha) par exploitation.	Nbre de personnes correspondantes, par famille
Kouméa	(cantons)	0,94	pays d'origine	1,09	9,5
Lassa		1,33			
Pagouda (+1 de Kétao)		0,74			
Niamtougou		1,38			
Santé-Bas	4	2,60	zone de glissement	3,03	11,4
Kikpéou	5	3,38			
Kolonaboua	5	2,68	zone septentrionale.	3,16	7,1
Déréboua	5	3,31			
Kazaboua	4	3,23			
Blitta-Losso	5	3,44			
Assoumakodji	5	2,58	zone intermédiaire.	2,64	7,3
Tchara	5	2,36			
Yadè	5	3,00			
Baïssankopé	5	1,99	zone méridionale	3,03	7,4
Hodé	5	4,98			
Kassengékopé	5	2,44			
Yotoyo	5	2,70			
Total Centre-Togo	54	Moyenne Centre-Togo		2,96	7,3

Tableau II. Superficie d'exploitations familiales autochtones.

Ethnie	Agglomération	Nbre d'exploitations familiales.	Superficie moyenne (ha)	Nbre de personnes des familles correspondantes *
Bassari	Champs près de Kikpéou	4	2,19	-
Kotokoli	Kalarè	5	1,51	8,2
Kokoté	Samrékodji	5	2,93	6,4
Ifè	{ Baïssankopé Gbébè	5	2,12	6,8
		5	1,05	4,6
Adja-Evhé	Nuatja	5	1,24	8,0

* La plupart de ces cultivateurs autochtones se font aider par des manoeuvres temporaires kabrè-losso, plus systématiquement que les immigrants.

Tableau III. Rendements agricoles, en poids réel (kg/ha).

- obtenus par les Kabrè-Losso

Zone	Association	Nbre de carrés	ignames	légumineuses	céréales	coton	gombo
Pays d'origine	Base igname	14	5 140	254	626	-	203
	Base céréales	19	-	476	812	-	-
Septentrionale	1ère année	11	7 901	42	-	115	156
Intermédiaire	" "	4	4 891	89	670	145	10
Méridionale	" "	11	6 803	43	579	142	99
Total immigr.	" "	26	6 973	50	348	131	109
Septentrionale	2ème année	5	-	-	1 283	-	-
Intermédiaire	" "	2	-	100	1960	41	4
Méridionale	" "	5	-	63	1636	182	-
Total immigr.	" "	12	-	43	1543	83	0
Septentrionale	3e année	5	-	549	666	-	-
Intermédiaire	" "	3	-	401	1104	-	-
Méridionale	" "	4	-	53	1411	205	13
Total immigr.	" "	12	-	347	1024	68	4
- Total immigr.	4ème année	5	-	177	755	-	-
Centre Togo	-obtenus par les autochtones 1ère année	8	7631	20	251	141	61
	2eme année	7	-	39	1025	38	161*

* Dans 4 de ces champs on n'a pas ajouté le manioc, planté seulement en septembre et destiné à être récolté environ 1 an 1/2 après.

Tableau IV. Rendements agricoles, données globales.

Zone	Association	Nbre de "carrés"	Poids sec kg/ha*	Revenu brut FCFA/ha**
Pays d'origine	plaine base igname	10	2 832	75 447
	piémont	1	2 570	71 672
	montagne	4	2 972	75 133
	ensemble	15	2 851	75 112
Pays d'origine	plaine base céréales	11	1 113	30 625
	piémont	3	1 071	28 336
	montagne	5	1 137	31 763
	ensemble	19	1 113	30 563
Septentrionale	1ère année	11	3 239	85 871
Intermédiaire		4	2 762	64 335
Méridionale		11	3 375	82 367
Total immigr.		26	3 223	81 086
Septentrionale	2ème année	5	1 138	24 742
Intermédiaire		2	1 856	33 220
Méridionale		5	1 635	30 994
Total immigr.		12	1 465	28 760
Septentrionale	3ème année	5	1 064	26 434
Intermédiaire		3	1 297	28 942
Méridionale		4	1 455	28 389
Total immigr.		12	1 253	27 713
Total immigr.	4ème année	5	825	19 085

* V. p.

** Déterminé sur la base du prix moyen des denrées (toutes saisons et toutes régions) cf. Tableau VI, col.3.

Tableau V. Quelques rendements de champs cultivés en monoculture.

	Poids réel	Poids sec	Equivalent Monétaire	
Pays d'origine - Sorgho	918kg/ha	826kg/ha	18 296FCFA	à Soumé, montagne(Kabrè)
- Pois de terre	879kg/ha	756kg/ha	19 452FCFA	à Kouka, plaine (losso)
Zones de colonisation-igname (1ère année)	9864kg/ha	3946kg/ha	99 725FCFA	zone"A" de l'Est-Mono (arg.noire)
- coton	340kg/ha	306 kg/ha	8 840FCFA	à Kolonaboua (zone sept.)
	491kg/ha	442kg/ha	12 766FCFA	à Hodé (z. mérid.) (arg. noire)

Tableau VI. Prix de vente des produits agricoles *

	1) Pays d'origine	2) Centre-Togo	3) Moyenne
- Sorgho	24,67 FCFA/kg	15,18 FCFA/kg	19,93 FCFA/kg
- Millet hâtif	28,43 "	- "	28,43 "
- Millet tardif	24,00 "	- "	24,00 "
- Maïs	20,94 "	15,10 "	18,02 "
- Riz (paddy)	11,90 "	13,30 "	12,60 "
- Arachide (en coques)	24,15 "	24,15 "	24,15 "
- Haricot	26,84 "	26,62 "	26,73 "
- Pois de terre(en coques)	21,75 "	22,50 "	22,13 "
- Igname	9,71 "	10,52 "	10,11 "
- Patate	11,00 "	- "	11,00 "
- Manioc (séché)	17,17 "	20,10 "	18,64 "
- Manioc (gali)	35,65 "	22,92 "	29,29 "
- Cucumeropsis (graines)	- "	42,30 "	42,30 "
- Coton-graine **	- "	27,00 "	27,00 "
- Gombo (frais)	0,21 FCFA/la gousse	0,29 FCFA/la gousse	0,25 FCFA/la gousse

* Calculés en 1966-1967 sur 34 marchés, à raison de 4 pesées par marché pour chaque produit autant que possible. Les variations saisonnières, perceptibles au Centre sont plus sensibles au Nord où le prix du sorgho par exemple augmente de 50 % entre mars et septembre.

** Prix officiel et contrôlé. pour le coton Mono de 1ère qualité. L'Allen est acheté à 35 F.

Tableau VII. Revenu brut à l'hectare sur la base des prix régionaux.

Zone	Association	Valeur (FCFA)	
Pays d'origine-----	base-ignames	74 137	
	base-céréales	32 531	
Zone de glissement-----	1ère année	81 448	
	2ème année	33 388	
	3ème année	17 240	
Centre-Togo	Immigrés Z. septentrionale	1ère année	89 424
		2ème année	19 427
		3ème année	23 424
	Z. intermédiaire	1ère année	66 805
		2ème année	31 994
		3ème année	26 001
	Z. méridionale	1ère année	85 754
		2ème année	29 599
		3ème année	26 871
	Toutes zones	4ème année	15 746
	Autochtones		
	Toutes zones	1ère année	87 732
2ème année		23 532	
3ème année		25 217	
manioc résiduel		73 989	
Coton seul		10 803	
Riz seul		19 950	
Sorgho seul		13 662	

Tableau VIII . Surfaces cultivées par les familles enquêtées, suivant les associations de cultures.

Zone	Nbre de famille enquêtées	Association de cultures	Surface cultivée (ha)
Pays d'origine	20	base-ignames	4,356
		base-céréales	17,424
Zone de glissement	9	1ère année	8,363
		2ème année	10,159
		3ème année	6,076
		4ème année	2,742
Centre-Togo			
Immigrés : Z; sept.	19	1ère année	17,769
		1ère "(coton seul)	2,067
		2ème année	19,338
		3ème année	20,044
		4ème année	0,793
Z. interm.	15	1ère année	12,458
		2ème année	15,786
		3ème année	11,427
Z. mérid.	20	1ère année	17,124
		1ère "(coton seul)	0,357
		2ème année	20,136
		3ème année	17,862
		4ème année	5,120
Autochtones :			
Toutes zones	25	1ère année	14,950
		2ème année	17,782
		3ème année	6,037
		manioc résiduel	2,977
		coton seul	0,360
		coton+arachide	0,555
		coton+riz	0,491
		riz seul	0,516
		so:gho~seul	0,595

Tableau IX. Revenu brut agricole par exploitation familiale et par personne
(en FCFA)

Zone	Revenu brut agricole dans points de son- dage correspondants.	Nbre	R. brut	
			{-familles -personnes	{-par exploitatio -par personne
Pays d'origine	889 761	20	44 488	
		190	4 683	
Zone de glissement	1 168 298	9	129 811	
		103	11 343	
Centre-Togo				
- immigr. Z. septen.	2 464 924	19	129 733	
		135	18 259	
Z. interm.	1 634 427	15	108 962	
		110	14 858	
Z. mérid.	2 625 234	20	131 262	
		148	17 738	
- autochtones				
Toutes zones	2 151 255	25	86 050	
		170	12 654	

Tableau X. Consommation alimentaire par personne et par an en kg.
(extrait de "L'alimentation des populations rurales du Togo" par
J. PERISSE, bibl. 40 p. 14).

	Céréales	Féculents	Légumin.	Viande	Poisson	Sel	Cendres végét.
Kabrè p. d'origine	98,3	110,9	23,5	5,5	0,3	2,6	1,1
Kabrè émigrés	70,2	349,8	7,5	9,3	2,3	2,5	0,2

Tableau XIII. Equivalent monétaire des envois de vivres au pays d'origine

Zone	Par groupes enquêtés dans chaque zone				Moyennes	
	Lors du dernier retour	Temps moyen entre deux retours*	Envois par an	(En 1966)	Par famille	Par personne
Glissement	920 kg	1 an	920 kg	280 kg	133kg 2 008 F	11,7 kg 175 F
Septentrionale	2 484 kg	2 ans 1/2	994 kg	1 240 kg	118kg 1 685 F	16,5 kg 237 F
Intermédiaire	1 640 kg	2 ans 1/2	656 kg	320 kg	65kg 973 F	8,9 kg 133 F
Méridionale	1 080 kg	3 ans	309 kg	320 kg	31kg 427 F	4,3 kg 58 F

* cf tableau 16 p.

Tableau XIV. Revenu agricole net annuel par exploitation familiale et par personne
(F.CFA)

Zone	Revenu brut par exploit. Par personne	(Equivalent monétaire)			Revenu net par exploit. par personne
		Consommation alimentaire	Semences	Envois au pays d'ori.	
Pays d'origine	44 488 4 683	39 406	3 834	-	1 248 131
Glissement	129 811 11 343	56 191	11 833	2 008	59 779 5 244
Septentrionale (immigrés)	129 733 18 259	34 996	13 417	1 685	79 635 11 216
Intermédiaire (immigrés)	108 962 14 858	36 018	10 276	973	61 695 8 451
Méridionale (immigrés)	131 262 17 738	36 541	10 810	427	83 484 11 282
Centre-Togo (autochtones)	86 050 12 654	33 578	6 411	-	46 061 6 774

Tableau V. Evolution quantitative annuelle du travail agricole dans le cadre de l'exploitation familiale *

Point de sondage	H.max.	H.min	H.max-H.min.	Nombre de mois où	Nombre de mois où
	** H.moy=100	H.moy=100	H.moy=100		
Pays d'origine				$\frac{H}{H_{moy}} \times 50\%$	$\frac{H}{H_{moy}} \times 150\%$
Yaka	231 %	0 %	231 %	8	3
Pagouda	182 %	19 %	163 %	8	3
Kouméa	216 %	5 %	211 %	9	2
Zone de glissement					
Santé-Bas	193 %	10 %	183 %	9	1
Centre-Togo					
Kolonaboua	169 %	44 %	125 %	11	1
Kazaboua	155 %	38 %	117 %	9	1
Blitta-Losso	156 %	35 %	121 %	9	1
E.Mono (z.A)	173 %	12 %	161 %	10	2
Hodé	146 %	57 %	89 %	12	0
Akakai'	141 %	70 %	71 %	12	0

* Prise en compte du travail de tous les membres actifs suivant barème (v.note méthodologique p. 241).

Cf. diagrammes de la fig. 35 établis sur la même base de calcul p. 245 bis.

** H = nombre mensuel d'heures de présence sur l'exploit.familiale (toutes exploitations enquêtées au point de sondage). H moy.= même donnée, moyenne dans le cadre annuel (sur 12 mois).

Tableau XVI. Nombre d'heures de présence aux champs (H), par homme et par mois, trajet compris

Lieu	- Valeurs moyennes.			H moyen	
	!Nbre de !mois de !référence	!Nbre d'hom- !mes de ré- !férence	!par point !de sonda- !ge	!d'après le nbre !de p. de sonda- !ge.	!D'après le nbre !d'hommes.
Pays d'origine					
Kouka	11	1	140		
Pagouda	11	4	93	121	112
Kouméa	11	4	102		
Lassa	11	2	149		
Pays de colonisation					
Santé-Bas	12	1	153		
Kolonaboua	12	3	98		
Kazaboua	12	2	137	134	140
Blitta-Losso	12	2	110		
E.Mono (z.A)	12	2	130		
Hodé	12	3	123		
Akakai'	12	6	182		

Tableau XVII. Nombre d'heures de présence aux champs (H), trajet compris, par homme et par mois.
- Valeurs extrêmes
 =====

Lieu	Nbre d'hommes de référence.	H dans le mois de plus grande activité (H.max.)	H max. moyen (d'après le nbre de points de sondage).	H dans le mois de moindre activité (H mini)	H. min.moyen (d'après le nbre de points de sondage)
Pays d'origine					
Kouka	1	233		6	
Pagouda	4	114	184	18	8
Kouméa	4	171		7	
Lassa	2	218		0	
Pays de colonisation					
Santé-Bas	1	229		35	
Kolonaboua	3	195		24	
Kazaboua	2	223		27	
Blitta-Losso	2	201	216	24	45
Est-Mono (zone A)	2	187		49	
Hodé	3	216		39	
Akakai	6	262		114	

Tableau XVIII. Temps moyen consacré à l'agriculture par homme, par semaine et par jour.

Pays d'origine	Trajet compris		Trajet non compris	
	Période d'activité moyenne (1)	Période de pointe (2)	Période d'activité (-1/4 d'heure par jour de travail)	Période de "pointe"
par semaine	27h (3)	43h	26 h	41 h 30
par jour (4)	4 h 30	7 h 10	4 h 20	6 h 55
Régions de colonisation			(-1 heure par jour de travail)	
par semaine	32h	50h	28 h	44 h
par jour	5h 20	8h 20	4 h 40	7 h 20

(1) Référence sur 11 mois au Nord, sur 12 au Centre.

(2) Cinq mois de plus forte activité.

(3) Chiffres hebdomadaires arrondis à la demi-heure

(4) Après déduction d'un jour de repos hebdomadaire.

Tableau XIX. Introduction de la coutume du dimanche chômé.

	Nbre de familles enquêtées.	Chôment le dimanche	Chôment sou- vent le di- manche.	Ne chôment pas le dimanche
Pays d'origine	14	1		13
Zone de glissement	4	2		2

Zone septentrionale	9	5	2	2 *
Est-Mono (z."A")	4	3	1	

Zone méridionale (près d'Akparé)	3			3

* mais les fils ne travaillent pas le dimanche.

Tableau XX. Temps effectif consacré à l'exploitation familiale par catégorie de travailleurs et par mois moyen (trajet compris)

	Au pays d'origine			En pays d'immigration			Ensemble
	Nbre de cas	Nbre de familles	Nbre d'heures	Nbre de cas	Nbre de familles	Nbre d'heures	
Homme	15	13	92	17	12	112	101
Femme (kabrè)	18	7	25	14	8	30	28
(losso)	2	1	58	5	3	73	69
Garçon (10-16ans)	2	2	76	5	5	54	60
Garçon-écolier	11	7	30	8	8	50	41
Filette (10-14)	5	3	20	1	1	26	22
- Aide de personnes extérieures à la famille pour le travail de l'exploitation familiale :							
Hommes	-	10	46	-	10	57	52
Femmes	-	3	5	-	10	16	13
Garçons	-	2	5	-	5	7	6
Garçons-écoliers (13-17 ans)	-	5	4	-	6	2	3

Tableau XXI. Part annuelle de travail de chaque catégorie de personnes actives dans l'exploitation familiale. Kabrè seulement (trajet compris).

	Nbre d'ex- ploitations	Hommes		Femmes		Enfants (10-16 ans)	
		Nbre	Part de travail	Nbre	part de travail	Nbre	Part de travail (1)
Pays d'origine	7	9	63 %	17	18 %	14	19 %
Pays de colonisation	7	9	65 %	11	21 %	7	14 %

(1) Minoration du temps réel suivant barème note méthodologique p. 241.
La part des voisins (entraide communautaire) a été ventilée dans le tableau.

Tableau XXII. Rapport travail annuel/Surface cultivée par exploitation familiale.

Pays d'origine canton.	N° de sondage	Nbre de personnes actives dans la famille	Nbre annuel d'heures * d'activité agricole =T	Superficie cultivée (ha)	T/ha (heures)	
Niamtougou (Yaka)	1	3	3 713	1,0057	1,0	3 692
(Kouka)	2	2	2 247	1,6781	1,7	1 339
Kouméa (Songdé)	3	5	3 204	1,1381	1,1	2 815
(")	4	6	5 100	1,9090	1,9	2 672
(")	5	4	4 672	2,6906	2,7	1 736
Lama-Tessi (Kagnissi)	6	13	4 022	3,2159	3,2	1 251
(Pagouda)	7+8	10	3 965	3,5122	3,5	1 129
<hr/>						
Pays d'immigration village						
Z. De glissem t. Santé-	9	3	2 748	1,866	1,9	1 472
Bas **	10	9	5 553	4,207	4,2	1 320
Z. sept. Kolo-						
naboua	11	4	3 433	1,657	1,7	2 072
	12	8	3 550	2,075	2,1	1 711
Kaza- **	13	8	10 751	6,272	6,31	1 714
boua	14	3	3 144	2,892	2,9	1 087
Blitta-	15	6	3 199	2,103	2,1	1 492
Losso	16	3	3 561	4,265	4,3	835
Z. Mérid.Est-						
Mono						
(mutuelles)	17	4	5 526	5,261	5,3	1 050
(tradition)	18	2	3 692	3,505	3,5	1 053
(")**	19	6	4 998	5,249	5,2	952
Hodé	20	7	5 173	5,531	5,5	935
	21	3	2 979	4,395	4,4	678

* Somme suivant barème p241: garçon 10-12 ans 0,50 , 13-14 ans x 0,66 , 15-16 ans x 0,75 ; fille, 10-12 ans x 0,50 , 13-14 ans x 0,75.

** Sous-chefs (sopabi) recevant un appoint plus important d'aide de la part des villageois donc non pris en compte pour l'établissement des précédentes données.

Il est possible désormais de rassembler les principales conclusions de l'expérience réalisée au Centre-Togo.

Ainsi que nous le souhaitons la valeur d'exemple de ce cas de colonisation agricole est évidente. Les Kabrè-Losso et l'Administration se sont trouvés affrontés à tous les difficiles problèmes que pose la mise en valeur de terres neuves. Les réponses plus ou moins satisfaisantes qu'ils y ont apportées dans la pratique sont autant d'enseignements dont il importe de tirer parti lors d'éventuelles tentatives analogues dans une formulation réaliste des objectifs, de façon à accroître les chances de succès. Dans cette perspective reprenons les principaux "points sensibles" de la colonisation agricole tels que nous les avons définis théoriquement en abordant cette étude :

- L'établissement du courant migratoire

En jetant son dévolu sur les ethnies kabrè et losso le gouverneur Bonnacarrère a fait un choix pertinent. Il ne se présentait à vrai dire d'autre parti raisonnable. Différentes ethnies à vocation agricole nettement affirmée existaient au Togo, tels les Bassari et les Kotokoli dont l'émigration était déjà active ; cependant la densité de leur peuplement (généralement voisine de 20 ha/km²) n'aurait pas permis de dégager des contingents suffisamment importants pour assurer la colonisation de la grande plaine du Mono. Les Moba de la région de Dapango, ces autres paléonigritiques du Nord-Togo, offraient à cet égard de meilleures possibilités (densités fréquemment supérieures à 40 hab/km²), en revanche ils ne manifestaient aucune disposition pour l'expatriation. Incontestablement les Kabrè et les Losso étaient les seuls à présenter les trois principales conditions requises ; leurs talents de cultivateurs, leur poids démographique, leur mobilité saisonnière les désignaient comme le "réservoir" virtual de la colonisation agricole envisagée. Il est même certain que si l'Administration n'avait pris l'initiative, le phénomène se serait nécessairement opéré par un mouvement spontané, mais sans doute d'une façon plus limitée et surtout en direction de la riche Gold-Coast.

Dans les régions d'immigration l'intervention du pouvoir fut décisive pour "ouvrir" le terrain aux nouveaux arrivants. Les zones

septentrionale et intermédiaire - c'est-à-dire le sud du domaine kotokoli et la plus grande partie du territoire aniagan - se trouvèrent ainsi totalement disponibles, sans contestation possible de la part des rares occupants. Dans la zone méridionale les administrateurs fondèrent d'autorité leurs "villages de colonisation" en utilisant les vides du peuplement autochtone. Plus tard l'accès à la zone "A" de l'Est-Mono fut obtenu sans difficulté à la suite d'un simulacre de contrat avec les responsables coutumiers où le Haut-Commissaire français fit jouer tout son ascendant. Cette protection officielle et les précédents qu'elle créa contribuèrent très certainement à modérer les revendications des chefs locaux à l'égard des immigrants spontanés. Ainsi s'est trouvée supprimée ou atténuée la contrainte juridique que constitue pour toute opération de colonisation agricole l'obstacle des droits et des exigences des maîtres du sol.

Le contrecoup sur la zone de départ

En organisant l'émigration on devait, pensait-on, assainir la situation du pays d'origine. Certes la dangereuse augmentation de la population a pu être freinée ou stoppée dans les secteurs les plus denses et c'est là un résultat capital car sans exutoire cette région aurait connu un grave surpeuplement. Cependant depuis un processus de dégradation économique s'est amorcé : les conditions de subsistance sont à l'heure actuelle plus difficiles qu'il y a cinquante ans au début de la colonisation agricole. A cet égard plusieurs faits ressortent de l'enquête plus ou moins accusés selon les têtes : diminution de la surface exploitée, baisse des rendements, décadence de l'élevage fournisseur de fumure. La cause essentielle du malaise est à nos yeux l'émigration elle-même dont l'action négative se manifeste sur deux plans. Sélective, elle opère sur la population active une fonction des travailleurs les plus robustes ; toutefois ce déséquilibre provient surtout des départs temporaires. Les effets néfastes de la colonisation agricole sont également ressentis d'une façon plus insidieuse. En comparant ses récoltes et ses maigres revenus à ceux de l'émigré prospère, le paysan du Nord a pu concrètement mesurer son handicap économique.

Lui si fier autrefois de son terroir a perdu la foi en sa terre, jugée aujourd'hui piètre nourricière ; d'où un relâchement du zèle agricole. Ajoutons à cela la décourageante impression d'être lâché par les siens. Le pays d'origine, surtout le principal massif du Kabré, est malade de l'émigration.

Y avait-il là une fatalité ? Un programme destiné à stimuler la production du pays d'origine aurait sans doute été de nature à pallier cette situation sur les plans économique et psychologique. L'Administration coloniale s'avérait peu qualifiée pour oeuvrer efficacement dans ce domaine. Elle ne resta pas cependant passive et tenta des actions concernant le coton, le kapok, les bovins, l'arachide (variété érigée) ; seule cette dernière obtint un certain succès. Par contre on ne se préoccupa point de problèmes essentiels comme l'amélioration du petit bétail, du parc d'arbres utiles sur les terres de plaine, de l'artisanat (tissage), qui importaient bien davantage à la masse paysanne.

Localement apparaît un autre symptôme inquiétant. Si l'on

Evolution de la population rurale dans les limites d'origine

	1948	1960	(1960) 1948	1970	(1970) 1959	densité 1970
Cantons kabré du massif sud	79.342	66.857	(- 16 %)	65.479	(- 2 %)	149 h/km ²
Autres (1) cantons kabré	32.081	34.102	(+ 6 %)	37.259	(+ 9 %)	81 "
Cantons losso	41.951	43.630	(+ 4 %)	52.477	(+ 20 %)	46 "
TOTAL	153.374	144.589	(- 6 %)	155.215	(+ 7 %)	77 "

admet tels quels les résultats provisoires du dernier recensement de 1970 le grand exode des années 1950 s'est aujourd'hui atténué. Il affecte toujours sensiblement les cantons méridionaux très denses mais s'apaise ailleurs, notamment chez les Losso où désormais le taux d'augmentation de la population approche celui de l'accroissement naturel : dans chaque grande zone l'effectif résident évolue en fonction de la charge humaine locale, par une sorte de "contrôle" démographique spontané.

(1) à l'exception de Djamdé dont le têtô s'inclut dans la zone de glissement.

Ce revirement relatif crée un réel danger pour les têtes au sol moins fertiles. La progression des Losso du bassin de Niamtougou est ainsi particulièrement alarmante. Le programme FAO d'amélioration agricole lancé récemment et portant sur l'ensemble du pays d'origine devrait permettre de retarder la saturation de ce secteur ; cependant la cadence d'accroissement actuelle ne saurait se maintenir sans entraîner à court terme une grave crise de subsistance.

Situation fragile que celle de ce pays menacé d'un côté d'anémie et de l'autre de congestion. Il faut ici freiner l'émigration et la encourager, tandis qu'aux responsables de l'aménagement rural il incombe de veiller constamment à l'évolution économique et sociologique

Le soutien matériel aux immigrants.

On l'a observé à maintes reprises tout au long de cette étude : s'il prétendait s'installer d'emblée en toute autonomie sur les terres neuves, un paysan devrait disposer d'un certain capital - important - au regard de ses disponibilités. Or l'immigrant (et c'est le plus souvent une raison de son départ) est généralement démuné de tout. En fournissant la nourriture, les semences, du matériel, parfois le transport, l'Administration lui a autrefois apporté cette aide. Dans le cas où il s'est expatrié de sa propre initiative, le nouvel arrivant demande asile à un autochtone auquel il offre ses bras, ou plus souvent à ses frères de race déjà établis. La faiblesse des moyens de "démarrage" joue certainement un rôle essentiel dans la lenteur actuelle de l'expansion agricole kabré-losso. Cette lenteur s'explique également par les réflexes acquis à la suite d'une sédentarité séculaire ; ces paléonigritiques éprouvent toujours une profonde nostalgie en quittant le terroir qui les a vus naître et à plus forte raison n'acceptent jamais spontanément de s'isoler dans un milieu inhabité, "sauvage". C'est ainsi que la colonisation agricole bute aujourd'hui sur les terres neuves au lieu d'être attirée par elles.

A ce niveau la réalisation d'un réseau de pénétration peut jouer un rôle d'incitation décisif. En pays d'immigration la fonction de la route est capitale : c'est la communication avec le marché local où l'on retrouve les amis installés dans le voisinage, où la femme écoule ses produits, où passe le véhicule qui permet au besoin de rejoindre rapidement le Nord. C'est aussi le passage des camions :

donc la commercialisation possible des surplus agricoles du coton. La proximité de la route est recherchée comme celle d'un lien indispensable aux plans économique et social. Il y a donc là encore un cas d'intervention de la part de l'Etat, seul opérateur efficace en la matière. Un programme de création de voirie contribuerait à faciliter l'accès aux terres libres afin de "débloquer" les possibilités d'immigration au Centre-Togo. Les administrateurs français ont systématiquement pratiqué cette politique d'"ouverture" mais il faut reconnaître qu'à l'époque l'infrastructure routière n'entraînait pas de grosses dépenses.

La mutation du système de production.

Pour des intéressés elle est minime. Du pays d'origine à la plaine du Mono on reste dans le cadre d'une culture vivrière pratiquée à la main. Les Kabrè-Losso étaient déjà familiarisés avec les cultures du Centre. Ils n'ont eu qu'à ajouter des pieds de coton aux associations habituelles, au début du cycle. Quelques façons culturales sont légèrement modifiées, d'autres supprimées. Au total, parmi les changements mineurs intervenus on observe plus d'abandons que d'innovations, ce qui ne suppose aucune difficulté d'adaptation notable. Pour ménager encore la transition il y a eu ce stage pratique que presque tout homme du Nord a effectué comme manoeuvre temporaire. Si l'accession à la terre neuve a permis le passage à une agriculture extensive les effets en sont essentiellement géographiques, sur le plan technique il ne s'agit que d'une simplification. C'est l'inverse qui eût été pénible.

Les méthodes employées ne mettent pas en danger l'équilibre agréo-pédologique. Le cri d'alarme lancé autrefois à ce sujet paraît tout à fait exagéré. Il traduisait une anxiété réelle mais fondée sur les dégâts opérés sur d'autres sols tropicaux notamment du fait de la culture mécanisée. Pratiquée dans des conditions normales, l'agriculture traditionnelle du Centre-Togo ne saurait entraîner une dégradation analogue, malgré l'altération durable de la végétation arborée, observée à l'issue du défrichement initial. Le travail nécessairement superficiel de la houe, le modelé de la surface arable en buttes et galettes, la durée de la jachère ont permis la conservation de la fertilité sur la période déjà longue de mise en culture.

En revanche un accroissement notable de la densité d'occupation créerait un risque de surexploitation en obligeant à un raccourcissement du temps de repos du sol. Sur la base d'un délai nécessaire minimum de sept ans dans la zone septentrionale et de cinq ans dans la zone méridionale (1) il est possible de fixer approximativement à 65 hab/km² dans le premier cas et à 100 hab/km² dans le second le seuil critique théorique. Compte tenu des inégalités existant entre les exploitations il conviendrait certainement de l'abaisser au moins à 50 et 80 hab/km². Ce compte fait on s'avise que certains terroirs de la zone septentrionale approchent aujourd'hui de la saturation (2) et qu'Ayengré en particulier se trouve dans une situation inquiétante.

Jusqu'à la période à laquelle nous avons engagé notre étude le Centre-Togo n'avait pas fait l'objet d'un véritable effort de modernisation agricole. En plusieurs occasions cependant nous avons cité l'affaire de l'"Est-Mono" (1955). Ce programme était intéressant sur le plan de l'extension de la colonisation agricole : il garantissait le "remplissage" rationnel d'un secteur en traçant des limites foncières géométriques à partir d'un réseau de layons rectilignes. Toutefois on n'avait prévu que des améliorations techniques mineures, à savoir le maintien de bandes forestières - en vue de protéger l'équilibre écologique - et la mise à la disposition des arrivants d'un cheptel bovin destiné à la fumure. Les immigrants affluèrent mais à l'heure actuelle toutes les bandes forestières ont été défrichées, les bovins ont été rendus à l'Administration et les feux de brousse continuent malgré l'interdiction. L'aménagement s'est limité à la zone "A" du secteur prévu, compte tenu du coût de l'intervention, surtout en ce qui concerne la construction des routes et des ponts.

Jusqu'en 1966, la seule tentative audacieuse fut celle des Mutuelles menée depuis 1961 également sur les terrains de la zone "A". Elle n'a pas obtenu les résultats agricoles escomptés. On désirait promouvoir la culture mécanisée du coton Allen, intégrée dans l'assolement traditionnel. Or les rendements n'ont pas atteint un niveau réellement satisfaisant (inférieurs à 2 T/ha) et le travail mécanique déclenche une érosion caractéristique. Par ailleurs la commercialisation des excédents vivriers rencontre des difficultés, à l'écart des circuits habituels. A ces inconvénients il serait encore possible de porter remède. Par contre deux conditions fondamentales ne se trouvent point remplies. Le bilan financier global

-
- (1) Autres éléments du calcul le nombre d'années de cultures consécutives (3 et 4 ans), la proportion de surface incultivable (10 et 5 %) et le nombre de personnes moyen par famille (7,2).
 - (2) Entre 1960 et 1970 la population des villages d'immigration de la circonscription de Sotouboua s'est accrue de 48 %.

de l'affaire, conduite grâce au concours de l'I.R.C.T. (1), reste très déficitaire. Et surtout le milieu immigré sollicité n'a pas suivi. Alors que le projet visait à réunir toute la zone "A" en Mutuelles (2), l'effectif rassemblé ne dépasse pas cent mutualistes, soit un dixième de l'ensemble, malgré le dévouement des organisateurs ; encore faut-il remarquer que plus de la moitié de ces volontaires appartiennent à des ethnies du Centre ou Sud-Togo et ne gagnèrent l'Est-Mono que pour les besoins de la cause. L'opération est aujourd'hui à reprendre sur de nouvelles bases. Elle aura du moins servi de révélateur pour mettre en évidence sous un angle nouveau un trait de caractère du paysan kabré-losso que nous connaissions déjà, sa faible capacité d'adaptation au changement de conditions de vie. Cela confirme l'idée que la facilité de la conversion technique fut l'une des raisons du succès de la colonisation agricole.

La restructuration sociologique

Maints voyageurs ou chercheurs ont observé les Kabré et les Losso vivant dans leur pays d'origine, à l'étroit et hors des circuits monétaires. On connaissait déjà la cohésion de leur société, leur génie agricole, leur énergie au travail. Dans les régions d'immigration nous ne leur avons pas découvert un nouveau visage. Des apports extérieurs aussi fondamentaux que l'élargissement du domaine agraire ou la disposition de numéraire n'ont pas en effet entraîné de modification radicale dans le comportement et ces populations paléonigritiques restent aisément reconnaissables : même exigence d'un cadre communautaire, même attachement aux valeurs culturelles, même acharnement à produire ; et l'on est saisi d'une sorte de respect devant une personnalité collective aussi affirmée. C'est la prédominance du facteur ethnique qui constitue le trait essentiel de la colonisation kabré-losso.

Certes l'Administration a vu juste en s'efforçant de reconstituer des collectivités importantes et de même origine ; cette politique a permis de "lancer" la colonisation agricole dans des conditions viables malgré la désapprobation initiale des paléonigritiques. Toutefois à considérer les réflexes des immigrés spontanés il est probable qu'en l'absence d'une telle compréhension de la part des organisateurs les Kabré-Losso de la diaspora auraient de toutes façons opéré un rassemblement aussi systématique que possible. Comme on l'a vu c'est autant

(1) Institut de Recherches du Coton et des Textiles Exotiques.

(2) Unité de production constituée par un groupe d'entraide de 10 familles.

l'aspiration communautaire que la nécessité matérielle pour les arrivants de trouver sur place une structure d'accueil qui a créé des groupes homogènes à partir des "premiers" isolés.

Il est évident que le type de peuplement en noyaux a permis une continuité ethnologique caractéristique dont on retrouve les conséquences à tous les niveaux. Tentons en dernière analyse d'apercevoir les effets de cette restructuration.

- L'enracinement du paysannat immigré au Centre Togo. Le fait est capital. On a craint parfois qu'il ne se dessine un courant de retour, formé des déçus, des exclus ou des plus âgés. Ce courant existe mais la proportion peut être considérée comme normale sur la période d'installation (1/4 ou 1/3 selon les cas) et ne remet nullement en cause le fait de l'implantation. Une certaine instabilité des immigrés pourrait d'autre part créer un doute : au demeurant n'est-il pas normal qu'à l'issue de la "descente" s'opèrent localement des ajustements, une redistribution partielle du peuplement ? Au plan économique les arrivants exigent avant tout un large espace agricole ; après une première fixation des possibilités d'exploitation meilleures se présentent parfois. Quant au départ du fils il est à la limite souhaitable : un frère moins indépendant restera sur place pour reprendre les terres défrichées par son père. Le meilleur discriminant pour juger au niveau régional de la permanence de l'établissement est évidemment l'importance des centres du nouveau peuplement et leur poids relatif dans l'environnement autochtone. En ce sens un certain nomadisme - à l'échelle des générations - risque d'affecter les groupes de familles isolés, parmi des ethnies différentes, aux confins des régions d'immigration où la représentation kabré-losso reste faible (inférieure à 5 hab/km² ou à 20 % de la population locale). En revanche, par l'effet du nombre, dans les autres secteurs de colonisation agricole un milieu humain aussi proche que possible de celui d'origine s'est reconstitué ; là on doit tenir le peuplement pour définitivement stable.

- La faible attraction exercée par les milieux autochtones.

. De même que les immigrés vivent de préférence entre originaires de même "têto" et que cohabitent rarement Kabrè et Losso, de même et a fortiori les paléonigritiques séparent-ils leur habitat de celui des autochtones en règle générale. Il n'y faut voir de leur part nul ombrage ou antagonisme mais seulement un désir profond de sauvegarder leur authenticité ethnique. On enregistre il est vrai quelques changements dans l'aspect extérieur des gens venus du Nord surtout quand le rapprochement s'impose, mais ils ne sont dictés que par la commodité ou un parti de discrétion élémentaire et ne traduisent aucune prétention à l'intégration. De fait donc les immigrés se comportent-ils chez leurs hôtes en étrangers. Comment les maîtres du sol ne concevraient-ils pas une certaine appréhension en présence d'un groupe aussi peu assimilable sur lequel ils perdent peu à peu toute autorité et auquel sa croissance rapide confèrera peut-être un jour la prééminence ? On conçoit que les autochtones non encore atteints par l'extension de la colonisation agricole n'aient nulle envie d'en accueillir les premiers arrivants. Il faut voir là une des causes de l'actuel blocage de la progression spatiale des Kabrè-Losso.

- Peu de goût pour l'habitat pionnier.

Ce trait caractéristique s'observe mieux dans la zone septentrionale où les immigrés disposent du sol. A partir d'un village de colonisation cohérent et organisé s'opère un large défrichement dont le front est poussé aussi loin que possible. Mais une fois le terroir achevé il se trouve rarement un volontaire pour aller au delà fonder un nouvel établissement ; ceci malgré la présence au village et dans la région de nombreux immigrés dépourvus d'une exploitation personnelle et fort désireux de posséder une terre en toute propriété. C'est que pour ce faire il faudrait surmonter deux obstacles d'ordre psychosociologique : le fondateur devrait se résoudre à se séparer de ses proches pour affronter un isolement éprouvant. En second lieu le groupe lui-même accepterait difficilement de s'amputer d'une partie de ses membres ; or en l'occurrence un rôle d'assistance de la part de la collectivité-mère serait quasi nécessaire. Ainsi la colonisation agricole se freine-t-elle malgré une forte demande de terre au niveau individuel.

- L'évolutivité restreinte du système de production.

Nous le rappelions ci-dessus. On saisit mieux le fait dans la perspective générale d'une volonté des Kabrè-Losso de conserver leur personnalité ethnique dont le genre de vie constitue un support essentiel. Ces travailleurs de la terre se reconnaissent la houe à la main ; leur premier titre de fierté est la vigueur pour "monter" les buttes ou l'habileté à sarcler les cultures familières. Serait-ils inaptes à d'autres tâches ? Certes non, désorientés plutôt par des conditions de travail nouvelles. Aussi n'en changent-ils pas spontanément. Un programme d'amélioration du système traditionnel ne saurait recevoir une adhésion générale des immigrés qu'à condition de proposer des modifications prudentes et d'un intérêt économique évident.

On pourrait rappeler encore d'autres expressions de cette fidélité des paysans kabrè-losso de l'extérieur à leur modèle d'origine. Ce serait par exemple leur difficile insertion dans les circuits monétaires habituels ou bien l'assiduité de leurs visites au pays natal dont ils contribuent sans doute à entretenir la vie socio-culturelle. Au total il faut reconnaître à la cohésion ethnique de ces populations paléonigritiques le mérite majeur d'assurer les fondements d'une implantation durable malgré l'éloignement. Pour le reste elle ne comporte guère que des formes d'immobilisme qui constituent autant de contraintes pour la colonisation agricole elle-même.

Ces conclusions de recherche aboutissent logiquement à quelques propositions générales en vue d'assurer la poursuite de l'oeuvre entreprise et, autant qu'il apparait possible, d'en améliorer les bases.

La continuation de la colonisation agricole est un impératif. Il importe d'une part d'éviter un engorgement des pays d'origine où la situation aujourd'hui beaucoup plus sérieuse qu'à l'époque où il fut décidé d'organiser l'émigration ; l'objectif minimum serait d'obtenir une stabilisation de l'effectif de la population dans les zones menacées c'est-à-dire de prévoir annuellement le départ de quelques 600 familles (1). D'autre part, une décompression s'impose dans certains terroirs d'immigration menacés d'une surcharge prématurée, notamment dans la région de Sotouboua.

(1) Elements du calcul : population de ces zones menacées de surpeuplement : 126.300 habitants ; taux d'accroissement naturel : 2 % environ ; effectif moyen d'une famille émigrante : approximativement 4 personnes.

Les directions possibles sont nombreuses si l'on considère tout le potentiel de terres neuves existant au Togo.

Au nord-est du pays d'origine s'étend une zone presque entièrement vide traversée par la Kéran-Koumongou, l'ancien glacis créé par la menace tchokossi. Là pourraient sans doute se constituer plusieurs villages de colonisation à partir des Losso du Bassin de Niamtougou (surtout ceux de Yaka et Agbandé, les plus proches par le langage des Lamba voisins). Il est vrai qu'aucune tendance d'émigration ne s'est jusqu'ici dessinée vers les régions septentrionales cependant l'éloignement minime pourrait constituer un argument positif.

Au Centre-Togo il reste l'ouest-Anié, jusqu'aux premières pentes de la chaîne atakorienne, et la plaine du Fazao au delà. De l'autre côté de la route méridienne les deux rives du Mono offrent de vastes possibilités. Plus bas l'Est-Mono d'Anié est l'objet d'une active colonisation à partir du Dahomey mais subsistent entre la route et le Mono dans la région de Nuatja deux dépressions de part et d'autre du 7e parallèle. Au total plusieurs milliers de km² de terres totalement inexploitées.

Deux secteurs apparaissent prioritaires pour un programme en faveur de la reprise de la progression.

- L'Ouest-Mono de la zone septentrionale, afin de dégager des villages kabré voisins.

- Le secteur de confluence de l'Amou et de la Kra avec le Mono à l'est de Kra, afin de maintenir dans les environs d'Atakpamé et de Nuatja un rapport numérique à peu près stable entre les autochtones et les immigrés, gage d'une bonne entente entre les communautés.

Pour donner à la colonisation agricole kabré-losso un "deuxième souffle" indispensable il suffirait, nous l'avons indiqué, d'actions limitées telles que la construction de trois ou quatre voies de pénétration légères (une centaine de km pour la desserte des deux secteurs), le transport des familles et l'apport des vivres et semences jusqu'à la première récolte. Ce type d'intervention est désormais classique. Parallèlement des contacts préalables seraient indispensables avec les chefferies locales d'une part, avec les acheteurs de produits vivriers de l'autre en vue de "brancher" sans délai ces nouveaux immigrés sur les circuits de ramassage.

Dans cette perspective l'essentiel des tâches de mise en valeur revient aux arrivants. Leur adhésion ne semble pas faire de doute, il suffit de se référer au succès du recrutement obtenu au pays d'origine lors de la création de la zone "A". Cependant la surveillance des effectifs

s'imposerait par la suite afin de réserver aux habitants des zones à décongestionner les places auprès des premiers arrivés (1) ; en l'absence d'un contrôle en ce sens elles seraient rapidement occupées par des paysans déjà établis au Centre et tentés par une deuxième étape d'immigration.

Une telle opération ne viserait pour l'instant qu'un objectif de peuplement, non d'amélioration agricole. Elle ne revêtirait donc aucun aspect spectaculaire de "modernisation", mais permettrait aux Kabrè et aux Lesso de réaliser aux moindres frais une nouvelle phase de cette colonisation agricole dont ils n'ont eu jusqu'à maintenant qu'à se féliciter. On pourrait songer à y associer une expérience de développement, à tirer profit de la disponibilité des arrivants pour les inciter à adopter une innovation technique. Cela introduirait un risque d'échec : des interventions récentes ont montré qu'auprès de paysans installés de longue date on pouvait obtenir de meilleurs résultats dans ce domaine qu'auprès d'immigrants transplantés pour les besoins de la cause, à moins bien sûr que les structures foncières préexistantes ne créent une contrainte insurmontable.

Il convient pour terminer de lever une équivoque. La "descente" que nous avons décrite modifiée au profit des originaires du Nord la répartition géographique des ethnies au Togo. Il serait très regrettable que ce prétexte soit avancé pour s'abstenir d'agir en faveur d'une extension de la colonisation agricole kabrè-lesso dans la plaine centrale.

La forte densité d'occupation des pays de la Kara est une réalité démographique dont il faut de toutes façons tenir compte. Les possibilités de colonisation agricole que nous signalions au Nord restent spatialement fort limitées, sans commune mesure avec celles qu'offre le Centre. L'attitude qui consisterait à laisser s'atténuer le mouvement migratoire faute d'une aide appropriée aboutirait nécessairement à aggraver l'état du pays d'origine jusqu'à un niveau catastrophique, situation qui en définitive porterait préjudice au pays dans son ensemble. A moyen terme l'exode reprendrait mais cette fois vers les villes donc surtout vers le sud et le problème qu'on n'aurait pas résolu se reposerait plus gravement en milieu urbain.

Il est préférable d'accepter aujourd'hui l'amalgame - à défaut d'une fusion - en milieu rural où les gens excellent à s'accorder. Rappelons que dans notre aire d'étude nous n'avons constaté pour ainsi dire aucun conflit mais au contraire dans la plupart des cas une bonne entente entre autochtones et immigrants. Au reste la forte personnalité ethnique

(1) Cette fois selon le mode du patronat temporaire couramment pratiqué.

des Kabrè et des Losso devra s'atténuer au fil des générations. A cet égard nous avons en fait observé un processus à son point de départ, puisque dans leur très grande majorité les immigrants actuellement installés au Centre ont été élevés dans le pays d'origine ; qu'en sera-t-il dans vingt ou trente ans lorsqu'à l'inverse la plupart auront grandi sans contact réel avec le Nord et parmi des populations différentes ?

L'argument le plus positif est finalement d'ordre économique. Le Togo dispose d'un côté d'un excédent d'énergie agricole et d'un autre d'une vaste réserve de terres neuves. Il importe d'utiliser ce potentiel pour réaliser un premier stade de mise en valeur. Par la suite, tôt ou tard, on réussira sur de nouvelles bases techniques à dépasser le niveau de la production vivrière traditionnelle. Dans cette perspective la colonisation agricole du Centre est à poursuivre comme une opération d'aménagement à l'échelle nationale.

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Ouvrages se rapportant au Togo et particulièrement au Nord et au Centre-Togo

cf. l'importante "Contribution bibliographique" d'A. OTHILY. 1. L'Etude des problèmes togolais éd. prov. multigr. O.R.S.T.O.M. Lomé, 1968.

- Géologie :

1. AICARD (P.)

- "Les terrains précambiens du Togo et leur extension vers le Nord-Est" Dakar, 1957.

2. "

- "Le Précambrien du Togo et du Nord-Ouest du Dahomey". 5 cartes géol. en couleur au 1/500.000. Publications du Service de géologie et de Prospection Minière de l'A.O.F. Dakar, Bull. n° 23.

3. KOURIATCHY (N.)

- "Contribution à la connaissance de la géologie du Territoire du Togo placé sous mandat de la France". s.d. Rochefort s/mer.

- Pédologie :

4. DABIN (B.)

- "Etude pédologique de la Ferme Ecole de Sotouboua" ronéo O.R.S.T.O.M. Lomé, 1955.

5. LAMOUREUX (M.)

- "Sur la carte d'utilisation des sols et sur la carte pédologique de la boucle Ogou-Mono". C. r. de la 2ème conférence interafricaine des sols, Léopoldville, 1954. Ed. de la Dir. Agriculture. Forêts. Elevage du Min. des colonies. Bruxelles, 1954.

6. "

- Etude pédologique des Centres-Pilotes de Tchitchao, Kabou et Toaga "suivi de "Complément analytique sur des échantillons prélevés dans le Cercle de Lama-Kara" Ronéo O.R.S.T.O.M. Lomé, 1956.

7. " - "Notes pédologiques, sur la Station de l'I.R.C.T. d'Anié-Mono" ronéo O.R.S.T.O.M. Lomé, 1958.

8. "

- "Carte des sols du Togo. Notice explicative". Ed. prov. ronéo O.R.S.T.O.M. Lomé, 1962.

9. LENEUF (N.)

- "Reconnaissance pédologique de la région de Sotouboua. Mono. Goubi. Cercle de Sokodé".

ronéo. O.R.S.T.O.M. Lomé, 1952.

10. LEVEQUE (A.)

- "Etude pédologique de l'Est-Mono (zone B)".
ronéo O.R.S.T.O.M. Lomé, 1965.

11.

Climatologie :

12. ATTIGNON (H.)

- "Le climat de la zone cotière entre Takoradi et Cotonou et ses conséquences biogéographiques". D.E.S. de géographie. ronéo. Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, 1960.

13. BRUNET-MORET (Y.)

- "Etude générale des averses exceptionnelles en Afrique Occidentale" (Dahomey et Togo), O.R.S.T.O.M. et Comité Tnterafricain d'études hydrauliques. Cotonou, 1967.

14. DENEAU (V.)

- "Les singularités climatiques du Bas-Togo". Mémorial de la Météo. Nat. N 42. Dir. de la Météo. Nat. Paris, 1956.

15. GNON (A.)

- "Les climats du Togo", D.E.S. de géographie. (mémoire annexe). Faculté des Lettres de Caen, 1967.

16. SARRE (E.)

- "Les types de temps du Dahomey-Togo". Mémoire manuscrit I.R.T.M. Paris, 1967.

17. Ministère des travaux publics
et Ministère de la France d'Outre-Mer

- "Annales des services météorologiques de la France d'Outre-Mer. 1er volume Territoires français d'Afrique noire. Paris, 1958.

- végétation :

18. AUBREVILLE (A.)

- "Rapport de Mission au Dahomey et au Togo" 1936.

19.

"

- "Les forêts du Dahomey et du Togo" Bull. du Comité d'études historiques et scientifiques de l'A.O.F. n° 1-2. janvier-juin 1937.

20.

"

- "Climats forêts et désertification de l'Afrique tropicale". Société d'éd. géographiques, maritimes et coloniales. 1949.

21. ROBERTY (G.)

- "Contribution à l'étude phytogéographique de l'A.O.F. (1940) Sté Genevoise d'éd. et d'impression Genève, 1942.

- Agronomie :

22. BERGE (M.)
et LAMOUROUX (M.)
- "Le paysannat dirigé de l'Est-Togo. Utilisation et conservation des sols de savane du Moyen-Togo". Congrès des africanistes de l'Ouest Août 1956.

- Aspects humains :

23. ALEXANDRE (P.)
- "Organisation politique des Kotokoli du Nord-Togo" Cahiers d'Etudes Africaines. 14, vol. IV, 2ème cahier, Paris, 1963.
24. CORNEVIN (R.)
- Monographie de la région d'Anié, inédit 1949.
25. "
- Monographie du cercle du Centre, inédit 1950.
26. "
- Monographie du cercle de Bassari, inédit 1952.
27. "
- "Notes à propos du canton de Fpessi". Bulletin de l'Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin, Lomé, 1960.
28. "
- "Histoire du Togo". Ed. Berger-Levrault. Coll. Mondes d'Outre Mer. Série Histoire. Préface de Mr le Cr Deschamps. 3ème éd. Paris, 1969.
29. "
- "Les Bassari du Nord-Togo" Ed. Berger-Levrault. Coll. Peuples. Paris, 1962.
30. DAVIDSON (R.B.)
- "Migrant labour in the Gold Coast". University College of the Gold Coast. Department of economics. Achimota, 1954.
31. FROELICH (J.C.)
- "Le cercle de Sokodé". Renseignements généraux. Etude physique, économique et humaine. Rapport inédit, 1947.
32. "
- "Photographies aériennes dans le Nord-Togo démographie et structures agraires". N.O.A.F. n° 47. juillet 1950.
33. "
- "Les montagnards paléonigritiques" (O.R.S.T.O.M.) Ed. Berger-Levrault. Paris, 1963.

34. FROELICH (J.C.)
ALEXANDRE (P.)
et CORNEVIN (R.)
- "Les populations du Nord-Togo" P.U.F. coll. Monographies ethnologiques africaines. Paris, 1963.
35. GNON (A.)
- Etude géographique du canton de Kabou. D.E.S.
Mémoire principal. Faculté des Lettres de Caen 1967.
36. IGUE (O.I.P.)
- "La civilisation agraire des populations Ycruba du Dahomey et du Moyen-Togo". Thèse doctorat IIIème cycle. Faculté des lettres de Nanterre, 1970.
37. MERCIER (P.)
- "Tradition, changement, histoire. Les Somba du Dahomey septentrional."
Thèse de doctorat d'université. Lettres. Paris, 1968.
38. PAUVERT (J.C.)
- "Etat des migrations au Togo" ronéo. O.R.S.T.O.M. Lomé, 1956.
39. PERISSE (J.)
- "Une enquête alimentaire sur les populations agricoles du Togo" (O.R.S.T.O.M.) Bull. de l'Inst. Nat. d'Hygiène T. 13 n° 4, oct.déc. 1958.
40. "
- "L'alimentation des populations rurales au Togo".(O.R.S.T.O.M.) Annales de la Nutrition et de l'alimentation. vol. 16, n° 4, 1962.
41. PERISSE (J.)
et LE BERRE (S.)
- "Table de composition de quelques aliments tropicaux : Togo". (O.R.S.T.O.M.) Ann. de la Nutr. et de l'Alimentation vol. 11 n° 5, 1957.
42. ROUCH (J.)
- "Les travailleurs africains français en Gold Coast", ronéo, 1954.
43. SICRE (Cne)
- "Le cercle de Sokodé". Monographie dactylo. 1918.

B. Ecrits consacrés spécialement aux Kabrè-Losso ou à leur colonisation agricole au Centre-Togo (1)

cf. CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES DE KARA (C.E.R.K.) animé par R. VERDIER. La plupart des articles du bulletin du centre concernent les paléonigritiques du Nord-Togo. Nous signalons ci-après seulement les titres les plus importants ou ceux qui intéressent de près notre thème de recherche.

44. ALEXANDRE (P.)
- "Les transferts de populations en pays Kabrè (Togo)"
Modernisation rurale 1957-1958, manuscrit C.R.E.A.M.
n° 2954.
45. BAK PESSI (G.C.)
- "Notes sur l'origine des Cabrais Losso" nov. 1958.
46. BARNIER (P.)
- "Un exemple de développement agricole au Togo : l'immigration Kabrè, et la mise en valeur de l'Est-Togo". Mémoire de maîtrise. Inst. de géographie alpine. Grenoble. 1970.
47. BEZON (A.)
- "Sondage démographique comparatif en pays Kabrè (Togo) 1932-1954." Médecine tropicale. Vol. 15, n° 4. Marseille, juillet-août 1955.
48. BRUNGARD (A.)
- "Notes sur quelques traditions relatives au peuplement du pays Kaburé". C.E.R.K. doc. hist. série A. fasc. 1, 1966.
49. CESSOU (Mgr J.M.)
- "Chez les Kabrais du Togo français". Echo des Missions Africaines de Lyon. n° 3)9. août-septembre 1931.
50. CORNEVIN (R.)
- "Colons kabrè et losso au Togo français." Encyclopédie coloniale et Maritime. n° 9, mai 1951.
51. "
- "La mise en valeur de l'Est Togo (Togo). Encyclopédie mensuelle d'Outre-mer. janvier 1956.
52. "
- "Un transfert de main-d'oeuvre réussi : la colonisation cabraise au Togo sous tutelle française" B.I.T.T. mars 1956.
53. "
- "Connaissance des Kabrè depuis Frobenius" Le monde non chrétien. n° 59-60. juil.déc. 1961.
54. CRIDEL (B.)
- "Le canton de Lama". Documents du C.E.R.K. fasc. V, 1968.

(1) Excepté notes ethnologiques d'une portée restreinte et traités linguistiques.

55. CRIDEL (B.)
.. "Structures agraires et systèmes de culture en pays kabré"
doc. du C.F.R.K. série C, fasc. IV, décembre 1967.
56. "
.. "Les classes d'âge masculines kabré" Doc. du C.E.R.K. fasc. V,
1968.
57. "
.. "La mort et les funérailles en pays Kabré". Doc. du C.E.R.K.
fasc. II, 1968.
58. DELORD (J.)
- "Fiançailles et mariages en pays cabrais".
Journal des Missions Evangéliques, janvier-février 1946.
- 58 bis"
.. "Notes et commentaires au sujet de "les paysans Kabré du
Nord-Togo" de L. FROBENIUS. Le Monde non chrétien. N°
59-60, juillet-décembre 1961.
59. DRESCH (J.)
.. "Paysans montagnards du Dahomey et du Cameroun". Les
vrais paysans noirs". Bull. de l'association des
géographes français. Janvier-février 1952.
60. DURAIN (Cne)
.. "Etude de la famille indigène chez les Cabrais". monogr.
dactylo. sans date.
61. "
.. "Les arts décoratifs dans le cercle de Sokodé" (1925)
Doc. du C.E.R.K. fasc. IV, 1968.
62. EBIA (B.)
.. "Les sociétés kabrées et les classes d'âge", inédit 1966.
63. ENJALBERT (H.)
.. "Paysans noirs, les Kabrés du Nord-Togo" Cahiers d'Outre
Mer, N° 34, avril-juin 1956.
64. FAURE (J.)
.. "Le Dieu des Kabré" Journal des Missions Evangéliques,
juillet 1939.
65. FROBENIUS (L.)
.. Extrait de "Und Afrika sprach Bd III Unter den unstraflichen
Ethiopen" - Berlin 1913.
"Les paysans kabré du Nord-Togo" traduction I. MURY.
A. HONEGGER et J. PONS (av. le concours du C.N.R.S.)
Le Monde non chrétien N° 59-60. juillet-décembre 1961.
66. FROELICH (J.C.-
.. "Un exemple de transfert : le secteur Kabré de colonisation
dirigée" exposé au C.F.E.A.M., 1949.

67. FROELICH (J.C.)
- "Pression démographique et techniques agraires"
Pennant, 717 3ème trimestre 1967.
68. "
- "Généralités sur les Kabrè du Nord-Togo" Bull. de
l'I.F.A.N. T. XI, n° 1 et 2, 1949.
69. "
- Notes sur les Naoundemba". Bull. de l'I.F.A.N. T. XII
n° 1, janvier 1950.
70. "
- "Densité de population et méthodes de culture chez
les Kabrè du Nord-Togo" Compte rendu du congrès de l'Union
géographique internationale, lisbonne, T IV 1952.
71. "
- "Les problèmes posés par les refoulés montagnards de culture
paléonigritique" Cahiers d'études africaines, 4,3
(15), 1964.
72. GILLOT et
PAUVERT (J.C.)
- "Etude démographique du pays Kabrè" (1957) I.R.T.O. et
I.N.S.E.E. 1960.
73. GLOANNEC
- "L'Agriculture chez les Kabrè et les Naoundemba"
Rapport de stage H.E.O.M. 1952.
74. HETZEL (W)
- "Est-Mono : Die Kabre und ihr neues Siedlungsgebiet
in Mitteltogo" Würzburger geogr. Arbeiten, 12, 1964.
75. KEMIS (J.)
- "FN pays Kabré" Echo des Missions africaines de Lyon,
juin 1924.
76. LARSON (T.J.)
- "A preliminary survey of the Cabrai of Lama - Kara circonscrip-
tion". United states Agency for international Development.
Trad. dans Doc. du C.E.R.K. fasc. 9, 1967.
77. LUCIEN BRUN (B.)
- "Coup d'oeil sur l'expansion kabré". Doc. du C.E.R.K.
série C, IV, décembre 1967.
78. MARQUEISSAC (H. de)
- "Enquête et sondage démographique en pays kabré" Bull.
Soc. Patho Exotique n° 9, 1932.
79. "
- "Une population togolaise, les Cabrais". Togo-Cameroun:
Paris, 1935.

80. PATOKIDEOU (H.K.)
- "Les civilisations patriarcales des Kabrè face aux programmes modernes de développement économique et social". Thèse de doctorat, Lomé, 1969.
81. PAUVERT (J.C.)
- "L'ancienne colonisation Kabrè et des possibilités d'expansion dans l'Est Mono". O.R.S.T.O.M., Lomé, 1955.
82. "
- "Le peuplement immigré de l'Est-Mono". O.R.S.T.O.M., Lomé, 1956.
83. "
- "Quelques aspects des migrations Kabrè et Losso au Togo". Communication à la 6ème conférence des Africanistes de l'Ouest, Sao-Tomé, 1956.
84. "
- "Migrations et droit foncier au Togo" Cahiers de l'Institut des Sciences Economiques appliquées. Paris, octobre 1965.
85. PERSON (Y.)
- "Brève note sur les Logba" Et. dahoméennes, XVII.
86. PIERRET (A.)
- "Les mouvements de population chez les Kabrè-Losso du Nord-Togo et leurs conséquences dans l'évolution du territoire." Mémoire Ec. F.O.M. 1953.
87. PUIG
- "Etude sur les coutumes cabrais" Thèse droit, Toulouse, 1934.
88. RAYMOND (H.)
- "Projet de programme de développement de la Région Centrale" Haut-Commissariat au Plan, 9 fasc. ronéo, Lomé, 1967.
89. SAUVAGET (C.)
- "Plan pour un rapport sur les grands traits de l'agriculture Kabrè" + annexe cartographique. dact. ORSTOM. Lomé 1969.
- BOUA un terroir kabrè du Nord-Togo" Thèse de doctorat de IIIème cycle Paris X. Nanterre 1971.
90. SASSOON (D.V.)
- "The Cabrais of Togoland" Geog. Mag. London, D&C. 1950.
91. SERVICE DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE (REPUBLIQUE DU TOGO)
- "Recensement général de la population du Togo" 1953-1960. 6 fasc. ronéo. en part. 3ème fasc. Et. ethnographique.
92. "
- Enquête démographique par sondage au Togo", (1961) 2 fasc. ronéo.
93. VERDIER (R.)
- "Les structures socio-religieuses des Kabrè du Nord-Togo" Thèse Sorbonne. Paris, 1962.

REPUBLIQUE DU TOGO

DENSITÉS DE
POPULATION RURALE

AU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE 1958 - 1960

- PLUS DE 150 HAB/KM²
- ▣ DE 100 A 150 "
- ▤ DE 80 A 100 "
- ▥ DE 60 A 80 "
- ▦ DE 40 A 60 "
- ▧ DE 30 A 40 "
- ▨ DE 20 A 30 "
- ▩ DE 10 A 20 "
- DE 5 A 10 "
- DE 3 A 5 "
- ▬ DE 1 A 3 "
- ▭ DE 0,1 A 1 "

CETTE CARTE REPRÉSENTE
LES VALEURS DE
DENSITÉ PONDÉRÉE

La densité pondérée est obtenue en faisant pour chaque carré la moyenne des valeurs de densité brute du carré considéré et de celle des carrés contigus, affectés des coefficients de proximité suivants :

1	2	1
2	4	2
1	2	1

Ce calcul permet d'atténuer les contrastes locaux artificiellement créés par le choix d'un carroyage.

- PLUS DE 150 HABITANTS/KM²
- ▣ DE 100 A 150 "
- ▤ DE 80 A 100 "
- ▥ DE 60 A 80 "
- ▦ DE 40 A 60 "
- ▧ DE 30 A 40 "
- ▨ DE 20 A 30 "
- ▩ DE 10 A 20 "
- DE 5 A 10 "
- DE 3 A 5 "
- ▬ DE 1 A 3 "
- ▭ DE 0,1 A 1 "

0 5 10 50 100 KM

B4
LUC



22 MARS 1973

19648

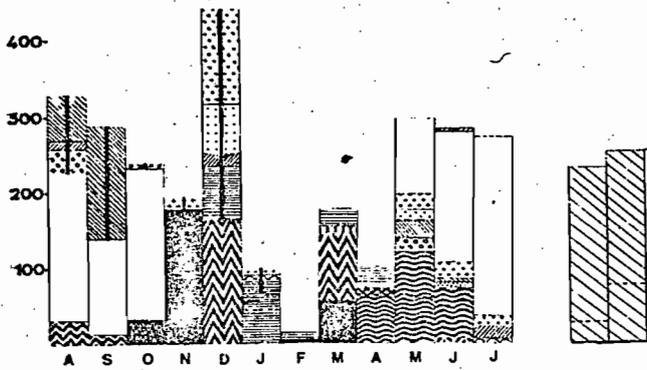
Pays d'immigration - Zone Septentrionale



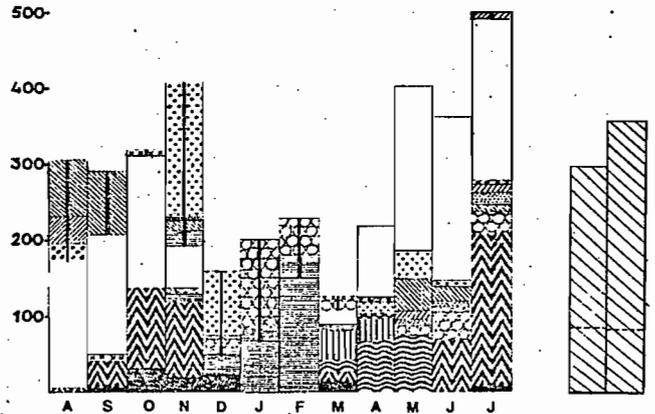
B.4
ZUC

22 MARS 1978.

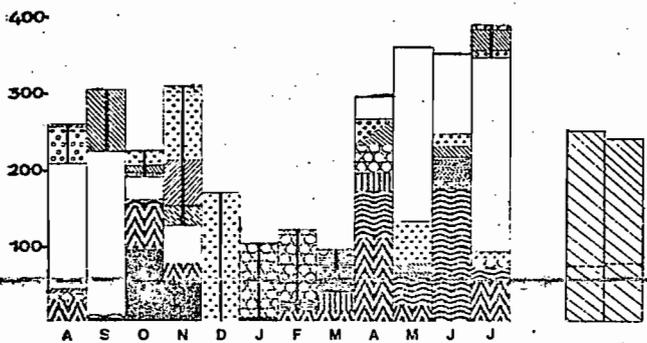
14648



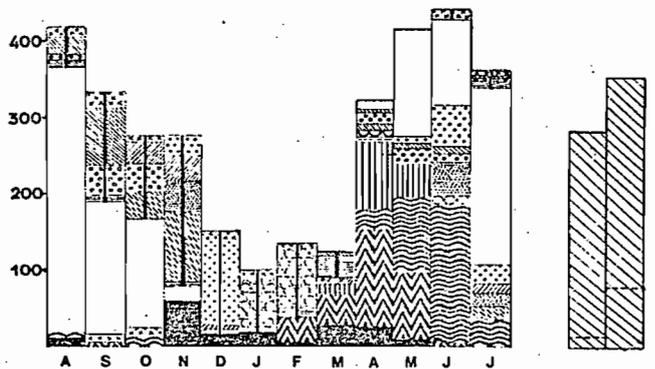
à Santé-Bas prolongement de la "zone de glissement" en pays bassari
1 famille kabré enquêtée



à Kolonabou, village créé pour la colonisation administrative
2 familles kabré enquêtées (moyenne)



à Kazabou, village créé pour la colonisation administrative
2 familles kabré enquêtées (moyenne)



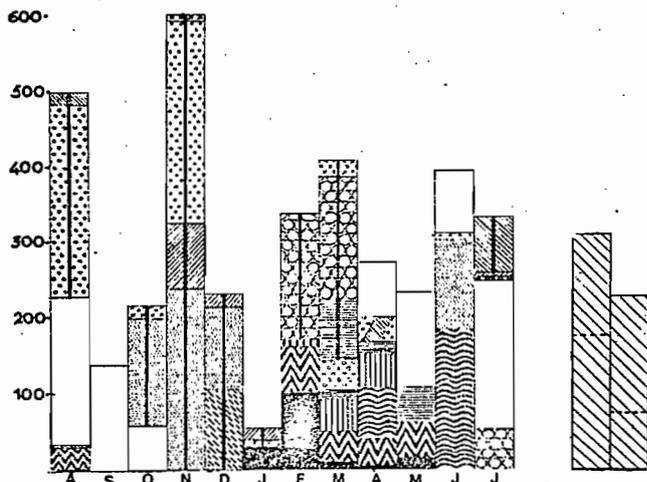
à Blitta-Losso, village créé pour la colonisation administrative
2 familles losso enquêtées (moyenne)

Pays d'immigration. Zone Méridionale

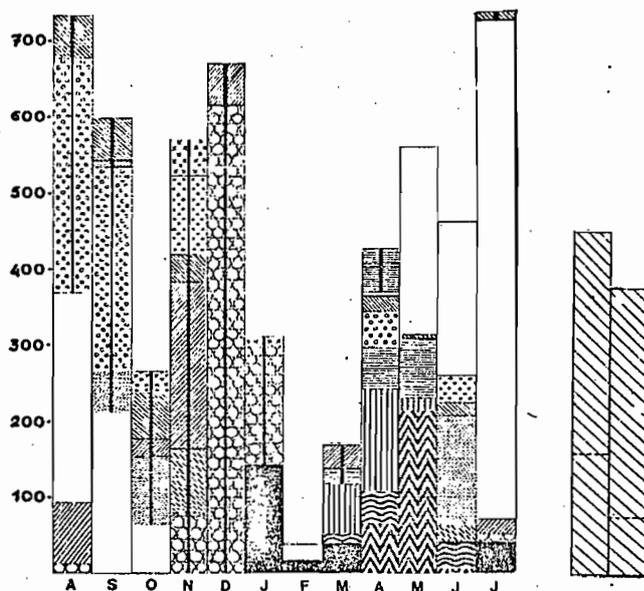


B 4
LUC

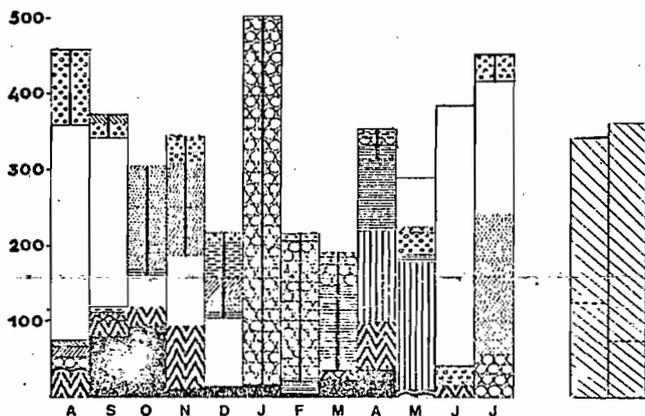
22 MARS 1978
14648



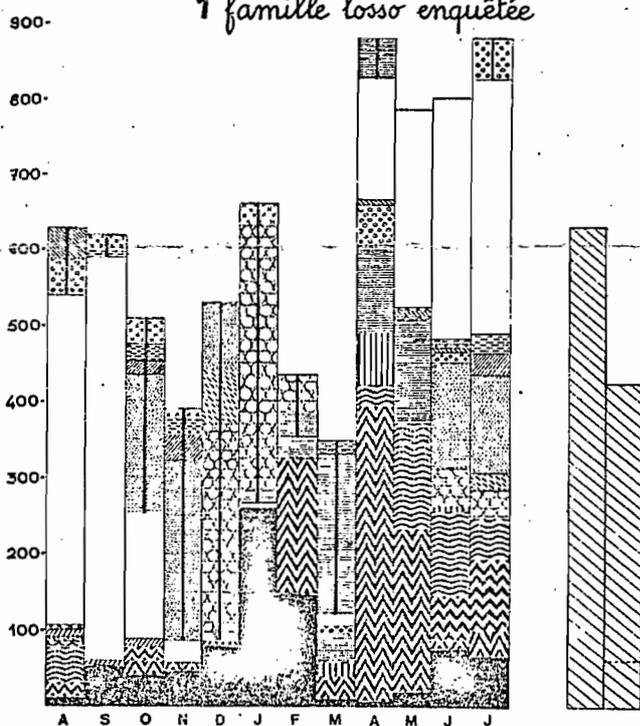
à l'Est-Mono col. adm^{ve} récente
secteur dit traditionnel
1 famille kabré enquêtée



à l'Est-Mono col. adm^{ve} récente
secteur dit mutualiste
1 famille losso enquêtée



à Hodé, village de col. spontanée
2 familles kabré enquêtées (moyenne)

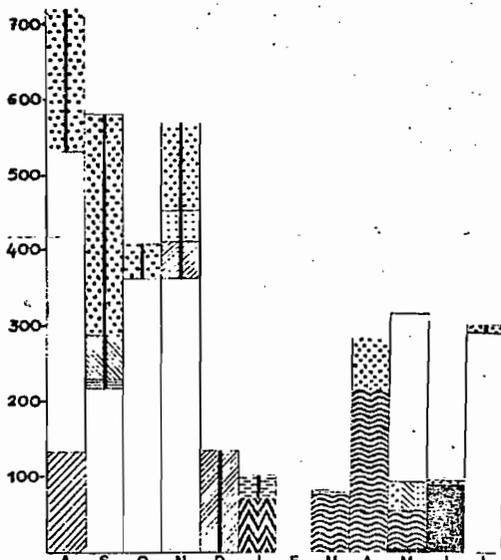


à Akakai village autochtone d'accueil
1 famille kabré isolée enquêtée

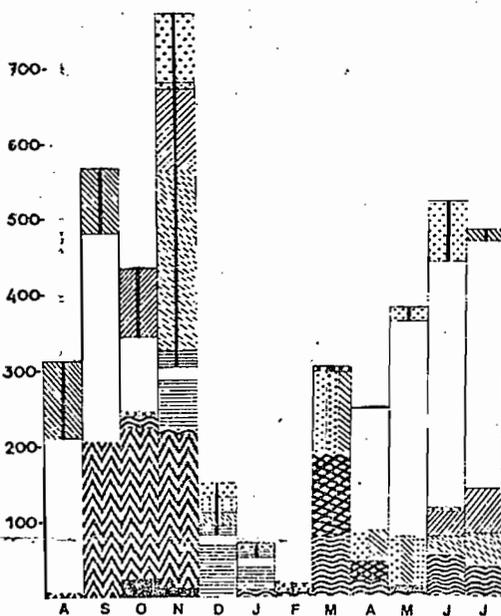
REPARTITION MENSUELLE DU TRAVAIL ANNUEL SUR L'EXPLOITATION FAMILIALE

FIG 35 I

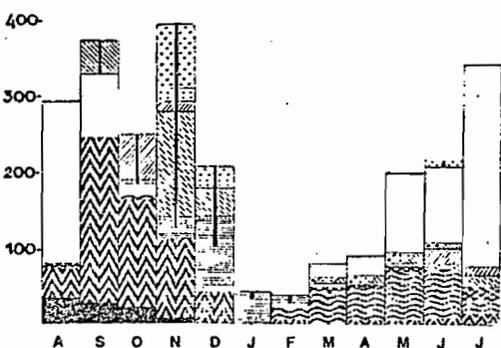
Pays d'origine



à Yaka pays lossou, moyenne densité
1 famille enquêtée



à Kouméa pays kabré, forte densité
3 familles enquêtées (moyenne)



à Pagouda pays kabré, moyenne densité
4 familles enquêtées (moyenne)

B 4
LUC



22 MARS 1978

14648

Légende pour I, II et III

Mesure en heures de travail, en 1966-1967.

Il a été pris en compte le travail effectué sur l'exploitation par les personnes appartenant ou non à la famille. Le temps de travail des enfants est affecté d'un coefficient réducteur (Cf p.)

- Préparation du sol

- défrichement
- arrachage des pieds de coton (de tabac)
- confection des buttes d'ignames
- " " " de coton
- " " " billons
- épandage du fumier

- Semis ou plantation

- d'ignames
- de manioc
- de maïs
- de sorgho
- de mil précoce
- de mil tardif
- de fonio
- de haricot
- d'arachide
- de pois de terre
- de coton
- de riz
- divers (gombo, tabac, piment, kéké...)

- Parcelages et binages

- toutes cultures

- Récolte

- signe superposé au symbole semis ou plantation pour chaque culture

- Appréciation comparative de la quantité de travail fourni

(à droite du diagramme annuel)

membres de la famille

aides extérieurs



Temps de travail mensuel moyen fourni en moyenne sur les exploitations d'enquête*, calculé pour le même effectif.

Temps de travail mensuel moyen fourni sur l'exploitation

* Deux ensembles de comparaison :

- pour I, toutes exploitations du pays d'origine

- pour II et III, toutes exploitations du pays d'immigration

REPUBLIQUE DU TOGO
IMMIGRATION RURALE
DES KABRÈ-LOSSO

densité* d'occupation du sol
et
importance numérique
par rapport à la
population locale totale

*DENSITÉ PONDÉRÉE
 (Cf carte hors texte "Densités de
 population rurale") Rec' 1958-1960

B, 4
 LUC

14 648

Région
 d'origine

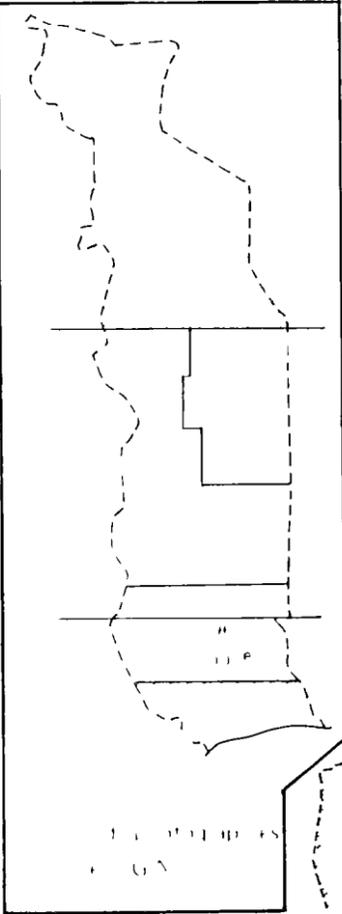
DENSITÉ DES KABRÈ-LOSSO
(LAMBÀ COMPRIS) HORS DE
LEUR RÉGION D'ORIGINE

- 0,1 A 1 HAB/KM²
- 1 A 5 "
- 5 A 10 "
- 10 A 20 "
- PLUS DE 20 "

RAPPORT NUMÉRIQUE
KABRÈ-LOSSO IMMIGRÉS
POPULATION RURALE TOTALE
POUR CHAQUE CARRÉ DE DENSITÉ

- 1 A 10 %
- 10 A 20 %
- 20 A 40 %
- 40 A 60 %
- 60 A 80 %
- 80 A 100 %

TERRES CULTIVÉES DU CENTRE-TOGO



S Sokode
 A Atikpame
 N Nuatja
 P Pilme

- 1 [Symbol: rectangle with horizontal lines]
- 2 [Symbol: rectangle with vertical lines]
- 3 [Symbol: irregular shape with dashed border]
- 4 [Symbol: cloud-like shape]
- 5 [Symbol: rectangle with diagonal lines]

0 5 10 15 20 km

LEGENDE

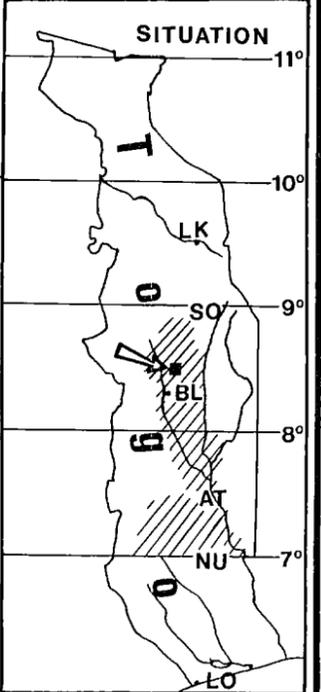
- 1 terres mises en culture ou portant des traces de cultures anciennes
- 2 groupe de champs isolés ou cultures très disséminées
- 3 front pionnier actif
- 4 fumée de feu de brousse masquant le sol
- 5 zone de relief accusé (altitude supérieure à 400 m au Sud de 8°15' à 500 m au Nord de 8°15')

B 4
 LUC

3
 14648

Colonisation agricole administrative (Kabré)
- Zone Septentrionale -

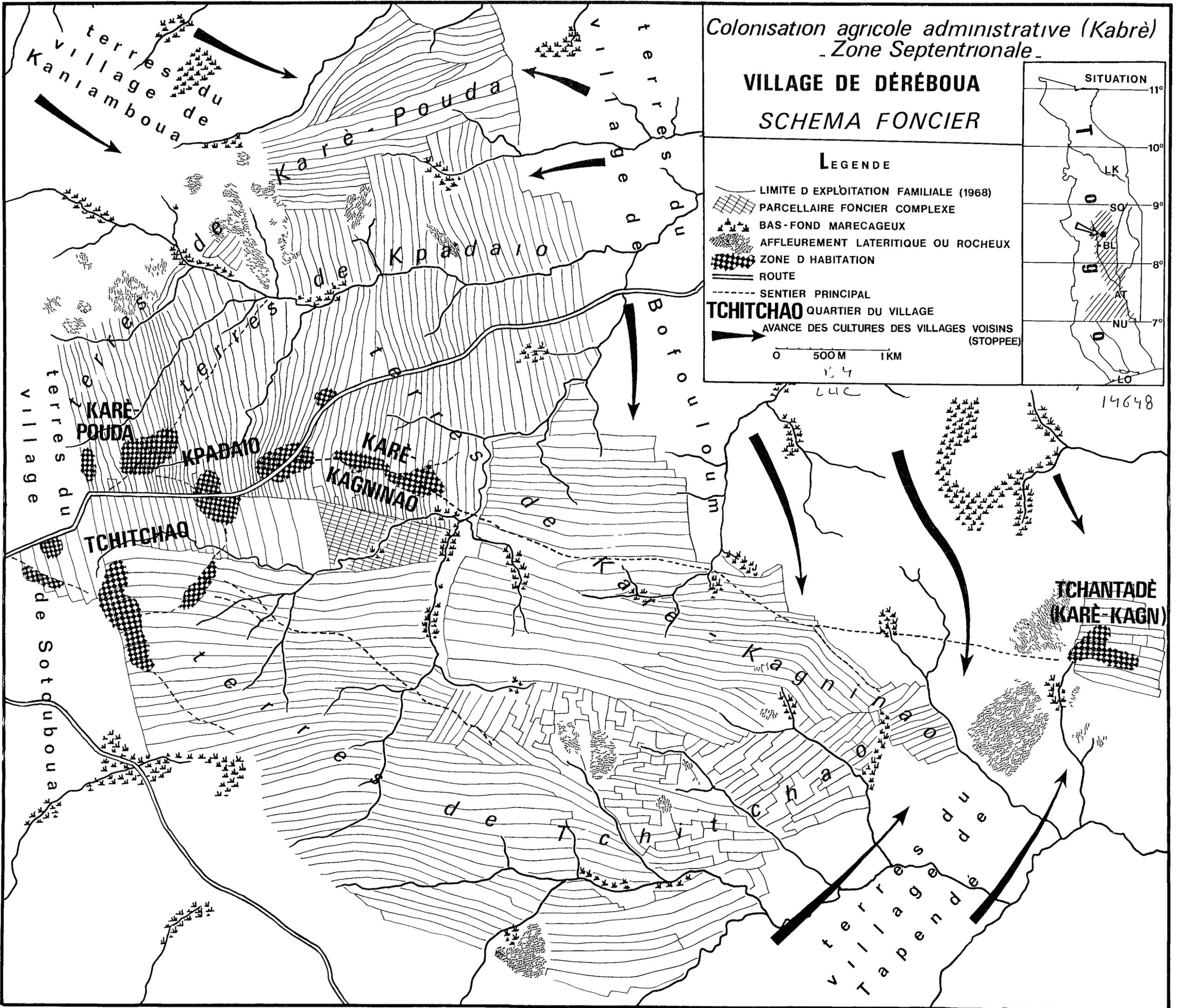
VILLAGE DE DÉRÉBOUA
SCHEMA FONCIER



LEGENDE

- LIMITE D'EXPLOITATION FAMILIALE (1968)
- PARCELLAIRE FONCIER COMPLEXE
- BAS-FOND MARECAGEUX
- AFFLEUREMENT LATERITIQUE OU ROCHEUX
- ZONE D'HABITATION
- ROUTE
- SENTIER PRINCIPAL
- TCHITCHAO QUARTIER DU VILLAGE
- AVANCE DES CULTURES DES VILLAGES VOISINS (STOPPEE)

0 500 M 1 KM



B 4
LUC

14648

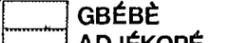
Colonisation agricole spontanée [Losso]
Zone Méridionale

**HAMEAUX FONDES A PARTIR DE
LA LOCALITE AUTOCHTONE DE
GBÈBÈ (ETHNIE IFÈ)**

PLAN DE L'EXPLOITATION

LÉGENDE

LIMITE DES CULTURES, PAR FAMILLE (EN 1968)

 IFÈ (GBÈBÈ)	LOS SO DE	 GBÈBÈ	 TCHALLOUM
 IMMIGRÉ FON ANC CAPTIFS		 ADJÉKOPÉ	 KOUTONG
		 KASSENGÉKOPÉ	 KARATA
		 AUTRES	DES VILLAGES VOISINS

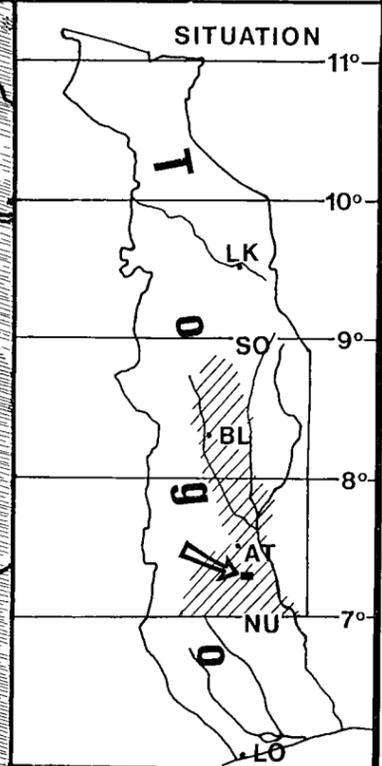
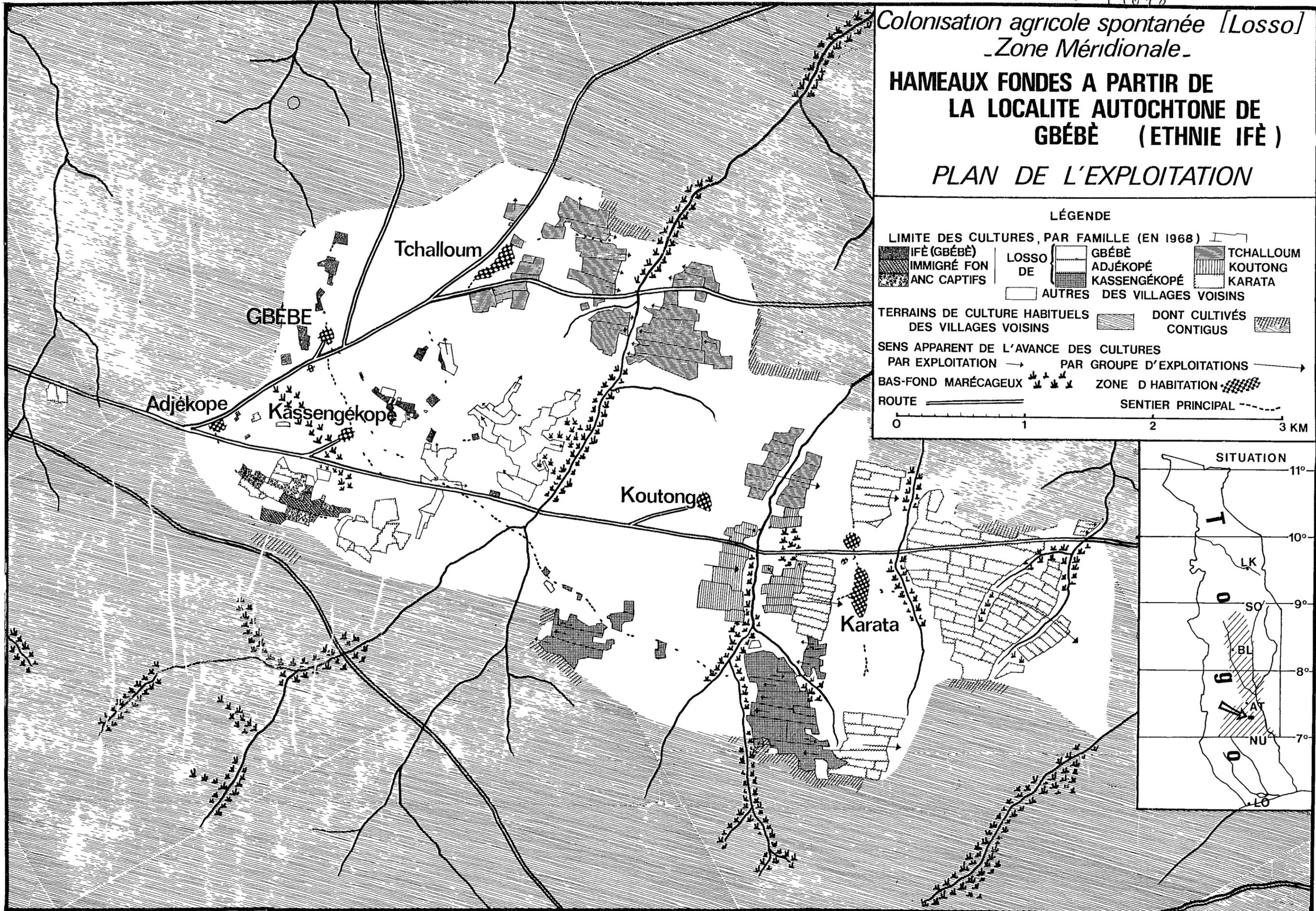
TERRAINS DE CULTURE HABITUELS
DES VILLAGES VOISINS  DONT CULTIVÉS
CONTIGUS 

SENS APPARENT DE L'AVANCE DES CULTURES
PAR EXPLOITATION → PAR GROUPE D'EXPLOITATIONS →

BAS-FOND MARÉCAGEUX  ZONE D'HABITATION 

ROUTE  SENTIER PRINCIPAL 

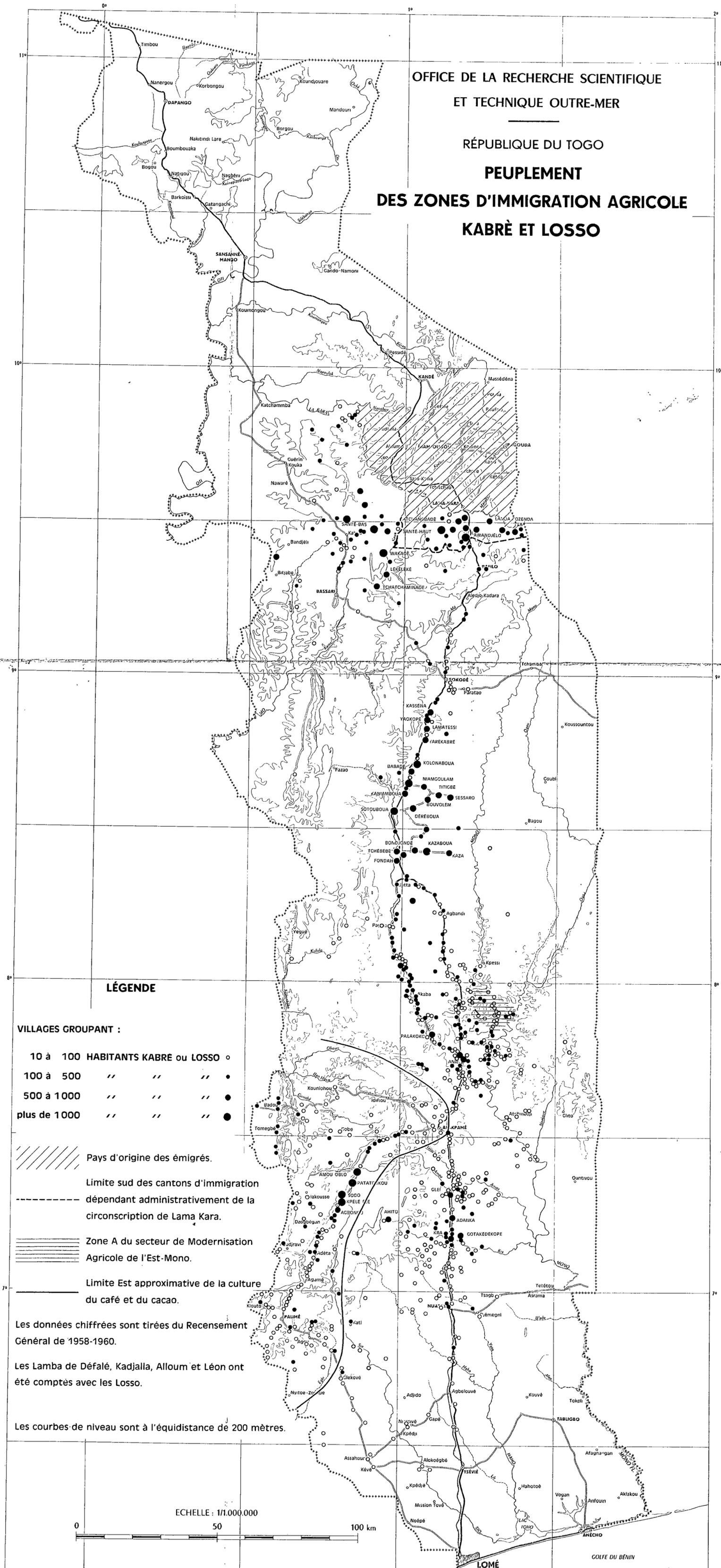
0 1 2 3 KM



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

RÉPUBLIQUE DU TOGO

PEUPLEMENT
DES ZONES D'IMMIGRATION AGRICOLE
KABRÉ ET LOSSO



LÉGENDE

VILLAGES GROUANT :

- 10 à 100 HABITANTS KABRE ou LOSSO ○
- 100 à 500 " " " ●
- 500 à 1000 " " " ●
- plus de 1000 " " " ●

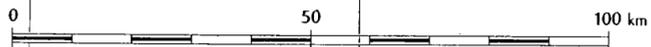
- Pays d'origine des émigrés.
- Limite sud des cantons d'immigration dépendant administrativement de la circonscription de Lama Kara.
- Zone A du secteur de Modernisation Agricole de l'Est-Mono.
- Limite Est approximative de la culture du café et du cacao.

Les données chiffrées sont tirées du Recensement Général de 1958-1960.

Les Lamba de Défalé, Kadjalla, Alloum et Léon ont été comptés avec les Losso.

Les courbes de niveau sont à l'équidistance de 200 mètres.

ECHELLE : 1/1.000.000



22 MARS 1978

B4
LUC

14648